NOTICES BIOGRAPHIQUES

DU GARD

(CANTON DE BAGNOLS)

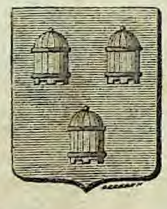
PAR LÉON ALÈGRE

OFFICIER D'ACADÉMIE,
FONDATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE, DU MUSÉE ET DE L'ÉCOLE DE DESSIN DE BAGNOLS,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE NIMES ET DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

« L'amour de ma patrie et le désir de
» lui être utile ont donné naissance à
» cet ouvrage. » MÉNARD.
(Préface de l'Histoire de Nîmes).

Cuique suum.

TOME PREMIER



BAGNOLS
AUGUSTE BAILE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
3, *Place Saint-Jean*, 3

1880

BAGNOLS
IMPRIMERIE Ve ALBAN BROCHE

NOTICES BIOGRAPHIQUES

DU GARD

(CANTON DE BAGNOLS)

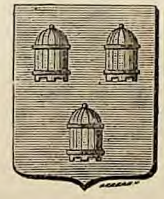
PAR LÉON ALÈGRE

OFFICIER D'ACADÉMIE,
FONDATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE, DU MUSÉE ET DE L'ÉCOLE DE DESSIN DE BAGNOLS,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE NIMES ET DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

« L'amour de ma patrie et le désir de
» lui être utile ont donné naissance à
» cet ouvrage. » MÉNARD.
(Préface de l'Histoire de Nimes).

Cuique suum.

TOME PREMIER



BAGNOLS
AUGUSTE BAILE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
3, *Place Saint-Jean*, 3
1880

A BAGNOLS

MA VILLE NATALE

LÉON ALÈGRE

UN MOT AU LECTEUR

En écrivant ces NOTICES BIOGRAPHIQUES, *notre première pensée a été de les dédier aux élèves de nos écoles, à cette succession de jeunes amis qui pendant une période de trente ans ont suivi notre cours au Collège de Bagnols.*

Cependant, à mesure que le travail avançait, il nous semblait que nos recherches pouvaient être offertes à d'autres qu'aux plus jeunes lecteurs de la génération actuelle. C'est donc à tous nos compatriotes que nous nous adressons aujourd'hui.

Notre petit dictionnaire biographique n'a point la prétention d'être un monument élevé à la gloire des Bagnolais nos concitoyens, nous devons être plus modeste ; seulement, il nous a semblé bon de conserver le souvenir de ce qu'ont fait les hommes distingués, utiles et dévoués de cette circonscription territoriale qu'on nomme le canton, *et que chacun devrait mieux connaître et apprécier, afin de l'aimer mieux encore.*

Certains d'entre nous, et les hommes jeunes surtout, ignorent même le nom de nos compatriotes les plus marquants des temps anciens. On a trop souvent la triste occasion de constater qu'il suffit de quelques années pour éteindre l'éclat d'une carrière brillante et pour effacer le souvenir des services rendus dans le cœur même de ceux qui en ont le plus directement profité. Ainsi disparaît toute trace de ce légitime orgueil, de ce pré-

tendu patriotisme de clocher, *qui s'incline à tort devant un persiflage devenu banal; ainsi se propage et s'établit un fâcheux détachement des choses passées; ainsi s'affaiblit et se perd ce sentiment honorable et salutaire de la* RECONNAISSANCE.

Réveiller la reconnaissance dans un homme, c'est le moraliser; notre livre n'a point d'autre but, nous serions heureux de l'atteindre. Cette chronique du Bien pourra se compléter d'année en année, et peut-être la pensée seule que justice est rendue tôt ou tard à l'homme de bonne volonté, activera-t-elle les actes de dévouement et de véritable patriotisme.

Que ceux dont la suprême joie est de faire le bien dans l'ombre ne s'alarment pas, nous ne parlerons ici que des morts! Les morts! non seulement il est permis de les juger, mais encore il est souverainement utile de les poser en exemple, *quand ils ont aimé, servi et enrichi leur pays!*

LÉON ALÈGRE.

Bagnols, le 14 décembre 1876.

L'ABBÉ ALARY (MATHIEU)

PROFESSEUR

Né à Bagnols le 7 octobre 1760

Mort à Bagnols le 23 avril 1838

Vers le milieu du XVII^e^ siècle une communauté de missionnaires de Saint-Joseph florissait à Lyon. Monseigneur Armand de Bourbon, prince de Conty, alors seigneur de Bagnols, « informé des grands biens qui s'opéraient dans l'intérêt de la religion par le ministère des prêtres de cette congrégation » avait résolu de les établir dans plusieurs de ses terres et en avait fait venir quelques-uns à Bagnols dès l'année 1657. Ce fut ce même prince qui « voyant avec quel succès ils y combattaient l'*hérésie* de Calvin, suivie par un grand nombre d'habitants de notre ville (1) », entreprit d'y fixer ces missionnaires en provoquant l'union de la cure à leur communauté. Il obtint à cette fin des lettres patentes du roi Louis XIII données à Fontainebleau au mois d'août 1661, lesquelles furent enregistrées au Parlement de Toulouse le 17 février 1662 et à la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier le 21 août suivant. Sept ans après et par lettres patentes du 6 novembre 1668, le collège

(1) Texte de l'acte de donation. Parchemin, archives de la commune.

de Bagnols fut uni à la communauté de Saint-Joseph (1). L'institution ainsi fondée fonctionnait donc depuis près d'un siècle lorsque le compatriote dont nous allons retracer la vie laborieuse entrait à l'école.

Mathieu Alary naquit de parents pauvres et obscurs, mais probes et pieux : ils surent l'élever chrétiennement (2). Dès ses plus tendres années, le jeune enfant édifiait tous ceux qui pouvaient le voir et le connaître; il ne fréquentait alors que l'église. A l'âge de vingt ans, ses études achevées chez les pères Joséphites, il entra dans la congrégation enseignante et alla à Lyon en 1780. Là, il professa jusqu'à la Révolution qui abolit les écoles religieuses et dispersa les prêtres appauvris mais non découragés, car il leur restait encore l'espérance !

Le clergé émigra; l'abbé Mathieu partit pour la Savoie et de là fut contraint de chercher un asile sur la terre hospitalière de Suisse. Il passa en Allemagne, où son talent pour l'enseignement lui fut profitable : en instruisant les enfants des émigrés il subvenait à tous ses besoins.

Un des sages de la Grèce disait : « Je porte tout avec moi. » Hélas ! les émigrés instruits n'avaient pas de bagage bien lourd que l'ennemi pût leur enlever... Mais la patrie ! la porte-t-on sous la semelle de ses souliers, comme le disait un peu plus tard Danton. Que de grands personnages, que de saints prêtres, que de nobles de ce temps, — nous parlons de ceux qui se refusèrent à porter les armes contre leur patrie, — se virent obligés de gagner leur vie par le travail (3).

En 1801, sous le Consulat, pendant les négociations du Gouvernement avec le Saint-Siège, quelques ecclésiastiques

(1) V. Biog. de l'abbé Gentil.

(2) Le père de Mathieu Alary a été consul et conseiller politique de Bagnols en 1781.

(3) Et entr'autres n'a-t-on pas vu le duc d'Orléans qui fut depuis le roi Louis-Philippe professer les mathématiques au collège de Reichenau (Suisse)... On dit que pour n'être point connu il portait le nom d'un ami de sa famille : celui de Chabaud-Latour.

purent rentrer en France. C'est probablement alors que Mathieu Alary, reprenant son habit et sa profession, dut retourner à Lyon. Accueilli par les nombreux amis qu'il y avait laissés, il fut invité à prêter son concours à de vieux instituteurs qui en avaient grand besoin. A la mort de l'un d'eux ce ne fut plus un simple concours, ce fut une direction qu'on lui demanda : on lui confia l'école. Des mères chrétiennes se groupèrent, elles offrirent de tripler le prix des leçons et le supplièrent de garder leurs enfants en qualité d'élèves; ils étaient au nombre de quinze. Il fallut bientôt transformer l'école en pensionnat, et l'établissement eut un succès tel dans la paroisse de Saint-Cyr, au Mont-Dore, qu'il resta ouvert jusqu'en mars 1808, alors que l'Université fut établie.

Dans le recrutement de ce corps enseignant l'abbé Mathieu se trouva naturellement indiqué au choix du grand-maître : M. de Fontanes comptant déjà sur lui pour relever un établissement dans lequel l'abbé avait professé avec grand succès pendant huit ans avant la Révolution. L'éminent professeur fut donc nommé principal du collège de Roanne (Loire), par décret du 17 novembre 1810.

Le jour de son installation, dans l'église du collége et en présence du recteur de l'Académie de Lyon, des membres du bureau d'administration, du sous-préfet, des membres du Tribunal, de toutes les autorités civiles et militaires, des professeurs et des élèves, M. le curé fit l'éloge de la corporation des Joséphites dont il venait de rassembler « les *précieux restes* », afin de leur confier la direction du collège. Il ajouta : « Vous reconnaîtrez dans leur chef (l'abbé Alary) un homme modeste que j'ai arraché de la paisible retraite, où il vivait heureux de faire le bien, en consacrant ses talents à l'éducation de quelques élèves que la Providence lui avait confiés; un homme qui, à la simplicité chrétienne, joint des connaissances solides, des vertus qui n'ont point été ébranlées et quarante ans d'expérience; un homme que cette ville reverra avec plus

de plaisir en se rappelant qu'il a été un de ses maîtres et de ses pères. » Tel était le jugement porté sur notre compatriote : on appréciait l'homme et le professeur.

Le mode d'enseignement de l'abbé Alary était celui de son époque, un reste des errements pédagogiques de l'ancien régime : beaucoup d'abstractions, beaucoup de mots, beaucoup de définitions écrites, très peu de figures pour frapper la vue et seconder le travail de la mémoire.

L'usage était de réciter des *Dialogues* le jour de la distribution des prix. On a passé de cette mode à celle des pièces de comédie qui attiraient la foule et que l'on croyait propres à mieux remplir le programme de la *Distribution solennelle*. L'organisation des Dialogues, lesquels variaient naturellement chaque année, était une œuvre importante pour le principal. Nous avons sous les yeux tous ceux qu'il rédigea; les uns sont restés à l'état de manuscrits et forment un volumineux recueil, quelques autres ont été imprimés par les soins pieux de son neveu Philippe Alary.

Ce sont des conversations piquantes d'intérêt, instructives, originales et qui devaient atteindre leur but, c'est-à-dire graver profondément dans la mémoire des élèves des détails précieux sur chaque sujet d'enseignement. Avant d'analyser les productions littéraires du maître, disons un mot de son goût pour la versification.

L'abbé Alary avait un faible très prononcé pour la poésie; nous sommes certain qu'il composa beaucoup de petits vers, même de mauvais vers, adressés au Roi, aux princes, aux duchesses; des compliments, des lettres rimées, des bouquets pour la fête de papa et de maman. Ces derniers surtout sont d'une naïveté puérile qui ferait sourire aujourd'hui, si la moralité du but n'était pas au fond de cet usage, dont on s'est de plus en plus écarté dans notre siècle (1).

(1) Certaines de ces productions nous faisaient songer au mot épigrammatique de notre spirituel Rivarol à qui l'on lisait de mauvais vers : « C'est de la prose à laquelle les vers se sont mis. »

Certes il nous plaît d'insister, en les regrettant, sur l'abandon complet de ces démonstrations de tendresse; sous une forme quelquefois indécise mais toujours touchante, elles s'inspiraient de cet amour de la famille qu'elles entretenaient et dont l'affaiblissement graduel semble marcher de front avec leur suppression. On y croyait, on en ressentait les douceurs et la délicatesse; aussi y avait-il un reste de solennité qui a disparu : le tutoiement démocratique a remplacé le *vous* respectueux. Peu à peu le niveau s'est établi, l'irrévérence a gagné, la supériorité même a fini par se déplacer, fruits amers récoltés par les générations imprévoyantes qui ont autorisé dans le foyer domestique l'excès du sans façon, du sans gêne et de la familiarité.

Mais, puisque de l'abbé Alary nous n'avons qu'un petit nombre de *sermons* écrits, un *Discours sur l'utilité des préceptes sur l'éloquence* et des *Dialogues*, analysons ces derniers, car c'est là le côté saillant du littérateur.

Il paraîtrait que ces Dialogues, composés d'abord pour le pensionnat de Lachaux, ont servi plus tard au collège de Roanne, lorsque l'abbé Alary y fut nommé principal; le plus ancien, à la date de 1807, traite de la *Rhétorique;* il est tiré de l'abbé Girard... Un élève, le jeune *Dizet,* y explique l'ordre des préceptes de ce grand art de bien dire :

Inventer les choses qu'on doit dire;

Les mettre en ordre;

Les bien exprimer;

Et les bien déclamer.

Le second dialogue traite de la *Poésie.*

En 1808 (toujours au pensionnat Lachaux), dialogue sur la *Géographie, l'Histoire et les Religions des divers peuples de la terre.*

La composition sur *les Arts et les Sciences* renferme des définitions très élevées, très subtiles, et il nous semble difficile que de jeunes écoliers puissent les bien comprendre. Celle sur

l'églogue a pour but de faire aimer la vie des champs et les vertus naïves des campagnards.

Dans un autre sujet, l'abbé Alary dit : — 1812 — « la *vraie gloire* n'est autre chose que l'honneur qui se forme de l'admiration constante que tous les hommes, même les plus vicieux, témoignent pour les vertus éminentes et pour les talents extraordinaires lorsqu'ils sont utiles à la société. C'est l'hommage pur, sincère et plein d'affection qu'ils sont forcés de leur rendre comme malgré eux. »

C'est dans ce *dialogue* que les allusions sont transparentes et font songer au conquérant qui, venant de parcourir l'Europe en vainqueur, courait à des succès incertains dans la malheureuse expédition de Russie. L'abbé faisait des emprunts à Rollin, mais toutefois en avouant ses plagiats; il prenait ses héros dans l'antiquité. D'ailleurs, écoutons les enfants :

« Mailly. — J'avoue qu'Alexandre et César étaient dévorés d'une ambition injuste et féroce de conquérir les peuples sur lesquels ils n'avaient aucun droit que celui de la force.

« Genton. — Je nie que Nisus ait brûlé d'un légitime amour pour sauver sa patrie. »

Mais au milieu de ces coups multipliés, l'abbé Alary s'était vu forcé de prêter à la *personnification de la vraie gloire* ces paroles qu'*elle* adresse aux Français : — « Votre empereur, mon plus cher favori, vient de créer en votre faveur une université nouvelle, d'ouvrir des académies, des collèges dans tout son empire. Les élèves des Rollin, des Jouvence, des Lebeau en occupent les places; des hommes recommandables par leurs vertus et leurs talents, ont ordre d'inspecter plusieurs fois l'année vos travaux, de les exciter et de les récompenser !..... et vous, enfants de Roanne, resteriez-vous muets, froids et glacés, ne répondriez-vous pas aux soins généreux du plus grand des souverains! »

La deuxième Restauration venait de succéder à l'Empire. Le 31 août 1815, les élèves eurent à discourir sur « *l'amour de la patrie* et les devoirs qu'il impose à chaque citoyen dans les

circonstances actuelles. » Une pompe inaccoutumée fut déployée dans cette solennité. Après la chanson : *Vive le Roi, vive la France!* un élève s'écria : « La gloire des Nemours, des Bayard, des Duguesclin devient ma passion! l'amour de la patrie est à jamais gravé dans mon cœur. Après Dieu, le Roi et la France, voilà mes seules divinités. Tout mon être leur est consacré ! O Louis, ô mon roi, ô France, ô ma patrie, je jure de vous sauver comme mes aïeux! vivre et mourir pour vous, tel est mon serment; je n'en ferai jamais d'autre. »

Mais si nous sommes surpris que par ordre ou par convenance il ne se trouve pas là un mot des héros contemporains, nous ne saurions trop louer ces nobles sentiments de patriotisme qui, d'un bout à l'autre de ce remarquable dialogue éclatent, brillent, saisissent, impressionnent, émeuvent; c'est que l'écrit, remanié en 1815, date assurément de 1808 ou 1809, époque des grandes guerres de l'Empire. Le nom du Roi n'étant pas dans le texte primitif, ne revient jamais dans le cours du dialogue. Il est facile d'en déduire que si c'est là une œuvre sérieuse et profonde, il a fallu ajouter un superflu de fioritures et de broderies fleurdelisées.

Citons-en quelques traits :

— Chacun doit faire la réponse du bon citoyen romain :

« Avant que d'être à vous, je suis à mon pays. »

..... Dieu, la patrie et les parents, voilà la gradation des devoirs... C'est à cette vérité que rendait hommage cette mère de Sparte, lorsqu'elle répondait à ceux qui lui annonçaient que son fils était mort en défendant sa patrie : *Je ne l'avais mis au monde que pour cela.* » parole profonde qui annonce la vérltable obligation de servir son pays avant ses parents. »

— Il y aurait peu de mères qui parlassent ainsi de nos jours.

— Tant pis! c'est qu'il n'y a plus de patriotisme, et s'il ne renaît dans nos cœurs, la patrie est perdue; sous peu elle périra pour toujours et nous ne serons plus Français.

— Oh Dieu! détournez ce dernier malheur.

— C'est à nous, c'est à nos pères à le prévenir.

— Et comment?

— En cessant de nous isoler comme si nous vivions épars dans les bois; la patrie est en proie à des discussions civiles, sacrifions-lui nos opinions, nos préjugés, nos haines, nos intérêts particuliers. La patrie a besoin d'argent! vidons nos bourses dans les coffres. La patrie cherche des défenseurs! enrôlons-nous sous ses drapeaux. La patrie demande des hommes propres aux places! que tous acceptent celles qu'on leur destine et les remplissent avec autant de sagesse que de zèle et d'intégrité. La patrie enfin a été abandonnée, trahie; rallions-nous autour de son *digne chef;* confondons nos lumières, nos volontés, nos efforts, nos sacrifices avec les siens... »

Après ce débit des écoliers, le principal adressa lui-même quelques paroles chaleureuses aux élèves qui, tous, « autorisés à porter la fleur de lys (1), en 1814, avaient été l'objet de la plus noble et la plus honorable des récompenses qui ait jamais été offerte à la jeunesse d'aucune école par le meilleur des rois, le plus grand des monarques, le plus instruit des souverains, en un mot par Louis-le-Désiré. »

L'abbé Alary accentuait ses préférences politiques; il avait, au premier retour du roi, composé et fait chanter dans l'église ces strophes dans le goût suranné de l'époque :

O filii et filiæ
Carissimus rex Galliæ
Nobis redditur hodie
Alleluia.

Lætamini vos, o cives,
Dies nitent meliores
Borbonii adsunt omnes
Alleluia.

. . . . . .

(1) En 1814, le gouvernement créa un très grand nombre de *chevaliers du Lys*. Il suffisait de se faire inscrire, de prêter serment de fidélité au Roi, de payer une somme de dix francs pour le diplôme et pour la petite fleur de lys en argent ornée d'un ruban blanc que l'on remettait au titulaire.

Enfin, pour 1816, reparaît le dialogue sur *l'amitié :* « Cette vertu morale dont le nom n'est pas dans le catéchisme, dit un élève... »

Un autre jeune garçon rappelle le mot de Socrate qui, possédant une maison trop petite pour lui, avait coutume de dire : « Plût à Dieu que je puisse la remplir de vrais amis! » Et puisque nous trouvons dans la conversation des jeunes écoliers d'excellents conseils, nous ne résistons pas au désir d'en citer quelques uns :

« L'utilité ne doit point être le principe de l'amitié; elle n'en peut être que le fruit. Pour mériter le nom d'ami, il faut aimer avec désintéressement et sans intérêt. »

« L'amitié n'est autre chose qu'une parfaite union des cœurs formées par le mérite et la vertu, confirmée par la ressemblance des mœurs; toute autre liaison n'est qu'une société mercenaire et indigne d'un nom si saint. Il ne faut donc pas confondre l'amitié avec cette espèce de commerce ordinaire que le jeu, les alliances, les emplois, les affaires, les bienséances établissent entre les hommes... »

« Un ami, c'est un vrai don du ciel et le vrai bien du sage.. »

Tels étaient les préceptes de morale que donnait l'abbé Alary à ses chers élèves, lesquels en retenaient évidemment tojuours quelques uns.

On le voit, la vie de cet infatigable prêtre (1) avait été bien remplie : « De 1780 à 1792, époque de la dispersion des religieux, il occupa pendant cinq ans la chaire d'humanité et pendant deux ans celle de rhétorique au collège de Roanne, puis il professa la philosophie et la théologie durant douze ans au séminaire de Lyon, où la direction des novices lui est confiée pendant deux ans. En tous lieux, en tous temps, en toutes positions il conserva et montra avec les mœurs et les

(1) Dit un certificat délivré par ses anciens confrères le 24 juin 1818, signé Berthoud, curé ; Martel, Héraud, aumôniers,

vertus d'un bon ecclésiastique les talents et le zèle d'un excellent professeur. »

Aussi, accablé de fatigues et déjà chargé d'années, l'abbé Alary, dès 1816, demanda-t-il sa retraite. Il sollicita une indemnité à laquelle la loi de 1808 semblait devoir lui donner des droits incontestables. Il s'était retiré à Bagnols, d'où lui-même et ses amis firent des démarches auprès du ministre de l'instruction publique. Nous avons sous les yeux un pli que le secrétaire d'État, président du Conseil royal de l'instruction publique adressait le 1er juin 1821 à M. le comte de Rivarol en faveur de notre honorable compatriote; il y est dit : « Dans l'état actuel de la législation, l'Université n'a malheureusement aucun moyen d'accorder des pensions de retraite aux fonctionnaires des collèges communaux. J'ai le regret de voir que M. Alary n'a été attaché au corps enseignant qu'en qualité de principal du collège *communal* de Roanne. »

La profonde humilité de l'ancien congréganiste lui portait malheur; on l'aurait récompensé s'il eut été attaché à un lycée ou à un collège royal.

En vain M. Félix, recteur de l'Académie à Nîmes fit-il des démarches en son nom, justice ne lui fut rendue qu'en 1830, sous M. le duc de Broglie. On lui accorda alors 400 francs, lesquels lui ont été servis jusqu'à sa mort.

Depuis 1816, l'abbé Alary exerça le saint ministère dans diverses parties du diocèse; il remplaça M. Servier à Saint-Gervais, et fit pendant un an les fonctions de curé gratuitement. Il remplit aussi les fonctions d'aumônier de l'hospice au décès de M. Héraud; à la Charité, après la mort de l'abbé Pecherie et enfin, lorsque le vénérable prieur dom Fournier rendit son âme à Dieu, l'abbé Alary le remplaça aux Pénitents comme aumônier et exerça gratuitement encore pendant dix ans.

Ce fut l'abbé Alary qui prononça l'oraison funèbre du dernier des enfants du mont Carmel que nous ayons connu à Bagnols.

Les infirmités arrivèrent bientôt; la paralysie, la cécité auraient assombri à l'âge de quatre-vingt-huit ans ce digne vieillard, si, à la fin de sa vie terrestre, sa résignation n'eût pas été à la hauteur de la modestie dont il a donné des preuves depuis sa jeunesse jusqu'à son dernier jour (1).

L'abbé Alary voulut être un des bienfaiteurs de nos établissements charitables; il dota l'hospice de Bagnols de 2,000 francs.

(1) Son portrait, peint par Molinari, est placé dans la sacristie de la chapelle des Pénitents.

ALMÉRAS (MICHEL D')

ÉVÊQUE DE PHILADELPHIE, COADJUTEUR DE VAISON

Né à Bagnols vers 1580

Mort à Bagnols le 16 avril 1633

ARMES DE L'ÉVÊQUE : De sable, au lion rampant d'or, au chef cousu de sinople chargé de trois étoiles d'or.

Depuis longues années les d'Alméras n'existent plus à Bagnols. Un membre de cette famille y était viguier pendant le XVII^e^ siècle (1); un autre devint évêque. Avant de raconter la vie du prélat, faisons connaître ce qui se passait à Bagnols lorsque l'abbé d'Alméras quitta le diocèse d'Uzès pour aller dans celui de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Un historien du temps nous le dit (2).

En 1623, les consuls et habitants catholiques de Bagnols furent assignés en la chambre de l'édit séant à Béziers, à la

(1) Le registre des délibérations l'appelle seulement *Alméras ;* il était notaire royal à Bagnols.

1603. — Guil. d'Alméras, viguier, fut père d'Antoine-Hercule, conseiller du roi, viguier de Bagnols, qui épousa Françoise d'Alméras dont il eut Antoine d'Alméras, seigneur de Mirevaux. Le fils de ce dernier, Jean-Guillaume, seigneur de Mirevaux, de Goutte, etc., conseiller du roi en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, épousa le 31 août 1718 noble Catherine Chicoineau, fille d'un conseiller à la cour (La Roque, t. II, p. 407).

(2) *Hist. du Languedoc*, de dom Vic et dom Vaissette.

requête des habitants de la religion prétendue réformée de la dite ville, à ce que :

1° Le consulat et conseil politique de cette ville fût miparti en nombre égal tant d'une que d'autre religion, comme il était avant les derniers mouvements;

2° Que le temple où ils faisaient l'exercice de leur religion leur fût rendu;

3° Que la croix érigée sur la place publique au devant du dit temple fût abattue;

4° Que leurs morts fussent enterrés en une portion du cimetière des catholiques;

5° Que les armes qui leur avaient été ôtées leur fussent rendues.

Le procureur général du Parlement de Toulouse, averti de cette instance, s'était pourvu en cassation de l'assignation, avec inhibition aux parties de se retirer ailleurs qu'au Parlement de Toulouse. Les catholiques soutenaient que le temple leur appartenait comme étant le collège ancien et lieu des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse; que l'élection au consulat devait être libre sans distinction de religion; que le nombre de ceux de la religion prétendue réformée était tellement diminué qu'à peine faisait-il la sixième ou la septième partie du corps des habitants, etc., etc.; les catholiques se pourvurent au conseil en règlement de juges.

Cette pièce met en relief l'état des esprits, à Bagnols, lorsque l'abbé Michel, venant à peine de passer dans un diocèse voisin, était déjà doyen de l'église collégiale de Saint-Sauveur de Grignan (1).

(1) Ce fût Louis Gaucher Adhémar, baron de Grignan qui, étant en 1512 ambassadeur de Henri IV à la cour de Rome, obtint du Pape l'autorisation d'établir un chapitre dans la ville de Grignan, chef-lieu de sa baronnie. Ce chapitre ne relevait que du Saint-Siège. En 1539 le Pape en augmenta le personnel et le porta à seize membres : le doyen était crossé et mitré, les comtes de Grignan étaient premiers chanoines et nommaient à tous les bénéfices vacants.

M. B. Devès, dans sa *Biographie historique des magistrats, ecclésiastiques et officiers de Grignan* cite Michel d'Alméras comme ayant succédé au doyen Jean Gachon vers 1615. Ce ne fut, dit-il, qu'en 1624 qu'il fut nommé coadjuteur de Vaison et sacré évêque de Philadelphie. En 1629 seulement Michel prit l'administration de Vaison où il gouverna jusqu'en 1633.

Le nouveau doyen de Grignan, Charles d'Inguinbert, qui lui succéda, ne fut pourvu du bénéfice qu'en 1630.

Quelle fut l'origine de la fortune de notre compatriote? l'histoire ne nous le dit pas; il nous semble pourtant facile de la trouver. La famille d'Alméras tenait dans notre contrée un rang distingué; les fréquents rapports entre la noblesse de Bagnols et celle du voisinage durent lier le fils du viguier avec les d'Ancésune de Vénéjean, alors que ceux-ci étaient parents aux Adhémar de Grignan (1). Voilà, croyons-nous, comment le comte d'Adhémar s'unit d'*une étroite amitié* (2) avec l'abbé Michel. Il dut l'engager à venir le visiter dans son manoir féodal; il entretint l'abbé de sa collégiale de Saint-Sauveur, dont il était, lui comte, le premier chanoine, et captivé par les talents du prêtre bagnolais, il lui fit obtenir le poste éminent de doyen du chapitre. C'était là un grand pas dans la voie des honneurs : — doyen crossé et mitré — et d'Alméras venait de le franchir avec l'espoir secret d'un avenir plus brillant encore.

Le comte de Grignan ne tarda pas à mettre le doyen en rapports intimes avec Guillaume de Cheisolme, évêque de Vaison, prélat qui avait fourni une longue et brillante carrière dans son siège épiscopal (3). La santé de Cheisolme s'était affaiblie par ses nombreux travaux; celui-ci résolut d'attacher le doyen de Saint-Sauveur à son évêché.

Arrivé à sa soixante-dixième année, l'illustre écossais écrivit, en 1623, au Pape afin de lui demander un coadjuteur, avec un brevet de retenue de 200 écus de pension chaque année

(1) Depuis le 4 juin 1595, L. François de Castellane-Adhémar, comte de Grignan, capitaine et sénéchal du Valentinois, avait épousé Jeanne d'Ancesune, dame de Vénéjean. (Pithon-Curt).

(2) Le Père Anselme.

(3) Le Père Anselme, historien de l'église de Vaison, cite Guillaume de Cheisolme dont la mère était sœur de Jacques IV, roi d'Écosse, comme un grand évêque. Il était le 72e évêque de Vaison.

à prendre sur les revenus de l'évêché pour Guillaume Cheisolme son petit neveu, clerc de l'église de Vaison et *non autrement*, et désigna Michel d'Alméras.

L'évêque allégua pour raison qu'il ne pouvait plus remplir, comme il convient — *ut decet* — les devoirs de l'épiscopat, bien qu'à son âge de soixante-dix ans il jouit encore d'une bonne santé.

Ravi de cette proposition qu'il avait sans doute provoquée lui-même, Michel d'Alméras employa le comte de Grignan, afin d'obtenir de Louis XIII des lettres de recommandation en sa faveur auprès du Pape.

L'abbé partit donc pour Rome, il y subit ses examens, et par les pressantes sollicitations de l'ambassadeur et du protecteur de la France, il obtint la coadjutorerie et fut sacré évêque de Philadelphie (1).

Après son sacre, d'Alméras revint en France, demeurant tantôt à Bagnols, tantôt à Grignan, et quelquefois à Vaison, où il ne fit pourtant jamais aucune fonction épiscopale.

Cheisolme, qui ne manquait pas à Rome d'amis dévoués, fut bientôt averti de la manière dont Michel d'Alméras avait obtenu sa coadjutorerie; et voyant que son protégé avait abusé de sa bonne foi, il voulut revenir de la cession qu'il lui avait faite de son évêché. Guillaume fut confirmé dans son dessein par l'arrivée de Michel. En effet, sans perdre un moment, il adressa à la sacrée congrégation des cardinaux une supplique dans laquelle il faisait voir : Que Michel d'Alméras avait obtenu la coadjutorerie de l'évêché de Vaison et le titre d'évêque de Philadelphie *obrepticement* et *subrepticement* non sans des grands indices de mauvaise foi, ce qu'il prouvait : « 1° parce qu'il n'avait fait aucune pension de 200 écus qu'il avait promis à son petit neveu, clerc de l'église de Vaison, chose formellement contraire à l'intention de l'évêque Cheisolme, qu'il n'y a consenti qu'à cette condition

(1) Vers 1623.

et *non autrement*, d'autant mieux que c'est pour le petit-fils d'un noble écossais chassé de son pays en haine de la religion catholique, et qui n'a pas d'ailleurs d'autres moyens pour pouvoir subsister, le pape n'ayant pas accoutumé de faire des grâces au préjudice d'un tiers.

« 2° Il est évident que Michel d'Alméras a ménagé cette affaire par fraude, puisque étant à Rome, sans que Guillaume y eût établi des procureurs, se fiant trop à lui, il a obtenu le titre d'évêque de Philadelphie, sous lequel il est parvenu à la coadjutorerie de Vaison. Non seulement en ne disant rien de la pension de 200 écus, mais encore en assurant qu'il avait 800 écus de rentes, ce qui était suffisant pour soutenir la dignité épiscopale, et cependant il est certain que lui ni sa famille n'en ont pas trois cents.

« D'où il résulte que dans cette affaire on a procédé visiblement contre les droits du suppliant, et qu'il y a lésion énorme, ce qui suffit pour prouver que la concession de la coadjutorerie est nulle, comme procédant sous des fausses et supposées conditions et contre la teneur expresse du consentement de l'évêque suppliant. »

L'évêque Cheisolme ajoutait : « que le dit Michel avait plusieurs parents, alliés et autres, unis à lui par le lien de l'amitié et de la familiarité qui suivaient le parti de Calvin dans le Languedoc et dans le Dauphiné, et que lui ayant accordé la coadjutorerie avec succession future à l'évêché de Vaison, on lui avait accordé en même temps deux châteaux-forts et bien munis dans le diocèse et dans le comtat, mais sur les confins du Dauphiné, savoir : le château et la cité de Vaison et le château du Crestet que les Calvinistes avaient attaqué fort souvent sans le prendre. Il y avait grand sujet de craindre que les liaisons qu'il avait avec eux ne l'obligeassent à les leur livrer. »

Enfin il représentait que Michel n'avait point fait encore de fonctions épiscopales dans le diocèse de Vaison, mais que l'évêque suppliant, *jouissant d'une bonne santé,* remplis-

sait tous les devoirs de l'épiscopat au gré de tous les diocésains. » — A ces causes il demandait humblement qu'il plut à sa Sainteté de lui accorder la révocation de la coadjutorerie et remettre le suppliant dans le même état où il était avant qu'il eût donné son consentement. »

Cette supplique — dont il est facile de remarquer, en ce qui concerne la santé du prélat, la contradiction flagrante avec la première demande d'un coadjuteur, — cette supplique, disons-nous, fut envoyée à Rome et présentée aux cardinaux, lesquels, après avoir mûrement examiné cette affaire, déclarèrent : « que Michel avait mal informé, et qu'il avait procédé frauduleusement, cachant ce qu'il devait exposer : — que s'il l'eût fait comme il le devait, il n'eût pas obtenu la coadjutorerie. Ainsi il fut condamné à laisser le gouvernement de cette église avec tous les revenus à Guillaume de Cheisolme dont la mémoire est en bénédiction dans son église. »

C'est ainsi que s'exprime l'historien des évêques de Vaison (1).

Malgré cette longue et légitime querelle, Michel d'Alméras n'en conserva pas moins une certaine considération. En l'année 1625 il assista à l'assemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris le 1er septembre au couvent des Augustins. L'on voit son nom à la fin des conclusions qui furent prises et des ordonnances qui furent faites (2). Parmi les

(1) *Hist. de l'église cathédrale de Vaison,* par Louis-Anselme Boyer, p. 212 et suiv. — Avignon, 1731.

(2) En 1625, l'assemblée générale du clergé de France eut lieu sous le pontificat d'Urbain IV, Louis XIII régnant. Elle fut tenue à Paris dans le couvent des Augustins. Les députés arrivèrent plus nombreux que de coutume. Des questions importantes furent agitées ; voici les principales :

Différend des Pères de l'Oratoire avec les Carmes déchaussés au sujet de la direction des Carmélites ;

Les comptes du seigneur d'Aguesseau, receveur général du clergé ;

Secours accordés au Roi pour le siège de La Rochelle ;

Plaintes contre les Jésuites de Quimper et de Dol ;

Censure des livres contre le Roi ;

Ministres protestants convertis ;

évêques de la province de Vienne, députés, on cite Michel d'Alméras, évêque de Philadelphie, coadjuteur de Vaison.

Il faut remarquer que d'Alméras fut le premier et peut-être le seul du comtat venaissin qui ait eu l'honneur d'assister à ces sortes d'assemblées.

L'an 1628 et le 15 décembre, il était présent au sacre de Louis-François de la Baume de Suze, cérémonie qui fut célébrée dans l'église du Bourg-Saint-Andéol, en Vivarais, par Monseigneur Antoine de Cros, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, « assisté des évêques d'Uzès et de Philadelphie, coadjuteur de Vaison. »

Mais rapportons ici un fait *extraordinaire* dont Michel d'Alméras écrivait de sa propre main le récit au Pape ; il se passa l'année 1631. « Le premier dimanche de novembre le peuple sortant en foule de l'église cathédrale pour assister à la procession du saint Rosaire, le battant de la grosse cloche se détacha de sa bélière et tomba au milieu de cette populace assemblée devant l'église sans faire aucun mal à personne, ce qui fut regardé comme un miracle de la Sainte-Vierge en faveur des confrères du saint Rosaire qui s'empressaient à l'honorer. »

La famille d'Alméras devait à cette époque jouer un certain rôle dans le pays, puisque nous lisons dans un manuscrit de 1632 le détail suivant : « ... Le 19 octobre M. Jean d'Alméras arriva à Bagnols avec ses titres de viguier. » Ce fut lui qui reçut la duchesse de Montmorency, le 20 novembre, et qui peu après présida à la démolition des remparts.

Toutefois, après la décision du collége des cardinaux, Michel d'Alméras avait dû, de préférence, se retirer dans son pays natal. La mort vint l'y surprendre. Le chroniqueur du siège de Bagnols raconte que : « Messire l'évêque de Vaison décéda le 16 avril 1633 sur les sept heures du soir, dans la

Taxes, frais communs, procès-verbaux.....

Voir Collection des procès-verbaux des assemblées du Clergé de France depuis 1560 à 1768, t. II, p. 325 et suiv.

maison de son père, et que le lendemain au matin il fut ouvert par M. Braïn, chirurgien, et embaumé. On l'enterra le mardi suivant, 19, à huit heures du soir, sans aucune pompe ni cérémonie, à l'église des Récolets (1).

« Ses laquais et hommes de chambre et domestiques portaient le corps; tous les ordres y étaient et fort belle compagnie des habitants après. »

La dalle funéraire de Michel d'Alméras a été violée par les vandales de 1793. C'était de notre devoir de sauver de l'oubli une personnalité ambitieuse, active, intelligente, tracassière de cette époque reculée et d'en tirer la réflexion qui nous contriste, réflexion banale à force d'être vraie : Les hommes sont toujours les mêmes.

(1) *Extra urbem.* — (*Gallia christiana*). Aujourd'hui chapelle des dames de Besançon, à la Poligière.

AUZIÈRE (FRANÇOIS-HONORÉ)

MAJOR AU 3me CHASSEURS D'AFRIQUE

Né à Bagnols le 15 mai 1790

Mort à Saintes le 7 février 1866

L'HÉRÉDITÉ des professions est-elle un bien? Ne l'a-t-on pas condamnée comme immobilisant en quelque sorte l'avenir? L'histoire ne nous en montre-t-elle pas les funestes effets dans les nations divisées en véritables castes, où chaque homme était, pour ainsi dire, cloué à la profession exercée par ses pères?

Ne faut-il pas, au contraire, approuver cette hérédité? Ne produit-elle pas d'excellents résultats quand elle dérive, non pas d'un classement obligatoire, mais d'un vouloir individuel et d'une *sélection* libre? Le chef de famille choisissant, parmi ses enfants, celui qu'il juge le plus apte à lui succéder dans son industrie, dans son art, dans son commerce, et le fils sous l'influence d'une vocation prononcée, se destinant au genre de travail auquel il a été préparé dès son enfance par l'exemple paternel, ne se place-t-il pas, par cela seul, dans la vraie condition du progrès? La tradition n'aplanit-elle pas, du moins, ces difficultés premières où s'use trop souvent l'énergie de la jeunesse? N'accélérera-t-elle pas les améliorations par la précocité de l'expérience?

Ces questions furent sans doute agitées dans la famille de l'homme dont nous allons retracer la carrière.

De 1778 à 1795, nous trouvons dans nos archives, mentionnés comme quatrième consul ou comme membre de la municipalité, le grand-père et le père de François-Honoré Auzière. Le dernier, jardinier des Récolets, avait plusieurs enfants et ne pouvait les destiner tous à l'exercice de sa profession. François-Honoré avait été placé à l'école de M. Rivarol, père du célèbre écrivain dont Voltaire disait : « C'est le Français par excellence. »

A u sortir de l'école, François Auzière (Francésé), cherchant encore sa voie, fut admis comme petit clerc dans l'étude de Me Teste, notaire, transmise vers cette époque à Me Cotton. Il ne songeait alors évidemment ni à l'acquisition ultérieure d'une charge ni à se créer une position de légiste. Dans ce modeste emploi de copiste, il ne pouvait voir pour lui qu'un refuge contre l'oisiveté, si pernicieuse aux jeunes gens de quinze à dix-huit ans. A cet âge surtout il n'est pas d'occupation si insignifiante qu'on le suppose, qui ne soit préférable au *far-niente*.

Il n'en eut pas d'autre jusqu'au 27 mars 1807.

Ce jour même il était enrôlé au 5me régiment de cuirassiers, sous les auspices du major de ce régiment.

Cinq mois après, le colonel le nommait fourrier et avant la fin de l'année, il fit partie du détachement destiné à la formation d'un régiment provisoire de cuirassiers qui s'organisa à Libourne et fut bientôt dirigé sur l'Espagne où il entra le 31 décembre 1807.

Nous parlerons plus bas (1) de cette expédition d'Espagne, si préjudiciable à la France et à la fortune de l'empereur.

En 1808, le 5me cuirassiers contribua à réprimer à Madrid l'insurrection du 2 mai. Peu après ce régiment fit partie de l'armée d'Andalousie sous les ordres du général Dupont. Il se

(1) V. Biogr. de *Charrier-Moissard*.

trouva à plusieurs combats, et notamment à la funeste bataille de *Baylen,* où, malgré de brillants faits d'armes, malgré l'insistance courageuse des généraux Vedel et Privé et la conservation même du champ de bataille, le général en chef se crut dans l'obligation de signer une capitulation dont les conséquences furent désastreuses pour la France.

En effet, cette fatale journée du 22 juillet 1808 était alors le seul revers qui eût flétri les armes françaises depuis 1792. Des batailles avaient été perdues, mais sans déshonneur, et jamais un corps de troupes aussi nombreux — 20,000 hommes — ne s'était rendu en rase campagne. Aussi la capitulation eut-elle pour effet de relever le courage des insurgés espagnols, de déterminer l'insurrection du Portugal, de détruire le privilège attaché à la gloire militaire des Français et de porter atteinte à la force morale de Napoléon... L'empereur devint furieux en apprenant cette nouvelle ; on avait fouillé les havre-sacs de ses soldats pour chercher des vases sacrés, pillés à Cordoue, alors qu'ils étaient renfermés dans les fourgons; il ordonna que le général Dupont fut jugé par un conseil de guerre (1).

Bientôt les Espagnols violèrent la capitulation ; d'après cet acte, les troupes devaient être transportées en France. Malgré cette stipulation précise, l'armée entière resta prisonnière de guerre et fut disséminée sur le littoral, de la Méditerranée à l'Océan, sous le prétexte dissimulé d'embarquement.

Auzière partagea le sort des malheureux prisonniers qui eurent à souffrir tant de privations et d'insultes pendant leur marche vers la mer, au milieu d'un peuple fanatique, en état d'insurrection générale. Les menaces, les mauvais traitements de la part d'une population furieuse les mit bien des fois en

(1) Le général Dupont avait été, jusqu'à l'affaire de Baylen, un vaillant chef irréprochable. L'histoire cite ses exploits nombreux dans nos guerres d'Italie, de Prusse, d'Allemagne. Six ans après sa capitulation le procès n'était pas encore terminé, puisque lorsque Louis XVIII rentra en France, il le nomma ministre de la guerre, le 13 mai 1814.

danger; et si les troupes d'escorte n'avaient pas mieux compris leurs devoirs, ils eussent été assassinés mille fois pour une.

En 1809 la grande armée ayant refoulé les Espagnols jusque sous les murs de Cadix, Auzière et ses compagnons furent dirigés de tous côtés sur cette ville, dans la rade de laquelle les *Pontons* les attendaient.

Dirons-nous ce que furent ces sortes de prisons flottantes dont les Anglais se servirent les premiers?

Les pontons étaient de vieux vaisseaux de ligne désarmés, établis dans les rades. On avait posé des grilles à tous les sabords : huit à neuf cents hommes y étaient entassés et ne pouvaient monter sur le pont que deux ou trois fois par jour. La nourriture consistait en cent grammes de pain noir à moitié cuit, un peu de morue avariée ou de mauvaise viande, et environ cent vingt-cinq grammes de légumes secs ou pommes de terre. Chaque homme n'avait pour se mouvoir et se coucher qu'un espace de deux mètres de long sur soixante-quinze centimètres de large. La surveillance y était des plus sévères, et les moindres fautes servaient de prétexte à des vexations, à des outrages et à des tortures de tous genres.

François Auzière était intarissable quand il nous racontait toutes les péripéties aussi étranges que dramatiques de sa captivité. Toutes les mesures prises à l'égard des prisonniers respiraient l'esprit de vengeance et les tenaient sous la continuelle appréhension de nouvelles *vêpres siciliennes* qu'on leur présentait comme concertées contre eux à Cadix (1).

« Ce danger écarté on trouva, dit Auzière lui-même dans une correspondance qui nous est parvenue, un moyen moins expéditif mais peut-être plus barbare : celui de nous faire périr en détail, en nous privant constamment ou alternative-

(1) Un massacre général des Français, comme celui de Palerme, le jour de Pâques 30 mars 1382. Les troupes de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, avaient conquis le royaume de Naples et la Sicile. Les officiers qu'il avait laissés dans l'île mécontentèrent le peuple. Jean de Procida se mit à la tête d'un complot qui eut un horrible succès.

ment ou d'eau douce ou de vivres, ou de combustibles pour la cuisson des aliments. Aussi, dans le courant de 1810, fûmes-nous réduits des deux tiers de notre nombre... C'était navrant de voir journellement, hissé au haut d'un mât, soit un tonneau, soit une marmite, signalant vainement notre détresse en eau ou en vivres quelconques. Tous les jours la mort faisait d'affreux ravages parmi nous. Notre sépulture était la mer, et c'était vraiment hideux de voir la rade parsemée de cadavres français. Mais les Espagnols heureux de ce spectacle y ajoutaient encore en venant nous insulter jusque sur nos pontons.

« A côté de ces misères et de cette inhumanité, l'espoir d'une prochaine liberté venait quelquefois sourire à nos yeux et relever notre moral. La côte était en partie occupée par l'armée du maréchal Soult, et nous étions souvent témoins de combats qui paraissaient devoir briser bientôt nos fers.

« Par une tactique des Anglais réunis aux Espagnols et dirigeant toutes les opérations, ils imaginèrent dans cette circonstance de former une ligne de nos pontons avec intervalles entre eux. Derrière cette ligne, et abrité par nous, on avait embossé des bombardes et des batteries qui lançaient leurs bombes ou leurs boulets sur les ouvrages que construisaient nos troupes. Nous abritions ainsi l'ennemi et faisions obstacle aux nôtres qui craignaient, en ripostant, d'atteindre leurs malheureux compatriotes, ce qui, en effet, se présenta quelquefois. »

Dans cette cruelle et singulière position, Auzière et ses compagnons d'infortune furent aussi témoins de l'enlèvement par les Français du *Trocadéro* (1), fort d'une haute importance dans une presqu'île dominant la baie de Cadix. Ils virent aussi, le jour de Pâques, 1810, à marée basse, enlever le port de *Matagorda* plus rapproché de la ville. Ce fort,

(1) Le Trocadéro fut repris le 7 avril 1823 par le duc d'Angoulême, lorsque la France voulut aller relever le trône de Ferdinand VII.

armé plus tard par nos troupes, lançait des bombes qui, pas sant sur leur tête, arrivaient non loin des remparts de la ville. Les prisonniers inactifs et anxieux éprouvaient un sentiment de tristesse et d'orgueil en voyant transporter sous leurs yeux, dans des embarcations et couverts de pavillons anglais, les morts et les blessés atteints dans la défense de ce fort.

« C'était un spectacle imposant, nous disait le major Auzière, d'observer, la nuit surtout, ces projectiles des deux armées, décrivant dans les airs leurs paraboles lumineuses, se croisant entre eux et éclatant pour faire de nombreuses victimes. »

Enfin le blocus et le siège de Cadix restreignirent toutes les ressources de la ville; les Anglais s'emparèrent de nos prisonniers et les transportèrent en Angleterre, leur ravissant ainsi l'espoir qu'ils avaient conçu d'une prochaine liberté.

En débarquant dans ce pays, les uns furent enfermés dans d'autres pontons, les autres dans des prisons de terre. Là ils n'eurent pas, il est vrai, à subir de mauvais traitements de la part des Anglais, et une nourriture régulière leur était assurée, mais son insuffisance, la mauvaise qualité des aliments, l'insalubrité des lieux, tout concourait à faire aux Français une existence déplorable. La mortalité était grande, mais elle n'avait pas lieu sous leurs yeux; des hôpitaux, ou plutôt des infirmeries mal organisées, leur en cachaient les horreurs. On assurait, parmi ces malheureux, que les tempéraments les plus forts ne pouvaient résister à de telles conditions au-delà de cinq ou six ans.

Enfin tant de misères durent cesser en 1814; et la chute de l'Empire, événement désastreux quoique favorable pour ces braves soldats, leur rouvrit les portes de la France. Auzière y rentra; ils n'étaient que cinq d'un détachement de près de 300 hommes; les autres avaient succombé, bien plus par les privations d'une horrible captivité que par les malheurs et les fatigues de la guerre... d'une guerre injuste, entreprise par la folle ambition d'un seul homme.

Pendant ces longues années de prison, de guerre, l'avancement se trouva naturellement arrêté, et ce fut sans surprise que François Auzière vit bien de ses camarades, plus heureux, ou décorés ou pourvus de l'épaulette de sous-lieutenant.

Peu après sa rentrée au 5me cuirassiers, il fut nommé maréchal-des-logis-chef, et sans le désastre de Waterloo, il eut été promu officier en 1815. Le licenciement de l'armée eût lieu à la fin de cette année, et l'on renvoya dans leurs foyers tous les anciens militaires. A ces braves qui avaient exposé leur vie pour la France on donna, en 1814, le nom de *Brigands de la Loire,* parce que quelques corps d'armée, fidèles à leur drapeau, s'abritant en deçà de ce fleuve, avaient tenu tête aux alliés. Auzière fut mal accueilli par ses compatriotes; nous verrons, plus tard (1), dans quel état de surexcitation était notre pauvre ville de Bagnols. Aussi le prisonnier des pontons espagnols fit-il tous ses efforts pour prendre du service lors de l'organisation de la nouvelle armée. Il entra, avec son grade, dans le nouveau 5me cuirassiers d'Orléans où, en moins de huit ans, il obtint tous ses grades au choix, jusqu'à celui de capitaine.

Le 31 mars 1838, il fut promu avec le n° 1 du tableau d'avancement, major au 3me régiment de chasseurs d'Afrique. Ce corps, nouvellement formé à Bone, avait fait les deux expéditions de Constantine en 1836 et 1837.

La composition vicieuse de son recrutement et les difficultés de ces deux campagnes, avaient jeté la perturbation dans son administration et de graves abus s'y étaient glissés. Versé dans l'administration militaire, Auzière fut nommé à dessein dans ce régiment pour ramener l'ordre dans sa comptabilité. Il y parvint, non sans peine, au bout de deux ans d'un travail fort difficile. Plusieurs citations des inspecteurs généraux l'en dédommagèrent et, en 1841 il obtint la croix d'officier de la Légion d'honneur.

(1) V. Biog. de Bompard.

Peu après, il fut proposé pour le grade de lieutenant-colonel; mais, par suite d'une intrigue dans les bureaux de la guerre (1(, on lui préféra un protégé sans services réels. Il demanda alors et obtint sa rentrée en France; il fut nommé au 7me lanciers et y termina sa carrière militaire, à la fin de 1847, et après quarante années passées de services effectifs et quinze campagnes de guerre. Il obtint le maximum de la retraite de son grade et se retira à Saintes où les intérêts de son fils l'appelaient particulièrement.

Disons quelques mots de ce jeune homme,

ALEXANDRE-HONORÉ AUZIÈRE,

qui voulut, lui aussi, entreprendre la carrière des armes. Élève de l'école militaire de Saint-Cyr, il en sortit avec le grade de sous-lieutenant. Aux événements de 1848, Honoré Auzière participa avec le 72me de ligne, son régiment, à la répression des insurrections de cette époque. Sa bravoure se manifesta à l'enlèvement de plusieurs barricades. Il fut nommé lieutenant en 1852 et, à la formation de la garde impériale, en 1854, il entra au 2me régiment de grenadiers avec son grade et y fit la campagne de Crimée en 1855. Il échappa deux fois à la mort, comme par miracle, dans la tranchée de Sébastopol, et reçut deux balles dans ses vêtements à l'assaut de cette place. Rentré en France en 1856, il fut nommé capitaine au 52me de ligne. En 1859, il passa en Afrique avec ce régiment et lui, que les bombes et les balles avaient épargné en Crimée et à Paris, succomba à une congestion cérébrale sous le soleil brûlant de l'Algérie; peu après en avoir foulé le sol et précisément dans la province où son inconsolable père avait résisté près de cinq ans!

Vers 1866, le major Auzière, dont la santé avait toujours été chancelante depuis ses souffrances endurées pendant la

(1) Là, quelquefois, comme ailleurs, la récompense se fait attendre et n'est pas toujours accordée au plus méritant.

guerre, tomba malade. Il mourut à Saintes entouré des bons soins de sa compagne et regretté de tous ses compatriotes d'adoption; nous ne l'avions plus revu à Bagnols depuis 1847.

Nous pouvons terminer cette notice par un retour à ses premières lignes et en rapprochant la vie militaire de nos deux amis. S'il n'eût été brusquement arrêté par la mort, Honoré Auzière serait parvenu à un grade plus élevé que celui de son père. Celui-ci fut un administrateur distingué; son fils promettait de devenir, de plus, un brillant officier supérieur... La tradition marchait donc au progrès.

BARRUEL-BEAUVERT (ANTOINE-JOSEPH DE)

Né à Bagnols le 17 janvier 1756

Mort à Turin en janvier 1819

ARMES (1696) : D'or à une bande d'azur chargée de 3 étoiles d'argent.
DEVISE : *Virtute sideris.*

Nous ne nous sommes pas imposé la tâche tout à la fois difficile et délicate de rechercher les titres de noblesse de nos compatriotes ; acceptons ce qui est écrit, et d'après les vieux registres, d'après le dire des chroniqueurs et la tradition, traçons ici une notice biographique sur le *seigneur de Beauvert* (1).

Beauvert est une ferme (2) située au bord de Tave entre Connaux et le vieux castel de Bord. Comme dans toutes les granges, il y a une cour qui est plutôt une basse-cour où, pour employer le style pompeux de celui dont nous allons raconter la vie agitée, on élève le plus souvent un autel au Dieu *sterculius*.

Au fait, les Barruel avaient ajouté le mot de Beauvert à leur

(1) La famille Barruel figure dans l'histoire de Bagnols depuis plusieurs siècles et y occupe un rang distingué. En 1601, Elzéar Barruel, docteur en droit est premier consul.

(2) C'était certainement un fief. Il y a les restes d'une vieille tour carrée ayant servi de pigeonnier seigneurial.

nom patronymique. Antoine-Joseph naquit à Bagnols le 17 janvier 1756. La famille Barruel-Beauvert était honorable et distinguée. Notre héros soutenait qu'elle tirait son origine d'Écosse, mais il ne nous en a pas laissé la preuve. La résurrection d'un prétendu titre, tombé dans l'oubli, ne dut apparaître qu'au contact de la noblesse contestée d'un autre personnage, le comte de Rivarol. Jeanne Barruel, sa tante paternelle, avait épousé Antoine Rivarol, père du spirituel écrivain; les deux jeunes littérateurs étaient liés d'une étroite amitié.

En 1782, Antoine-Joseph de Barruel, séduit par l'éclat de la réputation de son parent, alla le rejoindre à Paris. Il était jeune, aimable, beau de sa personne; il rêvait la gloire et la fortune. Cependant ses revenus étaient modestes, et au fond de sa cassette il ne trouvait le plus souvent que l'Espérance.

Comme son père et comme la plupart des *gentilshommes* de son époque, Antoine avait embrassé la carrière des armes. Il était à la tête d'une compagnie de dragons de Belzunce; mais quelque insinuant qu'il fût, son rôle ne le mettait pas encore assez en évidence, quand une aventure quelque peu romanesque le fit sortir de l'obscurité où il vivait tristement.

Un soir (1), à la tombée de la nuit, notre jeune officier se promenait dans le jardin des Tuileries lorsque, sur son passage, se présentent deux dames à l'allure distinguée; leur visage était voilé et l'ombre protectrice des marronniers touffus empêchait de distinguer leurs traits. Le hardi cavalier, qui venait de pressentir le voisinage de deux dames de qualité, leur adressa la parole. A la question presque insignifiante qu'il hasarda, les inconnues répondirent avec une grâce charmante et la conversation dura quelques instants. Peu après le groupe se sépara; on n'avait pas osé se dire : « au revoir. » Qu'avaient dû penser les belles dames? quel plan d'attaque ont-elles tout d'abord imaginé? Ce fut là leur secret. Toujours

(1) C'est lui qui l'a raconté, et il était capable d'avoir brodé là un roman de *Gascon*.

est-il que notre officier était déjà tout enflammé d'espoir et d'illusions.

Le lendemain les deux dames se trouvèrent dans la même allée, et l'officier semblait n'avoir pas quitté la place de la veille. Nouveau colloque, nouvelle causerie; discrète d'abord, puis confidentielle et enfin intime, abandonnée...

Barruel exprime le désir d'être reçu à la cour; il lui semblait que les deux inconnues devaient en faire le plus bel ornement... Enfin l'une d'elles accepta la proposition du capitaine et lui dit : « Soyez en uniforme et venez demain soir au guichet de l'horloge, vous trouverez un introducteur. » Le comte se retira transporté de joie. La nuit et la journée du lendemain semblèrent durer un siècle; enfin l'heure a sonné. Barruel se présente. Un gentilhomme auquel il décline son nom l'introduit au milieu des salons étincelants où brillaient du plus vif éclat les nobles dames d'honneur de la reine. L'officier put reconnaître bientôt les deux promeneuses du jardin : l'une était la reine Marie-Antoinette, l'autre Madame de Maurepas, veuve du ministre.

Cette rencontre eut des suites favorables au comte de Barruel. Il tint brillamment sa place au milieu de ce monde de courtisans et son mariage fut décidé avec Madame de Maurepas. Comme complément de bonheur, il obtint le grade de capitaine dans les milices de Bretagne.

De Barruel passait sa vie entre les devoirs de son état et le charme des salons aristocratiques, élégants et littéraires. Bientôt il y brilla par son esprit naturel, par ses piquantes saillies plus que par son instruction, car celle-ci, de son propre aveu, avait été fort négligée. Son nom eut là quelque retentissement pendant tout le *règne* de son cousin, et l'on a répété avec raison que « son esprit a vécu longtemps des miettes qui tombaient de la table somptueuse de Rivarol. » Aussi ce dernier disait-il de lui, avec sa causticité ordinaire : « C'est une montre à répétition, elle va assez bien quand je l'ai montée. »

De son côté, Barruel visait à la réputation d'homme d'esprit : c'était là affronter un péril réel, car il n'était qu'une copie très incomplète du causeur à la mode.

Dans leurs écrits, nos deux bagnolais semblaient s'acharner contre l'auteur des *Jardins,* car pendant que Rivarol échangeait ses épigrammes acérées avec l'abbé Delille et autres, Barruel rimait sa tragédie de *Ferdinand L'ajourné,* mauvaise critique contre le traducteur de Virgile. Tous les opuscules de notre héros étaient empreints des opinions du temps, mais surtout d'une incroyable vanité : l'homme se révélait, il devait aller toujours en accentuant ce côté ridicule de sa personnalité, comme nous le verrons plus tard. Barruel payait d'audace et de forfanterie, il réalisait parfois le type du vieux gascon. Ainsi on lui a entendu dire un jour : « J'ai reçu à Bagnols Monseigneur le comte de Provence à l'entrée de la première des *trois cours d'honneur* de mon château de Beauvert. » Et l'on a vu plus haut ce qu'étaient les *cours* de cette ferme du prétendu gentilhomme.

Les escarmouches à la plume livrées entre les écrivains épigrammatiques valurent à notre compatriote plus d'une blessure à son amour-propre. Au sujet de la *Lettre critique* sur le poëme des *Jardins,* ce dialogue entre *le chou et le navet* que Rivarol fit paraître sous le nom de Barruel contre l'abbé Delille, M. de Boisgelin lança contre le signataire complaisant le distique suivant :

Débonnaire en champ clos, brave sur l'hélicon,
Quand Virgile est abbé, Marius est dragon.

Un écrivain de mérite, Ch. Nodier, l'a jugé : « J'ai rencontré peu de causeurs plus spirituels, dit-il, et je n'ai jamais lu d'auteur plus commun. Placé au hasard et partout, un tact exquis l'associait sur-le-champ à l'esprit de ses auditeurs, et il enchantait tout le monde. Assis au bureau de l'homme de lettres il rappelait, dès la première ligne, ce joli mot qu'il avait inspiré à Rivarol : « *Quand il écrit il ne sait plus ce qu'il dit.* » Naturellement aimable et conciliant, comme il était ingénieux et piquant, il puisait dans son écritoire de la morgue et du mauvais ton. Personne n'a plus perdu que Barruel-Beauvert à l'invention de l'imprimerie (1). »

Barruel était passionné pour J.-J. Rousseau, dont il relisait sans cessse les ouvrages; il poussa l'enthousiasme jusqu'à vouloir faire les fonds d'un prix qui devait être décerné à l'auteur du meilleur *éloge* du citoyen de Genève, au jugement de l'Académie française. Il proposa d'élever un monument au philosophe; il en avait marqué la place et donné l'inscription, dans laquelle se trouvait le nom de M. Barruel-Beauvert, manière bien maladroite de vouloir passer à la postérité sous le patronage d'un nom à jamais immortel.

Lorsque la Révolution qu'il avait, comme tant d'autres, appelée de tous ses vœux, éclata, il crut devoir défendre la noblesse et ses principes menacés. Cependant il ne tarda pas à quitter la capitale et revint à Bagnols: il y joua un rôle important. Introduit dans le conseil de ville, il se déclara partisan des idées nouvelles; ses discours et ses motions en sont une preuve évidente. Ne rappelons ici que sa véhémente sortie du 20 juin, lorsqu'une famille étrangère à notre cité venait se réfugier à Bagnols. Il prend la parole, il propose d'offrir asile et sauvegarde à tous les bons Français que les troubles du voisinage pourraient mettre dans le cas de quitter leurs foyers (2).

« Il ne faut pas exclure de cet avantage, ajouta Barruel, ceux même qui seraient soupçonnés de ne pas voir tout le bien que peut nous faire la nouvelle Constitution. Il convient au contraire de les attirer, de les traiter en frères, pour les ramener à l'opinion plus juste, leur dessiller les yeux, leur inspirer et leur faire adopter les bons, les vrais principes qui

(1) *Œuvres, souvenirs et portraits;* VIII, p. 169.

(2) Séance du 20 juin 1790. Nous en avons rendu compte en détail dans nos *Annales historiques de Bagnols*. C'était le moment de la *bagarre* de Nîmes du 13 au 16 juin.

doivent régler la conduite de chacun pour le bonheur de tous. »

Les Bagnolais ne s'expliquaient pas la conduite de l'ancien favori de la Cour. Ils étaient heureux de voir au milieu d'eux un homme d'élite embrasser avec énergie les idées sages de la Révolution de 1789.

Lorsqu'il fallut organiser la garde nationale, nos compatriotes choisirent pour chefs trois gentilhommes de distinction, dont les opinions librement exprimées dans le conseil ou les assemblées populaires étaient favorables à la Révolution nouvelle. Le comte de Barruel surtout, manifestait un enthousiasme entraînant. Voici un trait de générosité qui dépeint bien son caractère.

Vers le mois de juin 1790, Avignon était en émoi; des troubles incessants fomentés par le parti aristocratique menaçaient d'ensanglanter la ville. Les gardes nationales de la contrée furent appelées au secours des Contadins. Mais comment partir de Bagnols? La caisse municipale était complètement vide. Les registres des délibérations vont nous le dire. — « Barruel-Beauvert enflammé d'un esprit vraiment patriotique et qui s'est toujours montré un des plus fervents appuis de la Constitution nouvelle a prêté une somme de 300 livres, laquelle somme a été remise à MM. Martial, major, Saurin et Valat, capitaines, pour que la garde nationale puisse partir. Barruel se rendit donc à Avignon avec un détachement de deux cent cinquante hommes de milice bourgeoise, afin de maintenir la paix et le bon ordre. »

Le 12 janvier 1791, Barruel fut nommé juge de paix du canton; il obtint 285 suffrages sur 503 votants, mais il n'accepta pas cette marque de confiance. Peu après, soit par patriotisme, soit par inconstance, nous le voyons revenir à Paris vers la fin de l'année, avec le ferme projet de se dévouer, disait-il, à la défense de la monarchie. Il ne tarda pas à fonder une publication politique : *Le Royaliste*. Mais cette feuille n'eut qu'une existence éphémère, car la Révolution marchait à

grands pas vers l'anéantissement de la royauté. Pendant la journée du 20 juin 1792, alors que, les faubourgs insurgés, le peuple envahit les Tuileries, au milieu des scènes tumultueuses où le roi parut coiffé du bonnet rouge, Barruel se rend au château, vêtu de son ancien uniforme de capitaine de grenadiers de Bretagne (1). Cette imprudence faillit lui devenir funeste; mais le roi, que le bruit avait attiré dans le salon où il se trouvait, témoigna par un regard qu'il était satisfait de sa conduite. Le lendemain il reçut la croix de Saint-Louis, sans l'intervention du ministre. Elle devait être accompagnée d'un brevet; mais outre le dégoût qu'il éprouvait, disait-il, d'entrer en relation avec des ministres *jacobins* imposés au roi, il était choqué de ce que les brevets, expédiés alors, portaient cette formule « *bizarre* et *ridicule* : « On vous salue, On vous délivre telle grâce. etc., etc. » Il prit donc le parti de s'en passer. Cette excessive susceptibilité lui causa, dans la suite, la plus grande mortification qu'il ait essuyée de sa vie (2).

Barruel était au château pendant la journée du 10 août, lorsque le roi fut forcé de chercher un asile au sein de l'assemblée; tous ses défenseurs se dispersèrent; le comte sortit, l'épée à la main, par la galerie des tableaux, et prenant un fiacre sur la place du Carrousel, alla se réfugier chez son ami, le fameux chevalier de Cubières (3), alors président de la section de *l'Unité*. Là, son premier soin fut de se faire apporter par un valet de chambre des hardes et ses *papiers de famille*.

(1) Barruel était en outre chevalier de l'ordre chapitral de l'ancienne noblesse de France.

(2) Ch. Weiss, *Biogr. Michaud*, t. III, suppl.

(3) Michel de Cubières (de Roquemaure) débuta à Paris par des vers galants et doucereux. En 1782 il publie *l'Éloge de Voltaire*; en 1789 il célèbre la prise de la Bastille et la déclaration des Droits de l'homme. Il devient secrétaire de la Commune de Paris et pleure Marat et Lepelletier. Plus tard il entonne les louanges de Bonaparte. En 1815 Barruel-Beauvert lui fait obtenir la décoration du Lys. Cubières a composé seize pièces de théâtre, la plupart sifflées, et les éloges des principaux personnages de la Révolution. Il mourut en 1820 âgé de 78 ans.

A l'ouverture des barrières, il sortit de Paris et alla chercher à s'établir, sous un nom supposé, à Villeneuve-Saint-Georges, tremblant toujours d'être reconnu. Cependant, dit un de ses biographes — Ch. Weiss — : « On assure qu'au mois de décembre, informé que la Convention s'était déclarée compétente pour juger Louis XVI, il s'empressa d'écrire au président qu'il s'offrait pour défendre le malheureux monarque. Mais le président, n'ayant pas communiqué cette lettre à l'Assemblée, et Barruel ayant négligé d'en adresser copie aux journaux, ce n'est que sur son propre témoignage que les biographes modernes lui ont fait honneur de cet acte de dévouement. Inquiet des fréquentes visites domiciliaires qu'il subissait et craignant de tomber entre les mains des agents de *la Terreur,* Barruel, après avoir mis en sûreté ses *papiers de famille,* quitta Villeneuve pour aller s'établir à Vincennes. Il ne rentra à Paris que sur la fin de la terrible année 1793. Il ne sortait presque plus de chez lui. La chute de Robespierre lui rendit un peu de courage; il revit quelques amis et fit tous ses efforts pour ranimer leurs espérances. »

Après le 13 vendémiaire — oct. 1795 — Barruel, inscrit sur la liste des suspects de royalisme, jugea prudent de se tenir encore à l'écart. Cependant il reprit bientôt la plume et publia plusieurs brochures, entr'autres des *Lettres à un rentier,* où il faisait une peinture affreuse, mais trop vraie, de la misère de cette classe. Il devint le principal rédacteur des *Actes des apôtres,* pamphlet que l'on a qualifié d'ignoble et qui cessa de paraître le 18 fructidor — 4 septembre 1797 —, lorsque le Directoire fut réarmé de toute la puissance révolutionnaire (1). Comme journaliste de l'opposition il est condamné à être déporté; mais pendant que ses confrères allaient subir leur peine, Barruel eut le bonheur d'échapper aux recherches de la police. Il se réfugia chez *Bonneville;* il y soupa le jour même avec Thomas Payne qui rédigeait avec

(1) V. *Annales hist. de Bagnols,* Léon Alègre. Not. et preuv. L.

Bonneville le *Bien informé,* et avant de se mettre à table il corrigea l'épreuve de cette feuille où il lut : « Que tous les proscrits du 18 fructidor méritaient le dernier supplice. » Le souper n'en fût pas moins très gai et se prolongea fort avant dans la nuit (1)..

Le lendemain, malgré les instances de son hôte pour le retenir, Barruel crut devoir chercher un autre asile. Il changea souvent de nom et de demeure et parvint à se soustraire à toutes les poursuites. De tous les journalistes que la loi de fructidor avaient frappés, il fut le seul que Bonaparte excepta de son amnistie après le 18 brumaire. La police redoubla d'activité pour le saisir. Fouché s'irritait de voir qu'il lui échappait toujours; enfin, trahi par son propre domestique, Barruel fut arrêté le 10 février 1800 et enfermé à la prison du Temple, comme prévenu de conspiration et de correspondances avec les chouans.

Les interrogatoires qu'il soutint prouvèrent l'injustice de l'accusation; il se croyait prêt à recouvrer la liberté, mais sa détention se prolongea jusqu'au 10 juillet 1802. En sortant de prison, Barruel devait être conduit à l'île d'Elbe, lorsque cet ordre fut révoqué sur la demande de Madame Bonaparte qu'on avait intéressée à son sort. Le journaliste absous s'empressa d'aller présenter ses hommages à sa généreuse protectrice. Il en fut, dit-il, parfaitement accueilli. Madame Bonaparte l'engagea à songer à sa femme, à ses enfants et à sa propre tranquillité. « Je veux, ajouta-t-elle, que vous soyez nommé à *une Préfecture et à une bonne.* » En attendant l'accomplissement

(1) Nicolas de Bonneville, né à Évreux en 1760 vint à Paris. Après 1789 il était président de district. On lui attribue l'idée de la formation d'une garde bourgeoise qui porta le nom de garde nationale. Il fonda *le Cercle social*; il rédigea plusieurs journaux politiques : *la Bouche de fer, les Tribuns du peuple, le Bien informé* auxquels Bernardin de Saint-Pierre et Mercier ont fourni des articles remarquables. Appartenant au parti girondin il fut incarcéré en 1793 et ne fut rendu à la liberté qu'après le 9 thermidor. Sous l'Empire, l'indépendance de ses opinions lui attira des persécutions. Il mourut en 1828. Il était partisan des doctrines de saint Martin et des Illuminés.

de cette promesse, Barruel consentit à recevoir de *Joséphine* une gratification de 500 francs par mois, qui lui furent très exactement payés. Il espérait être incessamment l'objet de la faveur insigne qui lui était promise, et il vint passer quelque temps à Bagnols (1). Il y exerça la médecine au milieu de ses compatriotes, témoins étonnés de toutes ses transformations politiques.

La préfecture n'arrivant pas, notre intrigant bagnolais sut obtenir en 1804 le poste d'*inspecteur divisionnaire* du système métrique dans les départements du Léman, du Jura, de l'Ain, du Mont-Blanc et du Doubs. Il vint demeurer à Genève, ville qui lui déplut beaucoup parce que, dit-il, les habitants s'y louent jusqu'à satiété. Barruel ne dut pas pardonner aux compatriotes de l'auteur d'*Émile,* de ne point faire une ovation à l'un des plus ardents admirateurs du philosophe.

L'ambition de notre vaniteux concitoyen était insatiable. Oubliant momentanément ses préférences royalistes, il s'incline et rampe bassement devant la puissance du jour (2). Dans l'an XII il écrit à Napoléon : « Sire, quand le destin vous a donné la roue de fortune et que vous en faites sortir une multitude de lots... Je sollicite la place d'administrateur de la loterie, etc. »

Cependant, au fond du cœur et quoique employé du gouvernement dans des fonctions qu'il trouvait, il est vrai, très inférieures à son mérite, Barruel n'oubliait point les princes de la maison de France. « Qu'un Bourbon, s'écrie-t-il quelquefois, reparaisse sur le sol français et je ne resterai plus sous le boisseau. » Enfermé dans Besançon que bloquait, en 1814, une division autrichienne, Barruel regrettait de n'être pas un des premiers à présenter ses hommages à *Monsieur,*

(1) Grâce à quelques remèdes dont il connaissait le secret, Barruel obtint du succès comme médecin.

(2) Si Madame Necker n'avait pas eu déjà d'autres types, il aurait suffit de Barruel pour trouver son mot heureux : « Les places éminentes sont comme les cimes des rochers, les aigles et les reptiles seuls peuvent y atteindre. »

pendant son séjour à Vesoul, c'est-à-dire à lui demander la récompense de ses services. — « Si je ne suis pas foudroyé, disait-il, ou mis en pièces par les boulets ou les obus des puissances alliées, enfin si la cause de notre souverain légitime l'emporte sur celle de l'usurpateur, je ne manquerai pas, ce semble, de titres pour être nommé maréchal de camps-ès-armées de Louis XVIII (1). Les honnêtes gens s'accordent même à dire que je puis y prétendre sans les solliciter (2). »

Lorsqu'il put sortir de Besançon, Barruel courut à Paris, persuadé qu'il n'avait pas même la peine de demander les récompenses qui lui étaient dues ; mais le retour imprévu de l'empereur — mars 1815 — ajourne ses espérances. Dans son ardeur de royaliste, il forme le projet d'aller dans le Midi ou dans la Vendée rallier ses amis politiques et soulever les populations favorables à la cause des Bourbons. Cependant il craignit d'être assassiné et se contenta de rester à Paris pour faire à Napoléon une guerre de plume. Après les Cent-Jours ce ne fut qu'à grand peine qu'il parvint à être rétabli dans sa place d'*inspecteur des poids et mesures*. Ce n'était pas là le but de son ambitieuse activité ; il écrivit pour demander une *bonne Préfecture* ou bien la charge de *Gouverneur des pages*. La cour ne répondant pas à ses désirs, il en fut exaspéré. Son indignation se traduisit en sarcasmes et en injures envers les ministres qu'il accusa d'avoir favorisé le retour de Bonaparte par leur impéritie, sinon par leur déloyauté (3).

Barruel toujours brouillon, toujours tracassier, descendit à jouer le triste rôle de dénonciateur. Un sieur *Biennais,* rôtisseur, qu'il avait signalé dans ses *Lettres* comme un des assas-

(1) Dans la *Réfutation* des mémoires de la soi-disant princesse de Conty, p. 180, Barruel avait dit de ce même comte de Provence, reçu en *son château* : « Ce prince a toujours été l'homme le plus orgueilleux, le plus froid, le plus égoïste qui ait jamais existé ; et par cela même le moins digne d'occuper le rang et la charge d'un descendant de trente-deux monarques. »

(2) *Lettres sur quelques particularités secrètes*, t. II, p. 160.

(3) *Id.*

sins de la princesse de Lamballe, l'ayant poursuivi devant les tribunaux pour obtenir une réparation de l'atteinte portée à son honneur, ce procès donna lieu à examiner ces *Lettres* contre lesquelles s'élevaient de toutes parts des réclamations. Par jugement du tribunal de première instance, à la date du 13 août 1816, Barruel-Beauvert n'ayant pu fournir la preuve légale du fait qu'il avait avancé contre Biennais fut condamné, vu les circonstances atténuantes, à 5 francs d'amende et aux dépens; mais sur la demande du procureur du roi, l'ouvrage (*les Lettres*) fut supprimé comme injurieux à la personne du monarque et l'auteur condamné à trois cents francs d'amende. Barruel était puni sévèrement et justement. Quant au malheureux Biennais, acquitté, il devint fou de désespoir et se donna la mort.

A Barruel était reservée une suprême humiliation. Comme il continuait, malgré l'avis qu'on lui avait déjà donné, de porter la croix de Saint-Louis sans en avoir obtenu l'autorisation, il reçut l'ordre de sortir de Paris. Auteur des *Lettres,* il dut se souvenir alors de ce qu'il avait écrit: — T. III, p. 140 — « Nous conseillons de condamner à dix années de travaux forcés et à une amende équivalent à dix années de leurs revenus, tous ceux qui porteraient une décoration *quelconque* sans y être autorisés. » Couvert de honte et du mépris public, Barruel en courroux et contre les hommes et contre les princes; quitta la France; il partit pour l'Italie et mourut à Turin en janvier 1817, à l'âge de soixante et un ans. On a parlé de suicide; il se serait brûlé la cervelle.

Il nous reste à dire un dernier mot des principaux ouvrages du comte de Barruel, de celui qui, depuis 1790, croyait user de son droit en se faisant appeler colonel; de celui qui se jugeant propre à tous les emplois, aurait également accepté le commandement d'une armée, une ambassade, un ministère, et qui écrivait sérieusement dès 1788 : « Si j'étais ministre, j'aurais bientôt réglé toutes les affaires. » Malgré les aveux

échappés de temps en temps à sa conscience, il ne s'en croyait pas moins un écrivain très distingué.

Ne rappelons que pour mémoire sa tragédie : *Le dernier des Carvayols,* composée à l'âge de cinquante ans et qui n'a pas été jouée.

— *La vie de Jean-Jacques Rousseau* (Londres et Paris, 1789; in-8°). Avec Ch. Weiss nous dirons que c'est un panégyrique écrit au courant de la plume, sans ordre et sans suite. En faisant l'éloge d'un des plus grands apôtres de l'égalité, Barruel a trouvé moyen de parler de la noblesse, de ses alliances et de ses privilèges dont il est bien décidé à ne jamais rien sacrifier. Il se repentit dans la suite d'avoir tant loué Rousseau et fit l'aveu « qu'il avait été dupe des pièges que ce philosophe « tend avec adresse à la sensibilité; pièges que la candeur, « ayant une vie et des sentiments expressifs, n'aperçoit pas « dans les écrits de tout personnage qui affecte de pleurer « avec abondance sur le bord d'une écritoire magique.. »

— *Actes des philosophes et des républicains* (Paris, 1807; in-8°). Compilation d'histoire ancienne et moderne dans le but de prouver que les philosophes ont été dans tous les temps les principaux artisans des troubles et des révolutions. L'auteur a dédié cet ouvrages à ses enfants. Il prétend que l'histoire est *à refaire* et qu'il n'en donne qu'une esquisse en miniature (p. 107); il dit que *Judas Machabée* est un brigand et ses frères des séditieux (p. 169). On peut juger par là de ce que serait l'histoire refaite par Barruel! Malgré les efforts pour plaire à l'empereur Napoléon, il reçut l'ordre de retirer de la circulation les exemplaires de son ouvrage, Barruel avait attaqué dans cet écrit plusieurs hauts fonctionnaires.

— *Histoire tragi-comique* de la soi-disant ci-devant princesse Stéphanie, Louise de Bourbon-Conti (Besançon, 1810; in-8°). Réfutation des mémoires d'une dame *Billet,* fille naturelle du prince de Conti. Le livre, qui contient de nombreux témoignages de reconnaissance de l'auteur pour l'impératrice Joséphine, sa *divinité tutélaire,* et pour le grand Napoléon,

l'organe de la Providence, n'en fut pas moins supprimé par la police.

— *Lettres de quelques particularités secrètes pendant l'interrègne des Bourbons* (Paris, 1815; 3 vol. in-8°). Ce sont les propres mémoires de l'auteur : il explique le rôle joué pendant les principaux événements de la Révolution ; il rabaisse Bonaparte autant qu'il l'avait exalté dans d'autres écrits ; il condamne ceux qui, depuis 1789 n'ont pas, comme lui, suivi la ligne de l'honneur et de la fidélité.

— *Adresse aux immédiats représentants et organes du peuple,* membres du premier corps législatif de France (Paris, 1815 ; sept.), Dans cet écrit, Barruel qui : « veut soutenir le trône antique et respectable des Bourbons, fermer et cicatriser les plaies profondes que les Jacobins ont faites, etc., etc. ; » attaque le ministère Fouché et demande le renvoi de tous les employés des ministères, et l'éloignement de Paris de dix à douze mille officiers parjures, etc., etc.

— *Dix-huit gentilhommes purs,* au nom de tous les royalistes, sollicitant en faveur de M. le comte de Barruel-Beauvert leur digne client, frère d'armes et compagnon d'infortune les justes récompenses de S. M. Louis-le-Désiré et l'Obtenu (mai 1816, in-8°). Le titre seul explique le but de l'ouvrage qui fut vivement attaqué et qui valut plus d'un trait satirique à son auteur et à sa phalange d'*hommes purs*.

Enfin, disons-le, le comte de Barruel a retracé toute sa vie politique dans une lettre qu'il adressa le 9 octobre 1815 à Madame la duchesse d'Angoulême : après avoir parlé des services de ses aïeux, il dit : « qu'il n'a échappé à aucune des proscriptions célèbres depuis le commencement de la Révolution ; qu'il s'est inscrit comme *otage de Louis XVI ;* qu'il s'est trouvé le 20 juin et le 10 août pour défendre au château des Tuileries ; qu'il fut proscrit en vendémiaire an III, pour avoir sollicité, en qualité d'électeur de Seine-et-Oise, la liberté de Madame Royale, détenue à la tour du Temple ; qu'il a *rédigé, seul, le Journal royaliste et continué, seul, les Actes*

des apôtres ; que condamné à la déportation le 18 fructidor et le lendemain à être fusillé, il *a fini par accomplir cinquante-neuf mois de captivité dans la tour du Temple ;* qu'il fut destiné ensuite à périr dans les *casemates de l'île d'Elbe,* mais qu'enfin *l'usurpateur* se contenta de l'exiler ; qu'à la Restauration Monseigneur le duc d'Angoulême, *ce prince sublime, ce véritable héros,* avait appuyé sa demande de gouverneur des pages ou de *conseiller d'Etat d'épée,* ou de *ministre de la police ;* que les *ambitieux* et les *intrigants* l'ont écarté ; et il finit par demander la *direction d'un des hôpitaux militaires,* et s'il ne peut l'obtenir, il lui faudra demander, dit-il en terminant, une place de malade dans un de ces hôpitaux. »

Telle a été la vie de Barruel-Beauvert ; elle est loin d'être citée en exemple, cette existence tourmentée par la gloriole et la vanité ; cette vie dissipée, incohérente d'un homme remuant et ambitieux. Cependant, historien fidèle de notre cher Bagnols, nous devions mettre en relief cette individualité prétentieuse qui résume à elle seule toute la société de son époque : le ridicule des ci-devant de l'ancien régime, — l'élan spontané des patriotes de 89, — la basse adulation des flatteurs du pouvoir impérial naissant, — les rancunes des privilégiés d'autrefois. Faut-il alors nous étonner de sa fin misérable ? elle n'est que la juste punition réservée à ceux qui n'ont pas su marcher droit et le front haut, même au milieu des écueils sans nombre des temps calamiteux de la Révolution.

BAUMEFORT (CHARLES DE)

Né à St-Alban-sous-Sampson (Ardèche), le 9 septembre 1782

Mort à Saint-Alban (Ardèche), le 24 mars 1859

ARMES : D'or au griffon de gueules, au chef d'azur chargé d'une fleur de lys à dextre d'or, accompagné d'une étoile du même à sénestre.
SUPPORTS : Deux griffons.

Si les compositeurs de musique sont rares, les amateurs, les mélomanes sont nombreux, trop nombreux quelquefois. Chaque centre de population, même le plus modeste, possède un instrumentiste ou une réunion d'exécutants plus ou moins habiles. « Méfiez-vous, dit certain proverbe, d'un concert d'amateurs. » Quant à nous, nous serions moins tranchants et nous nous prêterions assez volontiers à l'audition de tels concerts ; malheureusement ces solennités musicales deviennent, chez nous, de plus en plus rares, et l'on parle déjà de l'histoire ancienne quand on raconte les fastes de nos sociétés philharmoniques : elles ont cependant jadis brillé d'un vif éclat !... Elles ont, du moins, fait beaucoup de bruit autour d'elles !

Les vieillards exaltent le temps passé et dénigrent le temps présent. On doit excuser cette faiblesse ; elle se justifie par le sujet même que nous abordons.

La musique de chant, les symphonies, les quatuors intimes,

les fanfares bruyantes, tout cela n'est plus, à Bagnols, qu'à l'état de vieux souvenirs. Mais à qui la faute ! et depuis quand (1) ?

Depuis que la jeunesse s'est isolée et que fuyant le contact des hommes mûrs dont elle pouvait recueillir les traditions, elle s'est réfugiée dans des cercles restreints, et qu'elle a fait fi des exhibitions naïves dont se réjouissaient ses devanciers.

Si nous remontons à 1830, nous trouvons un corps de musique parfaitement organisé à Bagnols : les fêtes religieuses ou civiques en profitaient largement. En 1842, notre Société musicale a donné un concert dont les journaux du Midi parlèrent avec éloge. Tant qu'il y a eu des professeurs étrangers à la ville, tant que l'administration municipale les a subventionnés convenablement, l'art musical a été en honneur. Mais du moment où la direction a été abandonnée à un collègue du pays, même capable d'enseigner et de diriger, les autres amateurs se sont révoltés et l'insubordination a pris le dessus.

Longtemps le corps musical s'est trouvé composé de bons bourgeois, de boutiquiers complaisants par amour de l'art, d'ouvriers sérieux et rangés; mais dès que, pour quelques uns, la musique est devenue un métier, une ressource; dès que l'amateur s'est fait ménétrier pour courir les vogues, l'agrégation des amis a vu commencer sa dissolution et sa décadence.

Il n'y a pas partout des mélomanes hors ligne, riches et dévoués comme on en voit et comme on en a vu dans les villes voisines de la nôtre. Ces chefs entretiennent pendant longtemps le feu sacré autour d'eux. Mais on ne trouve pas

(1) Cette notice était écrite avant que la *Société artistique des intimes* n'eût fait ses preuves. En groupe, des jeunes gens, amis de l'étude, se sont réunis à Bagnols. Chaque année leur société révèle son existence par une solennité, une fête, un concert au profit d'une des œuvres charitables du pays. La musique est en honneur chez nos amis, et nous les en félicitons de tout cœur.

On nous asure qu'une *Chorale*, composée de jeunes Bagnolais commence à se faire entendre; cette société obtiendra les sympathies de tous si elle persévère.

toujours des Lisbonne, ni des Lauzun. Aussi la musique, tombant au rang des bruits plus ou moins harmonieux, finit-elle *smorzando* et s'éteint-elle pour toujours.

Non, tel n'était pas notre petit Bagnols il y a cinquante ans. On y comptait alors une réunion de dilettanti passionnés, et celui dont le nom est en tête de cet article y tenait le premier rang.

Charles de Baumefort, dont la famille venue de l'Ardèche, habitait Bagnols (1), n'était pas seulement un exécutant habile, mais un compositeur distingué. Toutefois, peu de ses œuvres sont arrivées jusqu'à nous : une symphonie en *sol* est restée célèbre pourtant; elle est *dédiée aux amateurs de Bagnols,* et il nous souvient d'avoir, dans notre jeunesse, contribué à en faire revivre les mélodies charmantes et les savants accords. Cette pièce, manuscrite, devra se trouver un jour dans les papiers de M. Blachère qui, le dernier, la fit exécuter il y a trente ans.

Alors l'aristocratie, — puisque il faut employer ici ce mot d'une autre époque, — tenait à honneur de s'occuper de beaux-arts... Nous n'étions pas arrivés au temps de décadence où, comme dans la Rome antique, les artistes n'étaient que des étrangers ou même des esclaves... Nous n'en étions pas arrivés au point où en sont les Corses pour l'agriculture, eux qui dédaignent cet art, le premier, le plus noble de tous, et qui en laissent la pratique aux Lucquois, leurs voisins. Aujourd'hui les jeunes messieurs n'oseraient se produire en public et exécuter, avec des instruments à vent, les belles compositions écrites pour les musiques militaires. — « Non... Allons donc ! c'est bon pour le peuple... » Il en résulte une dégénérescence dans le goût et une pauvreté de sujets qui affligent. Plus d'une belle organisation se trouve atrophiée par ce sentiment de vanité puérile... et l'on en est réduit, déplorant cet état de chose, à gémir sur la génération présente

(1) Maison Pascal. boulanger, sur la place, nº 26.

qui se complait aux sensualités d'un égoïsme collectif dans des réunions peu nombreuses, au lieu de se prêter d'entrain et d'enthousiasme à la manifestation des sentiments plus nobles, lorsque surtout on agit en commun pour honorer les fêtes de la religion ou de la patrie.

Lorsqu'en 1865 les Orphéons devinrent à la mode, les tisons de notre brasier musical se sont rallumés. Nous avons, nous aussi, voulu chanter *France! les Enfants de Paris,* hymnes qui furent loin d'être prophétiques; la fatale guerre de 1870-71 l'a prouvé!

« *Nous marcherons toujours ensemble...* »
« *Si l'étranger venait encore!...* »

disions-nous, hélas! Mais, sans les oublier, laissons ces pénibles souvenirs; n'insistons pas sur de douloureux contrastes; n'y puisons qu'une leçon pour l'avenir. Qu'ils nous prémunissent contre les enthousiasmes éphémères, et nous enseignent l'obstination dans le travail et la persévérance dans les élans du courage,

Notre Société chorale a eu du succès dans les concours; mais ce fut comme un feu de paille, comme une *caselle* de grands enfants. De tout ce qui se fit alors, il ne nous reste qu'une splendide bannière décorée de médailles d'or. Ces témoins de notre luxe local ornent aujourd'hui une des vitrines du musée de Bagnols (1).

Bien qu'entraîné par des souvenirs et des regrets, ne perdons pas de vue notre héros, je devrais dire : notre modèle.

M. Charles de Baumefort avait fait ses études à Bagnols sous M. Dumas (2). C'est à cette époque qu'il composa la symphonie à grand orchestre dont nous parlions plus haut.

(1) Une chorale vient d'être organisée depuis quelques mois; les membres ont sollicité l'honneur de porter en public la bannière de l'Orphéon.

(2) A cette époque le Collège de Bagnols avait un reste de sa réputation du temps des Joséphites (V. l'abbé Gentil). Il y avait des élèves de l'Ardèche, de la Drôme et même d'Avignon.

Quelques années après il se rendit à Paris. Là il se perfectionna dans la musique, art dont sa mère lui avait donné les premières notions que compléta M. Gardiol, alors maître de musique au collège. A Paris il eut pour professeur de violon M. Marcou, ancien premier violon de la chapelle du roi Louis XVI, et pour maîtres d'harmonie Méhul et de Momigny (1804).

Pendant son séjour dans cette ville, il composa différentes œuvres pour la harpe et pour le piano. On a cité entr'autres une romance : *Malvina* (1), dédiée à Madame Cottin, qui lui offrit en échange un exemplaire de *Mathilde ou les Croisés,* son meilleur ouvrage, accompagné de la lettre la plus flatteuse. En 1807, il fit jouer un petit opéra-comique intitulé : *les Deux pupilles*, dont il avait fait la musique et Justin Gensoul les paroles. Cet opéra eut du succès, mais les représentations en furent interrompues par la suppression du théâtre des *Jeunes élèves* où on le jouait; mesure arbitraire provoquée par les grands théâtres, jaloux des petites scènes qui leur faisaient concurrence et détournaient une partie de leur public. Depuis lors, il ne se présenta aucune occasion de reprendre cet ouvrage.

Charles de Baumefort, reçu dans un monde distingué, était parfaitement accueilli. A cette époque on faisait, dans la société, beaucoup de petits vers; les siens étaient marqués au coin de la facilité et du bon goût.

De retour en province, en 1809, de Baumefort, tout en dirigeant l'exploitation d'une propriété considérable, trouvait encore le temps de s'occuper des arts qu'il avait toujours beaucoup aimés; car outre son talent en musique, il était non seulement poète à ses heures, mais il peignait assez bien en miniature. Il a composé depuis son départ de Paris des quatuors, des trios, des sonates, des chants religieux et de char-

(1) *Depuis qu'un autre a su te plaire...*

mantes mélodies, œuvres où l'inspiration s'unit aux connaissances de l'harmonie (1).

En 1809, il vint passer l'hiver à Bagnols, où se trouvait une troupe de comédiens sous la direction de *Cochèse,* acteur qui aimait mieux, disait-il, rester chef d'emploi en province que de servir de *doublure à Talma.* Encouragé par ses nombreux amis, il improvisa en peu de temps les paroles et la musique d'une opérette qu'il fit jouer par la troupe nomade. Un homme de goût qui avait assisté à ces représentations, nous en a souvent parlé avec éloge.

Alors aussi se trouvaient à Bagnols un certain nombre d'amateurs qui se réunissaient pour jouer la comédie bourgeoise (1); on dit même que leurs talents dépassaient ceux des comédiens en titre.

C'était un temps où les personnes qu'on a coutume de désigner sous le nom de *la société,* savaient s'amuser. Charles de Baumefort était l'âme de ces réunions intimes; aussi sa réputation d'artiste et d'homme aimable a-t-elle survécu à Bagnols avec le souvenir des bonnes traditions de sociabilité et de parfaite courtoisie.

Après son mariage, notre mélomane revint à Paris. Il y était, vers les dernières années de la Restauration, fort recherché dans tous les cercles philharmoniques; les grands compositeurs, tels que Onslow, Reicha, l'honoraient de leur amitié.

A propos de l'instinct musical de Charles de Baumefort, citons ici un détail singulier.

Il avait une faculté précieuse qui ne se rencontre que très rarement chez les musiciens : celle de désigner instantanément le nom d'un accord plaqué et même le nom d'une simple note que l'on faisait vibrer à ses oreilles. Les érudits en matière musicale savent que cette mémoire de l'ouïe n'est pas commune. On dit que le célèbre compositeur Adolphe

(1) M. de Malbosc, aimable poète et savant naturaliste vivarais a fait les paroles.

(2) V. *biographie de Ladroit.*

Adam ne pouvait comprendre le ton dans lequel jouait l'orchestre quand il ne connaissait pas déjà le morceau. Que penser d'un tel contraste entre ce maître illustre et notre simple amateur ? la nature musicale a aussi ses mystères !

Charles de Baumefort était bien doué : le ciel l'avait favorisé d'un profond sentiment des arts. L'éducation de famille, et assurément les soins d'une mère intelligente et distinguée, avaient contribué au développement de ces heureuses facultés natives. Que de douces jouissances ne sont-elles pas réservées à ces organisations d'élite si enviées !

Cependant l'amour du travail chez de Baumefort ne se bornait pas aux choses purement artistiques; gentilhomme campagnard il occupait quelques uns de ses nombreux loisirs aux arts manuels dans les genres les plus variés, et nous savons que sa famille conserve encore de petits chefs-d'œvre où l'invention se joint à la plus délicate dextérité.

Ce n'est donc pas sans raison que nous donnions plus haut Charles de Baumefort comme modèle : un travailleur intelligent, empressé; tout à la fois savant, artiste, agronome et homme du monde; portant haut le blason de ses ancêtres, mais voulant se faire, dans la société moderne, une place par son propre mérite plutôt que par sa fortune ou par son titre nobiliaire (1). »

Si nous avons esquissé la vie de cet aimable enfant du Vivarais, c'est que par sa mère il était du Gard et particulièrement de Bagnols. En effet, on voit dans *l'Histoire des Camisards,* de Court de Gibelin, qu'un d'Odol de Saint-Christol, gentilhomme de Bagnols, fut victime d'un de ces meurtres qui se commettent pendant les guerres désastreuses dans les circonstances les plus dramatiques. Ce fait seulement varie, pour quelques détails, avec les traditions de la famille.

(1) La vie de Baumefort n'est-elle pas un plaidoyer en faveur de l'instruction et de la diffusion des connaissances utiles ?

Enfin, pour confirmer les liens de sympathie qui unissaient les Baumefort à la cité bagnolaise, nous terminerons en disant que deux frères de l'artiste de Saint-Alban ont habité notre ville où ils ont été élèves du Collège; que l'un d'eux (1) y a pris le germe de la vaste érudition en archéologie, qu'il sait merveilleusement allier à un talent de conteur spirituel, à l'enthousiasme du touriste aventureux et à une aménité proverbiale légitimement acquise.

(1) M. Victorin de Baumefort, ancien garde du corps du roi, membre de plusieurs sociétés savantes, a publié un certain nombre d'ouvrages archéologiques et historiques fort estimés.

M. Théodore de Baumefort se distingua au Collège de Bagnols comme un élève hors ligne de la classe de mathématiques, alors dirigée par M. L. de Lavernède. Il aimait, lui aussi, passionnément la musique et jouait de la flûte d'une façon remarquable. Bientôt il abandonna Euterpe pour Diane ; l'art cynégétique le captiva presque entièrement.

Vers la fin de l'épopée napoléonienne il servit dans les vélites de la garde impériale ; plus tard il entra dans les gardes du corps et finit par quitter le service pour se marier. Dans les dernières années de sa laborieuse existence il s'était adonné aux soins de ses propriétés, dont il dirigeait les travaux de culture avec autant de science que de succès. Vers 1850, Théodore de Beaumefort mourut en laissant la réputation d'un agronome distingué.

MION BERNARD (MARIE-ÉLISABETH)

COUTURIÈRE ET FILEUSE

Née à Bagnols le 20 février 1817

Morte à Bagnols le 18 janvier 1864

La Providence console quelquefois les déshérités de la fortune en leur prodiguant des trésors d'intelligence et de vertus. Il est vrai que souvent ces trésors, enfouis, restent improductifs ; mais à qui la faute ? aux hommes, aux événements imprévus.

Une honnête fille, laborieuse, économe, dont les parents avaient exercé la profession de cardeurs de frisons, vivait modestement à Bagnols de son métier de couturière ou de fileuse, au milieu de ses sœurs dont elle était l'ange d'édification (1). Le travail soutint son existence, car elle devint orpheline alors qu'elle était encore jeune. Éloignée des plaisirs du monde qu'elle n'a jamais ni compris ni goûtés, elle ne cessa de marquer chaque jour de sa vie par l'accomplissement d'une tâche obligatoire et d'un acte de piété : secourir les pauvres, soigner les malades, travailler pour les indigents, après avoir gagné une journée faiblement salariée. Le clergé de Bagnols l'appelait une *sainte*.

(1) Rue des Amoureux, nº 12, maison André Ode. Son père se nommait Victor Bernard et sa mère Catherine Achard.

Cette jeune fille groupait autour d'elle quelques pauvres ouvrières sans fortune, mais laborieuses et dévotes comme elle. Leur but était la charité, l'amour de Dieu et le dévouement à son prochain. Elles amassèrent quelque argent, elles réunirent leurs faibles patrimoines, se proposant de fonder une maison religieuse, un refuge, où la population bagnolaise pût, au besoin, trouver une servante dévouée quand la maladie viendrait frapper à la porte.

Nos compatriotes applaudirent à une aussi noble et touchante pensée. Cette abnégation, ce dévouement obtinrent toutes les sympathies, et certains qui, malicieux le plus souvent, vont dénigrant les actions les plus pures pour en trouver le mobile ailleurs que là où il est, ceux-là applaudirent comme tout le monde : pour ce projet charitable et patriotique, il n'y eut pas même un sourire d'incrédulité... on attendit.

L'œuvre des *Gardes-malades* marchait lentement, timidement, mais par malheur M. l'abbé Bourrié voulut lui venir en aide.

C'était un prêtre enthousiaste que l'abbé Bourrié; un prêtre inattaquable sur les points délicats de sa vie, soit dans le pays qu'il avait habité, soit à Bagnols où il était curé depuis 1847. Le moment était opportun pour lui de rêver la fondation d'une œuvre utile. A la suite de mesquines questions de préséance il venait de quitter la charge d'ordonnateur d'un de nos établissemenss charitables. Il allait peu aux hospices, rarement chez les Dames de Saint-Maur; mais, comme curé, il exerçait une influence réelle sur les pieuses compagnes de Mion Bernard. Aussi n'eut-il pas grand peine à leur persuader de préparer des ressources suffisantes et d'acheter l'ancien couvent des Récolets, à la Poligière, afin d'y bâtir une maison. La proposition fut acceptée.

Ces braves filles se mirent plus courageusement encore à la tâche; elles vivaient dans la plus stricte économie; elles s'imposaient des privations, même sur leur nourriture. Les familles aisées qui les employaient se plaisaient à les payer

plus largement, à cause même du but louable qu'elles poursuivaient. Elles travaillaient tout le jour et bien avant dans la nuit : couture, éducation de vers à soie que le ciel bénissait, œuvres diverses, rien ne fut négligé. Toutes les épargnes étaient versées régulièrement entre les mains de M. le curé. Enfin celui-ci acheta, en son nom propre, les ruines de l'ancien couvent... Mais là devaient redoubler les efforts des saintes filles. Les maçons élèvent des murs et des toitures; Mion Bernard et ses compagnes leur servent de manœuvres pour charrier les matériaux et le mortier. C'était comme jadis, aux siècles de foi vive du moyen-âge, où chaque fidèle, paysan, bourgeois, noble, tenait à cœur d'apporter sa pierre à l'édification des magnifiques cathédrales. Le couvent est rebâti, mais sur un plan plus vaste que ne le comportait le vœu modeste des pieuses filles. Le couvent a coûté beaucoup d'argent et la bourse des sœurs des pauvres qui s'est vidée, ne suffit plus à payer la dépense. Le curé, lui-même, avait imprudemment engagé dans les travaux une assez forte somme.

Alors l'abbé Bourrié eut l'idée de céder les constructions désormais trop grandioses pour l'œuvre primitive aux Dames de Besançon. Il commençait, disait-il, — et il était le seul, — à manquer de confiance dans l'entreprise de Mion Bernard. Les religieuses de l'ordre dont la fondation, à Nîmes, date du vénérable Monseigneur Cart, arrivèrent au premier signal. On les accueillit parfaitement dans l'espoir qu'elles allaient « initier les sœurs des pauvres à la vie monacale réguliere. » Mion Bernard et ses compagnes redoublèrent d'humilité, elles devinrent encore plus soumises aux volontés de leur directeur et témoignèrent la plus parfaite déférence aux respectables religieuses dont elles allaient devenir les sœurs et les amies.

Mais l'installation des Dames de Besançon était à peine organisée que bientôt les religieuses visèrent un but nouveau : elles ouvrirent une école et, en perspective de dons importants généreusement offerts, elles se hâtèrent de demander qu'elle fût reconnue d'utilité publique, faveur qui leur fut

refusée (1). Bagnols comptait déjà deux pensionnats prospères ; il y avait donc plus d'équité à ne point tarir les sources des libéralités de nos concitoyens, au préjudice de nos établissements charitables. Dès lors, une rupture complète eut lieu : Mion Bernard et ses compagnes sortirent du couvent, mais non pas sans un regrettable procès qu'elles intentèrent au curé devant le tribunal d'Uzès qui se déclara incompétent. Cependant M. Bourrié avait rendu aux *Bernardes* les sommes provenant de leurs patrimoines (2). Par excès de déférence pour le curé et pour les religieuses il ne se fit pas grand bruit de cette affaire. L'œuvre tomba et depuis lors personne n'a osé reprendre cette pieuse fondation qui aurait pu faire tant de bien dans le pays, et que l'on a tant de fois regrettée depuis.

Mion Bernard est morte peu après sa retraite, emportant le regret profond de n'avoir pu consacrer à son œuvre toute l'énergie de volonté, tous les trésors de dévouement que le ciel avait déposés dans son cœur. Elle est morte en priant Dieu et en pardonnant à ceux qui lui avaient fait du mal.

A ses funérailles, des menées hostiles ont failli empêcher une manifestation sympathique. La Congrégation des filles, en entier, voulut l'accompagner. Le maire, plusieurs membres de l'administration et quelques notables suivaient le deuil conduit par un ami qui, en rentrant à la maison mortuaire prononça d'une voix émue les paroles suivantes que nous avons recueillies : « Messieurs, je vous remercie au nom de la famille Bernard. Nous venons de rendre les derniers devoirs à une pieuse et sainte fille qui a édifié la population de Bagnols toute entière par sa modestie, sa charité, son dévouement et sa résignation. Si Mion Bernard est morte, son souvenir, sa noble et généreuse pensée, *son œuvre,* quoiqu'on en dise, ne mourront pas. »

(1) Par le Conseil municipal et à la demande de deux membres qui firent envisager la question sous son véritable jour. On ne laissa aux Dames que ce que la loi de 1850 leur accordait : la liberté d'enseigner.

(2) Sauf le produit de leur travail : 3,500 fr.

Tous les assistants pressant la main de celui qui venait de parler, le remercièrent de s'être fait l'écho de la sympathie générale (1). — Ajoutons que la même fille avait trouvé chez M. Lacombe-Dumazer un protecteur et un ami qui lui ouvrit charitablement sa maison, du Ruisseau, où elle est morte en paix.

Les compagnes de Mion Bernard étaient Marguerite Chambon (de Colombier), Marie Cavène (de Bagnols) et Mion Mazet (de Codolet).

Les Dames de Besançon ont prospéré ; leur pensionnat s'accroît chaque jour ; elles remplissent à Bagnols une mission louable et, à bon droit, la population les honore ; mais, malgré ce succès, certain et légitime, il nous restera toujours le regret d'avoir perdu le fruit de tout le dévouement de Mion Bernard dont nous tenons à consacrer ici le pieux souvenir.

Il faut, étant malade, être privé des soins des membres de sa famille pour regretter les secours empressés, intelligents, de ces saintes filles, d'un aussi grand cœur que celui de Mion Bernard et de ses compagnes.

(1) La maison mortuaire était rue du Ruisseau, nº 5, à côté du Lavoir. Pendant que, selon l'usage du pays, l'ami de la famille remerciait les assistants, les laveuses suspendirent leur travail, et lorsque l'orateur eut cessé de parler, elles applaudirent bruyamment, tant elles approuvaient ce qui venait d'être dit. La courte oraison funèbre avait provoqué cette manifestation significative.

BEROUARD (LOUISE)

Née à..... vers 1692

Morte à Bagnols le 19 novembre 1783

FOURCHEUT (MARIE-ANNE)

Née à Bagnols vers 1698

Morte à Bagnols le 11 mars 1779

FONDATRICES DE LA MAISON DE CHARITÉ

Jusqu'au 18 septembre 1550 il s'était perpétué à Bagnols certains usages, fort anciens, qu'un arrêt de la Cour tenant les grands jours à Béziers fit cesser : c'était une mode assez étrange de distribuer les aumônes : la *Caritat,* comme on l'appelait alors.

Chaque année, le mardi de Pâques, par les soins d'un employé spécial, on distribuait 20 ou 25 charges de blé, provenant de certaines censives (1). Cette distribution était faite aux pauvres et aux gens aisés du pays. De là un désordre inévitable et qu'on chercha à réprimer. La Cour délibéra qu'à

(1) La *Censive* était une redevance annuelle dont l'héritage censitaire était chargé envers un fief ou un franc-alleu. Le cens seigneurial avait été imposé pour la première fois par le seigneur dans la concession qu'il avait faite de l'héritage ; quelquefois les vassaux, à leur tour, cédèrent leurs terres à d'arrière-vassaux.

l'avenir la *Caritat* devrait être unie et incorporée à l'hôpital et que le blé serait employé à la nourriture des pauvres selon le dire des personnes chargées d'administrer cet établissement.

Le texte de l'arrêt est précis pour l'aumône de la Confrérie de Saint-Antoine (1) « laquelle a accoutumé être faite de nuit, avec grand tumulte et désordre, requiert le dit procureur général être enjoint aux administrateurs de la dite aumône à la faire en plein jour, à l'heure condécente, distribuant icelle aumône aux vraiment pauvres et autrement, selon l'institution de la dite confrérie et prohibant toutes commensations et banquets suivant les ordonnances. »

Pendant plusieurs siècles les nécessiteux de la ville n'ont dû être secourus que par les soins de l'administration hospitalière. Cependant en l'année 1736 une maison de charité, destinée à servir d'asile à douze orphelines des familles pauvres fut fondée. La maison était située dans la rue qui a conservé jusqu'aujourd'hui le nom de *Vieille Charité* (2). La tradition rapporte (car les documents précis d'origine font défaut), que c'est à deux saintes filles qu'on doit l'initiative de cette œuvre pie : *Louiso Berouardo* et *Marianno Fourcu.* »

Le nom de Berouard n'est pas un nom méridional (3). Comment cette fille pieuse et charitable est-elle venue à Bagnols ? c'est ce que nous n'avons pu découvrir encore. « Décédée le 29 novembre 1783 à l'âge de 84 ans, dit l'acte inscrit au registre, Louise, *fondatrice* de la maison de charité de Bagnols, *morte en odeur de sainteté,* a été enterrée en grande pompe... »

Marie-Anne Fourcheut, fille de..... dut naître vers 1698,

(1) L'hôpital Saint-Antoine. Le vocable n'a été changé en celui de Saint-Roch qu'après la peste et lorsque le nouvel Hôtel-Dieu fut construit aux Peyrières.

(2) Au nº 4, maison Félix Barbier. On y remarque une corniche de pierre longeant la galerie du premier étage ; une balustrade supérieure en bois découpé, une niche, et dans une des salles un bahut sculpté (style Louis XIV). Les murs d'une cour intérieure présentent un appareil réticulé (*opus spicatum*) que nous croyons de l'époque gallo-romaine.

(3) Nous n'avons trouvé aux archives aucun nom autre que celui de Louise.

puisque l'acte de décès, en date du 11 mars 1779 lui donne 81 ans et ajoute : « *l'ancienne dame de miséricorde* a été enterrée en grande pompe... » Le libellé de ces deux actes suffit pour nous donner la mesure des sentiments respectueux envers les deux vénérables fondatrices.

Il est certain que les premiers fonds nécessaires à l'établissement provenaient des ressources de Mademoiselle Louise et de Mademoiselle Marianne. Bientôt les personnes charitables de la ville s'empressèrent à leur venir en aide. D'un côté l'on faisait des collectes multipliées, de l'autre les jeunes filles, travaillant de leur mieux, subvenaient à une partie de leurs besoins. Douze ans après, la maison était en voie de prospérité telle que les directrices, trouvant le local trop exigu, durent songer à l'achat d'une maison plus spacieuse et mieux aménagée. Fort à propos, il y avait alors, rue Poulagière, des locaux propices pour établir commodément un orphelinat.

Le 18 juillet 1748 la maison et le jardin appartenant à Madame Olympe de Charron (1), née de Sibert, étaient achetés. Ce fut son frère, Charles, baron de Cornillon, commandant pour le roi la ville de Bagnols, qui en fit la vente, chez Me Roussel, notaire, à Mademoiselle Marianne Fourcheut, au prix de 4,600 livres (2). Les témoins furent messire Claude Mignot, prêtre, bachelier en théologie, curé perpétuel de Bagnols, le S. Paul Louis Reynaud et Antoine André, praticien, de Barruel, de Fabry et Pinière de Clavin. La chapelle fut bénite le 28 mars 1771 par M. Blanchard, curé, en présence du clergé et des consuls.

Dans le nouvel asile, 28 jeunes orphelines étaient reçues gratuitement. On leur enseignait à prier Dieu, à travailler, à lire et à écrire. L'établissement dirigé avec autant de zèle que

(1) Veuve de Pierre de Charron, capitaine de cavalerie,

(2) Produit exclusif des dons offerts aux fondatrices quêteuses. M. d'Artifel, procureur général du prince de Conty, reçut les droits de vente, s'élevant à 353 livres 17 sols 5 deniers. — En 1879 les droits d'enregistrement coûteraient 316 fr. 25 cent.

d'intelligence, devenait de jour en jour de plus en plus cher à la population bagnolaise. Louise Berouard avait le titre de *directrice* de la maison de charité ; Marianne Fourcheut était désignée comme *directrice* des filles orphelines. A chacune donc sa part de mérite dans une œuvre qu'il était important de faire agréer par l'autorité supérieure.

Le 29 août 1762 « à la demande de Berouarde, le conseil politique de la communauté de Bagnols, sous la présidence de messire Pierre de Charrier de Moissard, premier consul, lieutenant de maire, délibère et reconnaît l'utilité de l'établissement. L'assemblée consent à aider de tout son pouvoir la demoiselle Berouard à obtenir des lettres patentes, afin que la maison jouisse de l'immunité de la taille autant qu'elle sera destinée à cet usage, avec la condition néanmoins que cette maison sera uniquement dirigée ou administrée par MM. les consuls de la communauté, qui se réservent la nomination de la directrice après la mort de la dite demoiselle Berouard, de même que le droit de nommer les recteurs en nombre suffisant... »

L'œuvre de miséricorde obtenait une grande faveur dans la ville et dans la contrée; des libéralités importantes, nombreuses, en attestaient l'excellence. La liste des bienfaiteurs et bienfaitrices de cet établissement naissant a été conservée depuis 1754 jusqu'en 1783 (1). On y voit figurer le nom des familles les plus recommandables de la cité et dont les descendants n'ont point oublié les traditions de bienfaisance.

Dès cette époque figure aussi, pour un chiffre relativement élevé, le produit du travail manuel des orphelines. Il est à constater que les jeunes filles, dont l'âge ne dépassait jamais dix-huit ans, procuraient à l'œuvre des ressources abondantes. La maison de charité était une sorte d'école de couture ; les élèves qui en sortaient à l'âge indiqué par le règlement, encore

(1) Nous regrettons de n'avoir pu consulter un tableau complet des nombreux bienfaiteurs qui ont suivi l'exemple de leurs devanciers. Dans les hospices il est cependant d'usage que de tels documents soient mis sous les yeux des visiteurs.

en vigueur, devenaient dans les familles où elles étaient placées, des auxiliaires recherchées.

Toutefois, les directrices vigilantes ne perdaient point de vue la sanction légale de leur établissement : démarches, prières, suppliques, rien ne coûtait à leur zèle infatigable. Après bien des lenteurs dans les agences, les cours ou les officialités diverses, l'approbation royale fut octroyée, en 1766, à la Maison de Charité par lettres patentes enregistrées au Parlement de Toulouse le 2 avril 1767 (1). Le prince de Conty l'affranchit de tout droit seigneurial.

Rassurées sur l'avenir de leur maison et désormais à l'abri des besoins les plus urgents, les directrices ne s'occupaient que du soin des élèves dans les classes et à l'atelier de travail; le temporel était réservé à un bureau d'administration. Chacun se disait avec satisfaction : « L'orphelinat est florissant, le ciel l'a béni. »

Les recettes dépassant les dépenses, Louise Berouard pouvait se permettre déjà non pas des opérations finacières, mais des actes de participation aux bonnes œuvres d'intérêt local. Singulière destinée et merveilleuse transformation du produit de l'aumône! le Christ n'avait-il pas dit : « L'homme ne vit pas seulement de pain. » La sainte fille mit la parole en action; elle offrit d'une main libérale un prêt de 3,000 livres et bientôt (2), en 1782, 1,000 livres encore pour aider à la construction du Collège.

Lorsqu'en décembre 1777, Marianne Fourcheut parapha pour la dernière fois le registre, elle affirma avoir eu 2,620 livres de recettes et 2,604 livres 7 sols de dépenses. — Quatre ans plus tard, à la mort de Berouarde, 1782, les recettes étaient de 3,687 livres 19 sols et les dépenses de 4,930 livres 17 sols. Le fonds de réserve combla le déficit (3).

(1) Le roi permet de recevoir, d'acquérir par dons, legs, donations et dispositions de dernière volonté.

(2) V. registre des délib. de la ville de Bagnols, BB. 26.

(3) Tous les titres de *recette*, fermes, rentes et produits de la charité et de

Louise, la sainte fille, s'éteignit en paix au milieu de 45 orphelines qui inondaient de larmes sa couche funèbre. La dernière des fondatrices venait de dire un éternel adieu à ses enfants adoptifs, mais l'*œuvre* avait des bases solides et profondes; elle ne devait point crouler ni sous le coup des attaques des utopistes qui, pendant la Terreur, demandaient la punition des citoyens convaincus d'avoir fait l'aumône, ni sous le découragement bien légitime des administrateurs réduits, par la misère, à refuser aux orphelines le pain de la journée. L'orage a passé sur cette *Sainte Famille,* et à son profit, la charité rayonne d'un éclat toujours nouveau (1). Après Louise et Marianne on cite, avec respect, deux filles charitables qui dans les plus mauvais jours de détresse se vouèrent à aller de porte en porte recueillir les dons destinés aux pauvres orphelines : ce sont Catherine Bonnet et Rose Garidel (2).

A Bagnols, le souvenir de Catherine Fourcheut s'est perpétué par les membres de sa famille, dont nous avons encore un honorable représentant dans le lieutenant-colonel Scipion Fourcheut de Montrond (3). Mais peu de personnes ont entendu parler de la bienheureuse Louise Berouard ; son image même n'a point été conservée. Il nous souvient d'avoir vu, dans notre enfance, posée sous un globe de verre, une statuette d'environ trente-cinq centimètres de hauteur : c'était *Madamisello Louiso*. Elle était représentée assise, la tête et les mains en cire coloriée, les vêtements en étoffes modestes... Sa

l'hôpital étant confondus, et, d'autre part, les *dépenses* payées aux fournisseurs, adjudicataires communs aux deux maisons ne permettant pas aujourd'hui d'établir un budget précis pour chaque établissement, le parallèle entre 1782 et 1879 est impossible.

(1) Le premier article du réglement porte que le tableau de l'autel devra représenter la *sainte Famille*. Il est regrettable qu'on ait laissé vendre à vil prix la copie de Poussin, peinte et donnée par Lacroix. L'image de N. D. de Lourdes domine aujourd'hui le tabernacle,

(2) La famille Garidel habitait alors, rue de la Chicane, (de la Pouligière au Bosquet) la maison Mazan-Barbier.

(3) Les familles de Giry et Pierre de La Gorce.

coiffure était une sorte de calège en mousseline, entourant la face. Elle tenait à la main un petit livre de prières, et à la ceinture appendaient, sur son tablier de coutil, un trousseau de clefs. Pendant plus de soixante ans cette relique avait été pieusement respectée, honorée. Nous avons, un jour, demandé à la revoir ; il nous a été répondu qu'elle avait été brisée par maladresse et réduite en lambeaux.

..... Qu'on nous permette le mot : protégés par une sorte d'idolâtrie, les *santi-belli* de plâtre traversent des siècles, et une Bienfaitrice insigne disparaît comme une vieillerie dont on se débarrasse sans regret. La statuette était pourtant, de plus, un petit chef-d'œuvre (1).

(1) Massillon a dit : « Il y a des gens qui n'ont pour toute religion que l'amour et la reconnaissance. »

LA MAISON DE CHARITÉ

Il ne sera pas sans intérêt de donner ici quelques notes sur la Charité.

1835. — 7 novembre. Arrivée et installation des sœurs de Nevers.

1863. — 28 août. Euphrosie Vidal, supérieure.

1847. — 16 janvier. La bonne sœur Agathe Thiolière, chargée du soin des pauvres en ville.

1850. — En prévision d'agrandissement par l'achat d'une maison voisine, on installe provisoirement la chapelle dans une salle au rez-de-chaussée. Motif de la dispersion regrettable des tentures, des statues et du tableau de l'autel. La Sainte Famille, malgré le texte de l'article premier du règlement, est remplacée par une statue de la Vierge.

1855. — Achat d'une maison et du jardin (partie E.) par la supérieure E. Vidal, qui paye de ses deniers.

1867. — Bénédiction de la nouvelle chapelle.

1873. — Départ de la supérieure E. Vidal. Elle fait don de la chapelle à l'administration.

1873. — 18 décembre. La sœur Marie-Thérèse Gleize, supérieure.

1874. — 30 avril. Notre-Dame de Lourdes remplaçant la Sainte Famille.

1875. — 15 août. Bénédiction de deux tableaux, trop médiocres, malencontreusement placés dans le chœur.

Dénoncer ces déplorables transformations de mobilier, qui font gémir les gens de goût, nous dispense de commentaires.

L'ABBÉ BERTHOUD (ANTOINE-ESPRIT)

CURÉ

Né à Orange le 29 mai 1757

Mort à Bagnols le 19 février 1830

Avant 1789, le vénérable messire Blanchard (1), dont la charité est encore, ici, proverbiale, était curé, et l'un de ses vicaires se nommait l'abbé Berthoud, d'Orange. Bien qu'il ne fut point bagnolais, nous consacrerons une notice à ce digne ecclésiastique qui a passé toute sa vie au milieu de nos compatriotes. Mais auparavant disons quelques mots de l'église de Bagnols qui était une *collégiale.*

On appelait de ce nom les églises des villes où il n'y avait point d'évêque, et où le désir de voir célébrer l'office divin avec la même pompe que dans les cathédrales avait fait instituer des chanoines réguliers qui vivaient en commun et sous la même règle que les membres des chapitres épiscopaux (2).

(1) Sa famille était de la Roque; un de ses frères était, assure-t-on, instituteur laïque à Bagnols. Nous aurons, plus tard, à parler de ses neveux.

(2) Il y avait une distinction entre les collégiales de fondation royale, parce que le roi conférait les Prébendes et les collégiales de fondation ecclésiastique, où ces bénéfices étaient à la nomination des collateurs institués par l'acte de fondation de ces églises. Les chapitres des collégiales jouissaient des mêmes privilèges que les chapitres des cathédrales, mais à un degré un peu moindre.

Le principal revenu de notre clergé était la Dîme (1). En 1791, il en retirait encore le montant par le receveur du district de Pont-Saint-Esprit. Nous trouvons aux Archives un document, d'où il résulte qu'en 1790 le produit annuel était de 7,474 livres 19 sols 7 deniers. Quant à l'administration de l'église, nous n'en parlerons que succinctement.

Selon la règle, le clergé d'alors vivait en commun. L'un de ses membres instruisait les *capélanés,* jeunes garçons, vêtus de la soutane noire, destinés au sacerdoce et qui recevaient des leçons *gratuites;* ces écoles furent en quelque sorte les premiers séminaires. En collégiale, les cérémonies du culte se célébraient avec plus de solennité qu'aujourd'hui, grâce aux nombreux officiants qui y participaient. L'usage n'en a été abandonné que vers 1823, aux dernières années de l'abbé Berthoud.

Il nous serait difficile de connaître des détails sur ce regrettable ecclésiastique; nous savons qu'il a fait ses études à Avignon et que des liens d'amitié avec quelque personnage du diocèse d'Uzès, l'ont attaché à Bagnols; il s'y trouvait déjà à la veille de la Révolution.

L'abbé Berthoud était, paraît-il, un des conseillers intimes

Avant 1789 on comptait en France 526 chapitres de collégiales; il n'y en a plus aujourd'hui qu'un seul, celui de Saint-Denis.

On appelait *Prébende* une portion des biens d'une église cathédrale ou collégiale assignée à un ecclésiastique, à la charge par lui de remplir certaines fonctions: faire la classe gratuitement, desservir telle ou telle chapelle, etc., etc. Lorsque les biens du clergé furent réunis au domaine de l'Etat on supprima tous ces privilèges. Il y avait aussi des prébendes laïques.

(1) Dixième partie des récoltes qu'on payait à l'église ou aux seigneurs.
Il y avait des fermiers des dîmes, lesquels traitaient directement avec les agriculteurs,

Ferme du prieuré.....	8,899 liv.	19 sous	7 deniers
50 barraux de vin.....	230 »	»	»
Ferme de Saint-Martin de Saduran.....	2,200 »	»	»
Ferme des terres des Canaux et de Campredon..	150 »	»	»
La dîme de Marensan.....	975 »	»	»

Sur cela le curé était tenu de donner 50 salmées de blé aux pauvres de Bagnols.

du pasteur. Son rôle fut toujours modeste et concentré. Il se montrait rarement en public, mais on pressentait la salutaire influence du jeune prêtre dans toutes les occasions où l'imminence du danger était manifeste.

Ce fut une époque désastreuse pour le clergé de France que la période de 1790 à 1796. Toutefois, au commencement de l'année 1794 (an II de la République) notre église paroissiale n'était pas encore fermée, puisque le 3 mars — 11 ventôse — on y célébra une fête funèbre à la mémoire de Lepeletier. Le récit en a été conservé.

Pour nos compatriotes d'alors, ce dut être un étrange spectacle que cette alliance des pompes religieuses avec les souvenirs du paganisme. Outre les ordres émanant de l'autorité supérieure, quelque organisateur local (1) devait, à Bagnols, faire ce que le peintre David faisait à Paris : ordonner et régler la marche des cérémonies, afin de frapper vivement les masses et de chercher à provoquer en elles des émotions sincères ou factices.

Disons d'abord ce que fut Lepeletier-Saint-Fargeau. Il était président à mortier au Parlement lorsque la noblesse le choisit pour son représentant aux États-Généraux en 1789. Il se rangea parmi les députés les plus connus par leurs principes démocratiques. Dès 1790, nommé membre du comité de jurisprudence criminelle, il vota constamment pour l'abolition de la peine de mort; il présida l'assemblée. En 1792, nommé à la Convention nationale, il y soutint que Louis XVI pouvait et devait être jugé; toutefois, fidèle à ses principes sur la peine de mort, il hésita d'abord à la lui appliquer; mais ensuite la question politique l'emporta dans son esprit sur la question de légalité; il vota avec le parti de la Montagne et son vote contribua à former la majorité. Il fut, le jour même, assassiné chez un restaurateur, au Palais-Royal, par un ancien

(1) Le peintre Têtu, sans doute.

garde du corps nommé Pâris (1). La Convention lui décerna les honneurs du Panthéon et adopta sa fille.

Voici les détails de la fête de Bagnols, ainsi que l'écrivait un témoin oculaire (2) :

« A onze heures, la garde nationale et les volontaires du Gard, commandés par le foudroyant Calvais, se sont rendus sur la place de la Liberté. La municipalité en corps, le juge de paix, les assesseurs sont sortis de la maison commune, suivis de l'*urne renfermant les cendres* du glorieux martyr de l'égalité, entourée de cyprès et de lauriers entrelacés et ornée des inscriptions suivantes :

Le vrai républicain, doit avoir dans son cœur
La liberté gravée et les rois en horreur.

—

Mourir pour la patrie est un sort plein d'appas.

—

Si parmi les Français il se trouvait un traître
Qui regrettât Louis, et qui voulut un maître,
Que ce perfide meure au milieu des tourments ;
Que sa cendre coupable abandonnée aux vents
Ne laisse ici qu'un nom plus odieux encore
Que le nom du tyran que le Français abhorre (3).

« Le cortège est descendu dans l'église où l'on a célébré la messe en musique ; de là on a promené dans les rues principales de la ville les cendres de Lepelletier. On est venu sur la place où le Président de la commune a prononcé un discours non pas des plus beaux (il savait qu'on ne l'entendrait pas) *(sic)*. L'hymne des Marseillais a été chanté avec la plus

(1) David peignit cette scène tragique. Madame Witt, fille du conventionnel, acheta le tableau afin de le détruire.

(2) V. *Manuscrits de la Bibliothèque de Bagnols*, Legs. — Léon Alègre. Liasse nº 1.

(3) Variante des vers de Voltaire.

vive ardeur et l'on a placé à l'arbre de la Liberté les dernières paroles de Lepelletier et les vers de Voltaire. Tout le monde s'est retiré pénétré de la haine intarissable contre les tyrans. »

Un mois après cette fête, l'abbé Berthoud n'était plus à Bagnols. Les prêtres quittèrent le pays et les portes de l'église durent être fermées, car le 9 avril 1794, dit un manuscrit (1) : « On a brûlé à la *plaine* de Bourgneuf les tableaux, les statues et les croix, et tout le mauvais bois, hors de service, qui se trouva *à la paroisse*. On y mit le feu à cinq heures du soir, il a duré jusqu'à onze. »

L'église paroissiale devint le temple de la Raison. Cette transformation sacrilège dura plusieurs mois, pendant lesquels les fêtes décadaires se succédèrent bruyantes et variées. A Paris, le montagnard Robespierre venait de faire décréter la fête de l'*Être suprême*. Cette cérémonie fut célébrée à Bagnols le 20 prairial an II (31 mai 1794, vieux style) ; et puisqu'elle eut lieu dans la même enceinte, nous en donnerons le programme d'après un curieux manuscrit de cette année.

FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME.

« 1° Il sera élevé une *montagne* dans la cy-devant paroisse : cette montagne sera couverte de feuillages et autres attributs analogues à la circonstance.

« 2° Quatre colonnes seront dressées : trois seront placées devant le pied antérieur de la montagne, la quatrième se trouvera au sommet. Sur l'une des trois colonnes seront les emblèmes de la royauté, sur la seconde ceux du fanatisme, sur la troisième les signes bizarres de l'aristocratie ; le chapiteau de la colonne du faîte de la montagne portera la déesse de la Liberté.

« 3° La colonne représentant la Liberté ne doit paraître

(1) Le 6 avril 1794 on avait commencé de briser les confessionnaux, de détériorer les tableaux appendus, d'arracher les croix et autres emblèmes du culte catholique. — Tiré du *Livre* calepin de notre aïeul.

que pendant l'instant où se brisent les trois autres, en tombant sur le même plan.

« *Ordre de la marche.*

« 1° Tous les citoyens se rendront sur la place à l'heure indiquée; les vétérans auront leur pique et ouvriront la marche.

« 2° Le bataillon des enfants suivra; on ne les recevra, pour ce jour seulement, que depuis l'âge de 9 ans jusqu'à 18 inclusivement.

« 3° Les jeunes filles habillées de blanc et invitées à être couronnées de fleurs, suivront. Dans le nombre seront comprises celles depuis l'âge de 12 ans jusqu'à 30 ans.

« 4° Suit la municipalité, le comité de surveillance, la justice de paix. Chaque membre de la municipalité sera invité à porter dans l'une de ses mains, les uns des faisceaux d'épis, les autres des branches d'arbres couverts de fruits;

« 5° Suivront les mères, sur une colonne à droite, avec leurs jeunes filles, portant devant elle des corbeilles de fleurs, et les pères, sur la colonne à gauche, avec leurs jeunes enfants.

« 6° Une compagnie de garde nationale fermera la marche.

« 7° Il sera nommé des commissaires pris dans les différents corps composant la marche, pour la diriger.

« *Emplacement de chaque corps dans le Temple.*

« 1° Les vétérans formeront deux colonnes internes entre lesquelles passera la municipalité pour se rendre au lieu qui va lui être désigné.

« 2° Le bataillon des jeunes républicains sera placé derrière les vétérans formant la seconde colonne de l'un et l'autre côté, observant que les plus petits seront placés les plus voisins de la montagne.

« 3° Les jeunes filles, après avoir traversé les quatre colonnes, se placeront au pied de la montagne de manière qu'elles forment un cordon qui ne gênent nullement l'arrivée à la montagne.

« 4° La municipalité, les corps constitués, l'orateur et les officiers de la société populaire se placeront sur des tréteaux et des chaises destinés à les recevoir.

« 5° Les mères et leurs enfants seront placés derrière les colonnes à droite des vétérans et les jeunes républicains.

« 6° La compagnie des gardes nationales ceintrera tous les corps cy-dessus énoncés.

« 7° Il sera choisi parmi les citoyennes de la commune 12 personnes qui précéderont immédiatement dans leur marche la municipalité; ces 12 personnes seront placées à la droite de la montagne.

« 8° Il sera pareillement choisi 12 citoyens qui suivront immédiatement dans leur marche la municipalité; ces 12 citoyens seront placés à gauche de la montagne. Ces 24 personnes formeront les deux chœurs qui se répondront dans leurs chants.

« *Manière de procéder dans le Temple.*

« Tous les citoyens placés dans l'ordre indiqué par les articles précédents, le maire dira deux mots sur la fête du jour, et à l'instant les trois colonnes cy-dessus énoncées tomberont l'une sur l'autre, de manière cependant qu'elles puissent être vues dans leurs disgrâces de tous les citoyens.

« Il faut que dans le même moment deux personnes, placées sur la montagne, élèvent la colonne qui supporte la Liberté, en sorte qu'à ses pieds on aperçoive la défaite des trois autres. Tous les citoyens s'écrieront à l'envi : *Vive la République! vive la Liberté!*

« Après cette scène, le chœur des filles commencera une hymne à l'Être suprême; elles pourront chanter celle qui commence par ces mots :

« *Être infini que l'homme adore*
« *Sous des noms, des cultes divers,* etc., etc.

« Le chœur des citoyens répétera les mêmes strophes les unes après les autres ; le peuple répétera les refrains de chaque strophe.

« Le maire invitera l'orateur de la société populaire à prononcer son discours. Le discours terminé, les chœurs chanteront un second hymne dans le même ordre que nous venons d'indiquer.

« *Sortie du Temple.*

« On suivra le même ordre pour la sortie ; l'on dirigera la marche vers l'arbre de la Liberté, situé à Bourgneuf ; de là on se rendra aux Peyrières, descendant à Saint-Victor ; de là à la Poulagière. On passera par la rue qui fait face à la maison de la citoyenne Volle (1), la jeune. On filera le ruisseau, on se rendra à l'arbre de la Liberté, situé à la porte de la société populaire (2). On continuera la marche par la petite rue qui conduit chez le citoyen Margerid (3), et on ira à l'arbre du puits (4). De là, on se rendra devant le Collège, et on terminera par l'arbre planté sur la place de la Révolution (5).

« Nota. Tous les citoyens sont invités à remettre les hymnes qui peuvent avoir quelques rapports à la fête ; ils seront chantés dans le cours de la promenade civique.

« *Invitations à faire.*

« Tous les citoyens sont invités à porter leurs offrandes volontaires à deux commissaires nommés pour les recevoir, et qui se trouveront immédiatement après la séance de la société,

(1) Madame veuve de Volle épousa M. de Solimani ; elle demeurait à la maison Pons, boucher, rue Poulagière, ayant en face la rue Juiverie.

(2) Devant l'église des Carmes. V. Biog. Théod. Fournier.

(3) Rue *Vieille Charité*, débouchant sur la Grand' rue, entre les maisons Clamon et Puget.

(4) A la place du *Puech*, du *Puy*.

(5) La *Place royale* était devenue place de la Révolution, et celle de *Saint-Jean*, devant l'église, place du Temple.

au bureau des secrétaires : et pour qu'aucun des citoyens ne soit privé du plaisir de coopérer aux frais que nécessite cette fête, le crieur public passera dans tous les quartiers pour en donner avis au nom de la municipalité et de la société populaire.

« Nota. Le corps de musique sera placé entre le chœur des citoyens et les corps constitués.

« N° 2. A l'instant où les trois colonnes se renverseront il sera tiré trois boîtes sur la place du Temple.

« A la fin du discours de l'orateur, trois boîtes seront tirées, et lorsque la municipalité et les corps constitués paraîtront sur la place de la Révolution, il sera encore tiré trois boîtes. »

Il nous serait possible de donner *in extenso* le discours prononcé ; c'est une longue harangue destinée « à flétrir l'ignorance et le fanatisme », autant qu'à exalter la croyance à un Dieu bon et juste et à l'immortalité de l'âme. Bornons-nous à quelques citations.

L'orateur rappelle d'abord l'historique des religions depuis les Égyptiens jusqu'à nos jours : cultes toujours bizarres et souvent cruels. Cependant il ajoute : « Rien de plus simple, rien de plus vrai, rien de plus pur que la morale de l'Évangile. »

..... « Quelques esprits-forts ont voulu nier l'existence de Dieu... Ce système produit par le sot orgueil et la vaine prétention de certains hommes de tout savoir, de tout connaître, tout approfondir et d'excéder les bornes que la nature a mis à leurs facultés morales, ce système, enfanté par l'orgueil, fut avidement adopté par le crime.

« Une imagination déréglée court volontiers après l'impossible, et les remords d'un cœur coupable lui font désirer que la mort éteigne tout à la fois le corps et l'âme, parce qu'il n'a aucune récompense à attendre et que la punition due à ses forfaits l'attend dans la vie à venir.

« Hommes de mensonge, de trahison, d'hypocri sie, de rapine

et de sang, vous pouvez quelquefois tromper vos semblables, vous pouvez échapper à la justice des hommes, mais ne comptez pas sur un système destructeur de toute vertu pour échapper à la justice de l'Être suprême !

..... « Les philosophes anciens et modernes sont embarrassés pour définir l'Être suprême et l'évêque de Carthage, Augustin... dit de la divinité : *C'est un être dont on parle sans pouvoir rien dire et qui est supérieur à toutes les définitions.* »

Sur la négation de la divinité, l'orateur ajoute : « Ce système affreux produit, je le répète, par le dérèglement de l'imagination, a eu de tous temps pour sectateurs les hommes qui s'étant couverts de crimes, croyaient imposer silence aux remords en refusant à l'âme l'immortalité et aux vertus une récompense dans la vie à venir.

« Ils l'avaient embrassé ce système, les monstres qui naguère ont essayé de renverser la République française et d'étouffer la liberté et l'égalité dans leur berceau.

« Ils avaient prêché l'athéisme, le traître Hébert et ses complices qui viennent de tomber sous la hache de la loi. Ils avaient prêché l'athéisme au moment même où la Convention nationale promulguait, sous les auspices de l'Être suprême, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

« Et s'il eut été possible qu'ils fissent de nombreux prosélytes ; s'il eut été possible que l'athéisme, qui lâche la bride à tous les crimes et qui éteint toutes les vertus, devint la religion des Français, que serait devenu le gouvernement républicain !

« Citoyens vertueux ! vous trouvez gravés dans vos cœurs les preuves de l'existence de l'Être suprême. C'est lui qui y a placé et qui y entretient les sentiments de la plus vive, de la plus pure, de la plus douce satisfaction quand vous avez fait à vos semblables tout le bien que vous avez pu.

« Les mêmes preuves existent, mais elles sont senties bien différemment dans le cœur de l'égoïste qui n'existe que pour liu-même ; de l'usurpateur et du brigand qui ne respecte pas

la propriété d'autrui ; du vindicatif qui attente à la personne de son frère ; de l'ambitieux qui sacrifie l'honneur et la vanité à ses projets d'élévation, à l'hypocrite qui en trompant les hommes croit tromper la divinité ; de l'ignorant qui cherche à diviser les patriotes pour les asservir ; de l'aristocrate qui maudit dans son âme notre sainte révolution, dont il ne peut arrêter la marche salutaire ; du traître enfin qui déchire le sein de sa patrie, ou qui ne pouvant la combattre ouvertement, fait en secret des vœux pour sa destruction.

« Leurs âmes ne connaissent point ces douces émotions que nous éprouvons à la vue du bonheur de nos frères, à la lecture d'une loi qui tend à accélérer et à assurer la félicité de tous les républicains, à l'annonce d'un jugement qui punit les conspirateurs, à la nouvelle d'une victoire qui terrasse les ennemis de la liberté et de l'égalité. »

L'orateur fait ici le tableau des harmonies de la nature, lesquelles sont évidemment l'œuvre d'un grand architecte... « Si quelquefois il est donné à l'homme de prévoir, il est réservé à l'Être suprême d'accomplir. »

La péroraison est entraînante, énergique, elle rappelle : — le réveil d'un grand peuple, le vœu qu'il fit de rompre ses chaînes, l'infidélité des mandataires à l'assemblée constituante, le sang qui coula le 10 août, mais : « l'œil de l'Éternel, dit-il, veille sur notre liberté. La Convention met au grand jour tous les crimes... la République est proclamée... la Montagne triomphe, la France est sauvée !

« Être des êtres nous te devons tout, le bonheur d'exister, de penser et de sentir. »

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette foudroyante apostrophe fut couverte d'applaudissements frénétiques.

Telle fut cette fête mémorable. C'était, nous l'avons déjà dit, un premier retour vers les idées religieuses... La France subissait une rude épreuve, mais le sentiment moral ne devait point sombrer dans cette série de mauvais jours.

Enfin les portes des églises furent ouvertes après le Concordat — 1802. Mais qu'était devenu le jeune abbé Berthoud pendant la Terreur? Il avait émigré, il était allé en Suisse, d'où il revint, en 1802, pour solliciter la cure de Bagnols. Le grand vicaire de Nîmes (car à cette époque le siège épiscopal était encore vacant) le présenta au chapitre et l'auxiliaire de M. Blanchard obtint la pluralité des voix.

Bientôt les fidèles s'empressèrent de restaurer la vaste nef et de pourvoir aux besoins du culte (1). Sous sa paternelle administration, une partie de l'ancien cérémonial fut remis en vigueur : chaque prêtre eut ses fonctions distinctes; l'un était chargé de la sacristie, l'autre du chœur, un autre de l'école. Dans les exercices les rôles étaient remplis par des enfants : les plus âgés d'entre eux formaient le chapitre; le chef des chanoines, appelé *Prévot,* portait un camail rouge, tandis que ses subordonnés le portaient violet. C'étaient deux chanoines de quatorze à quinze ans qui, vêtus de la chape et tenant à la main le long bâton de cérémonie, parcouraient gravement, en va et vient, l'espace compris entre l'autel et les stalles. Il y avait des acolytes et des thuriféraires. Alors on chantait encore les offices comme à l'époque de la collégiale : — Tierce précédait la messe, etc., etc. — Ces usages n'ont été abolis qu'en 1833.

L'abbé Berthoud était un prêtre vénérable; il avait beaucoup appris à l'école du malheur. Ce n'était point un orateur distingué; on disait même que son heureuse mémoire le servait merveilleusement, et qu'il débitait naïvement les sermons composés par les Joséphites ses amis.

Comme curé, il fit beaucoup pour Bagnols. Il fonda, en 1817, une confrérie de Saint-Joseph sur la proposition de

(1) On eut aussi la pensée de restaurer, sur la place du Marché, la croix plantée par le père Brydayne, lors de la mission de 1750. Le monument, dont le Musée possède le dessin original dû au sieur Rollin, architecte de la province du Languedoc, avait été abattu le 6 décembre 1793. Ce fut Félix Sautel, le serrurier, qui exécuta la croix actuelle en 1806.

MM. Lacroix et Michel (1), tous deux zélés pour cette bonne œuvre.

Avec l'aide d'un de ses vicaires, M. Gonnet (1), il organisa la mémorable mission de 1823.

On sait que la France, après les abus de l'ancien régime, avait traversé les mauvais jours de la Terreur, les luttes formidables entre les idées modernes et celles toujours vivaces, toujours persistantes des privilégiés. On sait encore qu'elle avait subi de longues années de guerre plus ou moins profitables à son agrandissement ou nuisibles à sa prospérité. Après tant de bouleversements dans les esprits, il était bon de s'occuper des intérêts moraux et religieux. C'est sous l'influence de ce besoin qu'en 1823 l'on songea à organiser des missions.

Il importait dans le principe de suppléer par des prédications promenées en tous lieux à l'insuffisance numérique du personnel ecclésiastique et même des paroisses. Les prêtres, au recrutement desquels on n'avait pas encore pu pourvoir, les succursales qui ne furent érigées plus tard que successivement et avec lenteur, ne suffisaient pas à l'exercice du culte et à l'expansion de ses bienfaits dans un grand nombre de localités. Il fallait, disait-on, rallumer le flambeau de la foi. Tel fut d'abord le principal objet des missions. Leurs prédicateurs furent de vrais *missi dominici*. Plusieurs d'entre eux, jeunes alors, arrivèrent ensuite aux rangs les plus élevés de la hiérarchie ecclésiastique. Elles servirent de début à Monseigneur Menjaud dont nous parlerons plus tard et à la carrière

(1) V. Biog. de Michel.

(2) Né à Beaucet (Vaucluse), le 12 octobre 1796, M. l'abbé Gonnet (Prosper Hilarion), (ord. prêtre 23 décembre 1810) a été successivement succursaliste à Saint-Michel et à Tresques où il est mort. Concurremment avec les travaux de son ministère, le digne prêtre s'occupait de botanique. Il devint, dans cette science naturelle, un savant dont la parole faisait autorité; il a publié deux volumes : *la Flore élémentaire* (1847), dont Léon Alègre a dessiné les planches. C'est l'abbé Gonnet qui engagea M. le comte de Voguë à donner au Musée d'Avignon sa collection de cippes gallo-romains.

si libérale dans son cours, si tragique dans sa fin, de Monseigneur Sibour, mort archevêque de Paris sous le poignard d'un assassin.

Il est facile d'y concevoir et presque d'y excuser, jusqu'à un certain point, le mélange fâcheux de certaines ardeurs politiques, si l'on se rapporte à leur origine et si l'on réfléchit à leur coïncidence avec le rétablissement de la monarchie.

A Bagnols, un appel fut fait à la piété des fidèles et les prédicateurs de Valence arrivèrent au milieu de nous. Ils semblaient vouloir suivre les traditions de l'école de Brydayne (1), frapper les yeux, arriver au cœur par une mise en scène émouvante, tantôt touchante et pleine d'attraits, tantôt terrifiante, mais toujours variée, toujours pittoresque.

Attiré par le sentiment religieux inné et respectable, autant que par la nouveauté du spectacle, le peuple accourait en foule à l'église. Des chœurs nombreux avaient été formés, afin de chanter les cantiques usités dans les missions de la Drôme. A quelques cantiques populaires on avait adapté des airs patriotiques; ainsi le même rhythme, la même note musicale retentissait encore sous la voûte de la vieille église. On y avait maintes fois entendu le *Chant du départ* et son refrain entraînant : « La République nous appelle... »

Le peuple était familiarisé avec cet air national, la mission y appliqua d'autres paroles et les mêmes voix entonnèrent :

La religion *nous appelle...*
Sachons vaincre, sachons périr.
Un chrétien *doit vivre pour elle,*
Pour elle un chrétien *doit mourir.*

On avait substitué seulement le mot de *chrétien* à celui de *Français*.

M. Belier était le supérieur de la mission; M. Charbonnier, son collègue, passait pour un habile scrutateur de conscience; M. Bernardin fut bientôt sympathique à tous les

(1) V. Not. biog. de Brydayne.

fidèles, à cause de sa douceur ineffable, et l'abbé Allignol, ami de l'indépendance, disait-on, tout bas, devait rechercher les vieux pécheurs endurcis et leur livrer bataille (1).

Les fêtes commencèrent par l'*amende honorable*. Qu'on se figure les prêtres portant une torche allumée, traversant avec peine une foule immense, psalmodiant le *Miserere*, d'un ton lugubre, suivis de quatre missionnaires prosternés à terre, et M. Belier, élevant la voix avec tous les accents douloureux du repentir, pour demander pardon au Dieu de miséricorde, pour tous les crimes et les outrages commis envers lui. « Est-ce mon étole qui vous arrête, ajouta-t-il, je m'en dépouille; venez à moi, je suis homme, je suis pécheur comme vous. »

A cette pieuse cérémonie succéda celle du *Renouvellement des vœux du baptême*. L'autel magnifiquement paré, était éclairé par un millier de cierges. Les communes voisines accouraient en foule, moins par curiosité que par zèle, sans doute. Aussi, quelque vaste que fut l'église paroissiale, elle pouvait à peine contenir la foule des auditeurs.

Huit cents militaires, revenant d'Espagne, s'arrêtent et séjournent à Bagnols. Cette circonstance ne fait que diriger les paroles de M. Belier vers un autre objet : « Je m'aperçois, dit-il, que l'auditoire n'est pas si nombreux aujourd'hui qu'à l'ordinaire; j'en connais la raison, et j'y applaudis. » Il devait prêcher, ce jour-là, sur l'usure, et voyant l'auditoire en partie remplacé par des militaires, il improvise un discours sur la fidélité, sur l'obéissance du soldat et sur les lauriers qu'il vient de cueillir en Espagne (2).

Il y eut une cérémonie en l'*honneur de la sainte Vierge*, avec la même pompe, le même concours et la même piété.

(1) Il devait être quelque peu novateur, puisque avec son frère, curé d'une paroisse de l'Ardèche, ils sont resté longtemps en désaccord avec leur évêque, au sujet des droits du bas clergé.

(2) Le prédicateur remplissait sa mission en faisant l'apologie de la guerre d'Espagne; il est pourtant certain que cette triste expédition qui avait pour but de relever le trône et l'autel, fut une faute grave de la Restauration.

Mais ici empruntons ce qui va suivre à la relation de M. B. R. (1) « Le dimanche 11 janvier, après vêpres, on se rend en procession au cimetière (2), afin d'y prier pour les morts. Une foule immense accourt dans ce dernier asile de l'humanité. A l'entrée de la nuit, la lune se lève et paraît vouloir fournir un drap funéraire à cette superbe et touchante cérémonie. M. Belier, dans une chaire élevée exprès, prend pour texte : *Vanitas, vanitatum et omnia vanitas,* et nous prouve, avec son éloquence ordinaire, le néant de toutes les grandeurs humaines. Un écho sombre répétait de temps en temps les mots de *mort, prières.* Des pénitents en robes blanches, comme des ombres errantes, parcouraient cette vaste solitude, cherchant les tombes des personnes qui les avaient intéressés pendant leur vie, s'y jetaient à genoux, les mains jointes, les yeux baignés de larmes, et mêlaient leurs prières à celles des fidèles qui les entourent. »

Pour perpétuer le souvenir de ce temps de prières, on planta une croix monumentale. Un chêne énorme fut apporté de la forêt voisine dans la cour du Collège. Là, on l'équarrit, on l'orna de peintures et on y fixa l'image du sauveur des hommes. Au jour désigné, les pénitents portèrent la croix à l'église. On lui fit parcourir la ville entière, et elle fut déposée auprès de l'hôpital, où on la voit encore aujourd'hui. Nous étions au 15 janvier 1823 (jeudi) ; le froid intense n'empêchait en rien la manifestation des sentiments religieux de notre docile et enthousiaste population.

Le lendemain de l'élévation de la croix, M. Bélier monta en chaire et paraphrasa éloquemment le *vigilate et orate* que Jésus dit à ses disciples. « J'entends encore, écrivait naguère un auditeur assidu, l'abbé Bélier, le plus énergique de nos missionnaires. On aurait dit que son nom était symbolique,

(1) M. Barnabé Roussel, frère d'Antoine. Il avait été juge à Bagnols avant 1789. V. *Archives historiques.*

(2) Le cimetière d'alors était (jusqu'en 1875) sur l'emplacement de la rue Brydayne, allant du boulevard National à la route d'Avignon.

tant il heurtait vaillamment les impénétrables barrières des préjugés et de l'erreur ! Je l'entends : « N'aurai-je, en vous quittant, braves bagnolais, que la satisfaction d'avoir obtenu une seule conversion, d'avoir ramené à Dieu une seule brebis égarée, je serais heureux, et mes peines auraient trouvé une douce récompense. » Et la foi exaltait sa parole et le fanatisme (comme un petit nombre le disait à demi-mot) transfigurait sa tête osseuse, et faisait vibrer sa voix sonore (1). »

Son dernier prêche produisit un effet tel que l'auditoire fondit en larmes ; il termina ainsi : « Magistrats et fonctionnaires publics, il ne suffit pas d'être exact à faire observer les lois et les ordres du roi ; il faut donner l'exemple, il faut être religieux. Adieu ! ministres de paix qui nous avez édifié par votre zèle ! Adieu, brave garde nationale !... » Les sanglots redoublés l'empêchent de continuer, et il quitte la chaire pénétré de la même émotion que ses auditeurs.

Le jour du départ des missionnaires, au moment de monter en voiture, une foule d'environ 3,000 personnes, précédées des autorités, de la garde nationale, la garde d'honneur et la musique, prit les prédicateurs à la cure et se dirigea vers les Peyrières. Les missionnaires firent leur adoration aux pieds de la croix et ils partirent ; la foule les combla de bénédictions...

Bientôt après, on parla à Bagnols d'ennemis réconciliés, de restitutions importantes et de conversions miraculeuses.

L'abbé Berthoud, heureux du succès de la mission, songeait à l'embellissement de son église, mais il s'éteignit peu de temps après ; il quitta ses chers paroissiens après une longue et cruelle maladie, le 19 février 1830.

Il nous souvient encore que le jour de son décès concordait avec les fêtes du carnaval ; tout le monde fut frappé que, sans ordre supérieur, chacun restât calme et respectueux, considérant la mort du curé regretté comme un malheur public qui

(1) V. Mém. posth. de... L. A.

devait arrêter et le cours des affaires et les manifestations du plaisir (1).

Si l'abbé Berthoud ne laissa qu'un mince héritage à son neveu, M. A. Chalamel, orfèvre, les bagnolais furent enrichis par ce prêtre vénérable ; ils n'ont point oublié tout le bien qu'il fit à l'église, aux pauvres et enfin à la population entière qu'il aima comme un tendre père pendant sa longue carrière de pasteur dévoué (2). »

(1) Des congréganistes pieux allèrent nuitamment exhumer les restes de l'abbé Berthoud et les déposèrent sous une dalle dans l'église paroissiale, vers le point où est aujourd'hui le magasin de chaises. Cette sépulture, bien connue de certains fidèles, fut réouverte dix ans après, lors du pavage de la nef. On dit qu'un ami personnel du curé recueillit comme une précieuse relique la tête du vénérable abbé Berthoud.

(Depuis février 1777 on avait cessé d'inhumer dans l'église paroissiale).

(2) Nous devons personnellement un souvenir à ce bon abbé Berthoud. C'est lui qui nous a offert les premières médailles antiques de nos collections (aujourd'hui déposées au Musée). Les fidèles donnaient alors au tronc des pauvres les vieux sous qui *ne passaient pas*. L. A.

L'ABBÉ BLANC (JULES)

Né à Chusclan le 20 janvier 1844

Blessé mortellement sur le champ de bataille le 25 nov. 1870, près Paris

C'est un honneur pour le modeste village de Chusclan d'avoir donné le jour à un missionnaire célèbre, le père Brydayne, à un archevêque vénéré, Monseigneur Menjaud, deux illustrations dont l'éclat resplendit sur l'humble commune. Pourquoi n'ajouterions-nous pas un nom de plus à ceux dont Chusclan doit désormais s'enorgueillir ? — C'est le nom d'un jeune prêtre, d'un martyr : celui de l'abbé Jules Blanc.

Xavier Blanc, le père de ce digne ecclésiastique, né à Bagnols, avait épousé la petite nièce de Monseigneur Menjaud, alors évêque de Nancy. Il passa les premières années de son union, dans le village, au bord de la Cèze ; là, naquit son fils Jules.

L'enfant grandissait sous les yeux d'une mère pieuse ; son père lui enseignait l'amour du travail. Il reçut donc de bonne heure les principes d'une éducation chrétienne qui en fit un homme de cœur.

Jules Blanc commença ses études de latinité au petit séminaire de Pont-à-Mousson (Meurthe) ; mais son oncle étant devenu archevêque de Bourges (1839), le jeune élève entra

au grand séminaire de cette ville. Il fut ordonné prêtre en 1868 et nommé vicaire à Issoudun.

L'abbé Blanc avait reçu du ciel des dons magnifiques : un esprit droit et élevé, une âme généreuse et bonne, sensible et aimante, un cœur ardent, facilement enthousiaste et surtout passionné pour tout ce qui était sacrifice et dévouement. Il était arrivé dans le diocèse de Bourges, dit son biographe, (à qui nous sommes heureux d'emprunter les détails précieux sur notre compatriote), un an seulement après la mort de son vénérable oncle, pour veiller, disait-il, à la garde du tombeau de ce saint prélat. Mais déjà, comme si les sacrifices ordinaires de la vie de prêtre ne lui suffisaient pas, encore simple clerc, il voulut s'engager dans l'ordre austère des fils de Saint-François, et il ne fut arrêté que par une volonté qui se croyait le droit de dominer la sienne.

A Issoudun, où il fut envoyé vicaire, il trouva un vaste champ pour exercer son zèle. Son caractère aimable et naturellement sympathique, sa gaieté franche et sa piété solide lui eurent bientôt concilié l'estime de tous ceux qui l'approchaient. Sa modestie s'étudiait même à tenir cachés tous les actes d'abnégation ou de charité généreuse auxquels il se plaisait. Il fut un jour vivement contristé d'apprendre que l'on savait qu'il avait passé deux nuits entières au chevet d'un pauvre moribond délaissé.

Le 22 août 1870, l'abbé Blanc partait en vacances pour Paris où résidait alors sa famille, fermement résolu à employer autrement que dans des délassements stériles les cinq semaines de loisirs que lui avait accordées M. le curé d'Issoudun.

L'armée prussienne était sur le point d'entourer la capitale d'un cercle de fer et de feu. A cette époque on espérait que si Paris pouvait arrêter pendant quinze jours les ennemis sous ses murs, la France entière se lèverait pour courir à sa délivrance. L'abbé partageait, lui aussi, cet espoir. Il avait à cœur de payer sa dette à la patrie ; il voulut se faire aumônier militaire ou prêtre infirmier dans une ambulance.

Afin d'atteindre son but, il fit des démarches actives. Le premier personnage auquel il s'adressa répondit mal à ses avances, et s'attira cette vigoureuse apostrophe échappée à son zèle déconcerté : « Eh bien ! monsieur, si nos soldats meurent sans prêtres sur le champ de bataille, Dieu saura à qui en demander compte. »

Auprès de Monseigneur Baüer, aumônier en chef des ambulances de la Presse, il trouva un accueil plus chaleureux, et le 28 août il écrivait à un ami : « Cette fois, du moins, j'ai rencontré un homme de cœur... D'ici à quelques jours j'espère être enrôlé. Ce ne sera ni une place brillante ni lucrative puisqu'elle est purement gratuite, et qu'elle consiste simplement dans les fonctions de prêtre infirmier; mais elle est pleine de mérite et de dévouement, et vive Dieu! vive la France ! »

L'abbé Blanc s'attacha aux deux bataillons de mobiles de l'Indre, appelés dans la capitale quelques jours avant l'investissement. Au milieu d'eux il courut au feu avec l'entraînement d'un patriote et d'un martyr. Il était aux premiers rangs de ces braves soldats de son pays d'adoption, chargés d'enlever une redoute prussienne, lorsque le 25 novembre, à l'attaque de Choisy-le-Roi, il fut mortellement frappé, au moment où, sous les feux de la mitraille, il administrait les sacrements aux soldats mourants (1). Quatre soldats l'emportèrent sur un brancard à Paris, où il arriva à neuf heures du soir et fut déposé à l'ambulance de la rue Maubeuge.

Il ne suffisait pas au jeune prêtre d'avoir trouvé sous le feu de l'ennemi une mort glorieuse, Dieu voulut le soumettre à une terrible épreuve : trois jours après, l'abbé Jules Blanc cessait de vivre au milieu de souffrances inouies du tétanos (2).

(1) A cette même attaque et sur le champ de bataille, le général de la Charrière (de Privas, Ardèche) venait d'être tué à la tête de ses mobiles.

(2) Dans le livre sur le Service des ambulances de la Société française de secours aux blessés, le docteur Chenu (T. I, p. 219) dit : « Un des faits à citer serait la guérison de deux cas de *Tétanos* à l'ambulance du passage Saint-Pierre, par l'emploi de l'éther en lotions continues, sous la direction du docteur Girault. »

Monseigneur Darboy, archevêque de Paris, fit faire dans l'église de Notre-Dame-de-Lorette de magnifiques funérailles au premier prêtre tué sur le champ de bataille, pendant le siège de Paris. La foule était immense ; tous les citoyens s'empressèrent de déposer une couronne sur la tombe de ce généreux patriote, mort victime de son noble dévouement et de la charité.

L'abbé Jules Blanc avait à peine vingt-six ans. Sa mort glorieuse honore tout à la fois son pays, l'Église et sa famille inconsolable.

LE CHEVALIER BOMPARD

(JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS)

MARIN

Né à Lorient le 12 janvier 1757

Mort à Saint-Nazaire le 6 mars 1841

Un des ancêtres de Bompard, Gabriel, bourgeois à Bagnols, avait obtenu en 1696 le droit de prendre des ARMES ainsi blasonnées : « *d'azur à la barre lozangée d'or et d'azur* (1). » Cette famille devait être au XVII^e^ siècle l'une des plus marquantes du pays, puisque nous trouvons déjà un Michel Bompard capitaine en 1680 dans le régiment de Rosbec, retiré du service et administrant la ville de Bagnols en qualité de premier consul (2).

(1) Les héraldistes remarqueront cette particularité à l'écu des Bompard : couleur sur couleur. Sur le registre officiel que nous avons pu vérifier à la Bibliothèque nationale à Paris, il ne se trouve aucune raison motivant ces armes à *enquerre*. Les érudits peuvent donc *chercher*.

(2) La plupart des détails biographiques qui vont suivre ont été recueillis par nous de la bouche même du marin et nous ont été répétés par sa fille. Nous avons donc, depuis longtemps déjà, groupé ces notes intéressantes et sur l'authenticité desquelles le lecteur peut compter.

Il se mêle souvent à l'histoire des héros une partie légendaire qu'il est bon de ne point négliger ; c'est ce que nous avons fait ici. Le brave Bompard se plaisait à raconter son origine et égayait ses récits de quelques faits parfois fort attachants.

La maison Bompard est située snr la place du Marché, nos 5 et 7. Voir la clef à la jonction des nervures de l'arceau extérieur : il y a là le monogramme des Bompard ?...

Vers le commencement du dernier siècle, un jeune homme, Jean-Baptiste Bompard, s'amusait avec un fusil chargé et prenait pour point de mire le centre d'une glace de salon lorsque le coup partit et fit voler le miroir en éclats. L'espiègle prit la fuite; il escalada le haut de la tour de la maison. Là, la servante vint l'assurer que sa mère ne l'admonestera pas trop vigoureusement. L'enfant menace de se jeter de la tour en bas s'il n'est point pardonné. Mais une panique s'empare de lui, et pendant les offices religieux, il dérobe cent écus à sa mère et part, se dirigeant sur Paris dans l'espoir d'y rejoindre M. de Montaren, directeur général de la Compagnie des Indes, qui était son parent.

Le jeune étourdi subit un premier examen : on le plaça dans une école spéciale, au port de Lorient, aux frais de sa famille qui envoyait des fonds de Bagnols, et peu d'années après Jean-Baptiste, employé de la Compagnie, fut désigné pour faire des voyages en Chine; il parvint bientôt au rang de premier subrécargue.

Pendant l'un de ses voyages, le bagnolais était sur le point d'épouser une Tartare, quand de retour à Lorient, on le maria avec Mademoiselle Magdelaine Sorbier, de Tours (1754). De cette union qui le rendit l'allié du directeur de la Compagnie, il eut trois enfants.

L'un de ces derniers, Jean-Baptiste-François Bompard, notre héros, naquit à Lorient (en Bretagne) le 12 juillet 1757. Son père le mena à Bagnols à l'âge de quatre ans, auprès de son frère aîné, le chef de sa famille qui, n'ayant lui-même point d'enfants, soigna son éducation jusqu'à l'âge de quatorze ans. La famille habitait le domaine de Brusquet, près de Saint-Nazaire; de là, le jeune garçon se rendait chaque jour à Vénéjean, où l'école « le collège, disait-il, était établi dans le château (1). » Plus d'un demi siècle écoulé, le vieuxmarin se plaisait à narrer ses premières escarmouches avec les enfants

(1) Ce vieux manoir de la famille d'Ancezune et où venait souvent Madame de Sévigné, appartient aujourd'hui à M. le baron Durand.

du village, sortes de combats singuliers où sa bravoure le faisait déjà remarquer.

Vers le commencement de 1772, une aventure qui faillit coûter la vie à l'un de ses camarades, hâta sa décision d'entrer dans la marine. Cette aventure la voici :

Avec son jeune ami de Bagnols, le fils du pharmacien Rousselet (1), il s'était hasardé à aller chasser aux tourdres à l'Ancise. En franchissant un mur de clôture, le fusil de *Bompardé,* embarrassé par un cep, partit et le jeune Rousselet, blessé au côté, tomba baigné dans son sang. Les deux étourdis étaient plus morts que vifs l'un et l'autre. Un homme vint à passer auprès d'eux; on porta le blessé à la fontaine voisine, où la plaie fut pansée, et l'on dépêcha quelqu'un pour avertir les parents. Rousselet fut transporté à Bagnols sur une civière, et il faillit mourir des suites de cette catastrophe. Quant à François, cette maladresse, lui coûta cent louis..... Son oncle ne voulut plus le garder à Bagnols; il l'envoya à Vannes où sa mère, ayant passé les premières années de son veuvage dans un couvent, habitait la rue Saint-Vincent et s'occupait de l'éducation de ses enfants.

François fut placé chez les frères des écoles chrétiennes. « Nous appelions ces vénérables instituteurs, disait le marin, les *frères Quatre-Bras,* à cause d'un long manteau à manches qu'ils portaient en ville sur leurs robes noires. »

Mais la sévérité de Madame Bompard ne pouvait s'accommoder avec le caractère bouillant de ses deux fils. Aussi le plus jeune, Vallongue, trouva-t-il moyen de forcer la cassette de sa mère et de dérober quelque argent que François destina à payer son voyage en Languedoc.

A Bagnols sa famille le gâtait beaucoup, et l'enfant aspirait à y revenir. Donc, après s'être caché pendant trois jours dans

(1) A l'ancienne maison des ducs de Luynes, sur la Place nº 9. — Rousselet céda sa pharmacie à Boissières ; ce dernier la vendit à M. Roux qui l'a laissée à M. Lignon, son gendre.

Vannes afin de préparer son équipée, Bompard se mit en route. Il traversa bien des pays, il eut bien des aventures et des mécomptes, à son âge. Arrivé à Marcillac la bourse presque vide, il se vit forcé de vendre, pour vingt-cinq livres, son petit habit rouge et ses boucles d'argent... Enfin le voilà à Saint-Nazaire. Comment se présenter à la campagne chez son oncle? le fugitif se cacha chez de bons paysans dont il était connu. — « Je ne vivais que de cerises, disait-il en souriant encore à ces vieux souvenirs; et lorsque je me présentai chez mon oncle, je fus reçu et rossé à coups de canne; le bâton se cassa sur mon dos, le voici. » Et il montrait, soixante-dix ans plus tard, l'argument énergique au moyen duquel on lui avait souhaité la bien-venue.

Mademoiselle Bompard, sa tante, aussi austère que sa nièce de Vannes, ne voulut point recevoir le jeune déserteur; on lui donna l'argent nécessaire pour retourner en Bretagne, et le mutin, peu corrigible, revint auprès de sa mère qui, le 13 avril, l'embarqua pour un voyage aux Indes qui dura près de trois ans.

A son retour, Bompard se livra entièrement à l'étude des mathématiques, et en 1776 il entra dans la marine royale en qualité de volontaire d'honneur; deux ans plus tard il était officier. C'est dans une de ces expéditions que Bompard faillit périr de maladie. Sa pacotille était invendue, la démoralisation et la maladie à bord, menaçaient de sévir cruellement. Le jeune officier dut son salut à un nègre, qui lui indiqua, dans une forêt de l'île Bourbon, des *Goyaves,* sorte de fruits que l'on mâchait et dont on n'avalait pas le jus.

Bompard fit toute la guerre jusqu'en 1783 : en Europe, sous les ordres du général d'Orvilliers; aux États-Unis et aux îles du Vent de l'Amérique occidentale, sous les généraux d'Estaing, de Grasse, Lamotte-Piquet, etc., etc. Il était à la prise de Grenade et de Saint-Christophe; il participa au siège de Savannah et assista à sept combats dans différents parages... Dans cette guerre, il perdit son frère unique Vallongue, jeune

officier qui fut tué dans le combat du vaisseau *le Pégase,* commandé par M. de Scillan, contre le vaisseau anglais *le Foudroyant*.

A la paix, Bompard continua son service sur les vaisseaux du roi, et en 1786, il fut promu au grade de sous-lieutenant de vaisseau attaché à la 9me escadre du département de Rochefort.

En 1790, le jeune marin retourna à Bagnols. Une cruelle maladie, provenant des fatigues de la mer, le força à donner sa démission; mais M. le comte de Vaudreuil lui répondit que le roi ne voulait pas l'accepter et qu'il prolongeait son congé de six mois.

Bompard le dit lui-même dans son *Mémoire* (1) : « Pendant ces temps agités par plusieurs partis, ma conduite fut celle d'un vrai militaire, de ne point délibérer et d'obéir aux ordres du gouvernement. Je fréquentais indistinctement tous les honnêtes gens. Mes sociétés habituelles étaient celles de Madame de Cadole, du comte de Barruel, mon ancien camarade de collège, du baron d'Agrain, de M. de Saint-Laurent, où se réunissait une fort bonne compagnie et de M. Gentil, mon ami de cœur. »

Le 1er septembre 1791, Bompard rejoignit son département à Rochefort. Le 1er janvier 1792 il fut promu, par le roi, au grade de lieutenant de vaisseau, et le 1er janvier 1793 à celui de capitaine de vaisseau.

Nous voici arrivé à l'un des plus brillants fait d'armes du brave Bompard. Laissons-le faire lui-même à M. Gentil, le récit de cette expédition (2) :

« New-Yorck, le 15 septembre 1793, l'an II de la République.

« Mon cher amy (3),

« Dans ma dernière je vous marquais que la première fré-

(1) A la suite des événements de 1815. Bompard publia un *Mémoire*. Nous empruntons quelques détails à ce document officiel.

(2) Nous devons à l'obligeance de notre ami le docteur Mallet, la lettre originale *autographe* de Bompard.

(3) Nous copions exactement l'orthographe.

gatte anglaise que je trouverai, je lui ferai danser la carmagnole. C'est ce qui est arrivé. L'ordre que le gouvernement anglais avait donné à une frégatte de n'attaquer *l'Embuscade* que quand elle seraient deux était vrai. Mais la mauvaise idée que cet ordre donnait des frégattes anglaises a fait qu'il a été changé, et voilà le moyen qu'ils ont pris. La frégatte anglaise, *le Boston,* de quarante cannons, portant du douze comme moy, arriva à Allifax port anglais, voisin d'icy de cent lieues. Tous les habitants et armateurs se plaignirent au capitaine Courtenay, commandant de cette frégatte, des ravages que *l'Embuscade* faisait à leur commerce. Le capitaine Courtenay fait mettre à terre quatorze de ses cannons de douze et en prit, en place, quatorze de dix-huit. Il changea ces cannons des gaillards qui étaient de six, et en prit de neuf et deux caronades d'équipage de 24 et prit 22 periers. Et trois cents quatre-vingt hommes d'équipage choisy, armés de cette manière il se croyait sûr du succès et il devait s'y attendre puisqu'il était le double plus fort que moy, en conséquence il vient à l'entrée de ce port où j'étais à me réparer d'un coup de vent que j'avais essuyer qui m'avait dématté. Le 28 juillet j'avais encore pour six jours de travail pour être prêt à mettre sous voile. Je vois arriver un capitaine américain qui venait de la mer. Il vint me dire qu'il avait été visité par la frégatte anglaise *le Boston* qui était de ma force et que le capitaine Courtenay me souhaitait le bonjour, qu'il avait grande envie de me voir à six lieues dans l'est à l'entrée de ce port, qu'il me donnait trois jours pour sortir. Aussitôt ce quartel fut mis dans les papiers publics et affichés dans tous les caffés.

« Je vous observerai à cela que la veille qui était le dimanche j'avais fait donner à mon équipage douze gourdes de parts de prises qu'ils étaient les trois quart dispercé à terre à les manger et à riboter. Aussitôt cette nouvelle répandue tout mon monde se rendit à bord, brûllant du désir de combattre. Dans trente-six heures ils firent l'ouvrage de six jours et nous fûmes prêts à mettre sous voilles. Les vents contraires nous empêchèrent de sortir aussitôt. Le trente les habitants de cette ville s'embarquèrent sur des embarcations et sortirent pour être témoins de ce combat qui devait être long et sanglant, d'après un pareil deffy.

« Le trente un juillet à deux heures après midy j'étais en mer et... aucune connaissance delle. J'étably ma croisière au lieu indiqué, et l'après midy se passa sans que j'eu connaissance de mon ennemy.

« Mais pauvres trois cents culottes étaient désolés de ne pas les voir, la nuit se passa très tranquillement.

« Au jour le 1er août à 4 heures du matin j'eu connaissance de deux batiments, au vent était un Brick anglais auquel j'envoyai un boulet et mis mon pavillon. Sous le vent était un gros bâtiment à trois mats sur lequel je laissai arriver, et appuyer chasse, aussitot il mit pavillon national, je le reconnus pour être fregatte, et lui fit le signal de reconnaissance, auquel il ne répondit pas. D'après cela je ne doutais pas que ce ne fut *le Boston,* qui me tendait un piège pour me gagner le vent. Je manœuvrai en conséquence pour l'attaquer avec avantage, à six heures moins un quart il mit pavillon anglais. Courant le bord opposé nous nous trouvâmes très près, à la portée de la voix. Aussitot je tirai le bonnet de liberté que j'avais sur la tête, je souhaitai le bonjour au capitaine anglais que je ne vis pas, et qui me répondit par un coup de canon, ensuite trois, et le restant à la volée. Je fis crier par mon équipage : Vive la liberté et la République française, et lui envoyai ma volée, aussitot il vira de bord, vent arrière. Voyant cela, je mis mon grand hunier, et mon péroquet de fougue sur les mats. Quand il fut au même bord, il fit de même que moy, nous nous trouvâmes par le travers l'un de l'autre. Dans cette position étant à demi portée de mousqueterie nous nous canonnâmes jusqu'à sept heures et demy, que je lui coupé son grand mat de hune, cet événement est cause que je ne l'ai pas pris, car étant déchargé de son grand hunier qui était sur le mat cela le favorisa à courir de l'avant. Comme toutes mes manœuvres

étaient généralemeut coupées, il me fallut beaucoup de temps pour manœuvrer et réparer les bracs et boulines de mon grand hunier. Dans ce moment le désordre était à bord de cette fregatte, elle ne tirait plus et lequipage voulait se rendre ; l'officier qui commandait ne peut obtenir d'eux que des manœuvres pour fuir et il reussy en faisant vent arrière. Je la poursuivis jusqu'a onze heures et demy, en lui tirant du canon dans les fesses, elle ne riposta pas un seul coup, soit qu'elle neut pas tant souffert dans son mat de mizaine que moy ou quelle risque le tout pour le tout. Elle fit sur ce mat toute la voile possible, bonnettes hautes et basses, tribords et basbords et catacois dehors. Moi ayant deux boulets dans mon mat de mizaine, tous mes haubants et galobants coupés, mon grand mat à demy coupé et mon grand hunier echarpé, je ne pus faire la même voilure qu'elle.

« A onze heure et demy, voyant qu'elle m'avait gagné une lieue et demy et impossibilité de la joindre, craignant qu'elle ne fut secourue par quel qu'autre fregatte, rencontrant un brick portugais je me décidais à mariner ce brick et à lever chasse, à faire route pour Newyork où j'entrai le lendemain. Dans cette chaude affaire je n'ai eu que six hommes tués, quinze blessés, dont trois sont morts de leurs blessures et les douze autres sont parfaitement rétablis sans estre estropiés et prets à recommencer. Je ne puis faire des éloges particuliers, généralement depuis le premier jusqu'au dernier mousse, sont des héros et de vrais républicains. Qu'on est heureux de commander de tels hommes. On est dédommagé et récompensé de ses peines par le plaisir de les commander.

« Vous devez bien vous imaginer, mon cher camarade que si j'avais connu la force de cette fregatte, je n'aurais pu me compromettre d'aller l'attaquer, que je n'ai sçu sa force qu'après le combat par des français qui étaient prisonniers à Alifax, ainsy que plusieurs américains qui ont été témoins de l'armement. Je peux aussy vous rendre compte de la situation et de la perte qu'elle a essuyé pendant le combat, qui m'a été

rendu par plusieurs pilotes qui ont été à bord pour l'entrée dans la Delaware. Le capitaine et trois officiers ont été tués et tout le restant de son état-major blessé.

« Le nombre des blessés ou tués va à cent trente cinq, elle a eu tout son côté criblé de magnière que trois sabords ne faisaient qu'un. Sept boulets au desssous de l'eau, faisant vingt pouces d'eau à l'heure. Elle n'a pas osé entrer dans la Delaware parce qu'on lui a dit qu'il y avait deux fregattes qui étaient entré la veille, en conséquence elle a fait route pour un autre port, et depuis ce temps qui était le 3 aoust on n'a pu scavoir ce quelle est devenue.

« Les américains ayant été témoins de cet engagement ont été si satisfaits de la conduite de *l'Embuscade* qu'ils ont fait graver une médaille d'or sur laquelle *l'Embuscade* est représentée par la déesse de la liberté montée sur un char tenant à sa main gauche une pique surmontée du bonnet de la liberté et de l'autre un foudre poursuivant la frégate anglaise, *le Boston* étant dématé. Au haut de la médaille sont le pavillon américain et français représentant l'alliance des deux nations. Elle m'a éte donnée le 25 aoust par la Société des amis de la liberté de Newyorck (1). Le premier septembre j'ai pris le commandement du vaisseau *le Jupiter* armé de 74 cannons et de sept cents hommes déquipage. Je quitte ma frégatte avec regret, je fais partie de la division du contre amiral qui est icy depuis deux mois.

« Adieu mon cher amy je suis avec le plus sincère attachement votre concitoyen « Bompard. »

Le mémoire de 1817 nous donne le récit d'un autre fait d'armes de Bompard, suivant le texte même de la brochure ; c'est le marin qui raconte : « En 1794 j'eus le commandement d'un vaisseau, *le Montagnard,* qui faisait partie de l'armée commandée par le général Villaret-Joyeuse, ayant à son bord le représentant du peuple Jean Bon-Saint-

(1) Pendant l'année, tous les garçons qui naquirent à New-York furent appelés Jean-Baptiste François.

André (1). Dans l'engagement du 19 prairial mon vaisseau se trouva être le chef de file de l'armée. J'exécutai l'ordre qui me fut donné de serrer l'ennemi au feu; mais les vaisseaux qui me suivaient s'étant laissé arriérer, je soutins seul le feu de l'avant-garde ennemie, forte de trois vaisseaux à trois ponts de 270 canons et de deux de 90. Je fus désespéré au point de ne pouvoir exécuter l'ordre de virer de bord, et mon vaisseau resta sur le champ de bataille sans pouvoir manœuvrer. Pour prix d'une résistance aussi opiniâtre, je fus dénoncé à la Convention, comme conspirateur, par le représentant du peuple, arrêté, traduit à Paris de brigade en brigade, plongé dans les cachots où je restai quatorze mois en état d'arrestation. »

Dans ses causeries intimes le marin accentuait avec énergie les détails de sa captivité. « J'écrivis à Robespierre, disait-il, et je finis ma lettre par ces mots : — Ton égal en droits, Bompard. » — Le fougueux terroriste devint furieux, et en frappant sur la tribune : « Sa tête sautera, s'écria-t-il. » On fit sortir le prisonnier du Luxembourg et on l'envoya au tribunal révolutionnaire de Brest. Là (c'est toujours le vieux marin qui l'a raconté), en traversant la ville, parmi les curieux, une jeune fille lui frappa sur l'épaule en disant : « Celui-là sera guillotiné demain. » — « Vous êtes trop jolie, mademoiselle, lui dit Bompard, pour être un oiseau de mauvais augure, » En effet, le brave marin fut condamné à mort... Le soir on vint fermer les portes à double verroux: les prisonniers étaient tristes, consternés, ils pleuraient. Bompard chercha à relever le moral de ses compagnons. — « Bah! leur disait-il, nous avons si peu de temps à vivre, qu'il vaut mieux chanter! » Tous les prisonniers furent égayés par ses propos. On oublia de songer à la dernière heure et le lendemain les portes des prisons étaient ouvertes, l'omnipotence de Robespierre n'existait plus; c'était le 9 thermidor.

(1) Cette flotte avait pour but d'assurer l'entrée des blés d'Amérique dans le port de Brest. L'amiral Lowe commandait l'escadre anglaise. — 1er juin 1794 (13 prairial an III). Tissot, t. V, p. 192.

Bompard revint aussitôt à Paris; il avait hâte de rassembler le conseil de la marine et de faire réviser son procès. Il fut acquitté, et pour preuve de confiance on lui donna le commandement du vaisseau *le Hoche*.

C'était le moment où il était sérieusement question d'une descente en Angleterre. Dès le début de la Révolution l'aristocratie anglaise s'appliqua sans relâche à nous susciter beaucoup d'ennemis. Son ancienne jalousie, augmentée encore par la crainte qu'inspiraient nos principes d'égalité, la décida à ne reculer devant aucune intrigue ni devant aucun sacrifice pour étouffer le réveil du peuple français. La France n'avait pas été la dupe de la politique de ses voisins; aussi, dès que la Prusse fut vaincue (1793, traité de Bâle), dès que l'Autriche eut souscrit au traité de Campo-Formio (1797) tous les esprits remontant à la cause première de ces ligues incessantes se mirent à la recherche des moyens de transporter le théâtre de la guerre sur le sol anglais qui avait été le véritable point de départ de toutes les hostilités contre la France. Le Directoire cédant en apparence au courant de l'opinion nomma pour chef de l'armée d'Angleterre le général Bonaparte. Ce dernier, après avoir visité les côtes de l'Océan, désigna Boulogne comme le point d'attaque préférable à celui de Calais, et nos troupes se préparèrent à une descente prochaine.

Bientôt ce grand projet fut ajourné. Quand Bonaparte avec une partie de l'armée eut fait voile vers l'Égypte, le Directoire adopta le système des petites expéditions. C'est à celle d'Irlande (1798) que nous retrouvons Bompard sur *le Hoche*, commandant une division composée de huit frégates, portant des munitions de guerre, des boulets et 3,000 hommes de débarquement.

« Quoique bloqué dans le port de Brest par une armée anglaise, forte de vingt vaisseaux et de plusieurs frégates, ajoute Bompard, dans son Mémoire (1), j'appareillais de ce

(1) Page 6. — Voir *Victoires et Conquêtes des Français de 1792 à 1815*, t. X, p. 397, les longs détails de cette expédition infructueuse (V. ci-après la note A).

port le 16 septembre; étant dehors du *Bec du Raz*, deux frégates anglaises et un brick se trouvèrent à la pointe du jour tout près de l'avant de ma division. Je les fis chasser et les eusse pris si mes instructions me l'avaient permis.

« Le 12 octobre, étant sur le point d'arriver à ma destination, je reçus un coup de vent qui démâta mon vaisseau de son grand mât de hune et cassa le tou du grand mât qu'il me fut impossible de réparer.

« Le lendemain, je fus atteint par la division anglaise aux ordres de lord Waren, forte d'un vaisseau de quatre-vingt, deux de soixante-quatorze, deux rasés et trois frégates portant du dix-huit. Je fus attaqué à la vue du *Lak-Suely*. Toute cette division se porta sur moi seul, et ne fit attention à la mienne que lorsque je fus forcé d'amener. Ayant fait pendant quatre heures moins un quart la plus vigoureuse résistance, étant totalement désemparé, huit pieds d'eau dans la cale, et n'ayant plus de place pour les blessés qui étaient au nombre de deux cents trente-deux et quarante-sept tués (1).

(Cette action est insérée dans les notices des Héros de la République, rédigée par M. de Chateauneuf).

« L'ennemi eut pour mon état-major et pour moi les plus grands égards : sur *le Hoche* même on nous offrit un banquet de trois cents couverts. Je fus échangé après mon arrivée en Angleterre, et j'abordai en France le 12 janvier 1799 (2).

« Le Gouvernement me décerna des armes d'honneur. Toutes les demandes que je fis pour mon état-major me furent accordées; j'obtins de passer au département de Toulon, et depuis lors je n'ai plus remis le pied à la mer. »

Lorsque Bonaparte prit les rênes du Gouvernement et organisa la marine, le capitaine donna sa démission qui, longtemps refusée, lui fut enfin accordée. Bompard resta démissionnaire

(1) V. ci-après la note B.

(2) On dit que lord Courtenay voulut voir à Londres Bompard qui avait tué son fils sur *le Boston*, et qu'il fit le navrant parallèle du vainqueur chétif avec le malheureux commandant anglais, si grand et si vigoureux.

pendant un an, mais sur les instances réitérées de ses anciens camarades, il se rendit à Paris, où son ami, le vice-amiral Gautheaume, lui procura une entrevue avec le ministre de la marine, auquel Bompard présenta une demande de retraite. Le ministre contesta la validité de deux années de service qu'il prétendit n'être pas admissibles. L'amiral Gautheaume soumit la difficulté au Premier Consul qui répondit : « Le capitaine Bompard est une mauvaise tête; d'ailleurs il n'était pas plus flexible en face de l'ennemi; il peut reprendre son rang dans la marine et rendre encore des services à l'État; sa conduite future réglera ce que l'on pourra faire pour lui. »

D'après cette réponse du chef de l'Etat, Bompard se rendit au port de Toulon pour y continuer son service, mais son temps expiré, il revint à la charge et obtint sa retraite, malgré le mauvais vouloir du ministre Decrés qui rejeta un certificat des officiers de son état-major constatant une infirmité, occasionnée par l'effet d'un boulet qui sur *le Hoche* le culbuta de son capuchon, sa place ordinaire pendant les combats.

Bompard vint se fixer à Bagnols. Il avait amené avec lui sa fille et sa maison; un repos absolu lui était nécessaire pour sa santé. Mais vers 1805 nous lui voyons éprouver le besoin de revoir Paris. Il y rencontra M. de Rosamel, son ancien subordonné. Cet officier l'engagea à voir l'Empereur; bien plus, il annonça la visite du brave marin. Celui-ci qui n'avait pas voulu d'abord accepter la proposition, ne put donc persévérer dans son refus. On l'accueillit avec distinction et il eut l'honneur d'être invité à dîner avec Napoléon Ier.

Si les souvenirs de Mademoiselle Bompard l'ont bien servie, voici un détail intime dont nous ne pouvons contrôler la vérité : L'Empereur aurait engagé notre vaillant compatriote à accepter le commandement d'une flotte, laquelle réunie à celle des Espagnols, devait, à dix lieues de Cadix, attaquer l'escadre anglaise. N'écoutant que son patriotisme, sans songer à sa santé encore délabrée, Bompard n'avait pas refusé cette offre flatteuse. Il était déjà parti pour Toulon, lorsqu'un offi-

cier supérieur vint lui proposer d'échanger son commandement. Des pourparlers eurent lieu; le vieux marin alléguant ses infirmités, fit admettre son refus tardif et légitime. Le commandement fut alors donné à l'amiral Villeneuve. Le combat qu'il eut à soutenir le 19 octobre 1805 eut un grand retentissement.

Peu après cette date mémorable, Bompard était à Chusclan chez son parent, M. de Giry, lorsque la nouvelle d'une catastrophe désastreuse pour nos armes leur fut annoncée. Les Français et les Espagnols, après des prodiges de valeur, venaient d'être battus à Trafalgar. Le combat avait été terrible; l'amiral Nelson et le commandant Gravina y avaient péri tous deux : le nombre et la supériorité des manœuvres l'avaient emporté sur le courage de nos marins. Bompard, à ce récit navrant, ne put retenir une émotion impossible à décrire; tandis qu'à ses côtés une mère fondait en larmes : « J'y avais mes deux fils, disait en sanglotant Madame la baronne de Fontarèche. » En effet, deux jeunes officiers de distinction, presque nos compatriotes, avaiens trouvé une mort glorieuse dans cette néfaste journée. Bompard a toujours regretté depuis de n'avoir pas accepté l'offre de l'Empereur.

Dans la période qui sépare 1805 de 1814 Bompard demeura tantôt à Bagnols, tantôt à Saint-Nazaire, entièrement éloigné des affaires publiques, mais suivant avec intérêt la marche glorieuse de nos armées « ou déplorant plus tard les fautes et les aveuglements de *Buonaparte*. »

C'est lui-même qui l'a écrit en 1817 : — A l'arrivée des Bourbons en 1814, Bompard avait manifesté d'une manière ouverte et bien sentie la joie de cet *heureux* événement; il avait été des premiers à verser des fonds pour la haute paye de la garde nationale (1), et lorsque après la capitulation du duc d'Angoulême, prisonnier à Pont-Saint-Esprit, on lui offrit

(1) Qui devait faire partie de l'armée du Midi que le duc d'Angoulême était venu lever afin de s'opposer à l'invasion de Buonaparte (*Mémoire*, p. 8). Les soldats de Bagnols allèrent jusqu'au pont de la Drôme, à l'affaire de Livron et Loriol.

la place de maire; il ne voulut point l'accepter. Enfin, pendant les Cent-Jours, alors que l'Empereur venu de l'île d'Elbe à Paris, convoqua l'assemblée du Champ de mai, Bompard partit à la première lettre d'invitation, il évita ainsi d'assister au collège électoral qui nommait des délégués à cette fête plus militaire que nationale, et n'eut pas à signer *l'acte additionnel*, c'est-à-dire faire adhésion à la nouvelle constitution que Napoléon voulut octroyer.

Cependant, par cela même qu'il appartenait au parti libéral et qu'il avait accepté les principes de 1789, Bompard était signalé comme impérialiste.

Après le Champ de Mai (1) tenu le 1er juin 1815, Bompard dût se hâter de revenir à Bagnols, car le 29 de ce même mois il dit : « Je partis pour Lyon, laissant à ma fille la direction de ma maison,.. » Il revenait souvent dans cette ville, afin de soigner sa santé. Le marin se plaisait aussi à s'arrêter à Valence, où il avait acheté une maison de campagne. Tous ces soins faisaient diversion avec les grandes préoccupations de l'époque. Les armées impériales, longtemps invincibles, venaient d'être écrasées à Waterloo, et l'Empereur trahi par la fortune quittait la capitale et prenait le chemin de l'exil.

Après le retour de Louis XVIII (3 mai 1815), le département du Gard était, plus que jamais, troublé par les dissensions politiques ou religieuses. Les commissaires extraordinaires du roi prenaient des mesures énergiques pour maintenir l'ordre au milieu de nos compatriotes turbulents et passionnés. Dès le 1er juillet un arrêté avait enjoint à tous les habitants du Gard, absents de leur domicile, de rentrer dans le délai de trois jours; à défaut, le sequestre serait apposé sur leurs biens.

Nous l'avons vu plus haut, pour cause de santé, Bompard

(1) Imposante cérémonie qui eut lieu au Champ de Mars à Paris. L'Empereur fit bénir par le clergé les drapeaux qu'il distribua à l'armée; il prononça deux harangues. On compta le nombre de votes favorables ou opposés à l'acte additionnel. Napoléon semblait remettre la fortune de la France aux mains des braves soldats si longtemps victorieux sous son commandement.

se trouvait encore le 9 août à Lyon ; quoique malade il se hâte de revenir, lorsque arrêté au Bourg-Saint-Andéol, le 14 à quatre heures du matin, il voit arriver à lui sa fille, éploré, qui s'évanouit dans ses bras, en prononçant à peine ces mots : « Nous sommes ruinés. »

Quel événement venait-il donc de se passer à Bagnols ?

Bagnols avait eu dans la nuit du 13 au 14 août (1815) un épisode triste à raconter : c'est une page sombre dont nous voudrions pouvoir taire le souvenir. Une populace furieuse, avinée, se rua sur la maison Bompard et la livra au pillage.

Mais disons ce qui était advenu dès la veille, dimanche 13.

La population était avide de nouvelles et l'on brûlait de recevoir les feuilles publiques. Depuis un mois déjà le directeur de la poste aux lettres, M. (et Mesdemoiselles) Lavalette (1), ayant consenti à devancer l'heure de la distribution, les journaux étaient remis à un valet de ville. Mais au commencement des troubles du Midi, ce fut le maire (2) qui, avec une escorte empressée, vint le plus souvent prendre les dépêches. Le dimanche 13 une agitation sourde était prête à éclater. Malgré la défense de chanter ou de crier dans les rues, les bagnolais étaient surexcités. La compagnie des miquelets (3) réunie dans un café hors des remparts, rentrait en ville au son du tambour ; elle se mêlait à une cohue de filles qui chantaient et qui, inconscientes et affolées, tenaient des propos précurseurs sinistres de l'événement qui devait arriver dans la nuit. Une bande de jeunes fous vint, en farandole, chez le directeur de

(1) Lavalette était un officier en demi-solde, qui avait pris à Nîmes une part très active à la révolution militaire qui s'y opéra contre les droits du légitime souverain. Le texte d'une pétition de la municipalité de Bagnols demandait le changement du postier. — 14 août 1815.

(2) M. de Fourcheut restait à la maison de Montrond, sur la place, à l'angle de la rue Rivarol, nº 1.

(3) Les miquelets ont été en principe des milices espagnoles chargées en temps de guerre du service des partisans dans les montagnes. Des essais ont été tentés en France, mais n'ont point réussi. Dans le Gard, en 1815, on appelait miquelets les compagnies de volontaires royalistes.

la poste (1) et demanda impérieusement les gazettes. M. Lavalette, bonapartiste exalté, poussé à bout, jeta les papiers à la populace : « Les voilà, canailles ! » Ce fut assez pour la foule, elle brisa les portes, les abavents et les vitres du bureau. Le désordre allait croissant, et cependant (Bompard le dit et l'imprima en termes précis), personne ne l'arrêta : l'administration locale, Pagès, le commandant de place, la garde du poste de l'Hôtel de Ville sont impuissants ou inactifs. Le maire, atteint par les pierres lancées, était rentré chez lui, d'où il pouvait entendre et voir ce qui se passait sur la place (2).

On se mit à parcourir la ville en vociférant de plus belle, et en allant insulter, dans leurs maisons, les citoyens désignés comme appartenant au parti de l'Empereur.

On brisa les portes du magasin de Laguilhac (3) ; là un tonneau d'eau-de-vie fut mis en perce, et longuement s'abreuvèrent les jeunes gens qui n'avaient commencé une manifestation que pour insulter — lâchement, puisqu'ils étaient en nombre — des gens inoffensifs.

La maison du docteur Ladroit (4) eut été envahie si deux jeunes bagnolais, Casimir Boyer et Hector Cabrol (5) n'avaient, sur le seuil même de la porte, barré énergiquement le passage à la foule, et cela au péril de leur vie.

Bientôt ce ne furent plus seulement des jeunes turbulents emportés par l'entrain et la surexcitation du choc des verres ; ce furent, encore moins, des citoyens que la passion politique aurait pu égarer un instant, mais bien plutôt de misérables

(1) La poste était à la maison Mallet-Gentil (dite Lavalette), sur la place du Terrail, nº 17.

(2) Il est certain que M. Bruguier Victor, adjoint au maire, avec le commandant Pagès faisaient des efforts inouïs pour défendre l'entrée de la maison Bompard (M. Bruguier était le père de Madame Penchenier et de Madame Pelisse).

(3) Rue de la Petite Fontaine, nº 21.

(4) Grande rue, nº 47, maison Dupin.

(5) Le père de M. Albert Boyer et de Madame Leclerc du Sablon et le père de M. Emile et de Mademoiselle Herminie Cabrol.

voleurs que la cupidité faisait agir et qui osèrent piller dans l'ombre, espérant n'être point connus. Les scélérats n'appartiennent à aucun parti. On ne doit point les compter dans les rangs où se trouvent parfois des hommes honorables, d'opinion diverse, mais convaincus.

En effet, la populace s'était abattue sur la maison Bompard, dont la porte principale était défendue par la garde nationale. Après qu'elle eut pénétré par les portes d'une rue voisine, tout fut livré au pillage, tout fut saccagé, jeté sur la place et brûlé. Main basse fut faite sur l'argenterie, sur les habits richement brodés, sur les décorations, sur cette précieuse médaille d'or offerte au glorieux vainqueur de *l'Embuscade,* par New-Yorck; sur la soie, sur le blé que quelques uns avaient le cynisme de transporter chez eux à dos de mulet. Le portrait du marin patriote lacéré, mutilé, fut brûlé au milieu des porcelaines, des laques de Chine et des meubles de prix.

Et cependant quelques groupes d'honnêtes gens étaient venus spontanément s'offrir à l'autorité pour réprimer le désordre ; on n'accepta pas leur généreuse intervention. Bompard citait le nom des citoyens dévoués qui, pendant ces heures de criminelle folie protestèrent, mais inutilement ; il a imprimé le nom d'un brave homme, Estublier dit *Provençal*,

La journée du 14 fut sombre et en apparence calme. Certains étaient honteux de ce qu'ils avaient fait, d'autres de ce qu'ils avaient vu faire, sans pouvoir empêcher des scènes à jamais déplorables. Mais disons-le à l'éloge d'une très grande partie de la population : plusieurs habitants, indignés des désordres de la nuit, se présentèrent à la mairie et désignèrent les maisons qui renfermaient les objets pillés; ils demandaient qu'on fit *le fur*, offrant de marcher à la tête des patrouilles. La proposition accueillie par le maire eut pour effet la rentrée d'une certaine quantité de denrées et d'effets pillés. Mais ces mesures énergiques parurent compromettantes pour trop d'*honnêtes gens qui n'avaient été qu'égarés*, disait-on. On les

suspendit, espérant que les misérables égarés par les passions s'empresseraient de rendre, pendant la nuit, ce qui avait été dérobé la veille. Ce fut le contraire qui eut lieu, car, à la stupéfaction des gens de bien, tout ce qui avait été rendu fut volé de nouveau la nuit suivante.

Plus encore : les malfaiteurs impunis, se dirigèrent vers Saint-Nazaire et le Brusquet ; ils étaient déjà parvenus à forcer les portes de l'habitation de Bompard, quand M. Richard, maire (1), fit sonner le tocsin. La population se leva en toute hâte, et s'armant de fusils ou de fourches de fer, le maire et les braves villageois coururent à la poursuite des pillards, qui prirent la fuite vers la Cèze.

Tel est brièvement narré le récit de cet acte inique et honteux pour la ville de Bagnols. Les meneurs de ces saturnales n'ont point prospéré : ils avaient dérobé un bien qui ne leur appartenait pas et que le brave Bompard avait honorablement acquis, il était juste que les auteurs de tels actes de brigandage fussent flétris par la population. La plus forte injure qu'on put leur jeter à la face c'est : « Pillards de Bompard. » comme jadis à Rome lorsqu'on voulait humilier un des légionnaires de Cepion qui pillèrent, à Tolosa, le temple du dieu Belen, vénéré dans toute la Gaule, on lui disait : « *Il a de l'or de Toulouse.* (2). »

L'on a voulu pallier la noirceur de cet acte de folie de la nuit du 13 au 14 août, en rappelant que Bompard, peu soucieux de ses intérêts, ne soignait pas ses récoltes ; qu'il laissait à l'aire ses gerbiers jusqu'après l'automne ; qu'à cette époque de triste mémoire, le grain coûtait 80 francs la salmée, et qu'en propriétaire tenace il répondait aux propositions d'achat : « Je le vendrai quand il vaudra cent francs. » Tout cela, même vrai, n'excuse point le crime des envahisseurs de sa maison.

(1) Le père de M. Urbain et de Mademoiselle Rosine Richard.
(2) V. ci-après la note C.

Rappelons un détail. A cause des événements du Midi, la foire de Beaucaire qui se tient le 22 juillet, avait été renvoyée au 10 août. La plupart de nos négociants, tous hommes sérieux et recommandables, étaient alors loin de Bagnols. L'absence de quelques personnalités influentes fut préjudiciable, plus qu'on ne pourrait le croire aujourd'hui... Une jeunesse étourdie, surexcitée, la rancune ; la passion politique ; la basse et ignoble convoitise ne purent ainsi être maîtrisées.

Quoiqu'il en soit, Bompard garda rancune aux bagnolais ; et sa maison resta jusqu'à sa mort dans l'état où l'avaient laissée les sinistres visiteurs de la nuit du 13 au 14 août. Il n'avait pas voulu même remplacer les vitres des fenêtres, et l'immeuble improductif demeurait inexorablement fermé.

De 1815 à 1830, Bompard vécut à Saint-Nazaire. Il ne faisait que de rares apparitions à Bagnols, où il arrivait dans son véhicule de campagnard, avec des rideaux de cuir, et ayant le siège en longueur, comme les dog-carts de nos jours. Le beau carrosse, sculpté et doré, offert par les Américains, avait été à demi consumé par les incendiaires de 1815.

Après les Trois Journées, Bompard arbora le drapeau tricolore avec empressement ; et si nos souvenirs sont exacts, il prit part, comme électeur censitaire, au vote des députés qui formèrent la première Chambre sous Louis-Philippe. Il y eut à cette époque, au Collège, un banquet patriotique, et nous nous rappelons avoir entendu beaucoup vanter alors le toast du marin : « *à l'union et à l'oubli !* » Tous les assistants applaudirent avec enthousiasme. Bompard ne voulait plus se souvenir des tristes événements sur lesquels quelques années venaient de passer.

..... Il ne nous est pas possible de donner de détails sur une altercation en plein collège électoral à Uzès, entre Bompard et le comte de Voguë, pair de France, altercation qui faillit aboutir à un duel.

Vers 1834 le vieux marin revint à Paris. Il eut la singulière

fantaisie de partir avec sa voiture de forme surannée. Arrivé dans cet équipage jusqu'à l'hôtel de la rue Royale Saint-Honoré, cette naïve exhibition étonna le personnel du ministère de la Marine, où Bompard fut accueilli avec la plus grande déférence. On dit que pendant son séjour à Paris, invité chez M. Teste, son compatriote et son vieil ami, celui-ci alors député de l'arrondissement d'Uzès, lui ménagea la surprise de trouver, à table, sous son couvert, le diplôme et la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Mais les infirmités de la vieillesse avait altéré la santé du brave Bompard. Dans ses dernières années nous l'avons vu quelquefois sur son lit de repos, au Brusquet, entouré de ses armes, de ses lorgnettes, de ses instruments et de tout son outillage de mathématicien. Il était bon et patient alors. Ce n'était plus l'ardent batailleur méridional et breton tout à la fois ; sa petite taille s'était encore amoindrie, son visage n'avait plus sa rudesse primitive et proverbiale... mais il n'aimait pas « les mauvais bagnolais. » Malgré toute sa résignation chrétienne, malgré son toast généreux de 1830, il lui était impossible de ne pas se souvenir. Aussi, quand il s'est éteint pour toujours, on a jugé de sa fermeté de breton : comme ce Romain de l'antiquité, il avait dit à notre ville humiliée : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os (1) ».

La dépouille mortelle de Bompard repose dans le cimetière de Pont-Saint-Esprit. Il possédait dans cette ville une maison qu'il habitait souvent et il avait lié dans le pays des relations qu'il ne cessa d'entretenir.

(1) *Ne ossa quidem habes.*

NOTES ET PREUVES.

(A) p. 107. — « ... Pour commander les forces navales on choisit le chef de division Bompard. Sous le rapport de la bravoure on ne pouvait faire un meilleur choix. Mais l'expérience a prouvé qu'il eut pu l'être sous le rapport de

sympathiques adoucirent les dernières heures de son séjour dans le voisinage de l'église Saint-Castor.

L'abbé Florian Bourrié fut nommé curé à Vauvert : il resta pendant trois ans au milieu de cette population ardente des bords du Vistre. Là, dès son début, il eut à mettre en jeu, non seulement ses excellentes qualités de prêtre, mais encore son tact parfait et toute sa courtoisie d'homme du monde ; sa position était très difficile, dans ce pays mixte où les catholiques se trouvaient en minorité.

Sur le terrain de l'initiative privée et de l'indépendance, l'abbé Bourrié fit à Vauvert son coup d'essai; il manœuvra de telle sorte que la ville dut accueillir une institution alors nouvelle dans le Gard, — *les Dames de Besançon*, religieuses vouées aux soins des écoles primaires.....

Peu après, Monseigneur Cart l'appela au poste de Bagnols ; l'abbé s'empressa d'accourir dans sa nouvelle paroisse, espérant y trouver le repos et la tranquillité si nécessaires à sa santé délicate.

Il fut nommé curé en 1847 ; l'excellente réputation qui l'avait précédé explique l'élan de la population bagnolaise. Le nouveau pasteur en tira bon augure, peut-être eut-il même, dès lors, une trop bonne opinion de sa constante docilité.

Pendant la crise de 1848, M. Bourrié n'exerçait pas encore une influence assez profonde, pour peser sur les actes des différents groupes politiques qui divisaient alors la cité. C'est ce qui expliquerait son peu d'empressement à se mêler, en pacificateur, à la foule bruyante, lorsque, à l'issue d'une messe funèbre, une collision regrettable faillit avoir lieu entre les membres des clubs opposés, collision qui fut bientôt apaisée grâce à l'intervention des chefs les plus modérés des deux camps.

Toutefois, disons-le à sa louange, le curé se voyait généralement estimé de tous. Il était empressé auprès des pauvres et des malheureux ; Il se vouait particulièrement à la surveillance et au progrès des jeunes enfants de nos écoles. L'abbé Bourrié tendait à devenir de plus en plus populaire. On se souvient encore de la part que le clergé prenait, après le 24 février, aux manifestations extérieures du parti républicain, lors de la bénédiction solennelle de l'Arbre de la Liberté planté sur la grand'place. C'est M. Bourrié qui a, le dernier, conservé l'ancien cérémonial de la *Caselle* de saint Jean. Voici ce qui se faisait jadis et ce que nous n'avons plus revu depuis 1848 :

Le 24 juin de cette année, le clergé, suivi par le maire (1), les adjoints et les membres de la commission administrative, se rendit processionnellement sur la place ; là, les congréganistes entonnèrent les chants lithurgiques ; le curé bénit l'immense bûcher et simultanément avec le maire, ils approchèrent chacun un brandon enflammé et mirent le feu à la *Caselle*. Alors aux hymnes pieuses succédèrent les chants patriotiques, et la soirée se termina dans les démonstrations d'une joie bruyante mais inoffensive (2).

Plutôt par tempérament que par calcul, en ce temps-là comme toujours depuis lors, l'abbé Bourrié a su respecter les traditions antiques et n'a jamais voulu heurter imprudemment le sentiment des masses. C'est ainsi qu'il a fini par devenir sympathique et qu'il a été jusqu'à son dernier jour estimé et aimé dans le pays.

Cependant le bon curé avait ses préférences et ses goûts favoris ; un des côtés originaux de son caractère mobile, enthousiaste, spontané, c'était sa passion malheureuse pour les *nouveautés*, en fait de prétendues ornementations religieuses. Il aimait les *santi-belli*, et le premier brocanteur ou marchand qui mettait le pied au presbytère était sûr d'une aubaine. De là ces trocs, à jamais regrettables, qui, pour nous

(1) M. Victor Extra.

(2) V. Bagnols en 1787 (L. A.) sur l'origine et l'usage antique des *feux de la Saint-Jean*.

avoir valu un lustre de bimbeloterie et de cristal, ont privé la chapelle de la Vierge d'une vieille lampe en argent massif, relique qui avait traversé la première révolution et qu'on aurait dû conserver pieusement.

De là une sorte d'expulsion d'une belle statue de *marbre* qui ornait depuis deux siècles, la chapelle de la Vierge Marie (1), statue remplacée par une première figure en *terre cuite,* peinte et dorée, d'un effet tellement pitoyable qu'il fallut bientôt l'échanger pour une autre moins mauvaise. Le vandalisme prenait des proportions alarmantes.

Peu après le curé, omnipotent, forçait un peintre-platrier à badigeonner l'église paroissiale à l'instar d'un vestibule d'hôtel élégant. Les murs furent stuqués en *faux* marbre jaune sur lequel il appliqua un chemin de croix en carton-pierre. Bien plus, ces bas-reliefs, qu'ont dédaigné tous les gens de goût, furent posés comme des tableaux ordinaires, c'est-à-dire présentant la face inclinée..... pitoyables compositions, inintilligibles aux illétrés qui n'ont d'autres livres que les tableaux ou les verrières. Les fidèles avouaient, dans leur naïveté, ne pas distinguer dans les groupes, la figure du divin supplicié.

L'abside reçut une coupole à caissons... les arceaux d'entrée des chapelles présentèrent une ornementation lourde, contraire au style de l'édicule greffé sur la nef principale, et d'un genre unique, sans nom, sans précédent.

Le curé ignorait les premières règles de l'art d'ornementer les églises. Il avait son *goût* à lui, et n'acceptait aucune des lois données par les classiques. Un ami bienveillant voulut un jour lui mettre entre les mains le *Guide des Curés*, de l'abbé Dieulin, l'*Ornementation des Eglises*, par le docteur Reymond Bordeaux, l'*Archéologue chrétien* de l'abbé Garreizo, l'abbé Bourrié dédaigna ces maîtres sérieux. Dirigeant seul l'intérieur du sanctuaire, il usait et abusait de ce qu'il

(1) Cette statue est déposée aujourd'hui sur l'autel de la chapelle des morts.

appelait son droit (1). Espérons que tôt ou tard on fera justice de tous ces écarts fantaisistes et malencontreux.

Le curé de Bagnols était dans tout *son pontificat* alors que s'agitait, à Rome et dans le monde catholique, la question du dogme de l'Immaculée conception. Chaque ville voulait avoir son monument à la Vierge. Près de nous Avignon, Saint-Geniès, Laudun, Sabran, le château de la Blache même... Bagnols ne devait point rester en arrière. « C'est la mode! » disait-il naïvement.

Il se trouva que parmi nos compatriotes un artiste venait de se révéler : ses débuts étaient déjà fort remarquables. Sa première statue fut relativement une œuvre magistrale. L'abbé Bourrié conçut le projet de doter la ville de Bagnols de l'œuvre de M. Félix Roux et, *proprio motu* voulut l'ériger au centre même de la place du Marché. Des pierres de taille, destinées au piédestal, furent voiturées dans ce but. Heureusement pour tous, artistes, public et curé, un ordre du maire (3) fit impitoyablement disparaître les pierres afin qu'il ne restât pas trace de ce hardi envahissement de l'abbé Bourrié. Un emplacement plus convenable dut être choisi et la statue, placée à côté du Presbytère, orne aujourd'hui la place dite de la Vierge (4).

Mais le saint homme n'avait pas dit son dernier mot : on n'avait pas consenti à mettre assez en évidence sa statue de pierre, le curé rêva une statue en fonte. Grand émoi dans toute la ville; opinions partagées sur la place à adopter. Le choix était embarrassant, car un donateur pieux eût désiré placer le monument en face de sa demeure, aux Peyrières. Le

(1) Malheureusement le *Comité de l'art chrétien* n'existait pas à cette époque dans le diocèse et l'abbé Bourrié n'avait pas été un des élèves du savant archéologue, M. l'abbé Gareizo, supérieur du Grand Séminaire de Nîmes.

(3) M. Eymieu, maire.

(4) Sous l'administration Eymieu, en novembre 1863, on déblaya les abords de l'église, en faisant disparaître une ruelle tortueuse et la maison qui jadis servait d'école aux Joséphites.

Conseil municipal formulait un avis contraire; enfin, grâce à un changement d'administration qui survint vers cette époque, l'abbé Bourrié obtint de poser son monument à la Poulagière (1). Un architecte habile de Paris (2) envoya le plan ; un fondeur coula la statue et le monument fut inauguré le 24 octobre 1869. La cérémonie impressionna vivement l'assemblée ; la foule était nombreuse et recueillie : on oubliait les tribulations passées, les interminables et puériles querelles des deux musiques (3). Le curé rayonnait de joie et les fidèles applaudissaient à la naïveté de son contentement.

A peu de distance de la ville M. Bourrié possédait, au Bosquet, une maisonnette et un jardin admirablement situés sur le monticule dominant la vallée de Cèze. Il se complaisait à embellir son clos à sa manière, en modifiant les accidents de terrain et l'aspect des kiosques, des oratoires, des escarpolettes, des galeries, C'était là que notre aimable pasteur venait passer ses heures de repos (4).

Avant tout cependant, le curé s'occupait de bonnes œuvres. Préférant, à celle d'un bagnolais, l'initiative d'un étranger pieux, il voulut fonder une conférence de Saint Vincent de Paul. L'œuvre réussit à souhait, parce que quelques hommes de cœur se mirent bientôt à la tête, et, provoquant des offrandes généreuses et multipliées, parvinrent à se procurer des ressources qu'ils employaient selon les besoins réels des nécessiteux inconnus.

Mais une œuvre dont le succès aurait pu avoir des résultats favorables pour le pays vint faire diversion entre l'église et le clos : c'est l'œuvre des *Garde-malades*, qu'une sainte fille, Mion Bernard (5) essaya d'entreprendre à Bagnols et qu'une

(1) Voir ci-après la note A.

(2) M. Edouard Weniger, de Paris, architecte du château de Paniscoule.

(3) Les rivalites mesquines entre deux corps de musique ne sont pas rares dans les petites villes.

(4) Appartenant aujourd'hui à M. Frédéric Gille, rentier.

(5) V. Biogr. de Mion Bernard.

manœuvre à jamais regrettable fit échouer (1) Des déceptions inévitables et des tracasseries prévues, des regrets peut-être, causèrent un profond chagrin au pasteur. Affectée au-delà de ses forces, la santé de l'abbé Bourrié ressentit une si grave atteinte qu'elle ne tarda pas à s'altérer visiblement. En vain eut-il recours aux eaux des Alpes et des Pyrénées, son état finit par s'aggraver et alarma ses nombreux amis.

Sentant venir sa fin prochaine, l'abbé Bourrié demanda à être porté à sa maison des champs; de là il voyait la riante campagne et, à l'horizon, la ville de Bagnols étagée sur la colline... Il parlait de ses chers paroissiems qu'il allait bientôt quitter. Une sœur de charité veillait à côté de lui (2). Après avoir reçu les dernières consolations d'un de ses confrères, le digne curé de Bagnols s'éteignit en priant Dieu avec ferveur.

Nous avons dit que l'abbé Bourrié avait conquis les sympathies publiques. En dehors de sa conduite envers les Bernardes, il les méritait à bon droit; chacun lui pardonnait ses innocents caprices et son défaut de goût, car en retour on l'avait trouvé toujours accueillant, toujours empressé; sa tolérance avait des bornes qu'il ne voulut jamais franchir. Il avait eu, comme prêtre, une onction évangélique qui touchait profondément. Consolateur ému au chevet du mourant, il s'était montré excellent ami. Comme orateur chrétien, l'abbé Bourrié n'a jamais espéré atteindre les premiers rangs, mais on le savait si patient, si simple et si bon, que ces qualités essentielles remplaçaient avantageusement l'éloquence et l'esprit.

De l'abbé Bourrié il ne reste plus qu'un souvenir : c'était un bon prêtre ; il a emporté l'estime et les regrets de ses frères d'adoption : sa mémoire serait éternellement bénie si, résistant

(1) Le souvenir du succès obtenu à Vauvert lui inspira la pensée de réaliser pour Bagnols la même fondation au profit des dames de Besançon. L'œuvre méritoire des écoles eut été mieux accueillie, au début, si elle n'avait pas eu pour effet de faire échouer toutes les tentatives de quelques pieuses filles dévouées.

(2) La bonne sœur Agathe.

à l'orgueil d'être le patron d'un nouveau couvent, il avait attaché son nom à la fondation de l'œuvre des *Garde-malades*. La tolérance de ses chefs, insuffisamment renseignés, et, d'autre part, la faiblesse de l'administration de l'époque, furent la cause de cet insuccès. Bien des années s'écouleront peut-être avant que le terrain soit aussi bien préparé qu'alors..... (1).

Nous nous sommes demandé si l'abbé Florian Bourrié avait eu pour les bagnolais une affection réelle ? — charitablement, il faut le croire : mais ne nous est il pas permi d'exprimer ici, un sentiment de surprise bien légitime ? Le curé de Bagnols, qui avait conservé une partie de son patrimoine n'a pas laissé de testament assure-t-on ; aucun legs ne semble avoir été fait par lui aux établissements charitables de la ville qu'il a habitée pendant près de trente ans..... rien... rien. Dieu seul connaît le secret de ses derniers jours et de sa volonté suprême !

(1) Il existe à Viviers une maison modèle, le couvent de Saint-Roch, fondé d'abord à Antraigues (Ardèche). Cette charitable institution est due à l'initiative de l'honorable abbé Froment, curé.

NOTES ET PREUVES

(A) p. 124. — L'entreprise était hardie et il n'y avait que le curé capable de la tenter. A l'emplacement où la Vierge allait être dressée sur son piédestal, était posée déjà une croix monumentale (1) que l'abbé Bourrié lui-même avait érigée peu d'années auparavant. La population se souvenait encore de cette fête célèbre à la suite d'un jubilé. C'était par une journée torride qui faillit causer de graves accidents à plus d'un curieux. Les discours furent prononcés par le R. P. Séon de N.-D. de Rochefort et par M. l'abbé Roque, curé de Laudun, qui vint en aide au Père Mariste.

Le remplacement de la Croix, ce signe vénéré du chrétien, par une statue de la Vierge, donnait naturellement matière à plus d'un commentaire, mais les fidèles, dociles, respectèrent la volonté mobile du zélé pasteur.

(1) Cette croix de fonte est aujourd'hui sur la route Nationale à l'avenue du Pont de Cèze.

BROCHE (ALBAN)

IMPRIMEUR

Né à Bagnols le 15 juin 1815

Mort à Bagnols le 26 septembre 1858

A Bagnols, un brave et honnête chapelier de la Place (1) avait quatre fils ; ils ont tous été d'honorables travailleurs et surtout des industriels distingués. Ne parlons aujourd'hui que du troisième frère, Alban.

Ce n'est pas dans les écoles en renom que le père Broche pouvait envoyer ses enfants ; c'était chez le vieux M. Martin, ancien élève Joséphite, chassé du couvent par la tourmente révolutionnaire, et qui s'était voué à l'instruction primaire de tous les garçons du pays appartenant aux familles peu aisées. Le Collège n'était alors que pour les riches. Nous raconterons plus tard (2) l'origine de l'école des Frères, il ne restait donc que le patriarche des instituteurs ; du moins trouvions-nous bien vieux M. Martin qui avait été le régent de nos pères et de nos oncles... Donc c'est chez ce digne maître qu'Alban Broche a reçu les élements de l'instruction classique.

En sortant de l'école, Alban entra dans un atelier de reliure. Il alla voyager et fit son tour de France ; mais plutôt en *tou-*

(1) Place nº 2.
(2) V. Biog. Bruno Gensoul, de Connaux.

riste qu'en ouvrier. Rentré à Bagnols et lié d'amitié avec quelques compatriotes de son âge, plus lettrés que lui, il voulut devenir imprimeur. C'était une grosse entreprise alors ! Fonder un établissement sans pareil dans les villes aussi peu importantes que Bagnols, et rivaliser avec Nîmes, Avignon, Uzès !... Les vieux amis de son père décourageaient le hardi bagnolais et prédisaient un insuccès radical.

Tout cela ne put arrêter Alban ni ses camarades ; le matériel est acheté et la fondation d'un journal résolue... A l'œuvre donc les littérateurs imberbes, voire même Magalon, leur Mentor, blanchi dans l'exercice du pugilat des journalistes. *L'Album* paraît ; puis, des brochures, viennent des affiches, des annonces, des catalogues pour les pépiniéristes, etc., etc. De toute la contrée l'on vient à Bagnols ; le nom de l'*Imprimeur-libraire-papetier* est devenu populaire... Mais les journaux tombent faute d'abonnés ; peut-être aussi faute de rédacteurs. Peu après la feuille d'annonces, les *Petites Affiches*, voit le jour ; plus tard, c'est *l'Hirondelle*. C'est une presse, ce sont deux presses qui fonctionnent. Le primitif engin de bois cède la place aux savantes machines de Marinoni. L'industrie de Gutenberg est en plein succès. La prophétie des anciens, des timorés, de ceux qui vivent dans l'ornière est en défaut.

Alban s'ingénie à souhait... De ses presses éclosent de beaux volumes savamment typographiés ; ne citons que *l'Album pittoresque du Gard* (1) et *l'Histoire du Languedoc,* de Magalon, illustrée de lithographies ; *la Flore élémentaire,* de l'abbé Gonnet, 2 vol. in-8° avec planches ; les *Poésies* (séricicoles) de Pierre Combe et tant d'opuscules variés que l'imprimeur se complaisait à éditer avec le luxe sobre et l'habileté consciencieuse dont il avait déjà le secret, transmis, depuis, à ses jeunes successeurs.

Malgré les préoccupations de son commerce étendu, Alban est partout, mêlé à toutes les fêtes. On accueille ses facéties

(1) V. Biogr. de Magalon. *Id.* de Berthoud.

bouffonnes et la verve intarissable de son esprit gaulois toujours surexcité, malicieux mais non méchant. Il se complait au milieu des entreprises hardies, aventureuses ; il coopère à l'établissement d'un théâtre sur lequel — j'en demande pardon aux auteurs, — on a joué les grands drames à effet et les opéras nouveaux (1) Alban est un intrépide, un lutteur sans trève. A-t-il le génie du commerce, de l'industrie, de la spéculation ? — Oui, c'est certain, car sous ces dehors d'innovation fantaisiste, son esprit pratique et sérieux ne l'abandonne jamais.

Alban, parfaitement doué, aimait et cultivait les beaux-arts avec quelque succès ; il ne lui a manqué que les loisirs que procure une fortune même médiocre. Obligé de conquérir la situation enviée pour les siens, il s'astreignit à un travail assidu, opiniâtre, persévérant. Mais la machine à toute vapeur est vite usée : ce vaillant ami vit sa santé s'altérer, son courage faiblir au milieu de sa course... Il mourut le 26 septembre 1858 à l'âge de quarante-trois ans. Cependant, lorsque le travail et l'économie font bon ménage ensemble, la fortune, tôt ou tard, en est le produit certain, inévitable. C'est ce qui eut lieu. Alban Broche a laissé, parmi les écueils où il a failli se briser, des épaves d'une valeur réelle et satisfaisante. Ses fils, désireux de porter haut le nom de leur père, ont été les continuateurs d'une industrie désormais indispensable dans un pays où elle a créé des ressources inconnues jusqu'alors. La Presse — la bonne Presse — est un agent de civilisation, de vie et de progrès, car l'Imprimerie c'est aussi la Lumière !

Inventée par Gutenberg en 1438, l'imprimerie fut introduite :

A Paris en 1473 ;

A Lyon en 1476 ;

(1) Il est bon de rappeler ici que plusieurs amateurs bagnolais secondaient les troupes de comédiens de passage et que les *œuvres de bienfaisance* n'étaient point oubliées dans ces fêtes dramatiques.

A Avignon en 1497;
A Nîmes en 1576;
A Uzès en l'an II (1793);
A Bagnols en 1840.

Pourquoi ne donnerions-nous pas un souvenir et un regret au fils aîné d'Alban Broche que la mort a brusquement arraché à sa famille et à ses amis ? C'était encore un homme d'élite ; il avait un don précieux, trop rare de nos jours : l'enthousiasme ! le feu sacré ! Sa mort est une perte pour Bagnols, car il entrait déjà dans la période où l'homme commence à considérer comme des futilités regrettables les vains plaisirs d'une jeunesse improductive. *Albané*, comme on l'appelait familièrement, serait assurément devenu un homme influent dans la cité : il montrait déjà le bon exemple à ses jeunes amis. Afin d'utiliser agréablement ses loisirs, il se passionnait pour les beaux-arts, musique et peinture et savait à l'occasion se souvenir de cette parole de Senèque : *Vita sine artibus mors est, et hominis vivi Sepultura* (1),

(1) Texte dont un professeur bagnolais a donné à ses élèves cette traduction libre :

Du conseil qu'aujourd'hui j'inscris sur ce tableau,
Jeune ami, souviens-toi : — Sache bien que la vie,
Si du culte des arts ne s'est point embellie,
Sera triste comme un tombeau.

BRUNEAU DE SAINT-AUBAN (BENJAMIN)

DOCTEUR-MÉDECIN

Né à Bagnols le 22 février 1837

Mort à Paris le 4 mai 1878

ARMES : D'azur à un lion d'or lampassé de gueules, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Vers le milieu du XVIe siècle la famille de Bruneau apparait dans l'histoire de Bagnols. C'étaient des gentilhommes qui, ayant embrassé la religion réformée, semblent avoir été de zélés partisans des doctrines nouvelles. Pendant longues années, les souterrains de leur demeure (1) servirent de refuge aux calvinistes traqués par les agents, soit du prieur, soit du baron. La tradition rapporte qu'après la mort de Montmorency, les bagnolais se soumirent à la foi catholique. Ceux d'entr'eux que leur position sociale avait mis en relief obtinrent les faveurs de la cour. Docteurs en droit, conseillers au Parlement, régents de la ville, les Bruneau exerçaient une grande influence. De cette famille, une branche avait pris le nom de Bruneau d'Ornac, une autre celui de Bruneau de Saint-Auban.

Imbert de Bruneau, conseiller à la cour du Parlement

(1) Maison Constant, notaire, Grande rue, nº 26.

d'Orange, cadet de la famille est auteur de la branche d'Ornac. Court de Gébelin cite le petit-fils de ce dernier, Henri-François de Bruneau, lieutenant du prince de Conty et régent de la seigneurie de Bagnols. Nommé colonel au régiment des milices, il se rendit redoutable aux *fanatiques*, qui ne craignirent pas de le désigner à la fureur et à la vengeance des sectaires (1).

Plusieurs enfants ou petits-enfants d'Henri d'Ornac occupèrent des positions élevées ; Joseph d'Ornac, prieur de Saint-Marcel de Careyret, né à Bagnols, le 20 octobre 1665, écrivait dans les registre de *Catholicité*, ce qui suit :

« Saint-Marcel de Carreiret, l'an 1703 et le 4 juillet, les fanatiques tuèrent à Valsauve, environ 16 ou 17 personnes catholiques, qui étaient là au travail de la moisson, tant de Laudun, Cavillargues et autres endroits. Ils les fusillèrent et après, les assommèrent à coups de barre, et en poignardèrent aussi plusieurs pour les achever. Je fus le lendemain les ensevelir dans la terre joignant la métairie, et l'abbesse de Valsauve, quelque temps après, les en fit déterrer et mettre leurs ossements dans l'église dudit Valsauve. En foi de quoi je me suis signé : D'Ornac, prieur de Saint-Marcel, *requiescant in pace.* »

L'abbé d'Ornac fonda une chapelle dans laquelle il fut enterré ; l'inscription de la *Sacristie* précise l'année 1712.

Pierre de B. d'Ornac, frère de Joseph était colonel d'infanterie, il eut Louis Balthazar, chanoine abbatial de Saint-Gilles, — Gertrude, supérieure de la Visitation de Pont-Saint-Esprit, — Charles-Henri, baron de Verfeuil, seigneur des Aupiats, Cadignac, Artifel, et autres lieux.

Henri-François, fils de ce dernier (et de la sœur de Mgr de Bec-de-Lièvre, évêque de Nimes,) obtint du roi un canonicat à Nimes, il avait alors 22 ans. Député à l'assemblée générale du clergé, archidiacre, prévôt du chapitre, vicaire général et

(1) *Hist. des camisards*, t. II, p. 196.

membre de l'Académie du Gard, ce personnage éminent est cité avec honneur dans l'histoire du diocèse d'Avignon (1), dans celle de N.-D. de Saint-Castor (2) et dans l'histoire des évêques de Nimes par M. Goiffon (3). Le professeur Vincent Saint-Laurent a prononcé l'éloge de l'abbé d'Ornac : un homme de bien, par excellence (4).

Appartenant à la branche des Bruneau de Saint-Auban nous trouvons, André Bruneau, docteur en droit, fils de Pierre et d'Anne de Sibert, choisi pour haranguer le roi Louis XIII, lors de son passage à Bagnols après la capitulation de cette ville (5).

« Le 15 septembre 1632, le roi arriva au Saint-Esprit sur les quatre heures du soir, avec la reine et le cardinal. Le même jour on envoya, de Bagnols, deux compagnies, pour s'aller mettre en garde au Saint-Esprit. » Bientôt les compagnies du régiment des gardes qui le précédent, se dirigent sur Pouzillac, Valliguières et autres localités voisines... Enfin Louis XIII est reparti, il descend la côte de Roquebrune. Dès le matin on avait fait publier par les rues que tous les hommes, les femmes et les enfants eussent à sortir de la ville et aller au devant du roi et lui demander pardon.

« La population toute entière obéit ; on se laissa entraîner par l'enthousiasme, ou la crainte, ou le repentir sincère. Les consuls et les habitants allèrent jusqu'au pont, du côté de la ville, là ils attendirent. Dès que les carrosses du roi arrivèrent

(1) T. II, p. 564

(2) P. 109.

(3) P. 152, 158, 182.

(4) Mémoires de l'Académie du Gard, année 1808..... « L'abbé de Saint-Marcel était uni de l'amitié la plus pure avec la célèbre Madame Viot, qui lui avait sauvé la vie pendant le cours des orages révolutionnaires, et dont le caractère noble, généreux et sensible l'emportait sur les agréments de son esprit et sur le charme de ses talents. » On sait que cette femme poète fut enterrée à la Ramière dans le cimetière de Saint-Julien (1803).

(5) Ménard l'appelle à tort André *Brameau*. A la version de l'historien de Nimes nous avons préféré le récit naïf d'un chroniqueur du temps. (manuscrit).

le docteur André de Bruneau, se présenta pour le haranguer, il fit de vain efforts afin d'attendrir le cœur du monarque offensé..... les larmes étouffaient ses paroles que l'orateur termine en criant : vive le roi et miséricorde !... Aussitôt tout le monde se prosterne aux pieds du roi. La foule était immense, et sur le chemin, et sur les terres voisines, tous criaient en sanglotant : miséricorde ! miséricorde !!

« Le Roi parut touché de ce spectacle attendrissant ; il releva Bruneau avec bonté : Je vous pardonne, dit-il, mais pour vos murailles, ne m'en parlez point. »

A 246 ans d'intervalle, la population bagnolaise se portait de nouveau en foule vers le pont de Céze ; le sentiment de regrets sincères était peint sur tous les visages ; on n'accourait pas, comme jadis, au devant d'un roi victorieux ; de nombreux amis, silencieux, émus, allaient attendre le cerceuil d'un autre Bruneau de Saint-Auban qui, lui aussi, avait parlé, avait agi en faveur de ses concitoyens.

Le docteur Benjamin venait de mourir à Paris, victime de son amour pour la science. On transportait ses restes mortels dans son pays natal. Ses amis allaient prendre la parole, à leur tour, et sur sa tombe entr'ouverte lui dire un dernier adieu. Pour ceux qui connaissent l'histoire locale, ce concours empressé de 1878 formait un contraste frappant avec le souvenir de 1632.

Ce qu'avait été le cher mort que Bagnols pleurait naguère ? un enfant du pays, né en 1837, d'Etienne-Auguste de Bruneau de Saint-Auban et de Constance de Bernardy. Venu le dernier de la famille, le jeune Benjamin, d'une santé délicate, faillit coûter la vie à sa tendre mère. A l'âge de dix ans il commença ses études au collège du Bourg-Saint-Andéol ; peu de temps après on le confia aux jésuites d'Avignon et il termina ses classes au lycée de Montpellier. C'est dans cette ville qu'il devint étudiant à la Faculté de médecine et qu'après de nombreux travaux, couronnés de succès, il reçut le titre de docteur. Ce fut à Montpellier que Benjamin noua plus

particulièrement avec deux de ses condisciples, des liens que la mort seule a pu briser. De ces relations intimes dans lesquelles ses rares et brillantes qualités furent appréciées, dépendit l'accomplissement de l'acte le plus important de sa vie; Benjamin s'unit en mariage avec la parente de l'un de ses meillleurs amis, avec Mademoiselle Emélie Deidier, de Lodéve.

Le jeune docteur prit le parti d'aller s'établir à Marseille, où il vivait en famille avec son vieux père, que des raisons de santé avaient appelé, en villégiature permanente, au bord de la mer.

Pour un médecin déjà recherché, l'activité obligatoire dans une ville populeuse ne pouvait qu'être préjudiciable à la santé délicate du docteur. Il résolut de se fixer à Bagnols. En 1867 nous le voyons installé, selon ses goûts et ses besoins intellectuels : une bibliothèque choisie, un laboratoire, un atelier de tourneur en bois et métaux.

Saint-Auban était, avant tout, un homme d'étude : il se plaisait à compulser ses livres de sciences, sans exclure toutefois les lectures littéraires. Comme passe-temps préféré, l'art de travailler le menu bois, à la scie tournante, lui inspirait la création d'une variété d'objets, futiles en apparence, mais gracieux à l'œil et intéressants par leur utilité.

Vivant dans un centre séricicole, Saint-Auban avait dirigé ses recherches entomologiques sur le ver à soie. L'insecte dont il étudiait patiemment les transformations multiples, dont il comparait l'anatomie sur nature avec le grossissement clastique (1) du docteur Auzoux lui fournit l'occasion de nombreux travaux micrographiques. Il se passionnait pour l'œuvre de Cornalia et pour la théorie de Pasteur : toutes les découvertes qui lui étaient personnelles, ou dont il avait la preuve *de visu*, il ne les garda point pour lui seul. Saint-Auban était bon,

(1) Le Musée de Bagnols posséde le ver à soie clastique du docteur Auzoux. Cette reproduction anatomique se compose de plusieurs centaines de pièces.

serviable et généreux; d'autre part, sa nature expansive était celle qui caractérise le professeur, le vulgarisateur toujours empressé. En magnanier savant, il fit école. Le principal du Collège fut heureux de procurer aux élèves, (la plupart fils de propriétaires-agriculteurs,) un complément de connaissances utiles, en ce qui concerne une des sources les plus fécondes de l'économie domestique. Un cours de micrographie fut organisé : les jeunes graçons, futurs magnaniers, recueillirent d'excellents préceptes et ils purent eux-mêmes se rendre compte des heureux résultats obtenus par l'application de théories développées simplement et avec méthode.

C'est donc un service signalé que Benjamin de Saint-Auban a rendu, dans nos écoles, à la jeunesse qui, hélas ! n'oublie que trop souvent et les leçons et les sages conseils. Il n'est que trop vrai, l'amour des études sérieuses n'est plus au nombre des qualités des hommes jeunes de nos jours ; les efforts de maîtres qui comme notre ami, rêvent, immédiate, une modification salutaire, n'aboutissent qu'à nous montrer le néant de leur illusion, mais ce néant n'est que momentané, il faut que le fruit mûrisse : les précurseurs peuvent se rassurer, leur temps viendra.

Groupé avec quelques amis Saint-Auban, entreprit d'organiser, pendant l'hiver, des conférences populaires (1). Le choix des sujets était varié, la mise en scène, piquante d'intérêt, les *orateurs* se succédaient. Les auditeurs étaient assis, chauffés et enseignés gratuitement... et cependant, les séances

(1) Du 4 décembre 1871 au 24 février 1873, les conférences ont été faites par :
Le docteur *Mallet*, qui parla sur le Chemin de fer, le Denier de la patrie, la Chimie agricole, la Géologie, la Dynamite ;
Le professeur *Thibaud*, sur l'Instruction primaire, la Grammaire (cours) ;
M. *X. Fabre*, Arboriculture, Greffe.
M. *B. de Saint-Auban*, sur l'Hygiène, l'Alimentation, le Phylloxera, le Gaz d'éclairage, le Ciel et la Terre, Jeanne d'Arc, Franklin, Conseil aux mères de famille, Société pour répandre l'instruction populaire, Fernand-Cortès, Voyages ;
M. *Léon Alègre*, la Bibliothèque-Musée, la Loi Grammont, la Garance, le Télégraphe, Superstitions et préjugés populaires, le Papier, la Chasse, l'Impôt des taxes municipales, le Bonhomme Richard.

n'ont duré que trois hivers. Il est vrai que la loi d'alors n'était point favorable aux réunions, mais il est plus certain encore que le découragement s'empara des conférenciers en présence de la désertion du public. Dans les petites localités, (d'humeur indépendante surtout,) nul n'a la parole assez accréditée pour retenir longtemps autour de lui le public : celui-ci se prêterait plus volontiers à venir écouter un étranger. Pourquoi alors n'aurions-nous pas des conférenciers, en mission, voyageant de ville en ville ?... *missi sapientiæ*.

Benjamin de Saint-Auban avait une rare facilité d'élocution, une excellente mémoire et la faculté merveilleuse de s'assimiler spontanément ce qu'il avait lu ou entendu. Joignons à cela un grand amour pour la parole, la tendance de causer en public, de haranguer, de braver hardiment les bruyants interlocuteurs, de tenir tête à l'orage.... Une faconde de professeur dans les temps calmes, un tempérament de tribun dans les époques tourmentées.

Certains l'accusaient d'avoir un grain d'ambition personnelle.... faiblesse légitime, si toutefois on peut donner le nom de faiblesse au sentimeut de son propre mérite et de sa valeur.

Saint-Auban, vaillant champion, entra dans l'arène politique; nous ne le suivrons pas sur ce terrain brûlant. Dans les temps difficiles où nous vivons il n'est pas possible, malgré les meilleures intentions d'un homme actif, de plaire à tout le monde. Soyons assez charitable toutefois pour croire aux excellentes aspirations des citoyens convaincus et gardons-nous de jeter la première pierre.

Après avoir été mêlé, comme administrateur, à la direction des affaires publiques, Saint-Auban eut son heure, à laquelle le devoir le força d'accepter le poste éminent de maire de Bagnols... la charge était lourde, il l'accepta avec patriotisme ; peut-être le vague espoir d'obtenir un titre plus élevé lui donnait-il du courage, n'importe, il se mit bravement à la tâche. Les écoles publiques, les intérêts des pauvres lui inspi-

rèrent une vive sollicitude (1). Avec les ressources d'un bienfaiteur insigne de la cité (2), il contribue à la fondation d'un fourneau économique ; essai incomplet jusqu'à ce jour. Il s'occupe de la question des eaux et dote plusieurs quartiers de pompes municipales : il cherche à faire revivre les cours d'adultes, tentative vaine et stérile à Bagnols, tant est peu studieuse la génération qui, abandonnant les bancs de l'école, préfère la vie facile de café. Ses beaux rêves de docteur, maire, naturaliste, candidat, tout s'évanouit un beau jour car la vérité lui apparut enfin, et sur les hommes et sur les choses.

Benjamin de Saint-Auban avait sondé la profondeur de l'abîme où la fortune et la popularité peuvent s'engloutir, il s'arrêta sur les bords. « Redevenons, se dit-il, alors, ce que j'ai été: médecin dévoué et travailleur infatigable. Loin du foyer des lumières, il est difficile de se tenir à la hauteur de la science; je vais à la source, et quand je serai amplement abreuvé, je trouverai un gîte où je m'établirai. Là, sans aucun retour vers les illusions du passé, je me vouerai au soulagement de mes frères. » Saint-Auban avait pris cette sage résolution ; il s'était acheminé vers Paris. Il était redevenu étudiant en médecine, il hantait les cours et visitait les hôpitaux, et faisait des études spéciales sur les maladies des yeux, des oreilles et de la gorge. Les maîtres qu'il avait eus bientôt pour amis, l'avaient déjà distingué... L'un d'eux lui confia un jour une opération délicate, dont il se tira avec honneur, c'était une opération de la gorge. Une épidémie d'angine couenneuse régnait alors à Paris. Benjamin, quoique très-prudent, sembla ne point se préoccuper du danger. Le lendemain du jour où il avait remplacé le docteur Fauvel, il tomba malade.

Chez lui l'affection à la gorge fit des progrès tels qu'en

(1) Nous signalerons les cartes murales aux écoles des filles : le laboratoire de chimie et de physique au Collège ; la station météorologique à l'Hôtel de Ville ; le concours empressé de M. et Madame de Saint-Auban pour *l'ouvroir*, à la Maison de charité, etc.

(2) M. J. Thome, à Paris.

quarante-huit heures notre pauvre ami avait cessé de vivre.. Afin de prolonger sa vie de quelques heures encore, Benjamin avait courageusement supporté la terrible opération de la trachéotomie. Il expira en chrétien résigné, en pleine connaissance de son mal, dans les bras de sa compagne et de son frère ainé (1).

La triste nouvelle, connue à Bagnols peu d'heures après, éclata comme un coup de foudre : toute la ville en ressentit l'effet aussi navrant qu'inattendu... amis et adversaires même, l'ont regretté, car Benjamin de Saint-Auban était un homme d'élite, un médecin habile, au service de tout le monde et particulièrement accessible aux pauvres, — un homme d'initiative et enthousiaste, jaloux de voir son pays briller d'un vif éclat au milieu des villes voisines, — il était, (ce qui est rare!) un ami dévoué.

Ses funérailles, le 7 mai, devinrent une manifestation honorable et pour la ville et pour le défunt. Nul ne se souvenait à cette heure, des funestes dissensions que la politique répand dans les masses ; on regrettait une belle intelligence, un noble cœur.

Des paroles sympathiques furent prononcées sur sa tombe; M. Lacombe, maire, parla au nom de l'administration et le docteur Paloque (2) exprima ses regrets personnels, en souvenir de la vieille amitié qui l'unissait à son confrère.

Benjamin de Saint-Auban était membre de la Société scientifique d'Alais ; il meurt sans postérité, mais en laissant, au milieu de nous, des frères profondément attachés à la cité qui fut le berceau de leur famille.

(1) M. Urbain de Saint-Auban, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique: le plus empressé des bienfaiteurs de la Bibliothèque-Musée de Bagnols.

(2) Chirurgien-major au 100e de ligne, à Narbonne.

LE PÈRE BRYDAYNE (JACQUES)

MISSIONNAIRE

Né à Chusclan le 31 mars 1701

Mort à Roquemaure le 22 décembre 1767

Avant de parler du grand missionnaire, de ce prédicateur populaire par excellence qui eut pour ainsi dire du génie et de la gloire sans le savoir, qui obtint à la fois, sans les rechercher, les suffrages des délicats et l'admiration enthousiaste des multitudes, disons quelques mots de l'éloquence de la chaire pendant le XVII^e^ siècle.

« Déjà, dit un critique éminent, — M. de Lescure, — en plein règne de Louis XIV, en plein triomphe des Bossuet, des Fénelon, des Bourdaloue, des Fléchier, Labruyère poussait le cri d'alarme et de dégoût, et déclarait déchu de son empire l'art de la parole chrétienne, si quelque génie indépendant de la ville et de la cour, affranchi du joug de l'ambition et de la mode ne se retrempait courageusement à la source évangélique et populaire d'où il est sorti.

« Les premiers apôtres étaient des artisans, des scribes, des pécheurs moins avides de succès que de conquêtes, qui parlaient au peuple le langage du peuple, qui n'opposaient à la rhétorique subtile et à la déclamation raffinée des sophistes païens qu'un langage fruste comme eux, paraphrasant le plus souvent en termes familiers, les paroles du divin maître. »

La dégénérescence de ce grand art date donc de Louis XIV, elle s'accentua davantage sous Louis XV (1). Les orateurs habiles flattaient le goût de l'époque : s'ils obtenaient un succès de vogue ils étaient assurés de la faveur des grands, de la conquête d'un bénéfice, d'un évêché, d'un fauteuil académique. Cette émulation ambitieuse n'avait rien d'évangélique, tant s'en faut. Elle cherchait la réputation littéraire ; elle visait les succès mondains.

D'après le cardinal Maury, — une autorité incontestable en cette matière, — ce serait Massillon qui, à son insu, sans doute, serait le véritable auteur de cette décadence de la prédication évangélique. Son *Petit carême*, chef-d'œuvre d'éloquence morale plus que d'éloquence chrétienne, fut prôné comme un modèle du genre.

Comme le génie indépendant dont parlait Labruyère, Brydayne fut le plus distingué et le plus populaire de ces pauvres missionnaires qui, exerçant auprès des masses le véritable apostolat, dédaigneux des applaudissements et avides de gagner les âmes, conservaient dans l'église de France l'esprit évangélique.

Jacques Brydayne naquit « le dernier mars 1701 (2) » à Chusclan, petit village sur la rive de la Cèze, alors dans le diocèse d'Uzès, aujourd'hui dans le canton de Bagnols, Gard. Son père était chirurgien, il devait compter parmi les notables de la contrée puisqu'en 1696, lorsque pour grossir le trésor royal, épuisé par les longues guerres et les constructions fastueuses, Louis XIV envoya en province M. Adrien Vanier avec privilège d'octroyer le droit de prendre des armoiries aux communautés et aux personnes de distinction de chaque pays, le maire de Chusclan put, moyennant finance, — dix

(1) Ce siècle, essentiellement littéraire, était philosophique et corrompu. Sa philosophie était sceptique, moqueuse, impie, se riant des croyances antiques... En face des abus de toute sorte on riait de la foi et des mœurs.. L'auditoire n'écoutait la parole de Dieu qu'avec des dispositions profanes.

(2) De Simon et de Jeanne Vigière (Archiv. de Chusclan).

livres, — étaler ses armes ainsi blasonnées : — *d'or à un chevron losangé d'or et de sable* (1).

Le jeune enfant élevé dans les champs, au sein d'une famille vouée aux œuvres charitables, apprit à connaître et à aimer les simples et les souffrants (2). Il entra au collège des jésuites d'Avignon. Après avoir achevé ses humanités, sa vocation l'entraina au séminaire de Saint-Charles de la Croix, dans la même ville, où il demeura pendant six ans ; il s'y fit bientôt distinguer. (2). Aussi, n'étant encore que simple diacre, ses directeurs le chargèrent-ils de faire le cathéchisme dans plusieurs églises de la ville. Là commença son apostolat. Brydayne n'avait que 22 ans lorsque l'abbé de Vernes, vicaire général d'Uzès, l'envoya en mission dans quelques pauvres villages (3) ; la mission de Saint-Quentin fut une de ses premières. « Le jeune abbé était dans toute l'ardeur du zèle et de la jeunesse, dit un de ses biographes (4), sa parole est abondante, brûlante..... son débit tout de feu, sa voix tonnante. Ce sont des conversions et des conversions solides qu'il veut faire. Dès sa jeunesse, il a le sentiment parfait de son ministère, il a compris que la mission, c'est la guerre, une guerre sans quartier aux vices, aux passions. »

(1) Lorsqu'en 1696 l'adjoint de d'Hozier vint dans la généralité de Montpellier, il inscrivit sur le registre : Simon Bridaine, conseiller du roy, maire de Chusclan.

(2) Messire Fosse, vicaire perpétuel de la paroisse de Chusclan pour le sacristain du couvent des Bénédictins de Pont-Saint-Esprit donna les premières notions de latinité au jeune paroissien qu'il avait baptisé. En 1717, Brydayne signant un acte public ajoute à son nom : ecclésiastique. Il entra à Saint-Charles en novembre 1720 (Archives de Chusclan. — Communication de M. Isidore Alard, instituteur communal).

(3) V. ci-après la note A.

(4) L'abbé Lagrange, lauréat de l'Académie du Gard. Cette savante compagnie avait, en 1849, mis au concours une étude sur le Père Brydayne.

Comme pieux souvenir du jour où il fut appelé à exercer l'apostolat, Brydayne célébrait chaque année une fête à laquelle il conviait ses amis. — Voir sur le célèbre missionnaire les documents précieux conservés au grand Séminaire de Nimes. — Note de M. l'abbé Goiffon. Bull. du Comité de l'art chrétien, nº 5, p. 244.

Peu de temps après, Brydayne se rendit à Aigues-Mortes; il y arriva à pied, portant un bâton poudreux, un havresac contenant ses provisions et ses munitions, c'est-à-dire un quartier de pain bis, un peu de linge, trois sermons, un cantique et son bréviaire. C'était le mercredi des Cendres. Il alla droit à l'église, et son équipage plus que modeste n'ayant pu éveiller la curiosité, il la trouva déserte. « Loin de se décourager il prit le parti d'aller provoquer lui-même les auditeurs qu'il n'avait pas attirés. Il revêtit un surplis, et, une clochette à la main, il parcourut les rues, y sonnant le rappel du troupeau récalcitrant. Cette humilité résolue, cette ardeur naïve, cet expédient original eurent un plein succès, et il rentra dans l'église accompagné d'une foule curieuse, il se prosterna devant l'autel pour rendre grâce à Dieu de cette première victoire. Puis se relevant, il entonne son cantique de préparation spirituelle; il était l'auteur de ces vers assez grossiers, mais énergiques et ingénus où il opposait à la vie terrestre dont la mort est le terme, la vie éternelle; il avait une voix superbe, capable de tous les accents, de toutes les souplesses et on était pris aux entrailles par cette voix qui, tonnant en plein air, se faisait facilement entendre d'un auditoire de douze à vingt mille personnes, et qui, lorsqu'il le voulait, était assez douce pour ne pas effaroucher l'oreille d'un mourant. Sans savoir la musique, il était doué de cet instinct musical particulier aux peuples du midi, enfin sa stature athlétique, son visage régulier et expressif, encadré dans une chevelure léonine, ses yeux noirs, brûlant d'un feu tour à tour ardent et contenu, ajoutaient à l'effet de cette entrée en scène, commandaient l'attention et imposaient le respect.

« Son auditoire, composé de gens à l'imagination chaude, facilemént séduit par tout ce qui est théâtral et pittoresque était déjà conquis, quand le jeune et original abbé, qui débutait auprès de lui comme un maître de chapelle, l'invita, après avoir répété le refrain de son cantique, à le reprendre avec

lui en chœur. Dans ce pays où tout le monde a de l'oreille, et presque tout le monde a de la voix, le refrain fut enlevé, et alors, sûr de l'unisson des cœurs comme de celui des voix, le prédicateur monte en chaire et se met à paraphraser les paroles de son cantique, sans la moindre rhétorique, naturel, ému, laissant couler le flot de cette éloquence dont la source était dans son cœur. Il n'avait pas affaire à un auditoire académique ; ce qu'il lui fallait à lui, c'étaient ces naïfs témoignages non d'admiration mais d'émotion, plus doux à la conscience qu'à l'amour propre.

« Voilà comment débuta le pére Brydayne à Aigues-Mortes quand il vint y essayer, dans son état rudimentaire, ce système original de prédications aux exercices variés, gradués, appropriés dont il était l'auteur. Ces procédés d'art, ou si l'on veut, de métier, ne sont pas encore complètement abandonnés aujourd'hui, mais si Brydayne n'a plus que peu d'imitateurs de ses audaces inspirées, parce que le génie, seul, les comporte et les excuse, si ces moyens qu'il appelait : *ses méthodes* tendent à tomber en désuétude, ses cantiques spirituels sont demeurés le *vade-mecum* obligé des missionnaires, comme son exemple est demeuré leur idéal. La *Vie de Brydayne* par l'abbé Carron a été souvent réimprimée ; ses *Sermons* se rencontrent facilement, mais chose singulière, c'est surtout par ses cantiques, dont le débit est inépuisable, qui ont plus de *cinquante éditions*, qu'il s'est survécu et que son nom se perpétue (1) ».

Brydayne après avoir terminé sa première mission importante dut revenir auprès de son évêque Mgr Poncet de la Rivière. Il fut ordonné prêtre à Alais, le 25 mai 1725, par Mgr d'Avejan. La cérémonie eut lieu dans la chapelle des Frères Précheurs. Bientôt nous voyons le jeune apôtre au milieu des campagnards cevénols ou vivarais ; au sein de ces populations dont les âpres convictions protestantes, aigries

(1) Nous n'avons pu résister à citer un long fragment de la savante étude que M. *de Lescure* publia dans *l'Officiel* des 11 et 24 février et 12 mars 1876.

et fortifiées par la persécution, alimentaient des luttes incessantes.

En 1730 il est à Marseille auprès du célèbre évêque de Belzunce ; en 1734 à Villeneuve-lès-Avignon où il contribue à fonder la congrégation des filles de la Providence (1). Quatre ans plus tard, dans la cité des Papes, il s'attire l'estime et la confiance du vice-légat, Mgr Buondelmonti, gouverneur du Comtat. En 1739 il est à Grenoble, en 1745 à Montpellier. C'est là que nous le voyons ajouter définitivement à son plan d'exercices spirituels, les plantations triomphales de la croix commémorative de son apostolat, ces processions solennelles conçues avec une si admirable entente de l'effet pittoresque et décoratif dans les rues pavoisées, dans les sentiers agrestes.

On cite la procession de Grenoble en 1745, qui ne comptait pas moins de 12,000 personnes, disposées avec un art merveilleux. A la tête des jeunes filles vêtues et voilées de blanc, marchait Mademoiselle de Marcieux, fille du Gouverneur de la ville, qui portait la croix ; tout le Parlement, toute la noblesse, toute la bourgeoisie de Grenoble se firent un honneur d'assister à cette fête touchante dont l'éclat fut rehaussé par la présence des gardes d'honneur empruntés à la garnison, aux hoquetons et à la maréchaussée.

Le soir en rentrant à l'église le père Brydayne fit de son sermon une sorte d'acte de reconnaisssante effusion, de congratulation enthousiaste : l'orateur jeta ce jour là un voile sur l'enfer et ne parla que du paradis et du bonheur des élus.

Vers 1742 le cardinal de Fleury ayant voulu fonder l'institut des missionnaires royaux, avait appelé Brydayne à Paris. En 1743, le missionnaire prêche au Puy, et rappelle le glorieux apôtre du Valais, Saint-François Régis. En 1744, l'archevêque de Paris, Monseigneur de Vintimille reçut le prédicateur populaire, qui se fit entendre à l'église de St-Pierre de Chaillot. De 1746, 1747 et 1748 on compte vingt-deux missions,

(1) Il y était accompagné de l'abbé Thierry.

et en particulier, une à Sens devant le savant archevêque Languet, et une autre à Clermont sous les yeux de Massillon (1).

C'est en 1748 que Brydayne vint à Chusclan ; ses compatriotes étaient fiers de la réputation qu'il s'était déjà acquise ; on le reçut avec enthousiasme. Il donna alors, à ses frais, une mission pendant laquelle ses prédications obtinrent un éclatant succès. « C'est bien le moins que je puisse faire, disait-il, que de procurer une fois dans ma vie quelques secours spirituels à ma chère patrie, elle qui m'a donné ce que j'ai de plus précieux, l'existence et l'éducation, mais surtout le baptême et l'instruction. » Chusclan doit à l'intervention du missionnaire célèbre les reliques de Saint-Julien, martyr, patron de la paroisse (2).

En 1750 nous le retrouvons à Aix, à Rome où, à l'occasion du Jubilé, il est reçu par le pape Benoit XIV qui lui conféra le pouvoir de prêcher par toute l'église. C'est à son retour d'Italie qu'il vint à Bagnols prêcher une mission mémorable, en souvenir de laquelle on planta une croix sur la place (3).

Cette même année 1751 nous savons que Brydayne était à Chartres. Il arriva dans cette ville en compagnie des pères Curode, Guinot, Camartin, Gauchard et Delorme. La mission dura vingt-six jours et eut un grand retentissement dans le pays. Comme partout les appréciations y furent très diverses, les uns ne goûtaient pas les excentricités des exercices, d'autres prétendaient que la mission avait eu des résultats moraux et religieux très importants, en ce qu'elle fit cesser les divisions qui existaient alors dans la ville et dans les familles.

A la fin de la mission le Chapitre de Chartres, en reconnaissance de ses beaux résultats, offrit au père Brydayne une médaille d'or de vingt-quatre livres, représentant la chemisette

(1) Voir ci-après la note B.

(2) La croix monumentale plantée entre le village et la Cèze avait disparu pendant la tourmente révolutionnaire ; le vénérable prieur Roubeau, desservant de la paroisse et M. de Giry, alors maire, voulurent la rétablir en 1823.

(3) V. Not. biogr. de l'abbé Berthoud, p. 75).

de la Vierge (1). Tous les biographes du célèbre prédicateur ont successivement répété « *qu'une médaille avait été frappée en l'honneur du missionnaire* » c'est là une erreur. Un don semblable à celui que Brydayne accepta était habituellement offert aux grands personnages qui passaient par la ville. Le modèle de la médaille n'existe plus aujourd'hui, mais il est certain que la chemisette de la vierge était le sceau du Chapitre (2).

De 1760 à 1766, Brydayne parcourt la France du nord au midi, il donne de douze à quinze missions : la mort vint l'arrêter à Roquemaure. Il stationnait dans cette paroisse au retour de Villeneuve où il venait de terminer sa deux cent cinquante-sixième mission ; c'était le 22 décembre 1767 ; Brydayne comptait quarante-sept ans d'apostolat (3).

Si nous voulons connaître l'opinion que les contemporains ont eue de Brydayne, nous saurons qu'il eut des détracteurs ardents et passionnés (4). On a blâmé ses moyens étranges, imprévus, les appareils dramatiques qu'il employa, mais remarquons que ce mode de prédication, il l'adresse particulièrement au peuple, à ces natures frustes et simples qu'il fallait frapper par des images émouvantes, par des exhibitions inattendues. C'était là le côté original de sa *méthode*, et c'est ce qui lui valut le succès immense qui fit sa réputation.

Toutefois Brydayne était, quand il le voulait, pur et correct en son langage, témoins, certains passages saillants de ses sermons cités par l'abbé Maury, par La Harpe (5) et admirés

(1) D'après nos recherches personnelles à Chartres même.

(2) V. Rivoire est dans l'erreur, (*Statistique du Gard*, t. I, p. 447).

(3) Les restes mortels de Brydayne reposent à Roquemaure, en l'église paroissiale, dans le chœur, derrière le maître-autel. En exécution d'une clause du testament de M. Granet Auguste, une inscription commémorative, composée par M. Nicolas, curé, fut gravée en 1852.

(4) Entr'autres Romain, Joseph Joly qui en exagèrant beaucoup et en ne fournissant aucune preuve, se moque de certaines excentricités attribuées au missionnaire.

(5) T. XIII, p. 243 et suiv. — Lycée ou cours de littérature.

par tous les littérateurs capables de les apprécier. Citons le jugement du célèbre cardinal Maury dans son *Essai sur l'éloquence de la Chaire* (1).

« Nul n'a possédé aussi éminemment que lui, dit-il, le rare talent de s'emparer d'une multitude assemblée..... On remarquait dans tout ce qu'il disait une éloquence naturelle qui jaillissait des sources du génie, des élans dont la vigueur agreste découvrait plus de talent et plus d'idées que l'indigence superbe de l'imitation, des tours naturellement oratoires, des métaphores très hardies, des pensées brusques, neuves et frappantes ; une élocution très simple, mais assez noble dans sa popularité; un art parfait d'exciter et de soutenir l'attention du peuple, qui ne se lassait jamais de l'entendre; des apologues ingénieux, attachants et quelquefois sublimes ; le secret merveilleux d'égayer pieusement ses auditeurs et de les faire pleurer à volonté..... des beautés originales et inconnues que les règles des rhéteurs n'ont jamais devinées..... »

Marmontel qui l'avait entendu a laissé de Brydayne le portrait suivant : « les yeux enflammés ou remplis de larmes, le front ruisselant de sueur, faisant retentir les voûtes d'un temple des sons de sa voix déchirante, et unissant à la chaleur du sentiment le plus exalté la véhémence de l'action la plus éloquente. » En effet à l'onction de sa parole persuasive les superbes devenaient humbles, les sceptiques croyaient, les endurcis s'attendrissaient, les ennemis se réconciliaient, les voluptueux maudissaient leurs délices, les avares tiraient leur bourse, les coquettes jetaient leurs bijoux (2).

Peut-on sans attendrissement écouter le récit de ce que fit un jour Brydayne ? Profitant de l'effet produit par un sermon sur la *charité,* il descendit de la chaire, et invita ses auditeurs à le suivre, la foule se mit en marche. Lorsque en parcourant les rues de la ville, il rencontrait un pauvre, un mendiant,

(1) P. 48. Édit. Gauthier. Paris, 1828.

(2) M. de Lescure, p. 1751. Loc. cit.

un enfant déguenillé, un vieillard, il les invitait à se placer près de lui. L'apôtre devenu l'auteur d'une sorte de moralité en action, tenait une bourse à la main. Il frappait à la porte des maisons de belle apparence et demandait l'aumône au nom des pauvres, personne ne refusait de donner : bientôt la bourse ne suffit pas, l'entrainement monta progressivement jusqu'à l'enthousiasme. On offrit des vivres, des chaussures, des hardes, des provisions, des matelas, des couvertures ; il fallut requérir des *ensarrio*, puis un chariot, puis d'autres chariots et le missionnaire, suivi par une foule immense, retourna à l'église en chantant des cantiques et rendit grâce à Dieu.

Un autre récit nous fera comprendre l'originalité de ce missionnaire, aussi fécond en inspirations éloquentes qu'en ressources dramatiques. C'était à la fin d'une exhortation sur la *mort* et *l'éternité* ; il trouva une péroraison qu'on peut qualifier sans crainte de sublime. Il venait de s'écrier : « Eh ! sur quoi vous fondez-vous donc, mes frères, pour croire votre dernier jour si éloigné ? Est-ce sur votre jeunesse ? Oui, répondrez-vous : je n'ai encore que vingt ans, que trente ans : c'est la mort qui a déjà vingt ans, trente ans d'avance sur vous, trente ans de grâce que Dieu a voulu vous accorder, en vous laissant vivre, que vous lui devez, et qui vous ont rapproché d'autant du terme où la mort doit vous achever. Prenez-y donc garde : l'éternité marque déjà sur votre front l'instant fatal où elle va commencer pour vous. Eh ! savez-vous ce que c'est que l'éternité ? c'est une pendule, dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement dans le silence des tombeaux : *Toujours, jamais, jamais, toujours !* Et toujours ! Pendant ces effroyables révolutions, un réprouvé s'écrie : quelle heure est-il ? et la voix d'un autre misérable lui répond : *l'éternité !* »

« Ces paroles, ajoute de Lescure, prononcées d'un ton funèbre, produisirent un effet qu'accrut encore, après un instant de silence accablé, la proposition suivante : « Mes frères, c'est assez pour aujourd'hui ; je vais vous reconduire

tout à la fois et chacun chez vous. » Brydayne descendit de la chaire, et prit la tête de son auditoire irrésistiblement attiré sur ses pas. Il traversa l'église, en fit le tour, poussa la porte du cimetière et arrêta le cortége autour d'une tombe fraîchement ouverte que les fossoyeurs commençaient à combler. Il les écarta du geste, afin que chacun put voir la proie que la mort venait de ravir ; c'était une jeune fille enlevée à la fleur de la vie et de la beauté... Brydayne commença l'oraison funèbre de cette pure et charmante victime du sort commun... puis il bénit la tombe, et il renvoya, en la relevant d'un geste de congé, le doigt levé vers le ciel, la foule agenouillée. »

Nous voudrions pouvoir citer en entier le passage si connu d'un sermon prêché à St-Sulpice, en 1751, devant une assemblée d'élite. « A la vue d'une auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour vous demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire dépourvu de tous les talents que vous exigez quand on vient vous parler de votre salut... » Ce morceau, dit l'abbé Maury est digne des plus beaux de Bossuet.

L'orateur sacré osait dire la vérité aux grands de la terre : s'il s'excusait *d'avoir contristé les pauvres, les meilleurs amis de Dieu, les infortunés qui manquaient de pain;* sa parole tonnante retentissait aux oreilles *des superbes, des riches, des oppresseurs de l'humanité souffrante.* Brydayne jugeait à sa valeur la société de son époque, il en appréciait la décadence et en prévoyait la chûte prochaine, le prêtre missionnaire inspiré était un précurseur de la révolution qui ne se manifesta que vingt ans plus tard.

Après avoir parlé du talent et des vertus de l'apôtre célèbre, disons quelques mots de ses qualités personnelles. Sa piété n'était ni sombre ni sauvage, on la trouvait au contraire aimable, expansive. Il était d'une extrême simplicité de mœurs, d'une modestie naturelle, d'une gaîté douce et enjouée, d'une admirable bonté de cœur et surtout d'une inépuisable charité.

Brydayne était l'ami du peuple, il le visitait dans l'atelier,

dans le chantier, s'entretenait avec lui, lui portait des secours qu'il quêtait lui-même. Il était d'une fécondité merveilleuse pour se procurer des ressources.

Pendant sa mémorable mission de 1753, à St-Sulpice, le saint prêtre avait annoncé une instruction pour une heure désignée ; déjà la nef était remplie d'auditeurs et le missionnaire n'arrivait pas. Enfin Brydayne paraît, il explique la cause de ce retard. Sur son chemin s'était présentée à lui une femme tenant au bras un enfant malade ; la jeune mère paraissait en proie à la misère, fatale conseillère du désespoir. Le saint prêtre attendri, la questionne et la suit dans une humble mansarde auprès de son mari, un artiste déjà habile, mais peintre encore pas connu. Brydayne prodigue à cette famille malheureuse les trésors de son cœur et de sa bourse, paroles consolantes et toute la menue monnaie contenue dans l'escarcelle, promettant de ne point oublier les trois malheureux qui le comblaient de bénédiction. Le peintre était Boucher, si célèbre depuis par ses pastorales mondaines... Le chroniqueur ajoute que le missionnaire fit pour l'artiste indigent une quête productive, et que ce secours inespéré lui rendit la vie.

Un an environ avant sa mort, Brydayne se trouvait dans le voisinage de Chusclan. Nous avons de lui, une lettre écrite de Codolet, le 12 novembre 1766 à sa belle-sœur ; voici la pièce encore inédite (1).

« *A Mademoiselle Brydayne* (2) *veuve, à Chusclan,*

« Je viens, ma chère belle-sœur de vous faire une donation de tous les biens que je pouvais prétendre à Chusclan. Je n'ai

(1) Cette lettre autographe a été offerte à la Bibliothèque-Musée de Bagnols, par Madame Léonard Carle.

(2) Le nom de *damoiselles* ou demoiselles, du latin *domicellæ*, s'appliquait dans l'origine aux filles des dames nobles, des châtelaines ; on donnait aussi ce titre à des femmes mariées qui, n'appartenaient qu'à la noblesse inférieure, et enfin, il servit à désigner toutes les femmes qui n'étaient pas nobles.....

La noblesse s'en émut et protesta (1160). (V. Cheruel, *Dict. hist. des institutions de la France*). A cette époque le titre de dame n'était donné qu'aux femmes possédant un fief noble de leur propre chef, ainsi on disait : madame de Barjac, etc., etc.

A Bagnols l'appellation de madamiselo Mazet, pour dire l'épouse du sieur Mazet, à survécu jusqu'en 1823 ; depuis lors l'usage s'est perdu..... ceux qui se piquaient de politesse disaient *madamiselo Martin* ; le vulgaire se contentait de dire : *Martino, Mazetto, Vedelo*.....

eu en cela, d'autre vue que votre tranquillité, pendant le reste de vos jours ; mais comme par honneur et par amitié je dois quelque chose à la mémoire de mon frère, je vous charge en conscience de ne rien oublier par votre sage économie pour qu'après avoir pris votre honnête nécessaire et l'entretien frugal de la famille tout ce qui sera de reste du revenu soit employé à payer les deptes de mon frère. Je ne veux point que votre fils Jean et que votre belle fille manquent du nécessaire ; mais faites leur bien comprendre que l'honneur et la probité les engagent également à se priver de tout pour faire honneur aux affaires de mon pauvre frère.

« Je vous déffends surtout de faire aucune donation de votre vivant ; disposez seulement par testament fut-ce en faveur de votre fils, si c'est un moyen de l'engager par là à faire valoir le bien et à entrer dans toutes vos vues par sa docilité et sa bonne conduite.

« Je vous charge encore d'engager votre fils et de consentir qu'il vende des fonds jusqu'à la valeur de trois mille livres, et qu'il en remette une partie à Me Chabert. Je veux sur toutes choses que vous ne fassiez rien dans toutes ces affaires n'y l'un n'y l'autre sans l'avis de Monsieur le Curé votre digne.... donnez luy toute votre confiance il la mérite à tous égards.

« J'ay l'honneur d'être tout à vous.

« Brydayne, *prêtre missionnaire.* »

De Codolet, le 12 novembre 1766.

Cette lettre peint la bonté de cœur et la vive sollicitude de ce saint homme pour ses parents. Sa famille n'existe plus à

Chusclan, où, depuis peu d'années seulement le nom de Brydayne s'est éteint ; mais le souvenir du missionnaire illustre est gravé dans le cœur de tous les habitants de ce modeste village ; l'esprit religieux et charitable y est depuis longues années profondément enraciné (1).

(1) M. l'abbé Besson, curé de Chusclan a pris l'initiative d'élever une statue au père Brydayne. Le clergé et les fidèles ont répondu à l'appel de fonds ; on espère mener à bonne fin cette louable entreprise.

NOTES ET PREUVES

(A, p. 143). — Un des plus beaux séminaires de France, le séminaire de la Congrégation des missions royales de Saint-Charles-de-la-Croix, fut construit en 1690, sous Lorenzo-Maria-Fieschi, de Gênes, archevêque d'Avignon, par monseigneur Varie, prêtre ; il fut ensuite agrégé en 1705 à celui de Saint-Sulpice à Paris.

(B, p. 147). —Massillon disait de Brydayne : « Il eût effacé tous les orateurs, si une heureuse culture eût perfectionné ses dons naturels, il ressemblait à une mine d'or où le précieux métal est confondu avec le sable. »

CABROL (GABRIEL)

RECTEUR DE L'HOPITAL

Né à Orsan le 27 juillet 1720

Mort à Bagnols le 25 ventôse an V (15 février 1797)

ORIGINAIRE de Saint-Laurent-des-Arbres, Gabriel Cabrol, fils de François et de Louise Ribière, naquit à Orsan, le 27 juillet 1720. Sa famille le destinait au barreau. On l'envoya faire ses études de droit à la faculté de Toulouse ; son diplôme est du 3 avril 1743.

Le jeune avocat ne fit pas long séjour dans le modeste village qui l'avait vu naître ; il s'empressa de choisir une position avantageuse auprès de ses parents et de ses amis d'enfance ; l'occasion s'étant présentée en 1746, Gabriel songea à acheter l'étude de Me Antoine Méric qui venait de mourir à Bagnols. La veuve vendit son office le 21 février 1749, et l'avocat au Parlement fut investi des fonctions de notaire par lettres du Roi du 15 mai suivant.

C'est alors que Cabrol fit l'acquisition d'une maison dans la rue Triperie (1), s'y installa et y exerça sa profession de notaire jusqu'en 1786.

(1) Aujourd'hui rue de la Petite Fontaine, no 4, maison Jouine.

Gabriel Cabrol était d'une piété rare et d'un grand désintéressement. La population de Bagnols qui l'avait accueilli avec déférence, l'estimait et venait à lui comme auprès d'un homme de bons conseils : il fut bientôt compté au nombre des notables de la cité.

Nous le trouvons parmi les administrateurs membres du bureau de l'hôpital. Ce fut dans l'exercice de ces fonctions de recteur que Cabrol prit une large part à la construction du nouvel Hôtel-Dieu dont nous allons faire l'historique.

Avant 1776 le local qui, à Bagnols, servait d'hôpital était bien modeste, et de plus, fort peu salubre : il se trouvait circonscrit dans la maison de Monsieur B. Vignal, ayant une entrée par la Grand'Rue et une autre par la place des Carmes ; l'exiguité des pièces habitables, motiva de la part du bureau une demande au conseil de ville. On songea donc à bâtir un établissement plus vaste et plus commode.

A cette époque voici qu'elle était la composition du bureau. Il était présidé par Joseph Pugnière, avocat au Parlement, juge en la ville et viguerie de Bagnols. André-Antoine Reynaud, avocat au Parlement, premier consul, maire ; Guinet, de Barruel de Beauvert, Fourcheut de St-Pierre, Lapalud St-Victor, Brunet de Leuzières, Joseph Ode, troisième consul en étaient les recteurs et administraient chacun à tour de rôle.

Le service médical était fait par Monsieur Fourcheut, mais Monsieur Jacques Prosper Fouquet, docteur en médecine de l'*Université* de Montpellier, originaire de cette ville et habitant Bagnols depuis deux mois, venait de demander la survivance du médecin titulaire, qu'il accompagnait dans ses visites.

Au bureau, les opinions étaient partagées sur le choix de l'emplacement pour bâtir le nouvel hôpital. Le 20 août 1776, alors qu'on avait primitivement désigné un terrain hors la porte de la Poligière, quelques membres préférèrent le vacant des Peyrières, sur la hauteur, au midi de la ville.

Ce fut le 11 mars 1777 que Cabrol entra comme recteur, en

remplacement de Monsieur de Barruel. Il ne tarda pas à tenir une place distinguée parmi ses collègues ; déjà le 7 avril le bureau le charge de remettre 3000 livres que les recteurs de l'hôpital prêtaient aux consuls de Chusclan pour construire une Maison commune. L'autorisation de cet emprunt avait été demandée à la communauté par ordonnance de Monseigneur l'Intendant de la province.

C'est Gabriel Cabrol qui, le 11 mai suivant, présente comme un besoin urgent, la nomination d'un *commis chasseur* dans la terre de Chusclan en laquelle l'hôpital était co-seigneur direct. « Cette résolution étant venue à la connaissance du sieur Cohard, bourgeois du dit lieu, celui-ci se présenta à Monsieur Cabrol, et lui témoigna le désir de se charger de la commission de *chasseur de l'hôpital* en la dite terre. » La nomination fut enregistrée au greffe de la maîtrise particulière des Eaux et forêts de Villeneuve-de-Berg (1).

Mais l'œuvre qui semblait absorber toute l'activité du notaire, c'était la construction du nouvel Hôtel-Dieu. Ainsi, recteur de service, — car les administrateurs se relevaient de quinzaine en quinzaine — Cabrol revient au projet de bâtir à la Citadelle. Il présente ce local comme aéré, comme le plus convenable autour de la ville. Il proposa d'écrire à Monsieur Amelot, ministre et secrétaire d'État pour le supplier de faire accorder à l'hôpital par Sa Majesté « des lettres patentes nécessaires en permission de bâtir. » Le conseil se rangea entièrement de son avis ; il délibéra qu'il serait écrit également à S. A. Monseigneur le prince de Conty, seigneur baron de Bagnols, pour le prier de s'intéresser auprès du Roi et de donner son agrément personnel pour bâtir sur le sol de l'ancienne Citadelle et y faire venir les eaux, les pierres ; le sable étant déjà à la portée, à pied d'œuvre. »

Cabrol fut invité à se présenter à l'assemblée du conseil de ville : c'était le 24 juin 1777, là, comme au bureau d'admi-

(1) Titre équivalant à ce qu'on appelle aujourd'hui un lieutenant de louveterie.

nistration, il exposa, en termes précis, les avantages de choisir le local indiqué, et il demanda que le bureau se réunit au conseil afin de solliciter la charité publique sur laquelle on devait compter. » Le projet était grandiose, un sieur Lombard, architecte *hydraulique* de Carpentras, avait déjà parlé de faire venir les eaux de Masse et de Fontrequière (1).

Dans cette séance Cabrol fut tellement persuasif que le conseil décida de s'adresser « En vassaux plein de déférence et de soumission pour le prince de Conty, et d'obtenir une preuve éclatante de son *bon plaisir* ». C'était le texte de la supplique et le style du temps. Notons qu'il ne s'agissait simplement que de donner à la ville un vacant improductif et pittoresque aux portes de la ville.

On annonça l'acceptation du Prince, et peu après le maire à son tour communiqua au bureau une lettre de Monsieur de Jobert par laquelle il est dit que non seulement Monseigneur le Prince de Conty prince du sang, autorise, mais qu'il se charge d'appuyer chaleureusement la demande de lettres patentes du Roi. MM. Lapalud St-Victor et Cabrol furent alors invités à transmettre les actions de grâce du bureau au Prince, et l'assurer que « les pauvres allaient incessamment prier pour la conservation des jours de son auguste personne ».

En décembre 1777 le Roi accorde l'autorisation de bâtir, et le 5 juillet 1778, c'est-à-dire après onze mois d'attente, le Prince renonçant, en faveur des pauvres, à tous les droits seigneuriaux qu'il pouvant avoir sur les eaux de Fontréquières accorde, lui aussi, « la *concession gratuite du vacant de la citadelle à perpétuité,* pourvu que le monument fut posé sans gêner la grand'route de Nîmes sur l'ancien chemin d'Uzès. »

Après de nouvelles lenteurs, et seulement à la date du 26 avril 1779, le prince de Conty accorde l'autorisation de bâtir l'hôpital ; le texte du règlement est intéressant à lire : —

(1) *Fonte-chiara,* fontaine claire; quartier, situé au sud-ouest de la commune.

« Pour procurer aux pauvres de notre ville de Bagnols, par la construction d'un nouvel hôpital, un avantage réel, nous avons, sur la demande des consuls et des administrateurs de cet hospice, renoncé à nos droits sur le terrain vacant où cet hôpital doit être construit et nous avons accordé la faculté de conduire sur cet emplacement les eaux du quartier de Fontrequière. Le bureau demandant de conduire le surplus des eaux à sortir de l'hôpital à travers les vacants, chemins et rues de notre ville et voulant bien donner encore une nouvelle marque de notre affection et de nôtre charité envers les pauvres, nous consentons et ordonnons ce qui suit :

« Les ouvrages commencés pour la conduite des eaux seront continués aux frais de l'hôpital.

« Il sera pris sur le superflu des eaux nécessaires pour faire des fontaines à l'usage des habitants, une à la place du château, et l'autre à la place du Puech, et dans ce cas notre ville se règlera avec l'hôpital pour lui rembourser les eaux qui lui seront cédées à proportion de la dépense qui aura été faite par l'hôpital pour conduire les eaux aux Peyrières.

« Si après l'eau nécessaire à l'hôpital et aux deux fontaines, il y avait encore du superflu nous voulons qu'elles soient mises aux enchères... à la charge par les adjudicataires de reconnaître à notre seigneurie de Bagnols les eaux qui leur seront cédées et de nous en consentir des aveux.

« Le produit des adjudications sera employé au profit de l'hôpital et des pauvres. »

On ne tarda pas à s'occuper de la question des eaux. Le 20 juin 1779 les recteurs, sur l'avis du fontainier qui approuve le travail, reçoivent les tuyaux que le potier Rousseau a fabriqués ; on lui paye un à compte de 1200 livres et le bureau charge M. de Leuzières de surveiller la pose.

Cependant même au debut, les Recteurs trouvèrent leurs ressources restreintes ; ils eurent recours aux dames Ursulines, qui ayant 3,000 livres à placer leur offrent cette somme, afin de les aider dans leur nouvelle construction. Sur ces deux

graves questions des Eaux et des Finances, il s'agissait de s'entendre avec le conseil de ville : c'est Gabriel Cabrol qui occupe la séance du 16 juin 1780. Il expose : « qu'il a été unanimement délibéré que le bureau cédera à la Communauté de Bagnols la moitié des eaux à condition que la dite communauté supportera la moitié de la dépense. Il ajoute : que par un édit du Roi, enregistré au Parlement de Toulouse, les hôpitaux du Royaume sont autorisés à vendre aux enchères les immeubles leur appartenant. Or il y a des directes seigneuriales dans cette ville de Bagnols et son territoire dont partie sont indivises avec celles de S. A. Mgr le prince de Conty, lesquelles peuvent convenir pour être réunies à la dite seigneurie. La dite A. S. sera très humblement et très respectueusement suppliée de faire connaître ses intentions à cet égard. » Cabrol propose de vendre deux vignes à Malpasset.

Nous arrivons à l'adjudication du travail de maçonnerie, car les registres des délibérations relatent toutes les phases de cette entreprise importante pour notre ville.

Le 18 juillet 1780, le sieur Jean-Marie Aillaud, maçon de Villeneuve-lès-Avignon et son confrère et compatriote Allard, offrent de construire le nouveau bâtiment aux prix déterminés (1). Le travail devra être achevé dans deux ans, et six mille livres seront payées le jour de l'adjudication.

Personne ne s'étant présenté pour surenchérir et moins dire, pas même le dit Aillaud, l'adjudication définitive fut renvoyée à huitaine.

Cependant les entrepreneurs bagnolais voulurent montrer du patriotisme. Paul Divol se présenta offrant Dubès pour caution et s'engagea à faire le travail proposé par Aillaud à un taux inférieur au prix du maçon de Villeneuve. Le conseil prit un délai pour étudier cette proposition ajournée. Il faut

(1) Voir ci-après la note A.

croire que l'entrepreneur Divol tenait à honneur d'exécuter cette construction monumentale puisque après mûre réflexion, il vint présenter des conditions plus avantageuses encore. Il proposa de rendre les opérations moins coûteuses — « en fractionnant les travaux entre divers maîtres maçons. Bien entendu que lui, Divol, resterait chargé de la direction générale au prix de trois livres par jour pour ses peines et que les ouvriers, toucheraient trente-cinq sols en été et trente sols en hiver. » — La décision est encore renvoyée à huitaine.

Le lendemain 30 juillet, François Privat offrit un rabais sur la proposition de son collègue Divol ; — 5 sols de moins par homme, et s'engageant, pendant les fouilles, à ne rien toucher, pour lui, jusqu'à ce que les travaux de maçonnerie commenceraient.

Le 25 août le sieur Meissele, mineur *rocassier* de Pont-St-Esprit, ayant eu connaissance des affiches, annonçant que le bureau de l'hôpital va faire construire un nouveau bâtiment, propose à l'administration, — qui se charge de faire la découverte, — d'extraire les pierres en la carrière de la Citadelle au prix de 6 livres 15 sols la toise cube. Peu de jours après, les recteurs voulurent proposer à Reymond Pouzac, rocassier de Bagnols de se charger de cette fourniture : notre compatriote prétendit qu'aucun maître ne pourrait abaisser le prix fait par Meissele ; mais Jean Peyre, de Bagnols, s'offrit à fournir la pierre à 3 sols de moins la canne cube que Meissele. Alors la lutte s'engagea entre un nouveau venu, Alexandre Rigaud et les premiers oblateurs. Rigaud diminua de 2 sols ; vint encore maître Meissele qui réduisit d'un sol et enfin Rigaud s'engageant à un dernier rabais d'un sol par canne cube, l'adjudication de la fourniture resta donc à Rigaud qui passa le bail.

Le 4 septembre 1780 les administrateurs réunis, considérant qu'il était difficile de retrouver les intérêts de l'hôpital dans la multiplicité des propositions faites par les différents entrepreneurs, et voyant combien il était également difficile de

surveiller les travaux ou d'en suspendre l'exécution partielle, malgré les plans dressés par avance, délibérèrent que la construction serait adjugée à tant la canne, pour la main-d'œuvre, l'hôpital demeurant chargé de la fourniture de tous les matériaux, lesquels étaient sur les lieux même, ou à proximité. Les recteurs se trouvaient dans une anxiété indescriptible pour une entreprise aussi importante. Ces mesures adoptées ou abandonnées presque en même temps, durent faire naître parmi eux quelques froissements regrettables, c'est ce qui nous explique la division qui dut régner entre les administrateurs, puisque deux d'entr'eux donnèrent leur démission : MM. Fourcheut-St-Pierre et Pinière de Clavin. Les dissidents furent bientôt remplacés, car dans la séance même, où la nouvelle fût officiellement connue, on nomma Monsieur André-Toussaint Reynaud *Saurin*, officier d'infanterie, et Monsieur Alexis Gensoul, négociant à Bagnols. Leur acceptation est signée au registre en présence de messire Blanchard, curé ; de Reynaud, maire ; de Borie, deuxième consul ; de Pugnière, juge, et de tous les autres recteurs : Guynet, de Leuzière, De Marmier, Cabrol et Bertrand, secrétaire.

Le 26 septembre 1780, Joseph Cheyret, maçon de St-Gervais, se présenta pour faire des propositions nouvelles ; il s'engageaït à construire des murs de 2 pans, lissés au dedans et rustiqués au dehors, à 3 livres, 15 sols; taille et pose des portes et fenêtres, à 13 livres chacune ; les angles des murs en pierres dures, les voûtes en moëllons à 3 livres 10 sols la canne ; la voûte de la chapelle, en briques, à 4 livres ; l'escalier à 3 livres la marche, en pierre de St Gervais ; le perron devant la chapelle à 10 livres la marche. Ces propositions furent étudiées sérieusement, mais le jour désigné pour l'adjudication, il survint encore un autre oblateur, le sieur Claude Degan, négociant à Bagnols, qui assura pouvoir diminuer 5 sols par canne sur les prix fixés par Cheyret, et qui présenta son beau-frère, Paul Divol, pour caution. L'administration, fatiguée de tant de lenteurs, adjugea irrévocablement les travaux au sieur Degan, le 2 octobre 1780.

Mais il fallait en finir avec les fournisseurs de matériaux. Jean B. Barbut, de Pont-St-Esprit, offrit la chaux nécessaire aux constructions : Thomas Ode, Jean Rolland et Joseph Rivat assurèrent que le sable serait rendu à pied d'œuvre ; ce fut Jean Chambon qui, sur cette fourniture, fit la moins dite la plus forte.

Enfin, tous les marchés passés, on allait entrer en voie d'exécution. Le premier groupe de journaliers s'occupe à entourer l'espace destinée aux constructions d'un mur en pierres sèches, afin d'isoler les ouvriers étrangers aux grands travaux et de les protéger contre l'invasion des curieux et des gens oisifs. Cette construction provisoire fut adjugée à Alexis Chambon, de Colombier (1).

Après les précautions diverses de cette importante entreprise qui avait passionné les nombreux intéressés du pays et des environs, la population bagnolaise attendait une solennité de circonstanee : elle eut lieu en effet. A la séance du 24 novembre 1780, sous la présidence de M. Roussel, juge, les consuls et les recteurs délibérèrent que la première pierre du monument serait posée au nom de Son Altesse Sérénissime le prince de Conty, « afin *d'éterniser la mémoire des bienfaits du baron de Bagnols,* ainsi que la juste reconnaissance des administrateurs et des pauvres. » M. Gensoul, alors de service, fut chargé d'écrire à Paris.

Le 30 décembre, ce recteur déposait sur le bureau la réponse du prince. Ce dernier se dit : « très sensible à la marque d'attention des administrateurs. Il accepte la pose de la première pierre en son nom et termine par cette formule de politesse raffinée — « C'est avec bien du plaisir que je saisis cette circonstance, Monsieur, pour vous donner des assurances

(1). Le sieur Chambon, insolvable, n'ayant pu obtenir une caution, finit par se désister et l'administration adjugea à Pierre Ruisant, le dit mur d'enceinte à 24 sols la canne.

de la sincérité des sentiments d'estime bien véritables que j'ai pour vous. Signé : L. F. J. de Bourbon. »

Cependant l'administration dut se préoccuper de nouveau de chercher les sommes nécessaires à l'acquittement des dépenses de construction. — Le 10 janvier 1782, les dames religieuses de Ste Ursule prêtèrent une seconde fois aux recteurs 8,000 livres et Monsieur de Giry, de Chusclan, offrit 6,000 livres. D'autre part, on proposa de vendre des capitaux (15,000 livres), que l'hospice avait sur la province du Languedoc ; il fallait en référer à M. de Gombert qui était alors trésorier des États.

La construction avait été activée ; le 6 août 1782, Cabrol fit remarquer que les bâtiments allaient être terminés : « et qu'il faut trouver des fonds en vendant des rentes que l'hôpital a sur le diocèse d'Uzès ; qu'il faut retirer 7,000 livres prêtées en 1773 à la province pour la construction du port de Toulouse, appelé la Daurade, et que le plus pressé est de vendre la maison servant actuellement d'hôpital... »

Le bureau retira les rentes engagées et vendit en deux lots la maison (1). Nous savons que le 8 mai 1784, Joseph Flaugère offrit 4,800 livres de la partie méridionale qu'il occupait déjà comme locataire ; mais les locaux prêts à être abandonnés n'avaient pas beaucoup d'acquéreurs, et l'on avisa à un autre moyen.

Cabrol conseilla d'adresser à *Monsieur*, frère du Roi, seigneur de Bagnols, (2) un mémoire établissant les dépenses faites pour la construction du nouvel hôpital ; il dit : « qu'à cette occasion on implore très respectueusement sa charité et sa protection pour qu'il nous procure quelque secours, pendant un certain nombre d'années, *sur une des abbayes de son apanage.* »

(1) Voir ci-après la note B.

(2) La baronnie venait d'être cédée au comte de Provence, qui devint plus tard Louis XVIII : le contrat de vente fut passé au château de Choisy, dans l'appartement du roi le 7 octobre 1783.

Le mémoire relatif à cet exposé fut remis à M. Roussel, procureur fondé de *Monsieur*, pour l'administration de la baronnie de Bagnols, afin qu'il le fit passer à M. Des Chênes, directeur général du trésor de *Monsieur*, à Paris.

L'édifice était enfin couronné de sa toiture : quoique inachevé à la partie occidentale, il avait un aspect monumental et faisait honneur à M. Franque, l'architecte qui l'avait construit. Ce fut le 11 mars 1785 qu'eut lieu la bénédiction de la chapelle, en présence de M. Barnabé Roussel, écuyer, juge de la Viguerie, M. Seb. J. B. Guynet, procureur fiscal, MM. Bruguier et Malignon, second et troisième consuls, messire François Blanchard, curé, MM. De Leuzière, De Marmier, Gensoul, Cabrol et Gentil, recteurs. La fête fut célébrée avec pompe.

Le clergé de la paroisse, précédé de la confrérie des Pénitents et de celle du Très-saint Sacrement se rendirent à l'Hôtel-Dieu, et M. le Curé procéda à la bénédiction de la chapelle, en vertu d'une permission de Monseigneur l'Évêque d'Uzès.

La grand'messe fut chantée solennellement. Après l'évangile, M. Martel, aumônier, prononça un discours relatif à la fête. Les amateurs de la ville exécutèrent un motet en musique d'un très bel effet ; toutes les personnes notables assistaient à la cérémonie et les fidèles s'y étaient rendus en très grand nombre. MM. Gentil et Gensoul firent la quête, qui produisit 90 livres ; bientôt une somme plus importante vint tomber dans la caisse des hospices : le 7 mai 1786, Joseph Vignal, ménager, acheta la partie invendue de l'hôpital au prix de 6,500 livres.

A son tour, un compatriote, artiste de mérite, songeait à orner la chapelle de ce bel établissement. Le 9 juillet, M. Gensoul père, viguier de Connaux, annonça par lettre, aux membres du Bureau, l'offre et l'envoi d'un tableau pour le maître-autel, représentant saint Roch, que Basile Gensoul, son fils, avait peint. La toile fut expédiée de Paris pour l'hôpital de Bagnols. Cette œuvre magistrale fut fort appréciée par les

recteurs qui chargèrent l'administrateur de service d'en remercier chaleureusement MM. Gensoul.

Dès lors l'ornementation extérieure du monument devint l'objet des nouvelles préoccupations. Le 17 juillet 1787 le bureau délibéra de supplier *Monsieur* pour qu'il accordât l'autorisation de poser sur le fronton de l'hôpital ses armes sculptées. Nous aurions été surpris si l'on n'avait pas demandé que le blason du prince de Conty et celui de *Monsieur* fussent accolés, afin de figurer sur l'édifice. C'était payer une dette sacrée de reconnaissance et s'attirer ainsi la bienveillance du nouveau seigneur. Les anciens registres relatent à cette séance du 17, le nom d'un sieur Reynaud, sculpteur d'Avignon, que l'administration chargea de ce travail (1).

Telles ont été les préoccupations et les travaux du bureau de l'Hôpital avant d'ouvrir les portes de l'établissement. Les Recteurs avaient bien mérité de leurs compatriotes ; ils s'étaient voués à une grande œuvre, leur persévérance et leur dévouement avaient triomphé de tous les obstacles.

Gabriel, un des doyens d'âge, l'un des recteurs actifs et pleins de zèle, touchait à la fin de sa carrière de notaire : il vendit ses minutes à Me Chambon, Ch. Louis, (2) mais il était encore trop vaillant à l'œuvre pour rester inactif et se reposer.

A l'époque de la formation des tribunaux de district, Cabrol s'était acquis une certaine réputation de légiste qui lui valut d'être désigné pour remplir les fonctions de commissaire du roi (procureur du roi), près le district de Pont-Saint-Esprit. La commission fut signée de la main de Louis XVI (1er octobre 1790). Lorsqu'il fut installé, il prononça une allocution remarquable où se manifestent le sentiment du devoir de sa charge et la dignité de sa mission de magistrat qu'il acceptait avec une profonde modestie. Il veut : « par un zèle

(1) Lire les *Annales historiques de Bagnols*, sur le bris et l'enlèvement des croix et des emblèmes de la *féodalité*.

(2) L'étude passa de M. Chambon à Baumel Honoré, à Baumel Jean-Michel-Auguste, à Astier Louis-Auguste-Eugène, à Astier Louis, à Fabry Victor en 1867.

et un dévouement sans bornes, remplir avec exactitude ses devoirs et seconder, par une sage et courageuse administration de la justice, le dessein de l'auguste assemblée nationale et les vues bienfaisantes du monarque qui l'a associé à sa sollicitude paternelle pour ses peuples qu'il veut rendre heureux. »

Cabrol traversa sans encombre le règne de la Terreur, grâce à la haute estime dont il jouissait. Au milieu d'une population enthousiaste et énergique, il était difficile de se tenir éloigné de la tourmente, à cette époque de triste mémoire. Il atteignit ses soixante-seize ans. L'heure n'était point propice pour couler, selon ses préférences, une vie patriarcale dans sa paisible demeure... Bientôt accablé de tristesse et d'infirmités, Cabrol sentit sa fin prochaine : il voulut rassembler autour de lui toute sa famille et bénir, une dernière fois, ses enfants. Peu d'instants après, il ferma les yeux et rendit le dernier soupir; c'était le 25 ventôse de l'an V (15 mars 1797) (1).

(1) Son fils Basile Augustin Cabrol, né en 1758, fut député à la fédération du Champ-de-Mars, il mourut à Bagnols en 1835. Son petit-fils était Hector Cabrol ; son arrière petit-fils Emile est juge de paix à Montélimar.

NOTES ET PREUVES.

(A, p. 160). — Les fondements de 5 pans d'épaisseur à 20 liv. la canne carrée.
Les murs de 2 pans..... à 8 livres.
Les voûtes en moellons ..... à 12 d.
L'escalier en pierre de Barbentane... à 7 d. la marche.
Les toits en fournissant tuile, mortier et main-d'œuvre..... à 10 livres.
Le carreaunage en briques d'un pan. à 5 livres.
La bardaison en pierre de St-Gervais. à 25 livres.
Le placage des façades, en pierres de Sabran sciées en diagonale.

(B, p. 164). — Jusqu'en 1785 il y eut dans l'ancien hôpital *une sœur* et *une servante* ; elles habitaient toutes deux au premier étage, sur la grand'rue. La salle des hommes, était au rez-de-chaussée et se trouvait contigue avec les deux boutiques. L'une de ces pièces inférieures servait à Joseph Passe, boulanger, qui payait 48 livres par an, l'autre à Flaugère, *mangonier* qui en payait 50.

En 1786 lorsque le nouveau local fut achevé, on sentit le besoin d'une auxiliaire

dévouée. Il se présenta sœur Angélique Servier, religieuse hospitalière de Montoire (Berry), le bureau fit des démarches auprès de l'évêque du Mans et de l'évêque de Nimes, afin d'obtenir le changement de la religieuse.

Monseigneur du Mans autorise, bien que la règle défende de laisser partir une sœur de l'établissement sans une compagne, mais il consent afin de *former notre hôpital.*

Le bureau exprime toute sa satisfaction de posséder une supérieure telle que la sœur Angélique.

CAVÈNE (JEAN-BAPTISTE)

JARDINIER-PÉPINIÉRISTE

Né à Bagnols le 29 novembre 1792

Mort à Bagnols le 15 juillet 1865

On était loin de prévoir il y a cinquante ans le succès que devait obtenir un jour un modeste jardinier de Bagnols, illettré, c'est vrai, mais ardent au travail ; suppléant, par une intelligence supérieure et spéciale à ce que l'instruction classique avait, chez lui, d'incomplet.

Cavène cultivait les jardins comme ses collègues, routiniers de père en fils (1); il eut la pensée de s'adonner à l'arboriculture. Bagnols était alors déjà renommé par ses pépinières de mûriers, dont les beaux plants ou les *pourettes*, expédiés au loin, faisaient la fortune des marchands étrangers (2) Pourquoi dans nos terres fertiles, avec nos ouvriers laborieux, intelligents, n'entreprendrait-on pas la fondation d'établissements pareils à ceux de Tarascon ou d'Annonay ! Les Audibert, les Bonnefond, ont-ils commencé la culture sur une vaste échelle ? — Non. Ainsi voulut faire notre compatriote. En peu d'années

(1) Le père de Cavène avait déjà essayé quelques plantations d'arbres à fruits à Derbèze, chez Monsieur Gentil.

(2) Monsieur Roux, pharmacien, a été un des premiers intermédiaires pour la vente des mûriers à Bagnols : le client le plus empressé était Monsieur Hortolès, de Montpellier.

ses jardins et ses terres furent convertis en pépinières d'arbres à fruits et d'ornement. Les espèces nouvelles étaient importées à Bagnols ; et, bien que l'horticulteur actif semble embarrassé dans ces appellations scientifiques variées, sa sagacité naturelle lui vient en aide. Il préconise les plants de luxe, les fleurs nouvelles, les fruits les plus beaux et les plus succulents.

Et voilà Bagnols doté d'une industrie jusqu'alors inconnue sur son territoire... Aussi Cavène ne tarda-t-il pas à voir à ses côtés des imitateurs : La maison Auguste Combin voulut rivaliser avec la sienne : plus tard ont apparu les Bagnol, les Delaville, les Thibaud, les Fabre..., et aujourd'hui grâce à la facilité des transports par la voie ferrée, nos bagnolais expédient au loin les semis, les plants elevés et de choix, tandis que les moins hardis alimentent les marchés de Paris et de Lyon avec les *primeurs* de nos jardins, arrosés, cultivés et soignés par mains de maîtres.

Que d'ouvriers employés chez nous à cette industrie lucrative ! quels service n'a donc pas rendu au pays celui qui, prenant l'initiative et secondé plus tard par son fils, aujourd'hui son successeur, a passé sa longue et laborieuse existence au milieu de riches plantations sur des terrains qui ont doublé de valeur !

Cavène, sous une simplicité rustique, avait su comprendre tout le parti qu'on peut tirer des moyens de publicité. Des catalogues pompeux, disons le mot, étaient périodiquement lancés dans toutes les directions, en France et à l'Étranger. L'Imprimerie Alban Broche fondée vers la même époque, s'offrit à l'horticulteur comme un instrument utile et le seconda dans son œuvre. Le succès a couronné ses efforts, Cavène a été connu, on est venu à lui ; les clients se trouvaient satisfaits et le brave travailleur a pu s'éteindre en paix, heureux de laisser un nom respecté, une fortune honorablement acquise et heureux encore d'avoir contribué à la prospérité matérielle des ouvriers de son pays.

Parmi les arbres ou arbustes introduits à Bagnols par

Cavène citons les multicaules, de nombreuses variétés de conifères et d'arbres fruitiers. Mais ajoutons ici pour être juste, que depuis les premiers essais de cet initiateur, les pépinières de Bagnols sont les plus renommées du midi de la France et des côtes voisines de l'Espagne et de l'Italie. De nos ouvriers inhabiles de la première heure, la persévérance au travail a fait des horticulteurs artistes, paysagistes même, et répondant tout à la fois aux fantaisies des amateurs opulents, comme aux exigences des propriétaires soucieux d'exploiter lucrativement leurs champs ou leurs jardins.

CÉSAR (LOUIS-BIENVENU)

Né à Bagnols le 5 thermidor an V (23 juillet 1797)

Mort à Bagnols le 28 décembre 1872

Qui ne connaît la célèbre statue de *Spartacus*, ce chef-d'œuvre de Foyatier ? (1) Depuis 1830 le marbre orne, à Paris, le jardin des Tuileries : il représente l'esclave Thrace brisant ses fers. Le chef des gladiateurs révoltés est debout, portant fièrement sa tête haute, il a la jambe gauche avancée, les bras rapprochés de sa poitrine athlétique et tient d'une main les anneaux de fer et de l'autre le glaive libérateur brisés. Cette œuvre magistrale est superbe. Évidemment l'artiste ému qui l'exécuta n'avait pas seulement au fond du cœur un amour passionné d'indépendance et de liberté, mais il voyait devant ses yeux un modèle aux formes parfaites, à l'allure fière, énergique, répondant en tous points à ses impressions intimes et à toutes les exigences de l'art. Ce modèle était un enfant de Bagnols, c'était César. César, un ouvrier ébéniste, travaillant, vers 1828, dans la rue de Clery, que le statuaire eut l'occasion de voir un jour et qu'il jugea propre à poser dans son atelier.

Notre compatriote dut faire, là, de longues séances. On eut

(1) Les juges sévères mais dont l'arrêt est juste au fond, ont dit que le Spartacus était encore plus une heureuse pensée qu'une belle statue. Foyatier est né à Bussière (Loire) en 1793.

assurément besoin de lui raconter l'histoire du personnage qu'il représentait... Intelligent lui-même, quoique peu lettré, mais ardent comme un patriote méridional, César accentuait, sous les doctes conseils de l'artiste, son allure, et s'inspirant de l'acte même du héros, il donnait à sa mâle physionomie « cet air recueilli, cette méditation orageuse, traduite merveilleusement par les sombres plis de son front qui semble couver d'ardentes pensées. »

Par une singulière coïncidence, la statue venait d'être posée devant le château des Tuileries lorsque éclata la Révolution de Juillet. Cette circonstance ne tarda pas à faire une œuvre nationale et patriotique de ce marbre célèbre dont l'expression si dramatique frappait tous les promeneurs du Jardin.

César s'était comme identifié avec Spartacus. On comprendra facilement que dès la première des trois *glorieuses* journées, il dut vouloir, lui aussi, *secouer le joug*... On le vit dans des groupes d'insurgés, arborant le drapeau tricolore. Il fut un de ceux qui assistèrent à la prise de l'Hôtel-de-Ville. Il s'y trouvait déjà établi lorsque de nouveaux groupes sympathiques à l'insurrection, se présentèrent ; le chef d'un détachement ayant à parlementer avec un des principaux occupants du palais municipal, quelle ne fut pas la surprise de l'un et de l'autre, ils se rencontrèrent deux bagnolais : César et Charles Teste, le nouveau venu.

Pendant la sanglante journée du 29 juillet, César, entouré de faubouriens, eut le bonheur d'user de sa salutaire influence auprès des hommes qu'il avait avec lui, pour contribuer à protéger les envoyés du roi Charles X.

Il connut durant ces trois jours mémorables, Lafayette, Laffitte et plusieurs autres personnages célèbres, acteurs ou auteurs de cette formidable tourmente qui renversa le trône des Bourbons de la branche aînée.

Lorsque le gouvernement de Louis-Philippe fut solidement établi, l'on songea à faire à César une position. Les personnages qui l'avaient connu lui vinrent en aide, et cinq ans plus

tard s'empressèrent de demander, pour lui, un poste lucratif. Il obtint une bascule (1). Des motifs qui nous sont inconnus forcèrent César à chercher un autre emploi ; on lui offrit la place d'huissier à la Chambre des députés ; il était là, en fonctions, le 24 février 1848.

Dans un opuscule de quelques pages, publié en 1872, César a voulu raconter la part qu'il prit à cette terrible journée, qui vit la chute de la maison d'Orléans.

« ... Dans la matinée il rencontre aux Champs-Élysées, le marquis de la Rochejacquelein qui lui annonce le commencement de l'insurrection... Ils assistent au départ du Roi et de la Reine. Odilon-Barrot rejoint son collègue en fendant la foule au bras de César et arrive à la Chambre des députés. Déjà les tribunes étaient envahies par des hommes à mines sinistres : leurs propos, avoués ouvertement, faisaient pressentir un dénouement fatal. La duchesse d'Orléans, le duc de Nemours et les jeunes princes étaient présents à cette dernière et mémorable séance. Le Roi avait abdiqué en faveur du Comte de Paris, mais *il est trop tard* s'écriait-on de plusieurs points de la salle ; rappelant ainsi la même parole prononcée en 1830 aux envoyés de Charles X dans une circonstance analogue.

» L'invasion continue, la Chambre se remplit d'une foule d'hommes à mine suspecte, le tumulte devient général. Les membres de la famille royale durent quitter la tribune et gagner le palais des Tuileries. C'est alors que César saisissant le jeune Comte de Paris, traverse à grand peine les flots d'une populace courroucée, bravant tous les dangers, meurtri de coups de crosses de fusils, les vêtements lacérés, à demi-mort

(1) Avant 1850 il y avait sur nos routes, à des points déterminés par l'administration, de nombreux *ponts à bascules* destinées à vérifier le poids des voitures publiques, qui alors étaient assujetties à n'avoir qu'un chargement déterminé, en raison de leur construction et du nombre de chevaux employés à leur traction. La loi du 30 mai 1850 supprimant les bascules, les voitures purent circuler sur les routes sans aucune condition de construction et de poids.

enfin, il a le bonheur de déposer son précieux fardeau et de se soustraire à la rage des émeutiers. Cet acte de dévouement était accompli sous les yeux du duc de Nemours, de Messieurs Dupin, Jules de Lasteyrie et du marquis de la Rochejacquelein (1). »

Après 1848, l'ex-huissier de la Chambre resta sans emploi, mais ses bienfaiteurs lui conservèrent leur protection. César accueilli avec bonté par le prince Napoléon, obtint, au Sénat, un poste de confiance : il fut nommé gardien du vestiaire. Pendant plusieurs années il est resté au palais du Luxembourg. En 1863 son âge avancé le força à prendre sa retraite.

Cependant il avait encore toute l'ardeur patriotique d'autrefois; mais ils s'étaient enfuis les souvenirs de ses jeunes années, lorsque à seize ans, Bienvenu s'enrôla au 4e régiment de hussards afin, disait-il, de joindre sa bravoure personnelle aux efforts suprêmes des héros de la grande armée. Les péripéties de son existence de travailleur étaient oubliées ; l'ombre de Spartacus ne se dressait plus devant lui comme un fantôme vengeur; ses rapports journaliers avec les sommités administratives ou politiques n'avaient désormais aucun charme pour le vieux César, usé, blasé sur les hommes et les choses. Il revint à Bagnols, heureux d'y apporter ses épargnes accumulées et d'y être suivi par l'économie qui, en tout temps, avait été sa meilleure conseillère ; il résolut de vivre, à l'avenir, paisible et retiré. C'est dans l'intérêt de ses compatriotes, qu'il se voua à l'apiculture... De nombreuses ruches modèles, façonnées de ses mains, et les abeilles dont une glace protectrice permettait d'admirer le merveilleux travail, offraient aux curieux comme aux savants, un sujet d'etude qu'une commission spéciale voulut récompenser lors de l'Exposition de 1855.

César finit ses jours dans son pays natal; il est mort à Bagnols le 28 décembre 1872 : c'était toujours la même

(1) En 1860 ces messieurs ont adressé à César des lettres attestant le fait qu'il a lui-même raconté avec autant de franchise que de simplicité.

nature vive et passionnée. Il a longtemps conservé son type fièrement accentué. Malgré son grand âge, il avait encore une allure olympienne ; c'était une imposante ruine; on devinait ce qu'avait dû être celui que nous avons connu cinq ans après ses poses du Spartacus ; il séduisait non seulement les sculpteurs, mais encore les peintres ; Schnetz qui fut, depuis, directeur de l'École française à Rome, Schnetz, lui aussi d'une taille herculéenne, avait peint le portrait de César, et en avait fait une œuvre remarquable. Cette toile appartient à son fils, M. Marius César, inspecteur des forêts à Paris, l'unique descendant de notre vieux patriote (1).

(1) Il était fils de Jean-Baptiste-Charles César et d'Élisabeth Jayet.

LE VICOMTE DE CHARRIER DE MOISSARD

CONTRE-AMIRAL HONORAIRE

Né à Bagnols le 14 septembre 1765

Mort à Bagnols le 30 mars 1846

ARMES : D'azur à la roue d'or à six rayes, armés de gueules, posée en chef et à un fort d'argent crénelé, sommé d'une tour crénelée de même, en abîme.

Dans les travaux d'aplanissement qui viennent de substituer à l'ancien cimetière le tracé du Boulevard National, une sépulture de famille a été découverte; sur la pierre de laquelle se lisait un nom déjà trop oublié, celui du vicomte de Charrier de Moissard, contre-amiral honoraire, maire de Toulon, etc., etc. Des mains pieuses l'ont transportée au nouveau cimetière (1). Hélas ! aucun parent, aucun des amis de l'honorable compatriote n'assistait à cette translation ; seuls, quelques bagnolais jaloux de l'honneur de leur ville natale, attestaient par leur présence le souvenir respectueux qu'ils avaient conservé de ce digne vieillard qui s'était éteint parmi nous, en 1846, à l'âge de quatre-vingts ans. — Nous allons rappeler ici ses états de service.

Charrier de Moissard, (Jean-Baptiste Lacroix, vicomte de) fut admis à l'école militaire de Tournon en 1778 et en sortit

(1) Le nouveau cimetière a été établi au bord de la route d'Avignon en 1853 par M. Eymieu, maire.

en 1782 avec le grade d'aspirant-garde de la marine. Le 17 avril 1784 il s'embarqua sur le vaisseau *le Séduisant* qui portait le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople.

Le 1er juin 1785, il fut embarqué sur la corvette *la Poulette* qui faisait partie de l'escadre d'évolution sous les ordres de M. Albert de Rioms, et peu après, il fut envoyé dans les échelles du Levant. Élève de première classe en 1785, il s'embarqua au Havre, en 1786, sur *l'Alligator* qui partait pour l'Amérique du Nord, puis sur le paquebot n° 6, à destination de l'Ile de France. Revenu à Brest dans la même année, il prit la mer le 8 octobre sur la frégate *la Thétis*, commandée par le comte de Mac-Némara, ambassadeur extraordinaire auprès de Tippoo-Saïb. Ce bâtiment portait à la côte de Malabar les ambassadeurs de Tippoo. L'année suivante, *la Thétis* était mouillée à Chétonai : M. de Mac-Némara, ayant été invité par le monarque indien (1) à se rendre auprès de lui, confia à M. de Moissard la mission de remettre en mains propres à Tippoo ses dépêches, et de *traiter du salut* (2). Le jeune officier s'en acquitta et revint à bord, après avoir assisté, dans les rangs de l'armée de Tippoo, à la prise des lignes de Trawancor (3).

Le 19 décembre 1791, il rentra à Brest, et vingt-deux mois plus tard, il s'embarqua à Marseille, sur la frégate *la Junon* en qualité d'Enseigne de vaisseau, pour aller croiser sur les côtes de Provence, du Languedoc et de l'Italie.

(1) On sait que le grand chef de Maïssour n'avait, comme son père qu'un but : réduire dans l'Inde la puissance des Anglais. — Il luttait avec succès contre eux, mais en 1787 Trippoo songea à demander des secours au roi Louis XVI. Ses ambassadeurs partis de Pondichéry le 22 juillet, arrivèrent à Paris le 9 juin 1788 ; leur réception à la cour de Versailles eut lieu avec pompe et l'ancien traité fut renouvelé, mais les circonstances politiques étaient loin d'être favorables à leur mission. — V. Biogr. du colonel Gentil.

(2) V. Biogr. du colonel Gentil.

(3) Les Rajah (rois) de Tandjaour et de Trawancor étaient les alliés des Anglais.

Du 22 pluviôse an II au 14 frimaire de l'année suivante il fut appelé au commandement des vaisseaux *le Peuple Souverain* et *le Mercure* dans le port de Toulon.

L'an III on l'envoya en mission à Marseille comme membre de la commission chargée d'établir un système général de défense des côtes.

Le 12 messidor de la même année, le gouvernement, en témoignage de sa satisfaction, pour la manière dont il s'était acquitté de sa mission, lui confia le commandement de la corvette d'instruction chargée de croiser sur les côtes entre Toulon et Marseille.

Nommé adjudant de la marine le 19 floréal an V il fut suspendu de ses fonctions, en qualité de noble, après les évènements du 18 fructidor (1). Mais au moment où l'expédition française allait mettre à la voile pour l'Égypte, on le rappela. Il fut mis au service par le général Bonaparte, et embarqué, le 25 floréal, an VI, comme lieutenant de vaisseau sur le *Franklin*, vaisseau faisant partie de l'armée navale aux ordres de l'amiral Brueys, et monté par le contre-amiral Blanquet-Ducheyla (2).

M. Charrier assista avec distinction à la prise de Malte (20 juin 1798). Il fut nommé adjudant de la deuxième escadre et proposé pour capitaine de frégate en récompense de sa conduite.

Le jour où Nelson brûla notre flotte à Aboukir (1er août), il prit une part glorieuse à la bataille, et fut l'objet spécial d'une lettre que l'amiral Blanquet-Ducheyla adressa au gouvernement, en lui rendant compte du combat. Fait prisonnier sur *le Franklin*, il était, le lendemain du combat, dirigé sur Alexandrie pour y accompagner l'amiral Ducheyla, dangereusement blessé. Quinze jours après il prenait la mer sur le

(1) An V. 4 septembre 1797. Coup d'État qui jette la terreur dans les rangs des royalistes... V. *Annales histor. de Bagnols*. Note L.

(2) Le Musée de Bagnols possède un portrait en pied du lieutenant (peinture à la gouache) par Vidal, commandant de la marine à Toulon, le 28 octobre 1800. — Donné par M. Pelisse, horloger.

vaisseau anglais *l'Alexander*, et débarquait à Naples avec le général et sa suite. Il resta prisonnier de guerre, sur parole, jusqu'au 27 brumaire an IX, jour où il reçut son cartel d'échange.

L'an IX, 5 nivôse, notre compatriote obtenait le commandement du chebeck *le Good-Union*, chargé de porter à Alexandrie des munitions de guerre et des chirurgiens. — D'après les ordres qu'il avait, il aborda à la baie Biserte, malgré les apparences de guerre avec Tunis, afin de faire parvenir au consul général français des dépêches très importantes pour l'armée d'Égypte. Il eut le bonheur, ensuite, d'aborder en Egypte et de mouiller dans le port neuf d'Alexandrie, malgré le blocus de ce port, par l'armée navale Anglo-Turque. Cette manœuvre et ses bons services en Égypte lui valurent le brevet de capitaine de frégate par le général en chef de cette armée.

Au retour et à la hauteur du cap Derne, le 11 prairial an IX, il fut pris par une frégate anglaise ; l'amiral anglais, acceptant sa parole, lui fournit à lui, à son état-major et à son équipage, un bâtiment de transport qui le débarqua à Toulon.

L'an X, 12 brumaire, ayant été dégagé de sa parole, il fut chargé d'aller relever le plan et les sondes des principaux golfes de la Corse, puis on l'envoya en Italie, pour les divers approvisionnements de l'arsenal de Toulon.

L'an XII, 1er nivôse (23 septembre 1804), nous trouvons Charrier-Moissard chargé d'aller à Gênes, afin de suivre la construction de la frégate *la Pomone* et des deux bricks *le Cyclope* et *l'Endymion*.

Le 15 juin 1804 il avait été nommé membre de la Légion d'honneur, lors de la création de cet ordre.

L'an XIII, 10 prairial (3 mai 1805), il prit à Toulon le commandement de la frégate *l'Uranie*, et fit partie, sous les ordres de Jérôme Bonaparte, de l'expédition qui alla réclamer du Dey d'Alger la mise en liberté des esclaves français et gênois.

Débarqué à Toulon, le 8 brumaire an XIV (31 octobre 1805), il fut embarqué immédiatement sur l'aviso *le Neptune*, pour aller à Gênes reprendre le commandement de la *Pomone* faisant partie de la division stationnée dans ce port ; ensuite de celle de Toulon aux ordres du contre-amiral Cosmao. Il quitta son commandement le 24 septembre 1807.

Le 11 novembre suivant, Charrier se rend au quartier-général du premier corps d'armée de la Gironde, pour rejoindre cette armée à Lisbonne, le 20 décembre, et prendre immédiatement le commandement du vaisseau appelé en premier lieu *la Ville de Lisbonne* puis la *Princesse de Beyra*. Il ne rendit ce vaisseau aux anglais qu'en vertu de la convention de Cintra.

Vers cette époque, nos armées étaient victorieuses dans le nord de l'Europe, à Iéna, à Eylau, à Friedland. L'empereur, insatiable de puissance, avait résolu une expédition en Portugal dont il voulait détrôner le prince régent. Celui-ci prit la fuite avec toute la noblesse du royaume, emportant ses richesses et ses trésors. Junot était déjà aux portes de Lisbonne, au milieu d'une population de 360,000 âmes et d'une garnison de 12,000 hommes ; il entrait dans la ville à la tête d'une poignée de conscrits imberbes, épuisés de fatigue, affamés, et déclarait à jamais déchue du trône la maison de Bragance.

Nous avons parlé de *Cintra :* la convention fut signée le 30 août avec les Anglais, qui, toujours opposés aux envahissements de la France, avaient opéré une descente en Portugal, et grâce à la supériorité de leurs forces avaient battu le duc d'Abrantès, — Junot, — à Vineiro. Les troupes françaises durent évacuer entièrement le Portugal ; les vaisseaux anglais les transportèrent avec armes et bagages dans les ports entre la Rochelle et Lorient. Mais un mois plus tard l'armée française ramenée en Espagne prit une éclatante revanche à la Corogne, où elle força les Anglais vaincus d'évacuer le pays et de chercher, à leur tour, un refuge sur leurs vaisseaux. Le 1er septembre, Charrier fut embarqué à Toulon sur le vaisseau

le Breslau en sa qualité de capitaine de frégate et ensuite de major du 30e équipage de haut-bord. Notre compatriote faisait donc partie de la fatale expédition d'Espagne, une des fautes les plus graves de Napoléon, parce que cette expédition était souverainement injuste.

Charrier-Moissard paraît avoir quitté le théâtre de la guerre et les parages espagnols, puisque le 1er mars 1811 nous le voyons attaché au port de Toulon comme premier adjudant de la marine ; mais disons encore quelques mots sur les évènements qui marquèrent les années désastreuses à la chute de l'Empire, afin de suivre notre compatriote dans sa brillante carrière de marin.

Les potentats de l'Europe s'étaient coalisés contre Napoléon, ils étaient entrés en France depuis le 21 décembre ; tous les points du territoire, du nord au midi, étaient sillonnés par les armées françaises ou étrangères. Augereau qui d'abord sortit de Lyon pour repousser les Autrichiens, avait fini par négocier avec la Sainte-Alliance ; il laissait l'étranger s'emparer de la ville et échelonnait ses troupes depuis Lyon jusqu'à Pont-Saint-Esprit. C'était le moment de la mémorable campagne de France. Depuis le 31 mars 1814 les armées alliées avaient fait leur entrée dans Paris. Le 20 avril, Napoléon quitta Fontainebleau et fit des adieux touchants et tristes à sa garde, embrassa le général Petit, et voulut baiser l'aigle d'un drapeau !... (1) C'est ce jour-là même, 20 avril, que nous voyons le capitaine de Charrier-Moissard prendre le commandement de *l'Inconstant* ayant pour mission de porter l'empereur Napoléon de St-Tropez à l'île d'Elbe. Ses ordres étaient de remettre le brick en toute propriété à l'empereur. Il resta dix jours dans cette île et passa sur la goëlette *la Bacchante* dont il prit le commandement pour se rendre à Toulon le 27 mai 1814. Contraste digne de remarque : l'empereur s'était embarqué le 28 avril à Saint-Rephan, au

(1) V. le Tableau célèbre d'Horace Vernet.

lieu même où il avait débarqué, victorieux, à son retour d'Égypte (1).

Le 18 juin 1814, Charrier-Moissard reprit ses fonctions de premier adjudant de la marine jusqu'au 10 août suivant, jour où il passa sous-directeur du port de Toulon. Le 17 septembre 1815, sous le ministère Talleyrand-Fouché et par la nomination de M. Jaucourt il fut embarqué commandant de la frégate *la Néréïde*. Pendant cette campagne, il remplit plusieurs missions honorables, entr'autres celle de porter de Naples à Palerme, le comte de Blacas d'Aulps, qui allait demander, pour le duc de Berry, la main de la princesse Marie-Caroline des Deux-Siciles (2).

Le 23 septembre 1814 notre honorable compatriote avait été nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Le 10 juillet 1816 le roi lui accorda le grade de capitaine de vaisseau, et le 1er novembre 1818, il le mit à la retraite malgré ses nombreux et loyaux services, quoiqu'il pût servir son pays longtemps encore.

Le 18 décembre 1822, il fut nommé maire de la ville de Toulon par ordonnance royale, assista, en cette qualité, au sacre de Charles X, le 19 mai 1825, et occupa le poste de premier magistrat jusqu'au mois d'août 1830; dès le 17 juillet 1825, il était promu au grade de contre-amiral honoraire.

En quittant Toulon, où il a laissé le souvenir d'une administration habile, sévère et paternelle tout à la fois, le vicomte de Charrier vint habiter Bagnols. La génération d'alors, qui ignorait déjà même le nom du marin, voyait avec une curiosité

(1) L'empereur donna un beau service de porcelaine de Sèvres à M. de Charrier, en souvenir de la conduite pleine de noblesse et de courtoisie du capitaine envers le monarque déchu. — Le roi Louis XVIII, débarqué à Calais, le 25 avril, fit son entrée à Paris le 3 mai 1815.

(2) Le duc de Berry fut assassiné par un fanatique nommé Louvel, le 13 février 1820. Il laissa sa femme enceinte ; l'enfant qui naquit, — petit fils du roi de Naples, — fut le duc de Bordeaux : depuis le comte de Chambord, ou *Henri V*,

respectueuse, un vieillard qu'on disait ami de l'étude et se livrant, dans sa demeure, à des calculs de gnomonique, se promener dans les champs accompagné de deux servantes et suivi d'une meute de beaux chiens de race : c'était l'ex-maire de Toulon, c'était le frère de Madame de Solimani qui habitait à cette époque la villa de Paniscoule.

Le vicomte Charrier de Moissard s'éteignit le 30 mars 1846. Son fils Casimir, ancien élève de la Flèche, est mort juge de paix, dans le Var : il n'a laissé qu'une fille.

CLAMON (JEAN-BAPTISTE)

COMMANDANT

Né à Bagnols le 18 octobre 1776

Mort à Hendaye (Basses-Pyrénées) le 16 mars 1818

En 1792 le 3me bataillon du Gard venait à peine d'être formé que le fils de Michel Clamon, cultivateur, et de Jeanne Marie Carrière, se présenta comme volontaire et demanda à s'enrôler. C'était le 2 septembre : dix jours après Jean-Baptiste était caporal (1). La victoire semblait devoir ne pas sourire à ce jeune patriote, car, au mois de novembre de l'année suivante, il était prisonnier de guerre. Tout le temps de sa captivité s'écoula en Suisse, et ce ne fut que le 5 février 1796 qu'il passa à la 79me demi-brigade de ligne, le jour même de sa libération. Clamon avait fait toutes les campagnes du Rhin et de l'Italie.

Nous lui voyons porter les galons de sergent dès le 23 octobre 1800 : il servait alors dans les armées de l'Ouest. En 1805 (7 janvier), il passe avec le même grade au 5me régiment de ligne, et parcourt la Péninsule depuis Turin jusques à Naples.

Le jeune bagnolais resta pendant plus de six ans sous-officier : il lui était difficile de franchir cet échelon hiérarchique,

(1) Notes fournies par le ministère de la Guerre (1877), dues aux bons soins du commandant Canonge.

vu l'état d'infériorité de ses études scolaires arrêtées, pour les enfants des ouvriers et même pour les fils de famille, (vieux style) dès les premières années de la Révolution. Cependant il fallait des officiers braves, expérimentés, et le ministre de la guerre ni les généraux n'avaient pas toujours sous la main des savants. Clamon était depuis longtemps remarqué et jugé à sa valeur ; on allait enfin utiliser ses aptitudes.

En novembre 1806, mois mémorable pour lui, il reçoit, en Dalmatie, une triple récompense de sa bravoure le 2, l'empereur le nomme chevalier de la Légion d'honneur, le 18, adjudant sous-officier et le 25, sous-lieutenant.

Notre compatriote obtint l'épaulette de lieutenant à la 5me légion de réserve le 20 mars 1807 ; le 10 novembre, il est promu au grade de lieutenant adjudant-major. Chaque année ou plutôt chaque campagne, lui valait une nouvelle distinction, légitimement acquise.

Clamon, avec les légions victorieuses, parcourait l'Europe du nord au midi ; bientôt nous le trouvons, non plus sur les bords du Rhin ni dans les plaines de la Lombardie désormais soumises à la vaillante épée de l'empereur, il est transporté (1) en Espagne et en Portugal avec les généraux Moncey, Murat, Duhesme, etc. Au moment de partir, il était employé à l'état-major de la division polonaise (30 septembre 1808).

Dès le 1er janvier 1809, le lieutenant est incorporé au 122me de ligne ; le 10 mai, le général en chef le nomme capitaine ; trois ans plus tard, le 16 décembre, on le nomme provisoirement chef de bataillon ; en février il est confirmé dans ce grade et placé au 40me de ligne. Enfin le 15 août 1814 notre compatriote est mis à la demi-solde, son dernier service avait été comme commandant de place à Nimes, sous les ordres du général Gilly.

(1) Transporté est le mot, car à cette époque une grande partie de l'armée cheminait à marches forcées de la Pologne en Portugal au moyen de véhicules rustiques réquisitionnés chez les campagnards en particulier.

Clamon fut un des heureux officiers qui consentirent à se marier à l'étranger. Une jeune et belle espagnole de Fontarabie lui fit oublier les bords de la Cèze où il s'était cependant promis de retourner un jour. Dès 1811, le capitaine épousait DONA MAURICIA DE ALOCEN, DE FONTARABIE : l'épouse catalane suivit l'officier dans plusieurs de ses excursions périlleuses, aussi Clamon était-il fier, vers 1816, d'amener sa compagne auprès de sa famille bagnolaise.

Depuis qu'il était à la retraite, on n'a revu Clamon qu'une seule fois à Bagnols ; il est vrai que le 16 avril 1818, il mourut à Hendaye dans un âge peu avancé, 42 ans ; son souvenir est encore vivant parmi les anciens soldats qu'il a eus sous ses ordres. Clamon était très brave, il était aussi modeste que dévoué. Fort obligeant parce qu'il avait bon cœur, on le voyait partout où se trouvait un de ses compatriotes malheureux à secourir, un de ses amis à encourager. C'est lui qui venait au devant des besoins de ses jeunes concitoyens, c'est lui qui leur aplanissait les rudes sentiers de la carrière militaire, surtout au temps des guerres désastreuses qui ensanglantèrent l'Europe pendant plus d'un quart de siècle. La haute protection dont l'honorait le géneral Teste, témoigne combien cet illustre bagnolais l'avait apprécié. Une de ses lettres du 13 janvier 1811, nous apprend que le baron Teste lui offrait le poste d'aide de camp. Clamon répondait comme il l'avait déjà fait de Turin, alors que le général voulait le faire nommer sergent-major : « Afin de conserver l'estime de mes chefs, je ne dois accepter d'eux que les emplois que je suis capable d'occuper avec honneur... Si le poste d'aide de camp était de ma compétence, ajoute-t-il avec modestie, je consentirais à le remplir auprès de mon bienfaiteur, de préférence à tout autre ; le général trouvera un officier qui s'en acquittera mieux que moi de toutes manières... »

Clamon était l'enfant de ses œuvres ; les rares documents écrits que nous avons de lui montrent un progrès rapide et continu dans la culture de son esprit et le degré auquel, par

une volonté ferme, a pu atteindre son instruction primitivement fort négligée : mais ce que révèlent ses lettres intimes, c'est une constante sollicitude pour les intérêts matériels et moraux de sa chère famille et particulièrement de ceux de ses membres qui étaient les plus nécessiteux : des secours en argent accompagnaient fréquemment les excellents conseils que son bon cœur lui dictait : « Soignez vos enfants, instruisez-les, faites qu'ils apprennent bien leur langue » écrivait-il, en traduisant ainsi ses impressions et ses regrets personnels.

Le commandant Clamon laissant des enfants en bas âge (1) mourut regretté de sa famille qui l'entourait d'une tendresse affectueuse et de ses compatriotes d'adoption qui l'accompagnèrent au champ du repos avec les honneurs dus à son rang et à sa bonne renommée.

(1) Un de ses fils, Eugène Clamon, négociant, a vécu à Bagnols où il est décédé le 6 août 1877. En donnant un souvenir à cet excellent ami, nous payons une dette de reconnaissance. Eugène Clamon a voulu être un des bienfaiteurs de la Bibliothèque-Musée. Il a légué 500 francs à cet établissement.

COMBIN (FRANÇOIS-BAPTISTE)

CAPITAINE

Né à Bagnols le 22 juillet 1768

Mort à Bagnols le 5 septembre 1834

François Combin, né à Bagnols, était fils de Simon et d'Elisabeth Rey. A l'âge de vingt-quatre ans il travaillait avec son père, modeste jardinier, près le pont de Cèze, lorsque la France ayant besoin de soldats, il demanda à s'enrôler dans le 4me bataillon du Gard ; il y était comme caporal, dès le 9 novembre 1792. Le 28 mai de la triste année 1793 Combin était sergent, sergent-major le 28 septembre et sous-lieutenant le 25 décembre. Son avancement ne pouvait qu'être rapide, car notre jeune compatriote était brave, comme le furent pendant la période des grandes guerres, tous les bagnolais, ses amis.

Le 6 messidor an III (19 juin 1793), Combin était nommé lieutenant. Il semblait devoir abandonner les drapeaux avec ce second grade d'officier, puisque le 19 avril de l'année 1798 il fut réformé, (30 germinal an VI). Bientôt un ordre du ministre de la guerre, en date du 11 frimaire an VII le réintégra dans la 107me demi-brigade, lors de sa formation. En ce moment la Patrie demandait de nombreux défenseurs et devait utiliser tous les citoyens valides. C'était l'époque où Bonaparte était

en Égypte, Masséna et Oudinot en Suisse, et celle de la seconde coalition contre la France, entre l'Angleterre, l'Autriche, Naples, le Portugal, la Russie, la Turquie et les États barbaresques. Le lieutenant Combin resta à son poste jusqu'en 1803, année où ses états de services, copiés au ministère de la guerre (1), précisent qu'il passa au 82me régiment de ligne.

Depuis son entrée dans la carrière militaire jusqu'en 1801, notre compatriote avait fait les campagnes dans les armées des Pyrénées-Orientales et en Italie.

Suivant un document officiel nous pourrions assurer que Combin fit en l'an IX la campagne d'Amérique, alors que le 82me fut envoyé à Ste-Lucie-des-Antilles et cependant l'auteur de l'historique du 82me (2) ne cite point le nom de Combin parmi les officiers qui prirent part à l'expédition. Notre tâche de biographe devient ici délicate, vu le crédit accordé au savant capitaine Arvers, dont les travaux sont fort appréciés ; nous ne pouvons donc rien affirmer de précis.

La note du ministère de la guerre, note à laquelle nous empruntons les dates exactes, marque que de 1804 à 1806 Combin a fait la campagne sur les côtes de l'Ouest, qu'il a été nommé capitaine en 1807 et que de cette année jusqu'en 1812 il était à l'armée d'Espagne et à celle du Portugal : le document ajoute ces mots : coup de feu à la poitrine.

Dans quelle bataille notre brave capitaine a-t-il reçu cette honorable blessure ? l'historien du 82me ne le dit pas ; les souvenirs de famille n'ont point conservé traces des longs récits que se complaisait à faire Combin sur les épisodes émouvants ou terribles de sa vie aventureuse.

Le 6 juillet 1811, l'empereur nomme le capitaine Combin chevalier de la Légion d'honneur. Quatre mois plus tard, 14 novembre, alors qu'il faisait partie de la 5me division de l'armée du Portugal il obtient du chirurgien major du 82me un

(1) Par les soins de notre compatriote et ami, le commandant Canonge Frédéric.

(2) Le capitaine Arvers.

certificat par lequel le docteur déclare : « que le capitaine « Combin est atteint d'une débilité de l'organe visuel produite « par les fatigues de la guerre, de perte des dents..... de « deux larges cicatrices, l'une à la partie antérieure de l'omo- « plate, l'autre à la partie inférieure, et de plus d'un rhuma- « tisme rebelle à tout traitement. »

Ce fut probablement la cause qui empêcha Combin de suivre son régiment en Pologne, où le 82me eut son premier engagement en juillet 1812 (1) ; toutefois, notre compatriote étant à Bayonne, remplaça pendant quelques mois le commandant du 6me bataillon du 82me alors absent, et finit par obtenir sa retraite pour cause de blessures, le 2 mai 1812. C'est à cette époque qu'il revint dans sa ville natale, regrettant de ne pouvoir verser encore son sang pour la France. Les désastres allaient bientôt succéder aux brillants exploits de notre grande armée ; Combin n'a connu que par l'histoire la campagne de Russie, l'invasion étrangère et la fatale journée de Waterloo.

François Combin était donc retiré à Bagnols, lorsque le 1er mars 1813 le comte de Lacépède, grand chancelier, ministre d'État, lui donna avis que l'Empereur venait de faire établir les titres pour sa pension de retraite.

Cependant en 1814, officier encore valide, il ne pouvait rester inactif. On sait qu'à la Restauration le gouvernement organisa la garde nationale, le capitaine Combin était indiqué pour commander une compagnie ; de hauts fonctionnaires dirigeaient alors le mouvement royaliste ; ils distribuaient au nom de Louis, *le désiré*, la décoration du Lys. Par le grand maître des cérémonies de France, Combin reçut la fleur d'argent, le ruban blanc liséré vert et aurore et le diplôme. M. le marquis de Dreux-Brezé formulait ainsi son avis, en s'adressant au capitaine : J'ai l'honneur de vous informer que Sa Majesté, pleine de confiance dans votre fidélité et dans votre

(1) V. Historique du 82me de ligne. Loc. cit.

dévouement à sa personne, vous autorise à porter la décoration du Lys.

En 1815 Combin était chef de bataillon de la cohorte urbaine de Pont-St-Esprit, fonctions qu'il remplit du 1er octobre 1815 au 30 juillet 1818, jour de son licenciement. « Sa conduite toujours honorable a été celle d'un brave « militaire et d'un bon citoyen » dit un certificat signé : comte de Pluvier St-Michel et contre-signé : Le maréchal de camp, comte de Voguë.

Douze ans plus tard, en 1830, nous avons revu le capitaine Combin à la tête d'une compagnie de la garde nationale. Il y faisait encore bonne figure (1). La santé de ce vieux soldat s'était fortifiée par des marches quotidiennes, qu'il prolongeait et répétait régulièrement ; c'est ainsi qu'il a atteint un âge avancé et a joui d'une verte vieillesse. Lorsque dans une cérémonie publique il étalait, aux jours de fêtes, son vieil uniforme usé, c'était un spectacle qui rajeunissait les anciens et qui piquait la curiosité de la jeunesse du pays. L'un des derniers officiers de la République et de l'Empire, quand il mourut le 6 septembre 1834, son nom était populaire et respecté ; depuis longtemps, le capitaine Combin était honoré de l'estime générale. Marié dès 1818, à Mademoiselle Marguerite Martin, du Jonquier, il a laissé plusieurs enfants, mais aucun de ses fils n'a suivi la carrière des armes (2).

(1) V. Biographie de J.-B. Gentil. Le chansonnier avait dit :

Parmi vos vaillants capitaines
L'un est écrit sur les papiers,
Il vous racontera des siennes
A la tête de ses grenadiers.
L'autre.....

(2) M. Bernardin Combin est à Alger, chef de magasin au chemin de fer.

COTTON (LOUIS-AUGUSTE)

MAIRE

Né à Bagnols le 15 mai 1799

Mort à Saint-Gervais le 5 mars 1871

Nous avons rappelé dans nos *Annales Bagnolaises*, que Me Joseph-Jérôme Cotton fut nommé notaire le 24 germinal an IV : son fils Louis-Auguste, né le 15 mai 1799 était destiné à lui succéder dans ces honorables fonctions. On poussa le jeune élève vers ce but, il alla faire ses études de droit à Grenoble et vint siéger, comme avocat stagiaire, au barreau d'Uzès. Puis, Auguste Cotton resta pendant quelques années attaché au barreau de Nimes, où il commença à plaider avec une distinction qui lui valut le suffrage des magistrats et la confiance des clients.

Notre compatriote préféra cependant se fixer à Bagnols : là, sans négliger les intérêts de son étude, il cultivait les beaux arts avec quelque succès, et se complaisait au milieu des travaux agricoles : entouré d'une meute de beaux chiens de race, il s'était acquis la réputation du premier Nemrod de la contrée. Mais cette multiplicité de goûts et d'aptitudes devait se modifier avec l'âge. Heureux ceux qui ne s'éternisent pas dans une satisfaction égoïste et qui comprennent que le devoir d'un homme instruit, et surtout d'un homme jouissant d'une certaine

fortune est de se vouer aux affaires publiques. Dans cette voie chaque citoyen peut s'assigner une tâche honorable : la bonne volonté y trouve toujours place.

Notre jeune notaire, (car Me Auguste Cotton avait remplacé son père comme titulaire), voulut donc se rendre utile à son pays. Le suffrage des bagnolais l'appela au conseil municipal. C'était le successeur indiqué du premier magistrat d'alors. M. Cotton en effet fut nommé maire en 1842.

Essentiellement méridional, ardent, primesautier, il se révéla bientôt autoritaire accentué. Il s'entoura d'administrateurs et de conseillers qui étaient ses camarades, ses amis ou ses clients, et put ainsi marquer son passage à la mairie par une suite d'actes conçus, élaborés, exécutés, approuvés avec une rapidité inouie.

Le maire avait alors l'oreille du préfet, celle surtout du député de l'arrondissement, et tout devenait facile sur le terrain aplani par des mains bienveillantes ; d'ailleurs, notre administrateur était habile, et il n'entrait pas dans ses vues de porter atteinte au sentiment de la droiture et de l'équité qui doivent caractériser le premier magistrat d'une ville.

Auguste Cotton embrassait l'administration dans son ensemble et dans ses détails ; ne se laissant point absorber par ces derniers, comme les esprits à courte vue : mais à l'exemple des statuaires qui destinent leurs œuvres à être placées haut, loin des critiques mesquines, il ne semblait voir que les masses, c'est-à-dire l'ensemble des choses... Cependant lorsqu'il descendait aux parties séparées de l'œuvre, on reconnaissait chez lui les qualités inappréciables de l'administrateur pratique. Voyons-le à l'œuvre.

La délibération du 9 février 1842 établit l'affectation à perpétuité d'une partie des bâtiments du Collège, des cours et jardin à *l'enseignement*, sans préjudice des droits irrévocables de propriété sur la totalité. La commune s'engage à fournir seule aux réparations nécessaires à sa conservation.

En 1843 le conseil s'occupe de la voirie urbaine : nous

signalerons le vote de l'élargissement d'une nouvelle rue allant de la place au château. La ville acheta la maison Fouquet, et il fallut, pour démolir dans le parcours les anciens murs féodaux, faire usage de la mine.

Pendant la même année, le maire acheta le *Jardin* de M. Broche, de Pouzillac, à la Poulagière ; c'est ce terrain planté de marronniers et qui est si utile aujourd'hui, les jours de foire et de marché. Mais voici une importante amélioration que nous devons à l'administration de cette époque.

En venant de Connaux à Bagnols, au point où finit le quartier de la Margue, la route de Nimes présentait une côte ardue qui rendait l'entrée de la ville peu accessible. Le conseil municipal demanda, en 1843, la rectification de cette *davalado*. L'occasion était propice, M. Teste étant alors ministre des travaux publics. Les ingénieurs s'occupèrent du projet et la côte fut abaissée sur un parcours de 340 mètres (1). Le Conseil, organe de la population toute entière vota des remerciements à notre illustre compatriote.

Pendant l'exécution de ces travaux de terrassement M. Cotton conçut le projet d'utiliser les matériaux : il les employa à combler les anfractuosités de la colline ; déjà vers la partie rapprochée de la ville, Madier et Gensoul, ses prédécesseurs avait modifié l'aspect de la *Citadelle*, mais il restait des terrains vagues ou peu productifs sur le versant méridional ; c'est là que Cotton voulut faire des plantations d'arbustes et d'arbres verts. En effet, il convertit en promenades, en bois de pins, en allées pittoresques, en cirques à la manière antique, les terrains incultes ou envahis par les plantes parasites sous les éboulis de vieilles murailles. A cet ensemble de plantations diverses, la voix publiqne a décerné le nom de *Mont-Cotton ;* mais les bagnolais sont peu respectueux : le maire avait rêvé une sorte de jardin public, orné de fleurs et d'arbustes, avec des sièges en rocailles, des gradins corrects, et des gazons

(1) La dépense payée par l'État s'éleva à 16,307 fr. 07 c.

mœlleux ; loin de là... peu à peu les roses ont disparu, des enfants et de jeunes fous ont ébranché les arbres, fracturé les bancs ou les sièges rustiques, et aujourd'hui la montagne ne présente plus que l'aspect d'un bois vulgaire de pins, d'acacias épineux et de marronniers rabougris... Pourquoi tant de négligence et si peu de respect pour *ce qui est la propriété de tout le monde* ? demandons-le aux parents des enfants mal appris et des jeunes gens indisciplinés (1).

Elle fut utilement employée cette année 1843, puisque nous trouvons que le 9 août, le Conseil s'occupe de la place du Collège, sur la demande pressante des voisins intéressés qui ayant ouvert une souscription avaient déjà recueilli plus de 600 francs. Le Maire exposa au Conseil que le vacant devant la cour du Collège, pourrait, s'il était modifié, servir de local destiné à diminuer l'encombrement de la *place* du marché. Le terrain serait pris sur la cour du Collège, trop vaste, disait-on pour permettre la surveillance des élèves. Toutefois cet excellent projet ne fut mis à exécution que plus tard (2).

A la date du 1er mai 1846, le registre des délibérations rend compte d'une séance mémorable. M. Cotton communique une lettre du maire de Rouen par laquelle il est donné avis à la ville de Bagnols qu'une *Épée d'honneur* vient d'être accordée, comme récompense civique, à l'illustre général baron Teste. Nous sommes heureux de reproduire ici ce document et quelques lignes de la délibération prise alors par nos édiles bagnolais. Cette dernière pièce est transcrite de la main de M. Cotton lui-même. Le maire de Rouen s'exprimait en ces termes :

« Monsieur le Maire,

« M. le lieutenant général baron Teste a, pendant une longue

(1) Exprimons ici le désir de voir attacher un surveillant, spécial à cette promenade ; on le logerait à la maisonnette du plateau. Il lui serait facile de guetter les délinquants, surtout depuis que (nous ne savons sous quelle influence de mauvais goût) des mains brutales ont ébranché les arbres et déshonoré à tout jamais les pins de la colline.

(2) V. Biog. de Félix Saurin.

et noble carrière, rendu d'éminents services à l'État. Depuis 1830 jusqu'en 1843, il a, par sa fermeté et son esprit conciliateur, puissamment contribué à maintenir l'ordre et la tranquillité dans toute cette partie de l'ancienne Normandie (la 14me division militaire), confiée à son commandement.

« C'est pour reconnaître une aussi belle et utile conduite que la ville de Rouen, au moment où le général Teste allait sortir de ses murs, lui a décerné une épée d'honneur par une délibération du conseil municipal du 8 avril 1843, qui fut homologuée par une ordonnance royale en date du 23 octobre de la même année. M. le lieutenant général Teste étant une des illustrations de votre commune, j'ai pensé que vous recevriez avec plaisir une copie authentique de ces actes que vous pourriez déposer dans les archives municipales. C'est pourquoi je me suis fait un devoir de vous les transmettre.

« Recevez, Monsieur, etc. »

La délibération fait ressortir que la haute récompense décernée à la fois par le gouvernement et par le peuple acquerra plus de prix aux yeux du héros, étant ratifiée par la voix de ses concitoyens. « Les nobles caractères, ajoute l'orateur, ne goûtent bien qu'au sein, pour ainsi dire de la famille, les honneurs les mieux mérités ; il se sentent plus heureux du juste orgueil qu'ils inspirent à leurs proches, à leurs amis, au pays qui les vit naître, que de leur propre distinction ; leur plus chère récompense n'est pas celle qui jette le plus d'éclat, elle naît de leur inspiration généreuse et se cache dans leur conscience ; c'est la satisfaction intime d'avoir dignement servi leur pays ; mais les témoignages de haute estime et d'affection particulière qu'ils recueillent dans leurs foyers sont des jouissances de cœur plus douces que celles du plus légitime amour propre. » Le maire proposa de faire transcrire sur le registre des délibérations ces titres glorieux pour l'illustre général, enfant de Bagnols, et il ajouta en terminant : ce sera comme un germe d'émulation pour ceux qui viendront après lui.

Des améliorations successives se produisaient chaque année dans la ville. Il est regrettable que les registres ne précisent pas le nom des citoyens qui, au sein du conseil, prennent l'initiative de telle ou telle mesure ; la loi nouvelle, dit-on, interdit la mention des propositions individuelles. C'est donc le maire, ou l'être collectif — conseil municipal, — qui semble alors avoir tout le mérite d'un projet et de son exécution ; la recherche de cette sorte de paternité est interdite : les chroniqueurs futurs ne pourront que difficilement écrire l'histoire locale de notre époque.

Bornons-nous donc à dire que ce fut sous la mairie de M. Cotton, et le 8 novembre 1846, que l'on proposa l'établissement d'une *Salle d'asile* à la Maison de Charité ; le but était très louable : c'était pour soulager les familles indigentes dont les ressources consistaient dans le travail des filatures.

Le 27 décembre de la même année, M. Cotton fut réélu maire.

A la date du 16 mai 1847, le conseil veut donner satisfaction à l'opinion publique. On demandait depuis quelque temps déjà, d'établir à Bagnols une *Caisse d'épargne*, une succursale de la caisse d'Uzès. Le projet avait mûri, le vote fut favorable et, séance tenante, le conseil nomma la commission administrative.

Il faut cependant rendre à chacun ce qui lui appartient, et ce n'est pas parce que certains froissements inévitables, inconscients parfois, calculés peut-être, sont restés encore dans quelques mémoires que nous devons taire tout ce que nous savons sur notre compatriote. Ainsi dirons-nous : C'est sous l'administration de M. Cotton que furent ouverts les cours du soir de la *classe d'adultes* dirigée par les Frères (1851); (1) et que le 9 février, le Conseil municipal se donna le luxe d'organiser une *compagnie de sapeurs-pompiers*, laquelle

(1) Et le cours de musique vocale, méthode Wilhem ; professeur, Léon Alègre.

coûta fort cher et souleva bien des tempêtes entre les prétendants aux grades divers.

Nous sommes arrivés à l'année 1852 : on connait la nature des événements de cette époque ; il n'entre pas dans notre plan de les étudier et encore moins de les discuter. L'empereur avait créé un ministère de sûreté générale : il avait besoin d'hommes influents dignes de son entière confiance. Le mandat d'*inspecteur spécial* à Montpellier fut offert à M. Cotton (1). Deux mois après, le chef de l'État l'appelle à Lyon avec le titre de *Directeur général de la police* des 7e et 8e divisions militaires. Il avait alors la surveillance de treize départements.

A ce que l'on a appelé la cause de l'ordre, notre compatriote rendit, en maintes occasions, des services signalés, soit à Lyon soit à Saint-Étienne, pendant ces tristes journées où les passions politiques étaient surexcitées.

Bientôt le gouvernement dut supprimer le ministère de la Police. M. Cotton n'ayant plus à exercer les fonctions délicates et importantes qui l'avaient tenu éloigné de Bagnols, revint dans son pays natal. A tous les postes éminents qui lui furent offerts alors, il préféra les modestes fonctions de *juge de paix* de notre canton. Là, sa profonde science du droit, sa longue pratique administrative et surtout sa connaissance des hommes de la contrée facilitèrent l'exercice de sa nouvelle charge.

La révolution du 4 septembre rendit M. Cotton à la vie privée. L'infatigable fonctionnaire, administrateur et magistrat dut se retirer à la campagne. C'est dans sa demeure de Naste, à Saint-Gervais, qu'il vint s'établir : c'est là qu'il s'est éteint le 6 mars 1871, regretté par toutes les personnes qui l'ont connu et qui avaient pu apprécier les excellentes qualités de son cœur d'ami.

(1) Le maire avait démissionné et le notaire venait de céder son étude à M. Félix Constant, licencié en droit.

Alors qu'il était aux affaires, Auguste Cotton, sans orgueil ni fausse modestie, avait conscience de sa valeur et de sa supériorité : il savait être juste envers tout le monde, il encourageait tous les talents naissants, il secondait le bon vouloir de chacun, il activait les plus timides, il cherchait à s'entourer de l'élite de ses compatriotes, afin de faire valoir, à l'occasion, et leurs ressources et leurs spécialités. En un mot, comme maire, on ne le vit jamais, soupçonneux ni mesquin, craindre d'être amoindri par ceux-là même qu'il aurait voulu élever à ses côtés. Cotton comprenait mieux l'art d'administrer. Nous l'avons entendu maintes fois discourir et il nous a été possible de recueillir ses impressions intimes et les théories qu'il n'est pas toujours facile d'appliquer.

« — Il est bon, disait-il, qu'un maire se pénètre bien de l'importance de ses devoirs... Selon nous, devenir *administrateur,* c'est se trouver tout à coup à la tête d'une population, revêtu d'une autorité et d'une responsabilité immenses, pouvant faire beaucoup de bien, comme aussi beaucoup de mal.

« — Administrer, c'est avoir assez de persévérance pour étudier une localité, assez de suite dans les idées pour en rechercher les besoins, assez de pénétration pour en deviner le véritable esprit, assez de bienveillance pour s'en faire aimer.

« — Administrer, c'est ne reculer devant aucune difficulté, n'ajourner aucune amélioration, payer partout de sa personne ; aujourd'hui pour visiter des travaux utiles, demain pour ramener des esprits égarés, réprimer peut-être une émeute, et faire le sacrifice de sa vie avant d'exposer celle des autres.

« — Administrer, c'est être accessible pour tout le monde, toujours prêt à entendre une plainte, à recevoir une réclamation, à y faire droit, s'il y a lieu ; c'est se convaincre que la confiance et le respect ne se commandent pas, mais s'inspirent ; que les sympathies publiques ne naissent pas tout à coup, qu'elles s'acquièrent et que c'est une affaire de tact et de patience.

« — Administrer enfin, c'est planer au dessus de tous les partis, juste pour tous et irréprochable pour soi-même ; c'est se montrer inaccessible à toutes les passions, telles que la haine, la vengeance, l'ingratitude ou l'injure, martyr souvent comme homme de sa position, mais accomplissant un à un tous les sacrifiees que l'administration impose pour en surmonter les difficultés. »

De pareils administrateurs sont rares, il faut le dire, mais quand ils se rencontrent, il ne faut pas leur demander à quel temps, ni à quel parti ils appartiennent, il faut s'en servir, car ils font aimer la Patrie... la chose publique.

Nous devions payer ce tribut de regrets sympathiques à notre excellent ami...

A. Cotton fut créé chevalier de la Légion d'honneur en 1846 et officier en 1853. Ses concitoyens lui avaient confié le mandat de *conseiller d'arrondissement et de conseiller général.*

Auguste Cotton avait épousé en 1834 Mademoiselle Duclaux-Monteil, des Vans (Ardèche) ;

Paul Cotton, leur fils aîné, est mort en 1864 ; il était alors substitut du procureur impérial à Florac ;

M. Jules Cotton, propriétaire, habite Naste, près Saint-Gervais ;

Mademoiselle Helvia Cotton, mariée avec feu M. Auguste Mouret, de Tarascon.

DARROUSSIN

AÉRONAUTE

Né à Bagnols..... (1) *Mort à.....*

En parlant de Jean-Baptiste Madier, nous raconterons plus tard le grand événement de Bagnols pour l'année 1785 : l'ascension d'un véritable aérostat : *lou Globo !* nous citerons le nom de deux hardis compatriotes qui s'étaient aventurés dans ce voyage aérien, encore alors si redoutable pour tant de gens ; l'un de ces aéronautes se nommait Darroussin, issu d'une famille honorable et respectée dans la ville. Ce nom est inconnu à la génération actuelle de Bagnols, bien que, loin du pays, il soit encore dignement porté par le petit-fils du héros de cette fête (2).

Toujours est-il que dans la même année 1785 nous trouvons la nomination suivante : « L. A. de Gontaud de Biron, pair, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, colonel général des gardes françaises, gouverneur et lieutenant général de S. M. dans la province du haut et bas Languedoc, sur le rapport favorable qui nous a été fait de..... (3). Darroussin, de sa probité, capacité et expérience au fait des armes, nous l'avons

(1) Nos recherches aux registres de l'état civil ont été infructueuses ; le prénom de Darroussin n'étant pas connu.

(2) M. Casimir Darroussin est receveur de l'enregistrement à Toulouse.

(3) Le nom est en blanc dans la délibération (Archives de Bagnols).

nommé et établi, par ces présentes, l'un de nos gardes au gouvernement général de la province du haut et bas Languedoc, pour servir dans le corps de nos dits gardes, en cette qualité, et jouir du dit état avec priviléges, fruits, projets et exemptions y attribués, et ce tant qu'il nous plaira, mandons et ordonnons aux maires et échevins des villes de le laisser jouir... 3 février 1785. »

Darroussin avait été dans l'année 1785 bailliste de la ferme de la taille; c'était un collecteur des impositions des deniers royaux; il avait fait des offres à 4 deniers par livre et le sieur Alexis Silhol était sa caution.

Lié de camaraderie avec les constructeurs du ballon, il s'offrit avec une intrépidité enthousiaste à partager avec Ballet, les chances de cette périlleuse ascension (1).

(1) Biog. de Rivarol. — *Id.* J.-B. Madier.

DUMAS (CLAUDE-LOUIS)

PROFESSEUR

Né à Laudun le 16 février 1798 (28 nivôse an VI)

Mort à Montpellier le 16 novembre 1867

Oncle paternel de Claude-Louis, l'abbé Dumas, de Bagnols, était engagé parmi les Josephites de Lyon, un des ordres religieux enseignants, que la Révolution dispersa en 1792. Nous le trouvons, dès les premières années de l'Empire, à la tête du Collège, établissement en renom dans toute la contrée. Notre compatriote avait deux neveux qu'il destina à l'enseignement universitaire et qui sont devenus des professeurs distingués. L'aîné a vécu à Tournon, et plus tard à Limoges, où il est mort. Louis débuta à Orange de 1814 à 1816, mais il a passé la plus grande partie de sa vie au lycée de Montpellier (1), où ses nombreux élèves l'affectionnait comme le meilleur de leurs amis (2) !

(1) Depuis 1816; dans ce collège il a gagné tous ses grades :
Maître élémentaire en 1818;
Chargé de la 6me en 1823;
id. de la 3me en 1827;
Professeur titulaire de 6me en 1829;
id. de 5me en 1830;
id. de 4me en 1831;
id. de 3me en 1852;
Agrégé de grammaire en 1835, et enfin admis à la retraite le 3 octobre 1857.

(2) Les frères Dumas étaient fils de Jean Michel et de Jeanne-Marie Vedrine.

Burnouf faisait grand cas de son érudition, surtout comme helléniste ; il le désigna au ministre comme le plus habile professeur qu'il eût rencontré dans ses inspections générales.

Dumas a publié une édition d'Esope, une de Lucien (*Dialogue des morts*), une d'Isocrate (*Discours à Démonique*), une de St-Luc, — une prosodie, — un traité d'accentuation grecque et un appendice à la grammaire grecque ; — un recueil de thêmes grecs, imités d'Esope (en collaboration avec son ami M. Marion). Toutes ces éditions ont eté approuvées par le conseil supérieur de l'instruction publique.

Louis Dumas se plaisait à revoir Laudun, son pays natal, et surtout Bagnols où il avait passé les premières années de son enfance. Ses contemporains l'estimaient et lui étaient profondément attachés parce que à une grande érudition, il savait allier une profonde modestie et une affabilité parfaite.

Nommé successivement officier d'académie et officier de l'instruction publique, Dumas reçoit la croix de la Légion d'honneur en 1854.

Claude-Louis n'était pas seulement un savant, il avait les goûts artistiques ; nous l'avons vu manier avec adresse le pinceau du peintre en miniature, le poinçon du graveur et le clavier du pianiste. Comme musicien on a de lui quelques sonates qui ont eu un succès de vogue.

Louis Dumas était une de ces natures modestes mais d'élite, promptes à aimer et à se faire aimer, attirant à elle, par une invincible attraction et jetant toujours dans le souvenir ou dans le cœur de ceux qui l'avaient connu des empreintes ineffaçables.

A l'époque de sa mort, près des trois quarts de la génération lettrée qui habitait Montpellier avaient passé dans sa classe. De tous côtés on lui témoignait de l'attachement, et plusieurs une filiale reconnaissance. Le professeur Marion qui prononça quelques paroles sur la tombe de cet ami regretté, disait en terminant : « une partie de ses œuvres reste sur cette

terre et pour parler avec un de ces poètes que M. Dumas connaissait si bien : il ne meurt pas tout entier ».

Notre compatriote appartenant à une famille de professeurs, a fait souche dans l'Université. Son fils est au lycée de Vanves ; M. Victor Reynaud, son gendre, est au lycée de Toulouse... Louis Dumas avait épousé Mademoiselle Marie-Augustine-Olympe Saisset, de Montpellier, sœur du savant professeur Émile Saisset.

DUMAS (JEAN-BAPTISTE)

PROPRIÉTAIRE

Né à Bagnols le 20 mai 1797

Mort à Bagnols le 31 octobre 1874

Que votre main gauche ignore ce que fait la droite. » Conseil plein de sagesse, mais qu'il n'est pas toujours possible de mettre en pratique. Tout homme qui fait le bien, doit avoir une foi profonde, une volonté ferme, et laisser dire. Les petits esprits, les envieux l'accuseront de vanité ou de faiblesse, peut-être, mais rien de doit arrêter sa marche, nous dirions, presque sa mission.

Ce n'est pas, cependant, en fermant tout à fait les yeux que la charité devrait répandre ses largesses : elle doit au contraire, délibérer en conseil, avec la raison, la prudence, l'équité ; toutes trois aussi vigilantes qu'elle. Que le sot orgueil ne vienne jamais se mêler à ce groupe divin... mais, hélas ! les hommes sont-ils parfaits ?

Le bagnolais dont nous allons parler, a été, pendant sa vie louangé et blâmé tout à la fois ; il a donné, comme il lui a plu, presque tout son bien, de son vivant.

Jean-Baptiste Dumas naquit à Bagnols le 20 mai 1797 ; il se maria à Collias (1). Ses parents, qui étaient des propriétaires

(1) Avec Mademoiselle Cécile-Élisabeth Genouvier

aisés, lui laissèrent une fortune considérable, pour notre pays. Après la perte de sa femme et de sa fille, en 1858, Dumas qui avait toujours été économe, pieux et pratiquant, se rapprocha de plus en plus de l'église, et commença à s'adonner aux bonnes œuvres. Il nous serait impossible d'énumérer ici tout ce qu'il a fait, ou voulu faire. De son penchant naturel à obliger, plus d'une communauté religieuse, plus d'une église ont pu profiter. Ce n'est pas seulement Bagnols qui reçut des dons nombreux et importants, mais ce furent encore les couvents éloignés, les paroisses peu connues. Dumas donnait à tous ceux qui lui demandaient au nom de Dieu et *pour les pauvres*.

Bagnols possède une fort belle cloche qu'il fit fondre à Lyon et dont le prix s'est élevé à 20,000 francs; des vitraux, faits par l'habile peintre sur verre, Martin, d'Avignon (1); des tableaux, des verrières de prix, ornant la chapelle des pénitents. Des statues, des ornements d'église ont été offerts au Collège, à toutes les religieuses, à tous les ecclésiastiques qui lui disaient en avoir besoin.

Et en dehors des bonnes-œuvres destinées au culte catholique, pourquoi ne rappelerions-nous pas les collections de livres donnés à la Bibliothèque-Musée de Bagnols, et tout le bien qu'il avait l'intention faire à cet établissement (2).

J. B. Dumas, en un mot, ouvrait libéralement sa bourse à toutes les infortunes, à tous les malheureux : « il y en aura pour tout le monde » disait-il à un ami, lorsque, mandataire de quelques solliciteurs craintifs, cet ami le priait de ne point oublier telle ou telle œuvre charitable.

Quand on lui parlait d'inscrire son nom sur les objets donnés par lui, — attention à laquelle il était fort sensible, — ce brave Dumas, avec une bonhomie touchante, avec un accent de

(1) Sa première manière.

(2) Il avait déjà commandé une vitrine pour la Bibliothèque; malheureusement sa mort arrêta l'exécution de ce meuble.

conviction sincère répondait: « et l'exemple! l'exemple à donner à ceux qui sont riches! » Cet homme de bien avait mille fois raison.

Il s'est éteint le 31 octobre 1874; déjà en novembre 1873 on l'avait vu, au retour du cimetière où il était allé prier pour ses chers morts, frappé, sur la route même, d'une attaque qui lui paralysa une partie du corps. Ce coup lui devint funeste : « c'est un avertissement du ciel, disait-il avec résignation ».

M. Dumas, des Peyrières, a emporté les regrets de tous ceux qui furent ses obligés; ils ont été nombreux. Absolument libre de ses actes il voulut user amplement de son droit : vider sa bourse avec la persuasion intime qu'il faisait le bien aussi sagement que possible, et abandonner ce qui pouvait rester encore à ses parents qu'il affectionnait... S'il s'est trompé quelquefois, la bonne intention est l'excuse de son erreur.

J.-B. Dumas a légué mille francs aux hospices de Bagnols.

DUMAZER (JACQUES)

NÉGOCIANT ET FILATEUR

Né à Bagnols le 29 mars 1775.

Mort à Bagnols le 11 septembre 1855

Chef d'une ancienne maison de commerce honorablement connue, Jacques Dumazer (1), dont le père venait des Cévènes, entreprit à Bagnols, l'industrie du cardage des *Frizons*, ces *débris de soie*, aujourd'hui exportés dans les villes manufacturières, triés, blanchis, filés, tissés et produisant des étoffes presque aussi belles que les soieries.

Notre industriel se fit une réputation jusqués à l'étranger. Le commerce devint fructueux. Des frizons à la soie de première qualité il n'y a qu'un pas, M. Dumazer le franchit hardiment, et, en quelques années il put construire, (car notre compatriote affectionnait particulièrement l'art de bâtir), de vastes locaux dans lesquels de centaines d'ouvrières étaient occupées au tri des cocons, à la filature et à l'ouvraison des soies.

Jacques Dumazer a été l'un des premiers à donner un vaste essort à cette industrie locale, dont nous aurons l'occasion de rappeler l'origine. Pendant plus d'un demi-siècle, il a dirigé en

(1) Fils de Jacques et de Marie Canonge.

chef, en patron intelligent, ses ateliers nombreux et variés; infatigable, ardent, passionné pour le travail sérieux, continu et productif, mais toujours juste et toujours bon pour les ouvriers qu'il avait sous ses ordres.

Dumazer, avec son activité dévorante, trouvait le temps de s'occuper d'agriculture, d'industrie céramique et, disons-le à son éloge, des affaires publiques, car il était sincèrement patriote. C'était un rude champion toutes les fois qu'il s'agissait de défendre les intérêts du pays. Le suffrage de ses concitoyens l'a maintenu longtemps, soit au conseil municipal, soit au conseil d'arrondissement ; l'administration départementale lui avait confié, pendant de longues années aussi, les intérêts de nos établissements charitables dont il est devenu un des bienfaiteurs insignes... il a été pendant plusieurs années président du conseil de fabrique; partout M. Dumazer s'est montré à la hauteur de sa mission. L'esprit droit et la volonté ferme étaient les deux points saillants de son caractère éminemment méridional.

Son petit-fils, du même nom, ancien ingénieur civil, est aujourd'hui banquier. Les chroniqueurs futurs parleront de ses gendres : M. Blanchard, maire de Nîmes et M. Lacombe, dont le fils, M. Théodore, a déjà marqué son passage comme maire de Bagnols, par des améliorations importantes.

FLAUGÈRE (JUSTIN)

OFFICIER AU 4me RÉGIMENT DE HUSSARDS

Né à Bagnols le 13 avril 1784

Mort à Pont-Saint-Esprit le 22 mars 1874

Dans la période de 1816 à 1825, il n'y avait pas à Bagnols une fête religieuse, une cérémonie publique ou nous ne vissions, au cortège, les officiers des grandes guerres étalant leur uniforme pittoresque. Le plus brillant de tous, le plus admiré, était assurément l'habit du lieutenant du 4me régiment de hussards. Celui qui le portait était un beau cavalier, brun, à l'œil étincelant, à la chevelure d'un noir d'ébène.

Ce type d'homme nous ne l'avons retrouvé depuis, que dans les vastes toiles des élèves illustres de David, les peintres de batailles de l'ère impériale. Aussi l'image du soldat, brodé d'or, rouge depuis la botte de maroquin jusqu'au schapska, de ses armes étincelantes, de son allure guerrière, pleine de noblesse et de fierté, est-elle restée profondément gravée dans notre esprit. Ce soldat nous le nommions : *Moussu Flaugèro.*

Justin Flaugère, naquit à Bagnols, le 13 avril 1784. En 1803, enthousiasmé des prodiges que l'on racontait du premier Consul, il résolut de s'enrôler comme soldat. Nous le trouvons déjà en 1803 au Hanovre avec les généraux Mortier et Bernadotte; à l'affaire de Schleitz, en Saxe (1806), il reçut un coup de sabre au genou droit.

A *Uldécona* (Espagne), le 13 avril 1810, Flaugère commandant une avant-garde de 5 hussards, chargea un peloton de 25 cavaliers ennemis, en tua trois à coups de sabre, fit 11 prisonniers et mit le reste en déroute.

Le lendemain, à *Benicarle*, à la tête d'une autre avant-garde de 12 hommes, il chargea un peloton de hussards espagnols, fit quelques prisonniers et poursuivit les fuyards jusque sous les murs de *Peniscoule*.

Les actions d'éclat que nous venons de rapporter sont mentionnées sur l'état des services de notre brave compatriote ; la pièce est certifiée par les membres du conseil d'administration du régiment, alors à Saint-Amand, le 24 avril 1815 (1).

Flaugère était promu maréchal-des-logis-chef en 1813 ; en janvier 1814 il fut nommé adjudant. Sa bravoure signalée par ses chefs supérieurs et entr'autres par Augereau, lui valut la croix de la Légion d'honneur le 22 septembre 1814. En mars 1815 il se trouvait à Mont-Saint-Jean où l'Empereur le nomma sous-lieutenant. C'est au mois d'août de la même année, qu'étant licencié il retourna dans son pays.

L'ex-officier de l'Empire, employa, à des études géométriques, les loisirs des années écoulées de 1815 à 1845 ; il avait acquis, dans les opérations d'expertise, la réputation d'un homme probe, équitable et impartial. Un de nos éminents compatriotes obtint pour lui le titre de percepteur à Pont-Saint-Esprit ; il a rempli ces honorables fonctions jusqu'en 1864.

Le nom de Flaugère s'est éteint ; le vaillant hussard de 1810, le comptable de 1850, n'a laissé que des filles dont l'une est mariée à M. Jomain, officier en retraite, ex-capitaine dans l'infanterie de marine (2).

(1) Le titre a été *vu* par le sous-préfet du 3e arrondissement, faisant fonctions de commissaire des guerres à Saint-Amand, le 26 août 1815. — Signé : C. Boytière.

(2) La sœur de Justin Flaugère était mariée à M. Vernet, négociant. — V. biogr. de la Mère Vernet, supérieure.

FOURCHEUT DE MONTROND (MAXIME)

HOMME DE LETTRES

Né à Bagnols le 4 septembre 1805

Mort à Paris le 28 janvier 1879

FOURCHEUT de Montrond, Clément-Justin-Melchior-Maxime, naquit à Bagnols le 4 septembre 1805. Son père (1), alors contrôleur des contributions indirectes, habita avec sa jeune famille différentes localités en province, et ce fut sous ses yeux qu'il fit ses études. De 1828 à 1832, Maxime suivit le cours de la faculté de droit à Paris. Cependant l'étudiant laborieux ne paraissait pas destiné à suivre la carrière du barreau. Il entra à l'école des Chartes, vers 1832, peu après sa fondation ; il en sortit avec le diplôme d'archiviste paléographe.

Maxime de Montrond demeura pendant plusieurs années attaché à la commission chargée de continuer le *Recueil des*

(1) François-Joseph-André Fourcheut de Montrond épousa Mademoiselle Blanchard ; ils eurent cinq enfants. Les fils aînés, deux jumeaux, dont l'un *Ernest*, suivit honorablement la carrière des ponts et chaussées, est mort après avoir exercé les fonctions d'ingénieur en chef dans l'Ardèche et dans la Drôme, et *Maxime*, auquel est consacrée la présente notice ;

Isidore et *Scipion* qui, sortis de l'École polytechnique dans l'artillerie, se sont retirés chefs d'escadrons et officiers de la Légion d'honneur ; le dernier, seul survivant, commande aujourd'hui comme lieutenant-colonel le 15e régiment territorial d'artillerie ;

Mademoiselle *Clémentine*, qui épousa le commandant de La Gorce.

Chartes, relatives à l'histoire de France, ouvrage commencé par Brequigny et complété par un groupe d'anciens élèves de l'école, sous la direction de Champollion-Figeac.

C'est en 1836 que Maxime épousa Mademoiselle Amélie Rouïllon, d'Étampes, jeune personne qui possédait un rare talent comme aquarelliste. Les nouveaux époux vivaient heureux, en s'adonnant au travail de leur choix : la littérature et les beaux-arts.

En 1839 notre paléographe reçut du ministre de l'instruction publique la mission de visiter un certain nombre de bibliothèques d'Italie, dans le but d'y rechercher les pièces intéressant notre histoire nationale. Ses savants travaux au monastère du Mont-Cassin lui valurent un véritable succès.

Si Maxime de Montrond eut été moins modeste et plus ambitieux il n'aurait assurément pas refusé les places de bibliothécaire et d'archiviste qu'on lui offrait en province. Ses préférences furent pour Paris, où, en conservant une indépendance complète, il trouvait toutes les facilités pour ses études spéciales. Notre compatriote se voua à la littérature; ses tendances intimes le portaient, surtout, à devenir un écrivain catholique.

Près de soixante volumes sont sortis de sa plume féconde; le plus grand nombre a été publié par l'éditeur Lefort, de Lille. C'étaient généralement des livres d'histoire, de biographies ou de piété; c'étaient des ouvrages destinés aux distributions de prix des écoles congréganistes ; l'approbation épiscopale leur servant d'estampille, les faisait accepter, sans contrôle, par les municipalités.

Toujours consciencieux et patient dans ses recherches, Maxime de Montrond a laissé des œuvres légitimement appréciées ; la lecture en est facile, attachante, le style pur et très correct, l'ensemble reflète la foi vive et les sentiments religieux dont il était profondément animé. Cependant quelques critiques ont reproché à l'auteur un peu de monotonie dans ses ouvrages ; il est certain qu'en raison du parti pris de

l'écrivain de ne livrer que des travaux assez châtiés pour pouvoir être mis entre les mains des jeunes lecteurs et despie uses lectrices, son talent se mouvait dans un cercle assez restreint.

Citons parmi ses œuvres les plus importantes : — *Essai historique sur la ville d'Étampes* (1),— *Tableau de la décadence et de la destruction du Paganisme en Occident*, — *La Vierge et les Saints en Italie*, — *Les Fleurs monastiques*, Recueil de notices sur les plus intéressants monastères, et l'*Histoire de Jeanne-d'Arc* qui en est à sa neuvième édition.

La ville de Nimes appela en 1852 Maxime de Montrond pour le classement des archives communales. Pendant près de deux années notre savant paléographe se consacra à cette tache laborieuse, il sut s'en acquitter à la satisfaction de tous; le grand soin qu'il apportait aux travaux qui lui étaient confiés lui permit de laisser en ordre parfait tous les documents précieux conservés à l'Hôtel-de-Ville.

L'infatigable écrivain retourna à Paris, continuant le cours de ses publications littéraires; mais des épreuves cruelles lui étaient réservées, il perdit successivement quatre enfants chéris. En 1868 ce père inconsolable reçut les derniers adieux de sa compagne adorée..... Encore une fois en 1872 la mort fut impitoyable; elle lui enleva son fils, jeune homme plein d'avenir, âgé de 17 ans à peine. Après tant de malheurs comment supporter une aussi douloureuse existence, si l'espoir de se revoir un jour n'était venue relever son courage ! Il lui restait une jeune fille, un ange de résignation qui voua toute son âme aux soins de son vieux père ! Certes il semble bien naturel d'attendre cela d'une enfant plein de cœur, mais le spectacle d'un dévouement incessant et à toute épreuve nous émeut et nous attendrit.

La dernière heure parut douce à ce chrétien fervent et résigné; brisé par la douleur, il avait replié son âme sous l'aile de

(1) Ville où M. de Montrond père, étant directeur des contributions indirectes, jouissait de l'estime publique.

l'espérance, au moment de quitter, disait-il, cette vallée de larmes où il allait se trouver seul. C'était le 26 janvier 1879.

Avant de mourir, Maxime de Montrond avait eu la satisfaction de voir qu'il n'était point méconnu par tous ceux qui, ici-bas, récompensent les dévouements. Si l'administration civile n'avait pas remercié ce travailleur infatigable de son zèle pour l'instruction publique, le Souverain pontife, appréciant son œuvre et la sincérité de ses convictions le créait chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Maxime reçut cette distinction méritée, avec toute l'humilité d'un enfant du Christ.

Depuis que son père, prenant sa retraite, s'était retiré à Bagnols, Maxime de Montrond revint plus fréquemment dans son pays natal. Une vive et tendre affection l'y ramenait presque chaque année. Il aimait à admirer les monuments du Midi, à étudier l'histoire locale, à recueillir les vieilles légendes. C'est pendant une de ses stations dans le val arrosé par la Cèze qu'il composa ces deux volumes : *Mes Souvenirs* et les *Paillettes d'Or ;* il y retrace dans un style plein de charmes, les récits naïfs et les scènes touchantes dont il avait été, pendant son enfance, le témoin ému autant qu'émerveillé.

Maxime de Montrond était un homme de cœur, essentiellement bon, simple, affectueux, toujours prêt à obliger les autres ; aussi pouvait-il compter pour amis tous ceux qui le connaissaient.

Le lecteur nous pardonnera si nous terminons cette notice biographique par un souvenir personnel : c'est la mémoire du cœur, — la reconnaissance, — qui nous amène à raconter ce qui suit :

Nous l'avons dit plus haut, la famille de Montrond faisait chaque année un voyage à Bagnols. Madame Maxime, artiste de mérite, recherchait les amateurs du voisinage. Un jour, en voyant nos lavis dessinés et coloriés avec le scrupule d'un travailleur dont le temps n'est point précieux : — « Que ne

faites-vous de la peinture à l'huile, nous dit-elle. » Notre silence dut trahir deux motifs trop sérieux. : un budget insuffisant pour se procurer l'outillage nécessaire et la difficulté d'apprendre seul... Grande fut notre surprise lorsque, dès son retour à Paris, Madame de Montrond adressa à son confrère du pinceau une superbe boîte à peinture, amplement pourvue et accompagnée d'une lettre encourageante... Ayant en main les instruments indispensables, nous aurions été sans excuse de ne point tenter un essai, même informe. La persévérance fut notre bonne conseillère. Peu de mois après, en 1845, notre premier travail, livré au public, était le portrait de M. de Montrond père, amateur lui aussi et peintre en miniature,.

C'est donc à M. et à Madame de Montrond que nous devons et le conseil et le moyen de nous adonner à l'art charmant de la peinture à l'huile ; ce passe temps plein d'attrait nous a procuré les plus douces jouissances... Sera-t-on surpris, après ce simple exposé, que nous ayons gardé une profonde reconnaissance pour des amis aussi dévoués !...

FOURNIER (THÉODORE)

PRIEUR DES CARMES

Né à Démoulin (Haute-Saône) le 9 novembre 1734

Mort à Bagnols le 20 octobre 1827

Puisque nous avons parlé déjà de l'église des *Carmes*, disons quelques mots du dernier de ces religieux connus à Bagnols. Ce dernier était précisément le premier de tous, c'était l'ancien Prieur : — *Moussu lou Prièu*. Toute la génération de soixante ans et au-delà, a connu ici ce vénérable prêtre. Nous nous souvenons de l'avoir vu dès notre plus tendre enfance. C'était un beau vieillard, aux longs cheveux blancs ; il ne sortait jamais dans la rue, sans être entouré de tous les enfants du quartier, qui lui baisaient les mains, et auxquels il distribuait de tendres caresses : c'était la vivante parole du Christ : Laissez venir à moi les petits enfants. Sa formule de politesse avec les parents était celle qu'il employait pour tous : « Votre serviteur très humble, disait-il ». En effet, cet homme du bon Dieu était bien une des natures les plus modestes et les plus sympathiques que l'on pût rencontrer.

Théodore Fournier, bien qu'il ne fût pas né dans notre ville, était devenu bagnolais par le cœur ; non seulement ses religieux l'aimaient comme un père, mais encore toute la

population de Bagnols le vénérait et le consultait comme un oracle. Les plus anciens du pays qui nous en ont parlé ne tarissaient pas en rappelant la charité et la douceur inaltérables de ce saint homme.

Une note écrite par un témoin digne de foi précise les dates suivantes : « Les couvents des Cordeliers et des Récollets furent supprimés au commencement de l'année 1791 (1); — les religieuses sortirent le 28 septembre 1792; l'église des Pénitents, ci-devant des Carmes, a été détruite le 21 janvier 1794. On a porté ce jour-là, à la paroisse, la Sainte-Vierge qui appartenait ci-devant aux Cordeliers; — on a commencé à danser au *Temple de la Raison*, ci-devant aux Carmes, le 9 mai 1794, pour une prise sur les Espagnols; — l'autel des Pénitents a été tombé le 14 janvier 1799 pour celébrer la décade (2) ».

C'est donc le jour anniversaire de la mort de Louis XVI que l'église des Carmes, dépouillée de ses ornements et de ses tableaux, fut transformée en club où les Jacobins tenaient leurs séances. Au mois de mai, la nouvelle que les armées françaises étaient victorieuses devant Bellegarde, que Dugommier enleva vaillamment aux Espagnols, fournit le prétexte pour célébrer la fête civique dans le *Temple de la Raison.*

Bagnols n'avait pas voulu désavouer les Hébertistes de Paris qui faisaient de l'opposition à Robespierre. Dès le 10 novembre 1793, on savait cependant que de scandaleuses abjurations avaient révolté le sentiment moral, et que les Jacobins, aussi dangereux que ridicules, travaillaient plutôt à une intrigue politique qu'à une réforme religieuse et sociale. Le Conseil général de la commune de Paris ordonna une fête de la *Raison.* Bagnols eut aussi sa *Déesse.* eut Il aussi des discours

(1) Les *Ursulines*, rue du Ruisseau, et les chanoinesses, *dames de Saint-Bernard de Valsauve de Bagnols*, rue Poligière.

(2) Notes manuscrites laissées par André Alègre, aïeul de celui qui écrit ces lignes.

qu'applaudissait plus d'un auditeur sans les comprendre et que prononçait plus d'un orateur sans conviction... Étranges saturnales que celles de cette triste époque ! mais heureusement que ces folies ne survécurent pas à la courte durée du règne de l'athéisme. Bientôt une lueur de raison vraie, un premier retour vers les idées morales et religieuses se fit jour, et au milieu de ces fantastiques élucubrations, Robespierre lui-même fit décréter la fête de l'*Être suprême* (1)... Les grands prêtres de la Raison se rétractèrent : Chaumette abjura ses réquisitoires avec éclat, et Hébert imprima dans son journal l'éloge de Jésus-Christ.

Mais sachons ce que devint le saint Prieur des Carmes. Il dut fuir l'approche de l'orage qui grondait. On dit que ce furent les bois solitaires de Méjanes qu'il choisit pour retraite; là, caché pendant le jour à l'abri d'un *Dolmen* (2), le prêtre recevait, des mains de quelques familles de paysans une nourriture qu'il partageait avec les oiseaux du ciel, voletant autour de lui et égayant sa demeure isolée... De sa chapelle de Bagnols la belle statue de la Vierge, en marbre, avait disparu. Que ne pouvons-nous rappeler ici le nom et de ceux qui la préservèrent de toute profonation et de ceux aussi, qui sauvèrent le digne Prieur ! le peuple ne devrait jamais oublier de tels actes de courage !

Le Concordat r'ouvrit les portes des temples chrétiens (1802). L'abbé Fournier revint à Bagnols; l'église des Carmes fut rendue au culte et la congrégation des Pénitents (3), s'établit dans cette chapelle de secours, dont le vénérable Prieur a été le desservant jusqu'en 1827, époque où son grand âge le força à prendre sa retraite.

(1) V. not. biog. de l'abbé Berthoud .

(2) Le plateau de Mejanes renferme encore plusieurs de ces tombeaux préhistoriques dont quelques uns sont bien conservés. — V. le Mémoire de L. Alègre : *Les Monuments celtiques du Gard*, couronné par l'Académie de Nimes (nombreux dessins).

(3) V. not. biog. de l'abbé Alary.

Aux harangues furibondes des orateurs populaires tonnant à la tribune, ou plutôt dans la chaire qu'ils profanaient, avaient succédé des paroles de paix et de charité. Jusqu'à son dernier jour le bon religieux du Mont-Carmel ne cessa de prier, de pardonner et de bénir... Visitant les malades, se vouant au ministère délicat du confesseur ; ne trouvant de consolation à ses peines et de soulagement à ses fatigues qu'en accomplissant ses devoirs de prêtre, de père spirituel et d'ami, ce ne fut que vaincu par la douleur et les infirmités que sa bouche, d'où n'était jamais sortie une parole de plainte ni de blâme, laissa échapper celle-ci : — « Je ne puis donc plus dire mon office, mon Dieu, qu'elle est grande cette affliction, je la reçois de votre main, que votre volonté soit faite : je la supporterai par amour pour vous ». Des larmes involontaires accompagnaient cette prière.

Aux approches de ses derniers moments, il conserva le calme et la tranquillité qu'on admire dans les plus grands saints ; il ne témoigna ni crainte ni regret de quitter ce monde, où il se regardait comme étranger ; il partait pour l'éternité avec toute la joie d'un exilé qui est rappelé dans sa patrie. « *Adieu*, s'écria-t-il, en s'adressant au ministre qui lui avait donné l'extrême-onction, *adieu, mon ami* ». Il proféra ce dernier mot d'un ton gracieux et reconnaissant, pencha doucement la tête et s'endormit en priant Dieu.

L'abbé Fournier avait quatre-vingt-treize ans.

..... Les Pénitents ont voulu conserver son image, c'est à M. Lacroix qu'est dû le portrait qu'on voit dans la sacristie de la chapelle (1).

(1) Après la mort du Prieur on fit une lithographie de ce portrait ; on la retrouve avec les images de dévotion, avec le bénitier et le rameau béni, au chevet du lit de plus d'un bagnolais pieux.

Les pénitents ont conservé le portrait de deux autres bienfaiteurs insignes : l'abbé Alary et J.-B. Dumas, des Peyrières.

GENSOUL (JOSEPH-FERDINAND)

NÉGOCIANT, MÉCANICIEN

Né à Connaux le 25 octobre 1766

Mort à Lyon le 2 août 1833

CONNAUX est un village du département du Gard situé sur la route de Bagnols à Nimes. Enfermée pendant le moyen-âge dans les remparts crénelés dont on voit encore les portes monumentales, la population voulut depuis le XVII^e^ siècle, se bâtir des maisons sur le bord du grand chemin, vers le midi, et, en moins d'un siècle, le faubourg compta un nombre d'habitants supérieur à celui que protégeaient jadis les murailles aujourd'hui démantelées.

En 1789, la route était bordée de grands et vieux mûriers de Sully. On y voyait les derniers de ces *arbres de bénédiction*, vantés par Ollivier de Serres, cultivés par Trancat, de Nimes, et que les États du Languedoc résolurent de répandre dans la Province en accordant une prime aux cultivateurs empressés (1).

Il y avait, vers la fin du XVIII^e^ siècle, dans cette modeste bourgade des bords de Tave, une famille intelligente, active, laborieuse et considérée. Le chef remplissait les fonctions de viguier de Connaux (2). C'était la famille Gensoul.

(1) Voir ci-après la note A.

(2) Voir ci-après la note B.

On dit que les Gensoul étaient descendus des Hautes-Alpes, d'Embrun, assure-t-on ; qu'une branche fit souche à Bagnols et que l'autre s'implanta à peu de distance, à Connaux. Là, les Gensoul cultivaient leurs terres et récoltaient des cocons en abondance : *la graine* était bonne alors, et l'éducation des vers allait à la grâce de Dieu.

Alexis Gensoul, marié à Laurence Lafabrègue, avait plusieurs fils : Basile, l'aîné, rêvait la gloire par le culte des arts ; il était peintre (1). Marié à une anglaise, artiste de mérite, le jeune Languedocien vivait à Paris où il s'inspirait des œuvres de David et exposait sous son nom, Gensoul, les toiles magistrales peintes par sa femme (2).

Un autre frère, Alexis, dit *Sino* trouva le moyen de pénétrer à la cour de France, où il fit fort belle figure de gentilhomme.

Dans la série de ces notices biographiques nous raconterons séparément ce que furent Bruno, Justin et Sino ; parlons aujourd'hui de Joseph-Ferdinand.

A en juger par les détails de sa vie d'homme mûr, expérimenté, nous pouvons avancer sans crainte que le jeune Gensoul était un enfant précoce, adonné aux études sérieuses et porté vers les travaux scientifiques. On dit qu'étant encore sur les bancs de l'école, il cherchait, avec ses cousins de Bagnols (3), à résoudre le problème de Héron d'Alexandrie, l'art d'utiliser la vapeur (4).

Le père souriait aux tentatives des ingénieurs en herbe, et

(1) V. not. biog. de Cabrol.

(2) Ce qui lui valut les honneurs de la critique et souvent sous une forme acérée. On a pu lire, vers 1845, dans la *Revue des Beaux-Arts*, des vers satiriques plus que méchants.

(3) Charles Gensoul, de Collorgues et son frère Bruno Gensoul, qui devint docteur médecin.

(4) Ce savant Égyptien, qui vivait 120 ans avant Jésus-Christ, fit plusieurs appareils ingénieux. On cite les travaux de Léonard de Vinci en 1500, Philibert Delorme (1567), Porta (1615), Salomon de Caus (1615), le marquis de Worcester (1667), et de nos jours Fulton et James Watt.

répétait complaisamment le vieux dicton : *touto espino què pount pa quand nai, pount jamai* (1).

Les enfants d'Alexis Gensoul se dispersèrent ; Connaux ne suffisait pas à leurs aspirations. Ferdinand fut envoyé à Lyon : il connaissait les cocons, il avait vu faire la soie, on le plaça chez un négociant où il put s'occuper au commerce de ce fil d'or si précieux.

De 1789 à 1792 Ferdinand multiplia ses voyages en France et à l'étranger : nous pourrions le suivre en Hollande, en Allemagne et même en Russie. Vers le 15 avril 1793 nous le trouvons à Paris, hôtel de Nimes, rue de Grenelle. En juin il est de retour à Lyon, d'où il vient à Connaux pour y passer deux mois. Bientôt, obligé de quitter le village, Ferdinand emporte une attestation signée du maire et des adjoints, Lacroix, Bouschet et Agniel, qui assurent que le négociant de Lyon n'a exercé aucune fonction publique. La terreur ravageait alors tout le midi de la France et Gensoul, pressé par des affaires urgentes, se rendit à Paris, où il fut arrêté comme suspect. C'était l'époque où il était dangereux de quitter sa demeure et où il était quelquefois plus dangereux encore d'y rester. Gensoul, arrêté à Paris, dût se hâter de recourir aux patriotes de Connaux, lesquels, malgré leurs chaleureuses attestations, n'empêchèrent pas leur concitoyen d'être gardé à vue et de se voir ainsi privé, pour un temps, de son entière liberté (2).

Malgré les incertitudes de ces temps de trouble, le commerce de Gensoul dut prospérer, car la fortune lui sourit d'abord et sembla l'encourager dans la voie tracée; mais

(1) En général les parents n'observent pas assez chez leurs enfants les prédispositions qui se révèlent dans la jeunesse : ils se méprennent. Ils regardent comme une aptitude certaine ce qui n'est, le plus souvent, que l'effet d'un caprice momentané. Cependant mainte fois les préférences manifestées sont des indices sûrs pour les guider dans le choix d'un état. Usez de prudence, de peur de fausser une éducation et de faire manquer l'avenir de celui qui entre à peine dans la vie active. « *Toute épine qui ne pique pas en naissant ne pique jamais.* »

(2) Voir ci-après la note C.

bientôt des malheurs immérités, dont quelques uns même, avaient une source honorable, lui firent perdre le fruit de ses travaux. Gensoul était ruiné. (1)

Dès ce moment, il quitta la brillante industrie de la soie et, revenant à ses goûts d'enfance, il se fit artiste mécanicien. La nature lui avait départi le génie de la mécanique.

Ami de MM. Mollet et Eynard, deux physiciens célèbres, dit M. Grognier, son biographe (2), il concourut avec ces deux savants lyonnais à l'invention d'un instrument pneumatique à l'aide duquel on a mieux connu l'histoire du fluide que nous respirons. Cet instrument est un tube garni d'un piston, l'air y est comprimé fortement et il se dégage une quantité de colorique capable d'allumer un corps combustible. On ignorait, avant cette expérience fondamentale, que la compression peut suffire pour exprimer d'une masse d'air atmosphérique assez de calorique pour allumer un corps inflammable.

La machine fut présentée à l'Institut en 1802, et comme toute nouveauté rencontre des contradicteurs, Gensoul en trouva même dans ce corps savant. Quelques uns attribuèrent le dégagement observé au frottement du piston sur le fer. Pour répondre à cette objection, il fit confectionner un nouvel instrument en cristal, et le même phénomène se reproduisit. Il fut alors évident que la compression de l'air en était la seule cause (3).

Toutefois, l'inventeur ne recueillit pas la gloire de cette expérience laquelle fut consignée dans les traités de physique de Guy-Lussac et autres auteurs, sans indication d'origine (3).

Les découvertes qui appartiennent à Gensoul, seul, qu'il

(1) Gensoul fut réhabilité en 1828 à la Cour de Lyon. — V. Notice biog. Joseph Gensoul.

(2) Notice sur Gensoul, par Grognier, secrétaire de la Société royale d'agriculture de Lyon (1835). — Voir ci-après la note D.

(3) Le Musée de Bagnols possède un de ces ingénieux instruments, offert par M. Paul Gensoul, petit-fils de Ferdinand.

n'est pas possible de lui contester et dont les résultats sont immenses, ont eu pour objet la *filature de la soie et celle des cocons*.

Déjà, dit encore M. Grognier, dès 1803, il avait annoncé à Lyon son projet de réforme de la filature des cocons ; il comprenait à cette époque qu'une belle soie peut seule produire un tissu parfait. Il conseillait donc *l'étouffage des cocons à la vapeur*, alors qu'on les *fournoyait* encore, à l'air chaud, dans des fours à cuire le pain.

Gensoul préconisait le bon choix des cocons et démontrait l'inconvénient d'en mettre dans la bassine un trop grand nombre à la fois. Toutes ses excellentes idées étaient développées dans un opuscule qu'il publia l'an XI (1803) ; il voulut, afin de mettre en pratique toute la théorie de l'art de filer la soie, revenir à Connaux ou à Bagnols, pays de production.

Analysons brièvement son mémoire de 1803 dont nous avons soigneusement conservé un exemplaire. Il est publié sous le patronage du citoyen Bureau-Puzy, préfet du Rhône, et traite des *moyens de perfectionner la filature de la soie* (1).

Cet opuscule avait pour but d'appeler l'attention du Gouvernement sur une source féconde de richesses nationales. Gensoul y trace, à grands traits, l'historique de la filature depuis l'époque où Venise, Florence et Gênes devaient leur splendeur au grand commerce et en particulier à celui de la soie ; depuis le XIVe siècle, alors que les italiens introduisaient l'art de filer dans le Comtat venaissin (2), jusques à Henri IV et à Colbert.

Notre compatriote comprend que la première amélioration à apporter consiste dans la manière de traiter les cocons et

(1) Par le citoyen Ferdinand Gensoul, négociant à Lyon.

(2) Il y a encore peu d'années que la ville d'Avignon était très renommée pour sa fabrication d'étoffes de soie dites *Florence*. Les industriels avaient même établi des métiers à tisser à Villeneuve et à Roquemaure.

dans le dévidage de ces mêmes cocons pour produire une belle soie uniforme et résistante.

Afin d'arriver à ces résultats, il propose d'abord, non plus de faire mourir la chrysalide dans un four, selon l'usage du temps, parce que ce moyen expose le brin du cocon à être brûlé, mais de soumettre les cocons, posés sur un tamis, à la vapeur d'eau dans une sorte de carré en maçonnerie hermétiquement fermé.

Gensoul insiste sur le triage des cocons, c'est à dire sur la séparation des *chiques*, des *satinés*, des cocons de différents pays, etc., etc. Il précise le degré de chaleur de l'eau, variant pour telle ou telle qualité ; il guide, pour ainsi dire, la main de la fileuse, armée du balai de bruyère. Il apprend à éviter l'inconvénient d'une gomme surabondante et à utiliser les derniers brins de soie confondus avec les *frizons*.

L'habile praticien recommande de placer les cocons dans un endroit humide, vingt-quatre heures avant de les filer, « l'humidité, en ramollissant la gomme, donne une plus grande quantité de soie, sans nuire à sa qualité ».

La question des eaux a été étudiée par lui ; les eaux de rivière sont préférables ; et, puisées à la même source, celles exposées au soleil dans un réservoir pendant vingt-quatre heures, font rendre aux cocons 5 pour cent de plus.

Un des perfectionnements les plus remarquables apportés par Gensoul à l'ancien tour (1), c'est le système ingénieux de la croisure. Celle-ci s'opère en petits losanges sur la roue, au moyen de l'*épée* ou *va et vient* qui reçoit son mouvement de l'hasple, par une combinaison de divers rouages, ou par un frottement de cordes sur les poulies. L'exactitude de cette opération empêche le *vitrage* de la soie, c'est-à-dire le collage d'un brin de soie humide sur une autre soie déjà sèche. Le

(1) Outre le tour primitif on avait adopté depuis peu le tour à la Vaucanson ou à la piémontaise, dont le mécanisme, trop compliqué, était difficile à réparer en cas de rupture. Gensoul construisit un tour qu'un menuisier et un tourneur pouvaient établir. — Voir la description et le plan du tour au Musée de Bagnols.

vitrage rend la soie cassante et la rupture nécessite des nœuds qui rendent le travail plus long et nuisent à la perfection des étoffes.

Dans sa séance du 10 fructidor an XI la commission chargée par l'Académie du Gard, de faire un rapport sur ce mécanisme très simple pour améliorer la filature de la soie et éviter le vitrage, rend compte de l'expérience faite à Bagnols, chez le citoyen Teste (1), lequel s'est prêté avec toute la complaisance possible à la demande des commissaires. « Selon les délégués de l'académie, le système est simple, facile à adapter à tous les tours actuellement existants, d'une modicité de prix rassurante, etc., etc. ».

Le rapporteur explique et détaille le mécanisme nouveau de la double croisure de Vaucanson : il dit que la croisure est une opération par laquelle le brin de soie s'arrondit, se dégage de l'eau dont il est chargé, avant de se dévider sur la grande roue... En un mot, la commission félicite le citoyen Gensoul et l'engage à adresser au ministre un modèle de son nouveau tour à filer avec un mémoire explicatif de son mécanisme.

La découverte de Gensoul faisait grand bruit dans le monde des filateurs : et cependant le mécanicien envisageait le succès sous un autre point de vue. Aussi philantrope qu'habile, il songeait à améliorer le sort des ouvrières. Un voyage fait à Bagnols, en 1804, lui fournit le moyen de développer les théories qu'il avait étudiées dans son jeune âge.

Deux frères, les deux cousins du négociant de Lyon, Charles et Bruno Gensoul, dont nous avons déjà parlé (2), avaient, de leur côté, repris leurs tentatives sur l'application de la vapeur : car il faut le dire, le génie de l'invention, inné dans la famille, passionnait aussi Bruno dont nous raconterons un jour les travaux ingénieux. — Les jeunes chercheurs, disons-nous, essayèrent, avec Ferdinand, deux marmites en fer juxtaposées ;

(1) Les commissaires étaient MM. Grangeant, Gergonne, Aubanel et Fournier.
(2) Et de qui nous tenons ces détails, — L. A.

l'une des deux était ébréchée; ce fut par cette ouverture qu'ils introduisirent un roseau, percé dans toute sa longueur. L'eau contenue dans les marmites, mise en ébullition, s'évaporait et la vapeur, suivant la tige de roseau, arrivait dans la bassine d'un tour de filature et chauffait l'eau où baignaient les cocons (1).

Voilà le point de départ de la révolution qui allait étonner les industriels. Le génie de Ferdinand sut en comprendre toute l'importance et l'art de filer devait subir une prochaine transformation.

L'an d'après, — 1806 — Gensoul présentait son appareil à l'exposition de l'industrie française et le jury s'exprimait en ces termes : « Cet appareil présente trois avantages majeurs :

« 1° Il se fait une économie considérable de combustible ;

« 2° Il est facile de régler la température la plus favorable pour conserver la force et les autres qualités de la soie ;

« 3° La soie tirée au moyen de cet appareil est extrêmement pure et n'a plus la teinture terne... M. Gensoul recevra une médaille d'or. »

On sait qu'en ce moment l'empereur Napoléon était roi d'Italie. Le Piémont qui produisait alors pour dix millions de soie ne devait point rester en arrière dans la voie du progrès. La Chambre de Commerce, l'Académie et la Société d'agriculculture de Turin voulurent connaître le système nouveau. Heureux de ses succès, Gensoul se rendit en Italie, il expérimenta et les résultats satisfaisants des essais furent constatés dans les rapports les plus favorables (2). Mais tout n'est pas rose dans le monde des inventeurs. Ferdinand Gensoul eut des détracteurs, des envieux, des jaloux (3). Croirait-on qu'à

(1) L'expérience eut lieu à Collorgues, alors propriété de Charles Gensoul, aujourd'hui à M. Joseph Boissin.

(2) Peu après Gensoul reçoit les diplômes de correspondant de l'Académie et de la Société d'agriculture de Turin.

(3) Voir sa *réponse* au chevalier Aldini, qui avait, lui aussi, un système à préconiser.

Turin on versa de l'acide sulfurique dans les bassines de son appareil, lorsqu'il voulut le faire fonctionner devant les commissaires!... mais ses ennemis furent bientôt réduits au silence et son système fut généralement adopté.

Les industriels de notre département avaient voulu établir des filatures à la Gensoul ; et nous voyons qu'à St-Jean-du-Gard, M. Moline en possedait une que vinrent visiter les délégués de l'Académie de Nimes. M. d'Hombre parle de l'atelier en ces termes : « L'idée ingénieuse d'appliquer les tubes à vapeur aux filatures appartient à M. Gensoul, de Connaux... elle offre plusieurs avantages : indépendamment d'une grande économie de combustible, on peut très facilement graduer la température de l'eau... — on obtient un blanc plus parfait en changeant l'eau d'heure en heure ; — il n'y a qu'un foyer unique, la fileuse n'ayant pas besoin de se déranger pour soigner son feu, fait plus d'ouvrage ; — les bouts sont plus promptement noués ; — la poussière et la fumée seront désormais éloignées de l'atelier; — les cocons mieux utilisés produisent plus de soie etc., etc. ».

Cet appareil, merveilleux pour le temps, était encore dans l'enfance : nous possédons, au musée de Bagnols, un lavis exécuté par Gensoul, lui-même (1). Ce dessin nous montre la cuve en bois cerclée de fer, les tubes métalliques, les *conques*, en un mot l'atelier modèle. L'art de filer la soie a, depuis 1810, fait de grands progrès et les machines à vapeur savamment construites, etles systèmes de croisure, les tours (2), les bassines, tout cela a été profondément modifié. Il n'en faut pas moins reconnaître le pas immense que notre savant compatriote fit faire, au commencement de ce siècle, à la

(1) Que nous devons à la libéralité de M. Paul Gensoul, de Lyon, son petit-fils, ingénieur civil.

(2) Le système Gensoul conservait les tourneuses — *li virairo*, — celles-ci donnaient le mouvement de rotation à la roue par un sautillement incessant sur un *viro-ped*, planchette appuyée à terre et faisant corps avec le tour au moyen d'une corde fixée à l'axe même de la roue. Chaque tour avait sa *virairo* : on prenait naturellement des jeunes enfants de douze à quinze ans.

filature. Son appareil opéra toute une révolution industrielle, et nous sommes fier de rappeler à la génération présente ce qu'elle oubliait déjà : le nom des bienfaiteurs de nos contrées.

Il ne nous est pas possible de passer sous silence le témoignage que donnèrent un jour à Gensoul les fileuses de Lyon : une députation de ces honnêtes ouvrières vint lui offrir un bouquet comme hommage de reconnaissance. Manifestation honorable et sensée qui fait regretter celle dont quelques ouvriers, ignorants et égarés, voulurent humilier le bon Jacquard, mécanicien célèbre.

Pendant les évènements de 1814 et 1815 Gensoul vint à Bagnols avec son fils, celui qui devait plus tard devenir un médecin de très grand renom. L'espoir de trouver dans son pays le calme qu'il n'avait pas à Lyon, l'avait engagé à quitter cette ville turbulente et agitée.

Nous le voyons en 1821 prendre part aux travaux de la Société d'agriculture de Lyon dont il a l'honneur d'être reçu membre titulaire.

En 1822, il envoya à l'exposition du Louvre une pompe à vapeur, d'après le principe perfectionné de Savery. Elle est d'un mécanisme très simple, d'une puissance notable sous un petit volume ; elle fonctionne à l'aide d'un balancier hydraulique et peut s'adapter à toute chaudière (1).

A propos de cette invention ou de ce perfectionnement, (car on a accusé Gensoul d'avoir imité Savery, dont il ne connaissait pas l'appareil), notre compatriote fut décoré. En lui remettant la croix d'honneur, le ministre lui dit : *Cette décoration est gagnée sur le champ de bataille de l'industrie*».

Pourquoi ne dirions-nous pas que Ferdinand Gensoul eut l'honneur d'être cité par l'illustre Arago dans ses ouvrages immortels : — à l'occasion de ce fait — qu'une chaudière de vapeur est en danger d'éclater au moment où on soulève une soupape, ou bien, où on ouvre un tuyau de décharge, ou

(1) V. aux collections du musée de Bagnols le dessin lavé, par Ferd. Gensoul.

une large et brusque issue à la vapeur, Ferdinand fut, le premier, témoin d'un accident de ce genre, et il en donne le premier l'explication (1).

Citons le texte :

« M. Gensoul, dont le nom est si honorablement lié au « progrès de l'industrie lyonnaise explique... « Ce fait quelque « étrange qu'il puisse paraître sera certainement adopté de « confiance, quand je dirai qu'on en doit le récit à M. Gensoul, « de Lyon, et que de plus, cet habile ingénieur en a été le « témoin (2) ».

Gensoul devait assister avec l'élite des savants et des sommités de la ville de Lyon à la mémorable expérience du premier bateau à vapeur qui devait remonter le Rhône ; il fut, heureusement, empêché de se rendre au lieu désigné ; on n'a pas oublié que la machine fit explosion et qu'il y eut plusieurs victimes (3).

C'est avec un sentiment de reconnaissance et de fierté que nous enregistrons les moindres détails de la vie de cet infatigable travailleur. Ses nombreux biographes citent de lui plusieurs inventions, plusieurs découvertes que de célèbres mécaniciens tiendraient à honneur d'avoir faites. Il en est une que nous signalerons : c'est l'application de la vapeur aux turbines. Gensoul avait résolu ce problème en 1810 ; il fit quelques expériences et sa famille possède un appareil mû par ce mécanisme ingénieux.

Au déclin de sa vie, notre compatriote semblait délaisser la mécanique pour l'agriculture. Il se retira à Bourgoin, dans la propriété de son fils, il fit de belles plantations de mûriers et préconisa l'élève du ver à soie. Les mémoires de la Société d'agriculture de Lyon attestent l'importance de ses nombreux travaux.

(1) Œuvres complètes T. V. chap. XVIII, page 167.

(2) Arago, Œuvres complètes, T. V. ch. VII, p. 128.

(3) Le premier bateau à vapeur qui descendit le Rhône, de Lyon à la mer, passa sous le Pont-Saint-Esprit le 19 mai 1828.

C'est au château du Temple, de Vaux en Velay, près de Bourgoin, qu'il passait la plus grande partie de l'année. Il y avait amené les eaux d'une source abondante. Les habitants du voisinage qui n'avaient jamais eu d'eau courante à proximité, furent heureux de pouvoir s'en procurer, mais dans leur exigence, envenimée par les mauvaises passions, ils en vinrent à ne pas trouver bon que la cour du château ne fût pas ouverte jour et nuit ; de là, des scènes regrettables et des vexations que ne put supporter notre excellent compatriote. On surexcitait à un tel point sa vivacité méridionale, froissée par tant de tracasseries, qu'il tomba malade ; il avait contracté les premiers germes du mal auquel il succomba (1). Gensoul s'éteignit le 3 août 1833 à l'âge de soixante-sept ans (2).

La ville de Lyon ne fut point ingrate, elle voulut se souvenir de Ferdinand Gensoul et de Joseph son fils ; dans sa séance du 19 octobre 1866 le conseil municipal, sur la proposition du sénateur préfet du Rhône, décida que la place Suchet, anciennement place Louis-Napoléon prendrait le nom de *Place Gensoul*. Cette proposition avait été précédée d'une pétition des habitants du quartier qui avaient pris l'initiative de cette demande (3).

(1) Le docteur Joseph Gensoul à qui appartenait le château du Temple ne pardonna jamais à la population avoisinante, et vendit le domaine.

(2) Alexis, le père de Ferdinand mourut d'une maladie de même genre, causée par l'émotion qu'il ressentit lors des premiers excès de la Révolution.

(3) L'habile peintre lyonnais, Trimolet a laissé de Ferdinand Gensoul, un portrait fort remarquable dont une copie se trouve au musée cantonal de Bagnols.

NOTES ET PREUVES.

(A, p. 229). — Dans le Gard nous devons la propagation du mûrier à l'industrie d'un jardinier de Nimes nommé François *Trancat*, qui vivait du temps de Henri IV ; cependant, avant lui, le mûrier était connu.

Déjà vers l'an 1130 Roger, roi de Sicile, au retour d'une expédition dans la

Terre Sainte, s'étant emparé d'Athènes, de Corinthe et de Thèbes, en transporta tous les ouvriers en soie à Palerme. C'est de là que le mûrier et le ver furent apportés, en France, par des gentilshommes du Dauphiné qui avaient suivi Charles VIII dans l'expédition de Naples. (Ollivier de Serres, *Théâtre d'agricult.* T. II).

On prétend que le premier mûrier planté en France, l'avait été, au retour de la dernière croisade, par Guy-Pape, de Saint-Auban, dans sa terre d'Allan, près de Montélimar, où cet arbre, dit-on, subsiste encore.

Quoiqu'il en soit, dit Vincent Saint-Laurent (1) la culture du mûrier ne fut longtemps qu'un objet de simple curiosité, concentrée dans les jardins d'un petit nombre d'amateurs de choses rares. Le roi Henri II fut le premier qui porta des bas de soie, en 1559.

En France, le mûrier ne commença que sous Charles IX; deux méridionaux se disputent l'honneur d'en avoir fait l'une des principales sources de prospérité : — François Trancat, et Ollivier de Serres, de Villeneuve-de-Berg (Ardèche)... Des recherches historiques sérieuses démontrent que notre jardinier nimois écrivait en 1606, un livre qu'il dédia à Henri IV. Basville, l'intendant du Languedoc, dit que Trancat fut le premier en France, qui mit le mûrier en vogue.

(B, p. 229). — Il se nommait Alexis ; c'était le grand père de Joseph Ferdinand, mais son père qui portait aussi le nom d'Alexis, et qui fut également viguier, alla se marier à Lyon, en 1761, avec Mademoiselle Laurence Lafabreygue, fille de noble Jean Lafabreygue, avocat au Parlement et ès cour de Lyon, ancien conseiller du roi, juge visiteur général des gabelles du Lyonnais et de défunte demoiselle Jeanne de Mouchy.

(C, p. 231). — Nous avons un extrait de la Société populaire des Sans-Culottes de Connaux, district d'Uzès-la-Montagne. — Séance publique. — L'entête porte : liberté, égalité, fraternité ou la mort. — Le nonidi de germinal l'an deuxième, le président fait lecture d'une lettre datée du 1er germinal, signée Chedinot, secrétaire commis de la Convention nationale à la commission des dépêches dans laquelle le citoyen fait part à la société que Joseph-Ferdinand Gensoul a été arrêté à Paris comme émigré.

L'assemblée saisie d'indignation de voir l'innocence opprimée, arrête à l'unanimité, sur la motion d'un membre, qu'une commission de quatre citoyens soit nommée pour, à la séance de demain, décadi, faire le rapport de tous les faits qui peuvent ou pourraient être à la charge ou décharge du dit Gensoul notre frère détenu.

Pour la Société :

Mourgue, *président ;*
Bouchet, *vice-président ;*
Massion, *secrétaire.*

(D, p. 232). — M. Grognier se trompe, car M. Mollet n'eut aucune part dans l'invention, il contribua seulement à la faire connaître ; d'ailleurs il le dit lui-

(1) Membre de l'Académie de Nimes.

même dans une brochure imprimée à l'époque et à cette occasion : « Ces messieurs Eynard, Haez et Gensoul eurent la complaisance de communiquer cette intéressante nouveauté à tous les physiciens de la ville, et c'est au milieu de 1802 que cette expérience est venue à ma connaissance. » Mollet écrivait en 1804.

Nous pouvons donc assurer que la plus grande part de cette invention revient à Ferdinand. Son collaborateur n'etant qu'un riche amateur qui secondait, surtout de sa bourse, les efforts du savant artiste.

GENSOUL (JOSEPH)

CHIRURGIEN

Né à Lyon le 8 janvier 1797

Mort à Lyon le 4 novembre 1858

Bagnols a quelque droit de revendiquer, comme enfant du pays, le docteur Gensoul.

Fils de Joseph-Ferdinand et né à Lyon, le 8 janvier 1797, Joseph Gensoul avait dix-sept ans à peine, quand il acheva ses études. C'était en cette année troublée de 1814, où il suivit son père fuyant l'agitation périlleuse de la grande cité lyonnaise. Ferdinand crut devoir retourner dans le Midi et choisit Bagnols pour demeure ; il retrouvait là des maisons hospitalières. Son jeune fils y connut ses proches parents et se lia avec eux. Joseph voyait pour la première fois son pays d'origine.

Enthousiaste et modeste tout à la fois, on le distinguait déjà comme un jeune homme doué d'excellentes qualités : l'amour de l'étude, et particulièrement l'étude des sciences naturelles semblait avoir de l'attrait pour lui. Lorsque la Restauration retrouva son calme apparent, l'étudiant laborieux accompagna son père à Lyon et entra, comme élève, à l'école secondaire de médecine de cette ville.

En 1818 Joseph Gensoul était nommé interne au concours : trois ans plus tard, il concourait pour la place de chirurgien

en chef de l'Hôtel-Dieu. Après une lutte mémorable par le nombre et le mérite de ses compétiteurs (1), il l'emporta sur eux et fut proclamé le 5 décembre 1822. Gensoul faisait pressentir par ses brillants débuts les succès qu'il obtint dans sa longue et honorable carrière médicale. Il soutint sa thèse de docteur en 1824.

Pendant huit ans nous le voyons à la tête de l'Hôtel-Dieu de Lyon, chargé du service chirurgical. Sa rare habileté d'opérateur lui valut les heureux succès des cures merveilleuses qu'il hasarda le premier.

Il ne peut entrer dans notre plan de rappeler ici, en termes techniques, les principales opérations qui ont fait la gloire du chirurgien célèbre, disons seulement que sa réputation s'étendit au loin et lui valut l'honneur d'être admis dans les associations de savants et d'érudits au milieu desquels, par sa parole ou par ses écrits, il tenait une place au premier rang. D'ailleurs laissons parler M. Pétrequin (2).

Dans une allocution émue, le vice-président de la Société de médecine disait : « M. Gensoul a réalisé un type à part. Il se plaça à son début au premier rang. Il conquit rapidement la faveur publique. Ses innovations heureuses, ses procédés de simplification frappèrent même ses confrères. Il eut surtout trois opérations qui lui ont fait le plus grand honneur. C'est d'abord l'ablation de la parotide dégénérée ; l'amputation du maxillaire inférieur désarticulé jusque dans sa jointure avec le crâne. Mais l'opération qui a eu le plus de retentissement, celle qui a éclipsé toutes les autres, c'est l'ablation de la mâchoire supérieure malade ; le premier, il en a conçu l'idée, arrêté le plan, et formulé la méthode. L'illustre Dupuytren lui-même, n'a point accompli cette grande amputation ; elle restera comme son plus beau titre de gloire (1827). »

(1) Serres (d'Uzès), Baumès, Bottex et Battignes, tous quatre devenus célèbres depuis.

(2) Discours prononcé sur la tombe de Gensoul.

Au sujet de la plus remarquable de ces opérations, un des biographes de Gensoul s'exprime en ces termes :

« C'était en 1827, un jeune moulinier en soie, dévoré d'un mal affreux qui lui envahissait la mâchoire supérieure se présenta au docteur. Hasarder une opération que nul médecin n'avait jusqu'à ce jour osé tenter paraissait une hardiesse inouie. Illuminé par le sentiment intime de sa force, Gensoul accepte et se prépare à l'exécution ; peu de jours après, au milieu d'un cercle d'opérateurs habiles, de praticiens exercés et d'élèves, il procède à cette audacieuse entreprise. Il avait tout calculé, tout prévu, tout arrêté d'avance. Calme et impassible en apparence on le voit prendre, quitter, reprendre tour à tour le couteau et la scie, les ciseaux et les tenailles, le maillet et la gouge, tailler de vastes lambeaux, briser des os, disjoindre les articulations, enlever en entier le maxillaire, arrêter les hémorrhagies, réunir les chairs, et opérer la restauration de la face presque sans difformité, rétablir en un mot, l'exercice et les fonctions complexes de ces organes mutilés (1) ».

Les médecins les plus renommés de Paris applaudirent à ce brillant succès ; l'Académie des sciences décerna à l'opérateur habile le prix Monthyon, fondé en faveur des grandes découvertes de l'art de guérir. La réputation de Gensoul devint européenne et l'on raconte que le célèbre Lisfranc disait un jour : notre siècle ne possède que trois grands opérateurs et Gensoul est l'un d'eux (2).

Nous ne pouvons ici passer en revue l'ensemble des créations chirurgicales dont Gensoul a enrichi la science ; toutes

(1) Notice historique sur la vie et les travaux de Joseph Gensoul, par le docteur Potton, 1861, p. 27.

(2) En 1846 un amateur d'escrime reçoit à Caen un coup de fleuret dans l'aisselle ; l'artère est atteinte, le blessé se rend à Paris chez Lisfranc, qui n'osa tenter l'opération nécessaire. Il *désigne Gensoul*, le malade accourt à Lyon, l'habile chirurgien opéra la ligature et la guérison justifia de tout points les paroles de l'illustre chirurgien de Paris.

décèlent la fécondité de son esprit, quelques unes sont restées et resteront dans la pratique. Les procédés qui lui étaient propres étaient aussi neufs, aussi variés qu'originaux et ingénieux ; il créait, il improvisait, pour les besoins du moment de nouveaux appareils, et ses tentatives hardies réussissaient à souhait : avec les sœurs de l'Hôtel-Dieu, le peuple l'avait surnommé : *la main heureuse*.

Lorsque les procédés d'éthérisation vinrent en aide aux opérateurs, Gensoul se hâta de les adopter. Malgré le grand art qu'il possédait de rassurer et de consoler le malade, malgré l'assurance et le sang froid qu'il savait conserver en présence des souffrances inouies dont il était le témoin profondément ému, Gensoul accepta avec bonheur un mode de traitement qui apportait le calme et la sécurité dans l'opération.

« Gensoul, disait un de ses confrères, a été parmi nous le dernier des grands représentants de la chirurgie ancienne et le modèle le plus accompli des qualités qu'elle demandait comme opérateur ; il doit être loué sans restriction ».

Tel était l'homme de science, étudions à présent l'homme de cœur.

Joseph Gensoul donna un jour une preuve éclatante de l'énergie de son caractère : ce fut pendant les journées lugubres de 1831. « La foule aveuglée, déchaînée, voulait déchirer les soldats tombés victimes du devoir, apportés à l'Hôtel-Dieu : seul, il se précipite au milieu de cette multitude, la harangue et parvient à refouler les sentiments ignobles qui la faisaient rugir (1) ».

Cette scène qui venait de se passer devant le portail de l'Hôtel-Dieu, ne fit qu'accroître la popularité du grand chirurgien. La foule s'était apaisée grâce à l'attitude impérieuse et à l'autorité de la parole de celui qui ne voyait que des frères dans tous les blessés auxquels il donnait des soins.

Gensoul quitta la direction des hôpitaux à la fin de 1831 ;

(1) V. Célébrités lyonnaises, T. I.

une année plus tard, il reçut la croix de la Légion d'honneur, c'était une distinction méritée à bon droit, et qui honora la main de celui qui sut l'offrir.

En 1839, *l'ex-grand-major* fut nommé administrateur de l'hospice des vieillards, de la Guillotière. Il devint bientôt président de l'œuvre qu'il dirigea pendant dix-huit ans avec un succès remarquable. En 1840 les ressources de l'établissement pouvaient à peine subvenir à l'alimentation de seize ou dix-sept vieillards, à la mort du célèbre chirurgien on en comptait près de cent, dont l'existence était assurée par des legs nombreux.

Gensoul était bon, serviable, humain, accessible à tous, de jour et de nuit ; il ne refusa jamais à un malheureux les secours de son expérience. Homme d'action plutôt qu'homme de plume, il n'a pas eu le temps d'écrire beaucoup ; on lui doit cependant une large part dans la rédaction de la clinique des hôpitaux de Lyon, recueil mensuel qui contient de nombreux mémoires. Sa réputation s'était étendue au loin ; aussi lorsque après les travaux incessants qu'il avait accomplis dans sa longue carrière de praticien, il chercha des distractions dans les voyages ; le chirurgien en renom reçut dans les grandes villes d'Allemagne, d'Autriche ou d'Italie, un accueil des plus flatteurs.

En novembre 1841, à la nouvelle de l'accident du comte de Chambord (1), l'on s'attendait à ce qu'un médecin français fut appelé à Vienne. Gensoul manifesta la plus vive sympathie pour l'auguste malade. De son côté, par le duc de Lévis, son secrétaire, le prince fit adresser à l'opérateur célèbre une lettre flatteuse exprimant toute sa gratitude pour les marques touchantes d'intérêt dont il était l'objet.

Le docteur Potton a tracé de Gensoul un portrait fidèle et peut-être parachevé ; tâchons d'en reproduire une esquisse

(1) Le comte de Chambord, qu'on appelait alors : le duc de Bordeaux fit une chute de cheval qui lui a valu une claudication assez accentuée.

rapide, puisque ici notre cadre est restreint. « Gensoul, dit-il, dans son activité fiévreuse se délassait d'une occupation par une autre. Il était entraîné par ses goûts moins vers les lettres que vers les sciences ; la mécanique, la physique, la chimie l'intéressaient par leur application aux arts, à l'agriculture, à l'industrie. L'astronomie avait un si grand attrait pour lui, qu'il s'était créé un petit observatoire. Numismate distingué il possédait, dans son cabinet, une riche collection de médailles antiques...

« Se tenant en dehors de toute coterie, ne faisant rien pour obtenir les suffrages dûs à sa conduite et à ses œuvres, il a conquis la considération sans y avoir pensé, sans poursuivre l'estime publique et sans la dédaigner, en n'écoutant que la voix de sa conscience.

« Gensoul heureux au sein de sa famille affectueuse, entouré de la sympathie de ses nombreux amis, pensait que la vie doit être embellie et non attristée par le devoir, et que dans le monde, il fallait être non seulement utile mais encore aimable. Ainsi affable sans affectation, d'un commerce aisé il prenait à tâche de ne blesser jamais et de plaire au plus grand nombre (1) ».

Nous ne voulons point passer sous silence une bonne action qui l'honore, bien qu'elle doive sembler naturelle à tous les fils reconnaissants. Son père, comme beaucoup d'inventeurs, avait vu succomber sa fortune dans des entreprises qui devaient un jour enrichir son pays ; il resta sous le poids de charges au dessus de ses forces... Le premier et noble usage que le fils respectueux fit du produit de son travail, fut d'exonérer son père. La réhabilitation de Ferdinand a été prononcée par la cour de Lyon en 1828.

Une vie sans repos devait fatalement épuiser les forces de Joseph Gensoul. Amaigri par l'altération organique qui le consumait, il pressentait déjà, vers 1857, sa fin prochaine,

(1) Le docteur Potton, p. 63 et suiv. Loc. cit.

l'heure cruelle de la séparation sonna le 4 novembre 1858 ; il s'éteignit entouré de soins affectueux, à 63 ans, alors qu'on pouvait espérer de le conserver encore pendant de longues années. Gensoul mourut en chrétien.

« Je l'ai admiré, dit son biographe, lorsque les crises, les angoisses de la douleur ne laissaient plus de repos à ses souffrances physiques et morales ; je l'ai admiré s'approchant sans effroi de la vérité éternelle ; et par sa philosophie résignée, confirmant la belle sentence antique : « Pour les êtres bien doués à mesure que le corps s'en va, l'âme s'épure, se nourrit du fruit sacré de la sagesse ».

La mort de Gensoul fut un deuil public ; mais son souvenir vivra chez tous ceux qui l'ont connu. Lyon servi et honoré par lui a voulu conserver sa mémoire : le buste du docteur, exécuté en marbre par Bonnet, son compatriote, vient d'être placé au Palais St-Pierre, dans la grande salle du Musée, à côté des autres illustres lyonnais.

Joseph Gensoul a laissé deux fils et une fille. M. *Paul* Gensoul, ingénieur civil, membre de la Société d'agriculture de Lyon, et ancien membre du Conseil général de Saône-et-Loire, né en 1836, marié à Mademoiselle Alice Bolot. — Joseph *Henri*, avocat, né en 1838, et *Anne* Julie, née en 1843, mariée à Lucien Mangini, député à l'Assemblée nationale.

GENSOUL (BRUNO-FRANÇOIS)

MAIRE, MAITRE DE POSTES

Né à Connaux le 24 janvier 1773

Mort à Bagnols le 29 novembre 1842

Nous l'avons déjà dit dans une partie de notre travai historique sur Bagnols : Bruno Gensoul fut nommé maître de poste, le 16 brumaire an VIII, et Madame Gensoul obtint la direction de la poste aux lettres. Le bureau se trouvait alors à l'angle des rues de Jérusalem et de la Petite fontaine (1) ; à côté même de la remise aux chevaux du relais. Les *Chaises* ont dû venir pendant longues années par la rue (ancienne) Triperie, et se diriger, de là, vers les points divers : Roquemaure, Connaux, Pont-Saint-Esprit.

En peu d'années Gensoul était cité comme un fonctionnaire modèle : son aptitude et son activité lui valurent un avancement rapide dans son administration dont l'organisation se perfectionnait alors de jour en jour. Aussi le voyons-nous, dès l'année 1804, nommé au grade d'inspecteur. C'est à ce titre qu'il alla en Italie, honoré d'une mission de confiance. Il fut

(1) Nom donné à l'ancienne rue Triperie.

On avait demandé il y a deux ans de donner à cette rue le nom de *rue Gensoul* en souvenir de cette famille qui a eu des membres si distingués : de ce vœu, aucun compte n'a été tenu. Nous n'avons pas à discuter ici les motifs de cet étrange refus... mais voyez Lyon !...

un des fonctionnaires qui organisèrent les moyens de transport à travers la France, lorsque le pape Pie VII vint à Paris pour sacrer l'empereur Napoléon le 2 décembre 1804. Le cortège était composé de vingt-trois voitures : le pape voyageait avec un grand nombre de prélats et un personnel digne d'un souverain.

Ce fut pendant ses voyages réitérés que Gensoul, passant dans le département des Hautes-Alpes, eut le désir de visiter le berceau de sa famille. Bruno était par nature enthousiaste et jovial : *galoï* (1) comme on dit dans le Midi... il avait de plus l'esprit porté à l'apparat, à la représentation... On raconte qu'arrivé dans le village d'où était sorti son aïeul, il fit rechercher tous les citoyens qui portaient son nom. Ceux-ci furent nombreux et ce n'était pas tout à fait les plus huppés de l'endroit. Gensoul fit préparer et servir un banquet à tous ses homonymes réunis ; il les combla de bonnes paroles et de démonstrations d'amitié. La population entière fit une sorte d'ovation au personnage important qui, aux yeux de *ses cousins,* venait d'étaler une opulence inattendue (2).

En 1815, Bruno Gensoul fut chargé d'organiser le voyage du comte d'Artois, lorsque en quittant le Midi, il dut se rendre à Paris, par l'Auvergne. Les départements du centre paraissaient peu sûrs au prince qui craignait d'être insulté par les partisans de Napoléon. Gensoul fit placer Urbain, son propre domestique, très convenablement vêtu, portant jabot et manchettes, dans la première voiture du convoi. Ce personnage, absolument muet, devait se borner à saluer de la tête, du geste et du sourire, les curieux qui s'approchaient de lui. Le rôle fut parfaitement rempli. Quant à Gensoul, il marchait

(1) *Galoi* — Gaulois, un homme spirituel, facétieux, aimable et plein de franche gaîté.

(2) C'est depuis cette époque que des Hauts-Alpins du nom de Gensoul descendirent dans nos contrées ; et, humbles cultivateurs, espérant s'enrichir, eux aussi, s'implantèrent à Bagnols, où leurs descendants exercent encore l'honorable et modeste profession de jardiniers maraîchers.

en avant de deux ou trois journées ; il préparait les relais et faisait les réquisitions nécessaires pour ce parcours quelquefois périlleux à cause des évènements. De son côté, le véritable royal voyageur traversa le pays qui lui avait paru suspect, sans le moindre danger ; il offrit, en souvenir, une tabatière en or à notre compatriote, et Urbain, le domestique-acteur, obtint peu après, à la recommandation de son maître, M. Gensoul, une place de courrier à la cour.

Des voyages fréquents, le contact permanent avec des hommes de la haute société, une facilité d'élocution rare, l'esprit vif et toujours pétillant, les allures de gentilhomme faisaient de Bruno Gensoul une personnalité pleine de distinction et d'acquis. Avec ses frères *Justin*, littérateur, *Sino* attaché à la cour de Louis XVIII et *Basile*, peintre, ils formaient un groupe original et recherché.

Sous l'influence d'un ami dévoué de la famille Gensoul, d'un bagnolais devenu Garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, M. Bruno fut nommé maire de Bagnols, le 23 septembre 1838.

Le premier acte d'administration du nouveau magistrat fut d'appeler les ingénieurs Perrier et Rousseau et de leur confier l'importante question des fontaines.

Le 26 mai 1839, M. Gensoul fait voter des félicitations à M. J. B. Teste, ministre. Le Conseil représentait la population désireuse d'exprimer sa joie de la haute distinction dont venait d'être honoré un enfant du pays.

Une délibération à la date du 8 novembre de la même année rappelle la proposition d'établir une place aux herbes devant la grande fontaine en abattant l'île formée par les rues de la Poligière, du Remouleur et de la Juiverie.

Le maire voulait utiliser la place de la petite fontaine et, non loin de là, démolir toutes les maisons situées en face de celle qu'il habitait, en élargissant la rue de Jérusalem convertie en une place pour le poids public. Tous ces projets avaient pour but d'aérer et d'assainir l'intérieur de la ville.

Cependant la question capitale de l'instruction populaire préoccupait l'administration locale.

Depuis 1830, sous M. Ladroit, on avait fondé, ici, une école d'enseignement mutuel. Ce système était alors en vogue ; on espérait que la méthode de Lancastre allait produire d'heureux résultats. Pendant trois ans, les essais furent tentés loyalement, mais plus d'un instituteur y trouva la fin de son influence ou de sa popularité (1). Etait-ce l'effet de la méthode, était-ce la faute des maîtres ? ce n'est pas à nous de prononcer.

En face de cet insuccès, quelques notables du pays, et le clergé surtout, proposèrent les *Frères des écoles chrétiennes*. Avide du nouveau, la population applaudit de tout cœur lorsque le maire songea sérieusement à doter notre ville d'une école primaire parfaitement organisée ; les instituteurs furent installés ; tout faisait supposer, avec cette ère nouvelle, un progrès manifeste ; d'ailleurs, reportons-nous à quarante ans en arrière, à Bagnols, l'école primaire bien dirigée, devait suffire à l'instruction de la masse des élèves et pouvait, de plus, devenir la pépinière du Collège. Il fallait, pour cela, établir un juste équilibre et éviter les mécontentements de part et d'autre. C'est à quoi ont tendu tous les administrateurs depuis la fondation de cette école généralement estimée. Des directeurs plus ou moins sympathiques se sont succédé depuis ; le plus grand nombre a emporté l'estime des gens de bien (2).

Mais certes les instituteurs qui selon leur programme doivent

(1) MM. Marcou, Mayet, Vital-Achard, Terrisse.

(2) Le 9 mai 1840, on vota l'établissement des Frères à Bagnols. — Ont signé au registre des délibérations : MM. Astier, Marsial, Courbassier, Gentil, Bruguier, Boyer, Martin-Louis, Giraud, Vernet, Vignal, Agniel, Gensoul de Collorgues, Dumazer, Mayet, Gontal, Brun et Gensoul, maire... Le maire dit : que depuis sa rentrée à la mairie, il désirait établir les Frères des écoles chrétiennes ; que grâce à la haute influence de M. Teste, ministre de la justice, le frère Philippe, supérieur général avait promis trois frères dès le 1er janvier 1841. Le Conseil vote 4,896 fr. 64 c., somme portée sur le devis présenté par M. Jean-Jean, architecte de la ville, pour les réparations du local. (V. Archives de Bagnols).

avoir pour mission d'inspirer à leurs élèves les grands principes de religion et de morale, le respect aux lois et à ceux qui gouvernent, l'amour de la famille, et la déférence envers tous les honnêtes gens, ne sont point à blâmer si les jeunes élèves qui leur avaient été confiés se dévoyent quelques fois : non. La surveillance active appartient désormais aux parents, et ce sont eux qui répondent de leur fils insubordonnés. Une statistique sévère pourrait nous prouver que, depuis l'établissement d'une école communale à Bagnols, le nombre des bons élèves n'a cessé de s'accroître, bien qu'il soit vrai de dire que parmi tant de jeunes garçons sortant de l'école il n'y ait pas eu de réelle supériorité. Ainsi, pour cette époque, éloignée de nous, ce fut une fondation utile et profitable au pays que celle de l'école chrétienne. On ne peut et l'on ne doit y enseigner que des principes tendant à former de bons citoyens, craignant Dieu, aimant la patrie, et respectant l'autorité légalement établie. Nous ne devons donc jamais l'oublier : c'est à l'influence de M. Bruno Gensoul et de son Conseil municipal que la ville est redevable de cette amélioration capitale dans notre enseignement primaire alors insuffisant et incomplet (1).

Serait-il inopportun d'ajouter ici qu'une délibération du Conseil municipal de l'époque, empreinte d'un esprit véritablement démocratique, portait que tous les ans, aux examens de fin d'année, un certain nombre des meilleurs élèves de l'école primaire seraient admis *gratuitement* à suivre les cours du collège ? — nous nous sommes souvent demandé : pourquoi cette mesure libérale n'est-elle plus en vigueur depuis quelques années ? — On a dit qu'en enlevant à l'école communale

(1) Le lecteur peut se souvenir que ce projet, présenté déjà par M. Cotton, maire, arriva au Conseil pour la seconde fois.

Marchant avec notre siècle, nous exprimons un vœu : nous désirons qu'une école laïque soit établie concurremment avec l'école congréganiste ; le progrès ne peut qu'y gagner. Les vastes locaux du Collège, où pourrait être installée une école supérieure primaire, s'y prêtent merveilleusement : il y a des cours spacieuses et l'on ne serait pas, là, au centre de la ville.

les élèves les plus méritants on décourageait les instituteurs.....

Le 20 septembre 1840, le conseil délibéra et vota l'agrandissement de l'église paroissiale. Le plan portait la construction des tribunes vers le côté sud, et la réfection de toute la façade de ce côté. M. Jean-Jean, architecte de la ville, présenta un devis de 45,013 francs 91 centimes.

Deux mois plus tard le conseil consentit à l'acquisition d'un jardin situé à l'est de l'Esplanade de la Poligière, longeant la route d'Avignon, afin d'agrandir la promenade et d'avoir de plus vaste locaux les jours de foires ou marchés.

En 1841 (30 juin), d'après le plan d'agrandissement de l'église que présente M. Bourdon, architecte de Nimes, le conseil demande à la commission des monuments historiques un secours suffisant, et vote 10,000 francs. Le ministre des travaux publics alloua 25,000 francs; aussi, sur la proposition du maire, l'assemblée municipale voulut-elle voter une adresse de remerciements à M. Teste.

Le maire se préoccupait beaucoup de la viabilité intérieure: — la rue des Prisons dont l'amélioration proposée en 1831 par M. Ladroit, acceptée seulement en 1838 n'avait pas été effectuée à cause de l'opposition de M. Fouquet, propriétaire d'une maison voisine, fut enfin accomplie le 10 août 1842; le Conseil demanda d'en achever la percée jusqu'à la place du Château.

Notre compatriote était un excellent administrateur, très ponctuel et fort prévoyant; il avait des qualités sérieuses sous les dehors d'un homme du monde toujours aimable, affectueux, plein de tact et de courtoisie. En tout temps l'on a remarqué qu'il aimait la représentation et la mise en scène, non pas outre mesure, mais parce qu'il était convaincu qu'il ne fallait pas pousser à l'excès, — même dans une époque de libéralisme comme celle qui vit naître la dynastie d'Orléans, — le rigorisme égalitaire pour faire contraste avec l'étalage des pompes superflues de ce qu'on appelle le bon vieux

temps (1). S'il signait : *Bruno Gensoul de Connaux,* c'était, croyons-nous, pour le distinguer des branches diverses de sa famille. Enfin M. Gensoul se complaisait dans la dignité du rôle de premier magistrat de la cité. Le 29 novembre 1842 il mourut maire de Bagnols. Ses funérailles furent pompeuses, mais surtont profondément émues, car le public sait se souvenir des hommes de bien : il les estime, souvent malgré leurs faiblesses... Le corps de M. Gensoul fut porté à Connaux ; il repose au pied de la Croix, dans une enceinte ornée d'arbres verts, à l'entrée nord du village.

Bruno Gensoul avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1841.

(1) Prenant *sur tous les points* les fonctions de maire au sérieux, il avait voulu adopter le costume officiel et il ne se montrait jamais dans les cérémonies publiques qu'en habit brodé et en chapeau monté.

GENSOUL (ALEXIS, DIT *SINO*)

(LE CHEVALIER DE GENSOUL DE MOUCHY)

OFFICIER

Né à Connaux le 17 novembre 1768

Mort à Paris le 8 septembre 1846

De tous les membres de la famille Gensoul, Alexis est le seul qui ait voulu conserver, étaler le blason de ses ancêtres... Les héraldites savent qu'en l'année 1696 Louis XIV ayant besoin de battre monnaie, spécula sur la vanité de la petite bourgeoisie et envoya M. Chastellier, dans la province, avec mission d'octroyer des armes aux notables des *communautés* (1) Les Gensoul ont dû être dans la catégorie des bourgeois qui prirent d'abord la chose au sérieux ; seulement, comme plus tard, il a fallu, pour être reconnu noble, justifier de l'ancienneté de ses titres, la famille Gensoul, à l'instar de tant d'autres, ne parla plus de cette velléité d'un de ses ascendants. Elle eut le bon esprit de se contenter de cette autre noblesse de bon aloi, dont les titres sont : l'honorabilité, les vertus, les talents et le patriotisme. Seul, Alexis (Sino), né à Connaux, le 17 novembre 1768, eut la fantaisie de secouer la poussière de ses vieux parchemins ;

(1) V. Not. biog. du Père Brydayne, p. 141.

il était le petit-fils d'une dame Lafabreygue, fille noble, et d'une dame Demouchy ; son père était viguier et pouvait se dire : *seigneur des fons,* puisqu'il était propriétaire du fief des *fontaines,* sous le Mont-Sarsin, vers St-Paul. C'est donc *Sino* qui nous présente son blason : *D'azur au dextrochère d'argent, tenant une pensée* (un quinte-feuille) *? au naturel, au chef cousu de gueules chargé de deux colombes essorantes d'argent, se béquettant.*

Comme ses compatriotes Rey et Pagès, et comme assurément ses amis de Bagnols, les Charrier de Moissard, les de Barruel, les Gentil d'Artifel et autres, le chevalier de Gensoul prit la carrière des armes.— Il a servi sur mer et sur terre. — En vertu d'un ordre ministériel délivré à Versailles le 25 novembre 1786, il s'embarqua, en qualité d'aspirant volontaire, sur la frégate la *Modeste* le 17 avril 1787.

Nous ne pouvons le suivre dans ses voyages et ses excursions navales ; notons seulement qu'il a servi 5 ans, 5 mois et 17 jours.

Le 12 mai 1792 notre héros entre comme sous-lieutenant, nommé par le Roi, au régiment de Champagne (1) ; il était lieutenant le 24 août de la même année. Il fait la campagne de l'armée des Alpes en 1792, celle des Pyrénées-Orientales en 1793. Le *citoyen* Gensoul est fait prisonnier de guerre au fort de Bellegarde ; il est conduit d'abord en Espagne, mais il rentre en France le 2 novembre 1795. Ce fut le 22 décembre de l'année 1796, c'est-à-dire le 2 nivôse an V, qu'il quitta le service. Il avait alors trente-deux ans.

Que devint-il pendant le Directoire, pendant le Consulat et l'Empire ? On pense qu'il resta paisiblement auprès de son frère Ferdinand, attendant avec confiance la venue de son Roi et le retour des privilèges de la classe noble à laquelle il s'était rattaché ? toujours est-il qu'il devait y être en 1814,

(1) Voir la Notice biog. de Souchon, sur l'organisation des régiments. (T. II).

puisque le journal de Lyon du 15 décembre de cette année, d'après les feuilles de Paris, cite le fait suivant :

« M. de Gensoul, ancien officier au régiment de Champagne, qui eut l'honneur d'être presenté au *Roi* et à *Madame Royale* le 20 juin dernier se montra le 24 octobre aux Tuileries avec l'uniforme de son régiment. En sortant du château il eut l'honneur d'être présenté à Monseigneur le duc d'Orléans, qui lui dit : « Monsieur, vous portez votre ancien uniforme et je « le revois avec plaisir. — Monseigneur, répondit au Prince « M. de Gensoul, je l'ai gardé soigneusement chez moi « pendant vingt-deux ans, le régiment de Champagne fut « toujours sans tache, et mon habit me le rappelle ».

En mars 1815 Alexis de Gensoul est *agrégé à la compagnie des gardes de la porte du Roi.* L'entrée à la cour de Louis XVIII donnait à notre compatriote accès auprès des grands dignitaires et des distributeurs de diplômes ou de brevets.

Il dut, à cette époque, rendre des services signalés que nous ignorons, puisque en 1816 le pape Pie VII, par un brevet du 29 mars daté de Sainte-Marie-Majeure *(sub annulo piscatoris)* le nommait *chevalier de l'Éperon d'or* (1). Alexis n'aura-t-il pas trouvé le moyen de rappeler au pontife son voyage en France à l'occasion du sacre de l'empereur, et le rôle que joua alors auprès de sa sainteté son frère Bruno ? Toujours est-il que le nouveau chevalier fut heureux de recevoir une faveur insigne à laquelle était attaché le titre de *Comte Palatin.* Depuis lors *Sino* somma ses armes d'une couronne de comte.

Le 2 octobre 1818, l'ordre chapitral des quatre empereurs

(1) ... dilecto filio *J. A. de Gensoul, Gallo.* — « . . . nos itaque te, qui de nobili genere procreatus existis... facimus et creamus aliorumque equitum militiæ hujus modi numero, et consortir favorabiliter aggregamus; tibique, ut torquem aureum et ensem, ac aurata calceria gestare.....

Datum Romæ apud sanctam Mariam majorem sub annulo piscatoris die XXIX Martii MDCCCXVI, Pontificatus nostri anno decimo septimo » Pro Duo Caroli Braschio..... Enregistré à la Grande Chancellerie de l'ordre royal de la Légion d'honneur sous le nº 477.

d'Allemagne (1) octroya un diplôme de *chevalier honoraire de la langue de France*, à messire J. A. chevalier de Gensoul, ancien officier du régiment de Champagne, etc., etc., chevalier par le souverain pontife de l'ordre de l'Éperon d'or. La pièce est signée par lord M. Drumond, *comte de Melfort*, garde des sceaux... ce titre, sur parchemin, était orné de sceaux et de rubans...

Deux ans après, le chapitre français de l'ordre de l'ancienne noblesse des quatre empereurs d'Allemagne, réuni en chapitre général, nomme et proclame *commandeur*, le chevalier de Gensoul *de Mouchy :* le titulaire prête le serment requis et reçoit l'accolade des grands dignitaires de l'ordre. Il se trouva par cela encore investi du titre de *chevalier du mérite du Lion de Holstein...*

Enfin, en 1823, il fut gratifié d'un troisième diplôme de membre de l'Archiconfrérie royale des Chevaliers voyageurs et palmiers, délivré à Paris au chapitre administratif, le 14 décembre.

Pendant que ses frères recherchaient des succès plus sérieux, dans la poésie, les beaux-arts, l'industrie ou l'administration, *Sino* visait les parchemins modernes et la gloriole. Toutefois il était excellent père de famille : marié en 1817 à Marie-Louise *Mage*, il eut deux fils qui voulurent être soldats ; ils servaient avec distinction dans le 25me de ligne, régiment qui resta longtemps à Rome. Pie IX les décora de l'ordre de saint Grégoire-le-Grand ; ils furent tous deux créés chevaliers de la Légion d'honneur. Hélas ! leur carrière devait n'avoir qu'une trop courte durée. Le lieutenant Louis de Gensoul, combattant vaillamment contre les Prussiens, fut tué le 16 août 1870 à Gravelotte, et le capitaine *Alexis*, brillant officier d'avenir, mourut à Grenoble, en 1875.

(1) Cet ordre avait pour chef un prince cadet de la maison de Saxe. — Le chef devant être de la famille d'un prince régnant. — Les statuts voulaient que les titres ne fussent conférés qu'à des personnes d'une haute et ancienne noblesse. Cette clause n'a point été toujours rigoureusement observée. — Voir A. Perrot (Paris, 1822).

Le père, recueilli à Sainte-Périne (1), s'était éteint obscurément le 8 septembre 1846..... *Vanitas ! Vanitatum ! !*

(1) L'établissement de Sainte-Périne, destiné à venir en aide vers la fin de leur carrière à d'anciens fonctionnaires ou employés, à des personnes ayant connu l'aisance et déchues d'une position honorable fut fondé à Paris en 1806, sous le patronage de l'impératrice Joséphine. On y était admis à 60 ans d'âge et moyennant une pension annuelle de 850 francs.

L'établissement de Chaillot a été démoli et une maison plus confortable a été bâtie à Auteuil, dans un beau parc spacieux.

GENSOUL (JUSTIN)

LITTÉRATEUR, POÈTE

Né à Connaux le 22 février 1781

Mort à Paris le 25 février 1848

On sait qu'à Paris, pendant les dernières années de l'Empire et sous la Restauration, brillait d'un certain éclat une pléiade littéraire dont Justin Gensoul faisait partie. Ce n'était pas le groupe des poètes en grand renom, mais assurément il y avait parmi les plus assidus, des littérateurs fort distingués et déjà appréciés du public. Le petit cercle dont nous parlons se réunissait fréquemment chez Kreutzer.

Gensoul y tenait une place honorable dont il était, disons-le, heureux autant que satisfait. Ce spirituel et aimable poète avait fait ses preuves ; depuis plusieurs années son nom était connu. Le premier livre qu'il publia avait un parfum de fraîcheur juvénile, une naïveté quelque peu rustique qui décélait l'origine de l'auteur ému. En effet Justin avait vu le jour dans un modeste village, à Connaux, et son enfance s'était écoulée au milieu d'honnêtes et laborieux agriculteurs.

La famille Gensoul, — le lecteur la connaît déjà, — était la plus distinguée du pays. Ses parents de Bagnols attirèrent dans cette ville le jeune Justin ; il fut mis au collège et s'y fit remarquer. Mais nous perdons bientôt la trace de l'écolier

studieux : nous le retrouverons à Paris !.... Déjà, en 1803 il se révèle poète et publie *Mon premier pas*. Son livre portait cette épigraphe modeste : « Je ne sais rien encore (1) ». La dédicace est à son frère Bruno G.

Recevez mon premier ouvrage :
L'arbuste offre ses fruits nouveaux
A la main prévoyante et sage
Qui soutient ses faibles rameaux,
Et la vigne reconnaissante
Suspend sa grappe jaunissante
Au tronc du chêne bienfaiteur,
Qui, le couvrant de son feuillage,
Lui prête un abri protecteur,
Et la défend contre l'orage (2).

Une pièce adressée à son frère aîné Ferdinand, rend un hommage bien mérité à l'*homme utile* dont la récente découverte doublait la fortune des industriels. Citons ce morceau remarquable :

Le mortel inspiré qui par de longs efforts,
Du sein d'un ver impur sut tirer des trésors
Est plus digne à mes yeux d'une illustre mémoire
Que tous ces dieux d'un jour qu'éternise l'histoire.
Le poète revit dans ses chants immortels,
Mais Triptolème seul mérite des autels.
Eh ! qu'importe en effet une grandeur stérile,
Le premier des talents est celui d'être utile.
Gloire à l'observateur dont les travaux constants
Adoucissent nos maux et charment nos instants,
Et qui, sans rechercher une vaine fumée,
Sur le bonheur public assied sa renommée ;
Il peut quitter le jour, mais pour vivre à jamais,
Et son nom immortel s'attache à ses bienfaits.

(1) Il y a tant d'adolescents aujourd'hui qui croient tout savoir !

(2) Par le citoyen Justin G... A la suite de cette dédicace il y en a une à Madame Fanny Beauharnais. Le poète des bords de Tave vivait déjà, dit-on, à Paris, dans un milieu aristocratique et officiel.

Digne du même prix, de ta riche patrie
Ton art vient de doubler la féconde industrie,
Et le fruit de tes soins recueilli mille fois,
La paye à chaque instant du jour que tu lui dois.
Reçois de tes travaux l'honorable salaire,
Pour moi qui ne poursuis qu'une ombre mensongère,
Nautonnier imprudent et jeté loin du port,
Sur une mer d'écueils je rame avec effort.
Tandis que ton esquif favorisé d'Éole
Sans craindre les autans, vogue sur le Pactole.
Poursuis : à la nature arrache ses bienfaits
Ma muse sur l'airain gravera tes succès ;
Et fier des nobles soins où ton cœur s'abandonne
Je bornerai ma gloire à tresser ta couronne.

Justin Gensoul doué du sentiment des arts se faisait remarquer comme poète et comme musicien. Il chercha les succès au théâtre ; ses amis composaient la musique des opéras dont il écrivait le libretto.

En 1805, Justin donna à la Comédie-Française *le Projet singulier*, en un acte et en vers.

En 1806, *Philoclès*, opéra-comique, musique de Dourlen.

La même année, *Chacun son tour*, opéra-comique, musique de Solie, et plusieurs autres pièces en collaboration avec Nicolo et Kreutzer.

En 1807, *le Coureur d'héritages*, comédie en vers (3 actes), jouée au théâtre de l'Impératrice ; *les Deux pupilles*, opéra-comique, musique de Ch. de Baumefort.

En 1822, parut *Nadir et Selim*, opéra-comique, musique de Romagnesi ; *les Deux mousquetaires*, opéra-comique, musique de Berton (1).

En 1812, à l'Odéon, on avait représenté sa comédie en

(1) Disons ici que cette pièce a été jouée vers 1834, par les amateurs de Bagnols, et que l'un d'eux (acteur, rôle de mousquetaire) dut composer la musique (avec orchestration pour septuor) en remplacement de celle de Berton que l'on n'avait pas.... Qu'aurait dit le maëstro s'il eût entendu cette œuvre rudimentaire de l'audacieux apprenti-dilettante !... l'auteur en rougit encore !..,

prose, *le Valet intrigué;* mais une de ses pièces les plus connues est *le Baiser au porteur*, vaudeville en collaboration avec Scribe (1828). Cette œuvre avait été précédée par *Arlequin à Alger*, avec Rougemont (1).

Justin Gensoul a publié en 1842 un roman, *Blanche* (2).

Pendant plus de vingt ans l'*Almanach des Muses* et autres recueils ont donné des pièces de Justin, car celui qui d'habitude ne signait que de son prénom occupait un rang distingué parmi les auteurs de poésies légères. Aussi excellait-il dans la *chanson* et dans la *romance*, genre alors fort à la mode. C'était le plus souvent Romagnesi qui composait la musique de ces charmantes petites pièces (3). Cependant on cite : *Brigitte ou la blanche Marguerite, paroles d'un peintre, musique d'un poète.* Il en écrivit la musique lui-même et ce fut Révoil, l'habile directeur de l'École des beaux-arts de Lyon qui en avait rimé les couplets (4).

Nous savons que Gensoul écrivit pendant plusieurs années des articles littéraires dans le journal *le Commerce*, et qu'en un mot, il s'était fait un nom dans la presse. La rectitude de son jugement, la sûreté de son goût, la grâce de son style, sa verve spirituelle et l'originalité de son esprit cultivé, joints au charme et à l'agrément de sa personne en firent un homme aimable et fort recherché dans les salons de Paris. Cependant au milieu du monde et dans tout l'éclat de sa réputation Justin Gensoul

(1) *Lord d'Avenant*, comédie en prose, un acte ;
Le Mariage de Molière, en vers, en collaboration avec Naudet ;
Le Congé, vaudeville en un acte, id. avec Rougemont.

(2) Un vol. in-8°, 7 fr. 50; chez Coquebert, à Paris, 1843.

(3) *L'Amour prisonnier,* pièce anacréontique, tirée de *Mon premier pas*, fut mise en musique avec accompagnement de harpe ou de piano par M. L. P, de Montanier-Saint-Julien, amateur. Ce musicien appartenait à la famille Montanier, dont un membre était à Bagnols consul en 1704. — *L'Hermite du hameau voisin*, autre romance de Justin, a été très populaire.

(4) Révoil, le père du savant et habile architecte du Gouvernement et du Diocèse de Nimes.

n'oubliait point son pays, ses vers l'attestent à n'en pas douter ; lisons ce qu'il a dit sur Connaux :

MON VILLAGE

Combien je te regrette
Beau ciel de mon pays ;
Et toi, douce retraite
Que toujours je chéris.
Soleil qui fais éclore
Les trésors de l'été,
Dois-tu me rendre encore
Ma vie et ma gaieté ?

Une erreur trop commune
Égara ma raison,
Je rêvais la fortune
Et l'éclat d'un vain nom ;
Mais aujourd'hui plus sage,
D'un regard attendri
Je cherche mon village
Et mon premier ami.

Vers cette heureuse terre
Qui me ramènera ?
Là repose ma mère.
L'amitié m'attend là.
O pensers pleins de charmes
Endormez ma douleur.
Et vous, coulez mes larmes
Et soulagez mon cœur !

Une fleur étrangère
En de tristes climats
Sur sa tige légère
Cède au poids des frimats.
Jeune aussi je succombe
Faible comme la fleur ;
Ici je vois la tombe,
Là bas est le bonheur.

Je veux dès mon aurore,
Surpris d'un froid mortel,
Me réchauffer encore
Au foyer paternel.
Chaque jour ma patrie
Charme mon souvenir.
Là commença ma vie,
Là je veux la finir.

Plus loin, quelle douce et calme philosophie ne découvre-t-on pas dans ses *Souhaits :*

Ah ! si jamais au bout de ma carrière !
Je peux jouir de mes travaux,
Je veux sous une humble chaumière,
Couler mes jours dans le repos.
Là, libre et sans inquiétude,
Loin d'un monde ingrat et trompeur,
Je coulerais dans le sein de l'étude
Des jours filés par le bonheur.
J'aurais tout près de mon réduit champêtre
Un bois, un jardin, un verger.
Dans la chaleur du jour j'irai me reposer
Sous l'arbre que j'aurais vu naître :
Quelquefois du jasmin fleuri
Recourbant la tige légère,
Je saurais me former un abri salutaire
Contre les ardeurs du midi.
J'aurais, outre mon nécessaire,
Un peu de superflu dont je pourrais aider
L'infortuné que poursuit la misère ;
Car n'avoir que pour soi, c'est ne rien posséder
J'unirais à mon sort une épouse chérie :
Je verrais mes enfants courant sur la prairie
Se disputer dans leurs jeux innocents
La faveur d'embrasser leur mère.
Oui c'est ainsi que dans la paix des champs
Je passerais ma vie obscure et solitaire.
Mettant alors le comble à mes souhaits,
J'aurais pour border mon domaine
L'onde d'une fontaine
Que mes désirs ne passeraient jamais.

Telle fut cette belle organisation, ce cœur sensible, rêveur ou passionné, artiste et philosophe, poète badin et écrivain mûri par l'expérience, une telle pluralité d'aptitudes en avait fait un homme d'élite et un ami sûr.

Nous connaissons de Justin des dessins et des peintures à l'huile qui sont loin d'être sans mérite (1).

Justin Gensoul caressait avec amour ses souvenirs d'enfance et il aimait passionnément son soleil du Midi.

Au mois de mai 1841, malade, affaibli, il vint respirer l'air natal. Son séjour à Connaux se prolongea jusque à la fin d'octobre, il en partit momentanément soulagé. C'est à cette époque qu'il fit quelques apparitions chez son frère Bruno, à Bagnols : nous nous souvenons de l'avoir entendu un jour causer avec beaucoup d'enthousiasme d'art et de poésie. Justin fut le premier qui nous fit connaître ici les belles épreuves métalliques de Daguerre, ne se doutant pas assurément de l'avenir de cette admirable découverte dont il rapportait tout le mérite à son idole préférée : le soleil.

Le poète a laissé de sa main, datés et signés, quelques vers tracés sur le mur d'une galerie supérieure de sa maison... la vue de cette terrasse est charmante, elle lui inspire les rimes mélancoliques suivantes :

Salut, riant côteau, riche et fertile plaine,
Lieux chéris, rêvés tant de fois,
Vous, qu'avec amour je revois
Lorsqu'ici la douleur m'éclaire
De quels regrets je me sens pénétrer !
Comme jadis les enfants de Moïse
J'aperçois la Terre promise,
Hélas ! je n'y puis plus entrer.

19 mai 1841.

J. G.

(1) Le Musée de Bagnols possède de Justin un dessin au crayon : M. Ch. Teste conserve deux tableaux de nature morte.

A côté de ces lignes, sont écrites au crayon les suivantes : le poète allait quitter son village, il le saluait pour la dernière fois ; ce fut son chant du cygne :

Adieu retraite chérie
Où s'abrita mon berceau,
Où j'ai senti de ma vie,
Se ranimer le flambeau.
Toujours mon cœur ému gardera ton image,
Comme le matelot battu d'un long orage
Vers le port qu'il a fui laisse aller ses regrets :
Adieu ! Si l'homme épris d'une folle chimère
Cherchait le bonheur sur la terre,
Je ne te quitterais jamais.

19 octobre 1841. J. G.

Le littérateur s'éloigna pour ne plus revenir : il n'eut désormais qu'une santé faible et délicate, et mourut à Paris, le 25 février 1848.

Au lendemain de la Révolution, et parmi les graves événements qui suivirent, la mort du poète passa inaperçue; de là l'absence d'articles nécrologiques sur notre compatriote, l'un des plus fidèles amis des muses françaises.

GENSOUL (BRUNO-ALEXIS)

DOCTEUR MÉDECIN

Né à Bagnols le 10 février 1783

Mort à Bagnols le 2 avril 1850

Le 3 avril 1850 la population bagnolaise accompagnait au champ du repos, un homme de bien, un chercheur modeste, passionné pour tout ce qui intéresse les applications utiles de la science : le docteur Bruno Gensoul né en 1783.

En disant adieu à sa famille, notre compatriote mourait plein de foi dans la réussite de ses longs travaux comme mécanicien et inventeur ingénieux. Il laissait, en effet, outre un héritage d'honorabilité et de bon renom, les éléments d'un système de sténographie électrique, au perfectionnement duquel il avait voué les dernières années de sa vie... mais :

Un progrès vient toujours à son heure : il expire
Quand un autre à son tour, exerce son empire (1).

Le résultat n'ayant point répondu à l'attente de l'inventeur illusionné, son successeur a dû renoncer à ce mode de transmission de la parole, et l'appareil est tombé dans l'oubli ; des hommes spéciaux ont trouvé mieux que n'avait pu espérer

(1) Poème sur *le Télégraphe électrique*, par M. J. Giacometti.

Bruno, l'un des cousins de Ferdinand, qui avait, jeune encore, tenté l'application de la vapeur à la filature de soie (1).

Alexis Bruno Gensoul (2), à peine âgé de dix-huit ans, résolut d'étudier la médecine : c'est à Montpellier qu'il fit ses études spéciales ; alors qu'attaché au personnel du lycée impérial il suivait les cours de la faculté. Il y fut reçu docteur.

Bruno Gensoul vint exercer la médecine à Bagnols : il y était le confrère de Madier qui venait d'épouser sa sœur aînée ; les deux amis suivaient la même route : celle qui mène à l'estime publique. Comme le docteur de la Place, Gensoul, des Peyrieres, se dévoua gratuitement aux soins des malades pauvres. Sa vie s'est écoulée dans le calme d'une existence laborieuse, intime et recueillie. En dehors des soins réservés à l'administration de sa fortune patrimoniale et de son outillage de mécanicien, il ne recherchait d'autre plaisir que le culte de la musique dont il était un amateur distingué.

Mais à une nature aussi ardente que la sienne, il fallait un aliment de plus : les bonnes œuvres. S'intéressant aux établissements charitables, vouant à leur administration les loisirs que d'autres employaient si mal à propos, il laissait volontiers aux égoïstes ou aux incapables leurs prétendus succès éphémères, leurs mesquines ambitions locales et ne songeait qu'à se dévouer, en philantrope chrétien, au culte de l'utile autant qu'aux pratiques de la bienfaisance envers tous ses compatriotes.

Gensoul épousa Mademoiselle Joséphine Blanchard ; il a laissé une fille et un fils, M. Henri Gensoul, ancien sous-préfet à Saint-Marcellin (Isère).

(1) V. Not. biog. de Ferdinand Gensoul, p. 229.
(2) Fils d'Alexis et de Julie Madier.

LE COLONEL GENTIL

RÉSIDANT FRANÇAIS DANS L'INDOUSTAN

Né à Bagnols le 25 juin 1726

Mort à Bagnols le 15 février 1799 (21 nivôse an VIII)

En 1822 l'éditeur Petit (du Palais-Royal), publiait un volume intitulé : *Mémoires sur l'Indoustan*, ou Empire Mogol, par M. Gentil, « ancien colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, résidant français auprès du premier vizir de l'empire, nabab et souverain d'Aoude, d'Éléabad etc., etc. Choudja-a-el-Doulah, général des troupes mogoles au service de ce prince, etc., »

Tels étaient les titres de l'écrivain : et si nous voulions compléter l'indication de la première page du livre, nous en citerions l'épigraphe de Virgile :

Semper honos, nomenque tuum laudesque manebunt.

Aussi bien, puisque Gentil est un enfant de Bagnols, n'est-ce pas à nous qu'il convient de rappeler le nom et de redire les éloges de notre aventureux compatriote ? essayons d'esquisser ici la vie de ce bagnolais distingué : Jean-Baptiste-Joseph Gentil, né le 25 juin 1726, issu d'une ancienne famille noble adonnée à la profession des armes (1).

(1) V. ci-après la note A.

A vingt-six ans, il s'embarqua pour les Indes avec le régiment d'infanterie dont il faisait partie.

Les Indes ! l'Indoustan ! ces noms magiques de l'extrême Orient, enflammèrent son imagination. On racontait tant de merveilles de ce pays d'où nous venaient l'aloës, le musc, l'opium, l'indigo, la laque, le borax, la soie, le coton, la laine de cachemyre, les diamants, les perles, la canne à sucre, le café, les ananas, les oranges, etc., etc...

Les rares feuilles publiques du temps faisaient alors le récit des opérations des deux grandes compagnies de commerçants habiles et hardis de France et d'Angleterre.

Avant de parler de Gentil l'*Indien*, comme on l'appelait à Bagnols, il nous semble opportun de tracer un tableau rapide de cette contrée asiatique célèbre.

Ce furent les Portugais qui, au commencement du xv^e^ siècle frayèrent le chemin de l'Inde à toutes les grandes nations européennes. Les Anglais qui avaient commencé à s'y établir vers 1580, fondent, en 1590, la Compagnie des Indes Orientales. Bientôt, au Bengale, ils se constituent comme puissance politique et militaire. Les agents de la Compagnie prétendaient obtenir justice des griefs par la force des armes. Ils recouvraient des impôts, et leurs factoreries étaient prospères.

De son côté, la France n'était pas restée en arrière. Dès 1503 quelques négociants de Rouen cherchèrent, sans succès, des débouchés au commerce dans la mer des Indes. On fit de nouvelles tentatives en 1642, mais la véritable et sérieuse compagnie française ne fut fondée qu'en 1664 sous les auspices de Colbert : 15,000,000 de livres tournois ; ses agents finirent par se fixer à Pondichéry.

En 1744 éclata une collision entre les Anglais et les Français. Madras, ville de 250,000 âmes, était la capitale des possessions anglaises. Labourdonnais s'en empara ; Dupleix était alors gouverneur général de nos possessions, dans les vastes terres du Dekan.

En 1749 la paix fut signée entre la France et l'Angleterre ; mais des princes du voisinage agitèrent les populations de cette partie de la côte de Coromandel et forcèrent Dupleix à batailler et à les vaincre.

On s'étonne aujourd'hui et l'on admire que l'Angleterre, état de onze millions d'habitants assujettisse, à six mille lieues de la métropole, une région peuplée de 180,000,000 de créatures humaines... et peu de gens savent que l'honneur d'avoir résolu ce problème revient à un Français, à Dupleix. Les Anglais n'ont eu qu'à suivre la voie tracée par cet administrateur habile et persévérant ; l'Angleterre qui en recueille la gloire et le profit n'avoue pas qu'elle doit tout cela au génie de la France.

Dupleix fut créé Nabab d'un territoire égal en superficie à celui de la France entière. Il possédait en toute souveraineté ce royaume, sous l'autorité nominale d'un chef, le *subahdar*, qui était sa créature. Il est difficile de se faire une idée de l'influence de la France, alors représentée dans le Dekan par cet homme de génie : plus difficile est-il de se rendre compte de la prospérité commerciale de cette compagnie de marchands et de spéculateurs.

Cependant la compagnie anglaise effrayée de l'accroissement qu'avait pris notre puissance dans l'Inde, demanda la paix. La paix fut accordée par la cour de Versailles, et la compagnie française qui, à aucun prix, ne voulait la continuation de la guerre, consentit à sacrifier Dupleix, le gouverneur, lequel fut révoqué.

Les Anglais surent profiter de l'avantage immense qui découlait pour eux de n'avoir plus à lutter contre cet homme habile, actif, administrateur intelligent et diplomate consommé (1).

(1) Les deux compagnies renoncèrent à toute dignité, charge, autorité qui serait conférée par les souverains indigènes. Tout était à l'avantage des Anglais qui n'avaient rien (1754). Dupleix mourut en 1763 de misère et de douleur.

Tel était et allait être l'état de l'Indoustan lorsque Gentil y débarqua : écoutons le récit qu'il a laissé lui-même.

Gentil dit dans ses *Mémoires :* Je partis de Lorient le 13 février 1752. Le 2 mars nous relâchâmes au San-Yago, la plus grande des îles du Cap-Vert qui appartient aux Portugais... Il y a un gouverneur général et un évêque ; les chanoines sont tous nègres. C'est de cette île que l'Europe a tiré les poules pintades... le 13 juillet nous arrivions à Pondichéry, après cinq mois de voyage.

« Notre arrivée fit plaisir à M. Dupleix... ».

Il ne nous est pas possible de suivre le narrateur dans les détails des fêtes, des cérémonies, marches militaires, chasses, pompes de mariage auxquelles il a assisté avec le nabab dans le Dekan... (1) Impossible également de préciser les opérations stratégiques de M. de Bussy, allant jusqu'à Golconde, où le suivait Gentil alors sous-lieutenant.

C'était l'époque de la regrettable et néfaste rivalité entre Dupleix et Labourdonnais, commandant des îles de France et de Bourbon (2). Les Anglais surent profiter de cette mésintelligence. Aussi un auteur (3) avance-t-il, d'après un historien anglais, que Dupleix, gouverneur de la compagnie des Indes, était alors si puissant qu'il pouvait aisément réduire tous les autres établissements européens aux conditions qu'il lui aurait plu de leur imposer... que son dessein était de les chasser de l'Indoustan et des autres parties des Indes-Orientales.

Peu après le marquis de Bussy, mis à la tête des soldats

(1) Partie méridionale de l'Indoustan.

(2) Labourdonnais revint en Europe. A Londres il est fêté par les Anglais ; mais à peine arrivé à Paris, il est enfermé à la Bastille, où il resta au secret pendant trois ans. On raconte qu'il écrivit ses mémoires sur des mouchoirs trempés dans l'eau de riz. Du marc de café lui tenait lieu d'encre ; une pièce de six liards roulée et fendue était sa plume. Au bout de trois ans un jugement solennel déclara son innocence. Les portes de la prison s'ouvrirent pour lui ; il en sortit mourant.

(3) Fantin des Odoarts. *Révolution de l'Inde*, T. I, p. 272.

français, dirigeait le mouvement des troupes, et envoya le sous-lieutenant Gentil en mission auprès de M. de Godechen, qui remplaçait Dupleix.

La campagne contre les Mahrattes dura jusqu'en 1755. L'armée française dut batailler longtemps contre le nabab, elle s'empara d'Aurengabad, grâce à l'intrépidité de Law, secondé des braves officiers qu'il commandait et dont Gentil faisait partie.

Pendant que nous restions sur la côte orientale du Dekan, vers la présidence de Madras, les anglais occupaient le Bengale. Bientôt la guerre s'étant rallumée ils s'emparèrent de Chandernagor, — mars 1757. A son tour M. de Bussy marcha sur Vizagapatnam et obtint du gouverneur anglais W. Perceval une capitulation honorable. Cette journée de triomphe pour nos troupes fut obscurcie par quelques désordres regrettables.

C'est à la grande porte de la ville que Gentil était de garde, lorsque le feu prit au magasin à poudre pour l'artillerie. Ses grenadiers ayant la tête échauffée par le vin et la fatigue s'imaginèrent que les Anglais avaient repris les armes, ils se préparèrent à les attaquer. Voyant leurs dispositions hostiles Gentil court au devant d'eux, les arrête, et après leur avoir raconté la cause du bruit qu'ils venaient d'entendre, il parvint à les calmer. Ce service flatta d'autant plus son cœur qu'il sauva d'un grand malheur les soldats anglais tranquilles dans le second corps de garde, et qu'il épargna un crime dont on aurait pu accuser sa nation... Les Français traitèrent noblement les vaincus ; nous étions maîtres de toute la côte d'Orixa.

En juin 1757 les provinces du nord, (les Siskars) nous appartenaient lorsque commencèrent nos désastres, c'est-à-dire la perte de tous nos établissements coloniaux. Faute d'argent et de troupes le comte de Lally ne put empêcher la ruine de

Pondichéry qui fut réduit en cendres (1). Pendant cette guerre qui dura plusieurs années, Gentil fut fait prisonnier à la prise de Mazulipatam.

Nous le retrouvons en 1764 alors que les anglais aux prises avec l'armée de Kassem-Aly-Kam allaient de Mounguer à Patuah. Gentil assista au massacre de son ami Gourgin-Kan, ministre de nabab. Il raconte dans ses mémoires (2), les détails de cet horrible assassinat, commis par un cavalier mogol. Le ministre mourant fut transporté en palanquin dans sa tente. Là Gentil s'étant aperçu que les Mogols braquaient un canon sur la tente même, où tout le monde se lamentait, fit lancer une décharge qui tua le canonnier et qui dispersa les Mogols effrayés : Gentil qui nous donne ces détails ajoute : « Étant monté à cheval aussitôt après que mon malheureux ami fut expiré, j'allai droit au camp du nabab, où tout le monde avait pris les armes. Kassem-Aly-Kam assis sur son éléphant, se préparait à se défendre, lorsque répondant à sa demande je lui eus raconté le triste spectacle dont je venais d'être le témoin, le prince parut touché, mais au fond, je remarquai un air de satisfaction qui me rappela les justes craintes du ministre sur le sort que l'envie et la calomnie lui préparaient... »

La situation de Gentil était critique : il était l'ami, le confident de Gourgin-Kan que ses ennemis disaient être d'accord avec les Anglais pour trahir le nabab. Cependant notre compatriote eut le talent de se maintenir à la cour, où il devint conseiller du prince qui ne reculait pas devant l'horrible massacre de quarante-cinq officiers ou employés anglais.

Gentil continue le narré des massacres d'autres prisonniers et des moyens qu'il employa pour en sauver le plus possible : *en disant qu'ils étaient Français*. Son récit touchant n'a d'égal

(1) L'infortuné général fut arrêté en 1761, mis à la Bastille où, après une captivité de quinze mois, il fut condamné par le Parlement de Paris à avoir la tête tranchée en place de Grève. L'exécution eut lieu en 1766. Le comte de Lally y fut conduit sur un tombereau, avec un baillon, pour l'empêcher de parler.

(2) V. Mémoires, p. 220.

que la naïveté de sa parole, lorsqu'il ajoute : « Je n'ai pu échapper aux soupçons de Kassem-Aly-Kan que par une protection spéciale de la Providence qui m'a inspiré cette droiture, cette franchise et ce desintéressement qui, non seulement m'ont mis à l'abri de ces dangers, mais encore m'ont soutenu dans ces moments critiques où je me trouvais pour ainsi dire sans appui.

« J'avais pris pour règle principale de conduite de ne me mêler que de ce qui pourrait être utile à mon pays et à ceux qui m'environnaient, et je n'ai obtenu de grâces qu'en en demandant pour les autres, de cette manière les amis que je m'étais faits ne parlèrent au prince de moi qu'à mon avantage (1). »

Gentil suivit le nabab et alla avec lui rejoindre l'armée du nabab-vizir Choudja-a-el-Doulah qui, campé avec l'empereur Chah-Alem II, près de Gemma faisait la guerre à Indoupat, rajah de Boun-del-Kand. Bientôt après, prenant un congé à Bénarès, il fut présenté au vizir lui-même. Celui-ci, charmé de voir un Français parler sa langue, l'accueillit avec bonté et lui fit beaucoup de questions sur les différentes puissances de l'Europe. Dès lors les faits et gestes de l'officier français dont nous écrivons la notice biographique se lient à l'histoire de l'Indoustan. Gentil devenait déjà un personnage important à la cour du nabab, il servit d'aide de camp à ce prince pendant la bataille de Bakcher où les Anglais furent battus par l'armée mogole, le 23 octobre 1764. Il fut témoin de la rupture de son ami avec l'empereur lié aux Anglais à Bénarès, et lorsque Choudja-a-el-Doulah trahi par les Mogols qui voulaient le livrer aux Anglais, se retira avec son infanterie à Lakuan et envoya les mahrattes à son secours, le nabab envoya Gentil traiter de la paix avec les européens.

Cette négociation est racontée en détail dans les mémoires de l'Indoustan (2), nous résumerons le récit en disant que le

(1) P. 233. Ces paroles remarquables dépeignent et honorent le colonel. L. c.

(2) P. 241. Loc. cit.

général anglais Carnac accepta de traiter avec le nabab-vizir en personne, et que ce dernier, se fiant à la parole du général, répondit à la lettre de Gentil par une acceptation.

La missive que le prince indien envoyait à notre compatriote était plus que flatteuse. Afin de mettre Gentil à même de traiter d'égal à égal avec les seigneurs indiens qui étaient à la tête des Anglais, le texte lui donnait tous les titres qu'un grand de l'Inde peut porter : Gentil était appelé *Rafiou-Doulah*, élevé en honneur, *Nazem-djenk*, ordonnateur de la guerre, *Bahadour*, vaillant, grand guerrier, *Tadbir-oul-Moulouk*, le conseil de l'empire, celui qui dirige.

Choudja-a-el-Doulah arriva auprès du général anglais, lequel promit la restitution des États du nabab-vizir. Carnac était d'une probité si rigoureuse qu'il refusa du prince indien cinq laks de roupies (12,500 livres), disant qu'il devait donner l'exemple à tous les officiers qu'il avait l'honneur de commander. Le traité signé à Eléabab, à la date du 16 août 1765, témoigne de la haute influence de Gentil, honoré des Anglais et chéri déjà du prince qui avait, sur cette terre lointaine, une grande sympathie pour la nation française.

Gentil parlait correctement la langue du pays. Jouissant d'un crédit qui ne faisait que s'accroître par les services qu'il rendait au vizir, il mit à profit son influence en faveur de deux cents de nos compatriotes. Ceux-ci, prisonniers des Anglais, depuis la perte de nos établissements, avaient été forcés de prendre du service dans les troupes anglaises et de contribuer au succès de nos ennemis contre Kassem-Ali-Kan, nabab du Bengale.

Après la paix, Choudja voulut fixer sa demeure à Faizabad et l'empereur fixa la sienne à Eléabad.

Le vizir invita Chah-Alem à venir passer quelques jours dans sa nouvelle résidence, où il lui donna des fêtes. « J'eus l'honneur d'être présenté à l'empereur plusieurs fois, dit Gentil, il eut même le bonté de faire arrêter son trône devant mon

habitation, et le nabab m'ayant fait avertir de la marque de bienveillance de sa majesté, je me rendis auprès de ce prince qui reçut mon *nazer* (1), avec beaucoup de bonté, en m'invitant à l'accompagner dans sa promenade.

« Choudja-a-el-Doulah procura souvent à l'empereur le plaisir de la chasse au cerf et autres animaux. Ce prince était sur un éléphant, ayant le nabab-vizir assis derrière lui. Je les accompagnais à cheval. »

Gentil intéresse vivement dans le récit des différents modes de chasser les bêtes féroces de l'Indoustan : éléphants, tigres, ours, sangliers et buffles. Il nous fait assister à la solennité et au danger de ces immenses tueries pour lesquelles se passionnaient les orientaux. D'autre part il raconte avec une complaisance que nous devons lui pardonner, son intervention incessante dans les actes de la politique du palais, les soins qu'il donne à l'organisation de l'armée indienne dont il surveille la discipline et l'instruction à la manière européenne.

Mais l'étoile du résidant français devait bientôt pâlir. Jaloux d'une telle prépondérance les Anglais résolurent de forcer Gentil à se retirer.

Sur le rapport du général Smith, la Compagnie écrivit de Londres au gouverneur général du Bengale qu'il fallait exiger le renvoi de Gentil, à *quelque prix que ce fut*. Mais le vizir refusa énergiquement et non seulement il voulut garder notre compatriote mais encore il augmenta sa pension annuelle de plusieurs mille roupies (2).

Gentil était alors comblé de présents, et il retirait du trésor indien des sommes considérables : plus de cent mille francs par an. Quel usage fesait-il de ses richesses ?... Les mémoires sur

(1) Nazer : Ce sont des roupies d'or et d'argent, au nombre impair, que le nabab ou l'empereur accepte comme hommage, comme *salut*. Celui qui reçoit donne ensuite l'accolade à la personne qui offre ces pièces de monnaie. — V. Not. biog. de Charrier-Moissard, T. I, p. 179.

(2) La roupie vaut 2 fr. 50.

l'Indoustan publiés par son fils (1) nous l'apprennent. « L'officier français avait chez lui un asile toujours ouvert à ses compatriotes. Ces derniers n'étaient pas les seuls qui avaient part à ses bienfaits. Tous les chrétiens malheureux, infirmes, recevaient des secours, sans connaître la main qui les soulageait; et il faisait enterrer à ses frais ceux qui mouraient dans l'indigence. Le père Xavier Tiastentaler, jésuite, était chargé de ces œuvres pies et dépositaire des fonds que Gentil donnait à cet usage. »

Jusqu'en 1774 le grand vizir de l'Inde eut à se défendre contre des ennemis indigènes. Le corps de troupes françaises alors à son service s'élevait à plus de 700 hommes. La victoire lui sourit un jour. Sa grande bataille contre les Rohilahs, pour le souvenir de laquelle il fit frapper une médaille, est le fait d'armes le plus saillant ; mais peu de temps après Choudja-a-el-Doulah tomba malade et mourut, le 26 janvier 1775, à l'âge de quarante-cinq ans (2).

C'est alors que M. Hasting, gouverneur général de la Compagnie Anglaise exigea impérieusement le départ de Gentil, dont le congé fut signé le 17 février 1775. C'était précis. En cas de refus, les Anglais menaçaient le nouveau nabab, fils de Choudja-a-el-Doulah de mettre un de ses frères sur le trône à sa place.

Gentil, qui s'était marié depuis 1772 (3), partit de Faizabad avec sa femme, sa belle-mère Luce Mendence, veuve Velho de Castro et ses enfants pour Chandernagor. Chemin faisant il reçut une lettre du grand lecteur de l'empereur qu'il l'invitait fortement au nom de ce prince, de venir à la cour, en lui offrant un traitement de 40 mille roupies, afin de se débarrasser de la tutelle de ses sujets rebelles et des Anglais. Gentil refusa cette proposition aussi flatteuse que lucrative. Il avait compris que le parti le plus sage était la retraite.

(1) Le colonel Gentil n'a laissé qu'un fils unique dont on n'a jamais entendu parler à Bagnols.

(2) Choudja-a-el-Doulah naquit à Delhi en 1729 ; il succéda à son père dans le Soubah d'Azig, d'Aoude et d'Eléabad, sous le règne de l'empereur Alenguir II — 1754. Le revenu des provinces dont il était le souverain absolu, bien que portant le titre de nabab — *lieutenant de l'empereur* — s'élevait à 50 millions.

(3) V. ci-après la note B.

Notre compatriote venait de passer vingt-six ans dans l'Inde, dont douze à la cour du nabab-vizir. Gentil voulut se fixer à Bagnols. Nous avons entendu les anciens du pays rappeler l'arrivée de *Moussu Genti l'Indien*. Il amena ici toute sa maison, tous ses domestiques nègres ; et l'on raconte que sa famille conservait dans notre pays ses mœurs, ses usages et ses habitudes de l'Orient, ce qui piquait vivement la curiosité des bagnolais.

Gentil se rendit à Paris en 1778; il avait à cœur d'offrir au roi toutes les richesses qu'il avait apportées de l'Indoustan. La nomenclature de tant d'objets serait longue et fastidieuse, citons seulement les plus importants :

L'Histoire de l'Indoustan, depuis ses premiers souverains jusqu'à l'empereur Chah-Alem II, alors régnant ;

Une géographie de cet empire avec les cartes ;

Le portrait de Choudja-a-el-Doulah avec ses sept enfants ;

Le sabre dont ce prince se servait ;

L'Histoire abrégée des rajahs de l'Indoustan, ornée de peintures indiennes ;

Une *Histoire numismatique de l'Inde* (dessins, médailles d'or, etc.);

Un manuscrit Persan, *le Tezkerat assalatin*, qui présente l'histoire de 136 familles ou dynasties, soit environ 3400 ans de règne ;

183 manuscrits indiens, persans, arabes, sanscrits, sur la religion, l'histoire, les arts et la littérature de l'Orient. (1)

Un registre poudreux des délibérations du Bureau de l'hôpital de Bagnols, nous révèle ce que devint Gentil peu après sa rentrée en France. On y lit ces lignes : « Dans sa séance du

(1) V. ci-après la note C.

3 novembre 1783, M. Gensoul recteur de l'hôpital a exposé que M. Gentil, colonel d'infanterie, *porte-manteau de Madame Victoire* (1), originaire de cette ville et résidant actuellement à Versailles à la suite de la cour, a fait présent à l'hôpital d'une cloche du poids de 323 livres, sur laquelle sont les armes de France et de Savoie accolées et trois inscriptions : *astitit a dextris pauperis.*

— *Adelaida Clotildis pede-montii et sanguine regio borbonio principissa.*

Pauper et inops laudabunt nomen tuum (2).

« Cet envoi a été accompagné d'une très belle chasuble.

« Le bureau charge le recteur en exercice, de remercier M. Gentil, et le prie de faire agréer à S. A. royale les très humbles remerciements de ce qu'elle a bien voulu permettre que ses armes et son nom fussent gravés sur cette cloche et de lui demander son auguste protection pour l'hôpital ».

Le séjour de notre compatriote dut se prolonger à Versailles puisque nous le retrouvons encore en août 1788, lorsque Louis XVI reçut trois ambassadeurs envoyés par le sultan Tippoo. Ces personnages trouvèrent à Versailles et à Paris une réception brillante, la splendeur de la cour les enthousiasma tellement qu'à leur arrivée dans l'Indoustan, — mai 1789, — intarissables dans le récit de tant de merveilles, le sanguinaire et orgueilleux empereur Mogol fit massacrer deux d'entre eux impitoyablement. Gentil raconte tous les détails des fêtes magnifiques auxquelles il assista.

Nous ne pouvons passer sous silence la belle conduite, franche et généreuse du colonel Gentil à l'occasion du célèbre procès de M. Waren Hasting. Cet ancien gouverneur général du Bengale fut accusé d'être le fléau de vingt millions d'hom-

(1) Louise-Marie-Thérèse de France, tante de Louis XVI, née à Versailles en 1733, morte à Trieste en 1799. Cette princesse, bien connue sous le nom de Madame Victoire, était allé rechercher un asile dans les états du roi de Sardaigne.

(2) — « Elle est assise à la droite du pauvre.
— Adelaïde Clotilde de Pied-mout, princesse du sang royal des Bourbons ;
— Le pauvre et l'indigent loueront ton nom ».

mes et d'avoir commis des crimes atroces. Gentil écrivit contre les infâmes calomniateurs et contribua pour sa part, à éclairer les juges sur cet illustre ennemi de la France. Le colonel avait toujours combattu nos adversaires, mais il crut de sa dignité de raconter tout ce dont il avait été le témoin à la cour du nabab (1).

Pour nous, humble historien d'un bagnolais de distinction, nous sommes fier de notre compatriote : nous voulons sauver de l'oubli un nom qu'il est bon de faire connaître à la génération présente. Gentil nous a laissé de nobles exemples à imiter ; si en écrivant ce qu'il a fait dans l'Inde nous ne trouvons pas le récit de ces traits brillants qui honorent le plus l'art militaire, consolons-nous, car nous avons à énumérer les traits qui honorent l'homme bienfaisant, l'homme généreux, l'homme modeste, l'homme désintéressé dont le cœur allait toujours au devant des malheureux. Aussi ses amis et sa famille lui reprochaient-ils souvent de s'être oublié lui-même dans sa haute fortune (2).

Le colonel Gentil a été jugé par les sommités de son époque. En 1772, M. de Boynes, le ministre de la marine, écrivait à Gentil, chevalier de Saint-Louis à Faizabad... « Je sais que vous jouissez à juste titre de la confiance de Choudja-a-el-Doulah : continuez à ménager les bonnes dispositions de ce nabab en faveur de la France ».

Le 30 octobre de la même année, M. Chevalier, commandant des établissements français au Bengale, mandait de Chandernagor : « Que le ministre français avait accueilli avec le plus vif intérêt l'offre de Gentil de faire passer à l'île de France et à l'île Bourbon des brebis et béliers du Thibet... Cet envoi disait-il, est un service très important que vous rendez à la

(1) Hasting fut acquitté : la Compagnie des Indes se chargea des frais du procès qui avait duré sept ans, et fit une pension annuelle de 120,000 francs jusquà la mort de Hasting (1818).

(2) V. *Mémoires sur l'Indoustan ;* introduction, p. 28.

nation en enrichissant ses manufactures des plus belles laines qu'il y ait au monde ».

En 1777, M. Chevalier écrivait au duc de Choiseul... « Le long séjour que le chevalier Gentil (1) a fait aux Indes et le rôle considérable qu'il a joué à la cour de nabab lui ont acquis autant de connaissance que de réputation auprès des autres princes. Son grand crédit devenu l'objet de la jalousie des Anglais, ils ont mis tout en œuvre pour l'écarter ; mais tant que le vizir a vécu leurs efforts ont été inutiles. A sa mort son imbécile fils, Mirza mani, croyant avoir un besoin indispensable de leur protection le leur a sacrifié. Il retourne maintenant en France où il se propose de communiquer au ministre ses lumières et ses connaissances sur tout l'empire Mogol. L'on ne saurait puiser à une source plus pure et plus vraie ». Et plus loin il ajoute : « la longue habitude de vivre parmi les asiatiques lui en a tellement fait contracter les manières, qu'il a presque oublié celles de son pays natal, aussi ne trompera-t-il personne par un dehors séducteur, mais il dira la vérité et ne s'en écartera pas ».

Un de nos plus célèbres orientalistes, Anquetil-Duperron (2) s'exprime ainsi en parlant de notre compatriote : « Il est glorieux pour la nation d'avoir des militaires qui, comme M. Gentil, colonel d'infanterie, sachant allier noblement les fonctions de leur état avec la culture des lettres, des hommes qui exposent leur vie et sacrifient ainsi leur fortune et leurs veilles au double bien de la patrie, ont droit à la double re-

(1) Gentil ne fut nommé colonel qu'en 1778, lorsqu'il dédia au roi l'*Abrégé historique sur l'Indoustan.*

(2) Savant voyageur mort à Paris en 1805. Voulant aller étudier la langue de l'Indoustan sur les côtes nord du Malabar Anquetil-Duperron voyageait à pied. Sa nourriture était de lait et de fromage, le tout valant 4 sols de France. Il buvait de l'eau de puits ; sans feu, même en hiver, il couchait sans matelas ni lit de plumes : il subsistait de ses travaux littéraires, sans revenus, sans traitement, sans places... Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il mourut dans un état voisin de la misère.

connaissance de notre part. *L'incognito* dont ils se couvrent est un vol à la réputation nationale (1) ».

Enfin Buffon a jugé les observations sur l'histoire naturelle présentées par Gentil, assez importantes pour être consignées dans ses immortels écrits.

Tant d'honorables témoignages doivent nous enorgueillir et nous encourager. La sève de générosité bouillonne encore chez nos compatriotes, voyageurs dans les pays lointains, et ce que fit Gentil pour sa patrie, d'autres sauront le faire, nous en sommes convaincus. L'avenir verra se réaliser nos espérances.

Le colonel Gentil touchait aux dernières années de sa vie aventureuse. Pendant la Révolution il perdit sa pension militaire qui était presque son unique moyen d'existence. Il mourut à Bagnols dans sa soixante-treizième année, le 15 février 1799, des suites d'une attaque de paralysie, après avoir reçu de son frère Antoine-Thibaud Gentil, ancien directeur général de la Congrégation des missionnaires de Saint-Joseph, tous les secours de la religion (2).

(1) *Suppléments aux recherches historiques et géographiques sur l'Inde*, T. III, p, 65.

(2) V. Not. biogr. de l'abbé Gentil, p. 291, et ci-après la note D.

NOTES ET PREUVES

(A, p. 275). — La famille des *Gentil*, d'ancienne noblesse militaire, eut plusieurs membres au service des ducs de Savoie, vers la fin du XVe siècle. Le premier des Gentil qui est connu en France est cité dans l'histoire du Languedoc en 1750. Sous Charles IX, les troubles qui désolèrent la France et l'Italie, pendant les guerres de religion ruinèrent cette famille. Etienne Gentil après avoir épousé, à Avignon, une demoiselle noble, s'expatria et alla habiter dans le duché d'Aoste, bailliage de Ternier. Après sa mort, sa veuve se retira en France et choisit la ville de Bagnols pour y passer le reste de ses jours et son fils Gentil s'y établit en 1618 : c'est de lui que descendait directement le colonel Gentil.

(B, p. 284). — Gentil nous raconte son mariage : écoutons-en le récit ; il prend l'historique de fort loin.

« En 1658, une jeune enfant, Juliana, fille d'un Portugais nommé Augustino Diaz d'Acosta, naquit au Bengale. A vingt-cinq ans les talents et les vertus de cette

femme, célèbre depuis, lui donnèrent accès à la cour, où elle devint gouvernante du harem. Jouissant des faveurs de l'empereur, Juliana appela auprès d'elle sa sœur mariée avec Dom Velho de Castro, d'une famille noble du Portugal. C'était, dit un historien Hollandais (Valentyn), une autre madame de Maintenon, relativement à la conduite politique. Juliana mourut en 1732. Sa nièce Isabelle d'abord, et cinq autres nièces se succédèrent dans la charge de dépositaire de la couronne. Enfin, Sébastien Velho, dont la femme Lucia Mendence remplissait les fonctions de Juliana, restait à Delli où il avait conservé une grande fortune. Le Portugais ayant été massacré par les soldats en 1761, sa veuve abandonna la capitale et se retira, avec son fils et sa fille en bas âge, à Faizabad, séjour habituel de Choudja-a-el-Doulah, nabab d'Aoude. Ce prince accueillit Lucia Mendence et ses enfants et leur assura une pension.

Gentil, qui s'intéressait à cette famille aussi illustre par ses infortunes que par le rang qu'elle occupait, finit par demander la main de Thérèse Velho et il l'épousa en 1772.

Thérèse Velho mourut à Bagnols en 1778, trois mois après son arrivée en France. Lucia Mendence, sa mère, est décédée à Versailles le 2 janvier 1806. Le colonel Gentil n'a laissé qu'un fils de cette alliance.

(C, p. 285). — Presque tous ces objets font partie des Trésors de la Bibliothèque nationale de Paris (rue Richelieu) ; nous devons à l'obligeance de M. Chaboulier, conservateur, la faveur d'avoir admiré ces précieuses offrandes de notre compatriote. Comme bagnolais nous les contemplions avec un sentiment de respect et d'orgueil. Le colonel Gentil a donné à la France des objets d'une valeur inappréciable ; les manuscrits sont parfaitement conservés et les peintures, pour lesquelles le donateur a entretenu des peintres pendant dix années, sont des miniatures de la plus rare perfection.

(D, p. 289). — Le docteur Mallet avait été l'héritier des biens de la famille Gentil (V. sa Not. biog.) L'ancienne maison Gentil a été léguée à la ville, et les tableaux qu'elle renfermait sont destinés au Musée. Citons une gravure coloriée représentant le colonel offrant un plan dessiné, à Choudja-a-el-Doulah et à Assed-ed-Doulah son fils. C'est la réduction d'un tableau peint par Kettle, peintre anglais, envoyé par la cour de Londres à Faizabad. La toile avait été offerte à Gentil par le nabab lui-même. Serait-ce le tableau que l'on voit au Musée de Versailles, dans une des salles supérieures du palais ? Les deux princes indiens y figurent seuls : l'artiste n'a dû ajouter le colonel, en habit bourgeois et tricorne, que sur le dessin réduit.

Les armes du colonel Gentil se blasonnent ainsi :

GENTIL DE MONTCAU : Ecartelé au 1 et 4 d'azur à trois épis de froment mal ordonnés ; au 2 et 3 d'or à trois burelles de gueules, accompagnés de 6 grains de froment de sinople : 1 en chef, 3 en fasce et 2 en pointe. — DEVISE : *Du Cœur de Gentil.*

L'ABBÉ GENTIL (ANTOINE-THIBAUD)

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES JOSÉPHITES

Né à Bagnols le 6 février 1717

Mort à Bagnols le 14 juin 1803 (13 ventôse an XI)

Aux archives de Bagnols on peut lire un brevet sur parchemin (1) signé : *Armand de Bourbon,* et contresigné : de Chanay ; en voici les premières lignes. — « Aujourd'hui IV d'Aoust 1662. S. A. S. Monseigneur le prince de Conty estant à Villeneuve-d'Avignon voulant donner à la communauté des prestres de St-Joseph de Lyon, établie dans la ville de Bagnols des marques de sa satisfaction qu'il a des soins qu'ils procurent à la conversion des âmes de la dite ville et des services qu'ils y rendent par leurs prédications et enseignements journaliers, et désirant contribuer de tout son pouvoir et autorité à les maintenir dans la dite ville, à leur donner moyen d'y pouvoir subsister avec toutes les commodités qu'il pourra procurer à la dite communauté, leur a donné et fait don, par ce brevet de la place du château démoly qu'il a dans la ville de Bagnols avec toutes ses dépendances, facultés..... »

Le château du duc de Montmorency avait été rasé en 1633,

(1) Nous l'avons, il y a trente ans, sauvé d'une perte certaine ; le parchemin allait servir à un relieur ignorant.

par ordre du roi Louis XIII (1) et l'espace vide, encombré de moellons et de dalles semblait devoir être utilisé.

Les missionnaires de Lyon, depuis 1668, dirigeaient ici un petit collège, et comme ils y jouissaient d'une grande influence, la cure de Bagnols avait eté donnée à leur communauté ; cet état de choses dura pendant un demi-siècle.

D'autre part, sur la Cèze, à peu de distance de notre ville, le prince de Conty possédait la terre de Rivière de Teyrargues. Avant que le grand projet de Bagnols fut réalisé, il avait voulu y établir les prêtres de Saint-Joseph. Le succès allant toujours croissant, ces religieux obtinrent, depuis 1728, la permission d'avoir un directeur, deux préfets, cinq régents ; leur établissement comptait quatre-vingt pensionnaires en 1776. Le collège de Teyrargues ouvert dans le château du village n'était donc que provisoire ; il devait être supprimé dès que le collège de Bagnols serait construit.

C'est assurément à l'influence des congréganistes, nos compatriotes, qu'est due la réussite des évènements que nous allons raconter. Ce sont les enfants de Bagnols qui, aidés par l'administration locale, provoquèrent l'importante décision qui fut prise en cette année (2).

En effet, le 11 février 1776 le Conseil se réunit et proposa à la congrégation de bâtir un beau Collège sur l'emplacement du château.

Le premier consul, maire, M. André Reynaud écrivit à M. Blanchard, alors supérieur de la congrégation de Lyon, que la ville donnant déjà une subvention de 600 livres à son Collège, offrait 800 livres de plus, pour augmenter le nombre

(1) V. Not. Biog. d'Alméras, p. 19. — V. Montmorency (la baronnie de Bagnols). L. A.

(2) La tradition rapporte qu'à Pont-Saint-Esprit il était question de bâtir une caserne ; Bagnols préféra s'imposer une lourde charge et opta pour la construction d'un établissement d'instruction publique. Nos timorés compatriotes sacrifièrent ainsi le bénéfice certain sur les soldats *tapageurs* consommant les denrées, à l'espoir de voir grouper autour des prêtres enseignants la jeunesse des pays circonvoisins.

des professeurs. M. Blanchard (1) répondit que la congrégation acceptait pourvu que la ville se chargeât du prix de la construction de la moitié des bâtiments du nouveau Collège et du Pensionnat... Le Conseil accepta, et le plan et le devis furent demandés à Jean-Baptiste Raclet, architecte de Lyon (2).

L'administration sollicita auprès de Monseigneur l'intendant de la Province, afin qu'il permit l'emprunt des sommes nécessaires au paiement dudit architecte et, à défaut d'emprunt, permettre de forcer tel nombre suffisant des plus fort et plus aisés contribuables à en faire l'avance (3).

Il paraîtrait que de 1776 à 1780 M. Blanchard devint curé de Bagnols et fut remplacé par l'abbé Gentil. Depuis cinq ans aussi, M. J.-B. Borrelly (4) était sous-directeur général, il était donc naturel que tous eussent à cœur d'exécuter les lettres patentes de 1662, de remplir par là, les vues d'Armand de Bourbon, et de donner des marques réelles d'attachement à leur ville natale. Le Conseil des douze de la congrégation de Lyon délibéra, le 29 décembre, de supplier le prince de Conty de permettre la translation du Collège de Teyrargues en la ville de Bagnols ; là, l'établissement devait être appelé : Collège de Conty.

L'idée de ce projet pénétrait dans l'esprit public, aussi voyons-nous le 2 février 1781, le Conseil doublé des plus fort contribuables prendre la délibération suivante : — « les missionnaires construiront à leurs frais un collège et une chapelle propre à recevoir 88 pensionnaires ; — les élèves apprendront la religion, les belles-lettres, les langue française et latine tout comme à Teyrargues ; — la ville ne payera que 25,000 livres, que les missionnaires s'engagent à faire prêter à 4 pour cent ; —

(1) Messire François Blanchard.

(2) V. Not. biog. de Raclet, T. II.

(3) C'était un usage de cette époque. — V. les Archives de Bagnols.

(4) Né à Bagnols le 11 octobre 1729, mort à Lyon le 28 décembre 1817, curé de Saint-Polycarpe. — V. son *Éloge funèbre* par Bonnevie, chanoine (Lyon, 1818) à la Bibl. de Bagnols, — Fonds L. A.

les trois chapelles dont les consuls sont les patrons seront unies au Collège à perpétuité par Monseigneur l'évêque, et les revenus seront perçus par le directeur ».

« Le Conseil renforcé reconnaît l'avantage d'un collège pour les enfants et pour consommer les denrées... « signé Reynaud, Alary, Gentil, Madier, Barruel de Beauvert, de Charrier de Moissard, Fourcheut, Sibert de Cornillon, Ladroit, Agniel, Ode, Roussel, Charmasson, Guynet, Bruguier, Garidel, Boyer, Vignal, Degan » (1).

Avant que ce grand projet fût en voie d'exécution, M. Gentil, directeur général de la congrégation et M. Perrin, commissaire, se rendirent à Bagnols ; il y eut des pourparlers multipliés ; il y eut des traités et des transactions, et le 18 mars 1781 on rédigea l'acte public, — sous le bon plaisir et intervention de S. A. S. le prince de Conty ; en présence : de M. Brunet de Leuzière, Madier, le consul maire, et Gentil directeur général ayant en main le brevet. Il était donc convenu que la congrégation allait bâtir sur les fossés du château depuis le revellin de la porte des Peyrières jusque à l'endroit où fut ouverte depuis, le Porte-Neuve ; qu'on se servirait des anciens murs et qu'il serait réservé un fossé de six pans entre le grand chemin et le mur de clôture..

Voici toutefois une clause spéciale : (2) « si la congrégation est dissoute, la ville aura la préférence pour avoir la propriété, en remboursant à la congrégation ou ses représentants ce qui excèdera les 25,000 livres que la commune donne, et c'est sur l'état arrêté avec les consuls et la congrégation du prix de l'entière construction du Collège que la ville pourra rembourser le restant. »

Le concordat fut passé le 25 juin 1781, devant les consuls,

(1) Nous sommes heureux de citer le nom de tous les bagnolais qui prirent part à cette œuvre.

(2) Et importante : capable de donner dans la suite un certain embarras pour déterminer quel est le véritable propriétaire du Collège, ou l'Université, héritière des privilèges des congrégations religieuses ou bien la ville.

deux conseillers politiques, M. Brunet de Leuzières, J.-B. Madier, docteur en médecine, et messire Antoine-Thibaud Gentil, directeur général de la congrégation de MM. les prêtres missionnaires de Saint-Joseph de Lyon, assisté et avec le concours de M. François Blanchard, bachelier en droit, curé perpétuel de Bagnols, et autres prêtres parmi lesquels Mathieu Alary, prêtre (1).

Les Joséphites et les consuls n'eurent qu'à s'entendre au sujet de la cession des trois chapelles dont les revenus devaient être joints à ceux du Collège, alors que la construction se poursuivait activement. Mais il nous semble bon de parler auparavant du local primitif, appelé alors : le Collège.

A cette époque il y avait, sur la place de la Vierge, un amas de constructions irrégulières que l'on nommait *les écoles :* une très petite rue — des écoles, — permettait d'aboutir à la porte d'entrée de l'église. C'est là où étaient logés les prêtres (2).

Le presbytère servait au curé et aux vicaires attachés à la paroisse : les autres ecclésiastiques étaient groupés dans les locaux voisins. Dans l'établissement se trouvaient confondus, un séminaire, une mission et un collège, auquel on unissait les quatre places collégiales et canonicats, vulgairement appelés les quatre prieurés d'Orsan, fondés en la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Bagnols ; la chapelle de Notre-Dame de l'Euze, et la cure de l'église paroissiale... (3).

Il était urgent de vider cette grave question de l'abandon des trois chapelles (4).

Aussi lorsque les constructions du Collège furent achevées, M. René de Chervin de Rivière, prêtre, licencié de la Sacrée faculté de Paris, vicaire général de l'illustrissime et revérendissime seigneur monseigneur Henry-Benoit-Jules de Bethisy,

(1) V. Not. biog. de l'abbé Alary, T. I, p. 7,
(2) V. Not. biog. de l'abbé Bourrié, T. I, p. 119.
(3) V. Archives de Bagnols ; vol. BB, 27.
(4) Id. Loc. cit.

évêque et seigneur d'Uzès, arriva à Bagnols, il vint donner audience dans la maison de M. Roussel, chevalier de l'ordre du roi, au sujet de l'enquête de *commodo* et *incommodo* de la cession des trois chapelles de l'église paroissiale au Collège... assistaient à cette réunion.

M. de Barruel de Beauvert, ancien major au régiment de Forez, chevalier de Saint-Louis (1) ;

M. l'abbé de Saint-Gervais, ancien prieur de Cavillargues ;

M. Cabrol père, avocat au Parlement ;

M. Landreau, avocat, et de plus MM. Gentil, de Fabri, Martel, prêtres chapelains des trois chapelles unies.

Il fut conclu qu'à l'avenir les terres et les biens des trois chapelles appartiendraient au Collège, l'acte fut dressé par Silhol, huissier à Bagnols et viguerie...

M. Blanchard, curé et M. Sombarde, syndic de la congrégation des prêtres missionnaires de la maison de Bagnols, signèrent ; ainsi que les trois chapelains consentant à l'abandon.

Quant à l'emprunt des 25,000 livr., nos compatriotes s'empressèrent de le couvrir ; on demanda :

6,000 livres à Joseph Bernard, bourgeois ;
8,000 » à Louise Beroarde, directrice de la charité ;
10,000 » à messire J.-B.-J. de Gentil, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel à la suite des troupes des colonies ;
1,000 » à Louise Beroarde, — pour la deuxième fois ;
5,000 » à Jeanne Hugon, veuve de J. Passe.

Il était si difficile d'obtenir de l'argent, à cause de la guerre, que les consuls se virent forcés d'autoriser l'emprunt à 5 pour cent.

Enfin le monument est terminé, l'œuvre de Raclet vient de recevoir son complément : un dôme émaillé resplendit au faîte de la toiture. Il ne manque que les derniers coups de

(1) Père d'Antoine-Joseph. — V. Not. biog. de Barruel, T. I, p. 37.

ciseau du sculpteur pour tout parachever. Ce fut le 22 février 1783 qu'eut lieu la cérémonie de la dédicace : nous en trouvons le récit détaillé aux archives de la commune.

« . . . . . Messire Thibaud Gentil et messire Alexis Gabriel Roussel eurent l'honneur de représenter son altesse sérénissime dans la dédicace que la congrégation des Joséphites faisait du Collège de Bagnols au prince de Conti. Les missionnaires et les consuls avaient lieu d'être reconnaissants envers leur seigneur, puisque outre sa protection incessante, il accordait aux prêtres de Teyrargues, une indemnité de 10,000 livres qui devaient être employées en travaux au Collège de Bagnols, et puisque malgré l'inféodation de sa baronnie à M. de Chalbos de Cubières, le prince avait voulu conserver encore les missionnaires de Teyrargues jusqu'au 31 déc. 1782.

Tout était disposé pour rendre l'hommage le plus respectueux que l'on puisse offrir à S. A. S. en appelant le Collège : *Collège de Conty*. « On avait donc préparé une pierre sculptée sur laquelle se trouvaient les armes du prince, avec cette devise : — « *Oh, et præsidium et dulce decus meum* ». — sur deux autres pierres étaient gravés ces mots : *Hic Lapis jussu serinissimi principis L. F. J. Borbonii de Conty positus est in signum protectionis perpetuæ, MDCC ;* et sur la deuxième pierre : *Hunc secarunt congregatio sancti Joseph et civitas balneolensis in tanti beneficii memoriam* LXXXIII (1).

Les pierres furent placées sur un brancard orné de guirlandes et de fleurs et décoré de velours cramoisi avec des franges en or ; on les déposa à l'Hôtel-de-Ville pour être portées, de là, en grande cérémonie.

(1) V. Archives de Bagnols, vol. BB, 27 ; p. 101. — Nous n'avons jamais retrouvé ces inscriptions. Peut-être pendant la tourmente révolutionnaire quelque ignorant, se disant patriote, a voulu anéantir à tout jamais les emblèmes de la *servitude de nos pères.* — Traduction : *Oh ! voici ce qui fait mon secours et ma gloire ! — Cette pierre, par ordre de S. A. S, le prince L. F. J. de Bourbon de Conty, a été placée en signe de sa perpétuelle protection. La congrégation de Saint-Joseph et la ville de Bagnols ont gravé cette pierre pour perpétuer le souvenir d'un si grand bienfait (1783).*

M. Gentil, en manteau long, M. Roussel ayant son cordon de l'ordre du roi sur son habit, et son épée au côté, entrèrent dans la salle du conseil remplie déjà par une foule d'habitants les plus distingués.

M. Gentil prit la parole, il rappela l'établissement de la congrégation en 1659, par protection d'un prince de glorieuse mémoire ; il dit que lors de cet établissement plus de la moitié de la ville suivait l'hérésie de Calvin ; que l'hérésie avait disparu grâce au zèle des missionnaires ; il fit ressortir tous les avantages qu'a pu tirer la population de la présence des deux régents, instruisant la jeunesse et formant des sujets et des hommes à la patrie..... que Louis-François-Joseph de Bourbon a voulu organiser un établissement en faveur de 150 pensionnaires ; et il termine en exaltant l'utilité de l'œuvre pour la religion, pour la science et pour contribuer à entretenir la concorde entre la congrégation et les habitants.

M. Roussel parla des sentiments de gratitude de la population toute entière pour le prince et il pria M. Gentil de remercier la congrégation de tout le bien qu'elle fait et de tous les sacrifices qu'elle s'impose pour le triomphe de la religion et de l'enseignement des sciences. »

M. Pugnière, maire, entretint l'auditoire des avantages du Collège, de ses avantages incontestés et déjà prévus ; à son tour il pria M. Gentil d'assurer la congrégation de sentiments de haute estime et d'affection de tous les habitants de la cité... Après ces discours l'assemblée fit à plusieurs reprises entendre le cri de : vive le prince de Conty !...

Bientôt le clergé parut en procession à la porte de l'Hôtel-de-Ville. M. Blanchard, curé, revêtu de sa chape, avait à sa suite environ cinquante ecclésiastiques en surplis, dont six étaient aussi revêtus de leur chape. Les maçons prirent le brancard et suivirent le clergé.

Marchaient après : MM. les officiers de justice en robe, à la droite, et MM. les officiers municipaux revêtus de leurs robes consulaires, à la gauche. Messires Gentil et Roussel, commissaires de son Altesse sérénissime étaient sur la même ligne, entre M. le juge et M. le premier consul maire. Le corps de ville avec une grande foule d'habitants suivaient ; trente grenadiers du régiment d'Artois, en garnison à Bagnols, commandés par un lieutenant, marchaient la baïonnette au bout du fusil bordant la haie, afin de contenir les spectateurs empressés. Quand le cortège arriva, les pierres furent posées sur l'estrade sur laquelle montèrent le curé et deux acolytes, ainsi que MM. Gentil et Roussel, suivis de deux manœuvres. Le curé bénit les pierres que l'on mit en place avec le cérémonial d'usage, au son des cloches et au bruit de l'artillerie, en présence de 6,000 spectateurs. De toute part on acclamait le prince de Conty, le noble et généreux seigneur de Bagnols !

Le cortège retourna à l'église qui avait été ornée pour la circonstance ; là, M. le curé entonna le *Te Deum* chanté en musique, en action de grâce de ce que la Providence avait inspiré au prince de Conty, le désir de se vouer aux bonnes œuvres... puis trois décharges de dix-huit boîtes, et quatre décharges de mousquet par les grenadiers, se firent entendre : après quoi M. Roussel distribua dix louis d'or de la part du prince de Conty aux ouvriers qui travaillaient au Collège ; ils étaient au nombre de quatre-vingt (1).

Nous venons de voir la part active que prit à la construction du Collège, l'abbé Gentil. Ajoutons quelques mots sur l'origine de ce vénérable prêtre.

La famille Gentil, très ancienne à Bagnols, a compté des personnages qui ont occupé un rang distingué. (2) Nous trouvons leur nom lié à celui de certains fiefs des temps anciens : Gentil *d'Artifel*, Gentil de *Montcaud*, Gentil *de Montières*. Leurs blasons variaient selon les branches de la famille. Nous donnons ci-après, même celui de l'abbé Gentil, bien que la profonde humilité qui le caractérisa pendant sa longue car-

(1) V. Archives de Bagnols, 1780 à 1790.
(2) V. Not. biog, du colonel Gentil, T. I, p. 273.

rière. dût l'éloigner de cet étalage de titres et de distinctions peu compatible avec les sentiments que ne saurait méconnaître un enfant du Christ né dans une crèche.

Thibaud Gentil, nous l'avons vu, était entré dans la congrégation des Joséphites et était parvenu à la suprême dignité de l'ordre, celle de directeur général. Peu après l'édification du Collège de Bagnols, l'heure de la retraite dut sonner pour notre infatigable compatriote... Dix ans s'étaient à peine écoulés que l'ouragan révolutionnaire menace de tout engloutir. Après avoir été saluée avec un enthousiasme sincère, la Révolution s'égarait dans sa marche et traversait des années désastreuses. L'abbé Gentil se réfugia à Bagnols ; (1) là, momentanément caché à tous les yeux, il n'exerçait le saint ministère qu'en présence de quelques fidèles de la discrétion desquels il était sûr ; car il y allait alors de sa tête... et de la tête des personnes qui l'avaient accueilli. Le bon missionnaire attendait des jours meilleurs, il avait mis toute son espérance en Dieu ; la douceur de son caractère n'était point altérée par la crainte, et cependant il se vit maintes fois exposé à succomber.

On raconte qu'un jour quelques sans-culottes pénétrèrent dans sa maison ; le bruit qu'il s'y était caché s'était répandu. L'abbé se présenta avec courage et résignation devant ces envoyés du pouvoir révolutionnaire. « — Que me voulez-vous ? — Ta tête, dit l'un d'eux, » et, sans se laisser émouvoir, le digne ecclésiastique leur adresse quelques paroles pleines de bienveillance et de douceur. L'abbé Gentil montra à ces agents subalternes, égarés, tant d'énergie et de fermeté qu'il les désarma.

Les trois terroristes ne purent résister en présence d'un honnête homme si bon, si doux, et qui n'avait pas peur. Ils demandèrent pardon à M. Gentil et se retirèrent, promettant de ne dire aucun mot sur le résultat de leurs recherches. « Le

(1) Il demeurait sur la place du Marché, nº 14, aujourd'hui maison Pontal.

citoyen ci-devant abbé Gentil, dirent-ils, avec assurance, en sortant, n'est pas dans sa maison ».

Le saint prêtre vécut jusqu'en 1803, il eut la joie de voir le culte rétabli et la religion honorée.

ARMES d'un *Thibaud* Gentil (médecin) en 1696 : *D'argent à une croix losangée d'argent et de sinople ;*
— Gentil de Montière (Simon, bourgeois ; 1696) : *Vair à une croix losangée d'or et de gueules ;*
— Gentil d'Artifel....?

NOTES

Le 24 décembre 1791 la congrégation des Joséphites fournit le nombre de professeurs et de préfets constitutionnels voulus (1).

— Le 27 décembre 1792, loi de l'organisation provisoire du Collège ; les professeurs eurent chacun un traitement de 900 livres.

— Le 19 septembre 1793, le Collège devient la maison d'arrêt ; on y renferme, au deuxième étage, les prisonniers. L'immeuble est vendu 16,000 fr. au citoyen Charamaule ; la municipalité établit dans ses vastes locaux un atelier de fabrication de piques.

— En avril 1794, des professeurs dévoués offrent de continuer, au Collège, leur enseignement ; le Conseil accepte.

— Le 15 nivôse an III (4 janvier 1795) ordre est donné aux professeurs d'avoir à cesser leurs fonctions.

— Le 6 ventôse an III le jury de l'instruction publique nomme instituteurs les citoyens Dumas, Faguet, Alary et Martin.

— Le 10 floréal an VI (mai 1798) Dumas demande à agrandir le jardin du Collège.

— En fructidor an X Dumas et Martin demandent à être déchargés des contributions.

— . . . . . (2)

— Le 24 novembre 1811, MM. Ferrand et Jean, instituteurs, demandent de transporter leur institution au Collège, alors délabré (école secondaire communale) aux lieu et place de M. Martin qui se retire ; le conseil accepte.

(1) V. *Annales hist. de Bagnols*, par L. A.
(2) Il manque un registre aux Archives municipales de Bagnols.

Degan, maître maçon, répare la boulangerie du Collège (local actuel des Frères).

— Le 14 mai 1813 le Conseil délibère de voter des fonds destinés à disposer les locaux du Collège pour y installer, en même temps, la mairie, le prétoire, la gendarmerie et les prisons. Vote d'une somme de 2.817 fr, 80 c.

— Le 12 mai 1814, le Conseil confie la direction à M. Dumas et alloue 1,800 fr.

— Le 11 octobre 1818, 2,000 fr. d'allocation sont votés à M. l'abbé Salles, pour le Collège communal.

L'établissement fermé en 1829 ne fut r'ouvert qu'en 1830 (1).

(1) V. Not. biogr. de Madier et de Ladroit, T. II.

GENTIL (JEAN-BAPTISTE)

OFFICIER

Né à Bagnols le 31 octobre 1785

Mort à Bagnols le 30 juillet 1862

De la famille des Gentil, le dernier rejeton a été Jean-Baptiste, fils de François et de Gabrielle Constant. Nous allons raconter brièvement sa vie.

Son père était frère de *l'Indien* et de *l'abbé;* il vivait en riche bourgeois dans la ville de Bagnols, bien qu'il se reconnut le droit d'étaler son blason authentique. A peine avait-il atteint ses seize ans, que Jean-Baptiste voulut entrer dans la carrière des armes. Ses parents retardaient toujours l'exécution de ce projet. Ce qui vint hâter sa détermination fut le mécompte qu'il éprouva, à Harlem, pendant une excursion qu'il fit en Hollande avec son oncle, M. Constant, voyageant pour le commerce des vins, et dont il était l'associé. Gentil se hasarda dans une maison de jeu, où il perdit une somme assez ronde. En enfant insoumis, redoutant la colère de ses parents, il ne chercha plus à revenir à Bagnols, il s'enrôla à Harlem même au 8me corps de la grande armée, dans le 65me régiment de ligne, sous les ordres du maréchal Mortier. Il avait alors vingt ans.

Gentil a conquis ses grades militaires sur le champ de

bataille. Il était dans la Poméranie suédoise, au siège de Stralsund en 1807 ; à Dantzig, que Lefèvre et le général Oudinot enlevèrent aux Russes, le 20 mai. Il était à Friedland le 14 juin, jour anniversaire de Marengo. Comme sergent-major, nous le voyons combattre les autrichiens à Eckmühl, le 22 avril, les poursuivre à Ratisbonne, où Napoléon est blessé pour la première fois. Il passe avec l'empereur le Danube, il assiste à la bataille d'Essling, au siège de Fribourg[1], à Wagram, où le général Lannes fut blessé mortellement.

Nous avions alors 80,000 hommes de troupes en Allemagne, et cependant l'Autriche, en profitant de l'absence de l'empereur accouru en Espagne en toute hâte, se préparait à la guerre, lorsque son retour subit amena la défaite du prince Charles. Nous le voyons avec orgueil, notre vaillant compatriote prit part à toutes les grandes guerres de l'Empire, dans le nord de l'Europe. Un décret impérial du 16 octobre 1809 le nomma sous-lieutenant.

Dans cette année, l'empereur rêvait la fatale campagne d'Espagne et de Portugal. Le régiment dans lequel servait Gentil partit des confins de la Prusse et vint, pendant 1810 et 1811, renforcer le corps d'armée qui parcourut la Péninsule. Gentil se distingua au siège d'Astorga dans le royaume de Léon. Ce siège, l'histoire le rapporte, est un des plus beaux faits d'armes de la guerre d'Espagne.

Au mois de mai 1810, Junot s'empara de la ville, afin d'ouvrir aux Français un débouché dans le Portugal. L'artillerie fit une brèche aux anciens remparts où les Espagnols avaient ajouté plusieurs ouvrages importants. Mais l'intrépide général Sautolcidès se défendit vaillamment, et malgré des prodiges de valeur, les Français ne pouvaient escalader la brèche et enlever l'estacade, sur l'Asture, lorsque pendant la nuit, le faubourg Retabia fut enlevé avec bravoure par le 65me de ligne. L'ennemi, effrayé de cette opiniâtreté et de ce courage héroïque, jugea qu'il valait mieux ne pas s'exposer aux chances d'un assaut à outrance et au point du jour, Sautolcidès demande à capituler. La ville se rendit à discrétion le 10 avril après quinze jours de tranchée ouverte, la garnison fut envoyée en France. Junot traita les habitants avec bonté et permit aux paysans qui étaient venus défendre Astorga de retourner dans leurs villages.

Après cette mémorable campagne, nous voyons notre lieutenant du 65me à Coïmbre, que Masséna prit à lord Wallington le 1er octobre. Là, bien que légèrement blessé, Gentil sortit de la ville avec le gros de l'armée, il échappa ainsi aux terribles représailles que la population exerça contre les malades et les blessés que le prince d'Essling fut obligé d'abandonner. Les Français avaient trouvé la ville déserte et sous prétexte de chercher des vivres, ils avaient pillé les maisons... Gentil combat à la bataille de Bussaco et se trouve à la retraite de Lisbonne sous les ordres de Masséna. L'évacuation eut lieu le 30 septembre 1808, par suite de la convention de Cintra.

A Thoman, en Portugal, Gentil fut fait prisonnier de guerre. On amena nos infortunés compatriotes en Angleterre et ils furent enfermés dans des pontons. Le lecteur connaît déjà (1) ce qu'étaient ces prisons flottantes. Nous avons dit tout ce que souffraient les Français par les raffinements de cruauté ou de barbarie des vainqueurs. C'est là que depuis 1811 à 1814 Gentil a vécu ; malheureux comme devaient l'être tous ces héros (2) de la grande armée qui supportaient avec résignation les rigueurs de la captivité, mais qui ressentaient, vivace au fond de leur cœur, l'amour et l'indépendance de la patrie.

Sur les pontons anglais, le lieutenant Gentil contracta les germes de ses précoces infirmités. Devenu libre sous la première Restauration, il se trouva dans l'impossibilité de

(1) V. Not. biog. d'Auzière, T. I, p. 27.

(2) C'est comme patriote que nous tressons des lauriers pour les braves qui formèrent les armées françaises depuis 1792 jusqu'à 1814 ; cependant il y a lieu de faire des réserves et de regretter quelquefois les tendances belliqueuses du despote ambitieux qui fonda le premier Empire.

continuer sa brillante carrière militaire, et forcé de prendre sa retraite il se retira à Bagnols dans sa famille.

Gentil dut attendre jusqu'en 1825 pour retirer la modeste pension de retraite de 175 francs qui, en 1814 lui avait été accordée en récompense de ses services et à cause de ses infirmités. Ces retards étaient dûs à la lenteur des règlements de comptes des divers régiments de la grande armée. Il n'est pas sans intérêt, ici même, de faire connaître, aux personnes qui ignorent les détails de l'administration militaire, le fait suivant. — En 1821, le ministre de la guerre donnait avis à Gentil que, par suite de la vérification des comptes de l'ex 65me régiment de ligne pour les exercices 1808 à 1815, une somme de 30,706 fr. 50 c. avait été rejetée. Cette somme devait être rendue au trésor royal par les membres des conseils d'administration qui ont successivement géré les finances de ce corps.

Comme lieutenant, Gentil était compris pour fr. 90, 27... d'après un titre officiel. Cette somme comprenait la différence entre la valeur de 150 paires de souliers perdus,... pour excédant du prix de 600 bretelles de fusils,... transports, frais de voyage,... loyers,... toiles d'emballage,... rejet de dépenses sur l'achat de 803 bonnets d'oursin, 300 plumets, haches de sapeurs, etc., etc.

Gentil écrivit une lettre détaillée au ministre de la guerre expliquant qu'il n'a fait partie du conseil qu'en 1809, comme sergent-major ; qu'il a pu signer, par déférence, des pièces qui lui ont été présentées par ses chefs ; qu'il n'a rien touché des 2,500 francs qui lui revenaient pendant tout le temps où il a été prisonnier en Angleterre, etc., etc. ; mais que cependant il consent à ce que la retenue des 90, 27 soit faite sur ce qui lui revient de sa pension annuelle.

Jean-Baptiste Gentil vivait à Bagnols s'occupant à faire valoir ses propriétés. C'était un des notables de la ville et du canton. De 1814 à 1852 il a siégé au conseil municipal où ses avis étaient goûtés et souvent mis en pratique. L'administration

supérieure l'honora de sa confiance pour remplir des fonctions gratuites aux hospices et dans nos écoles publiques. En 1830 ce fut lui que l'on choisit pour commandant de la garde nationale, (1) enfin pendant tout le cours de sa vie active, il a été empressé à faire le bien. Nos compatriotes le considéraient comme un homme de bons conseils...

Gentil mourut le 30 juillet 1862 (2). Ses frères d'armes l'accompagnant à sa dernière demeure rendaient hommage à sa bravoure militaire comme à ses vertus civiques ; et les plus anciens de nos compatriotes, en regrettant le dernier des Gentil, rappelaient le souvenir de la générosité ds son oncle l'Indien et les vertus sacerdotales de son oncle le missionnaire Joséphite.

(1) V. ci-après la note A.

(2) Entouré des soins affectueux de la compagne qu'il avait choisie. Dans les dernières années de sa vie, M. Gentil épousa Madame veuve Mallet, mère du docteur A. Mallet, député du Gard en 1876, dont il fit son héritier universel. — (V. Not. biog. de A. Mallet, T. II). — M. Jean-Baptiste Gentil avait des sœurs dont l'une épousa M. Vouland, de Codolet ; l'autre M. Constant, de la Barraillère (Sabran), et la troisième M. Péladan, d'Uzès.

NOTE

(A, p. 307). — Personne alors ne prenait au sérieux notre milice citoyenne puisqu'on souriait de voir les bourgeois jouer au soldat. Nous pourrions citer tout au long une chanson faite par un spirituel notaire de l'époque et que l'on chantait sur l'air de *la Marseillaise*. L'auteur avait voulu, sous le règne du *Coq* (armes de la branche d'Orléans), faire un appel aux *Gallinettes* (petites poules). On sait que c'est ainsi qu'étaient surnommés les enfants de Bagnols,

pendant ce prétendu *bon vieux temps* où le peuple, de commune à commune, bataillait pour rire, afin d'oublier que le *Tiers* n'était encore rien.

Allons mes braves Gallinettes
Le jour de gloire est arrivé.
Vous convoitez les épaulettes,
Vous les aurez à bon marché.
Volez, ne craignez point de guerres,
*A l'*aigle *a succédé le* coq,
Vous ne soutiendrez d'autre choc
Que l'aimable choc de nos verres.
Accourez, accourez, formez vos bataillons.
Marchez, marchez, poules en rang d'oignons.

O Gallinettes soyez fières
De votre habile commandant.
. . . . . .
. . . . . .

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

	Pages
Dédicace	IV
Un Mot au Lecteur	V
Alary (Mathieu)	7
Alméras (Michel d')	19
Auzière (François)	27
Barruel-Beauvert (de)	37
Baumefort (Charles de)	53
Mion Bernard	61
Berouard et Fourcheut	67
Berthoud (l'abbé)	75
Blanc (l'abbé)	93
Bompard	97
Bourrié (l'abbé)	119
Broche (Alban)	127
Bruneau de Saint-Auban	131
Brydayne (le Père)	141
Cabrol (Gabriel)	155
Cavène (Jean-Baptiste)	169
César (Louis)	173
Charrier-Moissart (de)	179
Clamon (Jean-Baptiste)	187
Combin (François)	191
Cotton (Auguste)	195
Darroussin	205
Dumas (Louis)	207

	Pages
DUMAS (Jean-Baptiste)	211
DUMAZER (Jacques)	215
FLAUGÈRE (Justin)	217
FOURCHEUT DE MONTROND (Maxime)	219
FOURNIER (le Prieur)	225
GENSOUL (Ferdinand)	229
GENSOUL (Joseph)	243
GENSOUL (Bruno)	251
GENSOUL (Alexis Sino)	259
GENSOUL (Justin)	265
GENSOUL (Brano-Alexis)	273
GENTIL (colonel)	275
GENTIL (l'abbé)	291
GENTIL (Jean-Baptiste)	303

BAGNOLS. — IMPRIMERIE Ve ALBAN BROCHE, RUE CANILLAC, 10.

NOTICES BIOGRAPHIQUES

DU GARD

(CANTON DE BAGNOLS)

PAR LÉON ALÈGRE

OFFICIER D'ACADÉMIE,
FONDATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE, DU MUSÉE ET DE L'ÉCOLE DE DESSIN DE BAGNOLS,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE NIMES ET DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

—

« L'amour de ma patrie et le désir de
» lui être utile ont donné naissance à
» cet ouvrage. » MÉNARD.
(Préface de l'Histoire de Nimes).

—

Cuique suum.

TOME II



BAGNOLS
AUGUSTE BAILE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
3, *Place Saint-Jean*, 3

—

1880

VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

Digitized by Google

LACROIX (JEAN-PIERRE-JOSEPH-ANTOINE)

PEINTRE

Né à Bagnols le 10 septembre 1781

Mort à Nîmes le 9 août 1852

Les individualités douées d'une aptitude artistique se rencontrent souvent, mais la Providence est avare d'hommes de génie. L'intelligence du grand art, le pouvoir de traduire par le dessin, la plume ou la couleur, par le burin ou le ciseau, une pensée, une expression, un acte, n'est pas donné à chacun de nous. Le Gard a fourni des peintres tels que Reynaud, Subleyras, Sigalon, Boucoiran et plusieurs artistes modernes renommés (1); mais notre canton peut-il citer un nom réellement illustre ? — Jusqu'ici nous disons hardiment : non. Toutefois, il est bon de faire revivre le souvenir d'un compatriote qui a essayé de sourire à la muse de la peinture.

Jean-Pierre-Antoine-Joseph Lacroix, était négociant, marchand drapier, établi à la Grande rue (2). Sur la porte de sa maison se balançaient, chaque semaine, des numéros en série,

(1) MM. Jalabert, Jourdan, Roybet, Doze, J. Salles, Simil et le jeune Bouschet, professeur à Paris, etc., etc.

(2) Maison Borie, marchand d'étoffes, nº 19, Grande rue.

Le nom de M. Lacroix, père, est souvent cité dans nos *Annales historiques de Bagnols*.

Digitized by Google

lesquels étaient attendus impatiemment, observés avec convoitise et anxiété. C'était là le bureau de *Loterie royale*, étrange institution que les gouvernements de l'Europe ont fait disparaître comme immorale, alors que l'Italie seule, la conservait à Rome jusqu'à ces derniers temps (1). Une loterie organisée qui ruinait des familles et conduisait à la misère certains fous que la crédulité aux oracles des songes poussait aux dernières limites de la prodigalité!!!

M. Lacroix avait ouvert, au Collège, une classe de dessin. A cette époque les prospectus scolaires portaient encore ces mots : « Les *arts d'agrément*, dessin, musique, sont à la charge des parents ». — Comme si le dessin ne devait pas plutôt être compris dans les études de première utilité ! Comme s'il était possible de se passer du dessin dans toutes les professions de la vie : d'ignorer les principes d'un art destiné à former le goût de chacun, celui du maître qui veut commander, celui de l'ouvrier qui doit exécuter les commandes ?

« Le dessin est la langue de l'industrie », a dit un historien célèbre (2).

On avait donc alors des « maîtres de dessin » pour les enfants des riches ; mais à quoi se bornaient les soins du professeur ? — à faire exécuter un *joli* sujet ; à faire lui-même, la moitié de l'ouvrage, à encadrer le beau travail et à l'offrir, pour leur fête, à des parents vaniteux, émerveillés... Sur vingt élèves, deux, tout au plus, persévéraient et dix ans après, pouvaient encore se souvenir de leurs succès ; les autres restaient totalement étrangers à l'art : et la preuve en est dans le goût

(1) A Paris, la Loterie fut établie en 1737. Les produits devaient servir à l'amortissement des rentes de l'Hôtel-de-Ville.

(2) M. Victor Duruy, depuis ministre de l'Instruction publique.

Au Congrès des Écoles de 1868 (Paris), un des vœux a été formulé en ces termes :

« Comme l'étude du dessin est d'une utilité générale, son enseignement doit devenir obligatoire dans un système bien compris d'instruction publique, au même titre que l'écriture et la grammaire. »

On devrait dire : L'enseignement de la SCIENCE et *non de l'art* du dessin..

Digitized by Google

dépravé qui présidait plus tard, à la décoration ridicule de leur demeure, à l'achat d'images enluminées, de gravures monstrueuses et bizarres. De là, le goût faussé, généralement répandu dans un pays, où ce n'était qu'à de rares intervalles seulement que des objets d'art perfectionnés faisaient leur apparition.

On appelait cela dessiner et faire école : eh bien, nous ne jetons pas brutalement la pierre à tous les professeurs de ce temps : s'ils ont fait quelque peu de mal, ils ont fait aussi beaucoup de bien, car le bon M. Lacroix, dont nous venons d'écrire le nom était assurément le plus consciencieux des maîtres. Son enseignement fut toujours méthodique et précis (1).

Une discipline parfaite régnait dans la classe : les conseils paternels y étaient abondamment fournis et, de plus, afin de maintenir le silence, le maître faisait, lui-même, la lecture de quelques pages de l'histoire des Peintres. Ainsi tout en esquissant une tête, tout en crayonnant patiemment des hachures correctes, les élèves retenaient le nom des grands artistes et de leurs œuvres capitales (2).

M. Lacroix était peintre... Après 1815, lorsque les grandes guerres furent terminées, la France sembla retrouver son calme d'autrefois. Le clergé reprenait une influence favorable aux beaux arts ; nous devrions dire : à la décoration des églises. Alors nos peintres de la province, Calvier, de la Drôme,

(1) Il était basé, pour le tracé d'ensemble, sur l'emploi des lignes droites et l'appréciation de l'ouverture des angles. Lacroix procédait par grandes masses et arrivait progressivement aux détails. L'étude du dessin était fondé sur la géométrie.

(2) Dans les dernières années de sa vie, Lacroix se plaisait à citer comme son meilleur élève, Camille Roqueplan. M. Roqueplan père qui, pendant plusieurs années a été, à Bagnols, employé des contributions indirectes, fit élever ses fils au Collège. L'un et l'autre ont conservé de ce pays un excellent souvenir, qui s'est traduit par le don à la Bibliothèque de quelques volumes, de la part du littérateur Nestor et par l'offrande au Musée d'une toile de Camille, — don de Madame Amyot, leur sœur. Camille Roqueplan a laissé au Musée de Versailles quelques tableaux d'histoire très remarquables.

Digitized by Google

Fleuriot, de Vaucluse, Jusky, de Pont-Saint-Esprit, reçurent des commandes : il en fut de même à Bagnols. M. Lacroix, pour le Gard ou pour l'Hérault, produisit un grand nombre de tableaux d'église, fit de bons portraits, couvrit de vastes carrés de toiles, exécuta beaucoup de copies : mais ces copies étant faites le plus souvent d'après des gravures noires, l'artiste inventait un coloris de fantaisie et ne pouvait, de la sorte, faire qu'une œuvre fort incomplète.

Cependant nos autels étaient parés de cadres ainsi exécutés : *l'ex dono auctoris* les accompagnait généralement. Cette indication n'a pas trouvé grâce devant l'inflexible rigueur des fabriciens et des curés (1) qui peu après ont fait le vide : ils ont substitué aux œuvres de Lacroix des toiles données par l'État et traitées par des peintres plus connus. Pourquoi n'a-t-on pas conservé les moins imparfaites de ses œuvres ? Ce manque de déférence pour les auteurs ne peut que décourager les donateurs futurs (2).

Nous le disons encore une dernière fois : soumettons-nous au contrôle des gens de goût et ne substituons plus les articles *à la mode*, — aux objets d'une valeur réelle, et précieux surtout par les souvenirs qui s'y rattachent.

Aux administrations jalouses des progrès artistiques et industriels dans les masses, à ceux qui ont à cœur de voir le génie de l'art français planer au-dessus des nationalités voisines et rivales, nous dirons : créez des musées cantonaux ; dans toutes les écoles, mettez sous les yeux des jeunes élèves des gravures, des tableaux qui attirent les regards ; propagez l'étude des arts du dessin, vous aurez fait naître le bon goût.

(1) C'est à l'un des derniers que l'on doit la dispersion des anciens tableaux de Romain, de Jean Jean, de Coulon. M. B... vendit pour *cent francs* au curé de Calvisson (Gard) le *Christ*, l'*Assomption*, de Lacroix et la sainte *Victoire*, de sa fille Séraphine !...

(2) Le fondateur du Musée de Bagnols, ancien élève de M. Lacroix, a tenu à posséder une œuvre de cet artiste de mérite : un saint Gérôme en prière, offert par Mademoiselle Lacroix (sœur saint Benoît), supérieure de Saint-Maur à Toulon.

Digitized by Google

En en développant les principes chez les adultes, vous aurez rendu service à l'ouvrier, vous l'aurez, pour ainsi dire, enrichi, puisque vous abrégerez et faciliterez son travail, en lui rendant la main habile et le coup-d'œil juste. Vous aurez empêché des actes d'un regrettable vandalisme ; vous aurez trouvé un agréable passe-temps pour les oisifs ; vous aurez peut-être moralisé plus d'un indifférent, en faisant respecter les objets anciens et estimer les œuvres belles et parfaites des artistes modernes.

Lacroix avait épousé Mademoiselle Anne-Claire-Henriette Charamaule, de Montpellier. La famille Lacroix qui a disparu de Bagnols, alla, vers 1830, se fixer au château de Beauchamp (1), domaine qui fut vendu en 1850. Après lui, Lacroix n'a laissé qu'un fils : Félix, avocat, qui a été successivement magistrat aux colonies et notaire à Toulouse.

Une de ses filles a épousé M. Ollivault du Plessis, inspecteur des télégraphes ; une autre, religieuse de Saint-Maur, est aujourd'hui supérieure à Toulon ; l'aînée avait épousé le docteur Chaffin.

(1) Le domaine de Beauchamp, commune d'Uchaux (Vaucluse), dépendait de la baronnie de Sérignan, appartenant à Diane de Poitiers ; il fut vendu à la famille Lacroix par M. de Massillan. — V. *Not. hist. et généal. sur la famille de Massillan*, par L. d'Albiousse. Uzès, 1877, p. 9. — M. d'Albiousse épousa Mademoiselle de Massillan, de la branche de Montpellier.

Digitized by Google

LADROIT (JEAN-BAPTISTE)

DOCTEUR-MÉDECIN, MAIRE

Né à Bagnols le 10 avril 1770

Mort à Bagnols le 8 juillet 1838

Ancien maire de la ville de Bagnols, médecin habile et recherché dans la contrée, Jean-Baptiste Ladroit appartenait à une honorable famille vouée au commerce. En 1778, son père était marchand de soie. Le négoce n'était alors peut-être ni lucratif, ni favorisé par la clientèle, puisque le 15 avril, nous voyons MM. Jean-Baptiste Ladroit, père et fils, concourir aux enchères publiques pour la levée de la taille. Parmi les oblateurs, ils furent ceux dont l'offre était la plus profitable à la communauté : c'est à 5 deniers par livre qu'ils consentirent à percevoir les impôts (1).

L'emploi de collecteur volontaire était, avant 1789, fort recherché ; des nobles même prenaient part à la lutte ; le titre témoignait de l'honorabilité du fonctionnaire et de plus, celui-ci était assuré de jouir d'un bénéfice réel.

Donc, le jeune Ladroit ne devait point être destiné au commerce : son père ambitionnait pour lui une position qu'il

(1) V. *Bagnols en 1787.*

Digitized by Google

estimait supérieure à celle de négociant. L'élève se montrant aussi intelligent que laborieux, on en fit un étudiant en médecine. Jean-Baptiste fut envoyé à Lyon : son temps était consciencieusement employé à la Faculté et dans les hôpitaux, où, après plusieurs années de travaux sérieux, il exerça comme médecin-major.

Jeune encore, Ladroit, enthousiaste et novateur, se faisait remarquer par son grand sens et son esprit cultivé : ses études favorites étaient la philosophie et les belles-lettres. Il se sentait entraîné vers toutes les théories séduisantes de l'école moderne.

Nous le voyons à cette époque (1809), pendant les quelques mois de vacances qu'il passait à Bagnols, organiser des soirées charmantes, dans lesquelles les personnes de la société jouaient des pièces de théâtre. Acteur très-distingué lui-même, on cite le rôle d'Othello qu'il remplit à la perfection, grâce à la façon magistrale avec laquelle il interpréta la tragédie de Ducis, et, aussi, grâce aux séductions de sa personne : sa tête brune, accentuée, expressive, produisit sur l'auditoire une impression indescriptible. C'était bien là le *maure de Venise*.

Mais Ladroit ne devait point encore se fixer à Bagnols : il retourna à Lyon, où, bientôt après, il choisit une compagne selon son cœur (1). Le séjour d'une grande ville allait à ses goûts aristocratiques et libéraux tout à la fois. Son intérieur était charmant, heureux, et cependant ses amis d'enfance l'engagèrent à revenir à Bagnols. Abandonnant alors une clientèle nombreuse et sympathique, il se laissa gagner par les Marsial, par les Gensoul et, vers 1810, nous le retrouvons dans sa ville natale.

La réputation de chirurgien habile qui l'avait précédé, se confirma et l'ancien major des hôpitaux de Lyon fut fort recherché, même dans la banlieue. A Bagnols, il était devenu populaire et il jouissait de l'estime générale, aussi, malgré la

(1) Madame veuve Anne Bibet, sœur de la mère de MM. Flandrin, peintres.

Digitized by Google

menace des tapageurs affolés de 1815 (1), quand, en 1819, le gouvernement de la Restauration l'appela aux honorables fonctions de maire, le pays sut exprimer bruyamment son enthousiasme.

Le docteur, comme homme politique appartenait cependant au parti avancé : ses opinions s'étaient déjà énergiquement manifestées, au sein du conseil municipal et nous expliquons le remplacement de M. Fourcheut, maire, par l'influence que prit le parti libéral dans cette année mémorable de 1819, où, sous le ministère Dessoles-Decaze, le *système de bascule* eut tant d'oscillations variables.

Au mois d'août, M. Ladroit était installé : dès cette époque les affaires prirent, à Bagnols, une toute autre activité. Un des premiers soins du nouveau maire fut de s'occuper de l'instruction publique : de l'école primaire, de *l'enseignement mutuel*.

Nos compatriotes ne liront pas sans intérêt le résumé de la séance du 8 juillet 1819. — « Le maire dit : — que les avantages précieux de l'enseignement mutuel (2), sont connus ; — que le gouvernement l'a sanctionné, et qu'il serait profitable au pays de propager l'instruction et d'ouvrir la porte des sciences à toutes les classes des citoyens, sur lesquelles indifféremment et sans prédilection la nature a, dans l'ordre moral, départi les mêmes faveurs ; que ce serait contrarier ses vœux et créer un système barbare et anti-social d'empêcher à la classe peu fortunée les moyens de développer ses talents... »

« Que dans le siècle des lumières et sous un gouvernement constitutionnel et libéral, il est très intéressant de mettre tous

(1) V. Not. biog. de Bompard, T. I. p. 113.

(2) La méthode de Lancastre avait réussi en Angleterre et semblait ne pouvoir être applicable chez nous. Elle a été cependant préconisée en France dès 1815 par des prêtres pieux et compétents... Malgré cela, dès 1829, le nombre des écoles diminua : le clergé leur était opposé. En 1830, ce mode d'enseignement fut mis en faveur par le parti libéral ; mais, bientôt, la concurrence de l'enseignement des Frères prévalut.

Digitized by Google

les sujets à même de connaître l'étendue de leurs droits, ainsi que de leurs devoirs, pour exercer les uns avec une sage modération et remplir les autres avec une sévère exactitude. »

Le Conseil adopta à l'unanimité le projet présenté par le Maire et l'on parut se mettre à l'œuvre.

Le 25 juillet, le Conseil délibère de réparer le pont de Bagnols, en chaussant la voie de deux mètres et en établissant des encorbellements, afin de faciliter le passage des voitures.

On changea l'abattoir, relegué à la Poulagière, près des Récollets, depuis que le Banc-Clos avait été enlevé à la rue de l'horloge. L'établissement fut placé au Posterlon ; là, il était mieux à la portée des eaux du ruisseau et, quoique encore trop rapproché de la ville, on avait, dans le nouveau local, plus de ressources et surtout plus de propreté. L'inauguration eut lieu en 1820. Un grand bal fut donné dans l'intérieur et, naturellement ce furent les intéressés des deux sexes qui en firent les honneurs et les frais.

En la même année, M. Ladroit proposa d'élargir l'entrée de la Grande rue du côté de la Place. Il s'agissait d'abattre la maison Thibaud, d'ouvrir la rue de l'Horloge et de la raccorder avec la place du Collège, alors moins vaste (1).

Toujours dans la même année 1820, la ville s'imposa de 2,000 francs de contributions extraordinaires et 1,000 francs ordinaires pour avoir des fonds destinés à paver les rues. Ce fut là une excellente mesure, car les anciennes pierres ou cailloux, ne présentaient partout que des irrégularités, des vides, des espaces boueux, impraticables par la plus petite averse.

C'est encore M. Ladroit qui voulut élargir la rue des Pénitents, allant de l'Église à la Grande place. Cette issue n'avait alors que trois mètres, elle en a aujourd'hui cinq.

Mais comme embellissement de la ville, une des améliora-

(1) V. Not. biog. de Saurin. — Ce projet d'élargir l'entrée de la Grande rue, en achetant la maison Thibaut, couvait depuis longues années.

Digitized by Google

tions capitales fut l'ouverture de la promenade de Bourgneuf, que l'on nomme aujourd'hui : *Cours Ladroit*. A cette époque, la *plaine* était loin de présenter l'animation qu'elle a de nos jours : on voyageait moins, il est vrai ; la malle et les chaises de poste, sans s'arrêter sur la place, se rendaient par la porte de la Nation — petite fontaine — à la station du relais (1). Les hôtelleries n'offraient pas les dehors confortables et attrayants d'au jourd'hui. L'ancien hôtel de Conty, devenu hôtel du Louvre, était le rendez-vous aristocratique. L'*auberge* du Coq (2) était fréquentée par le petit nombre de commerçants qui venaient à Bagnols. L'avenue du Pont, bordée de quelques maisons seulement, n'existait que comme grande route, et l'espace vide, devant la porte de la Grande rue n'était point égayé par les ouvertures pratiquées dans l'épaisseur des remparts; ce côté de la ville était appelé à cause de cela : *la plaine de Bourgneuf*. M. Ladroit voulut embellir ce quartier qui semblait encore porter trop bien son nom de bourg neuf, c'est à dire un faubourg ébauché.

A l'ouest de la Place, était une vaste terre à blé, appartenant à M. Joseph Vernet : c'est là que le Maire avait résolu d'établir un *cours*, planté d'arbres. L'administrateur avisé s'était prémuni des fonds nécessaires à cette acquisition, faite le 3 mai 1823, en employant, là, le prix de la vente de certains terrains communaux incultes, dont le produit ne fut point placé en rentes sur l'État. Bientôt tout fut achevé : les jeunes platanes nous promettaient des feuilles et les bancs de pierre attendirent les promeneurs.

Mais il est difficile de changer les habitudes de toute une population ; nos compatriotes étaient casaniers alors : on ne vint à la promenade que par curiosité; puis, peu à peu, le goût ne pouvant se généraliser, on délaissa bientôt ce *cours ;* et l'espace fut envahi pas les joueurs de boules. Les bancs de pierres, désormais inutiles ou superflus, ont été enlevés, et les

(1) V. Not. biog. Bruno Gensoul, T. I, p. 251.

(2) Cette hôtellerie n'avait pas alors l'importance d'aujourd'hui.

Digitized by Google

troncs des malheureux platanes sont restés exposés aux chocs des globes de buis lancés par des joueurs opiniâtres et maladroits. Le Maire qui ouvrit la promenade ne prévoyait pas cette façon de déshonorer un lieu destiné au plaisir plus ou moins innocent d'exhiber sa toilette et de faire la gymnastique du va et vient, parfois monotone (1).

M. Ladroit, dans son enthousiasme d'innovation résolut de bâtir, entre la route et la promenade, un café : *Le Pavillon chinois*, — dont la location est une source de revenu pour la ville. A côté de ce café, fut creusé un puits sur lequel on éleva une tour chaperonnée et dans la tour on posa une pompe (2).

Notre édile ambitionnait le titre de : *curator aquarum ;* il s'occupa de la petite fontaine, excavation inférieure de deux mètres au sol environnant et qui rappelait, en petit, le beau bassin naturel de la *grand'font*. M. Ladroit fit voûter (3) l'orifice qui encombrait les abords de l'église des Carmes et éleva aussi, sur le milieu de la place une fontaine monumentale alimentée par une double pompe à bras. Une inscription commémorative a longtemps relaté l'époque de la construction et le nom de M. Ladroit, maire, mais l'indifférence des bagnolais avait négligé de conserver ce souvenir à nos compatriotes ; depuis peu, cependant, l'administration locale, (M. Vignal, maire), a voulu s'occuper du monument et en a restitué l'inscription en même temps qu'on améliorait le mécanisme de la pompe.

Vers cette époque, M. Ladroit prit une mesure qui ne pouvait qu'être approuvée, bien qu'elle réduisît les recettes de la ville. Avant qu'il entrât à la mairie, il existait au cimetière,

(1) A cet exercice hygiénique la population — hommes — préfère stationner de longues heures autour d'une table de café.

(2) Le loyer du café valait à cette époque 400 fr. Aujourd'hui il a atteint le chiffre de 2,550 fr. La pompe a été déplacée et la fontaine remaniée en 1879.

(3) On se demande pourquoi le bassin de la grande fontaine n'est pas voûté ? Plusieurs administrations ont cependant évoqué cette mesure urgente et obtenu des votes favorables.

Digitized by Google

comme ligne de démarcation, une muraille d'environ un mètre de hauteur, allant de l'ouest à l'est, sur toute la superficie du terrain. D'un côté, était le cimetière des riches; de l'autre, celui des pauvres. Le maire voulut niveler le champ des morts : il demanda que du moins, sur cette terre bénite, l'égalité la plus absolue régnât pour tous nos compatriotes qui n'achèteraient pas une concession : la ville entière applaudit à cet arrêté.

Le 26 septembre 1824, le Conseil délibéra de présenter une adresse à Charles X, sur la mort du roi Louis XVIII : « Ce roi, était l'amour de ses sujets, Charles X en sera l'idole... » la délibération ne porte ni le nom ni la signature de M. Ladroit, maire.

L'administrateur-médecin s'était fait beaucoup d'amis, mais il avait aussi plus d'un ennemi acharné. Hélas, c'est triste à dire : mais l'espèce humaine est ainsi faite, que ceux-là même qui, gratuitement se dévouent pour les autres, sont vilipendés par ceux auxquels ils font du bien ; heureusement que les natures d'élite ne se laissent point arrêter par l'injustice des appréciateurs et qu'elles poursuivent jusqu'au bout leur tache avec courage et dévouement.

A cette époque, l'on désignait M. Ladroit comme un *libéral :* cette appellation, incomprise par le plus grand nombre, signifiait pour quelques-uns : sceptique, voltairien, révolutionnaire. Ses opinions lui créaient des sympathies parmi les gens instruits et éloignaient de lui les ignorants que l'on endoctrinait. C'était donc pour rallier les tièdes qu'il était l'ardent protecteur des écoles. Il s'intéressait vivement au Collège et partant à l'Université. En 1825, c'est lui qui défend l'établissement quand le sous-préfet dUzès demande, pendant deux fois, la suppression de l'allocation communale. En cette année, le Collège était de plein exercice. Le jour de la distribution des prix, il n'était pas rare d'entendre, après un discours latin du professeur de rhétorique, M. Ladroit prononcer une harangue humanitaire

Digitized by Google

qu'il avait déjà adressée aux *frères* de la loge maçonique : *La sincère amitié* (1).

M. Ladroit dut quitter la gestion des affaires de la ville en 1826 ; l'avènement du roi Charles X et la constitution du ministère Villèle ne laissant plus d'espoir au parti libéral.

Faisons trêve au récit des actes administratifs de M. Ladroit, maire, et rentrons discrétement dans quelques détails de sa vie privée. Nous l'avons dit plus haut, le docteur s'était marié à Lyon. La sœur de Madame Ladroit, Madame Flandrin, veuve d'un peintre en miniature assez renommé, avait trois fils : tous trois étaient nés avec des dispositions heureuses pour la peinture. Déjà poussés par l'amour de l'art, deux des trois neveux de M. Ladroit, après leurs premiers succès aux écoles de Lyon, avaient osé s'aventurer à Paris, où ils étaient admis à l'école des Beaux-Arts. Déjà le cadet, Hippolyte, était entré dans l'atelier de M. Ingres. Ces jeunes artistes aimaient à venir passer leurs vacances à Bagnols. (2) Nous nous souvenons de les avoir vus, alors et, de loin, nous les regardions avec une curiosité respectueuse, stationner dans la campagne, devant un site pittoresque, en compagnie de leur ami Tony de Roussel... La réputation des artistes Lyonnais s'était répandue dans la ville, où les plus heureux pouvaient admirer les portraits qu'ils firent alors (3).

Ce ne fut que vers 1835 que nous eûmes l'honneur de faire la connaissance personnelle de MM. Hippolyte et Paul Flandrin. Avec leur bienveillance habituelle, ils daignèrent tous

(1) En 1825 la loge était établie à la Poulagière (maison et jardin Jullien, de Chuselan). Sous l'Empire, les francs-maçons se réunissaient au Collège au deuxième étage, salle centrale, côté ouest.

(2) Les frères Flandrin aimaient beaucoup Bagnols, dont ils parlaient avec enthousiasme. Ils y avaient passé les plus belles années de leur vie, Hippolyte était trop modeste pour rêver alors la gloire dont son nom illustre est entouré !... et Paul, encore aujourd'hui, ne parle jamais sans émotion de la douce quiétude qu'il a goûtée dans la maison de son oncle Ladroit aux bords *paysagers* de la Cèze.

(3) M. et Madame Marsial, à la fabrique ; M de Roussel, consul général à Smyrne.

Digitized by Google

deux, nous encourager et nous donner d'excellents conseils... Nous acquittons ici une dette de reconnaissance, en remerciant ces illustres maîtres de l'amitié dont il nous ont honoré depuis.

Ce que nous venons de dire prouvera assez que la maison hospitalière de M. Ladroit était le rendez-vous des amis des arts et de toutes les personnes de distinction de Bagnols ou des environs.

Mais notre compatriote allait de nouveau se trouver à la tête de l'administration, car les *trois glorieuses journées*, comme on les appelait alors, avait lui sur la France. La révolution de Juillet 1830 venait d'ébranler l'Europe entière. A M. Ladroit, patriote éprouvé, revenait l'honneur de ceindre l'écharpe tricolore. A une période de calme et de tranquillité apparente, succédait une ère de mouvement intellectuel : M. Ladroit était le pilote indiqué pour manœuvrer sur la Cèze la barque de notre petit Bagnols.

Ici, nous retrouvons le même homme. En reprenant les affaires municipales, il voulut, comme en 1819, s'occuper de l'instruction. Il engagea M. l'abbé Salles, à accepter une seconde fois la direction du Collège, qu'il avait été forcé d'abandonner depuis deux ans, à la suite des demandes de l'Évêque de Nîmes. On sait qu'appuyé par l'administration locale, Mgr de Chaffoy, voulait y établir un petit séminaire.

A peine M. Ladroit a-t-il réalisé cette notable amélioration dans l'intérêt de ses administrés, que nous remarquons l'élan patriotique du premier magistrat dans l'adresse que le Conseil envoya le 20 octobre à S. M. le Roi des Français ; on y lit ces mots : — « En acceptant la couronne vous avez sauvé la France de l'anarchie et vous avez comblé en même temps tous les vœux des Français... En France et en Exil vous avez toujours eu l'âme française... Seul, vous avez compris la Nation... V. M... s'est empressée de proclamer que la Charte serait désormais une vérité... C'est le *palladium* de notre bonheur... Nous saluons le premier roi citoyen dans la dynastie

Digitized by Google

générale des rois... Comme votre aïeul Henri IV... vous êtes déjà l'idole des Français... »

Le maire ne visait pas exclusivement aux aspirations politiques? il devenait volontiers administrateur pratique, intelligent, actif, comme les maires devraient être tous.

La sollicitude de l'autorité municipale inspira, en décembre, la création de deux ateliers de charité, un pour les travaux de remblai de la voie publique, l'autre pour le cardage des frisons. (1) M. Ladroit comprenait que la vie d'un homme public est dans les actes même de son administration : il savait (et il en était heureux), se multiplier à l'occasion. On le voyait au chevet d'un malade, en ville, puis, peu après, exerçant son talent de chirurgien dans une localité du voisinage, puis attelé bravement au char municipal qu'il dirigeait à souhait.

Une délibération du 3 mai 1832, témoigne de sa vive préoccupation des intérêts de ses chers bagnolais. Le maire provoqua un vote de 2,000 francs en prévision de l'invasion du choléra morbus qui désolait alors certaines contrées de la France... le docteur, parfaitement secondé au sein du Conseil municipal prévoyait tous les soins à prodiguer aux pauvres si le malheur venait à frapper notre ville.

C'est encore sous l'inspiration de M. Ladroit que le 1er juillet 1832, le Conseil vota une adresse au Roi, sur les évènements des journées de juin, 5 et 6. — « Deux factions, faibles mais audacieuses appellent la guerre civile... l'une couverte de sang et de crimes voulait relever cet étendard dont le souvenir épouvante encore la France, l'autre incorrigible, sans prévoyance, prétendait nous ramener de nouveau une famille qui n'a jamais su comprendre nos besoins, ni nos vœux... La France veut votre dynastie, Sire..., il faut punir les factieux quelque soit le masque dont ils se couvrent. « Voilà quelle était la note dominante du Conseil municipal d'alors.

(1) Nous touchons aux dernières années de ce commerce lucratif.

Digitized by Google

Cependant nos édiles ne se préoccupaient pas seulement d'embellir la cité, ils cherchaient le moyen de relever son influence parmi les villes voisines. De là, la demande adressée le 14 janvier 1833 : — désigner Bagnols comme le centre où il serait bon d'établir une chambre de commerce. Les cantons de Pont-Saint-Esprit, Roquemaure et Villeneuve-les-Avignon seraient groupés au nôtre. Il est facile de deviner qu'elle était, alors, la haute influence de laquelle on attendait le succès : c'était celle de notre député, le légiste éminent qui, deux ans plus tard, devint l'un des ministres de Louis-Philippe.

M. Ladroit avait à cœur de parachever l'œuvre de M. Madier, son prédécesseur, en appliquant une roue hydraulique, en fer à la grande fontaine (1).

C'est encore M. Ladroit qui provoque la fondation d'une quatrième foire : le premier mercredi de janvier.

C'est le maire qui songea sérieusement à établir trois fontaines, à la place du Puech, à Bourgneuf et à la Poulagière.

C'est lui qui augmenta de dix le nombre des reverbères, trop rares, moins clairsemés, pourtant, qu'en 1787, époque où il n'y en avait que trois.

Enfin c'est à son patriotisme qu'est due l'adresse du Conseil, après l'attentat du 28 juillet 1835, où nos élus disaient : — « La Providence n'a pas permis qu'un crime *introuvable* dans les fastes de l'Histoire, reçut son exécrable exécution... » — (Machine Fieschi).

A l'âge de soixante-huit ans, après une vie honorable et laborieuse, s'il en fut, M. Ladroit s'éteignait au milieu de ses amis et de ses concitoyens reconnaissants, Dans sa famille, les bons soins du docteur Dupin, son neveu, ne purent lutter contre le mal qui l'enleva à toutes ses affections intimes. La mort vint le frapper le 8 juillet 1838. On lui fit des funérailles dignes d'un maire regretté et d'un chevalier de la Légion d'honneur, car cette haute distinction était venu récompenser

(1) Au-dessus de l'ancien abreuvoir. — V. Biog. Madier, T. II.

Digitized by Google

sa longue existence toute dévouée à ses concitoyens. Disons-le en terminant : M. Ladroit avait des qualités précieuses : — Administrateur, il était serviable, comme nul autre ; — Médecin on le voit toujours généreux envers les pauvres qui le consultaient : précieux exemple dont la tradition, dans le pays, ne s'est point perdue chez ses confrères. (1) En un mot, nous avons vu, en toute occasion, M. Ladroit encourager les idées de progrès et couvrir de son bienveillant patronage tous ceux de nos compatriotes qui avaient besoin de son concours ou de son appui.

M. Ladroit mourut sans postérité. Sa maison est habitée par Madame Dupin, sa nièce et son héritière (2).

(1) Donnons ici un souvenir à nos amis les docteurs Gensoul, Dupin, Mallet, Boissin et Saint-Auban qui nous ont déjà dit adieu.

(2) Grande rue, nº 47.

Digitized by Google

LÈBRE (ANTOINE)

COLONEL

Né à Bagnols le 25 novembre 1772

Mort à Pau le 7 décembre 1867

Le 16 juillet 1789 un jeune bagnolais quittait sa ville natale pour se rendre à Nîmes, afin de s'engager dans le 12e bataillon de chasseurs de Roussillon. Nous le voyons bientôt à la frontière, prenant une part active aux opérations des troupes. Il se conduisait en brave. Ses anciens compagnons d'armes, qui en conservèrent le souvenir, applaudissaient à sa belle conduite : ce jeune homme se nommait Antoine Lèbre. Il était alors d'un caractère concentré, assez peu communicatif : deux ans plus tard, les volontaires, partis avec lui, le perdirent de vue, on en parla peu dans le pays, il n'y est jamais retourné depuis (1).

Qu'était devenu Antoine Lèbre ? — Une feuille publique, le *Mémorial des Basses-Pyrénées* de 1867 nous l'apprend ; et faute de relations avec la famille de ce glorieux survivant de la grande armée, c'est au moyen d'un document éphémère que nous établirons, en quelque sorte, les états de service de cet oublieux mais illustre compatriote.

(1) La famille Lèbre est aujourd'hui représentée à Bagnols par MM. Granier, Césarin et Raoux.

Digitized by Google

Antoine Lèbre naquit à Bagnols, le 25 novembre 1772, de Guillaume et de Marie Ventailla ; son père était cultivateur. Agé de dix-sept ans à peine il entrait dans la carrière des armes. Grâce à son intelligence et à sa bravoure, dans une époque de continuels combats, il franchit rapidement les grades inférieurs (1) et mérita les épaulettes de capitaine au siège d'Ancône le 12 vendémiaire an VIII.

Lèbre fit toutes les campagnes de 1792 jusqu'à l'an VI, à l'armée du Rhin : il s'y distingua par son courage et, entr'autres exploits, il fit, de sa main, cinq prisonniers à Kaiserslautern. Sachons dans quelle circonstance s'opéra le fait d'armes, le troisième complémentaire de l'an II, — 19 septembre 1792, — les mémoires du temps nous l'apprennent (2).

« On sait que dès la veille les Prussiens, voyant que l'armée de la Moselle avait dégarni le point de Kayserslautern pour rapprocher une partie de ses forces de Trèves, se déterminèrent à s'ébranler afin d'aller ruiner les boulangeries et les autres établissements français.

« D'autre part, dix mille Autrichiens couvraient le flanc de cette expédition : le prince de Hohenlohe à Goelheim et le général Blücher, au pied des Voges, attendaient.

« Les Français, s'apercevant de ces mouvements offensifs, résolurent de les prévenir en attaquant eux-mêmes les Autrichiens. Six bataillons détachés du corps d'armée, se portèrent le 18 septembre sur la brigade de Woss, campée sur le Schoerlberg. Ne s'attendant pas à être attaqués, les Autrichiens furent d'abord surpris, les Français égorgèrent les avant-postes et pénétrèrent jusque dans le camp, sans avoir éprouvé de résistance. Mais ce succès fut de courte durée. Les Autrichiens, ralliés fondirent, à leur tour, sur les assaillants qui furent obligés d'abandonner la position et de se retirer.

« Les Français de la division Desaix se retranchèrent avec

(1) Voir ci-après la note A.

(2) *Victoires et conquêtes des Français*, T. III, p. 165.

Digitized by Google

soin sur les hauteurs de Kayserslautern, où, bientôt accablés par le nombre, dans un combat meurtrier livré à la baïonnette, ils évacuèrent les deux villages qu'ils occupaient. »

C'est pendant cette retraite glorieuse que notre héros, alors lieutenant, accomplit le fait d'armes mentionné dans ses états de services. Suivons notre brave compatriote à l'armée d'Italie.

Il était, avons-nous dit plus haut, en l'an VIII, à Ancône, lorsque cette capitale de la Délégation pontificale soutint pendant trois mois un siège mémorable. C'était à la fin de 1799, la ville et le port étaient en la possession du général Victor depuis deux ans, lorsqu'une escadre turco-russe, un corps nombreux d'insurgés italiens et une armée autrichienne vinrent assiéger la faible garnison française.

Encouragés par leur digne chef, l'intrépide Monnier, les 2,000 hommes ne consentirent à ouvrir leurs portes que lorsqu'il ne fut plus humainement possible de résister. La capitulation la plus honorable leur fut accordée.

Lorsque le commandant de l'artillerie autrichienne vint constater l'état des forts et des magasins, les brèches, les décombres, le restant de la poudre avariée, les pièces démontées, il ne put s'empêcher de témoigner son admiration, et dit en se retirant, aux officiers français : « Il n'y a pas de reçu à vous donner, Messieurs, vous n'avez conservé que la gloire, nos reçus n'y ajouteraient rien. »

Lèbre fut, un des premiers, créé chevalier de la Légion d'honneur, le 27 frimaire an XII.

Le 5 pluviôse an XIII, nous le trouvons aide-de-camp du général Espagne. Il passe capitaine dans l'ex-garde de Naples le 26 septembre 1806, et il est promu au grade de chef de bataillon dans le régiment des voltigeurs de l'ex-garde royale d'Espagne le 14 mars 1809. En 1812, il était major dans ce même régiment ; il prend part à toutes les opérations de la guerre de la Péninsule. Rentré au service de la France et admis avec son grade de major, Lèbre reçoit le grade de co-

Digitized by Google

lonel dans le 14e régiment de voltigeurs de la garde impériale, le 17 mars 1814.

Louis XVIII le nomma chevalier de Saint-Louis le 29 octobre de la même année. Du 14e régiment de voltigeurs, Antoine Lèbre passa colonel, à la suite, de l'ex-72me de ligne et le 17 mars 1815 le roi lui remit la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Après trente ans de service, notre compatriote fut mis à la retraite en 1820; mais l'heure du repos n'avait pas sonné définitivement pour lui, et onze ans plus tard le Gouvernement de Juillet, appréciant ses mérites, le rappelait en activité et lui confiait le poste de Commandant de place à St-Jean-Pied-de-Port, poste qu'il occupa jusqu'en 1835. Ce brave, un des héros de la grande épopée de la République et du premier Empire, méritait une haute récompense : elle vint le trouver dans sa vieillesse. Un décret impérial du 3 octobre 1858, lui accorda la croix de commandeur de la Légion d'honneur et couronna ainsi une carrière toute consacrée au pays.

Oui, et nous ajouterons, nous : « consacrée à la France » c'est le devoir de tout bon citoyen et le colonel Lèbre l'avait accompli ! ! ! Mais sa patrie réelle, mais la ville qui l'a vu naître, pourquoi n'a-t-elle jamais pu jouir du triomphe d'un de ses plus glorieux enfants ? Lèbre n'était-il pas un bel exemple à donner à la génération d'aujourd'hui, si peu entraînée vers les nobles élans patriotiques ! Cette réflexion pleine d'amertume et de regrets nous a toujours profondément contristé... Bagnols, qui ne fut jamais ingrat, ne méritait pas ce semblant d'iujure et, nous le disons en patriote convaincu : le souvenir des hommes tels que l'honorable colonel Lèbre ne doit point être oublié. Si de nouveaux liens de famille semblent condamner tels de nos concitoyens à vivre éloignés de nous, comme en une sorte d'exil, rappelons leur mémoire et léguons à la postérité l'exemple de leur bravoure militaire et de leurs vertus civiques.

Le colonel Lèbre est mort dans sa 95me année; nous savons

Digitized by Google

qu'il a laissé des fils et des petits-fils, avocats ou militaires, qui vivent encore et ont fait souche à Pau, où ils continueront les traditions d'honneur qu'il leur a léguées.

NOTE

(A, p. 24.) — Lèbre s'engagea le 16 juillet 1789 au 12e bataillon de chasseurs de Roussillon. Incorporé dans la 12e demi-brigade d'infanterie légère, devenue le 16e régiment d'infanterie légère, il devint caporal-fourrier le 1er avril 1791, sergent le 1er juin de l'année suivante, et fit la campagne de 1792 à l'armée du Rhin. Le 15 mars 1793, promu au grade de sergent-major, il continua à servir à l'armée du Rhin pendant les campagnes de 1793 à l'an II. Sous-lieutenant le 8 brumaire an II, il fut nommé lieutenant le 28 fructidor suivant... (Extrait du *Panthéon de la Légion d'honneur*, T. IV).

Digitized by Google

Digitized by Google

LEVI BEN GERSON

PHILOSOPHE, ASTRONOME ET MÉDECIN

Né à Bagnols en 1288

Mort à Perpignan vers 1370

Si les archives municipales de Bagnols se taisent sur la colonie israélites qui, pendant le moyen-âge, florissait dans la cité, la tradition et le nom de certaines rues de la ville en perpétuent le souvenir. En effet, dans le Balneolum antique, le Baniolas du XIII^e^ siècle, le Baignolz de 1630 et le Bagnols d'aujourd'hui, on a conservé les rues de *Jérusalem* et de la *Juiverie*.

Nous le savons par l'histoire générale de la province : dans plusieurs villes du midi de la France, les Juifs comptèrent plus d'une académie célèbre ; depuis Perpignan jusqu'à Valence. Pour ne parler ici que de la région languedocienne, citons Narbonne, Béziers, Lunel et Posquières (aujourd'ui Vauvert). A leur tour, Nîmes, Uzès, *Bagnols* et Pont-Saint-Esprit, (où une synagogue existait encore il y a peu d'années), durent être habités par des *rabbins* plus ou moins distingués. Nous ne pouvons nous défendre d'un légitime orgueil, en comptant parmi nos compatriotes, un des philosophes les plus illustres de l'école juive, *Levi ben Gerson*, dont un auteur moderne (1)

(1) S. Munek, *Mélanges de philosophie*, p. 497, 501, avec notes.

Digitized by Google

n'a pas craint de dire : « Celui qui, comme philosophe et exégète, (1) obscurcissait tous ses contemporains fut Levi ben Gerson, de Bagnols, appelé maître Léon, sans contredit un des plus grands péripatéticiens du XIVe siècle, et le plus hardi de tous les philosophes juifs. »

On ne connaît exactement ni l'année de sa naissance ni celle de sa mort ; (2) bien plus, certains auteurs n'ont pu préciser si R. Levi était né en France ou en Catalogne. Cependant, outre les assertions de plusieurs écrivains dignes de foi, ce que nous établirons plus bas en faveur de notre Bagnols, permettra au lecteur de se prononcer, avec nous, pour l'affirmative.

J. B. de Rossi, dans son *Dizionario Storico degli autori ebrei e delle loro opere* (3), cite notre Rabbin (4) et dit : Gersonide Levi, appelé encore R. Léon de Baniolas ou de Bagnols (5) parce qu'il est né dans cette ville de *Provence*. » Nous croyons inutile d'ajouter ici que jadis toute la contrée méridionale portait le nom de Province romaine, d'où nous est venu le nom de Provence, aujourd'hui exclusivement réservé au territoire situé sur la rive orientale du Rhône.

J. Fürst, dans sa *bibliothéca judaïca* (6) parle aussi de

(1) Exégète, se dit de l'interprète qui se consacre à l'explication des différentes parties de la Bible.

(2) Selon le livre *You'hasin*, dit Munk, Levi serait mort à Perpignan en 1370 : date bien reculée puisque ses observations astronomiques s'arrêtent à 1340.

(3) Parme, 1802, 2 vol. in-8, T. I, p. 126. De Rossi affirme cette date sur la foi d'une note trouvée dans un manuscrit de l'arithmétique de Levi.

(4) *Rabbin*, titre des savants Juifs, équivalant à celui de docteur : écrivains qui ont commenté la Bible. Aujourd'hui ce sont les docteurs du culte judaïque, placés à la tête des communautés : on les appelle *Rabbi* : Rabbi Aron, à Nîmes, que nous remercions ici, de son obligeance, à propos de cette notice.

(5) Au XIIIe siècle les noms des villes ou d'endroits apparaissent liés à ceux des personnages. Cela tient, dit Basnage (*Hist. des Juifs*, L. X, ch. IX), à ce qu'alors on commençait à prendre des surnoms, et comme les nobles les tiraient des fiefs et des terres qu'ils possédaient, les gens de lettres les empruntaient à l'endroit où ils étaient nés. Les commentateurs juifs citent R. Levi sous le nom de *Ralbag*, initiales de *Rabbi Levi ben Gerson*.

(6) T. I, p. 82.

Digitized by Google

Provence, mais par une singulière contradiction, cet auteur allemand ajoute, en note : « Léon de Bagnols est né en 1288 à Bagnolas, non loin de Girona ». Or le Balneolum catalan, situé à quarante kilomètres de Barcelonne, n'a jamais été cité pour avoir possédé de colonie israélite. Toutefois, puisque nous sommes certain d'une date, sachons d'où venaient les juifs du midi et qu'elle y était, à cette époque, la position des différents groupes israélites ?

Au temps de César et d'Auguste, les Juifs étaient déjà implantés à Rome, mais après la ruine de Jérusalem par Titus, ce peuple se dispersa dans le monde entier : la Gaule narbonnaise, à cause de son état prospère, attira les israélites de très bonne heure. Leurs établissements commerciaux et leurs écoles de Lunel, Narbonne, Béziers, paraissent aussi anciens que ceux de Tolède et de Cordoue. Dès 1009 ils ouvrirent à Nîmes une synagogue. (1) Ce fut au commencement du XI^e^ siècle que, de l'Orient, ils vinrent, en grand nombre, chercher un asile en Espagne. Là, voués spécialement à la culture des arts de l'esprit et à la pratique du commerce, ils formaient un lien nécessaire entre les chrétiens et les mahométans. On sait que, par leur intermédiaire, surtout, les sciences métaphysiques et naturelles se répandirent dans l'Europe occidentale.

Les Juifs s'adonnaient à l'étude de la médecine, mais ils avaient une préférence pour celle des livres saints, ils étaient savants dans la loi avant d'être savants médecins et savants astronomes. Tel était, dit l'abbé Roüet (2) le trait qui distingue les écoles établies par les juifs en Espagne et dans notre Midi.

Jusqu'au XIII^e^ siècle les Juifs avaient été successivement chassés et tolérés dans le nord de la France. Mais lorsque en 1270 le Languedoc fut réuni au domaine de la Couronne, les

(1) En 1161, l'Université de Posquières était déjà célèbre.

(2) Étude sur l'*École juive de Lunel*, par l'abbé Rouët ; Montpellier, 1 vol. in-8. L'auteur a bien voulu offrir à la Bibliothèque de Bagnols un exemplaire de son intéressant volume. — Remercîments empressés. L. A.

Digitized by Google

mêmes lois régirent les synagogues de la contrée : Montpellier était alors la ville de prédilection des nombreuses familles professant le culte israélite (1).

En atteignant le XIV^e^ siècle nous voyons Philippe-le-Bel favorable aux Juifs : il défendit de les emprisonner et les déchargea de quelques impôts. Cependant en 1311 il les chassa de France et par le fait de cette proscription, les écoles méridionales devinrent désertes et les jeunes israélites, durent se diriger momentanément vers le sol hospitalier de l'Espagne. Le fils de Philippe IV, Louis-le-Huttin, rappela les juifs par une ordonnance de juillet 1315, mais ce rappel dissimulait le désir de s'emparer des biens qu'ils possédaient.

En 1318 Philippe V, le Long, leur ordonna de porter sur leurs habits des marques distinctives : une rouelle d'étoffes mi-partie de rouge et de blanc, de la grandeur du grand sceau du roi (2).

Si les rois de France se montraient sévères et intéressés, les papes devinrent bienveillants et protecteurs. Jean XXII, à Avignon, refusa de confisquer les biens des Juifs convertis au christianisme et les défendit contre le roi, lequel, malgré l'intercession papale, les condamna à une amende de 150,000 livres parisis.

Lorsqu'en 1348 la peste fit de si effrayants ravages dans le Midi, (3) on accusa les Juifs d'avoir empoisonné les fontaines. La population crédule manifesta aussitôt sa haine contre les israélites et exerça partout une terrible vengeance contre eux. Le roi leur ordonna d'émigrer ou de se convertir au christianisme. Mais dès 1352, après la cessation du fléau, les esprits s'étant calmés, les Juifs furent autorisés à rentrer dans Nîmes.

(1) *Gallia christiana*, T. III, p. 1143.

(2) Ménard, *Hist. de Nimes* (ordonnance renouvelée en 1343 par le roi Jean). Preuves.

(3) *Histoire des Israélites*, par Moïse Schwab, p. 178. Nous offrons nos remercîments à M. Schwab, de la Bibliothèque nationale : ce savant traducteur du Talmud a bien voulu nous fournir des renseignements précieux.

Digitized by Google

En 1360 le roi Jean II qui avait un pressant besoin d'argent ordonna leur rentrée en France, à la charge de payer un nouvel impôt considérable.

Une ordonnance du roi, — 27 décembre 1362, — signée à Nîmes, permet aux Juifs l'exercice de la médecine. On sait que pendant longtemps les principaux médecins ont été des Arabes et des Juifs; ce furent surtout ces derniers qui fondèrent l'Université de Montpellier (1).

Malgré que les conciles de Béziers, en 1246, et d'Alby en 1255, défendissent aux chrétiens de se servir de médecins Juifs, la nécessité les fit pourtant rechercher toujours, car l'ignorance des médecins chrétiens était si grande qu'on dut exiger d'eux, en 1352, licence de la Faculté pour leur permettre d'exercer (2).

Ce résumé historique nous a paru nécessaire pour expliquer au lecteur les différentes phases de l'existence de notre Rabbin; il nous semble même opportun d'ajouter ces lignes : — « Dans le cours des XI^e^ et XII^e^ siècles, l'histoire nous fait connaître plusieurs docteurs juifs lesquels ont laissé des manuscrits précieux. Ce fut à l'époque de ces savants commentateurs des livres saints, que, devant le développement de l'esprit philosophique dans les académies juives de l'Espagne, l'orthodoxie des écoles de la France méridionale se jeta, par une espèce de réaction, dans le mysticisme (3). »

Il y a tout lieu de croire qu'au XII^e^ siècle aucune école juive en renom n'existait ni à Bagnols ni à Orange. Benjamin de Tudèle qui visita les différentes régions du monde afin de

(1) *Histoire de la commune de Montpellier*, par Germain, p. LXX. — 1284.

(2) Nostradamus cite Arles, où un Juif très instruit mérita, par son savoir, d'entrer comme médecin dans la maison de la reine Jeanne.

(3) Nous pourrions rappeler les longues querelles entre les écrivains juifs d'alors, se commentant et se réfutant les uns les autres : les Abraham ben David levita de Posquières, contre Benjamin de Tudèle, Abou-Alpharage ou le Cordouan Maïmonide.

Digitized by Google

connaître le nombre des juifs dispersés et afin de s'informer de leur état moral et religieux, parcourait alors le Midi. Il aurait assurément remonté le Rhône jusqu'à la Cèze, — au Cicer, — au lieu de suivre les parasanges (1), de Lunel à Posquières, à St-Gilles, à Arles, à Marseille. Nous pouvons donc préjuger qu'en ces temps reculés, les jeunes israélites de la contrée devaient aller au loin étudier le *Talmud* (2) et les sciences naturelles. L'Université de Posquières leur ouvrit ses portes. Une sorte de suzeraineté des seigneurs des bords du Vistre, planait alors sur notre pays, puisqu'une branche de leur famille s'était implantée à Uzès et que, plus près de nous, les Posquières possédaient les terres de Vénéjean et de Laudun (3).

Mais à l'époque que nous étudions, l'école du Bourg, qui, depuis, a pris le nom de Vauvert, avait cessé d'exister. Les Juifs durent fréquenter si non l'Université de Lunel, où les étudiants se rendaient des pays éloignés, ainsi que le relatent des historiens dignes de foi (4), mais mieux encore l'école d'Orange, ville qui paraît avoir eu, avec Bagnols, des relations suivies, puisque des familles marquantes de l'antique *Arausio* avaient fait souche dans nos murs (5).

(1) *Parasange*, mesure de distance équivalant à une lieue de 5 kilom. Benjamin de Tudèle était un juif espagnol, marchand, architecte ou médecin qui entreprit un grand voyage de 1159 à 1173. Son *Itinéraire* a été traduit par Carmoly. (V. *Voyageurs anciens et modernes*, par E. Charton, T. II, p. 156 et suiv.).

(2) Le *Talmud* est le livre renfermant tout le corps du droit civil et religieux des Juifs, les règlements de toutes les cérémonies de leur culte, les préceptes qu'ils doivent suivre et leurs usages particuliers. C'est d'après eux le code le plus complet de la doctrine traditionnelle et de leur religion.

(3) G. Charvet. *Étude généalogique de la première maison d'Uzès*, — les évêques. — *Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais ;* 1870, p. 32. — Guillaume de Vénéjean, évêque d'Uzès, était de la famille de Posquières, et selon d'autres, de Sabran. Il fonda, en 1204, la chartreuse de Valbonne. — V. la monographie de la chartreuse, par M. L. Bruguier-Roure, de Pont-St-Esprit.

(4) L'abbé Roet... Benj. de Tudèle. Loc. cit.

(5) En 1115 Guillaume III, prince d'Orange, était co-seigneur de Bagnols. — (*Tabl. de l'Hist. des princes et de la principauté d'Orange*, par Joseph de la Pise.

Digitized by Google

Issu d'une famille très distinguée dans laquelle la culture des lettres sacrées était tenue en haute estime, Levi était fils de Gerson ou Gherschon, connu par un livre intitulé : *La porte des Cieux*, — Schaar-Haschamajim — (1). Son grand père maternel Moïse, fils de Nachman, appelé par les Juifs Ramban, nom formé des initiales des mots Rabbi Mose Ben Nachman, a été une des plus grandes gloires de la synagogue (2).

Celui que les historiens ont appelé, plus tard, *Gersonide*, ou *Leo Hebræus*, habita tour à tour Bagnols, Orgon, Avignon et Perpignan. Munk ajoute qu'il résida dans une ville qu'il appelle : ville de l'Hysopo, qu'on a traduit par Vaison (3). Quant à sa vie personnelle, elle n'est guère plus connue que celle de la plupart des docteurs juifs du moyen-âge. Voué tout entier à ses études, il ne cherchait pas à faire connaître son nom, à jouer un rôle, à faire briller ses connaissances qui étaient pourtant variées et profondes. Gersonide, en effet, n'était pas seulement un théologien et un exégète de première force, il était encore médecin, naturaliste, astronome et un des plus grands péripatéticiens du XIV^e^ siècle. Mais malgré son grand

— La Haye, 1639). — Nous rappellerons ici les seigneurs de Lange : on voit à Bagnols la rue de Lange et à Orange un faubourg du même nom. — Au commencement du XIV^e^ siècle les princes d'Orange étaient Bertrand IV, des Baux et après lui Raymond V.

(1) *Hist. litt. de Nimes*, par Michel Nicolas, T. I, p. 136. Remercîments à l'auteur, aujourd'hui professeur de philosophie à Montauban. — V. Bartoloccio. *Magna biblioth. rabbinica*, T. I, p. 733-734.

(2) V. Bartoloccio. Loc. cit. T. IV, p. 411. — « Il était d'une famille de savants, » comme le prouve la mention qu'il fait souvent dans ses commentaires des remarques sur l'exégèse de son père et bien que plus rarement de son grand-père. » V. le vol. du doc., M. Joël, de Breslau, 1862, p. 6. Documents relatifs à l'histoire de la philosophie de l'Exégèse philosophique du moyen-âge.

(3) Elle a donné son nom à plusieurs auteurs juifs surnommés *Ezobi* (Bernard de Valabrègue a émis cette opinion). V. la notice française en tête du manusc. hébreu n° 79 de l'ancien fond de la Bibl. de Paris. — Joël dit « que Gersonide préférait vivre dans les localités soumises aux rois de Provence, aux papes, ou soumis à l'influence de ces hommes d'élite, plutôt que de rester sous la domination redoutable des rois de France. » Loc. cit.

Digitized by Google

savoir et semblable, en cela, aux plus hautes illustrations du moyen-âge, il ne brigua et n'accepta jamais aucun poste rabbinique. Il mettait à un plus haut prix l'indépendance de sa personne et de ses idées que les honneurs et les émoluments attachés au rabbinat. Au lieu de se faire chef d'académie, de s'appliquer à l'enseignement oral, il voulut, comme Maïmonide et tant d'autres, répandre la science par des livres, afin d'en étendre les bienfaits à un plus grand nombre de personnes (1).

Dans la préface de son *Mil'hamôth*, Levi déplore non seulement les malheurs de sa nation (la France), mais ses propres malheurs. Parmi les différentes causes qui auraient pu l'empêcher d'écrire son grand ouvrage, il compte la misère de la situation qui est telle, dit-il, qu'elle semble rendre impossible la moindre méditation. A cette époque désastreuse où la peste et la famine ravageaient la contrée, nul n'était sûr du lendemain. La pratique de la médecine qui était sans doute le gagne-pain de R. Levi, était généralement interdite aux Juifs : on brûlait sans pitié tous les livres talmudistes. La désolation était à son comble parmi les israélites méridionaux. On ne saurait donc assez admirer la force d'âme de Gersonide qui, au milieu des plus grandes calamités, au bruit des orages et des tempêtes déchaînées contre sa nation, a pu conserver assez de calme et de liberté d'esprit pour se livrer aux spéculations les plus subtiles et les plus quintessenciées (2).

Les biographes rabbiniques sont d'accord sur la durée de la carrière littéraire du fils de Gerson : elle commence en 1321 et se termine en 1328. Déjà même en 1316 et 1317 certaines parties de son *Mil'hamôth-Adonaï* (3) furent rédigées ou tout au moins ébauchées. Il débuta par un ouvrage d'arithmétique

(1) Ses ouvrages sont rédigés en hébreu; il connaissait l'arabe, il parlait la langue d'oc, mais on croit qu'il ignorait le latin.

(2) V. Isid. Well, Levi ben Gerson; introduct., p. 18. — V. plus bas, p. 11.

(3) Ou les *Combats du seigneur*. V. l'édition de cet ouvrage, fol. 686, imprimé à Trente, par Jacq. Markaria, en 1560.

Digitized by Google

terminé en avril 1321 et consacra tout le reste de cette année et les deux années suivantes à l'explication de divers commentaires ou paraphrases d'Ibn-Roschd (1), sur Aristote, il aborda ensuite l'interprétation de certaines parties de la Bible qui lui permettaient de donner une libre carrière à son exégèse philosophique comme le Cantique des Cantiques, Job, les premiers chapitres de la Genèse et l'Ecclésiaste ; en même temps il travaillait à son livre de *Mil'hamôth* dont nous parlerons plus bas. Après avoir achevé cette œuvre magistrale, il commenta successivement les livres d'Esther et de Ruth, le Pentateuque, les premiers Prophètes, Daniel, Ezra et Nehmia, les chroniques et, en dernier lieu, les proverbes qu'il acheva le 3 iyyar (23 avril) 1338.

Les ouvrages de Gersonide ont eu un grand succès parmi ses coreligionnaires : ils ont été presque tous publiés (2), quelques-uns même ont eu plusieurs éditions et ce succès, dit Munk, est d'autant plus étonnant que l'auteur reconnaît ouvertement la philosophie d'Aristote (3) comme vérité absolue et, sans prendre les réserves que Maïmonide avait cru nécessaires, fait violence à la Bible et aux croyances juives

(1) Ou Averroès, XIIe siècle : philosophe arabe dont le système tendait à se répandre dans le monde, parce qu'il paraissait être l'interprète fidèle de la pensée d'Aristote. L'Averroïsme peut se résumer en deux doctrines, deux grandes *erreurs : l'Éternité de la matière* et *la théorie de l'intellect.* Les chrétiens le considèrent comme le représentant de l'incrédulité et du mépris des religions existantes.

(2) Les œuvres de Levi se trouvent en grande partie parmi les manuscrits de la Bibl. nat. à Paris. Ceux qui se rapportent à l'Isagoge de Porphyre, aux catégories et au traité de l'*interprétation* ont été traduits en latin par Jacobo Mantino et imprimés dans le T. I des deuxièmes éditions latines des œuvres d'Aristote avec les commentaires d'Averroès.

(3) Aristote, philosophe, naturaliste, médecin célèbre, vivait 384 ans avant J.-C. Sa doctrine repose sur la perception extérieure et sur l'expérience, par opposition à celle de Platon qui fait naître nos perceptions d'une idée prototype préexistante. En tout, il procède par l'analyse et arrive à la synthèse ; c'est là le besoin impérieux de son esprit, le trait caractéristique de son génie Il a fondé la secte des Péripatéticiens, mot qui signifie : promener autour ; les élèves recevaient les leçons en se promenant dans les salles et dans les jardins du lycée.

Digitized by Google

pour les adapter à ses idées péripatéticiennes (1). Il paraîtrait que ses mérites comme exégète lui firent pardonner ses écarts comme philosophe et théologien, ou bien qu'à une époque où l'étude de la philosophie était tombée en décadence et où les luttes avaient cessé, on lisait, sans en comprendre toute la portée, les vastes ouvrages de Levi, attrayants par la facilité du style et la variété du fond.

L'ouvrage le plus important de maître Léon de Bagnols est le *Mil'hamôth-Adonaï*, *le Combat du Seigneur*. C'est une explication philosophique des croyances juives, explication bien autrement hardie que celle de Maïmonide (2). L'auteur y développe son système qui est, en général, le péripatétisme pur, tel qu'il se présente chez les philosophes arabes, et où il cherche à démontrer que les doctrines du judaïsme sont parfaitement d'accord avec ce système. Cet ouvrage, achevé le 8 janvier 1329, est divisé en 6 livres qui traitent : — de la nature et de la destinée de l'âme, du songe, de la divination et de la prophétie, de la science de Dieu, de la Providence de Dieu, des substances célestes, de la création et des miracles. Dans l'édition qui a été publiée à Rivo di Trento en 1560 on a supprimé la première partie du cinquième livre, qui forme, à elle seule, un traité d'astronomie fort étendu et renferme des calculs et des observations propres à l'auteur.

(1) Le docteur de Bagnols s'applique à faire ressortir le sens littéral du texte biblique, tel que le donne la connaissance des mots et de la syntaxe et, en même temps, il a recours à l'Histoire des temps où chaque livre a été écrit pour déterminer la signification qu'il explique. — Mich. Nicolas, *Hist. litt. de Nimes*, T. I, p. 139.

(2) Maïmonide médecin du sultan Saladin, publia des écrits nombreux embrassant tout le domaine scientifique. Ses deux ouvrages célèbres sont la *Main morte* et le *Guide des égarés*. Ses coreligionaires l'ont considéré comme la lumière de *l'orient et de l'occident*. Les chrétiens le citent comme une autorité incontestée. En 1194 il écrivit une lettre au Collège rabbinique de Marseille ; M. Jonas Weyl, grand rabbin, en a donné, le premier, une traduction française : nous offrons ici un témoignage de gratitude à ce savant docteur qui a bien voulu nous adresser un exemplaire de cette lettre, accompagnée de quelques détails précieux sur Gersonide. Cette lettre est une critique contre les superstitions astrologiques, alors en faveur dans les écoles Juives du Midi.

Digitized by Google

« Parmi les philosophes juifs du moyen-âge dont les ouvrages nous sont parvenus, dit Munk, Levi ben Gerson est le premier qui ose combattre ouvertement le dogme de la création *ex nihilo*. Après avoir longuement démontré que le monde ne peut être sorti ni du néant absolu ni d'une matière déterminée, il conclut, (1) qu'il est à la fois sorti du néant et de quelque chose ; ce quelque chose c'est la matière première, laquelle manquant de toute forme, est en même temps le néant. C'est par des raisonnements semblables que Levi, sur beaucoup d'autres questions, cherche à mettre en harmonie sa philosophie avec les dogmes reçus » (2).

Une note de Munk ajoute : le *Mil'hamôth* composé en 136 chapitres existe dans trois manuscrits de la Bibliothèque nationale, dont l'un est incomplet. Après les observations générales sur l'utilité et la difficulté de l'astronomie, l'auteur fait la description d'un nouvel instrument inventé par lui pour les observations astronomiques, et auquel il donne le nom de : *découvrant les profondeurs*. Au chapitre IX il célèbre cet instrument par deux pièces de vers. Dans la suite de l'ouvrage, il expose les inconvénients du système de Ptolémée et de celui qui avait été inventé par un astronome arabe Abou-Is'hak al Bitrodji (Alpetraguis), de la fin du XII^e^ siècle. Levi, après avoir montré que ce système est impossible, expose longuement ses propres vues sur le système du monde, en les appuyant des observations qu'il avait faites à diverses époques. Il acheva cet ouvrage le 21 kerleu 5089 (24 novembre 1328) ; mais il le revit plus tard et le compléta dans différents endroits, en inscrivant successivement ses nouvelles observations qui vont jusqu'à l'an 1340. Cet ouvrage devrait occuper une place dans l'histoire de l'astronomie et mériterait un examen approfondi de la part d'un savant spécial. Pic de la Miran-

(1) Livre VI, 1re partie, chap. 17.
(2) Munk, *Mélang. de philos.* Loc. cit.

Digitized by Google

dole (1) qui ls cite plusieurs fois dans ses *disputationes in astrologiam* s'exprime en termes élogieux. « Léon Hébreu, homme distingué et célèbre mathématicien, comme quelqu'un qui a peu de confiance dans les anciens, imagina un nouvel instrument dont les lois sont, pour l'observateur, d'une subtilité mathématique par excellence. » (2) La partie qui traite de l'invention de R. Levi (3), avait formé un ouvrage à part lequel fut traduit pour le Pape. Cette traduction se trouve à la Bibliothèque nationale (4), elle est terminée par la note suivante : — « un traité d'instrument astronomique de maître Léon de Bagnols, habitant Orange (5), l'explique. Ce traité a été traduit de l'hébreu en latin pour le souverain pontife et seigneur Clément VI, l'an de l'incarnation 1342 et la première année du Pontificat du dit seigneur Clément. »

Pendant la période qui nous occupe, la cour pontificale d'Avignon était dans toute sa splendeur : les princes de l'Église choisissaient pour résidence les sites les plus agréables de la contrée ; le cardinal Napoléon — Frangipani — des Ursins, seigneur de Bagnols, venait de mourir, ses neveux se préparaient à vendre leur baronie à Roger de Beaufort dont le frère Clément VI était pape (6).

Notre savant compatriote ne devait donc point se trouver

(1) Liv. IX, chap. 8, v. *Annales de philosoph. chrét.* nov. et déc. 1878. La littérature rabbinique aux moyen-âge. Pic de la Mirandole, p. Moïse Schawb. — Reuchlin cite Levi ben Gerson dans ses œuvres.

(2) *Leo hebræus vir insignis et celeber mathematica quasi veteribus parum fideus, excogitavit novum instrumentum cujus vidimus canones mathematica subtilitate præcellentes.* »

(3) Chap. 4 à 11.

(4) Manusc. latins nº 7293. — Le doct. M. Joël dit que, de son vivant, Gersonide témoigna de la reconnaissance pour le pape Clément VI, puisque la traduction en latin date de 1342.

(5) La ville désignée par le nom d'*Aurayca* est Orange, appelée en latin *Arausio*, et qui au moyen-âge portait aussi le nom d'*Aurasica* ou *Aurasinorum civitas*.

(6) V. de Baumefort. — Cession de la ville et de l'État d'Avignon au pape Clément VI. — 1 v. in-8, 1873.

Digitized by Google

étranger dans cette brillante et illustre société avignonaise. Pour les novateurs tels que Levi ben Gerson, l'époque était mémorable par des découvertes et des évènements célèbres : — l'usage des verres à foyer, au profit des astronomes, la fabrication des glaces coulées, la poudre à canon, la boussole perfectionnée, les notes de musique, les armes à feu, Dans un autre ordre d'idées, le Tiers appelé pour la première fois aux États généraux, l'abolition de l'ordre du Temple, les bandes de routiers et de pastoureaux envahissant nos contrées désolées par la peste et la famine. Près de nous, les pontistes locaux achevaient la construction du Pont-Saint-Esprit. Au loin, Arteweld dans la Flandre, Guillaume Tell en Suisse soulevant les populations au cri d'indépendance et de liberté. En ce temps là, les échos de Vaucluse retentissaient du nom de Pétrarque, et, à Rome, ceux du *Tibre* répétaient le nom de Rienzi.

Depuis le XIV^e^ siècle, l'œuvre de Gersonide a passionné les philosophes juifs ou chrétiens. Il ne peut entrer dans notre plan de donner de longs développements sur ces œuvres : outre ce qu'en ont dit Spinosa qui l'a beaucoup pratiqué et Keppler qui l'a prisé très haut comme astronome, outre ce qui a été publié de nos jours, la monographie allemande de M. Joël, professeur à l'Université de Breslau (1), un travail très remarquable de philosophie religieuse a été écrit sur Levi ben Gerson par M. Isid. Weil, aujourd'hui grand rabbin à Colmar (2). C'est surtout dans ce volume intéressant que les

(1) Le doct. Moïse Joël, professeur, a publié en 1862 à Breslau (Prusse), un travail — Levi ben Gerson, considéré comme philosophe religieux : — ***Ein Beitrag zur Geschichte der Philosophie und der philosophischen Exégèse des Mittelalters.*** Nous remercions ici l'auteur de son offre gracieuse d'un exemplaire pour la Bibliothèque de Bagnols.

(2) Nous devons à l'obligeance de ce savant théologien un exemplaire de son livre qu'il a bien voulu nous offrir pour la Bibliothèque de Bagnols. Nous sommes heureux de rendre ici un hommage de gratitude à l'auteur d'un livre qui a eu les honneurs d'une critique élogieuse et sincère de la part de M. Frank, de l'Institut. — V. *Journal des savants*, 1869, p. 157, 171.

Digitized by Google

gens du monde et les savants de profession pourront être initiés d'une façon toute particulière à la connaissance de la philosophie encore si obscure des Arabes. Le lecteur jaloux d'approfondir l'idée juive du moyen-âge, saura qu'elle présente à l'homme le spectacle d'un mouvement rationaliste qui s'accomplit au sein d'une religion positive et qui devient le point de jonction de la civilisation arabe et chrétienne. Ce sont les Juifs qui ont fait connaître par leurs travaux aux docteurs chrétiens des XIII^e^ et XIV^e^ siècles les écrits d'Avempace, d'Al-Farâbi, d'Avicenne et d'Averroès. Jamais, dit le savant R. Is. Weil, jamais peut-être St-Thomas d'Aquin n'eut écrit le *Summa Theologia* s'il n'avait eu connaissance du *More Neboukhim*, de Maïmonide, traduit en latin par les lettrés d'Espagne (1).

Si Maïmonide a pendant plus d'un siècle, été, dans la synagogue l'oracle incontesté, Levi, le penseur renommé de l'école provençale, mérite une étude particulière, non seulement parce qu'il a doté la littérature juive d'un grand ouvrage de philosophie, mais encore, et surtout, parce que le premier, il a osé se soustraire à l'autorité magistrale du fils de Maïmon, et professer des doctrines dont la hardiesse n'a jamais été égalée par aucun théologien rabbanite du moyen-âge. Le cordouan est constamment théologien et philosophe, chez le bagnolais, le théologien disparaît plus d'une fois pour laisser parler seul le philosophe. Cependant, quoique novateur, Levi n'était point un enfant rebelle de la Thora, (Écriture sainte) ; il croyait de bonne foi pouvoir rester dans les limites de l'orthodoxie, tout en admettant avec les philosophes une matière première dénuée de forme, et en expliquant naturellement le phénomène de l'inspiration. Peu après sa mort, Gersonide a été vivement attaqué. Déjà au XIV^e^ siècle, Isaac ben Schescheth d'Alger disait de lui : le savant R. Levi était un homme très

(1) Le *Tad Hakazakab*. — La *Main forte* et le *More neboukim*, ou le *Guide des égarés* sont les principaux ouvrages de Maïmonide.

Digitized by Google

versé dans le Talmud, il nous a légué de beaux commentaires où nous le voyons marcher sur les pas de Moïse ben Maimoun, mais son amour de la spéculation l'a détourné, lui aussi, du chemin de la vérité, et il a professé sur la prescience de Dieu et de la Providence des idées si malsonnantes, si voisines de l'hérésie qu'il est même défendu de les entendre... » A la suite du Rabbin d'Alger, R. *Chasdaï Krescas* de Saragosse entreprend une campagne contre notre phiolsophe et réfute successivement les doctrines trop osées, du *Mil'hamôth*. Plus tard encore, au XVII^e^ siècle, Menahem Azarias dit dans ses mémoires : « Mon fils, garde-toi de suivre les opinions du fils de Gerson, ainsi que tous ceux qui se targuent d'une fausse gloire. » Enfin les docteurs de 1480 et de 1636 sont d'accord à appeler les *Guerres du Seigneur :* des Guerres *contre le Seigneur*.

M. Is. Weil ajoute avec beaucoup d'à-propos : « Rien ne nous paraît donc plus intéressant, plus curieux même, que de voir un homme profondément religieux chercher, à tout prix, à accorder, fondre ensemble deux éléments si hétérogènes, l'averroïsme et le mosaïsme, à faire coïncider la force d'Aristote et la Bible. »

Comme l'a dit son savant commentateur : il est convenable de faire bonne justice de deux appréciations outrées dont sa trouve entaché le nom de Gersonide. — R. Levi n'est point un libre-penseur : c'est-à-dire un homme qui prend la raison humaine pour la mesure de la vérité, qui entend rester libre et indépendant de toute tradition historique, de tout enseignement révélé. Notre philosophe n'a qu'une préoccupation : mettre la Bible d'accord avec la raison. Il le dit lui-même dans sa préface : « notre méthode consiste à approfondir d'abord notre sujet, en nous servant de la seule raison, puis de démontrer que les données de la science sont précisément celles de la Loi. »

On l'a, en outre, accusé d'un attachement sans bornes aux

Digitized by Google

systèmes d'Aristote et d'Averroès, lequel nie le progrès humain. R. Levi soutient au contraire que le progrès est un des principes fondamentaux du judaïsme, la base sur laquelle reposent toutes les espérances messianiques, car en définitive qu'est-ce que la foi à l'arrivée d'un messie, sinon la croyance à l'avènement d'une époque où l'humanité sera parvenue à son plus haut point de perfection, où la connaissance de la vérité, comme dit le prophète, sera répandue sur la terre comme les flots sur la surface de l'Océan. »

Mais, ajoute M. Isid. Weil, les services rendus par R. Levi à la dogmatique juive se trouvent chèrement payés par ses déplorables vues sur la nature de la pensée divine à la quelle il refuse l'omniscience, sur le phénomène de la prophétie dont il fait un don naturel, sur la matière dans laquelle il voit l'étoffe primitive et incréée de l'univers, sur le miracle dont il circonscrit le théâtre dans le monde des phénomènes. Ce sont ces nouveautés hétérodoxes, ces concessions littéraires et intempérantes faites, par lui, à la philosophie de l'école qui sont la cause que son nom soit si mal noté dans les fastes de l'orthodoxie. R. Levi était profondément religieux, veut-on savoir à quelle fin, au sein des malheurs et des misères de son temps il s'est mis à composer son *Mil'hamôth ?* — Pour répandre, direz-vous, parmi ses frères les lumières de la raison, les vérités de la foi. Sans contredit, c'est là un de ses buts, mais ce n'est pas le seul, ce n'est pas même le principal. En entreprenant ce travail, en s'enfermant dans cette étude, il a tout d'abord songé à lui-même, à ses propres intérêts. Il a voulu, c'est lui-même qui nous le dit dans sa préface, se ménager par là une place élevée dans le Ciel, se créer un titre à une éternité bienheureuse. »

Concluons : Bagnols a tout lieu d'être fier d'avoir donné le jour à une telle personnalité : Levi ben Gerson, homme d'un génie supérieur, a été en avant, non seulement de la science

Digitized by Google

judaïque, mais encore de la science chrétienne de son époque. Gersonide résume pour nous l'élite de la nation juive au moyen-âge : il a rendu service à la philosophie, à la critique des livres sacrés, à la grammaire, à l'astronomie, à la médecine, en un mot à la Civilisation.

Digitized by Google

Digitized by Google

MADIER (JEAN-BAPTISTE)

MÉDECIN

Né à Bagnols le 12 octobre 1740

Mort à Bagnols le 12 août 1824

Aussi loin que nos investigations puissent s'étendre nous trouvons l'esprit et le tempérament bagnolais initiateurs et aventureux. La vie de plus d'une de nos illustrations le prouve. Nous allons narrer une page d'histoire locale qui confirmera notre dire. Mais toutefois pour expliquer ce qui va suivre, il est bon de rappeler dans quelle situation se trouvait notre petite ville, vers 1784.

A l'emplacement de l'ancien château de Montmorency, on venait de construire un Collège, sur les terrains donnés depuis longtemps déjà par le prince de Conty aux Joséphites. Non loin de là, à la Citadelle, l'Hôtel-Dieu ouvrait les portes de ses vastes salles neuves, aux malades et aux infirmes du pays. Les mêmes hommes qui avaient entrepris ou surveillé ces importants travaux vivaient encore, ils devaient être désireux de ne point rester étrangers à ce grand mouvement qui se faisait alors dans les esprits, lequel semblait être le précurseur d'une modification prochaine, imminente, assurée.

L'intéressante découverte d'Annonay fit grand bruit : Mont-

Digitized by Google

golfier venait de trouver disait-on, le moyen de s'élever dans les airs à l'aide d'un ballon gonflé de gaz. Déjà, — en 1783, — Pilâtre des Rosiers et le marquis d'Arlanges, — languedocien, — avaient émerveillé Paris ; déjà Madame Tible, la première femme qui ait osé s'aventurer dans les airs, préparait une ascension à Lyon, — juin 1784, — lorsque nos hardis compatriotes eurent la pensée d'expérimenter à Bagnols, les *Montgolfières* (1).

Il ne nous est pas possible de recueillir, ici, tout ce qui a été écrit et imprimé pour ou contre ces novateurs ruraux : leur tentative fut ridiculisée ; on les persifla, on les chansonna ; ils n'en poursuivirent pas moins jusqu'au bout leur projet : honneur à eux !

Un ballon fut construit : la légende d'une gravure du temps s'exprime ainsi — *Lou Globo :* — « Il était en toile fine, dite rebattue, doublée d'un papier exactement collé au dedans. On en employa 840 mètres. Son diamètre était de 14 mètres et 50 centimètres et la hauteur de 20 mètres. Deux cônes tronqués, attachés par leurs bases, à un cylindre de 8 mètres, produisaient la forme ovale. Son contenu était de 2201 mètres cubes. Son poids total était d'environ 350 kilogrammes. (230 kil. de toile, 20 kil. cordages, 100 kil. bateau, poêle, agrès, combustibles : et le poids des voyageurs en sus). »

Par qui ce navire aérien avait-il été dessiné, taillé, dirigé ? — Par Madier, Gensoul, Blanchard, Teste, Roussel et autres hardis novateurs.

M. Jean-Baptiste Madier était un médecin habile et chercheur. C'était le temps des importantes découvertes : Lavoisier, Vicq-d'Azir et peu après Chaptal, de Montpellier, devenaient

(1) Il est probable que les organisateurs de la fête étaient en correspondance avec Rivarol, qui à Paris, après avoir assisté aux expériences de 1783 publia une lettre à M. le Président de *** sur le globe aérostatique... Cette lettre donne de longs détails scientifiques sur l'application de la découverte de Montgolfier, d'Annonay. — V. Œuvres complètes de Rivarol. T. II, p. 207.

Digitized by Google

les amis de notre savant compatriote. (1) Celui-ci possédait comme eux, fourneaux, cornues, gaz et acides de toutes sortes : le peuple l'accusait de chercher la pierre philosophale et de compter comme certaine la découverte de la fabrication de l'or. C'est donc Madier que l'on mit à la tête de l'entreprise, d'ailleurs, la chanson du temps le dit :

Non, tu n'as pas, cher Madier
Trompé notre attente
En faisant de Montgolfier,
L'épreuve étonnante :
Pour toi quel jour glorieux !
Tes trop faibles envieux
Ont vu, de leurs propres yeux,
Ce qui les tourmente.

Les essais de gonflement du ballon se faisaient dans un champ, au sud de la ville, dans la *Terre des Dames*, (2) là se réunissaient toute la population de la contrée, tous les villageois des environs et les curieux des villes voisines. Les tâtonnements, les tentatives durèrent plusieurs mois : rien ne ralentissait la curiosité persévérante des étrangers. On accusait cependant Bagnols de spéculer au profit des hôllelleries du temps, de là des couplets satiriques échangés et la fameuse tirade en Langue d'oc :

Lou globo vai parti
Moùgra lou Saint-Esprit.....

et cette chanson provençale qui rappelle les acteurs empressés :

Moussu de La Martino
N'en fasié tristo mino.
Moussu Madier, peccaire,
Semblavo'un amoulaire !...

(1) Chaptal acceptait ses communications scientifiques, il en parlait dans ses ouvrages, mais ne citait jamais le nom de l'auteur. Madier était en correspondance suivie avec Vicq-d'Azir, il recevait des lettres flatteuses de ce secrétaire perpétuel de la société royale de médecine.

(2) De l'abbaye de Valsauve de Bagnols et des dames Ursulines. Ces deux couvents possédaient des terres dans ce quartier.

Digitized by Google

Enfin, le 18 avril 1785 (1), devant plus de dix mille spectateurs, tout est terminé. Darroussin est prêt à monter dans la nacelle, avec Ballet (2) dont le fils, de dix ans, battait la caisse par la ville et appelait le public au champ, où l'ascension devait avoir lieu. — *Sonné li clas de moun paire*, disait le jeune gamin en tapant plus fort. La foule s'empresse, se rue vers l'enceinte. Alexis Gensoul tenait la *clavetto,* c'est-à-dire, avait la direction des cordages et commandait, mais sous les ordres de Madier, le grand chef. Enfin on *lâche tout :* le ballon s'élève majestueusement, il monte, il monte sans secousses et plane dans les airs aux applaudissemeats frénétiques de la foule émue... peu à peu un vent léger le pousse vers le nord, et on le perd sur les hauteurs de Roquebrune, il allait échouer vers St-Alexandre. Les intrépides navigateurs tinrent bon jusqu'au dernier moment, mais, à quelques mètres du sol, Darroussin voulut sauter de la nacelle, il se cassa la jambe.

Les épaves furent ramassées : le *Globo* fut transporté avec pompe à Bagnols ; là, les débris restèrent comme un trophée à l'Hôtel-de-Ville, mais on songea à en utiliser la toile pour servir, en 1792, à l'habillement des volontaires de la République : avec l'étoffe, on leur fit des sarreaux, espèce de blouse, ample et commode (3).

Après cette fête mémorable Bagnols, reprit bientôt sa vie calme et monotone, seulement il avait inscrit dans ses annales une page relatant la réussite d'une tentative périlleuse qui affirmait une fois de plus l'esprit enthousiaste de ses enfants.

Quant à Madier et à ses amis, leur souvenir vivait dans le

(1) Les consuls étaient MM. Pugnières, Henri Bruguier, Malignon et Martin : dans la commission on comptait : de Sibert, Charmasson, Couderc, Blanchard, Massonnet, Dumazer, Baylesse, Auzières.

(2) Compagnon, dit la Tranquillité ; il avait fait le tour de France, menant une vie aventureuse, il était venu s'établir et se marier à Bagnols.

(3) V. *Annales historiques* de Bagnols de 1788 à 1805.

Digitized by Google

récit que nos grands pères faisaient de la *festo d'ou globo*. Nous devions rappeler ici cette audacieuse fantaisie.

Les chroniqueurs ou les savants qui ont écrit l'histoire de la navigation aérienne ne citent point Bagnols; il nous semble bon de rendre à notre pays l'honneur qui lui revient, et pour renouveler la mémoire de ce que firent nos devanciers, nous voudrions voir organiser *pour le 18 avril 1885* une grande fête aérostatique. Nous proposons dores et déjà d'appeler ici le Duruof ou la Poitevin de l'époque et d'avoir aussi un *Centenaire* à la mémoire de Darroussin, de Ballet, de Madier et autres. Il se trouvera assez de descendants de ces familles anciennes et honorables pour aider et encourager la municipalité à prendre l'initiative d'une fête qui fera honneur et profit à notre chère ville de Bagnols.

La famille Madier habitait en 1740 la maison n° 12, rue de la Pâtisserie.

Notre savant compatriote, fils de Roch Hyacinthe et d'Élisabeth Bruguier avait fait ses études — rhétorique et philosophie, — au collège Louis-le-Grand, à Paris. Comme son père, il tint à prendre ses grades à l'école de médecine de Montpellier, où il fut reçu docteur en 1762 (1).

(1) Madame veuve Roch Hyacinthe Madier avait acheté en 1760 la belle maison qui a été habitée par sa famille et ses descendants jusqu'en 1867, époque où elle a été vendue pour y établir l'Hôtel-deVille. Ce fut messire Paul-Antoine Magnin de Gaste, chevalier, seigneur de la Ramière qui la céda à Me Madier. L'immeuble confrontait alors du levant les dames de St-Bernard, du midi les maisons de M. Charrier de Moissard et celle de M. Marmier (aujourd'hui maison Sartre, orfèvre).

L'hôtel appartenait en 1665 à Simon Fabre (dont la fille unique épousa Magnin de Gaste). En 1543 à Antoine Servier, et avant lui à Jean Pelet.

La construction actuelle date de 1675, ce serait donc M. de Gaste seigneur de la Ramière, qui fit bâtir l'hôtel dans le style Louis XIV. On y remarque outre un escalier monumental et grandiose, — eu égard aux habitations de notre petite ville de Bagnols, — une pièce au premier étage, ornée d'une boiserie sculptée et dorée, mais d'un goût moins pur que l'alcôve artistique de l'hôtel de lord Melford (maison Astier, rue Poulagière).

Digitized by Google

En 1775, Jean-Baptiste épousait en seconde noces Jeanne Marsial, protestante ; mais la cérémonie ayant eu lieu à l'église paroissiale, les enfants furent élevés dans la religion catholique.

Passionné pour toutes les théories nouvelles, écloses de son temps, Madier embrassa avec ardeur les idées de 89, mais les excès qui faussèrent le but de cette révolution « salutaire, nécessaire, légitime et bienfaisante, » (1) arrêtèrent son élan patriotique. Avec plusieurs de ses honorables amis, il eut le courage de signer une *adresse aux citoyens* de Bagnols, recommandant la sagesse et la concorde ; (2) mais la feuille imprimée fut le prétexte dont on se servit pour le déclarer fédéraliste. Un ami dévoué l'avisa à temps, il put se sauver dans les bois, vers Saint-Laurent-les-Bains (Ardèche), d'où il sortit, non pas après la chute de Robespierre comme on l'a dit, mais dès que les jours furent moins orageux à Bagnols. En effet, nous le retrouvons à sa maison de la Place le 12 germinal an II (1794).

La société populaire de Lapalud vint à cette époque l'inviter, comme chimiste renommé, à fonder à Lapalud même, une fabrique de salpêtre et « à instruire les citoyens des connaissances nécessaires à cette fabrication. »

« Madier, disent les archives de Bagnols, (3) afin de se rendre utile à la République, accepte et se transporte dans cette commune où il a d'ailleurs des propriétés ; il fait connaître officiellement à la municipalité de Bagnols son changement de domicile... »

(1) St-René Taillandier.

(2) Voir le texte au volume *Annales historiques* de Bagnols, année 1790. Cette pièce a été imprimée à Orange en juillet 1790, nous en avons conservé un exemplaire aux archives de la Bibliothèque-Musée.

(3) V. *Annales historiques* de Bagnols 1794... certains actes de la vie du docteur Madier sont liés à l'histoire locale.

Digitized by Google

Jean-Baptiste Madier quoique assombri par les évènements qui ensanglantèrent la Révolution, est demeuré jusqu'à sa dernière heure, fidèle à son culte pour une sage liberté. Il s'éteignit le 12 août 1824 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (1).

(1) Il a laissé un fils et trois filles dont une mariée à M. Gensoul, de Collorgues, et l'autre à M. Privat, de Fortunié, magistrat sous la Restauration.

Digitized by Google

Digitized by Google

MADIER (JEAN-BAPTISTE-SIMPLICE)

DOCTEUR-MÉDECIN, MAIRE

Né à Bagnols le 2 mars 1780

Mort à Bagnols le 4 décembre 1864

Comme son père et son aïeul Madier, Simplice, était docteur en médecine. Son père, ami du célèbre chimiste Chaptal, lui fit commencer ses études à Montpellier, et en 1805 l'envoya à Paris, où notre élégant et beau compatriote obtint de grands succès. Vers 1810, le docteur Madier rentrait à Bagnols. Il se maria en 1812 avec Mademoiselle Marie-Faïne Martin, d'Orange. Nous le trouvons en février 1826, goûtant la vie paisible d'un riche bourgeois, ami de l'étude et du repos, quand le choix du Gouvernement en fit le maire de Bagnols. On se souvient du distique, élogieux et vrai, de l'arc de triomphe dressé devant la porte de son hôtel sur la Place (1).

Le nouvel administrateur se mit à l'œuvre : il commença le premier, cette transformation de la *Citadelle*, devenue depuis le *Mont-Cotton*, parce que M. Cotton, maire, en a planté d'arbres la partie déclive. Mais c'est à M. Madier que l'on doit ces premiers murs de soutènement qui retiennent la terre du

(1) Distique naïf, commis par le docteur Silhol :

— Bagnols ! quel est ton maire ? — Eh ! Madier, me dis-tu.
Tant mieux ; il réunit droiture, esprit, vertu.

Digitized by Google

monticule, et peu après, la régularisation du plateau afin d'y établir un marché... *Cuique suum.*

Dès le mois de septembre, le Maire, sur les plans et devis de l'architecte Degan, construisit, à la fontaine, le monument élevé sur l'ancien abreuvoir. Plus d'un ignore aujourd'hui ce qu'on voyait en 1826 à la *grand'font.* — C'était toujours le vaste bassin tapissé de verdure et de plantes aquatiques, au milieu des quelles apparaissaient de belles carpes et des anguilles, énormes et respectées : attenant à l'escalier que l'on voit encore de nos jours, se trouvait *l'abéuradou :* l'abreuvoir, où les bêtes descendaient par une rampe douce, mal pavée et allaient se désaltérer à l'orifice même du *Goulet.* C'est cette rampe que fit enlever le Maire, c'est ce creux embarrassant et dangereux pour la circulation qu'il fit combler : sur le terre-plein il établit le carré de maçonnerie ouvragée, muni de trois *canons* destinés à donner de l'eau à volonté : ces tuyaux étaient alors alimentés par une roue hydraulique en fer et à godets. — Le travail coûta 2,042 fr. 67 c. Il fut terminé en 1827.

Cette même année, sur les plans et devis du sieur Bourguete, nous voyons l'administration occupée à construire le *Prétoire*, dans la rue de la citerne, (aujourd'hui rue *Bompard*). Encore une amélioration excellente et pour laquelle la caisse municipale déboursa 6,927 francs.

La population était loin de se plaindre des dépenses aussi bien entendues. Cependant une partie des bagnolais trouva bientôt l'occasion de blâmer le Conseil municipal d'une autre mesure qui venait d'être prise et qui semblait peu *libérale.*

Le Maire avait exposé que Mgr l'Évêque de Nîmes songeait à convertir le Collège de Bagnols en Petit-Séminaire... « Son discours respirait la plus profonde et la plus honorable conviction du bien qu'il croyait faire par cette transformation inespérée. » Il raconta longuement l'histoire du Collège (1) et les différentes phases de l'enseignement.

(1) V. Not. biog. de l'abbé Gentil, T. I, p. 291.

Digitized by Google

— Nous devons nous souvenir que le gouvernement de la Restauration luttait alors, avec quelques hommes du parti avancé qui voyaient à regret ce qu'ils appelaient l'empiètement progressif du clergé. —

Pour le succès du plan de l'Évêque et du Maire le Conseil municipal se montra favorable. Il accepta, il condescendit aux *intentions bienfaisantes de Monseigneur*, il offrit l'usufruit des bâtiments tant que durerait le Petit-Séminaire... Cependant l'affaire n'eut pas de suite, mais une attaque aussi directe contre l'établissement universitaire devait aboutir à la chute du Collège, à la dispersion des enfants de Bagnols, qui entrèrent dans les lycées ou établissements voisins. Les élèves dont les parents n'avaient pas la ressource de les placer au dehors, se virent forcés à aller chez ce bon M. Martin, où on leur apprenait la grammaire latine de *Port Royal* et le calcul par *livres, sols* et *deniers* en 1828 et 1830 !

Ce qui va suivre est encore peu flatteur pour Bagnols, mais il faut bien l'avouer, puisque nous écrivons l'histoire vraie : continuons.

Un jour, le Conseil refusa l'achat d'une pompe à incendie alléguant que malgré les tentatives faites, il y avait impossibilité d'organiser ici une compagnie de pompiers. M. le Maire perdit patience et cessa d'en parler à ses conseillers obstinés.

C'est le 27 avril 1828 que M. Madier proposa d'acheter des héritiers de M. François Gentil, une maison qui faisait le prolongement de la rue des Prisons à celle de la Citerne. Cette maison venait d'être entièrement détruite par un incendie. Le Conseil en fit l'acquisition et, par là, une voie fut ouverte allant de la rue de l'Horloge jusqu'à la place du Château même, en face du Portail-neuf.

Administrateur actif et intelligent. M. Madier tient à achever l'œuvre de son devancier et achète les maisons de la rue des Pénitents, afin de régulariser l'accès de la Grande place.

On se préoccupait, dès cette époque, de l'instruction des adultes ; mais l'initiative venait de l'administration supérieure :

Digitized by Google

heureux encore de trouver de l'écho dans les conseils municipaux invités à améliorer l'enseignement local. Ainsi le 8 mai 1828, M. le Sous-Préfet d'Uzès, engageait le Conseil à ouvrir une classe de *dessin linéaire dont l'utilité est généralement sentie par l'influence heureuse qu'elle exerce sur le développement de l'industrie.* »

Le Conseil accepte et vote : il choisit M. Romain, instituteur primaire, dessinateur habile et mathématicien distingué (1). L'assemblée tient à consigner sur le registre des délibérations un témoignage de parfaite satisfaction, — « sur le choix de cet honorable et savant professeur, » il offrit trois cents francs par an, à la condition que M. Romain donnera, en outre, l'instruction primaire gratuite à 20 élèves des familles indigentes de Bagnols.

Il y eut, à cette époque, de longues et profondes dissensions entre l'autorité supérieure et quelques membres du Conseil municipal, au sujet de la question de propriété du Collège : l'Université prétendait avoir un droit exclusif sur le monument, comme représentant l'État. De son côté, la ville faisait valoir le concordat de 1781, alors qu'elle avait opté pour le fait de reprendre le Collège en renonçant aux 25,000 francs fournis par elle pour sa construction. Le Conseil, par sa délibération du 20 août 1828, voulut donc, malgré le ministre de l'instruction publique maintenir ce qu'il appelait ses droits de propriété.

Le 9 octobre, on vota la réparation à l'horloge, blanchiment du cadran et réfection des pièces diverses.

Depuis l'an 1828, les déblais de la place St-Victor avaient été enlevés : c'est-à-dire que les murs de soutènement restant à découvert, la route de descente était parfaitement établie.

(1) Le fils de M. Romain, né à Bagnols, ayant obtenu, au concours, l'emploi d'agent-voyer en chef de l'Aveyron, a fait à Rhodez des travaux hydrauliques qui lui valurent la croix de la Légion d'honneur et, peu après, sa nomination, au même titre, à Lille (Nord). M. Bernard Romain, aujourd'hui à la retraite, habite Pont-Saint-Esprit. Il est inscrit au nombre des bienfaiteurs de la Bibliothèque et du Musée de Bagnols.

Digitized by Google

Un des derniers actes administratifs de M. Madier fut celui-ci. — En 1829, le Conseil vote et dépense généreusement 300 francs appliqués en réjouissances et en fêtes à l'occasion du passage du roi et de la reine de Sicile, et de Marie-Christine, future reine d'Espagne : tout Bagnols fut fleurdelisé.

L'an d'après, le drapeau tricolore avait remplacé le drapeau blanc et M. Madier dut céder la charge à M. Ladroit, à qui il avait succédé quatre ans auparavant ; l'installation du nouveau Maire eut lieu avec des transports de joie indescriptibles, après les fameuses *ordonnances* de juillet 1830 et les trois *glorieuses journées*, comme on les appela longtemps.

Toutefois, M. Madier laissait des souvenirs d'honnête homme et d'habile administrateur ; mais ses tendances politiques n'étant point partagées par la masse de la population, son règne ne fut regretté que par ceux qui, comme lui, étaient attachés à la branche aînée des Bourbons.

M. Madier entretenait des relations suivies avec les sommités du parti légitimiste, Berryer, le duc de Valmy et surtout avec Ferdinand Boyer, de Nîmes.

Ses concitoyens l'avaient honoré de leurs suffrages ; ils le nommèrent conseiller d'arrondissement, mais pour le Conseil général du Gard, la lutte électorale qu'il entreprit ne fut pas heureuse, M. de Buros, son antagoniste, fut le préféré. A part cette velléité d'ambition « dans l'intérêt de son pays, » M. Madier, de 1830 à 1864 coula sa vie dans la retraite. Ses amis auraient voulu le porter à la députation, il préféra la douce quiétude que recherchent les vieillards désillusionnés... Une longue et cruelle maladie se termina par un accident où il trouva la mort. La perte de cet homme de bien fut vivement ressentie par la population toute entière ; car le temps efface les nuances politiques et, en présence des exemples d'édification donnés par un vénérable père de famille, les nouvelles générations, qui n'ont pas été témoins des antagonismes locaux, ne

Digitized by Google

jugent les hommes que par leurs actes : M. Madier devait donc emporter à bon droit l'estime de tous ses concitoyens.

J. B. S. Madier a laissé deux fils et deux filles :

MM. Eugène Madier, décédé et Hyacinthe M..., à Lapalud ;

Mademoiselle Clémence M..., mariée au capitaine Victor Madier de Lamartine ;

Mademoiselle Emma M..., qui épousa M. Valat, employé supérieur des douanes.

Digitized by Google

MADIER DE LAMARTINE

(AIMÉ-ALEXIS-VICTOR)

GÉNÉRAL DE BRIGADE

Né à Bagnols le 21 avril 1774

Mort à Pont-Saint-Esprit le 13 octobre 1834

Au commencement de la Révolution Victor-Henri Madier et Marie-Thérèse Reynaud Saurin, son épouse, avaient trois fils sous les drapeaux. (1) Celui qui devait devenir général était déjà sous-lieutenant au 7me d'infanterie, le 12 mai 1792, et capitaine le 5 octobre 1796. Il fit ses premières campagnes dans l'armée des Pyrénées-Orientales, dont les différents corps de troupe stationnaient sur la frontière et dans les places fortes ou ports, depuis l'embouchure du Rhône jusqu'à la rive droite de la Garonne. Le géneral Sauret le choisit pour son aide de camp.

De 1795 à 1801, Madier fit les campagnes d'Italie. Nous le

(1) Le 23 septembre 1793 cinquante hommes investissent sa maison et veulent l'arrêter comme suspect. Antoine Teste écrit pour le défendre :

« — Il n'est pas suspect, celui-là, dit-il, et on peut le croire sur parole. »

Le fils aîné mort colonel à la Guadeloupe, s'était occupé d'un système télégraphique à l'usage de l'armée. Il a laissé un fils, M. Victor Madier, capitaine, qui épousa Mademoiselle Clémence Madier, fille de son cousin de Bagnols.

Le général Madier de Lamartine.

Et Valère Madier, d'abord tonsuré à l'âge de 12 ans, et parti plus tard comme volontaire ; il se retira capitaine.

Digitized by Google

voyons adjoint à l'état-major de la division d'Ancône le 27 décembre 1798.

Nommé chef de bataillon par le général Monnier le 25 septembre 1799, il fut fait prisonnier à Ancône, le 13 novembre de la même année.

Ses aptitudes spéciales lui valurent, pour la troisième fois, d'être adjoint à l'état-major : il mérita d'être désigné pour la 1re division de l'aîle droite de l'armée d'Italie, le 26 août 1800 ; et le 15 mai 1801 il passa adjoint à l'état-major de la 1re division de l'armée d'observation du Midi. Le 20 janvier 1802, Madier était chef de bataillon à la suite de la 48me demi-brigade de ligne.

Notre compatriote avait fait déjà onze ans de campagnes sur le continent lorsqu'il dut partir pour une expédition lointaine. Le général Richepanse venait de réprimer, à la Guadeloupe, la révolte des hommes de couleur, Madier fut désigné pour se rendre en ce pays, où il resta attaché à l'état-major du capitaine gouverneur de l'île. Sa bravoure et ses talents, affirmés maintes fois, depuis son entrée au service, lui valurent d'être successivement commandant d'armes à la Basse-Terre, et commandant à l'île de Saintes (1). Pendant le cours de cette expédition aux Petites Antilles il fut nommé colonel, le 30 août 1808.

Le 17 avril 1809 Madier est prisonnier de guerre lors de la reddition de notre colonie aux Anglais. Cependant il s'évade et rentre le 5 février 1810, Le 15 juillet de la même année il commande le 13me régiment de ligne ; le 18 décembre nous le trouvons à la tête du bataillon des gardes nationales des Pyrénées-Orientales et le 25 novembre 1811, il est colonel du régiment de Belle-Ile.

Peu après la rentrée de Louis XVIII, Madier fut nommé colonel du 33me d'infanterie de ligne, — 4 oct. 1814. — Cet officier de mérite était un partisan dévoué aux Bourbons que

(1) Une des petites Antilles.

Digitized by Google

les armées alliées venaient de replacer sur le trône de France : ses paroles et ses actes le signalèrent bientôt aux meneurs, alors en évidences et tout puissants. Madier avait tout lieu d'attendre un grade supérieur, mais son rêve d'ambition ne put se réaliser, car Napoléon, quittant l'île d'Elbe, marchait sur Paris et le colonel royaliste, mis en non activité dès le 19 avril 1815, dut se décider à retourner à Bagnols, où il vint habiter sa maison, place de la Poulagière (1). On assure qu'il s'y trouva, au milieu de notre population mobile et passionnée, pendant les tristes journées qui ont laissé d'amers souvenirs (2).

Avec les désastres de Waterloo qui avaient englouti la fortune de l'Empereur, Madier voyait renaître une lueur d'espoir. La *Sainte Alliance* ramena pour la seconde fois Louis-le-Désiré (3). Le colonel Madier reprenant son grade, obtint le commandement de la légion de l'Aveyron, le 16 août 1815 : ce fut le 2 mars 1816 qu'en récompense de sa fidélité le roi le créa baron (4).

Notre compatriote avait une existence très active : de la légion Aveyronnaise en 1815, nous le voyons passer, le 31 mars 1819, à la tête de la légion du Tarn. Ces mutations presque annuelles, qu'il subissait ou sollicitait peut-être,

(1) Maison Victor Gensoul, nº 20.

(2) V. Not. biog. de Bompard, T. I, p. 97.

(3) Nous avons souvent répété cette appellation qui n'a été conservée que dans le récit des historiens royalistes.

(4) Il est à remarquer que sur le tableau des registres du sceau on trouve la mention suivante : *Madier, col. lég. de l'Aveyron, Baron ordce du 2 mars 1816.* » Mais l'ordonnance royale, comme précédemment le décret impérial, n'étant qu'une simple manifestation de l'intention du chef de l'État, les lettres-patentes, seules, constituaient d'une manière complète la décision du souverain. Le texte même de ces lettres le porte : « le dit .... désirant *profiter de la faveur* que nous lui avons accordée s'est retiré par devant notre garde des sceaux... à l'effet d'obtenir nos lettres-patentes *nécessaires* pour jouir du dit titre... »

Le titre de baron (qu'un majorat pouvait seul rendre héréditaire) donnait ouverture à un droit de sceau assez important : 3,150 fr. M. Madier ne s'est jamais pourvu pour obtenir des lettres-patentes, et son titre n'a donc jamais été régulièrement constitué. — Note de la Chancellerie.

Digitized by Google

semblent faciles à légitimer, car il est à croire que le gouvernement de la Restauration choisissait, pour diriger le mouvement monarchique dans la contrée, un officier supérieur méridional et sincèrement attaché au roi *légitime*.

En 1820 (17 novembre) Madier était colonel du 57me de ligne, et le 13 décembre de l'année suivante Louis XVIII le nommait maréchal de camp.

Aucun document officiel ne nous fait connaître le motif de sa mise en disponibilité à la date que les états de service de notre compatriote précisent, au 7 janvier 1822. Rien, encore, ne nous dit pourquoi le 12 février 1823 il commandait la 4me subdivision de la 10me division militaire et, le 7 décembre 1825, il avait le même commandement à la 3me subdivision de la 8me. Nous aurions besoin de pièces qui peuvent se trouver aujourd'hui dans la famille, ou bien il nous faudrait faire de longues et patientes recherches dans des archives qui ne sont certainement pas à notre portée en ce moment.

La limite d'âge allait atteindre notre éminent compatriote, et de plus la cocarde blanche, qu'il chérissait, en royaliste fervent, venant de céder la place aux couleurs nationales, le général Madier fut mis en disponibilité le 16 août 1830. L'heure du repos avait sonné pour lui. Au mois de mai 1831 il fut placé dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

Le 13 octobre 1834 le vieux soldat, fidèle à la foi de ses pères, mourait en chrétien dans son château de Lamartine, sur l'Ardèche, à 5 kilomètres de Pont-Saint-Esprit... Du canon de la citadelle lui arrivèrent les dernières détonations qu'il put entendre. Ce n'était plus les foudres de la guerre, mais des salves pacifiques annonçant l'arrivée d'un prince qui n'était pas celui qu'il préférait. Le duc d'Orléans faisait son entrée dans la ville voisine. Le malade entrevoyait, disait-il, un sombre avenir. Malgré la tendresse affectueuse de sa compagne sympathique, malgré les soins touchants que lui prodiguaient les membres de sa famille résidant dans le voisinage, les derniers jours du

Digitized by Google

général furent remplis d'amertume : il avait épuisé la coupe de l'espérance.

Le général Madier de Lamartine (1) a été membre de la
Légion d'honneur — le 9 novembre 1806 ;
Officier — le 24 août 1814 ;
Commandeur — le 1er août 1821 ;
Chevalier de St-Louis — le 24 septembre 1814 ;
Chevalier avec plaque de l'ordre de Charles III d'Espagne ;
Baron le 2 mars 1816.

(1) *Lamartine* vient d'un fief de ce nom acquis par une branche de la famille Madier. — Voir le procès soutenu contre le cardinal de Soubise.

Digitized by Google

Digitized by Google

MAGALON (JOSEPH-DOMINIQUE)

JOURNALISTE

Né à Bagnols le 23 juillet 1794

Mort à Bagnols le 1er juin 1867

MAGALON était fils d'un artisan qui jouissait d'une modeste aisance : ses premiers succès classiques engagèrent son père à lui laisser suivre la voie des études latines. Après un séjour au Collège de Bagnols sous l'abbé Dumas, le jeune Dominique, qui à treize ans venait de terminer sa rhétorique, se rendit à Nîmes pour faire ses mathématiques au lycée. Vers 1811, envoyé successivement aux écoles de droit de Grenoble, de Toulouse et d'Aix, il se lia d'amitié, dans cette dernière ville, avec de jeunes compatriotes dont les noms ont, depuis, retenti à des degrés différents, dans la presse et dans la politique, MM. Mignet, Thiers, Victor Augier, Émile Teulon, Barginet, Barbaroux.

En 1814, il vint à Paris achever ses études de droit. L'an d'après, lors du débarquement de l'Empereur Napoléon, il se trouvait à Bagnols : il prit parti sous les drapeaux du duc d'Angoulême ; mais il a écrit, depuis, que l'exagération des *ultra*-royalistes du Midi le jeta dans l'opposition.

Désormais, Magalon ne devait plus avoir à Bagnols ni un emploi, ni une carrière à suivre : il aspirait au séjour de la capitale, c'est à Paris qu'il croyait trouver un théâtre plus vaste et plus en rapport avec ses goûts littéraires. Le journalisme

Digitized by Google

lui souriait de loin. Sourires perfides ! En effet le jeune et ardent méridional à peine arrivé, se lançait, en imprudent, dans la rédaction de quelques feuilles passionnées, qui avaient toujours un lazzi, une pointe acérée contre le ministère chatouilleux de la Restauration. Avertissements, amendes, prison, rien ne fut épargné : Magalon luttait toujours. Les jeunes amis qu'il avait su gagner à son projet, écrivirent avec lui dans l'*Album* (1) des articles pleins de verve et d'esprit : nous citerons MM. Alph. Rabbe, Loëve-Veimar, Béranger, Delavigne et surtout Alexis Duménil qui, par une collaboration plus assidue, imprimait au journal le caractère de son talent personnel dans les matières politiques et religieuses. Mais à cette époque la censure ne tolérait pas longtemps de telles hardiesses ; aussi une ordonnance du ministre comte de Corbière, vint-elle supprimer dictatorialement le journal incriminé qui avait subi déjà neuf condamnations, — 1823.

Les journaux de l'époque étaient moins répandus que ceux d'aujourd'hui, et si les lecteurs se comptaient en plus petit nombre, les attaques directes, frappant juste, n'en passionnaient pas moins les intéressés. Magalon se ruina, il compromit même la fortune de sa femme, et nous le voyons cependant toujours sur la brèche défendant les principes du libéralisme auxquels il est resté constamment fidèle.

Notre compatriote publia vers cette époque : le *Portefeuille des Troubadours*, recueil de poésies fugitives et quelques romans qui eurent du succès ; il les écrivait sous les verroux.

C'est à l'occasion de l'une des condamnations encourues par Magalon que fut commis à son égard, l'insigne abus de pouvoir dont l'histoire a conservé le souvenir et qui montre le danger d'abandonner à des subalternes inintelligents les détails des mesures intéressant la liberté des prisonniers.

Un matin Magalon fut saisi, chez lui, séparé brutalement

(1) Les artistes en renom de l'époque concoururent à *illustrer l'Album*. Nous voyons dans ce recueil des lithographies de Carle Vernet, Charlet, Prud'hon, Lescat, Wattier, Laurent, Thomas, etc., etc.

Digitized by Google

de sa jeune femme, amené à la prison de la Force, de là à Sainte-Pélagie et à Poissy : des agents de la police avaient pénétré dans le bureau du journal, afin de s'emparer des papiers et des registres. Lire sa brochure : *ma Translation*, c'est assister à un spectacle de violence et de cruauté. Cet écrivain n'avait pourtant commis qu'un simple délit de presse, et les ordres sévères venus de haut lieu le signalèrent comme devant être traité avec rigueur. Il le fut avec la plus révoltante dureté. Toute la presse libérale protesta. — On venait de conduire un journaliste dans les cachots de Poissy : il avait traversé Paris, en plein jour, enchaîné avec des voleurs et des galériens ivres, et lié, par une menotte de fer, à la main d'un forçat dévoré d'une gale hideuse. Mais laissons le prisonnier raconter lui-même sa *Translation* (1).

« ..... J'étais arrivé au mur de ronde, où je me trouvais entouré de gendarmes et de onze malfaiteurs... c'étaient d'affreux bandits. Lorsque le chef des gendarmes les eut attachés deux à deux, il s'approcha de moi avec un air d'indifférence dédaigneuse et il me présenta la chaîne... Je sentis mes genoux ployer... il me fallut rappeler tout mon courage pour regarder cet homme en face. Je lui dis : Monsieur, vous connaissez la nature de mon délit, j'espère donc que vous me permettrez de prendre une voiture à mes frais... — « Eh ! que m'importe *votre délit ?* me répondit-il en montrant ses ordres. — Mais il y a erreur, lui dis-je, — êtes vous Magalon ? — oui, Monsieur, — c'est bien, voyons... » Il me présenta de nouveau la chaîne, Cependant, je lui dis encore : au nom de la morale, de l'humanité, faites-moi donner une voiture ; je la paierai : je paierai les gendarmes qui m'accompagneront... c'est m'assassiner que de me conduire ainsi... je ne pourrai jamais, avec ma faible santé, faire, à pied, un voyage de sept lieues... »

« Enfin je m'offris en holocauste... le gendarme me serra

(1) MM. Jay et Jouy étaient à Sainte-Pélagie avec Magalon lorsque l'ordre arriva de conduire ce dernier à Poissy. — Lire *les Ermites en prison*, T. I, p. 19 et suiv., par MM. Jay et Jouy. — Voir ci-après la note A.

Digitized by Google

fortement à la chaîne commune par une corde qui me prenait au bras; ma main fut liée par des menottes à *celle du plus hideux* de ces misérables.

« Nous sortimes de Sainte-Pélagie... Au carrefour Bussy, un bruit tumultueux se fit entendre tout à coup. La foule se précipita vers nous... Les parisiens sont avides de ces spectacles affreux et stupides !... je m'affaiblis de nouveau; la honte d'être confondu avec ces misérables... enfin accablé de ma position, je parlais avec feu, je dis que je n'étais point criminel; mais la faible victime de puissantes vengeances. La foule parut se presser autour de moi pour m'entendre : mes compagnons étaient stupides d'étonnement : je vis plusieurs hommes palir; je vis des signes de vif intérêt sur quelques figures !...

« ..... Arrivés aux Champs Elysées les voleurs demandèrent du vin qu'on leur apporta... le vin mit en gaieté mes compagnons; ils entonnèrent des chants obscènes... à Boulogne on leur servit encore quelques brocs, au point qu'en entrant dans Nanterre, ils étaient complètement ivres. Ils vociféraient après chaque refrain : *vivent les voleurs ! vivent les galériens ! honneurs aux galériens ! nous sommes des galériens !*

« Mon voisin raconta son histoire, il déclara que le délit pour lequel il était condamné ne l'eut point ramené aux *bagnes*. *Les bagnes*, disait-il, sont le *Paradis des Prisons*.

« En traversant Saint-Germain mes compagnons signalèrent leurs passages par de nouvelles vociférations. Ils hurlaient, ils injuriaient tout le monde, ils renversaient les étalages... la population indignée, se sauvait à l'approche de ces bandits... Nous arrivâmes à trois heures de l'après-midi, j'étais brisé. »

Assurément de tels actes sont incompréhensibles aujourd'hui, et il faut remonter aux époques de passions politiques et d'absolutisme pour les juger.

A Poissy l'avocat stagiaire condamné, assimilé aux autres détenus, revêtit l'habit des voleurs et dut se livrer à un travail quotidien en rapport avec ses forces épuisées : on l'utilisa à l'atelier de chapellerie, où il tressait de la paille. Nous venons

Digitized by Google

de parler des protestations et de marques de sympathies favorables au jeune détenu, les noms suivants nous viennent sous la plume : M. le comte Alexandre de Laborde, député de la Seine, à qui l'écrivain dédia ses *Veillées de Ste-Pélagie*, M. Kœchlin, de l'Alsace, Chateaubriand, Victor Hugo, l'honorable et pieux duc de Larochefoucault-Liancour et bien d'autres littérateurs qui écrivirent, à son sujet, dans les journaux du temps.

Pendant son séjour à Poissy, Magalon a tenu note jour par jour de tout ce qui lui arriva dans cette prison. Ainsi nous savons que le 1er mai 1823 le comte Alexandre de Laborde lui offrit son concours (1) ; que la famille de Saint-Aignant vint le visiter et le consoler ; que M. de Chateaubriand demanda et obtint son extradition de Poissy à Sainte-Pélagie : et à cette occasion, Magalon ajoute :

« 5 juin — je dois donc à M. de Chateaubriand la cessation de mon infâme persécution ; que dis-je ! je lui dois la vie, j'allais périr... »

Magalon arriva à Paris le 9 juin. Ses amis lui offrirent un banquet dans la prison même ; la police avait accordé à Madame Magalon l'autorisation d'assister à cette fête : deux mois après un ami généreux se rendant caution de la somme de 3,500 francs montant des frais et amendes dont était frappé le prisonnier, celui-ci recouvra sa liberté.

Cependant le vaillant champion continuait la bataille littéraire. Dès le mois d'août, il venait de publier un recueil de poésies et avait trouvé moyen de payer envers M. Victor Hugo une dette de reconnaissance. Le poète qui fut, peu après, l'auteur admiré de *Notre-Dame de Paris*, adressa à Magalon une lettre qui honore et celui qui l'écrivit et celui qui la reçut : nous tenons à en reproduire le texte :

« Monsieur, on vient de me faire lire la note qui me

(1) Lire les trois remarquables articles de cet écrivain patriote imprimés et reproduits dans *le Courrier Français*, *le Journal du Commerce* ou *le Constitutionnel* (1823).

Digitized by Google

concerne dans votre recueil de poésie. Vous vous exagérez beaucoup l'importance des très légers services que j'ai été assez heureux pour vous rendre, mais cette exagération me prouve la noblesse de votre âme. Permettez-moi de vous remercier de m'avoir fait connaître un cœur généreux de plus.

« J'avais exprimé mon opinion en trouvant vos vers bons, vous avez émis la vôtre en trouvant les miens mauvais : nous ne nous devons rien l'un à l'autre. Depuis, vous avez été malheureux ; le hasard de ma position m'a mis à même de contribuer peut-être au soulagement de ce malheur ; j'ai fait ce que tout autre eût fait à ma place. J'aurais manqué à mon devoir en ne consacrant pas mes faibles efforts à épargner une injustice au pouvoir et des souffrances à un homme de lettres prisonnier.

« L'action dont vous voulez bien me remercier et dont, il paraît, on a pris la peine de vous informer, n'est donc que simple et naturelle, la vôtre est honorable et rare, permettez-moi donc de refuser des remercîments que je regrette de ne pas mériter et de vous prier d'accepter tous les miens.

« Votre gratitude s'adresse légitimement à des hommes tels que M. de Chateaubriand et, à ce qu'il a fait pour vous, on reconnaît aisément cet illustre soutien des lettres qui leur révèle son amour par ses bienfaits depuis qu'il ne peut plus le leur prouver par ses ouvrages.

« Adieu, Monsieur, la note que vous m'avez consacrée est certes un *souvenir de poète*, puissent ces *souvenirs poétiques* n'être bientôt plus ceux d'un prisonnier (1).

« Votre bien dévoué serviteur,

« Victor Hugo. »

Le 30 août 1823.

Magalon continua sa vie littéraire et accentua de plus en

(1) Le livre auquel Victor Hugo fait allusion, composé par deux détenus, Magalon et Barginet, avait pour titre : *Souvenirs poétiques de deux prisonniers*.

Digitized by Google

plus ses tendances politiques : les persécutions multipliées n'avaient pu attiédir son ardeur méridionale : il était encore à Sainte-Pélagie lorsque la Révolution de Juillet 1830 éclata. Le bruit du canon des trois journées tonnait sous les voûtes de la prison, et ce fut seulement le 29 que les portes s'ouvrirent pour les détenus politiques. La garde nationale pénétra dans l'enceinte et Magalon, un des défenseurs de la liberté, sortit porté sur une sorte de brancard formé par un faisceau de fusils, aux cris joyeux des patriotes commandés par le capitaine Duruy (1).

De 1830 à 1835 Magalon séjourna à Paris : sa mission comme écrivain était finie puisqu'il assistait au triomphe de ses idées politiques. Le journalisme n'était plus une ressource pour lui, il dut solliciter une position qui ne fut pas seulement honorifique : il ne put l'obtenir. « Le roi Louis-Philippe » fit alors sur sa cassette personnelle une pension à l'écrivain libéral. En 1831 M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, lui accordait une pension annuelle de 1,200 francs ; pareille somme lui était servie par le ministère des Beaux-Arts.

Vers la fin de l'année 1835, Magalon se décida à revoir Bagnols, de nombreux amis l'y attendaient. Là, son temps fut partagé entre la littérature et le calme de la vie à la campagne. Il fut un de ceux qui encouragèrent l'imprimerie ; il contribua à la rédaction des *journaux* de la localité ; il fonda *l'Album*, journal de Bagnols ; il publia avec Léon Alègre *l'Album pittoresque du Gard*. Comme feuille hebdomadaire, après l'*Album* vint l'*Hirondelle du Gard*, puis *les Petites Affiches*. Mais bientôt, sans y prendre garde, la presse tombait dans le mercantilisme ; on regrettait fort de telles tendances car ces différentes feuilles entretenaient la vie au sein de nos populations rurales. Sans avoir la prétention de viser à de hautes portées les journaux bagnolais, écrits avec entrain, traitaient de littérature, de poésie, de commerce, d'industrie locale et osaient

(1) V. ci-après la note B.

Digitized by Google

aborder quelques fois l'histoire et la critique : hélas ! ces feuilles sont tombées, et leurs fruits n'ont pu venir à maturité. Il est toujours difficile, dans un pays industriel qui ne compte que six mille âmes, de trouver assez de dévouement et de loisir pour alimenter un journal : les grands centres absorbent tout.

Cependant Magalon cherchait à utiliser les heures de ses longues journées. Il publia une œuvre qui malheureusement est restée inachevée : Nous voulons parler de l'*Histoire du Languedoc*. Cette œuvre suspendue à cause des infirmités précoces de son auteur, a été diversement jugée. Ce n'est point un résumé de la grande publication des Bénédictins, c'est une course rapide, attachante, émue, au travers de nos annales Languedociennes. Si l'auteur n'a pas su pardonner aux exagérations des hommes dans les siècles qu'il a voulu flétrir par ses attaques mordantes, n'en accusons qu'un reste de cette humeur irascible de la jeunesse du bagnolais. Quoiqu'il en soit, les deux premiers volumes de cette histoire, font regretter le dernier, dont les notes insuffisantes ne permettent plus d'espérer le complément. L'*Histoire du Languedoc* favorablement accueillie par l'Académie du Gard, a valu à notre compatriote l'honneur d'être nommé membre correspondant de cette savante compagnie.

En 1837, Magalon écrivait encore : il envoyait de Bagnols, des articles aux journaux de Paris. Le *Commerce*, le *Siècle*, l'accueillaient dans leurs colonnes. Louis Desnoyers un des rédacteurs de cette dernière feuille, le félicite sur ses articles littéraires, — bien écrits, bien pensés, — mais il a le regret de ne pouvoir les accepter tous. — « Journaliste, vous-même, lui disait-il, vous savez que la qualité n'est pas la seule règle en matière de presse et que chaque journal a ses convenances et ses nécessités qui tiennent aux habitudes et à la nature de sa publicité... l'*intéressant* bien plus encore que l'*instructif* voilà ce que le grand nombre cherche dans un feuilleton... »

Nous avons dit que Magalon rédigeait le journal l'*Hiron-*

Digitized by Google

delle. C'était en 1840 ; la petite feuille bagnolaise quoique alimentée par des écrivains de mérite ne pouvait pas vivre ; si elle ne partageait pas le bénéfice des annonces judiciaires avec le journal du chef-lieu de l'arrondissement au profit de l'imprimeur autant que dans l'intérêt des abonnés. *Le rédacteur en chef*, écrivit à Paris, il s'adressa au ministre de l'époque, dont il était l'ami dévoué.

Voici ce que lui répondit le fils du ministre :

« Monsieur, je viens d'écrire à M. S... au nom du Père et du Fils, en faveur du Saint-Esprit qui est l'*Hirondelle*.

« Puisque les temps sont ainsi faits que l'*Esprit* a besoin pour vivre et pour briller d'un réquisitoire du Procureur du Roi et d'une ordonnance du Tribunal, il faut, en gémissant, en prendre son parti et supposer que le tribunal et procureur auront l'*esprit* voulu pour comprendre notre prière et y faire droit.

« J'ai prié avec toute l'ardeur et tout l'élan d'une âme sincèrement dévote.

« La chose n'entrant pas dans mes habitudes, je m'en étonnerais si je ne savais que la reconnaissance est un culte, et si la piété filiale, qui n'est pas une vertu, parce qu'elle est un devoir, ne m'inspirait pour l'*Hirondelle* une gratitude, pour vous une affection qui expliquent la componction de mes *oremus*.

« Espérons que la grâce invoquée descendra d'Uzès sur l'oiseau Bagnolais et qu'il pourra bientôt déployer, avec toute l'ampleur nécessaire à son vol, les ailes déjà si vigoureuses sous lesquelles je lui demande la permission de me placer.

« Mille amitiés. Ch. Teste. »

Magalon ne se contentait pas de cultiver les lettres et la poésie, homme d'érudition et de bons conseils il s'occupait de la chose publique. Notre ami avait conquis dans le pays d'ho-

Digitized by Google

norables sympathies. Il fut toujours le premier à ouvrir sa bourse aux journalistes malheureux, aux patriotes persécutés, aux nationalités opprimées. Magalon signait en 1847 la pétition en faveur de la réforme électorale, réforme qui, à ses yeux, comportait des limites, car, il le disait souvent : « on ne doit voter que si on sait lire et écrire. »

Pendant plusieurs années l'ancien journaliste fit partie du *Conseil municipal*, où il apportait une exactitude parfaite et où il savait faire prévaloir les avis les plus sages et les plus utiles au pays.

Le choix de l'administration supérieure tomba sur lui pour les fonctions d'*administrateur* à la *commission des hospices* de la ville de Bagnols. Magalon, demandant toujours des améliorations, a rempli pendant plus de dix ans ce mandat gratuit. Mais la fonction dans laquelle il semblait le plus à l'aise, c'est celle de *membre du bureau d'administration du Collège*. Là, le lauréat de 1809, le contemporain ou l'ami de tant d'élèves distingués ou déjà célèbres, aimait à s'occuper avec bienveillance de ses jeunes successeurs, qu'il ne manquait jamais de venir couronner aux jours de distribution des prix.

Les années tempéraient son ardeur juvénile ; mais il restait le même homme. Aussi en 1848 fut-il désigné comme maire de Bagnols. La haute fonction de magistrat était plus lourde à sa santé délabrée qu'elle ne l'était à la verdeur de son patriotisme. Magalon fut homme de conciliation et d'indulgence, il déposa son écharpe et se retira après avoir administré la ville pendant six mois.

Nous l'avons connu depuis 1835 cet homme de bien et cet ami tout à la fois bon et sévère, que l'on trouvait toujours affectueux et serviable, malgré certaines formes de bourru bienfaisant. Avec quelle modestie touchante ne parlait-il pas de ses anciens succès ! avec quelle simplicité sa nature délicate et légèrement sensuelle ne s'accomodait-elle pas d'une vie calme et retirée.

Digitized by Google

Il traduisait en vers français *les Odes* d'Horace et ce poète de prédilection le charmait par sa douce philosophie (1).

Une maladie longue et cruelle vint dompter ce fier athlète des idées progressistes : il lutta pendant huit ans contre ses infirmités. Une cécité complète semblait devoir l'assombrir ; mais entouré de soins incessants, objet des plus tendres sollicitudes, il put dans l'affaiblissement graduel de sa constitution, répondre jusqu'au bout, avec une douceur résignée à la pieuse affection de sa famille et de ses amis. Il mourut le 1er juin 1867.

Magalon rappelait Rivarol par la tournure de son esprit railleur, et par son insouciance native des choses de la vie : c'est lui qui disait de Bagnols avec quelque amertume :

« Ici comme dans toutes les petites villes de province il n'y a qu'une émulation, un vœu, un but. Ce n'est pas d'être savant, ce n'est pas d'être considéré, et bien moins encore d'être aimable, c'est d'être riche : qui dit riche, dit tout...

« Ici on a d'insipides loisirs dont on ne sait comment user. Les eaux du fleuve de la vie y coulent avec pesanteur : nul évènement ne marque les journées, tout s'embarrasse, tout se mêle : on entreprend avec mollesse, on exécute avec tiédeur, on sème sur un sol inculte des graines qu'on a mal choisies, et la conséquence est de recueillir des fruits sans suc et sans saveur...

« Il y a bien, d'espace en espace, quelques esprits plus remuants qui tendent à monter et à croître, mais dégrossis seulement à moitié, et encore un peu couverts de rouille, ils sont comme les vieilles épées qui, rarement tirées du fourreau, percent et blessent sans briller (2). »

Ce tableau de Bagnols, que nous avons beaucoup écourté,

(1) Magalon a laissé un manuscrit précieux que possède aujourd'hui la Bibliothèque-Musée ; ce sont ses *Poésies*. L'épigraphe porte une partie d'un vers de Virgile : *Meminisse Juvabit*. Ces pièces fugitives ont été composées depuis 1814 jusqu'à 1850.

(2) *Album pittoresque du Gard*, p. 29.

Digitized by Google

est loin d'être flatteur, même pour l'époque où il a été tracé, — 1842, — Le critique aurait pu envisager sous un autre aspect le calme salutaire de la vie des petites villes, où il n'est défendu à personne de savoir se suffire à soi-même, par des travaux préférés, dans les moments qu'il appelle des *loisirs insipides*.

Si le journaliste de 1830 vivait actuellement au milieu de nous, aurait-il lieu d'être rassuré sur ses compatriotes ? les jeunes gens surtout donnent-ils à leurs loisirs un meilleur emploi ? ont-ils déserté les cafés ? boivent-ils, fument-ils moins ? hélas ! non, même on les entend soutenir que cette existence mollement traînée sans profit pour eux, ni pour le public est exemplaire... grand bien leur fasse !

NOTES

(A, p. 69). — Dans la prison, son ami Barginet, de Grenoble, lui écrit pour l'assurer qu'il accélère ses démarches en sa faveur. Il raconte que MM. Jay et Jouy (auteurs de *l'Ermite en province*) vont publier un ouvrage intitulé : *Consolations de Sainte-Pélagie*. « Votre affaire, dit-il, y est racontée avec soin. Je n'ai pas besoin de vous dire que la plume de Jouy peut produire quelque chose de parfait. J'ai fourni sur vous une note biographique... vous êtes le sujet de la gravure. Vous devez sentir que cet ouvrage fera du bruit et qu'on ne pourra résister à cette accumulation de plaintes. »

Barginet finit ses jours à Lyon, où il dirigeait encore, en 1835, *le Journal du Commerce*.

(B, p. 73). — Dès 1833, Magalon s'était lié d'amitié avec M. Victor Duruy, alors agrégé de l'Université et professeur au Collège royal de Reims. Il le revit à Paris lorsqu'il devint professeur d'histoire des enfants du roi. L'on a trouvé dans la volumineuse correspondance du journaliste des lettres fort intéressantes : celui qui est devenu plus tard ministre de l'instruction publique, écrit la relation d'un voyage fait avec Michelet à La Rochelle, à Blois, à Tours, à Poitiers, à Cahors, à Pau et dans les Pyrénées.

Digitized by Google

MALLET (AUGUSTE-GÉDÉON)

MÉDECIN ET DÉPUTÉ

Né à Bagnols le 27 novembre 1815

Mort à Bagnols le 8 décembre 1878

Le 23 novembre 1876 nous assistions, à Versailles, à une séance de la Chambre. Notre ami Mallet, député du Gard, se disposait à prendre sa place au centre gauche. — « Qui pouvait prédire, lui disions-nous, que tu aurais un jour l'honneur insigne d'être compté parmi les représentants de la Nation ! — Le croirais-tu, répondit-il, je l'avais pressenti, il y a bien des années, la première fois que j'entrai, à Paris, au palais du Corps législatif. » Cette révélation spontanée nous frappa, mais nous ne vîmes point là l'expression d'une outrecuidance prétentieuse : nous crûmes plutôt à un vague souvenir de Mallet, voyageur en Orient, et rapportant du pays de Mahomet le dogme du Fatalisme.

Il est de fait que le vote populaire obligea Auguste Mallet à sortir de sa modeste et laborieuse existence comme médecin des pauvres de la ville et du canton de Bagnols. La vie politique était loin d'être dans les aptitudes et dans les goûts de cet ami de la science, de ce chercheur fantaisiste, sans cesse en quête du nouveau et de l'inconnu. La famille de cet enfant gâté du suffrage universel a-t-elle de profondes racines dans le pays ? — Non.

Digitized by Google

En 1810, un honorable employé des contributions indirectes, né à Voiron (Isère), exerçant à Bagnols, épousa Mademoiselle Marie Graffand (1). De cette union naquit Pierre-Auguste-Gédéon Mallet, le 27 novembre 1815. Le jeune enfant avait à peine treize ans lorsqu'il perdit son père. Madame Mallet vint habiter Bagnols et plaça pendant deux ans son fils au collège de Montélimar, en 1829. Auguste continua ses classes au collège royal d'Avignon et, de là, se vouant à l'étude de la médecine, il alla à Montpellier prendre ses grades. C'était un étudiant laborieux : son goût précoce pour les sciences naturelles se révélait sur les bancs de l'école; il était docteur en 1839.

Les aspirations du jeune médecin ne pouvaient le prédisposer au choix d'un établissement dans une petite ville : il songea à prendre du service comme chirurgien auxiliaire de la marine et nous le voyons, sur les navires de l'État, faire de fréquentes traversées de Toulon à Alger, où il s'était fixé pendant quelque temps.

On assure que son goût des voyages et le besoin du service amenèrent l'aide-chirurgien à franchir la grande mer.

Mallet abandonna la marine en 1842, il vint se fixer dans sa ville natale. Sa mère venait de se remarier avec M. Gentil (2) et ce dernier, qui avait, pour son fils adoptif, une touchante affection, l'appelait auprès de lui. Auguste exerça la médecine. Sa nouvelle position de fortune lui permettait de nombreuses libéralités : il se voua au soulagement des indigents et des malheureux. Sa renommée s'accrut en proportion de sa générosité manifeste et incessante. Ses années s'écoulèrent ainsi dans le travail utile, dans l'étude des sciences et dans le culte des arts, car Mallet était dessinateur selon son caprice. Il a laissé des *marines* estimées, surtout par l'à-propos des sujets qu'il copiait, tantôt *le Hoche* monté par Bompard,

(1) Mademoiselle Graffand était née dans un hameau de la commune de Montclus à Monteil.

(2) En 1841.

Digitized by Google

tantôt *l'Embuscade* que le vaillant contre-amiral lançait à la poursuite des Anglais dans les eaux de New-York (1).

Ses études des sciences naturelles étaient activées au contact d'un savant géologue du Gard, Émilien Dumas, qui est venu maintes fois nous visiter, et que Mallet se plaisait à accompagner dans ses courses sur les montagnes voisines (2). D'autres fois, il servait de cicerone au naturaliste de l'Ardèche, Jules de Malbosc, quand celui-ci explorait la contrée. De ces excursions scientifiques Mallet sut profiter et trouva le moyen de former, chez lui, un embryon de collections variées qu'il réservait à notre Musée, dont il était un administrateur des plus zélés.

Le docteur Mallet jouissait de la réputation de médecin habile : il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, lorsqu'en 1845, un congrès des médecins de France ayant lieu à Paris, ses collègues de la contrée le choisirent comme délégué de la région : on a dit qu'il sut tenir dans l'assemblée une place honorable.

En dehors de ses études médicales, Mallet, l'un des grands propriétaires du pays, s'occupait à l'élève des vers à soie. Or, en mai 1857, les *graines* françaises ou milanaises ne donnant que des produits désastreux, quelques spéculateurs se tournèrent vers l'Orient et se hasardèrent jusqu'à Andrinople. Mallet, groupé avec des amis intéressés, comme lui, à la régénération des races, entreprit le voyage de l'Asie mineure : il alla à Brousse veiller au grainage des papillons et apporta, espérait-il, des œufs de qualité supérieure. Hélas ! le résultat ne répondit qu'incomplètement à ses espérances. Les *graines* se sont de plus en plus empestées : il a fallu pénétrer dans la Chine et au Japon pour trouver des races parfaitement saines; il a fallu attendre que la science nous révélât, par la

(1) V. Not. biog. de Bompard, T. 1, p. 97.

(2) Émilien Dumas a donné le nom de Mallet à une espèce nouvelle d'*ostrea* qu'il découvrit aux environs de Bagnols : Grès vert, Ter. Ucetien. — ***Ostrea malletiana.*** — V. *Statist. géolog. du Gard*, 2me partie, p. 475.

Digitized by Google

voix de Pasteur, un remède efficace, un moyen certain de reconnaître la maladie, si préjudiciable aux intérêts de l'agriculture et à l'industrie méridionales. Mallet n'avait été qu'un propagateur désintéressé et non un spéculateur avide. Voilà pourquoi, malgré son insuccès, les éducateurs lui surent gré de sa louable tentative.

A la mort de sa mère, deux fois veuve, Mallet devint propriétaire des domaines de la famille Gentil. L'exploitation des terres de Derbèze et de Paniscoule absorbait presque tout son temps. Il abandonnait ses goûts favoris et ne conservait que son dévouement aux intérêts de la cité. Le vote de nos concitoyens l'appela au Conseil municipal, dont il fut un membre remarquable par son exactitude et son activité. Il ne recherchait point la faveur populaire, mais le peuple lui imposait des devoirs : « l'obligation de s'occuper de la chose publique. » En effet, doit-on exiger des actes de dévouement absolu et la perte d'un temps précieux, de la part de l'ouvrier, de l'industriel qui a besoin de toutes les heures de sa journée pour gagner le pain de sa famille ? — non. On doit demander ce sacrifice à l'homme riche, à l'homme instruit : et si cet homme ne se dévoue pas pour son pays, il mérite d'être flétri du nom d'*égoïste ;* nom qui, selon nous, devrait équivaloir à la plus humiliante des appellations.

Mallet, indépendant par position, était faible et timide par caractère : c'est ce qui l'a empêché de prendre, dans les circonstances capitales de la vie, un parti décisif, une résolution... il préféra vivre libre, plutôt que de se donner un but et de stabiliser sa vie dans les liens du mariage.

Pendant plusieurs années le docteur, pris d'une belle passion pour l'apostolat scientifique, s'était lié avec quelques amis et avait donné des conférences populaires : il aimait ces sortes d'exhibitions d'appareils, d'échantillons, de types, de dessins graphiques : son goût et son amour-propre d'initiateur étaient satisfaits (1).

(1) V. Not. biog. de B. de Saint-Auban, T. I, p. 131.

Digitized by Google

Mais des préoccupations plus sérieuses coupèrent court au zèle du conférencier. La fatale guerre de 1870-71, mit la patrie en danger. Nos soldats blessés réclamaient d'abondants secours. Un comité venait d'être organisé à Bagnols par un homme d'initiative. Mallet fut choisi pour vice-président, il se mit à l'œuvre. On le vit, alors qu'il y avait affluence sur la place, les jours de marché, tendre la main aux campagnards, aux forains, et demander l'offrande patriotique pour soulager nos malheureux soldats. — Dans cette œuvre pie, — qui s'est conservée jusqu'ici, disons-le à l'honneur de la cité (1), Mallet a prêché d'exemple et fait plus que son devoir.

Ici nous entrons dans une nouvelle phase.

La République venait d'être proclamée, on demandait des citoyens dévoués, libres, indépendants; la personnalité du docteur Mallet était en vue : le canton de Bagnols le choisit pour membre du Conseil général : bientôt, la députation lui fut offerte et le modeste docteur sortit de son obscurité relative.

Notre mission n'est point d'analyser la vie publique du député de l'arrondissement d'Uzès ; de parler de ses votes, sages, modérés, selon les uns, imprudents, irréfléchis selon les autres : nous ne dirons pas quelle fut la somme d'influence que son titre pouvait lui attirer au profit de ses commettants : non, tel n'est pas notre but. Crayonnons seulement l'ensemble de cette figure de l'homme politique. — Il appartenait au parti modéré de la Chambre et faisait, nous assurait-il, tous ses efforts pour se maintenir dans cette fraction de nos représentants : il votait, mais ne parlait pas.

Dans les diverses élections et réélections, il s'est produit des incidents regrettables, notre devoir n'est point de les juger : qu'il nous suffise de dire que nous avons toujours compté sur

(1) Le *Comité de secours aux blessés militaires* existe à Bagnols depuis 1871. Il rend service aux anciens soldats nécessiteux de la contrée, et c'est par l'intermédiaire du président de ce Comité que la Société, dont le siège est à Paris, fait distribuer les secours alloués chaque année.

Digitized by Google

Mallet, comme sur un homme de bonne foi, de loyauté et aimant la justice par dessus tout.

Un jour de décembre 1878, le député d'Uzès quittait la Chambre et prenait la route du Midi : il était déjà gravement malade, et paraissait ne pas se préoccuper de sa santé sensiblement altérée... il arrive à Bagnols dans la soirée du 8, et en regagnant sa demeure, il s'affaisse sur la route de Nîmes et meurt, d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

La triste nouvelle se répandit dans la cité et jeta la consternation parmi tous les amis du docteur et du député. Deux jours après, par un temps de neige et un froid rigoureux, la population bagnolaise et les nombreux amis des alentours accompagnaient à sa dernière demeure le citoyen Auguste Mallet. Des paroles sympathiques furent prononcées sur sa tombe par M. T. Lacombe, maire, et par son collègue au Conseil général, M. Gazagne, aujourd'hui sénateur. Les deux orateurs célébrèrent les qualités sérieuses, incontestées de notre ami et la foule se retira en commentant les dernières dispositions testamentaires du défunt regretté.

Mallet qui n'a point oublié certains de ses amis ni ses serviteurs dévoués, a fait des libéralités insignes à la ville de Bagnols. Nous mentionnerons d'abord 5,000 francs pour les orphelins pauvres, 5,000 francs pour le Collège communal. La maison Gentil, sur la Place, a été donnée à la Ville, à condition d'y établir la Bibliothèque ou un Musée, des salles de conférences ou une école laïque... 10,000 francs à la commune pour faire face au traitement du concierge ou aide-conservateur. Il a fait, en outre, des legs à ses parents — ligne maternelle ; — il a désigné, comme légataire universel, un cousin, de la branche paternelle, et il a donné toutes ses collections, tableaux, œuvres d'arts, antiquités, à son ami Léon Alègre fondateur de la Bibliothèque et du Musée de Bagnols.

Telles sont les principales dispositions de l'acte suprême du docteur Mallet.

La ville hérite de la maison Gentil, qui n'est autre que

Digitized by Google

l'hôtel d'Augier, où Louis XIII et Montmorency ont logé plusieurs fois pendant le XVII^e siècle. Cet hôtel historique est déjà aménagé selon l'intention du généreux donateur.

Le Conseil municipal a tenu à associer la Ville à l'érection du monument funéraire consacré à la mémoire de M. le député Mallet par son héritier universel, M. Lalande. Le tombeau se trouve dans la travée méridionale des concessions perpétuelles (1).

Nous devions à notre ami Mallet un témoignage de gratitude pour la part qu'il a voulu prendre à l'extension de notre œuvre du Musée. Nous nous faisons l'écho des paroles sympathiques de la population reconnaissante, qui regrettant le docteur Mallet se souvient de ses belles qualités de cœur et de son empressement à soulager toutes les infortunes.

Si cet homme de bien a rencontré quelques antagonistes, quelques inimitiés, il croyait ne les avoir point provoquées : les circonstances lui créèrent une position délicate dont il n'aurait pu sortir qu'à la condition d'être d'une essence supérieure à l'espèce humaine... Mais ici-bas, trouve-t-on des êtres surnaturels ?

(1) Le plan du monument, tout à la fois élégant et sévère est dû à l'habile crayon de M. Félix Degan, architecte, à Bagnols.

Digitized by Google

Digitized by Google

MARRON (JEANNE)

RELIGIEUSE INSTITUTRICE

Née à Bagnols le 19 avril 1760

Morte à Bagnols le 2 novembre 1834

Vers 1785, une jeune fille de Bagnols, Mademoiselle Jeanne Marron, édifiait la ville entière par son angélique piété. Sa fortune, ses qualités éminentes auraient pu lui procurer, dans le monde, un établissement avantageux. Tel n'était point le but de cette pieuse enfant : elle aspirait à la retraite ; elle demanda à ses parents la permission d'embrasser la vie religieuse. En effet, peu après, un allié, l'abbé de Villard, supérieur des missions étrangères, l'appelait à Paris et lui facilitait l'entrée dans la communauté des sœurs des écoles chrétiennes.

Le couvent fondé par le vénérable Père Barrié (1) était où il est encore aujourd'hui, dans le faubourg Saint-Germain et dans la rue *Saint-Maur*. Mademoiselle Jeanne Marron vint déposer là ses plus chers souvenirs de famille et prit l'habit de novice.

Après qu'elle eut prononcé ses vœux, on confia à la sœur Marron la direction de la maison d'Agde. Ce fut avec bonheur

(1) Le Père Barrié et quelques bénédictins de Vannes fondèrent la congrégation de Saint-Maur en 1613.

Digitized by Google

que la jeune supérieure revit le beau ciel du Midi et que, sur sa route, elle foula le sol de sa ville natale où elle devait, plus tard, faire tant de bien et mourir entourée de la vénération de tout le monde. Son installation en Languedoc date de peu avant 1789.

Bientôt la Révolution éclate. Mais, entraînés par les passions perverses, quelques hommes ardents dépassent le but désiré par tant d'honnêtes et paisibles citoyens. De part et d'autre des misérables, des fous furieux se portent à tous les excès : Agde fut le théâtre de désordres inouïs et l'on raconte que dans une des journées les plus néfastes, une bande d'énergumènes se rua sur la sainte maison et même dans l'évêché, et que la Mère Marron, par sa conduite ferme et énergique, arrêta leur fureur.

Il fallut cependant quitter Agde, déposer l'habit religieux, revêtir la carmagnole, à la mode du jour et s'échapper nuitamment pour chercher asile au pays natal. A Agde, la Mère Marron avait pris en grande affection une de ses compagnes, la sœur Faudet, de Marvejols (1), jeune personne d'une distinction parfaite. Les deux humbles institutrices qui n'avaient d'autre tort, aux yeux des exaltés, que de donner l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, de se dévouer pour leur prochain et de n'agir qu'en vue de Dieu, ces deux saintes filles, disons-nous, après un voyage que facilitait leur déguisement forcé, arrivèrent dans la maison hospitalière (2) et eurent soin de se cacher à tous les yeux, sauf à ceux de quelques amis intimes. Cependant leur réclusion volontaire ne fut pas de longue durée, car dès le 28 février 1794 — 10 ventôse an II — nous voyons la sœur Marron présente à la maison commune prendre part à la réunion des ex-reli-

(1) Madame Faudet qui, jusqu'à son décès a été une des directrices de la maison de Saint-Maur, avait un neveu ecclésiastique éminemment distingué qui est devenu curé de Saint-Roch, à Paris, et a, dans maintes occasions, refusé la mitre épiscopale.

(2) La famille Marron habitait alors, à la Grande rue, la maison Pailhon, n° 6.

Digitized by Google

gieuses mandées pour venir prononcer le serment civique (1). La journée fut employée à l'exécution de cette formalité obligatoire : nos *Archives* donnent le nom des Ursulines, des sœurs des écoles chrétiennes et des religieuses employées au service des maisons charitables. Comme ses compagnes, Jeanne Marron s'exprime en ces termes : « Je jure d'être fidèle « à la République, de maintenir la liberté, l'égalité et de « mourir en les défendant. » Puis elle signe au registre.

Dix jours après, les églises de Bagnols étaient fermées et le sanctuaire de la paroisse transformé en *Temple de la Raison*. Cependant, au milieu de ces temps calamiteux, les écoles ne cessèrent pas d'être ouvertes. Les meneurs les plus violents reconnaissaient la nécessité de l'instruction : ainsi, même après la dispersion des Ursulines, soumises à la Constitution, nous voyons les citoyennes Sophie Flour et Claire Douce, deux d'entre elles, ouvrir une école de filles. Même à cetre époque Bagnols osait accentuer ses sympathies pour l'enseignement et pour les professeurs dévoués.

Peu après le 9 thermidor, le 25 frimaire an III, disent nos *Annales*, on songea sérieusement à organiser les écoles primaires, *afin de régénérer les mœurs et les idées*, et le 6 ventôse le jury de l'instruction publique du district nomme pour institutrices les citoyennes Marron, Clavel, Douce et Faudet. On leur alloua une subvention communale fort minime, 200 francs. Le dévouement sans bornes et la générosité dont les filles pieuses avaient déjà donné des preuves leur avait conquis l'estime publique. Elle eut donc une origine bien modeste cette maison qui devait plus tard obtenir, dans toute la contrée, un succès justement mérité.

L'école avait été ouverte à l'angle de la rue du Rémouleur, non loin de la grande fontaine, dans la maison n° 2 : mais peu après, le nombre des élèves augmentant, les institutrices

(1) Voir pour les détails : *Annales historiques de Bagnols* à la date citée.

Digitized by Google

allèrent s'établir à la Grande rue, dans la demeure des de Voguë (1).

Les dames Marron, — car dès cette époque on les nommait ainsi, — rendaient des services signalés à la ville de Bagnols. La génération d'alors éprouvait déjà les bienfaits d'une éducation foncièrement morale parce qu'elle était chrétienne. La preuve de la continuation de cette œuvre, à la fin du siècle dernier, est arrivée jusqu'à nous, non seulement par la tradition mais par les registres mêmes des délibérations de 1795 à 1800 qui portent la trace de son existence non interrompue puisqu'ils attestent que les institutrices Marron et Faudet furent soumises à l'obligation de prêter serment de fidélité à la Constitution modifiée et par le Directoire et par le Consulat. A la date du 10 fructidor an X, nous relevons dans nos archives municipales une délibération élogieuse pour *l'école primaire et le pensionnat pour les filles*. Le rapporteur s'exprime en ces termes :

« La bonne éducation des garçons n'a pas seule fixé l'attention de la ville de Bagnols : celle des personnes du sexe a obtenu mêmes soins, mêmes sacrifices ; aussi pendant qu'un Collège renommé portait les jeunes gens au plus haut degré des sciences et des arts, les filles, élevées dans la pratique des vertus, recevaient les instructions qui devaient un jour les rendre estimables, intéressantes, utiles à leurs familles et à elles-mêmes quelque fut l'état qu'elles dussent embrasser.

« Il n'entre pas dans le plan de travail dont le Conseil municipal est chargé de s'appesantir sur les circonstances qui nuisirent pendant plusieurs années à ces deux établissements ; il suffit d'observer que du moment que des temps moins fâcheux succédèrent, les dames Marron et Faudet, ci-devant sœurs des écoles chrétiennes de Paris, distinguées par leurs

(1) Maison Dupin, nº 47. Madame de Cadolle, belle-mère du comte de Voguë de Tresques, habitait alors les deux maisons Ladroit-Dupin et Cassan-Penchenier.

Digitized by Google

bonnes mœurs, leur esprit, leurs talents, furent invitées et pressées de se charger à Bagnols de l'enseignement qu'elles avaient professé avec tant de succès. C'est à leur dévouement au bien public qu'est due la restauration de l'institution la plus complète qu'il soit possible pour les personnes de leur sexe.

« Connaissance approfondie de la religion ; — langue française par principes, histoire, géographie, tous les genres de travaux manuels pour ce qui est de la simple école; et pour le pensionnat, addition de tous les arts, de tous les talents agréables ou qui peuvent devenir utiles aux personnes dont les familles éprouveraient des revers de fortune.

« Le sous-préfet, dans sa tournée de cette année a été à portée ds se convaincre par lui-même, de toutes ces vérités et sans doute, il se rappellera l'approbation qu'il a bien voulu donner aux dames institutrices.

« Lorsque ces écoles, tout à la fois pensionnat pour les filles n'étaient tenues que par les Ursulines de Bagnols, elles recevaient de la ville une gratification annuelle de 200 francs ; mais ces religieuses avaient une maison vaste (1) et des emplacements commodes qui ne coûtaient rien ; des propriétés et un assez fort revenu, tandis que les dames Marron et Faudet qui ont encore plus de droit aux encouragements, sont obligées de supporter de très gros loyers, ne possédant absolument rien dans la commune. »

Pendant cette séance plusieurs membres parlèrent sur le même objet et l'on conclut à allouer aux dames Marron la somme annuelle de *quatre cents francs*, à la condition « d'instruire gratuitement dix enfants du sexe, de pauvres familles de la commune, à la désignation du maire, de leur apprendre les travaux manuels et de faire chaque dimanche le catéchisme et des instructions sur la religion à ces mêmes enfants. »

Pendant toute la durée du premier Empire la maison pros-

(1) Rue du Ruisseau, au *Couvent*, nº 6.

Digitized by Google

péra. Le gouvernement devait avoir de la sollicitude pour les écoles qui formaient des filles et des sœurs résignées, alors que dans les prytanées et les lycées de ce temps là on enseignait le métier des armes aux jeunes recrues, appelées non sans une émotion profonde du nom de « chair à canon. »

Les générations se succèdèrent et les locaux devenus insuffisants, l'école fut installée Place de Saint-Jean, à côté de l'église (1) les institutrices s'efforçaient à répondre à la confiance des familles : un personnel intelligent secondait à souhait les deux zélées directrices. De toute part, de l'Hérault, de Vaucluse, de l'Ardèche, les élèves arrivaient pour suivre les cours supérieurs ; des jeunes personnes appartenant aux familles les plus distinguées se groupaient à Bagnols ; tant notre ville, par ses écoles bien dirigées, avaient étendu au loin la réputation des enseignants.

A la Restauration (1815), des établissements destinés à l'éducation des jeunes filles s'élevèrent dans tous les centres populeux du Midi : la multiplicité des écoles éloigna nos pensionnaires et la maison des dames Marron allait se voir réduite aux seules élèves de la ville. Si nous avons la preuve de cette diminution dans le nombre de jeunes filles de l'école, nous trouvons dans une délibération du Conseil municipal, à la date du 20 décembre 1816, l'éclatant témoignage d'estime et de sympathie respectueuse pour les chères institutrices, sœur Marron et sœur Faudet. Ces *dames* obtinrent un supplément de 270 francs.

Il fut convenu qu'avec le chiffre total de 670 francs elles recevraient gratuitement 25 élèves auxquelles on enseignerait à lire, à écrire, les travaux manuels analogues à leur sexe, et on leur donnerait l'instruction que reçoivent les élèves payantes de la seconde classe.

Le Conseil demande en outre que les institutrices accueillent toutes les filles de la ville de quelque condition qu'elles soient

(1) 1821.

Digitized by Google

qui se disposeraient à faire leur première communion ; et veut qu'on leur donne l'instruction que comporte cet acte religieux.

Pendant trente années le pensionnat Saint-Maur accrut le nombre de ses élèves, et s'il prit encore une plus grande extension, ce fut à l'arrivée de jeunes et intelligentes sœurs lesquelles augmentèrent la somme de connaissances spéciales du personnel enseignant. Les vénérables directrices allaient bientôt se séparer ici-bas. La mort enleva la Mère Marron le 2 novembre 1834 et le 3 novembre 1840 Madame Faudet rendit son âme à Dieu. Ces deux bienfaitrices insignes emportaient les regrets de la population entière : trois générations de mères et de filles reconnaissantes pleurèrent sur leur tombe.

Pourquoi n'ajouterions-nous pas ici qu'en 1841, le pensionnat Saint-Maur fut dirigé par Madame Bichat, religieuse d'une rare distinction (1). La nouvelle supérieure trouvant les locaux insuffisants jeta les yeux sur l'ancien couvent des Chanoinesses de Saint-Bernard de Valsauve, rue Poulagière n° 12 ; là, les élèves auraient de l'espace, de l'air, du soleil, une vaste maison et une chapelle ; l'acquisition eut lieu en février 1841.

La Communauté installée continue son œuvre méritoire et de plus en plus appréciée. Madame Bichat mourut le 23 mai 1874. A la date de ce jour, depuis six ans, le Pensionnat est dirigé par Madame Sainte-Julie : c'est le nom intime que donnent encore, malgré son nouveau titre, à la digne sœur qui, arrivée depuis 1827, est chérie et vénérée par toutes les personnes qui la connaissent.

Les soins assidus et les travaux persévérants du groupe d'institutrices dont nous avons parlé à propos de Madame Marron n'ont point été infructueux : de nombreuses familles où se trouvent des mères chrétiennes et des filles pieuses, instruites, distinguées, le témoignent suffisamment. Parmi les

(1) La sœur Bichat était cousine germaine du célèbre médecin de ce nom, mort à Paris en 1802.

Digitized by Google

élèves des *Dames Marron* nous citons avec quelque fierté des jeunes bagnolaises qui leur font honneur :

Dans l'ordre de Saint-Maur,

Madame Alexandrine Lacroix, supérieure à Toulon ;
— Joséphine Baille, — à Nîmes ;
— Sophie Barque, — à la Canourgue (Lozère) ;

A la Visitation, sœur Joséphine Vernet, supérieure à Avignon ;

A la Trappe, — Pauline Degan, révérende mère de Bonneval (Aveyron) ;

Aux Missions étrangères, Élisa Bousquet, à Singapour (Inde) ;
— — Fanny Baldy, à Ping-Iang (Chine) ;
— — Marie Borelly, à Yokohama (Japon).

Les familles Boyer et Lignon-Roux comptent les derniers parents survivants à la sœur Marron.

Digitized by Google

MARTIN (JEAN-BAPTISTE)

CURÉ

Né à Bagnols le 3 août 1757

Mort à Bagnols le 15 août 1842

Envers certains hommes d'élite, le ciel est parfois prodigue des faveurs refusées à tant de personnalités banales, médiocres, incomplètes. Ses privilégiés, qu'ils sortent des rangs obscurs des travailleurs, ou qu'ils appartiennent à la classe opulente et parfois titrée, semblent ne former, tous, qu'une même famille. Selon nous, ces privilégiés seraient ceux qui, l'esprit subtil et ouvert, regardent et qui voient ; ceux qui, prudents et discrets, parlent après réflexion ; ceux qui savent être toujours dignes, aimables et affectueux sans calcul intéressé.

L'abbé Martin dont nous allons raconter la vie, était du nombre de ces derniers. Issu d'une famille d'honnêtes artisans, il avait su développer si bien ses qualités innées qu'en le voyant on l'aurait cru sorti d'une lignée de nobles aïeux...

Mais n'avaient-ils pas, eux aussi, leur noblesse, ces humbles travailleurs, jaloux de l'honorabilité de leur nom ?... et, recevant les bienfaits d'une éducation chrétienne n'y avait-il pas lieu d'attendre le développement du germe des qualités, des vertus natives dans le cœur des enfants de ces ouvriers selon

Digitized by Google

Dieu ! c'est ce qu'il advint à Jean-Baptiste Martin. La nature lui avait donné une haute taille, élégante et gracieuse, une physionomie ouverte, fine et délicate, en un mot les allures d'un gentilhomme : il était prédestiné à tenir un jour une place distinguée dans la plus haute société de son époque.

Son père, François-Jean et sa mère Françoise Souchon, habitaient la rue du Terrail, (aujourd'hui rue général Teste, n° 4). Ils avaient cinq enfants, quelques terres, moins productives que de nos jours et le modeste établi de patinier (1), suffisaient amplement aux besoins restreints d'une famille économe et laborieuse. Tandis qu'un des fils de la maison se vouait à continuer les traditions industrielles, et que les filles s'adonnaient aux soins intérieurs du ménage, deux des jeunes garçons, Jean-Baptiste et Gabriel, commençaient leurs études chez les Joséphites.

L'on sait déjà que cette corporation de prêtres enseignants avait à Bagnols un Collège en renom. Jean-Baptiste en suivit les cours et se fit particulièrement remarquer entre tous ses condisciples. Sa piété, sa douceur et la distinction de ses manières le posèrent auprès des maîtres, toujours heureux de grouper autour d'eux l'élite de la jeunesse studieuse du pays.

Les seigneurs de ce temps là distribuaient les faveurs et les grâces : ils aidaient de leur puissante protection les sujets recommandés à eux par leurs représentants locaux, quand ils ne les connaissaient point déjà personnellement. Jean-Baptiste aspirant à la prêtrise donnait de belles espérances : sa vocation ne surprit personne à Bagnols. On résolut de l'envoyer au collège de Bellay, où il continua ses études classiques. Peu à après, à cause même des liens qui, par l'agent du seigneur, unissaient le jeune bagnolais au prince de Conty, l'abbé Martin se rendit au collège de l'Isle-Adam.

(1) Les industriels exerçant ce métier étaient autrefois plus nombreux dans notre ville ; les chaussures fourrées, fabriquées à la mécanique et les sabots élégants sont venus détrôner les patins.

Digitized by Google

L'Isle-Adam, alors petite ville de l'Isle de France, est actuellement un canton de l'arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise). Là, depuis 1660, S. A. S. Armand de Bourbon châtelain du lieu (1), avait attiré l'ordre des Joséphites de Lyon et cette fondation pieuse, de la part d'un prince du sang lequel était en même temps seigneur de Bagnols, dotait en la même année, ces deux villes de son domaine. Les collèges avaient entr'eux un lien commun ; c'étaient deux anneaux de cette chaîne formée, en France, par les établissements d'instruction publique et d'apostolat.

Selon leurs règles, les missionnaires devaient être au moins trois attachés à une localité : dans l'Isle de France comme en Languedoc ils desservaient la paroisse, tenaient un pensionnat de jeunes garçons dont le nombre des élèves dépassait rarement le chiffre de vingt.

Lorsqu'il abandonna son beau soleil du Midi, Jean-Baptiste n'avait que vingt ans. Les documents biographiques recueillis à l'Isle-Adam même, nous disent qu'il continua, au collège de cette ville, ses études classiques, mais que bientôt menacé d'une maladie de poitrine, il se vit forcé de venir dans son pays natal. L'air de Bagnols le rétablit entièrement. L'abbé retourna à l'Isle-Adam, il y fit ses études et il demeura peu après chargé d'une classe comme professeur de belles-lettres.

C'est à la date du 21 septembre 1783 que les registres des actes religieux sont signés par lui ; mais ce ne fut jamais à titre de vicaire. Assurément l'abbé Martin n'était alors exclusivement voué qu'à ses fonctions de professeur.

Vers 1789 l'abbé Auzias (2), curé de l'Isle-Adam donna sa démission. La congrégation des Joséphites présente M. J. A. Martin, ecclésiastique pieux, instruit et d'une douceur prover-

(1) Les princes de Bourbon-Conty ont possédé jusqu'à la Révolution le château de l'Isle-Adam et le château de Stroz, situé à 5 kilom. de cette ville.

(2) Sans doute encore un nom méridional. — Ce ne serait point étonnnant, car la communauté qui desservait l'Isle-Adam, dépendant des Joséphites de Lyon, se recrutait dans le Midi.

Digitized by Google

biale. Mgr l'Évêque de Beauvais, agréa notre compatriote et le nomma curé le 8 octobre : le 25 du même mois, l'abbé Martin, qui avait à peine vingt-neuf ans, était installé. Ses condisciples applaudirent à cette nomination laquelle semblait moins une faveur qu'un acte de justice. C'est alors que parurent ces rimes élogieuses adressées aux prêtres établis à l'Isle-Adam :

Quant au Doucet *Monsieur Martin,*
Nous tenons ici pour certain
Qu'il sera curé de votre isle :
Nommez-la : bourg, village ou ville
Nous ne ferons pas de procès,
Mais nous répondrons du succès (1). »

Pendant quatre ans, le vertueux curé remplit les fonctions de son saint ministère avec un zèle, un dévouement et une piété remarquables : il sut conquérir l'estime et l'affection de tous ses paroissiens : ceux-ci lui en donnèrent maintes fois la preuve.

Le 20 novembre 1793 l'abbé Martin cessa de signer les actes religieux dans les registres de la Paroisse : nous approchions des plus mauvais jours et le vénérable pasteur, en se séparant de son troupeau bien aimé, allait subir une rude épreuve ; mais son courage et sa résignation devaient triompher de tous les obstacles.

Au moment où les églises étaient fermées et les prêtres forcés de fuir la tourmente révolutionnaire, le curé fut dénoncé au comité de salut public par le citoyen Emmanuel Gohier, d'Armenon, juge de paix de l'Isle-Adam et l'un des administrateurs du district de Pontoise. Des ordres furent donnés pour saisir ce bon pasteur, présenté aux juges comme un criminel et les agents aveugles du pouvoir se portaient déjà autour de la maison curiale, lorsque la population

(1) Ces vers semblent écrits par un poète de l'école de l'abbé Alary. — V. sa biographie, T. I, p. 7.

Digitized by Google

entière accourt en foule et se prépare à délivrer le pasteur chéri. Des huées menaçantes accueillirent la maréchaussée. — « Nous défendons notre père, nous ne le laisserons pas emmener » criait de toute part la foule sympathique. Le tumulte était à son comble. La force armée envahit le presbytère et l'abbé Martin, afin de se dérober à ses perquisitions n'eut que le temps de se blottir dans un placard de la salle à manger, en ayant toutefois la présence d'esprit d'en enlever la clef. Les soldats parcoururent toutes les pièces du logis, pendant que leur chef courroucé stationnait dans la pièce ou s'était caché le prêtre incriminé. Il s'appuya même, dit-on, machinalement contre la porte du placard...

Les cris, les menaces, le tumulte, durèrent encore pendant quelques heures, cependant les gens d'armes, après des recherches infructueuses, durent se retirer. La foule, réunie pour défendre son *bon curé,* comme on appelait déjà l'abbé Martin, poursuivit les soldats jusqu'à Mériel. Son exaspération était menaçante et sinistre. Aux nombreux paroissiens de l'Isle-Adam s'étaient groupés des villageois, des campagnards armés de leurs instruments de travail : ensemble ils pourchassèrent vigoureusement la maréchaussée.

Délivré de la présence des perquisiteurs acharnés, l'abbé Martin sortit de sa cachette, quitta la maison curiale sous les habits d'un ouvrier maçon et alla demander une retraite hospitalière chez un ami. Le bon curé en comptait beaucoup à l'Isle-Adam, car, dans ce pays peuplé de gens paisibles, il n'aurait pu désigner qu'un très petit nombre d'adversaires.

Malgré les dangers qui le menaçaient à toute heure, la vie du bon prêtre était active et dévouée. En prévision des graves évènements auxquels on semblait s'attendre, l'abbé Martin venait de confier en des mains sûres, ses objets les plus précieux et ne conservait sur lui que le strict nécessaire. Il advint qu'une humble femme compatissante, osa mettre à la disposition de son vénéré pasteur une petite chambre dans une maison isolée. C'est là, lorsqu'il n'était pas appelé au lit

Digitized by Google

d'un malade ou dans la demeure d'un nécessiteux auquel il apportait des secours de toute nature, c'est là, disons-nous, qu'il rentrait le soir et qu'il prenait son modeste repas. Le soin de préparer sa nourriture lui était dévolu ; il fallait, de la part de la personne charitable qui l'avait reçu, ne point donner l'éveil au dehors, par des achats surabondants de vivres : aussi la frugalité la plus complète était-elle de rigueur : il devint urgent de s'imposer de cruelles privations.

On parlait à cette époque de tant de malheurs inouïs, de tant de débordements et de crimes que l'imagination en restait frappée de terreur. En nous racontant les émotions de ces longues journées d'angoisses, le bon curé souriait cependant au souvenir d'un épisode de nature à dérider le front à bon droit assombri.

« Un soir, disait-il, à la nuit close, je rentrai dans ma chambrette, j'obtins du feu en battant du briquet sur la boîte à amadou et j'allais allumer la chandelle de suif, lorsque un spectacle étrange se présente à mes regards. Au foyer, à l'âtre même, j'aperçois une tête à laquelle adhérait encore une longue chevelure ; elle m'apparut sanglante, horrible ; l'allumette enflammée me tomba des mains. J'étais mourant de stupeur ! évidemment un crime avait été commis. A genoux, je prie Dieu pour la victime et pour ses bourreaux : un silence lugubre me glace d'effroi. Mais bientôt je reprends courage, et je répète l'opération, longue alors, afin d'obtenir du feu et un mode d'éclairage... Qu'avais-je vu ? — une tête en bois, coloriée, servant à monter les perruques de l'époque... la bonne femme hospitalière, faisant feu de tout bois, avait découvert et sacrifié cette tête peinte. » Cet épisode nous égayait par son contraste avec les récits navrants de ces temps orageux ; car ils étaient rares, hélas ! les éclaircis de franche gaieté.

Cependant, l'abbé Martin chercha à mettre fin à une existence aussi pénible, aussi périlleuse, même pour ses bienfaiteurs. Entouré de gens malheureux et ne pouvant faire tout le bien que son cœur désirait, il résolut de sortir de sa retraite et de

Digitized by Google

se constituer prisonnier. Sous ses habits de maçon, il revêt sa robe de prêtre, se fait raser les cheveux à la tonsure et se dirige sur Pontoise... là, se présentant au Procureur de la commune, il enlève sa blouse et l'on peut le reconnaître comme prêtre : peu d'instants après le ci-devant curé de l'Isle-Adam était incarcéré. Il resta en prison pendant quatorze mois, ainsi que le confirme un acte du temps.

Durant sa longue captivité, le digne pasteur montra une grande fermeté de caractère : on l'entendit un jour adresser avec mépris ces paroles à son dénonciateur : « Tu as beau faire, misérable, quand bien même tu me ferais couper la tête, je serais encore plus grand que toi ! » il faisait allusion à la différence de leur taille réciproque.

L'abbé Martin dut sortir de prison vers le commencement de l'année 1795, puisque sa signature reparaît au registre à la date du 15 avril. Nous ne pouvons préciser l'époque exacte de la réouverture de l'église de l'Isle-Adam, mais ce qu'il nous est permis d'affirmer, c'est que, depuis sa rentrée dans le presbytère, le curé ne cessa de travailler efficacement au bonheur de ses paroissiens ; qu'il releva le Collège, où il forma des élèves distingués et qu'il déploya le plus grand zèle pour réparer les désastres causés à son église complètement dévastée dans les mauvais jours de la Révolution.

Pendant toute la durée de l'Empire l'abbé Martin, bien que profondément attaché à ses opinions royalistes, se montra très-révérencieux pour le pouvoir d'alors. Une grande famille, les Regnault de Saint-Jean-d'Angely (1), était à cette époque,

(1) Né à Saint-Fargeau en 1760, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, fils d'un sub-délégué de l'intendance resta, sous la République, incarcéré comme appartenant au parti monarchique constitutionnel. Employé plus tard à l'armée d'Italie, il se lia avec Bonaparte, contribua à la révolution du 18 brumaire, devint conseiller d'État, comte de l'Empire, procureur général de la haute-cour.

Regnault prévoyait la chute de Napoléon, mais n'en fut pas moins fidèle à l'empereur. Sous la Restauration, il se retira de la scène politique, et partit pour l'Amérique d'où il revint le 10 mars, en 1819, pour mourir peu de jours après. Il était membre de l'Institut depuis 1801.

Digitized by Google

à cinq kilomètres de l'Isle-Adam, dans l'ancienne abbaye du Val. La demeure des amis de Bonaparte était ouverte au vénérable pasteur, qui prenait part aux joies intimes de la famille et à toutes les réunions d'apparat. Le comte Regnault témoignait un profond respect pour son cher curé : nous rappelerons plus bas une preuve touchante de l'intérêt qu'il portait au frère de notre compatriote.

L'abbé Martin avait à cœur de remplir un devoir sacré : prouver sa reconnaissance et celle de ses paroissiens envers la race illustre des Conty. Ce fut à l'époque même de la toute puissance de Napoléon Ier qu'il conçut le projet de reconstruire le mausolée du prince Louis-François de Bourbon. Il lui fallut du courage et de l'énergie ; mais il se sentait soutenu par l'opinion publique. La chapelle sépulcrale fut donc restaurée aux frais de ses paroissiens fidèles : et à la satisfaction générale on vit, aux parois de l'église, l'ancienne litre funèbre, représentant les armes d'un prince du sang royal resplendir d'un nouvel éclat (1).

Malgré ce témoignage non équivoque des opinions politiques manifestées par le bon curé, celui-ci, sous la Restauration et à cause, sans doute, de ses relations avec les hauts titulaires de l'Empire fut dénoncé comme impérialiste. Le sous-préfet de Pontoise le manda auprès de lui, mais le curé, se sentant au dessus de toute calomnie trouva un prétexte suffisant pour sauvegarder sa dignité. Il proposa d'inaugurer solennellement le buste de Louis XVIII, dit le Désiré. La cérémonie eut lieu, avec pompe, dans l'église, le 30 juin 1816, en présence du même sous-préfet de Pontoise auprès duquel le curé venait d'être dénoncé.

Nous avons sous les yeux l'allocution remarquable prononcée à cette occasion par l'abbé Martin : cette pièce présente le

(1) Louis-François de Conti, né en 1717 et mort en 1776, fut transféré à l'Isle-Adam. Le médaillon en marbre qui ornait jadis le tombeau a été retrouvé depuis peu d'années et replacé par les soins de l'abbé Grimot, curé.

Digitized by Google

véritable cachet de son époque : elle rappelle : « La fidélité des habitants de l'Isle-Adam, d'une ville unique entre toutes les villes de France disait-il, où, pendant que la Convention se disant nationale, par un trait de barbarie et de terreur inouï jusqu'alors faisait jeter aux vents les restes de nos rois, l'Isle-Adam seul, eut le courage, au milieu du vertige général, de défendre et de conserver, sans profanation, les cendres précieuses d'un prince issu du sang des Bourbons. »

« Pendant la plus grande prospérité de l'usurpateur, ajoute, le curé, quel motif, je vous le demande, pouvait alors exciter le conseil de fabrique, la commune entière au rétablissement de ce mausolée ? ce n'était pas assurément le désir de gagner les bonnes grâces du plus soupçonneux des tyrans : nous ne pouvions par ce moyen, nous attirer que sa haine et sa vengeance. »

L'éloge du roi retentit en termes pompeux, et la fidélité du pasteur, autant que celle du troupeau, furent exaltées au point d'effacer entièrement chez l'autorité civile tout soupçon de tiédeur. Le curé termina sa péroraison par un parallèle saisissant, mais peu prophétique entre « le règne de la révolution terminée, c'est-à-dire le temps des séditions, des crimes et des noirceurs ; et la Restauration commencée, c'est-à-dire le règne de la paix, de la bonne foi, des bienfaits : la Révolution, temps de dénonciations, de haines et d'injustices et la Restauration, règne de l'amitié, de la concorde et de l'équité... »

Le bon curé de l'Isle-Adam sentait approcher la vieillesse, le besoin de repos et les sentiments de tendre affection pour sa famille (1), le rapprochèrent de son pays natal. Il donna sa démission le 20 août 1827, et vint se fixer à Bagnols où il fut nommé aumônier de la Maison de charité, et directeur de tous les ordres religieux de la ville et des prêtres du canton.

(1) Le curé de l'Isle-Adam avait encore à Bagnols une sœur, le fils de son frère cadet et ses deux filles, Mesdemoiselles Félicie et Maria Martin, pour lesquels il avait conservé le plus profond attachement.

Digitized by Google

Nous nous rappelons encore ce digne et vénérable vieillard : malgré la lourde charge de son ministère, malgré les phases pénibles qu'il avait su traverser, sa haute taille ne fut courbée ni par l'âge ni par les infirmités ; il était doux et affectueux, bienveillant pour les enfants comme pour les hommes mûris par les années. Son costume, moitié religieux, moitié civil, semblait traduire et résumer toute sa personne : un mélange de piété qui n'avait rien d'austère et de courtoisie, d'urbanité répandant autour de lui un parfum exquis de bonne compagnie.

L'abbé Martin s'éteignit à Bagnols le 15 août 1842, il avait 86 ans, son éloge funèbre est dans ces quelques mots : « Sa vie ne fut qu'une chaîne non interrompue de bonnes œuvres ; il a laissé de précieux souvenirs à l'Isle-Adam, paroisse qu'il a dirigée et édifiée pendant de longues années ; son nom y est encore prononcé avec respect et amour. »

Un de ses successeurs a bien voulu nous fournir quelques détails biographiques sur notre vénérable compatriote, voici ce qu'ajoute M. le curé actuel de l'Isle-Adam (1) :

« ... M. Martin s'est toujours fait remarquer par sa vie sacerdotale, la fermeté de son caractère, la sagesse de son administration et son grand savoir qui rendait son commerce très-agréable (2).

« ... Ce bon pasteur a déployé un grand zèle et a laissé partout les traces d'une bonne et sévère administration.

« Je ne puis donc qu'applaudir à la bonne pensée que vous avez de perpétuer le souvenir de votre éminent compatriote, qui a passé au milieu de nous en faisant le bien ; et comment laisser dans l'oubli son nom lorsque, après un demi siècle, tous ceux qui l'ont connu en parlent encore avec vénération...

(1) M. J.-B. Grimot, curé, correspondant du Ministère pour les travaux historiques et membre de plusieurs sociétés savantes.

(2) Nous savons qu'en dehors de ses travaux théologiques, l'abbé Martin donnait la préférence à l'étude des sciences naturelles.

Digitized by Google

« Les belles qualités qui distinguaient le bon pasteur de l'Isle-Adam le faisaient rechercher de nos illustres châtelains; du reste, ses relations étaient aussi nombreuses qu'honorables.

« Je suis curé de l'Isle-Adam depuis trente ans, et le troisième successeur de M. Martin, je ne l'ai pas connu personnellement, mais il m'a été facile d'entendre et de recueillir les mille échos du nom, des vertus et des œuvres de mon vénéré prédécesseur : je puis bien répéter de lui : *defunctus adhuc loquitur*.

« Il est mort, et l'on en parle encore ! »

Digitized by Google

Digitized by Google

MARTIN (GABRIEL-LOUIS)

PRÉSIDENT DU TRIBUNAL D'ORANGE

Né à Bagnols le 22 février 1760

Mort à Orange le 1er octobre 1837

Le 30 septembre 1790, Louis-Gabriel Martin, de Bagnols, était reçu licencié en droit de l'Université d'Avignon à la suite d'un examen passé devant les docteurs Antoine de Teste, Levieux de Laverne et Dubois de Cochet. Son diplôme sur parchemin lui fut délivré au nom du pape Pie VI, alors souverain du Comtat. Honoré de ce titre, que devint notre compatriote ?... Il avait commencé à étudier la procédure et la législation dans l'étude de Me Antoine Teste, notaire ; ce dernier dut le recommander à ses collègues et amis d'Uzès et le jeune avocat entra au barreau de cette ville. Il y débuta, nous a-t-on assuré, d'une manière brillante.

Gabriel Martin était déjà en renom dans la contrée : il acheta une étude d'avoué et se préoccupa avec une nouvelle ardeur des intérêts de ses nombreux clients.

Pendant ce temps là, l'abbé Martin, son frère, avait repris ses honorables fonctions de curé à l'Isle-Adam : Gabriel voulut venir le visiter. Peut-être avait-il rêvé quelque bonne fortune à la faveur des belles connaissances de son frère. Le voilà à

Digitized by Google

Paris, au commencement de 1808. Un accident grave le força à se faire admettre à l'hôpital Beaujon : il s'était cassé la jambe. Peu de temps après nous le trouvons chez son frère à l'Isle-Adam, et assez ingambe pour hasarder une visite aux châtelains de l'abbaye du Val.

Gabriel Martin était un homme lettré, instruit, causeur spirituel et élégant ; dans sa première visite sa conversation variée effleura l'histoire, les sciences et la politique, celle-ci surtout au point de vue de l'importance comparée des différents partis de l'arrondissement, chose que Martin connaissait en détail. Le brillant narrateur plut au comte Regnault et à tel point qu'à peu de jours de là le Procureur général de la haute cour proposa au bon curé de l'Isle-Adam un poste au tribunal d'Uzès pour son frère l'avoué.

M. le Président Gide venait d'être nommé juge à la cour d'appel de Nîmes : il y avait une vacance à combler. L'avoué Martin, après avoir édifié le ministre sur sa position personnelle dans le pays, retourna à Uzès, où il ne tarda pas à recevoir sa nomination.

Un décret impérial du 12 juillet 1808, nomme M. Gabriel, Louis, Martin, juge suppléant au tribunal de première instance séant à Uzès (1) à la place de juge et président du même tribunal. Il prêta serment le 27 août et fut installé le 30 du même mois.

Nous n'avons point à rapporter ici les différentes phases de sa vie de magistrat. Martin sut tenir la balance d'une main ferme : cependant Thémis n'eut point toutes ses aspirations intimes : qu'il nous soit permis de soulever le pan de la robe de l'homme de loi, nous découvrons son frac de touriste, ses souliers ferrés et nous savons qu'à la suite d'une audience solennelle, il est prêt à se dérider par des occupations moins abstraites.

(1) Sa nomination comme juge suppléant date du 5 prairial an XIII. Le décret indique qu'il était *avoué* à cette époque.

Digitized by Google

Gabriel Martin se plaisait à visiter les bords du Gardon et les vertes prairies de Fontaine d'Eure; il étudiait, dit-on, les restes informes du temple druidique lorsqu'un décret du 10 juin 1811 le nomma président du tribunal d'Orange. Le magistrat vint se fixer dans cette ville antique et s'y accommoda bientôt une existence entièrement conforme à ses goûts préférés.

Célibataire obstiné, les soins de sa famille ne lui laissèrent nulle préoccupation gênante, mais aussi, il n'en ressentit aucune joie secrète. Entaché d'indifférence et d'égoïsme sous ce rapport, il pouvait dire ironiquement avec le poète :

Je ne suis pas de ceux qui tirent vanité
Des embarras charmants de la paternité.

à d'autres les soucis et parfois les angoisses : la vie n'a qu'un temps ! »

Cependant, quand l'heure dernière approcha, Gabriel Martin fit de salutaires réflexions ; il articula même des regrets superflus... on le vit seul, livré à des mains mercenaires... ses amis, ses connaissances du monde regrettèrent son commerce aimable et loyal, mais nous ignorons si quelque cœur dévoué a battu plus vivement pour lui quand, repentant et résigné, il a rendu son âme à Dieu.

Le Président Martin, chevalier de la Légion d'honneur, mourut le 20 juin 1837.

Digitized by Google

Digitized by Google

MARTIN (VALÉRIEN)

ARCHÉOLOGUE

Né à Saint-Victor-Lacoste le 27 novembre 1773.

Mort à Uzès le 20 avril 1824.

Un homme intelligent, actif, laborieux, d'humeur inégale et mobile, vint habiter Bagnols vers l'époque où finissaient les temps désastreux de la Terreur : c'était Valérien Martin, né à Saint-Victor-Lacoste. Il avait été succesivement officier de santé, puis instituteur à Uzès. La municipalité bagnolaise venait de le mettre à la tête d'une école primaire. Il resta en fonctions pendant quelques années, bien qu'il semble n'avoir pas eu, pour l'enseignement, toute l'aptitude désirable. C'est sans doute son insuffisance révélée par son peu de succès qui le décida à quitter Bagnols. Il se rendit à Nîmes et se mit à la recherche d'un emploi dans l'administration des contributions directes : disons, tout de suite, qu'en 1814 on lui confia le secrétariat de la sous-préfecture d'Uzès, et que, quelque temps après, il acheta une étude d'avoué : il mourut dans cette charge le 20 avril 1824 (1).

Valérien, si changeant dans ses entreprises, était membre correspondant de l'académie de Nîmes. Les mémoires de

(1) *Hist. litt. de Nimes*, par Michel Nicolas, T. III, p. 257.

Digitized by Google

cette compagnie contiennent plusieurs articles signés : Martin de Bagnols. Évidemment, nous devions adopter comme compatriote, l'érudit qui, ajoutant à son nom celui de notre ville, publiait un travail considérable sur l'état de l'agriculture dans le deuxième arrondissement du Gard (1), — une dissertation tendant à déterminer le point précis où l'armée d'Annibal passa le Rhône (2), — une analyse des articles entomologiques de Valmont de Bomare et, enfin une brochure : *l'Ami des champs*, traitant particulièrement de la culture du mûrier.

Les sciences et, entr'autres, l'agriculture ont progressé depuis le commencement du siècle ; attachons-nous de préférence à celui des travaux de Martin qui traite d'un point archéologique si souvent discuté, puisque on connaît plus de quarante mémoires sur le passage d'Annibal. Il semble que notre compatriote, né sur le sol foulé par les Carthaginois, il y a près de 2000 ans, a eu comme une sorte de vue rétrospective des événements de cette époque reculée, et que ses patientes recherches dans les livres anciens lui ont fait découvrir la vérité cherchée par tant de commentateurs.

La pensée du lecteur suit avec intérêt les investigations de l'historien au bord du Rhône, vers la cité de Roquemaure : il est là, étudiant, compulsant, mesurant les journées de marche d'Annibal : il interprète à sa manière le texte de Polybe et de Tite-Live.

On n'attend pas de nous un long résumé sur le travail de celui qui s'était fait notre concitoyen : il nous suffira de dire que son érudition est aussi manifeste que sa sagacité, dans les preuves qu'il échafaude pour arriver à conclure. La question du passage du général Carthaginois avait été traitée si souvent et l'a été, depuis, tant de fois encore, qu'il est juste de revendiquer

(1) *Notice des travaux de l'Académie du Gard*, 1811, 1re part., p. 66-160.
(2) Id. 2me part., p. 143-160.

Digitized by Google

l'honneur que peut avoir eu l'un des enfants de la contrée, en précisant le point où le fleuve a été franchi.

Selon Valérien Martin, au sortir d'Ucetia, Annibal dirigea son armée vers Connaux et, en laissant à sa gauche les marais des bords de Tave, il alla, avec une partie de ses troupes, s'emparer du plateau, (oppidum ou refuge des populations arécomiques), appelé vulgairement : le camp de César. « De là, dit-il, il était facile à Annibal d'apercevoir le camp des Volces, placé sur les bords opposés du Rhône, et, embrassant alors dans la vaste plaine toutes les positions d'un seul regard, il résolut d'opérer le passage de ses éléphants et de ses troupes à l'Ardoise même, dont l'accès était plus facile et moins dangereux. En effet, au dessous de ce point le général trouvait les plaines marécageuses de Roquemaure, au dessus, vers Chusclan, il avait à traverser la Cèze et le fleuve... Autre preuve enfin, l'Ardoise est le point précis qui divise en deux parties égales la distance de la mer à l'embouchure de l'Isère dans le Rhône. »

L'archéologue cherche de nouvelles lumières à l'appui de son hypothèse dans les circonstances du passage d'Hannon, le lieutenant d'Annibal. Selon lui, ce général aurait remonté vers le nord et, par la route de *Carsan*, serait allé traverser le Rhône à Pont-Saint-Esprit, pour venir se joindre à Annibal sur l'autre rive.

Tel est le résumé de ce mémoire qui valut à son auteur l'approbation de l'académie du Gard (1).

Martin a laissé deux filles, l'une mariée à M. Balmelle,

(1) Valérien Martin a tort de supposer le passage des Carthaginois par la route de Carsan, dont il traduit, à tort encore, l'étimologie par *Castra-Stativa*, au lieu de tirer ce nom du celtique *Carn*, *Cairn*, montagne, lieu élevé (le Garn, Carnoulès, etc., etc.). Selon l'itinéraire de Martin, Hannon aurait dû aller prendre l'ancienne voie vers l'oppidum de la Roque ou à Saint-Michel, dans la région de l'*Ieuze* (d'Euzet). Il est plus admissible que les troupes suivirent le tracé fort ancien, utilisé plus tard par les Romains et aujourd'hui par nous, tracé qui,

Digitized by Google

chirurgien, l'autre à un instituteur, aujourd'hui directeur des postes à Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône).

venant de Remoulins, traversait les bourgades de Cavillargues, Tresques, Bagnols et se dirigeait vers le Rhône, à Pont-Saint-Esprit.

A propos du passage d'Annibal, nous sommes jaloux de mentionner le savant mémoire de M. Quarré de Verneuil, capitaine d'état-major, que son alliance avec la famille d'Alayrac de Chazelles-Chusclan, nous a donné pour compatriote. L'officier archéologue dont les études portent plus spécialement sur le passage des Alpes, pense qu'Annibal traversa le Rhône à la hauteur de l'Ardoise (1).

Pour nous, désireux de perpétuer le souvenir des événements mémorables, nous avons déjà émis le vœu d'élever un monument commémoratif du passage de l'illustre carthaginois. Et lorsque les travaux des chemins de fer, entre Roquemaure et Bagnols seront achevés, nous proposerons à la Société française d'Archéologie, à l'Académie de Nîmes, à la Société littéraire d'Alais et à tous ceux qui s'intéressent à notre histoire locale, d'entreprendre cette œuvre. Le monument, posé au carrefour des chemins, serait visible par les voies ferrées et par les routes qui l'avoisinent. Donc, à bientôt la réalisation de ce projet... et l'inauguration du monument : les descendants de Valérien Martin et M. de Verneuil, lui-même, assisteront assurément à cette fête commémorative.

(1) *Études hist. et milit. sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal.* — Paris, Dumaine, 1873

Digitized by Google

MATHON (JOSEPH-ALEXIS-ADOLPHE)

HOMME DE LETTRES

Né à Bagnols le 3 juin 1814

Mort à Paris le 20 juin 1878

D'où peirin o de la meirino,
S'en tiro sempre une racino.

Ce proverbe Languedocien nous revient à la mémoire en prenant la plume pour esquisser la figure sympathique de notre compatriote et ami que la mort nous a subitement enlevé. Cet ami avait été tenu en baptême par Joseph-Alexis Courbassier, un officier de santé transplanté du Dauphiné en Languedoc, où il exerçait la médecine avec une sagacité égale au bonheur qui l'a suivi longtemps (1).

Adolphe Mathon naquit le 3 juin 1814: il était fils de Joseph-Alexis, de Connaux et de Louise, Rose, Gense, de Bagnols (2). Alexis vint se fixer dans le pays de sa compagne afin de se livrer, sur un marché plus fréquenté, au commerce de la laine. C'était un homme probe, réservé, prudent en

(1) Sa marraine était Catherine Villard. veuve Alexis Brun.

(2) Les Gensoul, dits *Gense*, en Languedoc, descendaient tous de la branche venue des Alpes.
La maison Gense, Grande rue, nº 23.

Digitized by Google

affaires, ponctuel, serviable et pieux. Rose Gensoul, douée d'une voix angélique, avait une belle et noble intelligence ; ce fut, en un mot, le type de la mère chrétienne.

Adolphe fut mis au collège, il y figurait comme un élève studieux. Mais ce qui le distinguait parmi ses condisciples c'était un remarquable talent de raconter certaines histoires dramatiques, émouvantes. Ses jeunes amis le trouvaient d'une faconde intarissable, aussi était-il recherché parmi les groupes isolés dont il se faisait le narrateur fécond. Maintes fois, depuis ces temps heureux de notre enfance, nous nous sommes dit : « l'épine piquait déjà sous la jeune tige. » Mathon était prédestiné pour le théâtre, pour nouer et dénouer les intrigues de comédie, pour faire mouvoir à propos et mettre en relief les acteurs de ses drames sanglants... Heureusement (et l'art n'y a rien perdu), celui qui au milieu de nous jetait l'épouvante par ses récits lugubres, s'est borné, plus tard, à écrire des compositions théâtrales plus en harmonie avec son tempérament et avec son esprit d'imitation : il écrivit des vaudevilles : mais, n'anticipons pas.

Lorsque Mathon dut se décider à entrer dans une carrière, il demanda conseil aux parents de sa mère. Son parrain facilita ses rapports avec M. Joseph Gensoul, de Lyon, qui était alors dans tout l'éclat de sa prospérité. Sa réputation de médecin célèbre s'étendait au loin. Cousin de l'opérateur lyonnais, Adolphe opta pour la médecine ; il alla suivre les cours de la faculté et fut bientôt admis, comme élève, à assister aux leçons pratiques de l'Hôtel-Dieu ; peu après, le jeune étudiant, encourageant son ami Victor Gensoul, à venir le joindre, détermina la vocation de cet autre parent du major des hôpitaux.

Ses études médicales durèrent près de trois ans : sa famille aurait voulu le fixer à Lyon ; mais comment attacher pendant longtemps, un jeune homme ami des plaisirs et des distractions ; comment fixer quelqu'un qui est partout excepté chez lui ?... Adolphe faisait, il est vrai, des apparitions fréquentes aux cours de médecine, à l'amphithéâtre, mais il pénétrait plus

Digitized by Google

volontiers dans les coulisses des Célestins. Ne trouverions-nous pas des circonstances atténuantes pour excuser cette préférence ? il aimait passionnément le théâtre et il avait à peine vingt ans. Son démon favori l'étreignait de plus près : il rêvait les succès de la scène, de la rampe et du foyer des artistes.

C'est que, derrière le rideau, Mathon appercevait son parent Justin Gensoul dont les myrtes et les lauriers lui paraissaient plus dignes d'envie que la couronne civique du chirurgien-major. Justin avait écrit des comédies, des vaudevilles qui lui valurent une réputation dans le monde littéraire. Certaines pièces de Gensoul étaient encore au répertoire, le petit cousin ébloui se sentait entraîné vers la trace lumineuse du poète : le voilà, échafaudant dans sa tête méridionale, intrigue sur intrigue, ruse contre ruse, caractères opposés, types divers, dialogues piquants ; le tout accentué de romantisme pur. Ce style à effet était alors à la mode. Quoique entraîné par une exhubérence d'imagination Adolphe avait le germe d'un goût fin et délicat : les exemples des maîtres devaient finir par développer en lui la simplicité, et le fond de bonhomie de son caractère : il ne sacrifiait donc qu'à regret à l'engouement de l'époque.

Mathon était impitoyable, on le voyait poursuivant ses camarades à table, au café, à la promenade, et, sans pitié pour leur repos, il les forçait à écouter jusqu'à la fin ses essais dramatiques.

Cependant, à notre compositeur enthousiaste, Lyon finit par devenir un champ, j'allais dire : un théâtre trop restreint : il alla à Paris ; c'était dans les premiers mois de 1835. Nous l'avons vu à cette époque, logé dans la rue du Paon, tout près de l'école de médecine, mais hélas ! loin des salles de spectacles ; car il fallait traverser la Seine et payer le péage au pont quand on voulait aller au Vaudeville.

Mathon quoique inscrit au tableau des étudiants, ne paraissait que rarement aux leçons des professeurs : rarement encore le voyait-on à la *Taverne*, alors en face de l'école de médecine,

Digitized by Google

mêlé aux groupes des élèves barbus, aux cheveux longs, bouclés à la Perinet-Leclerc. Il ne trouvait point de charmes dans les réunions de la *Chaumière*, où les étudiants ses collègues se rendaient assidûment les jours de bal ou de fêtes nocturnes. Que préférait-il donc à tout cela ? — sa chambre solitaire, modeste, et sa table de travail où, à côté des œuvres de Bichat ou de Roche et Samson relégués dans l'angle, s'étalaient les feuilles griffonnées de rimes et de prose dialoguée.

Enfin un jour notre jeune et infatigable écrivain se hasarda à faire aux auteurs le plus en vogue de l'époque des confidences sérieuses : il eut la bonne fortune d'être accueilli favorablement par Scribe qui l'adressa à Bayard son gendre, dont on applaudissait alors le *Gamin de Paris*. Bayard lut avec intérêt la pièce qui lui était présentée ; il la trouva bonne et offrit au débutant sa collaboration. Le 17 décembre 1836, le *Gymnase dramatique* donna la première représentation de *Les deux manières,* comédie-vaudeville en deux actes, qui obtint un franc et honorable succès.

Peu après, sous les deux mêmes signatures : Bayard et Mathon, fut jouée au Palais-Royal la *Tante mal gardée,* intrigue nouée avec beaucoup d'art et dialoguée d'une façon charmante.

Pendant que la *Tante* faisait quarantaine chez le directeur, Adolphe eut assez de loisir pour écrire des pièces destinées au *Théâtre Beaumarchais,* à l'*Ambigu* et à la *Gaité*. Il était alors seul auteur des vaudevilles présentés à l'*impressario*. Malheureusement, pour l'auteur impatient, des embarras financiers forcèrent le directeur à se retirer, et MM. Montigny et Meyer, qui avaient déjà des engagements pris avec d'autres compositeurs, s'obstinèrent à ne point tenir la promesse faite par celui qui les avait précédés en charge : de là, procès. Mathon eut un triomphe complet ; mais, comme il le disait spirituellement lui-même : s'il avait gagné son procès, il avait perdu sa cause. Son amour propre était satisfait ; et, mieux encore, lui jeune homme inconsistant, venait, par sa seule énergie, de

Digitized by Google

faire décider un point de jurisprudence jusque là fort contesté. L'arrêt de la Cour reçut dans tous les journaux une grande publicité. On sut que désormais : « tout directeur devait des indemnités proportionnées aux auteurs dont il s'était chargé de faire jouer les pièces (1). »

Fatigué des lenteurs interminables du procès qui attiédit momentanément son enthousiasme dramatique, Mathon chercha à participer à la rédaction d'un journal : il fut chargé d'écrire pour la *Patrie* les comptes-rendus des pièces de théâtre. Malheureusement encore la feuille, vendue aux enchères publiques, reçut de ses nouveaux propriétaires une transformation qui obligea ses rédacteurs à se retirer : ceci se passait en 1845.

Adolphe songea alors à retourner à Bagnols : sa famille le reçut avec joie, il était lui-même ravi. Dans quelques feuilles intimes qu'il nous a été donné de lire, ses sentiments de piété filiale sont exprimés avec une émotion attendrissante. Sa bonne mère tomba malade : il lui était réservé de lui fermer les yeux. C'est avec son cœur d'élite qu'il trace ses impressions, ses regrets et ses douleurs à ce moment suprême, où, oubliant tout à la fois ses déceptions et ses succès à Paris, il se console au lit de mort de celle qui l'avait tant aimé.

... « Et quand je pense, dit-il, que ce rôle pieux, consolateur et consolant à la fois, il eut suffit d'un rien pour me le ravir ; qu'une réussite moins négative à Paris, des succès de théâtre ou de presse, pouvaient me retenir éloigné des lieux où se mourait ma mère, ah ! j'aurais volontiers baisé la rude main qui m'avait si impitoyablement ramené auprès de ce lit, où j'avais mieux à faire que de courir au loin la vogue et la fortune.

« Rendu à moi-même j'étais tout à ma pauvre mère. Pro-

(1) Ad. Mathon était membre sociétaire de l'Association des auteurs et compositeurs dramatiques.

Digitized by Google

longer sa précieuse existence, c'était désormais mon unique désir, mon rêve. De dévouement, d'abnégation, de cœur, j'en mis à cette pénible tâche autant qu'il y en avait en moi... »

Adolphe Mathon mûri par l'âge et laissé presque seul au monde, accomplit respectueusement les dernières volontés de sa tendre mère : il se maria. Sa compagne, Mademoiselle Fortunée Raymond, était de Saint-Geniés de Comolas. Consentant à prolonger son séjour à Bagnols, Mathon occupa ses loisirs à la rédaction des *Petites Affiches*, journal hebdomadaire de l'arrondissement d'Uzès, alors imprimé à Bagnols. Le littérateur exercé soutint cette feuille jusqu'en 1852, année où, par l'intervention de M. Cotton, alors inspecteur général du ministère de la police à Lyon, il put obtenir un poste de commissaire de police.

Le caractère de littérateur dramatique était diamétralement opposé à celui que l'on prête assez communément aux fonctionnaires de cet ordre, aussi est-ce à grand regret que, vaincu par la nécessité du moment, Mathon se décida à entrer dans une carrière qui lui paraissait antipathique. Il avait le courage d'accomplir un devoir et il préférait sa propre estime aux préjugés du monde.

Ce fut en décembre 1852 qu'il débuta dans la carrière administrative à Marcigny (Saône-et-Loire) ; deux mois après il était à Privas (Ardèche).

Là, Mathon eut l'occasion de se livrer à ses goûts littéraires : ne négligeant rien de ses fonctions de magistrat, il occupait ses loisirs et même de longues heures de la nuit à écrire pour le journal de la localité, des articles qui lui valurent un succès réel. *L'Écho de l'Ardèche* qu'il dirigea pendant six ans, fit apprécier les tendances du rédacteur en chef : — livrer aux lecteurs une publication utile, intéressante, instructive ; — visant à moraliser les masses en vulgarisant les simples notions du juste, du vrai, du beau ; — écho de tout ce qui se fait de bien et de bon ; restant muet pour toute chronique ou fait

Digitized by Google

scandaleux, à moins qu'il n'y eût nécessité absolue de les dévoiler...

De 1859 à 1867, Mathon nommé commissaire central de police, passa successivement à Alais, à Limoges, à Bordeaux et à Marseille. Dans ces villes importantes, il avait sous ses ordres un personnel nombreux d'agents et de commissaires de 1re classe. A tous ces postes éminents, il se fit remarquer par son tact, sa réserve et son aménité. Un zèle sans exagération et un esprit de justice bien entendu le distinguaient aux yeux des administrations départementales. Aussi, en 1869, put-il obtenir le titre de commissaire spécial sur le chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Il remplit ces fonctions honorables jusqu'au 1er décembre 1874, où, par limite d'âge, après vingt-deux ans de services, il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Pendant son séjour à Bordeaux Mathon fut fait chevalier de l'ordre du Christ, par S. M. très catholique le roi du Portugal, de passage en cette ville. Le prince avait été profondément touché de la brillante réception qui lui fut faite.

Mathon a, dans toutes circonstances, donné des preuves de son dévouement et d'une rare énergie. Rappelons un épisode douloureux qui ne s'effaçait point de son souvenir. Pendant les jours néfastes de la Commune, Adolphe faillit périr dans l'incendie de sa demeure, n° 10, rue de Lyon. La maison avait été désignée pour devenir la proie des flammes. Déjà, dans la nuit du 24 au 25 mai, trois incendiaires venaient de pénétrer dans l'intérieur afin d'exécuter l'horrible décision du comité ; tous les locataires étaient dans les caves, dans les escaliers ou les vestibules, moins exposés, là, aux projectiles, l'énergie de notre compatriote, auquel surent se joindre les autres locataires, eut raison des trois délégués : il venait de sauver la vie à sa famille et à ses voisins.

Depuis 1874, Adolphe Mathon vivait modestement entouré des soins affectueux de sa compagne et de son fils, employé, lui aussi, dans l'administration des chemins de fer. Rentré

Digitized by Google

dans la vie privée, il se plaisait à revenir de temps à autre, à Bagnols ; il y coulait ses jours dans la retraite ; n'entretenant que des relations peu suivies, même avec ses amis d'enfance. Son caractère, jovial pendant les belles années de sa jeunesse, semblait être sensiblement assombri. La perte d'un fils chéri modifia beaucoup ses allures d'autrefois : ce n'était plus le littérateur affolé de ses succès dramatiques ; Mathon était devenu silencieux, réservé. Son éducation première, la vie intime et calme dont sa famille lui avait donné l'exemple, réapparaissait pleine de charmes et de consolations. On le retrouvait sincèrement pieux, homme de foi inébranlable. A Bagnols, il dirigeait ses promenades préférées vers le champ des morts : il se complaisait avec sa compagne à s'entretenir de leurs regrets amers, à côté de la tombe de leur enfant bien-aimé. — Plut à Dieu, disait-il, que j'eusse pu recueillir les restes de mon pauvre père : il fit la mort d'un saint. »

En effet le père d'Adolphe Mathon, qui, dans les dernières années de sa vie s'était voué aux pratiques religieuses, assistait un jour à la messe. Comme membre du Conseil de fabrique il était agenouillé au banc de l'œuvre. Les personnes, à ses côtés, l'entendaient prier avec ferveur. Profondément recueilli, il se tenait la tête entre les mains et récitait ses oraisons .. bientôt ses lèvres ne laissèrent entendre qu'un murmure, puis le silence succéda, M. Mathon était mort.

Sa fille se voua à la vie monastique, ses fils, vivement impressionnés par ce malheur inattendu, en conservèrent un souvenir qui ne s'est jamais effacé.

Adolphe Mathon résumait à lui seul les qualités et les vertus de ses grands parents : il devait, comme eux, terminer une vie dont les dernières années étaient marquées au *sceau* du bonheur intime et de l'édification. A la veille d'un voyage dans le Midi, il sortit le 20 janvier 1878, pour faire une visite d'amitié. Arrivé dans le salon, il causa comme d'habitude et se mêla à la conversation générale avec le même entrain et la même amabilité que la veille. Il achevait une phrase qui avait

Digitized by Google

pour sujet son cher Bagnols, quand tout à coup sa voix s'éteignit, il poussa un léger soupir, il avait cessé de vivre. Les soins les plus empressés furent inutiles, on ne ramena à son logement qu'un cadavre.

Le surlendemain, les restes mortels étaient dirigés vers sa ville natale. Accompagné de ses nombreux amis Adolphe Mathon a été déposé à côté de son enfant qu'il avait tant pleuré.

Son fils Gustave-Marie-François, né à Bagnols le 19 mai 1850 conserve pour son pays une affection qui n'a d'égale que l'estime dont il est personnellement entouré.

Un nouveau deuil — deuil cruel — est venu attrister les amis de ce jeune homme si rudement éprouvé. Madame veuve Mathon a rejoint son mari. Le fils, désormais orphelin, a dû faire une fois encore ce douloureux voyage de Paris à Bagnols, à côté d'un cercueil...

Digitized by Google

Digitized by Google

MONSEIGNEUR MENJAUD (ALEXIS-BASILE)

ARCHEVÊQUE DE BOURGES

Né à Chusclan le 2 juin 1791

Mort à Bourges le 10 décembre 1861

DANS un modeste village situé au bord de la Cèze, à Chusclan, qui avait donné le jour au Père Brydayne, naquit, le 2 juin 1791, Alexis-Basile Menjaud : son père Joseph-Antoine, était cultivateur. Homme simple, laborieux et estimé dans le pays, il possédait un certain degré d'instruction, si rare à cette époque. Ses compatriotes avaient recours à ses conseils, à son expérience et à son bon sens reconnu. La mère d'Alexis, Marie-Anne Roustan, unissait à une piété peu commune un esprit d'ordre et d'économie et une parfaite administration de son modeste intérieur de famille. Elle se préoccupait, avant tout, de former le cœur de ses enfants.

Alexis était le troisième fils de cette famille de bons et honnêtes campagnards. Quelques jours après sa naissance, il fut baptisé par le vénérable M. Roubaud, curé de Chusclan, à qui le ciel réservait la consolation de revoir un jour, dans sa vieillesse avancée, son jeune néophyte revêtu des insignes de l'épiscopat.

L'enfant grandissait sous les yeux de sa tendre mère à

Digitized by Google

laquelle sa santé délicate inspira maintes fois de vives inquiétudes : de bonne heure on l'envoya à l'école d'Orsan, village voisin, Chusclan étant dépourvu d'instituteur.

Le petit Alexis dut, dès son enfance, prendre part aux travaux de l'agriculture et aux soins de la maison ; il aidait son père à planter la vigne, il gardait les brebis, il cueillait la feuille pour l'éducation des vers à soie. On ne savait pas encore quelle carrière serait ouverte à ce jeune enfant intelligent et pieux. La Providence vint en aide à sa famille.

Un soir, un cousin éloigné de son père, M. Menjaud, curé de Cornillon (Gard), revenant d'Avignon pour se rendre dans sa paroisse fut surpris par un violent orage : il était alors, sur la route, en face de Chusclan. L'obscurité de la nuit lui barrait le chemin, qu'il entrevoyait par intervalle à la lueur des éclairs multipliés. Le voyageur prit le parti de se diriger vers le village et d'aller frapper à la porte de son parent ; il fut reçu avec la plus cordiale hospitalité. L'intelligence précoce et la physionomie heureuse du jeune Alexis firent impression sur l'abbé Menjaud : on décida que l'enfant irait à Cornillon commencer ses études de latinité. C'était en 1805 (1). Quatre ans plus tard, il venait à peine de terminer sa rhétorique, qu'on lui offrit le professorat de la classe de septième au collège d'Uzès (1808). Ce fut là son début dans la carrière de l'enseignement. Menjaud comprit de bonne heure tous les devoirs qui incombent à un professeur consciencieux.

C'est aussi à Uzès qu'Alexis Menjaud fit ses premiers essais de musique et de peinture, car le jeune professeur était doué d'un grand goût artistique. Son biographe, M. l'abbé Blanc (2), à qui nous faisons dans cette notice de fréquents emprunts,

(1) Ses trois condisciples étaient Roux, Mathieu et Justamond : le premier a été curé de Vénéjan pendant plus de cinquante ans, Mathieu est mort chanoine de la cathédrale de Nîmes et Justamond a été supérieur du grand séminaire d'Avignon.

(2) M. l'abbé Blanc, de Bagnols, que des liens de parenté unissaient à Monseigneur Menjaud a écrit la vie du prélat. — 1 vol. in-8. Nancy, 1862.

Digitized by Google

dit qu'à cette époque il peignit en miniature sur ivoire et de souvenir, le portrait de son père et qu'il composa un *O Salutaris*, motet à trois voix qu'Aubert, chef d'orchestre aux Tuileries, a jugé digne d'être exécuté à la chapelle impériale ; les amateurs avaient déjà entendu avec intérêt cette œuvre à la cathédrale de Nancy.

En 1812, Alexis Menjaud entra au grand séminaire d'Avignon ; mais à peine eut-il passé une année dans cet établissement, qu'une simple femme de Chusclan, Madame Ycard, cousine de sa mère, obtenait du cardinal Maury une bourse à Saint-Sulpice pour le jeune séminariste.

Alexis arriva à Paris en juin 1813 et descendit chez le cardinal (1). Il fut, le lendemain, installé à Saint-Sulpice pour entrer en théologie. L'abbé Menjaud eut, à cette époque, l'occasion d'assister, comme clerc, dans la chapelle des Tuileries, à la messe impériale. La curiosité du jeune acolyte était éveillée, il portait souvent ses regards vers les tribunes où se trouvaient Napoléon Ier et les personnages de la cour. Le vainqueur de Marengo et d'Austerlitz qu'il était avide de contempler, remarquant la préoccupation de l'abbé, fit charger le directeur de Saint-Sulpice de réprimander celui des clercs dont les distractions étaient peu conformes à la piété d'un fervent séminariste. L'abbé Blanc ajoute : « C'est ce même abbé qui, à quarante-quatre ans de distance, devait négocier à Rome, auprès de Pie IX, le rétablissement de la grande aumônerie de l'empereur Napoléon III et recevoir de ce monarque les marques non équivoques de son estime et de sa tendre amitié. »

Les qualités précieuses de l'abbé Menjaud lui valurent

(1) Ses amis lui ont entendu raconter la déception de sa première soirée. En l'absence de l'illustre Éminence, le jeune abbé fut reçu par la concierge qui l'accueillit comme un compatriote du Cardinal, et qui, faute de lit à offrir, lui céda le fauteuil de sa loge, dans lequel l'abbé s'étala et ne tarda pas à s'endormir profondément. Monseigneur Menjaud faisait ce récit à l'un de ses hôtes bagnolais, aux Tuileries.

Digitized by Google

l'honneur de diriger un des catéchismes de persévérance de la paroisse Saint-Sulpice ; là, il était aimé des enfants qu'il instruisait avec une douceur, une amabilité et une simplicité parfaites. Parmi ces jeunes gens pieux, Menjaud en avait distingué un qui devait être, plus tard, une des gloires de l'épiscopat français : Monseigneur Dupanloup. Laissons l'évêque d'Orléans dépeindre lui-même ce souvenir d'enfance : « Je le vois, j'entends encore avec éclat, avec quel épanouissement de joie il nous parlait... Aussi tous, enfants heureux, nous l'aimions, nous le bénissions : il était si véritablement bon et aimable ! Et lui aussi, je le sais, il m'a aimé... et par une clairvoyance de son affection, me devinant avant moi-même, conjecturant ma vocation et mon avenir, c'est lui qui, le premier, murmura aux oreilles de mon cœur les premiers mots du sacerdoce (1). »

La piété, la modestie du jeune abbé Menjaud ne tardèrent pas à le signaler à l'attention du cardinal Maury (2) qui désira en faire son secrétaire. L'élève en théologie autorisé par ses supérieurs, — et sans aucune interruption dans ses études, — allait travailler de longues heures, parfois assez avant dans la nuit, dans le cabinet de son Éminence. C'est là qu'il écrivait, sous sa dictée, lettres, mandements et circulaires administratives (3).

L'abbé Menjaud fut ordonné prêtre le 21 décembre 1816, par Monseigneur de Latil, évêque d'Amyclée : peu après son ordination, il entra dans la société des prêtres des missions de France. L'ombre du Père Brydayne lui avait départi son

(1) Éloge funèbre de Monseigneur Menjaud par Monseigneur d'Orléans.

(2) Le cardinal Maury, archevêque, nommé à Paris à la place du cardinal Fesch, continuait, sans bulle, l'administration du diocèse, que le chapitre métropolitain lui avait déférée.

(3) Monseigneur Menjaud racontait, plus tard, avec quelle véhémence et, parfois, avec quelle *sainte colère*, le fougueux méridional s'exprimait, lorsque parcourant à grand pas l'espace de son cabinet d'études, il dictait en *accentuant énergiquement* chaque phrase.

Digitized by Google

laborieux héritage. Malheureusement, le jeune ecclésiastique ayant plus de zèle que de forces, plus de bonne volonté que de santé, ne put apporter à la chaire chrétienne la puissance de talent de son illustre compatriote.

Notre jeune abbé prit part aux missions de Tours, Clermont, Grenoble, Arles, Bordeaux : là, il confessait beaucoup et dirigeait spécialement le chant et les chœurs. Toujours plein de zèle, infatigable et dévoué, on le vit pendant trois années lutter contre les fatigues de toute nature. Aussi sa santé, frêle déjà, ne tarda-t-elle pas à s'altérer. On dut songer à lui donner une position plus conforme à la débilité de sa nature. Madame de Lezeau avait formé à Paris une congrégation dont le but était l'instruction et l'éducation chrétienne des jeunes filles des officiers de la Légion d'honneur. La maison des *Loges,* dans la forêt de Saint-Germain en était la succursale. C'est là que, par les soins de M. de Quélen, vicaire-général de la grande aumônerie, M. l'abbé Menjaud entra en qualité d'aumônier. « C'est un crucifix qu'on nous envoie, s'écrie la supérieure générale, Madame de Lezeau, en voyant le jeune missionnaire aussi exténué (1). »

Le nouvel *aumônier des Loges* ne tarda pas à s'attirer toutes les sympathies des jeunes élèves : il avait tant d'art et de bonne grâce en leur donnant de sages conseils et de tendres encouragements (2).

Trois ans plus tard, l'abbé Menjaud, dont la santé s'était fortifiée, entra comme *chapelain* de la chapelle royale des *Quinze-Vingt* (3) — 1822. Il ne devait pas séjourner longtemps dans cette maison, car en 1824, Monseigneur de Forbin-Janson, alors évêque de Nancy, se souvenant de ses an-

(1) *Vie de Monseigneur Menjaud*, l'abbé Blanc, p. 13.

(2) Dans les dernières années de sa vie, Monseigneur Menjaud rappelait les gâteries naïves dont le comblaient ses jeunes pénitentes : « C'était quelque chose qui fait songer aux Visitandines de Nevers, disait-il en souriant à ces vieux souvenirs. »

(3) Hospice fondé par saint Louis en 1260. Il y avait 300 pauvres, aveugles.

Digitized by Google

ciennes relations avec l'abbé Menjaud, obtint du roi la nomination de son collègue aux missions, au siège de chanoine titulaire de Nancy. Menjaud ne tarda pas à être associé à l'administration du nouvel évêque en qualité de vicaire général honoraire. Son zèle redoubla au moment de la mission donnée dans cette ville, capitale de la Lorraine. Un des résultats heureux des exercices de piété de cette époque mémorable fut la fondation de l'*œuvre de Saint-Vincent*, destinée à recueillir les jeunes filles de la ville et de la campagne. L'établissement dont il était le promoteur prospéra, sous sa direction, pendant plus de trente années.

L'abbé Menjaud qui dans chacun des postes qu'il occupait savait s'attirer l'estime générale, fut appelé en 1825 au *provisorat du collège royal de Nancy :* il resta pendant cinq ans administrateur de cet établissement renommé.

L'année 1830 a été mémorable pour lui, prêtre universitaire. Après la révolution de Juillet, Monseigneur de Forbin-Janson fuyant devant l'orage qui grondait autour de son siège épiscopal de Nancy se dirige précipitamment vers l'Allemagne. Bientôt le proviseur-chanoine est changé, il remet les registres administratifs à son successeur et en compagnie d'un autre ami dévoué à l'évêque fugitif, ils se déguisent tous deux, sortent de Nancy et vont à la recherche de leur évêque. Mille dangers les menacent dans cette expédition de dévouement.

La vacance du siège dura encore plus de trois ans. En 1835 le retour de Monseigneur de Forbin étant devenu impossible, l'évêque écrivit au pape et demanda un coadjuteur. François-Auguste Donnet, sacré évêque *in partibus* de Roses et nommé coadjuteur de Nancy, vint prendre les rênes de l'administration diocésaine.

Le chanoine Menjaud, déjà nommé supérieur général des communautés religieuses, prêta au coadjuteur un concours intelligent, actif et dévoué. Cependant, le futur évêque trou-

Digitized by Google

vait assez de forces pour prêcher la station du carême à Marseille et aller évangéliser les villes d'Aix et de Verdun.

Une plus haute dignité était réservée à Monseigneur Donnet : le coadjuteur de Nancy venait d'être appelé à l'archevêché de Bordeaux (1836). Un an après Monseigneur de Forbin-Janson, qui veillait paternellement sur son diocèse, désigna le chanoine Menjaud pour nouveau coadjuteur : sa nomination avec future succession datait du 19 juillet 1838, quand une vive opposition se manifesta contre lui dans la ville de Nancy même. On établit un registre dans la mairie et ce registre fut couvert de nombreuses signatures.

En présence d'une telle opposition, l'abbé Menjaud s'empressa d'écrire et d'envoyer sa démission au ministre Barthe qui ne voulut point l'accepter. Au milieu de ce regrettable conflit, Monseigneur Menjaud fut sacré à Paris (1) le 2 juin 1839. Malgré les témoignages d'improbation d'une fraction politique opposée, le chapitre et la ville de Nancy étaient représentés à cette cérémonie. Il semblait ne pas y avoir bon accord entre l'autorité ecclésiastique et le pouvoir civil. Monseigneur Menjaud trouva heureusement au sein du Conseil du roi un ami qui lui fut favorable dans cette occasion : c'était M. Teste, ministre des Travaux publics.

« *De que farés de ieù?* (que ferez-vous de moi ?) lui dit Monseigneur Menjaud, en Langue d'oc, sa langue favorite, dans une visite au ministre.

— Monseigneur, reprit le ministre, vous irez à Nancy.

— Mais le roi ne le veut pas, ajouta le coadjuteur.

— Eh bien ! continua M. Teste : son ministre l'*ordonne.* » et aussitôt un ordre formel arrive du ministère, avisant les autorités départementales de la Meurthe de la prochaine arrivée de Monseigneur le coadjuteur dans sa ville épiscopale et

(1) Évêque de Joppé, *in partibus*, coadjuteur de Nancy. — Le nouvel évêque choisit pour armes : *D'azur à la colombe d'argent apportant un rameau d'olivier de sinople*, avec cet exergue : *Spes mea Deus.* »

Digitized by Google

ajoutant qu'elles avaient à *répondre* de la tranquillité et de l'ordre public.

Le 14 juin, Monseigneur arrivait à Nancy, non sans quelques préoccupations, dit son biographe. Dans la même journée, le coadjuteur reçut toutes les visites officielles et la paix publique ne fut pas un seul instant troublée. Son installation eut lieu avec pompe le dimanche suivant. Les préventions hostiles contre le coadjuteur furent bientôt dissipées. L'air de dignité et de bonté souriante, les manières aisées et affectueuses du prélat avaient conquis la population entière. D'ailleurs, à peine installé, son premier soin et sa sollicitude furent données à l'apaisement des esprits et à sa mission conciliatrice.

Monseigneur Menjaud fonda la *Collégiale de Bon Secours*, 1841, qui devint une maison de retraite pour les prêtres vieux et infirmes.

Cependant, l'obligation de songer à sa santé affaiblie et le besoin de repos après tant d'épreuves, forcèrent Monseigneur Menjaud à venir dans son pays natal. Son arrivée à Chusclan eut lieu le 25 septembre 1841. Le souvenir en est conservé vivant dans la mémoire des bons habitants de cette commune (1). Tout le village était en fête. La population attendrie jusqu'aux larmes recevait avec un orgueil bien légitime ce glorieux enfant du pays, qui avait déjà donné des preuves évidentes de son affection pour ses compatriotes et pour ses nombreux obligés. L'évêque fut profondément touché des témoignages sympathiques qui lui furent alors prodigués. Il était si bon, il savait si bien dire à tous un mot heureux et plein d'à propos, que la présence de Monseigneur Alexis les comblait de joie.

Ce fut pendant son séjour à Chusclan qu'il reçut la visite du vieux prieur Roubaud, retiré à Orsan à cause de son grand

(1) *Relation de l'arrivée et du séjour de Monseigneur Menjaud à Chusclan*, par M. Bauquier, d'Uzès. — 1841.

Digitized by Google

âge (1). L'entrevue du prélat et de l'ancien pasteur de Chusclan fut expansive et touchante. En effet, un brillant avenir semblait dévolu au plus jeune, tandis que le digne vieillard, ravi de la dernière consolation qui lui était réservée, pouvait songer au repos éternel et à la récompense due à sa vie laborieuse et dévouée.

Monseigneur Menjaud visita Saint-Michel-d'Euzet où il fut reçu par le curé, l'abbé Blanc, depuis chanoine et aumônier au lycée de Nancy et plus tard son biographe véridique et précis. Il voulut revoir la Chartreuse de Valbonne et, enfin retourner à Cornillon dont le souvenir était cher à son cœur.

Un bagnolais, l'abbé Mazelier, en était alors curé. Monseigneur Menjaud passa une journée entière dans ce village où nous l'avons vu à l'âge de douze ans commencer ses études de latinité. Il laissa d'abondantes aumônes pour les pauvres et fonda à perpétuité un service annuel à la mémoire du bienfaiteur de ses premières années (2).

Monseigneur Menjaud voulut aller prendre un repos de quelques jours au sein de sa famille d'Aramon, auprès de son frère Jean-Baptiste. Il visita à Nîmes Monseigneur Cart qui le pria d'ouvrir la retraite pastorale au grand séminaire... peu de jours après le coadjuteur reprenait la route de Nancy.

A sa rentrée dans sa ville lorraine, nous le voyons empressé à la fondation d'une œuvre qui fut accueillie avec l'assentiment général : *Le saint cœur de Marie ;* maison religieuse ouverte aux jeunes filles pauvres. Le P. Lacordaire prêta à cette œuvre pie le concours de son éloquence... La maison a prospéré : des religieuses de cet ordre, établies à Chusclan, dans l'ancienne maison de Monseigneur Menjaud y ont ouvert une école et un ouvroir de jeunes filles.

(1) L'abbé Roubaud était d'Orsan. En 1691, un Francis Roubaud, qui était maire d'Orsan, portait : *D'argent à un chevron lozangé d'argent et d'azur.*

(2) Plus tard, Monseigneur Menjaud orna l'église de Cornillon de ses dons particuliers : il fit obtenir de la Grande Aumônerie de France un tableau pour le maître-autel : une copie de Saint Pierre, du Guide, par Léon Alègre.

Digitized by Google

Nous pourrions encore citer plusieurs autres fondations qui honorent la mémoire de Monseigneur Menjaud : l'une d'elle mérite une mention particulière, c'est l'œuvre *des enfants de la Chine :* une association établie dans les écoles : une cotisasation de cinq centimes par mois, payée par chaque enfant, produisit des sommes considérables, lesquelles furent expédiées aux missionnaires de l'extrême Orient.

Monseigneur Menjaud ouvrit les portes de son diocèse à l'ordre des *Frères Prêcheurs de Saint-Dominique :* il était le premier évêque de France qui entreprit cette œuvre de restauration, Nancy devint leur premier berceau.

Cependant, après quatorze années passées dans l'exil, et des voyages fructueux pour la religion, en Amérique, Monseigneur de Forbin-Janson, qui se préoccupait activement de l'œuvre de la *Sainte Enfance,* vint mourir à Marseille le 11 juillet 1844. Monseigneur Menjaud alla présider aux funérailles du prélat. Le 28 août suivant, il faisait célébrer, à Nancy, un service funèbre en mémoire de son illustre prédécesseur. Pendant la cérémonie, le R. P. Lacordaire prit la parole et prononça avec un éclatant succès, une de ces oraisons funèbres qui font époque parce qu'elles sont un modèle de talent oratoire.

Ajoutons à l'énumération des œuvres pies que la ville de Nancy doit à Monseigneur Menjaud, comme fondateur ou restaurateur, la Congrégation des *Sœurs de la doctrine chrétienne,* qui sous le pieux évêque, prit le caractère d'un institut religieux, la congrégation de Saint-Charles dont les sœurs desservent les hôpitaux.

L'évêque portait un véritable intérêt à toutes les communautés de son diocèse : La *Visitation,* les *dames du Bon Pasteur,* les *Dominicaines,* les *Bénédictines,* les *Révérends Pères Chartreux,* de Bosserville, les *sœurs de Charité,* de *l'Espérance,* des *Abandonnées,* de *Niederbronn ;* les *Liguoriens,* les *Oblats de Marie,* les *Jésuites,* l'*Œuvre des Allemands,* l'*Œuvre du Patronage,* les *Frères de la doctrine chrétienne.*

Digitized by Google

« En un mot, dit l'abbé Blanc, il y avait lieu d'être édifié de tout le zèle déployé par le vénérable pontife qui siégeait à Nancy : il exerçait dans son diocèse une puissante influence. »

Dans les premiers jours qui suivirent le 24 février 1848, l'évêque adressa au clergé et aux fidèles des conseils salutaires, inspirés par sa prudence et sa modération : il rappela qu'au milieu de toutes les révolutions qui agitent le monde, l'église doit continuer son œuvre qui est la sanctification des âmes, et que sans faire dépendre ses destinées de telle ou telle forme de gouvernement, elle les a toutes adoptées et bénies, lorsqu'elles ont réalisé les principes immortels de justice et de liberté qui sont la base de tout ordre social...

Sous une sage administration municipale et diocésaine, la ville de Nancy traversa les jours de perturbation, pure de tout excès : partout le bon ordre fut maintenu. Malgré les intentions peu bienveillantes de certains groupes contre quelques communautés religieuses, l'évêque fut respecté : il y eut toujours bon accord avec les deux pouvoirs : le Maire de Nancy avait écrit à Monseigneur Menjaud : « Quant à vous, Monseigneur, vous êtes sous la sauvegarde de l'estime publique et de la considération des citoyens. »

Le 31 décembre 1848 eut lieu, sur la place du Peuple, (ci-devant Place Stanislas), la bénédiction des drapeaux de la République destinés aux bataillons de la garde nationale. Monseigneur l'évêque revêtu de ses habits pontificaux présidait : il prononça à cette occasion un discours dont nous reproduisons ici un passage saillant : « Le drapeau, Messieurs, est chez tous les peuples l'étendard de la patrie et l'emblème de la nationalité, le point de ralliement des nobles cœurs, et le mémorial des gloires du pays auquel il appartient. Aussi, chez un grand nombre de nations on l'a orné des emblèmes religieux, pour rappeler aux guerriers qu'ils doivent défendre les deux choses les plus précieuses qui soient au monde : les foyers domestiques, sans lesquels il n'y a pas de vraie patrie, et les autels sans lesquels il n'y a pas de nation : *pro aris et*

Digitized by Google

focis. On a aussi toujours invité la religion à bénir les étendards, parce qu'on pensait, avec raison, qu'elle bénissait, en même temps, les peuples dont ils sont les signes distinctifs dans la paix comme dans la guerre (1). »

L'évêque de Nancy fonda des *comités cantonaux* chargés des soins de l'administration. Cette institution rendit des services réels au clergé du diocèse. Alors furent simultanément établies les conférences ecclésiastiques et des examens annuels pour les jeunes prêtres.

Lorsque le prince Louis-Napoléon, président de la République fit son premier voyage à Nancy, l'évêque entouré de ses vicaires généraux et de son chapitre le harangua. Sa parole émue laissa au nouvel élu une impression favorable. Le prince se souvint du prélat lorrain après le coup d'État du 2 décembre 1851. Quelques habitants de Nancy ou du département furent compromis, l'évêque Menjaud voulut se rendre à l'Élysée pour implorer la clémence du chef de l'État. Il reçut l'accueil le plus cordial. Le prince promit de consulter les dossiers des accusés... peu après, les prévenus étaient rendus à leurs familles.

Malgré les commotions politiques de cette époque, nous retrouvons Monseigneur Menjaud encourageant la fondation de nouvelles œuvres : la maison des *Petites sœurs des Pauvres* et *l'Œuvre des Tabernacles,* pour venir en aide à la pauvreté des églises de campagne.

Le 17 juin 1852, jour de l'inauguration du chemin de fer de Paris à Nancy et de l'écluse de jonction du canal de la Marne au Rhin avec la Moselle à Frouard, Monseigneur Menjaud prononça devant le ministre de l'instruction publique et l'ingénieur en chef, un discours sur *l'alliance indissoluble* de la science et de la religion. Des réjouissances publiques eurent lieu et le soir un banquet réunit les autorités à l'hôtel de

(1) Abbé Blanc. Loc. cit., p.174.

Digitized by Google

ville, l'évêque porta un toast au *progrès moral sous l'influence de la Religion.*

Au mois de juillet, le prince Louis-Napoléon revint à Nancy : nouvelle harangue de Monseigneur Menjaud accentuant ses préférences et l'espoir qu'il met dans le prince qui tient en main les destinées de la France. Louis-Napoléon pendant son séjour dans le département de la Meurthe entoura constamment l'évêque des marques les plus touchantes de sympathie : comme dernière preuve de distinction, il voulut lui offrir la croix de la Légion d'honneur.

Nous reconnaissons la sollicitude de Monseigneur Menjaud dans l'organisation des *Bibliothèques cantonales.* Sa lettre pastorale du 18 septembre 1852 contient ces paroles remarquables : « Il faut le reconnaître, dit le prélat, c'est une nécessité de notre époque, la classe ouvrière a généralement plus d'instruction qu'autrefois, et elle est tourmentée d'un immense besoin de lire : ce sont des âmes affamées qui nous demandent du pain, et nous devons, à tout prix, leur en procurer ; la justice et la charité nous en font une obligation rigoureuse. Que feront, au reste, tant de jeunes gens, tant de domestiques et d'ouvriers désœuvrés, durant les longues soirées d'hiver, ou pendant les jours de chômage et de repos ? ils rempliront les cabarets et s'y démoraliseront : les jeunes filles, de leur côté, se livreront à des divertissements dangereux ou criminels, ou liront des romans qui les pervertiront... Heureux celui entre les mains duquel tombe un bon livre, car c'est pour lui un ami sincère et dévoué, qui lui donne des avis salutaires, réveille le remords endormi au fond de sa conscience, lui indique les moyens à prendre pour recouvrer la paix de l'âme, lui trace la route à suivre pour arriver au vrai bonheur, lui signale les écueils où sa vertu ferait naufrage, et le porte, par de puissants motifs, à embrasser courageusement le parti de la vertu. »

La Providence, dit l'abbé Blanc, réservait à l'humble enfant de Chusclan, après les honneurs de l'épiscopat dans l'église de Dieu, une autre distinction : une position élevée auprès des

Digitized by Google

puissants de la terre... le prince président songeait à rétablir la grande aumônerie de France et voulait appeler à la dignité de premier aumônier de sa maison, Monseigneur Menjaud : l'évêque déclina modestement cet honneur qu'il n'accepta qu'à la condition de ne point quitter son diocèse lorrain. La nomination fut signée le 31 décembre 1852.

Dans cette haute position de confiance, Monseigneur Menjaud pouvait rendre et rendait en effet des services signalés. On ignore que l'aumônerie recevait, par an, plus de vingt mille pétitions de toute nature et que l'évêque de Nancy, (pendant les six années de son administration), a fait obtenir au département de la Meurthe, seul, plus de 100,000 francs.

Les relations de Monseigneur Menjaud avec la Cour furent honorables et bienveillantes. Il se pliait péniblement aux exigences de sa position, mais ses goûts particuliers le portaient de préférence à la vie simple et laborieuse au sein de ses diocésains chéris.

Il assiste, à Nancy, à l'inauguration de la statue du général Drouot : Drouot surnommé le sage de l'armée : il signale au ministre des cultes son vicaire général, Monsieur l'abbé Delalle, bientôt nommé à l'évêché de Rhodez.

Pourquoi ne mentionnons-nous pas une œuvre modeste en apparence, *l'œuvre des soldats,* fondée en 1849 par l'abbé Charlet, chanoine de la cathédrale. Plus de cent trente jeunes militaires recevaient avec la coopération des frères des écoles chrétiennes, les éléments de lecture, d'écriture et de calcul. De charitables membres de la Faculté des lettres leur faisaient des conférences sur la morale et sur l'histoire.

Monseigneur Menjaud participa, comme premier aumônier, à plus d'une solennité mémorable : il assista au mariage de l'empereur et à la bénédiction nuptiale : il prit part au Concile ; il rétablit la liturgie romaine dans le diocèse de Nancy et de Toul. Il se rendit à Rome afin de solliciter la bulle apostolique pour consacrer la nouvelle grande aumônerie de Napoléon III (1857). La réception que lui fit la cour pontificale était due à

Digitized by Google

sa personne et à sa mission. L'évêque retourna en France comblé d'égards et de faveurs : le pape l'avait nommé *comte Romain,* prélat assistant au trône pontifical, et avait rétabli en faveur des chanoines de la cathédrale de Nancy, une décoration particulière portée avant 1789 dans l'église primatiale (1).

L'abbé Blanc raconte dans son excellent livre plusieurs traits peu connus de la vie intime du prélat. Il rappelle ce que disait Monseigneur d'Orléans dans l'oraison funèbre du saint évêque : « Ame affectueuse et bonne, cœur sympathique et dévoué, Monseigneur Menjaud ne savait pas haïr, il ne sut jamais qu'aimer. » L'appréciation de l'homme et du prêtre est toute dans cette phrase.

Pendant que le choléra faisait de nombreuses victimes dans plusieurs localités de son diocèse, l'évêque de Nancy déploya un courage et un dévouement admirables. On le vit, malgré une forte répugnance instinctive, malgré le délabrement de sa santé, accompagné de l'abbé Delalle, parcourir les salles de l'hôpital Saint-Charles et adresser aux malades réunis des paroles de consolation et d'encouragement.

Nous ne pouvons rapporter le nombre considérable des églises bâties ou restaurées pendant l'épiscopat de Monseigneur Menjaud. L'évêque avait voulu même, pour donner une direction harmonique et un caractère d'uniformité à toutes ces constructions nouvelles, établir une commission spéciale d'hommes compétents, afin d'en diriger les travaux d'après les règles de l'art catholique.

Ce ne fut pas seulement dans le département de la Meurthe que Monseigneur Menjaud répandit ses bienfaits, il songea à l'église de son village : il offrit lui-même 10,000 francs. Bientôt, sous le patronage du Père Brydayne, il sollicita des dons et des offrandes du Gouvernement et de quelques uns

(1) Le chapitre de Nancy était chapitre noble et le roi de France en était chanoine d'honneur.

Digitized by Google

de ses pieux diocésains (1). Monseigneur Sibour, admirateur de Brydayne, s'associa à l'œuvre et à la suite d'un discours prêché à Notre-Dame-de-Paris par le P. Lacordaire, l'archevêque écrivit à Monseigneur Menjaud une lettre sympathique.

Nous rappellerons encore les encouragements qu'il donna au *Corps enseignant* de sa ville épiscopale, lorsqu'en 1859, on posa la première pierre du nouveau palais. L'évêque prononça une allocution de laquelle nous voulons citer seulement la première phrase, quoique ce ne soit là qu'une pensée bien connue : « On l'a dit : Messieurs, il y a deux siècles et demi : peu de science conduit à l'athéïsme, beaucoup de science rapproche de Dieu ... »

Pendant la dernière année de son épiscopat en Lorraine, après avoir élevé sur la montagne de Sion-Vaudemont un monument à la Vierge Immaculée, Monseigneur Menjaud éprouva une déception bien cruelle : le palais épiscopal, propriété de l'État, fut converti en hôtel de préfecture et l'évêque de Nancy se vit obligé de se retirer dans un autre local moins digne de la haute position qu'il occupait. L'empereur ayant connaissance des mécomptes du premier aumônier voulut lui offrir (afin d'adoucir l'amertume dont il venait d'être abreuvé), le titre d'*Archevêque de Bourges :* 30 juillet 1859. Alors Monseigneur Menjaud quitta la ville de Nancy qu'il avait habitée pendant vingt-cinq ans et adressa à ses diocésains les adieux les plus touchants.

Avant d'abandonner sa chère Lorraine, il voulut distribuer d'abondantes aumônes aux pauvres et aux établissements charitables de Nancy. Le secrétaire de l'évêché fut chargé de

(1) Une belle église romane s'éleva à Chusclan sur l'emplacement de l'ancien cimetière ; l'architecte fut M. Laval. — 1851-1855.

On y remarque de belles orgues sortant de la maison Cuvillier à Nancy ; les vitraux sont également d'un artiste lorrain ; les peintures de l'abside, de l'abbé Sublet, peintre lyonnais.

Digitized by Google

remettre, de sa part, mille francs à chacune des maisons qu'il n'avait cessé de patronner.

Archevêque de Bourges, il arriva à Paris vers la fin octobre 1859 : Le cardinal Morlot lui remit le *Pallium* de la part du Pape (1), comme une marque de distinction bien méritée. Le 17 novembre, il faisait son entrée solennelle dans sa nouvelle ville épiscopale, au milieu d'une multitude empressée et déjà sympathique. Le prélat ne tarda pas à entreprendre des travaux d'administration. Une des œuvres auxquelles il voulut d'abord attacher son nom fut la restauration de l'ancienne abbaye de *Chezal-Benoit*, devenu depuis un collège libre dirigé par des prêtres choisis dans les rangs du clergé du Berry.

Mais la santé de Monseigneur Menjaud allait s'affaiblissant de jour en jour : il se vit forcé de suspendre ses visites pastorales dans le département du Cher et de l'Indre qui composaient son diocèse, et d'aller demander l'hospitalité du repos, au couvent des dames du Sacré-Cœur, à Chatellerault (Vienne), à peu de distance, et dont Madame Félicie Menjaud sa nièce, était supérieure : « je viens mourir chez toi », lui dit Monseigneur en entrant dans la communauté. Les soins affectueux de sa nièce pendant son séjour dans cette pieuse maison, rendirent un peu de calme à ses souffrances.

La maladie de l'archevêque empirait; les médecins lui conseillèrent les eaux de Vichy, où il trouva l'empereur. Pendant vingt jours, malgré les soins les plus attentifs de son médecin, il n'obtint aucun soulagement à ses maux. Monseigneur Menjaud dut demander un coadjuteur ; il obtint M. l'abbé de Latour-d'Auvergne-Lauraguais. Ce fut là un événement heureux qui vint apporter un adoucissement momentané à toutes ses douleurs physiques. Bientôt ses nombreux amis

(1) Le *Pallium* est une pièce d'étoffe blanche entourant les épaules, avec des pendants tombant devant et derrière et couverte de soie noire et de 4 croix rouges. Le pape envoie le pallium aux prélats comme marque de leur dignité. L'usage commença au IVe siècle.

Digitized by Google

jugèrent la situation désespérée : M. l'abbé Lamblin eut le courage de l'avouer à l'illustre malade.

L'archevêque revêtu de ses ornements pontificaux, reçut les derniers sacrements des mains de son coadjuteur : il adressa des adieux touchants aux membres du clergé qui l'assistaient à son heure suprême. Mais la maladie empirait et la crise était imminente. On approcha du saint prêtre son crucifix, sa relique de la vraie croix et son scapulaire ; il les baisa avec respect et amour ; il sembla se recueillir sous la dernière absolution. Le coadjuteur qui avait sollicité auparavant pour l'archevêque la bénédiction apostolique du saint père, demande à son tour au prélat mourant ses dernières bénédictions et par un mouvement de sa main défaillante, Monseigneur Menjaud bénit en ce moment, son clergé, ses séminaires, son diocèse de Bourges, son ancien clergé de Nancy et sa famille absente (1). Enfin, après une courte et douce agonie, il s'endormit paisiblement le mardi 10 décembre 1861, à deux heures du matin, dans la soixante-et-onzième année de son âge et la vingt-troisième de sa prélature.

Les obsèques furent un vrai triomphe : cette éclatante manifestation glorifia le saint prêtre et l'homme de cœur. Monseigneur le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux présida la cérémonie ; plusieurs évêques, chanoines et chapelains suivaient le corps ; les coins du poële étaient tenus par le général, le président de la cour et les préfets du Cher et de l'Indre... Dans la métropole, le corps descendu du char fut déposé sur le catafalque dressé à l'entrée du chœur. Ce catafalque, envoyé de Paris, par le garde-meuble de la couronne, était celui qui avait servi aux obsèques du roi *Jérôme*.

Après la messe, Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, qui prononça l'oraison funèbre, se laissant aller à son émotion et aux élans de son cœur, remua tout son auditoire et s'éleva

(1) Il n'y avait en ce moment à Bourges que M. Pierre Menjaud, sous-lieutenant au 4e régiment des voltigeurs de la garde.

Digitized by Google

jusqu'à la plus haute éloquence. Le corps fut descendu dans le caveau des archevêques de Bourges et déposé dans cette crypte antique.

Le 19 décembre suivant, Monseigneur Darboy faisait célébrer à Notre-Dame-de-Paris un service funèbre pour l'illustre prélat du Berry.

Tel est le récit de la vie de ce pontife aimé, estimé, vénéré de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Quoique sorti des rangs des travailleurs modestes, il ne fut jamais enorgueilli par les honneurs et les grandeurs du monde. C'est donc à bon droit qu'on peut adresser à l'abbé Menjaud ce que disait Massillon : « les plus hautes places sont toujours au dessous des grandes âmes, rien ne les enfle ni les éblouit, parce que rien n'est plus haut qu'elles. »

Monseigneur Menjaud a laissé par testament des legs aux églises et communautés de Bourges : il n'a point oublié Chusclan, Cornillon et Aramon ; il a, de plus, assigné la somme de 5,000 fr. pour les pauvres de Nancy (1).

Armes de l'archevêque de Bourges :

D'azur au Jehovah d'argent, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent. — Devise : ***Beatus quem elegisti et assumpsisti.***

(1) Les portraits de Monseigneur Menjaud, peints par Léon Alègre, figurent au Musée de Bagnols et dans la sacristie de l'église de Chusclan.

Digitized by Google

Inscription sur le tombeau de Monseigneur Menjaud :

A la mémoire
de
Monseigneur illustrissime et révérendissime
ALEXIS-BASILE MENJAUD,
Patriarche, archevêque de Bourges,
Primat des Aquitains, comte romain,
Prélat assistant au Trône pontifical,
Premier aumônier de l'empereur Napoléon III,
Chanoine honoraire
du premier ordre du chapitre impérial de Saint-Denis,
Chevalier du Saint Sépulcre
et de Saint-Jean-de-Jérusalem,
Commandeur
de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, etc., etc.

Miséricordieux pour tous, il se repose de ses travaux.
Ses œuvres lui survivent.

Digitized by Google

MICHEL (CLAUDE)

INSTITUTEUR

Né a Bagnols le 3me jour complémentaire du mois de fructidor an VI (19 septembre 1798)

Mort à Bagnols le 1er avril 1880

Il y a dans le monde certaines individualités humbles, modestes, nous dirons mêmes microscopiques dont l'influence réelle n'est remarquée que par un petit nombre d'observateurs. Puisqu'il se présente ici une de ces rares personnalités, pourquoi n'en parlerions-nous pas et n'en ferions-nous point ressortir toute la valeur ? voudrions-nous encourir le reproche d'oublier notre épigraphe : *cuique suum*, à chacun le sien ! Dans la couronne tressée en l'honneur de Bagnols faut-il ne choisir que les fleurs d'apparat et dédaigner les violettes, les myosotis et le réséda symbolique ? — non.

Michel était le fils d'un honnête courtier appartenant, lui-même, à une famille fort honorablement apparentée : seulement, faute de fonds nécessaires au commerce, il servait d'intermédiaire aux négociants en vin de la contrée, et il entreprenait ces interminables voyages par eau, qui consistaient à faire voiturer de l'Ardoise à la Rapée de Paris, les fûts entassés sur de grandes barques du Rhône, et les passer par

Digitized by Google

les canaux de la Bourgogne, la Marne et la Seine. Le voyage durait alors trois mois ; aujourd'hui, il dure trois jours.

Le jeune Michel, avec ses allures candides, fut la perle des enfants de chœur. Il y avait peu à faire, pour lui, à la maison, aussi passait-il son temps à l'église : cela dura des années et des années ; près de soixante-et-dix ans ! bien entendu que pendant cette période presque séculaire, ses fonctions ont maintes fois varié.

Michel a été, disions-nous, *capélané,* à l'imitation des jeunes clercs (de l'école fondée ici en 1713), qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Il fallait lui entendre raconter et décrire les usages de l'église pendant son jeune temps. Ces belles processions matinales des rogations, délices des enfants, pour les quels on préparait ce jour là, un déjeuner copieux composé d'œufs durs, colorés au campêche et de quelques friandises, selon la gâterie ou la vanité des parents.

Une des processions les plus singulières : (mais celle-là, disait M. Michel, n'a été faite que deux fois depuis le retour de l'abbé Berthoud à Bagnols), c'est celle dont le souvenir datait d'avant la Révolution.

Il existait ici une fondation de dix écus par an, au profit des *capélané,* lesquels étaient tenus d'aller processionnellement et *tous en corps,* à la *chapelle des ladres* entendre la messe le lundi de Pâques et d'y chanter : *O filii et filiæ.* Mais les malins (et il y en a toujours eu quelques-uns dans les *Barri* de la ville), avaient composé la parodie de ce chant joyeux. Ainsi, lorsque tous les jeunes clercs ne s'étaient pas rendus à l'office, les gamins, c'est-à-dire les *manœuvres* de ce temps là, chantaient à cœur joie :

Li des escus,
Saran perdu,
Se vénoun pas,
Alleluia.

Digitized by Google

et lorsque le nombre était au complet, on leur disait :

Li des escu
Soun léù gagna
Alleluia.

Mais, vont nous demander nos jeunes compatriotes : qu'était jadis la *chapelle des ladres ?* — le voici : « C'était le lieu où les *lépreux* venaient entendre la messe : et savez-vous bien ce que l'on nommait la lèpre ? un mal que l'on appelait poétiquement le *fils aîné de la mort,* et qui, depuis le moyen-âge, époque où il ravageait certains pays de l'Europe, a disparu devant les progrès de la civilisation. Cette affection cutanée rendait le malade un objet d'horreur. Le malheureux qui en était atteint se trouvait condamné au sequestre par les juges et livré aux prêtres. Ceux-ci venaient s'en emparer, revêtus de surplis, d'étoles et précédés de la croix. Ils l'emmenaient à l'église en chantant les versets destinés aux enterrements. Arrivés devant l'autel, on lui ôtait ses habits pour le recouvrir d'une robe noire, et il entendait la messe des morts entre deux tréteaux ; enfin, sous les aspersions d'eau bénite, on le conduisait au lazaret, ou, à défaut de cet établissement, on lui assignait pour demeure une cabane dans un lieu isolé, avec défense d'entrer dans une église, dans un moulin, dans les lieux où on cuisait le pain, de se laver les mains dans les fontaines et les ruisseaux, il ne pouvait toucher aux denrées ou aux objets qui lui étaient nécessaires qu'avec une baguette. Il ne devait jamais quitter la robe qui servait à le désigner de loin et, dans sa marche on l'obligeait d'avoir à la main une *crécelle* (1) dont le bruit révélait sa présence et mettait en fuite ceux qui auraient pu l'approcher... Il est difficile d'imaginer un sort plus affreux !

Non loin de la ville, nous avons, vers l'Ancise et la Garaud,

(1) L'instrument de bois appelé crécelle se nomme à Bagnols une *Ténébro*, parce qu'il sert aux jeunes clercs pour avertir les fidèles que les offices du vendredi-saint vont commencer : la *ténébro*, remplace la *campano*.

Digitized by Google

le quartier *di Malaùtiero,* de la Maladrerie: là, se trouve encore la chapelle citée plus haut. Il est certain que le logis des lépreux a été démoli et que la chapelle des ladres, seule, est restée.

A une époque plus rapprochée de nous, en 1525, nous trouvons un document intéressant : c'est une vente à Antoine Chambonet et Adrienne Chaussine, mariés, *lépreux,* originaires du diocèse de Viviers, de la permission d'habiter, pendant toute leur vie dans la *maison de la Lèpre* de la ville de Bagnols, et d'y vivre avec les autres lépreux des quêtes et revenus de la dite Maladrerie. Cette vente fut faite aux susnommés par les syndics de la ville, moyennant la somme de vingt livres, à condition de ne point entrer dans d'autres possessions que dans celles de la dite maison et de donner à la fin de leurs jours tous leurs biens meubles.

Cinq ans plus tard, en 1530, on relate la fondation d'une messe à perpétuité en faveur des Carmes de Bagnols, par Pierre Duc et Adrienne Mathon, sa femme, *lépreux,* de la léproserie de la ville de Bagnols, pour être dite le samedi de chaque semaine dans la chapelle de la léproserie. Pierre Barruel, *hôte* (1), était dans cet acte un des témoins.

Et enfin en 1541, sans doute à l'extinction du dernier des lépreux, il fut fait un inventaire des meubles trouvés dans la *maladrerie des ladres* à la requête des consuls de Bagnols. Vous le voyez : ces titres et la tradition rappellent et la terrible maladie des temps anciens et la pieuse fondation de nos aïeux.

Mais revenons à notre compatriote.

Le jeune Michel, cité partout comme le modèle des braves enfants, était recherché dans les familles de la bourgeoisie, où il devenait le compagnon de jeux des petits garçons de son âge. Pendant qu'à l'imitation de nos armées victorieuses qui alors parcouraient l'Europe, la troupe bruyante des gamins des Peyrières et du Roc, livrait *bataille* aux enfants de

(1) Remarquons un Barruel, tenant à Bagnols une hôtellerie.

Digitized by Google

la Poulagière et du Ruisseau ; lorsque les frondes faisaient le moulinet sur la tête de nos guerriers imberbes, *Michelé* et ses amis, jouaient aux chapelles. Ils n'étaient point éloignés ces jours sinistres pendant lesquels les cérémonies du culte catholique prohibées par la loi, le prêtre, recueilli dans les maisons hospitalières, était caché dans un coin inaccessible du logis, car il y allait de la vie des fidèles trop fervents. On se souvenait de ces temps malheureux, on en parlait souvent, on en racontait les émouvantes péripéties : les enfants mêmes en avaient été les témoins dangereux. Mais le culte étant rétabli, les petits garçons plus que tous autres étaient frappés de la splendeur des cérémonies religieuses : aussi sous la direction du jeune *prévôt* voulaient-ils se livrer à la pratique de tous les exercices réguliers, comme dans l'église même. *Michelé* a passé là, disait-il, les plus délicieuses journées de sa vie : il y trouvait un confortable inusité chez lui et des friandises fort goûtées.

Michel était déjà *grandet :* il dut abandonner son poste d'honneur, envié par ses collègues au canonicat.

En sortant de sa stalle de prévôt de chanoines, Michel trouva place au lutrin : il était habile *plainchaniste* et sa mémoire prodigieuse lui rappelait et les antiennes et les versets et les hymnes de chaque fête de l'année. Notre chantre amateur obtint bientôt un grade de plus, il fut nommé *serpent* de la paroisse : l'instrument, seul, était une curiosité ; mais depuis que le révolutionnaire Sax a introduit les monstrueux *ophicléïdes* (1), le serpent (sans clefs) du lutrin s'est glissé dans l'ombre : il a disparu. Il est certain que le son grave, éclatant et métallique du cuivre, ou bien l'harmonie ample et savante d'un orgue de chœur, sont préférables, pour l'accompagnement des chants d'église, à ce bruit sourd et monotone que rendait la trompe recourbée en cuir bouilli.

Cela dura ainsi pendant plusieurs années.

(1) Ophicléïde, du grec *Ophis*, serpent et *Cleidos*, clef.

Digitized by Google

Mais le brave *Michelé,* chantant et soufflant pour la plus grande gloire de Dieu, n'avait la perspective que de gagner le ciel, après sa mort... et il fallait vivre. On lui conseilla de devenir instituteur. En effet, son brevet arriva et il se mit à l'œuvre. Naturellement, sa classe devait se peupler d'enfants, jeunes et recommandés. Alors les salles d'asile n'étaient pas instituées, et les autres écoles privées ne voulaient pas admettre les enfants *embrayés* de la veille. Voilà donc encore ce bon M. Michel au service des petits et se faisant petit avec eux... toujours simple et toujours modeste.

Michel n'avait qu'une passion : l'église ; il s'y dévouait entièrement et y faisait tout ce qu'un laïque peut faire pour le service de Dieu et de ses ministres : aussi, la plupart des curés de Bagnols furent-ils reconnaissants : c'était trop juste.

Parlons d'une œuvre dont l'origine est peu connue. C'est Michel qui, avec un autre saint homme de Tresques, établi, ici, comme instituteur (1), et avec l'agrément du curé, réunit quelques fidèles à l'église et posa les fondements de cette *confrérie de Saint-Joseph* qui est, à Bagnols, l'émule de celle des Pénitents. Il proposa de porter les morts au cimetière, plutôt que de confier ce soin à des salariés, et donna l'exemple lui-même... La confrérie a prospéré et peu de ses membres savent aujourd'hui, ce qu'il a fallu à ces braves initiateurs, de persévérance, de dévouement et de mépris du respect humain pour arriver à ce but.

C'est encore Michel qui dirigeait les exercices aux processions de la *fête de Dieu*... Elles étaient pompeuses et recueillies, alors, ces solennités religieuses. Pendant plus de quarante ans, il exerça les thuriféraires à marcher au pas, à projeter adroitement vers le ciel la fumée odorante de l'encensoir, à exécuter ces mouvements pittoresques qu'a traduit, en vers provençaux un *félibre* du pays (2).

(1) M. Lacroix.

(2) V. *Garidet*... (*la festo de Dieù*), recueil de poésies en langue d'oc, par Léon Alègre.

Digitized by Google

.....
Mai n'en veici'n redoù, que balin, que balan
Balancejoun lou fum daù pople i capelan,
Quand tatecan,
S'aùsis : *pan, pan,*
Alors d'encensaire li tiero.
Dins lou mitan de la carriero
Se reünisson touti dos
Au signau dóu libre de bos.
Touti, — *pan, pan,* — baisson la testo
Per saluda, — *pan, pan,* — soun dre.
— *Pan* — reston tres au meme endre
E de chasque coustat s'en quiho dous ; lou rèsto
Soulennamen marco lou pas
Barra, dubert, fasént coumo s'èro un coumpas.
Pièi, — *pan, pan,* — li cinq turifero,
Davans lou tres Sant-Sacramen,
Bandisson au meme moumen
L'encèns au cèu, l'encèns en terro.
Pièi lou libre pico encaro *un*
E fraire tournamai arrenguieira, coussejo
Coume cadeno de prefum.
La tubèio que guirlandejo.
E vague ! sempre Zóu ! e balin e balan
L'encensié balança daù pople i capelan.
... .

Enfin, c'est toujours Michel qui assignait la place des petits clercs portant les *bastoun flouris,* les *bastoun doura,* comme des tyrses antiques, les *canastero* remplies de fleurs, sous les quelles les mamans avaient caché un *pastissoun* ou une *roustido boudenflo.* C'est lui qui classait à son rang, *saint Jean-Baptiste* et son agneau enrubanné, la *Madeleine* aux longs cheveux, le petit évêque, le petit abbé, le berger et sa bergère... et toutes les représentations naïves qui nous venaient, comme la fête, elle-même, de la poétique Provence.

Mais la vieillesse marche ; elle avance peu à peu et quelquefois sans qu'on sans doute : Michel dut abandonner le lutrin, le chœur, le serpent et l'orgue : car ce bon *Michelé,* avait encore

Digitized by Google

un faible dont il ne se doutait pas : — se croire musicien, par cela seul qu'il savait plaquer un accord sur la dominante et un autre sur la quinte de chaque chant religieux qu'il accompagnait. Le maëstro ne connaissait que de nom la science de l'harmonie, le faux-bourdon, le canon, la fugue : mais il se délectait sur son épinette !... dirions-nous, ici, l'instrument c'est l'homme!... peut-être, oui, Michel, en effet, n'avait aucune affinité avec ces puissants engins d'où s'échappent des sons vibrants, retentissants ou mystérieux comme l'orgue... *Michelé* était naïf; il chantait comme chante un oiseau de l'air, et plus tard, il le disait en souriant de regret : « *mi mirau soun creba.* » Faisant ainsi allusion à ce qu'on dirait d'une cigale à laquelle ou aurait crevé l'élytre intérieur dont le frottement produit son chant strident du mois d'août.

Il fallut fermer l'école, parce que d'autres établisssments sérieux s'organisaient. Il fallut songer aux vieux jours, aux infirmités, aux dernières années d'une existence improductive. Malgré les bons soins que lui prodiguait sa compagne, (car, entre *matines et laudes,* il avait eu le temps de se marier), le chantre instituteur-faïencier, était loin d'être heureux en raison de l'exégüité de ses ressources. Un petit négoce apporte à peine le nécessaire, et encore faut-il se loger et tenir un rang honolrable. Ce pauvre *Michelé* a résolu le problème : grâce aux amis qui l'ont aidé; d'abord ceux de la maison qu'il habitait, puis les administrations diverses qui toutes l'ont recommandé à la sollicitude du ministère, comme ancien instituteur zélé et malheureux.

Depuis la fondation de la Bibliothèque-Musée, M. Michel a été nommé conservateur-adjoint : fonctions peu rétribuées, c'est vrai, mais qu'il a remplies avec un scrupule dépassant souvent ses forces qui finirent par l'abandonner.

Michel s'est éteint le 1er avril 1880... Il a éprouvé des déceptions commerciales avec certains hommes à la probité desquels il se fiait entièrement, et cependant il n'emporte pas dans la

Digitized by Google

tombe sa rancune bien légitime!... Michel a tout pardonné, car il a toujours été un enfant du Christ. Avant qu'il eut rendu son dernier souffle, son éloge était dans la bouche de tous ceux qui l'ont connu : la voix du peuple a dit vrai quand elle a appelé M. Michel « un brave homme. »

Digitized by Google

Digitized by Google

MONTCOCOL (LAURENT)

CASSEUR DE PIERRES

Né à Saint-Nazaire le..... 1794

Mort à.....

Elle serait aussi curieuse qu'instructive l'histoire des modifications advenues dans certaines familles, tantôt au haut de l'échelle sociale, tantôt dans les rangs des travailleurs obscurs... Mais ce qui console ces derniers, c'est que très rarement un ouvrier honnête, assidu, probe, économe et prudent reste ignoré et éprouve des malheurs irréparables.

Nous l'avons déjà dit ailleurs (1) : si vous traversez le petit village de Saint-Nazaire, vous pouvez rencontrer un bon homme, petit, vieux et vêtu comme les paysans ses voisins : on l'appelle Cocol, son nom est Montcocol; celui de ses ancêtres était *Montecuculli*... Je veux vous apprendre, jeune ami lecteur, ce qu'était en 1536 un des devanciers de ce vieillard notre compatriote, *mort il y a peu d'années*.

« Sébastien de Montecuculli, gentilhomme de Ferrare, vint d'Italie en France à la suite de Catherine de Médicis et fut

(1) V. *l'Album pittoresque du Gard*, arrondissement d'Uzès, par Magalon et L. A.

Digitized by Google

attaché au dauphin en qualité d'échanson. Il accompagnait ce prince dans un voyage qu'il fit sur le Rhône, au milieu de l'été 1536. Arrivé à Tournon, le dauphin s'étant échauffé en jouant à la paume, demanda de l'eau fraîche que Montecuculli lui présenta dans une tasse de terre rouge. Il en but avec beaucoup d'avidité, tomba malade et mourut au bout de quatre jours. On ne voulut pas voir un événement naturel dans la mort prématurée d'un prince que ses belles qualités rendaient déjà l'idole de la France et Montecuculli fut soupçonné de lui avoir donné du poison. Quelques connaissances qu'il avait en médecine et un *Traité des poisons* qu'on trouva dans ses papiers parurent des preuves suffisantes. Conduit à Lyon pour y être jugé, il fut appliqué à la question et fit, au milieu des tortures, les plus étranges aveux. Il déclara qu'en effet il avait empoisonné le dauphin, mais qu'il avait été poussé à ce crime par les amis de Charles-Quint : que son intention était d'empoisonner François Ier et ses deux fils. »

Après une instruction solennelle qui eut lieu en présence du roi, des princes, des cardinaux et des ambassadeurs étrangers invités à y assister, Montecuculli fut condamné à être traîné sur la claie, puis écartelé. Cet arrêt fut exécuté à Lyon le 7 octobre 1536. Le peuple exerça sur le cadavre déchiré les plus grandes horreurs et en jeta les lambeaux dans le Rhône.

L'histoire a absous Charles-Quint d'un crime aussi odieux qu'inutile. Les impériaux avaient cherché à le rejeter sur Catherine de Médicis qui, en faisant périr le dauphin, rapprochait du trône son mari Henri II ; mais cette princesse a été reconnue également innocente à cet égard. En effet, les historiens les plus sages et les plus impartiaux, déclarent que le dauphin mourut d'une pleurésie déterminée par la quantité d'eau fraîche qu'il avait bue.

La tradition rapporte que cette malheureuse victime de l'incertitude des jugements humains avait un fils qui, afin de fuir l'éclat du grand monde et le bruit fait autour de son nom, se réfugia dans un village du Vivarais, à Vinezac, près Lar-

Digitized by Google

gentière, et qu'il y exerça les modestes fonctions de maître d'école. Il est à remarquer que dans cette commune de l'Ardèche un quartier du territoire porte encore le nom de *Mountcoucuieù*. De la souche vivaraise serait sortie la branche qui plus tard a pris racine à Saint-Nazaire (1).

Cette famille était, vers 1824, connue du cardinal de La Fare, alors propriétaire de la terre de Saint-Georges et du château de Vénéjan. C'est à cette époque que Son Éminence parla des Montcocol à l'ambassadeur allemand qu'il eut occasion de rencontrer à Reims lors du sacre de Charles X. Sans doute le prince tudesque qui portait ce nom illustre s'est peu soucié de ses parents obscurs et peut-être dégénérés à ses yeux!

Les Montcocol ont vécu comme de bons paysans occupés à travailler les maigres terrains de la montagne... Puis, en hiver, que faire dans un village sans ressources agricoles et sans industrie ? Tout le monde ne peut pas y être charretier et, en *renfort*, voiturer au haut de la montagne de Roquebrune les carrioles pesamment chargées. Cocol songea donc à faire quelque chose. Vers 1813, il devint *casseur de pierres ;* non pas comme ce pauvre hère du tableau d'un maître fameux (2), mais en industriel intelligent.

Nos routes sont aujourd'hui admirablement entretenues et nous sommes loin de l'époque où, dans nos promenades du jeudi, nous remarquions les ornières profondes et des charrettes abandonnées là, faute de bêtes de traits et dans l'impuissance de briser les mottes durcies du chemin. Le pauvre charretier d'alors restait littéralement dans l'ornière.

« Cependant, se disait Montcocol, la montagne est formée d'un calcaire excellent dont on fait de la bonne chaux. La main-d'œuvre n'est pas chère, ne serait-il pas possible lors-

(1) La généalogie des Montcocol a été dressée en 1825 pour Jean, un Montcocol, de la Capelle, remplaçant au service son frère qui signait Montecuculli.

(2) Le peintre Courbet.

Digitized by Google

qu'ont lieu les adjudications publiques, de prendre la fourniture de pierrailles cassées, destinées au macadam ? » Cocol qui raisonnait sensément persévéra : il eut un et bientôt plusieurs tombereaux à son service. Bientôt aussi quelques-uns de ses compatriotes firent comme lui, et l'industrie nouvelle acquit de l'importance (1). Aujourd'hui, les travaux entrepris par la population active de Saint-Nazaire se chiffrent par vingt à vingt-cinq mille francs chaque année ! c'est donc à Cocol que le pays doit ce progrès réel et le bien-être dont ce genre de travail fait bénéficier tous ses compatriotes.

Selon nous, l'on peut dire qu'à sa manière, le vieux Cocol a bien mérité de son pays. Dans le village, sa mémoire n'est point oubliée. On l'estimait, on le vénérait comme un des sages de la commune. Il y a loin de son succès modeste et de sa *gloire* sans bruit, sans fracas, à l'éclat des grands faits d'armes de cet autre Montecuculli qui, en 1675, disputait à Turenne le titre de général le plus habile de son siècle ! notre Montcocol repose en paix au cimetière de Saint-Nazaire; aucune inscription pompeuse ne parle des services rendus, tandis que pour l'illustre Raymond de Montecuculli on a écrit sur le marbre :

Sta viator, heroem calcas !

« Arrête-toi, ô voyageur, tu foules aux pieds la cendre d'un héros ! »

A nos yeux, mieux vaut la croix de bois pour le travailleur modeste, que les splendides mausolées à l'honneur des conquérants renommés. Il nous souvient d'avoir vu, à Rome, le tombeau d'un personnage illustre, de la Suède, qui ne demanda pour toute épitaphe que ce mot : *nihil,* — RIEN, — et qui fit mettre sur la tombe de sa compagne bien aimée : *ombra,* — une ombre.... Mais, que nous sommes loin de ce brave casseur de pierres qui fut plus heureux que bien des grands de ce monde !

(1) Quitard, son gendre, les Jouvin et autres...

Digitized by Google

Cocol épousa en 1813 Marianne Imbert, de Saint-Gervais.

Les fils et les petits-fils de Laurent continuent les bonnes traditions de leur père : ils travaillent et vivent honorablement, entourés de l'estime publique (1).

(1) La *mort* du vieux Cocol est ici une fiction, que le lecteur voudra bien nous pardonner. Ce brave homme qui compte aujourd'hui 86 ans, a le bonheur de voir prospérer sa famille et le pays qu'il a su enrichir en donnant l'exemple du travail et de la probité.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE BARON PAGÈS (JOSEPH)

GÉNÉRAL

Né à Connaux le 1er mars 1754

Mort à Lille le 1er septembre 1814

Vers le 18 novembre 1780, un jeune pâtre de Connaux, ramenait le soir ses brebis au village : il allait à la bergerie, chantonnant un air de *Révié* alors fort connu. Près de la route, l'écho des rochers des *Gajan* répondait à la voix sonore du berger. A cette même heure, une bande de *Caraques* se rendant à la foire de Bagnols dut s'arrêter pour laisser passage au troupeau dout le conducteur enhardi agaçait deux filles de bohème, suivies de leur vieille mère. Celle-ci frappée de l'allure ouverte du pâtre, lui jeta à la face, sous forme de *bonne fortune,* ces mots prophétiques : « *Saras soudar, e bèu coumo un prince.* »

Le berger regagnant la bourgade resta frappé de l'étrange prédiction : il en riait, à la vesprée, pendant le souper de famille... La *farinetto* lui paraissait, en ce moment, plus succulente et la *trempo* moins fade... que de beaux rèves et la nuit et le jour ! notre jeune héros en perdit la tête ; il résolut de fuir la *jasso* hospitalière et la maison paternelle : rien ne put le retenir, pas même le plus doux des serments, prêté tant de fois à sa fiancée trop crédule.

VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

Digitized by Google

Ce berger, de Connaux, se nommait Joseph Pagès : son père, Antoine, et sa mère, Louise Dauran, étant sans fortune, avaient *loué* leur fils chez un ami du voisinage. L'enfant était intelligent, actif, intrépide et probe : nous allions ajouter fidèle, mais il ne le fut point, le jeune aventureux : certaines déceptions et une vague espérance de voir réaliser sa *bonne fortune* l'entraînèrent loin de ceux qui l'aimaient.

Le 4 mars 1781 Joseph Pagès s'engageait dans le régiment d'Artois (1) : où alla-t-il tenir garnison, nous l'ignorons encore. Le volontaire avait préféré un régiment de cavalerie légère. Deux ans après, le 2 février 1783, Pagès fut nommé brigadier ; il était maréchal-des-logis en mars 1785 et maréchal-des-logis chef le 1er avril 1791.

Celui qui abandonnait, à Connaux, sa houlette de berger, maniait vaillamment le sabre de dragon, car depuis le 1er janvier 1791, le régiment d'Artois, était devenu le 12me régiment de ce corps de cavalerie (2).

Pagès, doué d'une intelligence remarquable, songeait à développer chez lui les premiers éléments d'instruction classique : il apprit à lire et à écrire. C'était chose peu aisée à cette époque tourmentée où les catastrophes et les événements imprévus se succédaient avec un effroyable rapidité. Mais d'ailleurs la Patrie en danger ne demandait que des soldats pour la défendre et non des académiciens pour haranguer. Notre compatriote devint officier. C'est comme tel qu'il fit la campagne dans l'armée de la Moselle, parcourant la contrée depuis Longwy jusqu'à Bitche, et dans l'armée du Nord, allant de Dunkerque à Maubeuge. En septembre 1792 il est sous-lieutenant : on le nomme lieu-

(1) Créé en 1635 par Louis XIII.

(2) Dragons. — Régiment fondé en 1558 par le maréchal Ch. de Cossé-Brissac. C'étaient des arquebusiers à cheval qui devaient se transporter le plus rapidement possible d'un point à un autre et mettre pied à terre pour combattre.

En vertu de la loi du 1er janvier 1791 les régiments quittèrent leurs noms particuliers pour prendre le numéro de leur rang d'ancienneté de création.

Digitized by Google

tenant un an après et deux mois plus tard il est promu au grade de capitaine, — 10 octobre 1793.

Connaux pouvait déjà être fier de l'héroïsme d'un de ses enfants : l'avancement de Pagès était rapide, aussi le voyons-nous, le 8 avril 1794, chef d'escadron et chef de brigade le 13 juin de la même année ; mais ses exploits de l'année précédente doivent être énumérés ici.

Quoique grièvement blessé le 6 septembre 1793 à l'affaire de la forêt de Mormal (1), le vaillant officier, à la tête de ses compagnons d'armes, continua de charger avec tant de vigueur et d'audace qu'il parvint non seulement à se dégager, mais encore à faire plusieurs prisonniers à l'ennemi.

A cette époque, d'après les plans du général Dumouriez, la Convention avait adopté un vaste système pour la défense du territoire ; les armées de la République occupaient les frontières et le littoral.

Nommé capitaine le 20 vendémiaire an II, il fut choisi, le 27 du même mois, pour commander un détachement composé des plus braves soldats de tous les corps de cavalerie bloqués dans Maubeuge ; il avait ordre de traverser le camp ennemi accompagnant le représentant du peuple Drouet ; il remplit avec succès cette honorable et périlleuse mission.

Pagès fit partie de l'armée de Sambre-et-Meuse, en 1795 et 1796. Le métier de soldat était rude, alors qu'en guerre avec l'Europe coalisée, les armées françaises avaient à lutter contre les ennemis du dehors, lutter avec la trahison des émigrés, avec les patriotes turbulents de l'intérieur.

En 1797 le 12^{me} dragon fut incorporé dans l'armée du Rhin ; en 1798 il est dans les armées d'Angleterre et d'Allemagne ; en 1799, 1800, 1801, dans les armées d'Italie et d'observation du Midi. En 1804 ce régiment alla à l'armée des côtes de l'Océan. A toute occasion Pagès se faisait remarquer par sa bravoure éclatante. Ses glorieux états de services mentionnent

(1) Où il reçut un coup de feu au pied.

Digitized by Google

qu'à la tête de son régiment il se distingua, le 10 juillet 1796, au passage de la *Lahn,* où, comme chef d'escadron, il était sous les yeux de l'adjudant général Ney, de Kléber et du général en chef Jourdan (1).

Le 15 août 1799, jour de la fatale bataille de Novi, Pagès reçut un coup de feu au menton et un autre à l'épaule. Son régiment, sous les ordres du général Richepanse, se trouva dans la mêlée déployant un courage héroïque contre les Austro-Russes, de beaucoup supérieurs en nombre.

Au 2 juin 1800, le 12me dragons avait quitté l'armée d'Italie ; nous le retrouvons aux frontières de l'Allemagne à Kiersberg : là, Richepanse tenait tête à l'archiduc Ferdinand. Sa division réunie à celle de Moreau ne comptait que 2,000 hommes alors que les impériaux, au nombre de 25,000 débouchant par Gutzell abordèrent les troupes françaises. Nos soldats surent opposer une résistance assez vigoureuse, mais ils n'obtinrent la victoire que grâce à l'arrivée du général Ney, qui franchit l'Iller, et prit, par la gauche, la première ligne des assaillants de Kiersberg. Le brave adjudant général, avec un sang-froid et une sûreté de coup-d'œil admirables fournit à Richepanse le moyen de reprendre l'offensive et de rentrer, l'épée à la main, dans le village abandonné par l'ennemi. Ce fut dans ce combat mémorable que Pagès se fit remarquer à la tête de son escadron.

Une distinction insigne devait, le 11 décembre 1803, récom-

(1) V. *le Panthéon de la Légion d'honneur,* T. IV. (Pagès)... « Chef d'escadron le 20 germinal suivant (an II), il fut fait chef de brigade le 25 prairial dans le même corps où il était entré comme soldat treize ans auparavant. Le 8 messidor, à Fleurus, il exécuta une charge brillante qui contribua puissamment au succès de cette bataille et qui fonda la belle réputation du 12me dragons. Le 18 du même mois, aux Quatre bras, il enleva quelques pièces de canon à l'ennemi et lui fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvait un général autrichien. Le 18 vendémiaire an III, à Julien, avec deux escadrons de son régiment, tomba de nouveau sur les Autrichiens, en avant de la ville, leur reprit la position et plusieurs pièces que notre infanterie avait été obligée d'abandonner et tua de sa main un de leurs généraux... »

Digitized by Google

penser tant de bravoure et d'actions d'éclat : Pagès fut nommé chevalier de la Légion d'honneur ; le 13 juin 1804 il reçoit le titre d'officier du même ordre (1).

Jour par jour, un an après, le 13 juin 1805, notre héros se maria, à l'âge de quarante-un ans, il épousa une jeune personne distinguée et de famille noble, Mademoiselle Marguerite-Octavie Cot d'Ordan, de Hesdin (2).

En récompense de sa belle conduite à Austerlitz, le 24 décembre de la même année, l'empereur Napoléon le nomma général de brigade. Pagès remplit successivement plusieurs fonctions militaires qui prouvent surabondamment la valeur de l'homme et du soldat.

Nous le voyons employé au quartier général de l'armée de Naples le 14 janvier 1806 ;

— Commandant une brigade de dragons à l'armée d'Italie le 5 janvier 1807 ;

— Employé au dépôt général de cavalerie à l'armée d'Allemagne à Passau — le 15 septembre 1809 — et commandant le dépôt de cavalerie de l'armée d'Espagne, à Tours, le 19 novembre de la même année.

Sorti des rangs obscurs des humbles travailleurs, notre compatriote avait fourni une brillante carrière, il s'était élevé aux plus hauts grades dans l'armée, nous ne sommes donc point surpris que Napoléon ait tenu à combler d'honneurs ce vaillant soldat. Il entrait dans les vues de l'empereur de récompenser les grands services rendus, d'exciter une louable émulation, d'augmenter l'éclat du trône. A peine proclamé chef suprême, il rétablit les titres de l'ancienne noblesse et en crée une nouvelle. Les titulaires des grandes dignités de l'empire portaient le titre de *prince ;* leur fils aîné celui de *duc,* les fils

(1) Ce dernier titre lui donne le droit d'être électeur dans le département du Gard.

(2) Nos recherches auprès des notables de Hesdin ont abouti à ceci : il y a bien longtemps un commandant de place du nom de Cot d'Ordan, vint à Hesdin, où il resta à peine un an : il avait une fille...

Digitized by Google

puinés prenaient le titre de *comte* ou de *baron* (1). Ce dernier titre était également réservé aux personnages distingués soit dans l'armée, soit dans la magistrature.

Joseph Pagès obtenait le titre de baron de l'empire le 17 mars 1808 (2); par décret du même jour, il obtenait en outre une dotation de 4,000 francs sur les biens réservés en Westphalie (3).

Le 8 mars 1810, par un décret impérial, il fut mis à la retraite.

Si, dans la splendeur de son existence, l'ancien pâtre de Connaux rappelait ses souvenirs de jeunesse il pouvait ne plus douter des prophéties de la *caraque*.

Pagès avait été un soldat d'élite et de plus, il marchait à l'égal des princes de son époque.

Bonne fortune lancée au hasard par une pauvresse famélique, voilà pour le domaine de la poésie ; d'autre part, *désirs* et *souhaits,* réalisés par la volonté ferme d'un homme sérieux, par son énergie puissante, par sa conduite honorable, par sa valeur égale à sa probité.

Joseph Pagès, avons nous dit, s'était marié dans le nord de

(1) Baron, du mot *Bar* qui, en langue germanique, signifie *Homme.*

Sous la Féodalité, les propriétaires des grands domaines reçurent généralement le nom honorifique de *Baron :* hommes tenant un rang illustre par leur mérite ou par l'étendue de leurs biens.

(2) Les renseignements puisés à la Chancellerie nous précisent le 10 mars 1810. Les lettres patentes ont réglé ainsi les armes du baron Pagès : *Coupé, le premier : parti de sinople au casque d'argent et de gueules, au signe des barons tirés de l'armée ; le deuxième : d'azur à la tour d'argent, sommé d'un cheval issant d'or et adextrés et senestrés d'une branche d'olivier au pal d'argent.*

(3) Ces biens réservés provenaient de la cession de terres situées en pays étrangers et dont les revenus appartenaient à la France. C'est à la suite du traité de Vienne (14 octobre 1809) que l'Empire posséda des biens immenses.

En 1810, Napoléon institua le *Domaine extraordinaire :* « ... Composé de biens mobiliers et immobiliers que l'empereur, exerçant le droit de paix et de guerre, acquiert par des conquêtes ou des traités, soit patents, soit secrets. L'empereur dispose du Domaine extraordinaire : 1° pour subvenir aux dépenses de ses armées ; 2° pour récompenser ses soldats et les grands services civils ou militaires rendus à l'État... »

Digitized by Google

la France ; on ne l'a plus revu à Connaux. Encore un expatrié volontaire que nous sommes tenté d'appeler : un ingrat. On dit qu'il eut des enfants ayant suivi la carrière des armes ; on ajoute que vers 1809, imitant l'exemple de son empereur, il divorça (1)... Ce que nous pouvons affirmer c'est que le 1er septembre 1814 il mourut à Lille.

Dans le département du Nord, vaines et infructueuses ont été nos recherches pour découvrir un article nécrologique sur le général Pagès. Les écrivains des journaux de l'époque, embouchaient plus volontiers la trompette pour exalter, en vers et en prose, les louanges du roi Louis XVIII, *dit le Désiré*. Le moment était donc peu propice à glorifier un baron de l'empire ou un soldat de la République... le silence se fit autour de sa tombe. Nous serions heureux : « de l'avoir vengé de ce dédain ou de cet oubli (2). »

(1) Loi du 20 septembre 1792, abrogée le 18 mai 1816.

(2) M. l'abbé Fuzet nous félicitait en ces termes d'avoir écrit l'histoire d'un enfant de Connaux, commune où il est né lui-même et qu'il honore déjà par son érudition incontestée.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE PINIÈRE DE CLAVIN (MARC-ANTOINE)

BÉNÉDICTIN

Né à Bagnols le 30 décembre 1733

Mort à Bagnols le 30 octobre 1811

Le 10 décembre 1861 dans la modeste mansarde d'une maison de peu d'apparence s'éteignait à Uzès (1), le dernier rejeton d'une des familles les plus distinguées de Bagnols M. Côme de Pinière de Clavin, âgé de 63 ans. Nous étions venu, peu de mois auparavant, le visiter ; et si nous voulions connaître ce bagnolais de noble race c'était afin d'obtenir de lui quelques détails sur sa famille et, particulièrement, sur le blason qu'elle avait dû lui léguer... hélas ! le pauvre homme se confondit en excuses, il ne connaissait ni ses ancêtres ni leurs armes distinctives. — « Mon père m'a raconté, nous dit-il, qu'un jour les nobles de Bagnols durent apporter sur la place leurs vieux parchemins et que l'on brûla tous les titres féodaux (2). » L'auto-da-fé eut lieu, il est vrai, au mois de brumaire de l'an II : ainsi le jeune Clavin, (qui n'en était pas plus malheureux pour cela), grandit dans l'ignorance

(1) Rue Entre-les-Tours, nº 227.

(2) V. *Annales hist. de Bagnols*, 1788 à 1805. Art. *Actes féodaux*.

Digitized by Google

de l'art héraldique et de son application à l'histoire de ses aïeux (1).

C'était cependant une ancienne et grande famille que celle des Pinière de Clavin... il nous serait difficile d'en chercher l'origine : les Pinière ou Pugnières figurent déjà en 1630 (2), mais ce n'a été que plus tard que le nom de Clavin est joint au nom patronymique (3).

Les vieux registres de la mairie de Bagnols mentionnent vers 1787 : — Ch. Ant. Pinière de Clavin aîné, ancien capitaine de cavalerie ; — J.-Bapt. Pinière, sieur de Clavin, ancien capitaine de chasseurs à cheval au régiment des Vosges ; — Louis-Joseph de Pinière, ancien capitaine de cavalerie ; et *Marc-Antoine* Pinière de *Clavin,* dont nous parlerons plus longuement.

Dans nos *Annales historiques,* figurent ces différents personnages que leur haute position mettait en relief. Comme plusieurs de leur caste, ils adoptèrent franchement les principes de la Révolution de 1789. En voici la preuve : une lettre adressée au citoyen Ant. Teste, commissaire national, l'an II de la République. Cette missive de Jean-Baptiste, dit *Sept-Pons*, avait évidemment pour but de sauver sa tête, et nous savons, à n'en point douter, que grâce à Bertrand, l'accusateur public, alors tout puissant, il évita l'effet d'une condamnation prononcée à cause des troubles de juillet 1793. Pour nous, la lettre de Pinière a de plus tout l'intérêt d'une page d'histoire (4).

« — Lisez-moi, je vous prie, mon cher concitoyen, puisque je ne puis vous parler, il est sage d'étayer l'estime de nos amis par la connaissance de nos vertus ; le moyen que j'emploie,

(1) Côme de Clavin avait été garde-général des forêts. Il était fils de Antoine-Côme-Bernard Pinière de Clavin et de Marie-Rosalie de Belgaric.

(2) Époque où leur maison fut incendiée. — V. *Bagnols en* 1787, L. A.

(3) Une terre avec grange au S.-E. de Bagnols porte le nom de *la Clavine* (M. Cavène).

(4) Jean-Baptiste Pinière de Clavin mourut à Bagnols le 15 frimaire an VIII (5 décembre 1799).

Digitized by Google

mon cher Teste, est sans préjudice au plaisir de vous embrasser ou chez vous ou chez moi ; j'ose dire que je mérite cette marque de votre amitié par les sentiments avec lesquels je vous embrasse fraternellement : — Pinière-Clavin.

« — J'ai prêché la Constitution dès son principe et j'ai prouvé ma foi par des œuvres.

« — En payant mes impositions des premiers, en faisant un don patriotique de 1500 francs sans consulter mon revenu ; en contribuant aux prix de 1100 francs aux divers recrutements qui se sont faits ; en donnant une haute paye à un volontaire destiné à défendre les frontières de la République ; en prêtant tous les serments exigés par la loi pour être réputé bon citoyen ; en obéissant à tous les décrets concernant toutes déclarations demandées par iceux, concernant grains, foins, fer, étain, plomb et fournitures de sacs, etc., etc. ; en faisant don à la société populaire de deux peupliers d'Italie choisis dans une allée d'agrément pour décorer les deux pilastres de la porte du club ; en faisant monter la garde à prix d'argent quoique la loi m'en dispensât par mon âge et mes infirmités ; j'ai même, pour l'exemple, essayé de la monter en personne ; mon état y mit des obstacles invincibles.

« — Le premier mobile qui gouverne les hommes, l'intérêt, n'a pas été le mien. Envers la Constitution, j'accepte cependant avec plaisir le don qu'elle m'a fait de 800 francs de rente par la suppression de la dîme, gabelle et autres charges.

« — Sans renoncer aux récompenses de l'éternité, j'expose le tableau de mon civisme envers la classe indigente de mes concitoyens, et je dis que j'ai secouru des pauvres par le pain que je les ai autorisés à prendre chez les boulangers, en une quantité déterminée par jour ; que j'en ai vêtu plusieurs autres, que j'ai fourni paille, paillasse, couvertures, chemises et autres nipes aux nécessiteux ; que les directrices de la maison de charité, miséricorde et le citoyen curé ne m'ont jamais réclamé en vain ; que les pauvres honteux m'ont vu aller à leurs secours et que j'ai donné à ceux qui m'ont croisé, en

Digitized by Google

ville, me demandant pour les pauvres honteux et cela, sans traiter avec mes moyens ; enfin ceux composant ma maison, avec moi, ne refusons jamais aux mendiants qui vont dans les rues. Celui là serait vraiment républicain, qui montrerait son civisme, en désignant ce qu'il faut faire de plus pour acquérir cette inappréciable qualité, j'irai au devant de ce grand homme. »

Ce noble vieillard dut s'éteindre en paix avec sa conscience, laissant ses compatriotes dans les transes et l'anxiété la plus cruelle : il mourut le 15 frimaire an VIII.

Né le 30 décembre 1733, Marc-Antoine, frère du précédent, était moine bénédictin (de Cluny) ; il habita pendant de longues années Pont-Saint-Esprit, où il a laissé une œuvre digne d'être mentionnée : un manuscrit (1) dont le titre fera comprendre l'importance.

— *Mémoire* historique et chronologique du prieuré et de la ville de Saint-Saturnin-du-Port, à présent du Pont-Saint-Esprit — 1780 jusqu'en 1784, et puis 1790.

Il a pour épigraphe ces deux vers :

— Que si la vérité nous déplait ou nous pique,
C'est quand de nos travers elle fait la critique.

Dans la préface (plan de cet ouvrage) l'auteur rappelle le mémoire de dom Jean-Baptiste Lanteaume, écrit en 1731 (2) : il ajoute, avec beaucoup de modestie que « religieux prêtre et chantre (3) de ce monastère, il se contentera de faire, pour ainsi dire, une simple relation des faits les plus intéressants, comme par exemple la fondation du prieuré et de son accrois-

(1) Le précieux volume, relié, in-4° de 400 pages, appartient à M. Prosper Deleuze, de Pont-Saint-Esprit, qui, comme les curieux auxquels il consent à le communiquer, le tient pour une œuvre de mérite. Nous désirerions que ce travail d'histoire locale fut livré à l'impression.

(2) Ce mémoire n'a qu'environ 40 pages ; il en existe une copie à la Biblioth. de Bagnols (Fond., L. A.).

(3) Le *chantre* du monastère de Saint-Pierre était un religieux chargé de diriger les chœurs.

Digitized by Google

sement, de celle du Pont et de ses dépendances, de l'établissement des autres corps séculiers et réguliers de la ville, des actes passés par le prieuré avec nos rois et les comtes de Toulouse nos anciens souverains, ainsi qu'avec les seigneurs voisins et les habitants du Saint-Esprit réunis en corps de communauté... »

Son mémoire est donc « un inventaire raisonné et chronologique des principaux titres du prieuré avec un précis de certains faits qui, quoique étrangers, intéressent le monastère de Saint Pierre. »

Pendant les guerres de religion du XVI^e^ siècle les archives ont été dispersées ou en partie brûlées ; mais depuis, les prieurs ont racheté, à grands frais, les titres épars et c'est d'après ces documents précieux que dom Pinière écrivit.

Le volume a plus de 400 pages in-4° ; il est accompagné du plan de l'église de Saint-Saturnin en 1307, et de celle de Saint-Pierre en 1784.

Dans son mémoire, l'auteur cite chacun des prieurs réguliers, il entre dans des détails intéressants sur les abus de la *commande* et sur les convoitises, les dilapidations et le relâchement des prieurs commandataires, lesquels, n'étaient point religieux. Il signale ceux qui se sont rendus recommandables dans l'église en y occupant des siéges considérables, l'un entr'autres (Julien de la Rovère), étant même monté sur la chaire de Saint-Pierre (1).

Le manuscrit de D. P. de Clavin fournit des renseignements précieux sur les premières franchises communales, sur les mœurs du temps, sur l'influence des religieux bénédictins de la région : le récit de la construction entreprise par les habitants avec l'appui de Jean de Thyanges y trouvait naturellement sa place. Mais les annales mêmes de l'œuvre collective des *maisons, église, pont et hôpitaux du Saint-Esprit* y sont comme jalonnés ainsi que l'histoire de la paroisse, laquelle a

(1) Le pape Jules II.

Digitized by Google

bien son intérêt dans les siècles passés. Tout y est relaté dans un style simple, sobre et précis. En toute occasion sa parole est énergique, franche et correcte ; la vérité, il ne saurait la dissimuler sans mentir à l'épigraphe de son livre. On a donc sous les yeux l'exposé des événements des temps reculés, présentés en vive lumière (1). Voici du reste ce que nous écrit au sujet de dom Pinière, notre ami, M. Louis Bruguier-Roure, que ses études archéologiques placent déjà au nombre des érudits de la contrée.

— ... « S'il est vrai que la grande école historique du siècle dernier, devant laquelle s'inclinent les historiens modernes a laissé parmi les ruines du célèbre monastère de Pont-Saint-Esprit un monument qui honore un enfant de Bagnols, il est juste aussi de dire que l'auteur du *Mémoire historique et chronologique du prieuré et de la ville de Saint-Saturnin-du-Port,* avait profité des précédentes recherches faites sur le même objet par un collaborateur des D. D. Vic. et Vaissette. D. Pinière de Clavin fut le continuateur de D. de Lanteaume, il fit plus toutefois, car il a jeté dans le même moule des faits dont n'avait pas parlé le précédent historiographe. Il a présenté les événements dans des récits moins dictatiques peut-être, qui sentent souvent l'écrivain aux idées préconçues, le pamphlétaire même ; en même temps, disons-le, il a pris grand soin de ne laisser rien perdre, dans le souvenir du passé, de ce qui pouvait intéresser l'avenir. A ce titre, il mérite notre reconnaissance. Son manuscrit est très précieux en raison de la destruction des archives du monastère de Saint-Pierre, dont tous les documents sont analysés et rappelés en marge du

(1) Nous avons remarqué dans ce manuscrit quelques pages consacrées à élucider la manière dont les anciens comptaient les jours de l'année : kalendes, ide et none, etc., etc., etc. Par les explications données il est très facile de reporter au calendrier actuel (depuis 1582) le texte latin qui souvent embarrasse le lecteur. — Lorsque dom Pinière s'appuie sur l'histoire afin de rattacher les faits locaux aux grands événements du royaume, il cite souvent l'*Hist. de France*, de Valli.

Digitized by Google

volume sous le numéro et le titre de la liasse qui les renfermait.

« Le style est généralement conforme aux traditions de l'école bénédictine ; mais on y rencontre parfois, trop souvent même, des incorrections de langage qui déparent un ensemble très satisfaisant, en dehors des réserves faites plus haut... »

Il est en effet regrettable qu'un pareil document historique reste ignoré du public et que les budgets municipaux ne puissent venir en aide aux lettrés jaloux de donner de la publicité à des travaux reconnus sérieux.

Après la fermeture des couvents et la dispersion des religieux, il nous est difficile de suivre le bénédictin pendant la Révolution et le temps de la Terreur. Nous savons seulement que le 4 septembre 1792, voulant se conformer à la loi du 26 août, relative à la déportation des ecclésiastiques non assermentés, il se présenta devant la municipalité de Bagnols, afin de déclarer qu'il entendait se rendre à Aigues-Mortes et s'y embarquer pour Barcelone : il déposa alors un passeport en signant sa demande.

Le voyage s'effectua, puisque le 5 messidor an VI, l'ex-bénédictin rentrait dans son pays natal, en vertu de la loi du 7 fructidor : et se résignait à rester sous la surveillance de l'administration locale.

On dit que dom Pinière vécut dans la retraite à Bagnols, jusqu'au jour où la mort vint le surprendre. Il avait, pendant les dernières années de sa vie, habité rue Poulagière (1), une maison visitée chaque jour par son vieux compagnon d'exil, le vénérable père Borrelly, jésuite de Lyon. Les deux amis charmaient leur solitude sous les ombrages des acacias séculaires d'un jardin clos et silencieux. Si, près d'un siècle s'est écoulé sans qu'aucun bruit se soit fait autour de l'historien du Pont-Saint-Esprit, s'il a fallu qu'un jeune chercheur en-

(1) La maison Cotton, nº 20.

Digitized by Google

thousiaste (1), révélât aux bagnolais l'œuvre d'un de leur compatriotes, c'est parce que le nom de Pinière de Clavin ne devait point rester dans l'oubli ; car le chroniqueur pieux n'avait pas écrit seulement pour la gloire de ce bas monde.

(1) M. Louis Bruguier-Roure.

Digitized by Google

RACLET (JEAN-BAPTISTE)

ARCHITECTE

Venu de Lyon vers 1773

Mort à...

Ce fut très probablement sous les auspices des prêtres de Saint-Joseph de Lyon que Jean-Baptiste Raclet, architecte, vint à Bagnols. Quels sont les antécédents de cet entrepreneur ? — il ne nous est pas possible de le raconter, puisque Raclet n'est point notre compatriote. Si nous lui consacrons ici quelques lignes, c'est parce qu'il a habité le pays pendant plusieurs années et qu'ayant acquis la confiance des dignitaires de cette époque, on le chargea de travaux importants.

La première fois que son nom paraît dans l'histoire de notre petite ville, c'est en l'année 1775. On lui donne le titre d'entrepreneur du nouveau compois (1). Les consuls le chargèrent en outre de vérifier si la ligne des maisons construites à la Poulagière était régulière et bien établie ; si les propriétaires ne faisaient point d'ouvertures au nord, sur le cimetière et de déterminer le chiffre exact de la mensuration des maisons. Le

(1) Dans certaines provinces on appelait compois le cadastre, la répartition et le rôle de répartition de l'impôt. — V. art. Cadastre (T. IV, *Encyclopédie du XIXe siècle*, p. 268.

Digitized by Google

comptable précisa la construction du sieur Chaine, entr'autres ; laquelle est portée à 92 cannes *quarrées*, deux pans trois quarts, un huitième et un trente-deuxième de pan... Le prix de l'impôt était alors, — hors de la ville, — de 1 sol 8 deniers par canne (1).

Raclet n'était pas seulement un architecte, un géomètre habile, mais il maniait aussi avec un rare bonheur la plume de l'écrivain et du poète, — à la mode du temps. Nous possédons un imprimé qui date du 19 août 1775, dont voici le titre : « Lettre sur les fêtes de la ville de Bagnols, à l'occasion du sacre de Sa Majesté Louis XVI, écrite par un spectateur étranger et impartial. »

L'auteur raconte ce dont il a été émerveillé dans la petite ville de Bagnols. « Ce sont les jeunes gens de distinction qui ont fait les frais de la fête : le reste de la jeunesse a payé de sa personne. — On éleva, dit-il, dans un vaste champ qui n'est séparé des murs de la ville que par le grand chemin (2), un pavillon d'une architecture champêtre. Le plan du principal salon était un hexagone régulier.... » Ici l'auteur, parlant complaisamment sa langue favorite, entre dans des détails sur le triangle équilatéral, les parallèles et les côtés adjacents du quadrilatère régulier, servant de vaste salle, où l'on avait dressé, pour les dames, une table de cinquante couverts.

« Toute cette construction n'était qu'en charpente, mais l'édifice était recouvert de guirlandes de buis et de lauriers, entrelacés avec les portraits du roi et de la reine, les fleurs de lys, les inscriptions, les lustres, les plaques, de manière que cet ensemble formait, en même temps, le coup-d'œil le plus recherché et le plus champêtre.

(1) Voir page 185 la note A, que nous devons à l'obligeance de M. F. Degan, géomètre, notre compatriote et ami.

(2) Nous avons entendu dire aux anciens que la fête eut lieu dans la terre qui avoisine l'hôtel du Louvre. En face on voyait encore, en 1775, les remparts et les fossés où l'on bâtit peu après des maisons.

Digitized by Google

Cet assemblage
D'un goût nouveau,
Formait l'image
D'un paysage
Peint par Watteau.
C'est un treillage,
Puis un feuillage,
Puis un arceau.
Là, colonnade,
Là, palissade,
Ici, berceau.
Là, bagatelles
Riches et belles.
Enfants de l'art.
Là, la parure
De la nature
Simple et sans fard.

« Pendant que la jeune noblesse, qui s'était chargée de cette construction, en dirigeait les travaux, deux jeunes militaires (1), s'occupaient, d'un autre côté, à former, l'un une compagnie de grenadiers et l'autre une compagnie de hussards : la jeunesse qui s'était présentée en foule pour être admise dans l'un ou l'autre de ces corps, répondit si bien à leurs soins et à leurs instructions, que tout le monde fut étonné de voir ces troupes manœuvrer avec toute la précision des corps les mieux disciplinés.

« Ces préparatifs finis, la fête commença le dimanche, 13 août. Elle fut annoncée, dès la pointe du jour, par le son de toutes les cloches, et par la réunion de tous les instruments militaires. — Les deux compagnies, au nombre de 80 hommes, se mirent sous les armes, et parurent devant l'Hôtel-de-Ville. L'uniforme des grenadiers était gris, parements, revers et collets rouges, avec la grenade sur la plaque du bonnet. Les hussards avaient veste et culottes blanches, manteau rouge, bordé de fourrure et galons blancs sur le manteau et sur le bonnet. Pendant que ces compagnies faisaient quelques évo-

(1) Sans doute les chevaliers de Vaulx et Pinière de Clavin?

Digitized by Google

lutions militaires, tout le corps de ville se rendit à la salle du conseil où chacun se revêtit des marques de sa dignité. On partit de là, en ordre, pour aller à l'église de la paroisse ; les grenadiers précédés de leur corps de musique ouvraient la marche, et les hussards la fermaient ; le corps de ville accompagné de toute la noblesse était au centre, et un peuple immense, qui s'était rendu à Bagnols, de la campagne et de tous les environs, accompagnait ce cortège avec des acclamations réitérées de *vive le Roi !* tous les amateurs se réunirent en corps de musique pour la symphonie qui fut exécutée pendant la messe... Un *Te Deum* fut chanté après les vêpres, au son des cloches, des instruments et de trois décharges de mousqueterie... Une illumination générale qui précéda un feu de joie allumé par M. André-Antoine Reynaud accompagné de tout le corps de ville, de toutes les troupes et de soixante personnes qui portaient des flambeaux, remplaça le jour qui finissait : l'inscription de l'Hôtel-de-Ville, *optimo Regum* en désignait le motif.

« Ce fut dans ce moment que les dames de Bagnols et celles d'Uzès, d'Orange, de Bollène, du Saint-Esprit et des châteaux voisins que l'objet de cette fête y avait attirés, se rendirent au pavillon, accompagnées de toute la noblesse et des principaux citoyens de la ville ; elles trouvèrent une table servie avec toute l'élégance et la délicatesse possibles. Elles prirent séance et les cavaliers debout les servirent. Je n'ai jamais vu de coup d'œil plus séduisant ; et les autres étrangers présents à cette fête, n'en furent pas moins frappés que moi.

On se disait :

Est-ce un enchantement ?
Est-ce ici l'île de Cythère ?
Voilà Vénus, assurément,
Et voici, très certainement,
Les Grâces auprès de leur mère.
Cet enfant beau comme le jour
Ne peut être autre que l'Amour.
. . . . . .

Digitized by Google

Mais ces divinités au port majestueux,
Ces nymphes aux beaux yeux, à la taille légère!
Ce sont Pallas, Diane et la Reine des cieux.
Pour rendre son hommage au petit-fils des dieux,
Tout l'Olympe, en ce jour, est descendu sur terre.

« La gaité et l'engouement furent l'âme de ce repas. On y porta la santé du roi et de la reine... un peuple immense faisait écho. On passa de la salle à manger dans le grand salon, où l'on ouvrit par trois contre-danses le bal qui dura jusqu'au jour et pendant lequel on servit des glaces et des rafraîchissements — une partie des citoyens donnait en même temps, un autre bal dans la salle de l'Hôtel-de-Ville... Le peuple dansait sous des salles de verdure préparées et où on lui fournit des instruments.

« Le lundi 14, ne présente d'autre spectacle public que la marche et l'exercice des deux compagnies. Les jeunes gens qui les composaient manœuvrèrent si bien et avec un air si martial que :

Vous eussiez cru voir des héros
Accoutumés à la victoire,
S'arracher des bras du repos
Pour voler au sein de la gloire.
Leurs chefs montraient dans leurs regards
Leur âme, leur cœur intrépide,
L'un avait la mine d'Alcide
Et l'autre ressemblait à Mars (1).

« Il ne lui ressembla pas moins par la galanterie, ajoute Raclet, car il donna ce jour là, aux dames, un concert dans son hôtel, dont plusieurs d'entr'elles firent en partie les honneurs par la beauté de leur voix et par le goût de leur chant.

« Le mardi 15, jour de l'Assomption, il y eut offices religieux et procession solennelle... Après, tous les cœurs sensibles jouirent d'un spectacle le plus attendrissant... On avait dressé dans

(1) Pignière de Clavin, maison Colin, rue Rivarol.

Digitized by Google

la place qui est fort vaste, une table d'un nombre indéfini de couverts, pour tous les pauvres, tant de la ville, que des environs qui voudraient participer à la joie commune, il s'y en trouva environ deux cent. Ils furent servis par le maire et par les échevins en chaperon (1), ainsi que par tout le corps de la ville. Indistinctement, le clergé, la noblesse, les officiers retirés avec la marque de distinction due à leurs services, la robe, la bourgeoisie, tous s'empressèrent de partager cette noble gloire. La table était placée au milieu d'un cordon formé par les troupes pour laisser l'espace nécessaire au service... le cercle des dames qui occupaient toutes les fenêtres de la place, et que la joie qui éclatait dans leurs regards rendait encore plus belles que leur parure, formaient un coup-d'œil ravissant.

« La générosité des citoyens, dont les abondantes aumônes avaient fourni aux frais de ce banquet (2) se ralluma lorsque les convives eurent chanté les trois couplets suivants que j'avais faits la veille pour contribuer, en quelque chose, à la fête et que toute l'assemblée répéta avec enthousiasme au son des instruments sur l'air de *Joconde :*

Bannissons d'ici les soupirs,
Les chagrins, la tristesse.
Ne respirons que les plaisirs
La joie et l'allégresse,
Chantons en chœur : *Vive le Roi,*
Vive notre père ;
Nous verrons enfin, sous sa loi,
Finir notre misère.
. . . . . .

(1) M. André-Antoine Reynaud, premier consul ; Louis Roux, Jules Ode, François Rey (installés le 3 avril) ; Jules Pugnière, avocat au Parlement, juge de la ville et viguerie de Bagnols ; Sébastien Jean, Hipp. Guynet, avocat procureur fiscal en la viguerie ; noble François-Joseph Fourcheut, Jean-Baptiste Madier, Louis Boyer, Jules Brun, Joseph Coudert, J.-B.-Henri Martial, André Lafont, Simon Martin, Flour, Ladroit, Aymé Gentil, docteur-médecin, J. de Cuny, Ch.-Joseph de Barruel, Jean-Louis Brunet de Leuzières, Barry, Thibaud, Malignon, Alary, Peyret, Benoît, Simon Combin, Charrier, Massonnet.

(2) *O tempora, o mores !*

Digitized by Google

« On ramassa dans un clin-d'œil de quoi leur donner à chacun une petite somme et de quoi fournir aux besoins des pauvres honteux, à qui on avait déjà fait, le matin, une distribution de pain, ainsi qu'à tous les mendiants qui s'étaient présentés. »

Raclet est impitoyable avec ses vers ! ici, nous les supprimons, mais nous écoutons encore, pendant quelques instants sa narration intéressante.

« Après le souper, on tira un feu d'artifice qui reçut les applaudissements. Les dames voulurent combler la joie du peuple en lui abandonnant le Pavillon ; elles allèrent danser à l'Hôtel-de-Ville. « Ce trait, ajoute Raclet, ne me surprit pas, parce que je sais que : « Les divinités sont si bonnes ! »

« Ce bal termina la fête, pendant laquelle il n'est pas arrivé le moindre désordre : grâce aux sages mesures prises par M. le Maire et par les deux commandants des compagnies... Le respect du peuple fut son véritable frein... Les troupes licenciées eurent, le mercredi au soir, leur part des réjouissances dans un souper où les deux compagnies étaient à une même table. « On banqueta longuement aux cris répétés de *vive le Roi,* et après le souper, ils donnèrent un bal général où régna la plus grande gaieté et après ce bal, un feu d'artifice à leurs dépens... »

Les réjouissances du 13 août coûtèrent à la ville 100 livres. Les consuls empruntèrent cette somme aux recteurs et administrateurs de l'hôpital, par acte Me Constant, notaire, le 27 août. Cet emprunt fut insuffisant puisque le feu d'artifice en absorba la plus grande partie.

Comme le lecteur a pu s'en convaincre, l'aimable architecte eut un beau début à Bagnols : les dames durent raffoler de lui ; la noblesse, l'administration locale eussent été ingrates, si elles n'avaient tout d'abord accordé leur sympathie au galant homme qui, venu parmi elles, chargé du travail ingrat d'ar-

Digitized by Google

penter et de chiffrer la valeur des terres, se révélait comme un narrateur fidèle doublé d'un versificateur parfumé.

Raclet en 1776 était déjà chargé de faire le plan et le devis du Collège : il s'en acquitta à la satisfaction générale. On fixa ses honoraires à 120 livres, et ce furent Mesdemoiselles Jeanne d'Isnard et Marguerite Roux, dames directrices de la confrérie de la Miséricorde établie à Bagnols, qui prêtèrent la somme.

C'est encore Raclet qui surveilla les travaux du pont de Pijaudon et ceux de la rue du Ruisseau, car en cette année 1778, les parapets étaient abattus, au point que la voie publique se trouvait encombrée.

L'artiste lyonnais, logé à l'Hôtel-de-Ville, devait se plaire à Bagnols : il était sympathique à la population et les consuls reconnaissants ont, maintes fois, sollicité la bienveillance du conseil pour faire accorder à Raclet des indemnités, par suite d'un surcroît de travail et à cause même d'une maladie dangereuse qu'il contracta en s'occupant des intérêts de la communauté.

Mais vinrent plus tard des démêlés avec le conseil de ville. La communauté était en souffrance du long retard apporté par le géomètre à livrer son compois, pour la confection duquel il avait un bail de quatre ans. Une délibération du 26 décembre 1777 fait ressortir l'état des esprits, à cette époque. On accusait Raclet de négligence : il s'absentait souvent, et pendant longtemps, il s'occupait d'autre chose que de son travail promis ; — peut-être était-il trop poète pour faire des chiffres ? — En un mot la ville s'adressa à l'intendant du Languedoc et intenta un procès pour obtenir de Raclet des dommages et intérêts.

Le public pensait juste : soyez d'abord sérieux, exact et ponctuel, puis vous ferez des petits vers à vos loisirs.

Le compois fut payé 2,400 livres, qu'il fallut emprunter aux Récollets, mais la somme étant insuffisante, on obtint du sieur Louis Passe un prêt de 800 livres qu'on donna au géomètre à titre d'indemnité.

Digitized by Google

Ce travail ne fut pas cependant achevé par Raclet lui-même, puisque nous trouvons que le 6 mars 1785, le conseil alloua une gratification de 2,000 livres aux sieurs Astier et Veyrenc, substitués au sieur Raclet, comme bailliste pour le nouveau compois. Le lyonnais avait fait attendre la ville pendant treize ans !

La Bibliothèque-Musée possède de Raclet un grand et beau travail, c'est le *cadastre* qu'il fit en 1784 pour le prince de Conty. Ces deux énormes volumes in-folios, solidement reliés et ornés d'agrafes et de clous de cuivre, sont dûs à la libéralité de M. Félix Saurin, maire de Bagnols en 1868, qui les tenait de son grand oncle, M. de Roussel, intendant du prince (1).

Que devint notre géomètre ? Où donc le gracieux poète de 1773 est-il allé, depuis, roucouler ses petits vers aux divinités mythologiques ? Il dut vivre assez, croyons-nous, pour voir révolutionner sa littérature, et pour se résigner à abandonner tant de mignardises surannées, quand la grande voix de la patrie entonnait l'hymne de la délivrance.

(1) V. *Annales hist. de Bagnols.*

NOTE

(A) Les mesures usuelles — à cette époque — offraient une diversité aussi bizarre qu'incommode.

Elles variaient d'un lieu à un autre, quelquefois dans la même ville ou sur le territoire d'une même commune.

Ainsi, dans le Gard, il y avait plusieurs unités de surface : la *canne carrée de Nîmes*, celle *de Montpellier*, celle d'*Arles* : sans compter *la toise carrée*.

A Bagnols c'était la canne carrée de *Montpellier* qui formait la base des mesures de surface ; elle valait $3^{mq}.949.701.884.031$ et se subdivisait en huit cannes-pans, valant chacune..... $0^{mq}.493.712.735$
et en soixante-quatre cannes-mems valant chacune..... $0^{mq}.061.714.091$

La maison Chaine représentait donc une
superficie bâtie de .. .. 92 cannes carrées = $363^{m}34$
2 cannes-pans = $0^{m}98$

$\left(\frac{3}{4} + \frac{1}{8} + \frac{1}{32}\right)$ de cannes-pans, soit $\frac{29}{32}$ = $0^{m}45$

Ensemble ..... $364^{m}80$

Digitized by Google

Elle était imposée à raison de 1 sol 8 deniers par canne carrée, (soit 0f.0823m) pour une somme de 7 fr. 47 c.

Aujourd'hui, cette même surface bâtie est imposée sur le pied de 0m059.92 par mètre carré, soit pour les 364m.80 une somme de 21 fr. 45 c., à laquelle s'ajoute la contribution sur les portes et fenêtres, non encore inventée du temps du bon Raclet.

Digitized by Google

REY (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS-VALÉRIEN)

COMMANDANT

Né à Connaux le 12 avril 1755

Mort à Connaux le 6 août 1840

Dans le petit village de Connaux qui nous a fourni déjà plusieurs hommes distingués, vivait encore en 1840 un vieillard de 85 ans nommé le commandant Rey. La génération d'alors savait qu'il avait fait les guerres de la République et de l'Empire et connaissait sa vie aventureuse et tourmentée, mais ce dont on parlait surtout c'était de ses occupations favorites : le commandant était, comme tourneur sur bois ou métaux, un artiste hors ligne. Il produisait de véritables chefs-d'œuvre : son atelier, remarquablement installé et fourni d'un outillage aussi complet que précieux, faisait l'admiration des visiteurs.

L'estime publique entourait ce vieux soldat qui, après une jeunesse quelque peu vagabonde à travers les mers lointaines, avait versé généreusement son sang pour la France, et se rendait encore utile au pays, à l'administration duquel il prêtait son concours soit comme maire, soit comme conseil de la commune. M. Rey coulait des jours paisibles avec son vieil

Digitized by Google

ami Basile Gensoul (1) : Celui-ci, empruntant les ciseaux, les gouges et le maillet du commandant, exécutait ces bas-reliefs, plus que naïfs, qui se voient encore à la porte de l'église paroissiale ou sur la vasque de la fontaine à l'entrée méridionale du village.

En bon campagnard, François Rey avait passé les premiers vingt ans de sa vie à Connaux. Sa famille y vivait dans un bien de cent mille livres (2).

Le futur commandant s'était lié avec la jeunesse de Bagnols et des environs. Il avait l'esprit vif, exalté, romanesque, original. On parlait beaucoup autour de lui des Gensoul, des Bompard, des Charrier-Moissard, des Gentil ; il n'en fallait pas davantage pour enflammer son imagination. François avait deux passions dominantes : la musique et la mécanique. Son cher violon le captivait pendant une partie de la journée ; le reste était employé à manier le rabot, la gouge, l'équerre et la lime ; il partageait l'engouement de son époque. M. de Voguë, le châtelain de Tresques, ouvrait au jeune Rey son atelier de menuiserie et lui offrait son bel outillage de tourneur. On sait qu'à l'imitation de l'infortuné Louis XVI, les nobles et quelques bourgeois de province utilisaient leur loisir en cultivant un état manuel. Le roi avait mis cet usage à la mode alors que Jean-Jacques Rousseau faisait apprendre un métier à son *Émile*. Toujours est-il que, l'esprit d'imitation gagnant de proche en proche, notre villageois de Connaux installa chez lui un atelier pour son usage personnel.

Cependant rien ne devait fixer François Rey dans son village. Un jour il se mit en tête de partir pour l'Amérique : il avait alors vingt-cinq ans. Du projet à l'exécution, il ne prit pas le temps de réfléchir aux chances de cette expédition lointaine. Il vendit une partie de ses propriétés, il en employa le prix à

(1) On se souvient que Basile Gensoul était peintre de mérite... et qu'il mourut maire de Connaux.

(2) Valérien Rey était fils de Jean Rey et de Marie-Magdeleine Granet.

Digitized by Google

acheter des bijoux et une pacotille d'objets de menu commerce et se mit en route. La mer ne lui fut point favorable. Après avoir essuyé une tempête qui mit l'équipage et la cargaison en danger, le vaisseau qui portait notre intrépide fantaisiste fut attaqué par des corsaires ; combat acharné, vaisseau capturé, marchandise pillée : Rey abandonné avec bon nombre de matelots ou de passagers resta sur le navire : on le crut mort... Après cette catastrophe, comment parvint-il à Saint-Domingue ? nous l'ignorons. Seulement, en nous contant ses aventures et ses exploits, le vieux Rey souriait au souvenir de ces belles années. Le voyageur fut accueilli par M. le comte de la Luzerne, alors gouverneur de l'île : son caractère heureux, gai, liant, l'avait bientôt fait prendre en affection. De plus, le jeune négociant possédait, comme musicien, un talent remarquable, et la famille du gouverneur s'était émue en le voyant un jour s'emparer avec enthousiasme d'un violon qui était à sa portée et s'empresser d'exécuter brillamment un grand air de *Gluck*.

Dès lors, Rey fut invité à donner des leçons au jeune fils du comte de la Luzerne. Des familles françaises se disputaient la faveur de l'intimité du virtuose : et parmi les maisons qu'il fréquenta le plus assidument, il citait celle de Madame veuve Nougaret, dont la jeune fille, aussi vertueuse que belle, devait, espérait-il, devenir sa compagne.

Les années s'écoulèrent pour lui avec une rapidité désespérante, tant il était heureux et ravi d'un bonheur qui lui sembla it devoir s'éterniser ! un concours de circonstances força notre compatriote à retourner en France ; la vie d'artiste n'était point assez lucrative pour ses beaux projets d'établissement. Il fit voile vers l'Europe : Madame Nougaret lui avait confié un trésor : son jeune fils, que M. Rey devait placer dans une maison d'éducation. L'ami dévoué remplit religieusement son mandat et veilla comme un père sur l'enfant chéri.

Tout semblait sourire à François Rey, et il caressait les plus douces espérances, lorsque arriva d'Amérique une nouvelle qui faillit lui faire perdre la raison : l'île de Saint-

Digitized by Google

Domingue était en feu, les hommes de couleur révoltés proclamaient leur indépendance ; on pillait les maisons des planteurs, les nègres massacraient les colons français. Madame Nougaret et sa fille avaient été égorgées (1791). Comment Rey put-il supporter ce coup fatal !

Les temps étaient orageux et la tourmente révolutionnaire venait de se déchaîner sur la France ; Rey se fit soldat. Nous trouvons que dès le 13 avril 1793 il était nommé capitaine au 5me bataillon des volontaires du Gard et que le 28 juillet suivant il obtenait le grade de chef de bataillon. Le commandant fit la campagne des Pyrénées-Orientales : dans la plaine de Perpignan, il fut blessé à la jambe gauche le 22 septembre de la même année 1793.

Le 17 octobre 1795, Rey passe à la 7me demi-brigade provisoire d'infanterie de ligne (1). Il allait quitter les côtes d'Espagne pour se rendre à l'armée des Alpes et d'Italie. La vie des camps, les évènements imprévus, les périls de sa nouvelle existence ne lui faisaient point oublier tout ce qu'il avait perdu à Saint-Domingue. L'image de sa fiancée rayonnait maintes fois dans ses souvenirs.

Un jour, à Cette, abandonné à toute l'amertume de ses regrets, il suivait tristement les côtes de la mer, lorsque une jeune fille lui apparut. Rey fut frappé de la ressemblance de cette belle inconnue avec Mademoiselle Nougaret, et dès cet instant il résolut de demander sa main. Peu de jours après, le commandant se présenta à la famille d'un officier de marine, très honorable d'ailleurs, mais dont la fortune n'était point en rapport avec la sienne. Rien n'arrêta un enthousiasme qui chez lui augmentait à la découverte de chacune des perfections chez celle dont il sollicitait le bonheur de devenir l'époux. Le commandant fut agréé, et le 9 septembre 1796, il épousait,

(1) Par décret de janvier 1794, l'infanterie fut formée en demi-brigade. Chaque demi-brigade était composée d'un bataillon des anciens régiments de ligne et de deux bataillons de volontaires.

Digitized by Google

lui officier supérieur plein d'avenir, Mademoiselle Hélène-Suzanne Herpin, jeune personne aussi pieuse que distinguée, mais sans fortune (1).

Suivons le commandant Rey dans sa vie militaire. Du 10 novembre 1796 jusqu'au 24 janvier 1798, il fait les campagnes des bords du Rhin ; il suit le général Bonaparte en Italie. Depuis le 20 janvier 1797, il venait de passer à la 23me demi-brigade légère (2).

On raconte qu'en 1800, lors de l'entrevue à Milan du premier consul et du pape Pie VII, il y eut un jour une grande revue de troupes. Bonaparte remarquant le bataillon du commandant Rey dont les manœuvres étaient irréprochables de précision et les soldats, d'une tenue parfaite, fit publiquement l'éloge du chef de ce bataillon. Rey fut, le lendemain, invité à dîner chez le général ; il pénétrait déjà dans la salle d'apparat : parmi les couverts et les places modestes il cherchait vainement son nom inscrit. Désappointé de ce qu'il croyait n'être qu'un oubli ; le commandant s'apprêtait à sortir lorsque un officier d'ordonnance l'engagea à poursuivre ses recherches et à remonter vers le centre de la table. En effet, sa place était au milieu des généraux et en face même de celle de Joséphine. L'épouse du général Bonaparte lui fit bon accueil : elle prenait soin de recommander l'heureux convive à ses illustres voisins : « Soignez le Commandant, disait-elle, le Premier Consul a été très content de lui : il en a parlé avec éloge au salon. »

Rey était un homme aimable, très heureusement doué : l'originalité de son caractère, sa franche gaité, son instruction quelque peu encyclopédique faisaient rechercher l'intimité de

(1) La conduite du commandant Rey est digne d'éloges. On dit que jusqu'à son dernier jour il ne cessa d'entourer les parents de sa femme : Guillaume Herpin et Rose Villaret, de soins touchants et d'une déférence profonde à l'égal d'un fils pieux et dévoué.

(2) Devenue 23me régiment d'infanterie légère.

Digitized by Google

ses relations ; à son tour, il s'attachait, lui, profondément à ses amis. Il était dans le 23me de ligne tellement aimé de ses collègues qu'il préféra conserver son grade de commandant plutôt que d'accepter le poste éminent de colonel dans un nouveau corps. Il n'y avait pas lieu de s'étonner de ses succès; c'était une époque où tant d'officiers même illétrés, atteignaient au grade de général : le ministre de la guerre facilitait l'avancement des sujets instruits et d'une bravoure éprouvée.

En 1805 et 1806, Rey fit partie de la Grande-Armée : on connaît les exploits de ces troupes jusqu'alors invincibles, leurs victoires mémorables à Austerlitz, à Iéna, et les noms illustres de cette époque glorieuse : Ney, Bernadotte, Soult, Lannes, Augereau, Murat... (1).

En 1807, le commandant était en Allemagne, à Eylau, à Friedland, et le 18 août 1808 ne pouvant continuer son service à cause des blessures qu'il avait reçues pendant de longues années de combats, il dut prendre sa retraite. C'est à cette époque qu'il revint dans son pays natal, et qu'il commença le cours de cette existence douce et enviée qui n'a du prix qu'aux yeux des sages ou des hommes désillusionnés de toutes les séductions d'un monde futile. Il vécut paisiblement jusqu'en 1814. Les splendeurs de l'empire ne le séduisirent point : partisan enthousiaste des principes de 89, Rey avait pris goût à la République, depuis qu'il avait vu tant de rois, répétait-il gaiement avec le poète chansonnier. Mais après le 1er mars 1815, au retour de l'île d'Elbe, le général Gilly se souvenant de l'ancien patriote de Connaux, nomma François Rey, commandant de place à Aiguesmortes.

A la seconde Restauration Rey jugea prudent de se cacher :

(1) Nous ne pouvons rappeler froidement cette grande épopée de l'Empire, bien que la guerre de conquête (trop souvent injuste) nous soit antipathique. Il y a toujours un côté séduisant dans ce que l'on appelle la gloire militaire. Cependant nous préférerions mille fois voir les sommes considérables destinées à entretenir nos armées, employées à des fondations plus utiles au bien-être des masses.

Digitized by Google

la réaction royaliste était toute puissante en France et particulièrement dans nos contrées. Les *bonapartistes* (1) eurent à souffrir et expièrent leur attachement aux idées libérales et à l'empereur déchu.

Au village, le calme semblait se rétablir pendant cette période de quinze années de l'ère bourbonnienne. Rey était revenu à ses travaux préférés, lorsque l'orage éclata de nouveau en 1830. Le commandant Rey arbora, le premier, le drapeau cher à ses souvenirs. On le nomma maire de Connaux, il déploya dans l'exercice de ces fonctions honorables toute l'activité dont il était capable. Connaux lui est redevable de nombreuses et importantes améliorations : nous ne citerons que le partage des *Côtes :* morcellement d'un terrain communal, alors en friche et rendu aujourd'hui à la culture. Afin d'arriver à ce but, rien ne fut négligé, Rey entreprit à ses frais, un voyage à Paris pour plaider, lui-même, au ministère, la cause de ses administrés ; ses efforts furent couronnés d'un plein succès.

Peu d'années après, son vieil ami Bazile Gensoul lui succéda à la mairie. Le libéral de 1830 dût céder la place au chef du parti légitimiste : les deux compatriotes n'avaient plus entr'eux d'autre trait d'union qu'une conformité d'âge et de goûts artistiques. Rey était populaire ; son intarissable générosité en faisait un type distinct. Les pauvres avaient la plus large part de son revenu. A sa mort, le 6 août 1840, il ne possédait que sa maison et son atelier (2). Le commandant Rey conserva jusqu'à son dernier jour cette serénité d'humeur si précieuse dans le commerce habituel de la vie et si rare chez les hommes qui ont contracté de longue date l'habitude du commandement. Aussi la mémoire de cet homme de bien, serviable et affectueux,

(1) On confondait sous ce nom tous ceux qui n'étaient pas ardemment attachés au parti de Louis XVIII.

(2) L'atelier de M. Rey fut acheté à vil prix. Alban Broche qui l'obtint pour la somme de 800 francs, le revendit à des amateurs étrangers.

Digitized by Google

a-t-elle été bénie par ses compatriotes et surtout par tous les nécessiteux de la commune qu'il se plaisait à soulager assidûment.

Rey perdit ses enfants en bas-âge ; sa compagne, de vingt ans moins âgée que lui, mourut à Connaux le 30 octobre 1855.

Digitized by Google

RIVAROL (ANTOINE)

LITTÉRATEUR

Né à Bagnols le 26 juin 1753

Mort à Berlin (Prusse) le 11 avril 1801

Si dans le monde les hommes brillants obtiennent plus de succès que les hommes utiles, c'est qu'on se laisse trop souvent séduire par la forme et que l'on recherche très peu le fond. Le plus grand nombre s'incline, comme ébloui, devant la trace lumineuse d'un rayon de gloire et peu de gens se soucient de mesurer la profondeur d'une source de bienfaisance et de charité. Osons le dire, ici, hautement : nous préférons le travailleur humble et modeste aux héros des batailles, aux illustrations de la science et des arts... et pourtant, ces différentes natures d'hommes sont nécessaires pour former une société parfaite. Rendons loyalement justice à chacun d'eux.

L'homme dont nous allons essayer d'esquisser la vie mondaine ou recueillie, passe aux yeux de tous, pour la première célébrité bagnolaise. En effet, il n'y a pas de dictionnaire géographique qui, en citant Bagnols, n'ajoute : « Patrie de Rivarol. » Quel était donc ce personnage si renommé à la fin du siècle dernier ?

Ce fut un beau parleur, un causeur spirituel, un épigramma-

Digitized by Google

tiste éblouissant, comme l'a appelé Lamartine ; ce fut, au dire de Voltaire, lui-même : « le Français par excellence. »

On a beaucoup écrit sur cet homme aimable, tout à la fois philosophe, littérateur, poète et écrivain distingué. Il a laissé de nombreux ouvrages, (des opuscules plutôt), traitant différents sujets, tantôt sérieux, tantôt futiles ; plus satiriques qu'élogieux mais toujours étincelants d'esprit. Rivarol, nous le savons, n'est point un écrivain de premier ordre ; toutefois, son œuvre reflète d'une façon précise son époque, son siècle et le milieu où il a vécu. A cause de son esprit plus sarcastique que méchant, Rivarol eut peu d'amis sincères, mais il comptait, parmi les envieux et les jaloux, de nombreux ennemis acharnés. Son existence s'est écoulée au milieu des délices de certaines intimités et dans les angoisses de l'imprévu. Il a goûté des jouissances sans nombre mais incomplètes : il a subi des châtiments cruels infligés à son amour propre froissé et à sa vanité excessive.

D'où venait ce beau jeune homme, plein d'enthousiasme et de distinction, dont la figure gracieuse et le charme de toute sa personne provoquaient la plus vive sympathie ?

— Il se nommait : comte de Rivarol. A peine sorti de sa province, en 1774 (1), on le voyait à Paris, vivant déjà au milieu de gentilshommes, d'artistes, de philosophes et d'érudits. Son entrée dans le monde fut presque un évènement. « Présenté dans un salon, il y est remarqué le premier jour, admiré le second et célèbre le troisième, disait-on de cette étonnante personnalité. »

Rivarol, Antoine, naquit à Bagnols (en Languedoc), le 26 juin 1753, de Jean-Baptiste, fabricant de soie et de Catherine Avon, de Laudun (2).

(1) A la fin de 1774, il descendit à l'hôtel d'Espagne, où il se fit appeler le chevalier Déparcieux, se disant de la famille du savant mathématicien ; un neveu de son compatriote le força à reprendre son nom de Rivarol.

(2) Marié le 26 septembre 1752, son père était fils d'Antoine, *aubergiste*, et de Jeanne Bonnet (Arch. de Bagnols). Il y a lieu de douter qu'ils aient pu faire élever leur fils, Jean-Baptiste, à Paris, mais bien plutôt à Bagnols, chez les pères Joséphites.

Digitized by Google

On citait Jean-Baptiste, son père, comme un homme instruit : il avait, disait-on, étudié les belles lettres à Paris. Après avoir lui-même, tenu, rue des Peyrières (1), une auberge, qu'il se vit forcé de fermer, parce qu'il fit payer soixante livres, un bouillon, à un voyageur inconnu (2). Il dut utiliser ses talents littéraires et réunir autour de lui, quelques élèves auxquels il enseigna la langue latine (3).

Comme le prétendait son fils Antoine, Jean Rivarol était-il noble : descendait-il de la *Casa Rivarola,* maison illustre originaire de Parme (4) ? Nous ne saurions l'affirmer : les titres de noblesse ont été tant de fois malicieusement contestés à

(1) Aujourd'hui rue Rivarol, nº 25.

(2) On raconte qu'un voyageur fit arrêter sa *chaise* à l'auberge des *Trois Pigeons,* et qu'il demanda un potage : l'hôtelier rançonna l'inconnu et lui fit payer soixante livres. Arrivé à Nîmes, le personnage qui n'était autre que le sous-intendant de la Province, donna des ordres pour faire fermer l'auberge de Rivarol.

(3) L'auteur de ces notices conserve encore les cahiers d'étude de son père Pierre Alègre. Ce sont des versions tirées des *Odes* d'Horace et de *l'Énéide* de Virgile... le dernier des élèves de Rivarol vivait encore en 1871.

Rivarol avait marié une de ses filles avec M. Faguet, professeur au collège de Bagnols.

Aux archives de Bagnols, nous lisons qu'en 1773 Jean Rivarol fut nommé inspecteur des travaux du pont de Pigeaudon ; que le 2 messidor an II, il était chargé de recevoir les déclarations des propriétaires pour les fourrages, destinés à l'approvisionnement de l'armée des Pyrénées-Orientales, et que le 1 Thermidor suivant, par arrêté du Salut public, il est chargé de l'assainissement, embellissement et amélioration des communes du canton.

(4) Et dont les descendants, alliés aux plus grandes familles d'Italie, de Sicile, de Corse et d'Espagne, ont vécu soit à Gênes, à Chiavari ou à Madrid.

Les armes des Rivarol étaient un *leone d'oro in campo verniglio*. Lorsque en 1496 l'empereur Maximilien 1, logea à Chiavari chez Gr. Rivarol, le prince octroya le titre de comte Palatin et l'aigle impérial couronné.

Des recherches furent faites par André Justet, employé à l'intendance, alors à Vintimille.

Rivarol a toujours prétendu que son père, après les guerres de la succession s'établit à Nîmes vers 1720, qu'il y épousa une cousine de Déparcieux, et qu'il vint à Bagnols acheter l'auberge des *Trois Pigeons*. — Il est à remarquer que le nom de Rivarol et *Rouveyroù,* forme de l'idiome populaire, apparaît sur les registres de l'état civil jusqu'à la date de 1630 où un Rivarol est dénommé *voiturier*.

Digitized by Google

l'écrivain. Tout le monde sait que ce fut en en faisant un étalage immodéré qu'il s'attira beaucoup d'ennemis (1).

Le jeune Antoine montrait les plus heureuses dispositions pour l'étude. Son père, après l'avoir confié momentanément aux Joséphites, de Bagnols, qui en firent un *capélané,* le plaça au séminaire de Sainte-Garde, à Avignon : c'est là qu'il prit le petit collet. Mais la fortune de Jean Rivarol, peu en rapport avec l'espérance qu'il avait en l'avenir de son fils était tellement modeste que l'aubergiste se vit dans la nécessité de suspendre l'envoi, jusqu'alors régulier, de sa pension alimentaire. L'élève allait, à regret, quitter l'établissement lorsqu'il se hasarda à confier ses peines à l'évêque de Cavaillon. Mgr des Achards de la Baume touché de sa candeur et de sa franchise rassura l'enfant, et lui promit de se charger du soin de pourvoir à ses besoins, l'évêque charitable tint parole (2).

L'abbé Rivarol avait résolu de se rendre à Paris. Quelques biographes ont avancé qu'à sa sortie du séminaire, il désirait se faire soldat; qu'après avoir bientôt abandonné la carrière des armes, il s'était arrêté à Lyon, où il entra, comme clerc, chez un procureur. Ces deux professions n'étaient point dans les goûts du futur littérateur : un instinct secret le poussait vers la capitale.

(1) Voir les écrits de Champfort, de Chénier, de Champcenetz... Rivarol parlant un jour de la Révolution, s'écriait dans un salon : « nous avons perdu nos droits ! » M. de Créqui disait à voix basse : « *nous avons !* .. Eh bien! reprit Rivarol, qu'est ce que vous trouvez de singulier dans ce mot ? — C'est votre pluriel que je trouve singulier, répondit M. de Créqui. »

(2) Mgr Louis-Joseph Crispin des Achards de Labaume, d'Avignon, était un prélat cité comme un *modèle de bonté et de douceur apostolique,* il donnait tout aux pauvres. Ce saint évêque mourut à Lyon en 1793. Après avoir été prévot du chapitre métropolitain d'Avignon, il fut nommé par le pape Clément XIII au siège de Cavaillon, et sacré à Rome le 24 février 1761. L'œuvre de Sainte-Garde, dont le premier supérieur général fut M. de Salvador qui fonda à Avignon le séminaire de la congrégation, était un établissement dans lequel, comme à Saint-Charles, on enseignait la philosophie et la théologie. Ces séminaires furent admis comme académiques par l'Université d'Avignon : leurs auditeurs pouvaient y prendre leurs grades. A l'époque où Rivarol était élève, le supérieur était M. Lambertin. — Nous devons ces détails à l'obligeance d'un érudit Avignonais : M. l'abbé Correnson.

Digitized by Google

On raconte que peu après son arrivée, se promenant au jardin du Luxembourg il fut attiré par un groupe de curieux qui regardaient une méridienne nouvellement tracée sur la façade du palais. Chacun hasardait son opinion et faisait parade de science. Surpris d'entendre tant d'erreurs émises, souvent avec outrecuidance ou fatuité, le jeune méridional prit la parole et développa la théorie du gnomon. Ses explications sur les lignes droites et les courbes, sur le retour périodique du soleil à tel point précis, sur l'heure sidérale et le temps moyen, tout était dit avec une clarté et une facilité telles qu'après la démonstration la foule battit des mains et remercia le savant inconnu.

En ce moment Rivarol se sentit frappé légèrement sur l'épaule, il se retourna et vit un vieillard de petite taille, à l'œil vif et pénétrant, à la physionomie intelligente qui lui dit : — C'est très-bien, Monsieur l'abbé, je vous félicite sur la manière dont vous avez traité une question à laquelle vous n'étiez probablement pas préparé : vous destinez-vous à la science ? — Monsieur, pérmettez-moi de vous remercier d'abord de votre bienveillance ; quant à mes projets à venir, vous me voyez encore incertain ; je suis venu à Paris, espérant me faire une place dans le monde. J'avoue cependant que mon esprit penche plutôt vers la littérature que vers les sciences exactes.

— Mais, répond le petit vieux, j'aime aussi beaucoup les lettres : venez me voir ajouta-t-il en lui présentant son adresse, je serai enchanté de vous donner des marques de l'intérêt que vous m'inspirez : c'est moi qui ai fait construire ce cadran solaire, je suis d'Alembert (1). »

Dans les salons du savant encyclopédiste, Rivarol fit connaissance avec plusieurs célébrités contemporaines. Ses admirateurs ont recueilli les bons mots, les traits piquants dont il était prodigue et qu'il répandait avec une sorte de fatuité trop

(1) Extrait des Mémoires de M. Victor de Baumefort, qui a raconté le même fait en vers élégants.

Digitized by Google

rarement dissimulée (1) : nous en donnons ici un choix varié parmi tant d'autres :

— C'est à Paris que la providence est plus grande qu'ailleurs.

— Un livre qu'on soutient est un livre qui tombe.

— Delille est l'abbé Virgile.

— Il n'y a rien de si absent que la présence d'esprit.

— Le mépris doit être le plus mystérieux de nos sentiments.

— Les nobles d'aujourd'hui ne sont que les mânes de leurs ancêtres.

— C'est un terrible avantage que de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser.

— Voltaire a employé la mine de plomb pour l'épopée, le crayon pour l'histoire et le pinceau pour la poésie.

— J'aime mieux Racine que Voltaire, par la raison que j'aime mieux le jour et les ombres que l'éclat et les taches.

— Lire Barême, écouter Arnaud et mal dîner, voilà ce que je lèguerai à mes ennemis.

— Mme de Staël est la bacchante de la Révolution.

— Mirabeau est capable de tout pour de l'argent, même d'une bonne action.

— Le chat ne nous caresse pas, il se caresse à nous.

— L'imprimerie est l'artillerie de la pensée.

— Champcenetz : c'est mon clair de lune.

— L'avare est le pauvre par excellence ; c'est l'homme le plus sûr de ne pas être aimé pour lui-même.

— L'envie qui parle et qui crie est toujours maladroite, c'est l'envie qui se tait qu'on doit craindre.

— L'or, semblable au soleil qui fond la cire et durcit la boue, développe les grandes âmes et rétrécit les mauvais cœurs.

— Les proverbes sont le fruit de l'expérience de tous les

(1) Il a été publié une brochure, *Rivaroliana*, qui en contient un très grand nombre. Voir le volume qui parut sous le titre : *Œuvres de Rivarol*, études sur sa vie et son esprit, par Sainte-Beuve, Arsène Houssaye, Armand Malitourne. — Maximes et pensées, p. 41. Édit. P. Didier, 1852.

Digitized by Google

peuples, et comme le bon sens de tous les siècles réduit en formules.

— L'homme passe sa vie à raisonner sur le passé, à se plaindre du présent, à trembler pour l'avenir.

— Ceux qui empruntent les tournures des anciens auteurs pour être naïfs, sont des vieillards, qui, ne pouvant parler en hommes, bégaient pour paraître enfants.

Rivarol disait des vers de François de Neufchâteau : c'est de la prose à laquelle les vers se sont mis.

— Sur Brigand-Baumier qui avait écrit contre lui : — il m'a donné uu coup de pied de la main dont il écrit.

— Il disait du Chevalier de P. d'une malpropreté remarquable : « Il fait tache dans la boue.

Et dans un autre ordre d'idées :

— Quand le peuple est plus éclairé que le trône, il est bien près d'une révolution. » C'est ce qui arriva en 1789, où le trône se trouva éclipsé au milieu des lumières.

— Les vices de la cour ont commencé la Révolution, les vices du peuple l'achèveront.

— Le corps politique est comme un arbre : à mesure qu'il s'élève il a autant besoin du ciel que de la terre.

— Tout état, si j'ose le dire, est un vaisseau mystérieux, qui a ses ancres dans le ciel.

— Il faut au peuple des vérités usuelles et non des abstractions.

— Voltaire a dit : plus les hommes seront éclairés, et plus ils seront libres ; ses successeurs ont dit au peuple que « plus il serait libre, plus il serait éclairé ; » ce qui a tout perdu.

— Les peuples les plus civilisés sont aussi voisins de la barbarie que le fer le plus poli l'est de la rouille. Les peuples, comme les métaux n'ont de brillant que les surfaces.

— Pour empêcher les horreurs d'une révolution inévitable, il eut fallu la faire soi-même.

— La sottise mérite toujours ses malheurs.

Digitized by Google

Nous nous sommes souvent demandé comment Rivarol, dans sa jeunesse, avait su développer les facultés de son esprit naturel : un esprit allié à une érudition profonde et à l'art de bien dire ? — Voici, selon nous, la réponse.

Cette partie de la nation française, au cœur de laquelle le sang des vieux gaulois bouillonne encore, les méridionaux enfin, sont renommés comme un type accentué.

L'instruction aidant, la culture de leur belle intelligence se développe et certains hommes du midi se sont distingués à Paris même, à ce foyer de la science, de l'art, de la pureté de goût et du charme de la sociabilité. Il nous serait facile de citer plus d'un nom célèbre. Pour Rivarol, nous croyons avoir trouvé l'origine de ce développement simultané du *goût* et de *l'esprit,* du tour piquant de ses pensées profondes, toujours imagées, toujours incisives. A ceux qui ne connaissent que son œuvre, Rivarol semble avoir dû passer de longues journées à lire les classiques anciens et modernes, à se nourrir de leurs écrits substantiels, à butiner le miel exquis des uns, à s'assimiler la forme épigrammatique des autres ; pour nous, il nous est difficile de croire que notre compatriote ait été assez travailleur pour avoir mené cette tâche à bonne fin ; Antoine était aimable et léger tout à la fois, même dans sa ville natale il recherchait passionnément les plaisirs et les joies frivoles.

A quelle source a-t-il donc puisé, sans efforts ? nous étions jaloux de l'apprendre, quand un heureux hasard nous a mis sur la voie.

En 1834, Madame François de Rivarol, vint à Bagnols et procéda à la vente de son domaine de Fontbelle (1). Là se trouvait encore la bibliothèque de la famille. Les livres furent dispersés : nous en achetâmes une grande partie. Parmi ceux de notre choix se trouvait un petit volume in-32, imprimé à Paris en 1689. Il portait, au premier feuillet *l'ex-libris* de la

(1) Dont nous parlerons plus tard. V. Not. biog. de François de Rivarol.

Digitized by Google

maison ; et le mot *Rivarol,* tracé par une plume juvénile, se trouvait écrit sur la tranche médiane des feuillets. Le volume portait quelques annotations et témoignait qu'il avait été lu et relu assidûment.

Ce livre, sans nom d'auteur, avait pour titre : *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes.* Ce sont des citations d'un choix parfait des textes d'Ovide, de Sénèque, de Martial, des Grecs et des Latins du règne d'Auguste ; il y a des mots spirituels tirés de Bussy-Rabutin, de Madame Dacier, de Marot, Lafontaine, Despréaux, des auteurs italiens et espagnols, suivis de *pensées* détachées de tous les philosophes, les rhéteurs, les orateurs chrétiens célèbres sous le grand roi Louis XIV. Il est incontestable que la lecture journalière d'un tel recueil, a dû exercer une certaine impression sur le génie de Rivarol ; il nous paraît avéré que ce dernier a comme moulé son esprit dans le creuset qu'il pouvait avoir facilement et à toute heure sous la main.

Quelques recherches bibliographiques confirmèrent bientôt notre opinion : elles nous apprirent que le vieux bouquin était l'œuvre du père Bouhours (1) ; que ce savant et spirituel auteur avait publié un grand nombre d'ouvrages, entr'autres la *Manière de bien penser ;* que Basnage disait du livre favori de Rivarol : « les pensées des anciens sont cousues avec du fil d'or et de soie ; » que Madame de Sévigné jugeait ce jésuite érudit par ce mot : « l'esprit lui sort par tous les pores. » De Rivarol, ses contemporains n'ont-ils pas porté le même jugement ? Nous

(1) Dominique Bouhours, né à Paris en 1638, entra, à seize ans, dans la Compagnie de Jésus ; il professa les humanités, la rhétorique et se lança dans la carrière des lettres. — Ses œuvres : *Doutes sur la Langue française, Nouvelles remarques sur la Langue française, Traduction du Nouveau Testament,* etc., etc.

Ce jésuite bel esprit, *précurseur* de Rivarol, s'était attiré beaucoup d'ennemis à cause des critiques amères dont il accablait les littérateurs de son temps. C'est au Père Bouhours qu'on prête ce mot original et sans doute apocryphe, d'un agonisant qui veut mourir en grammairien : « Je m'en vas ou je m'en vais, car l'un et l'autre se disent. » Bouhours mourut à Paris en 1702.

Digitized by Google

pourrions donc, sans crainte, affirmer que l'élève avait été, un siècle plus tard, digne d'un tel maître.

Avec le père Bouhours, Rivarol avait plusieurs points de ressemblance sur lesquels il n'y a pas lieu d'insister ici. Mais suivons notre compatriote dans le cours de ses travaux littéraires, tout en rappelant sa vie scandaleuse de sybarite. C'est en écoutant la paresse, cette mauvaise conseillère, que Rivarol, si bien doué, finit ses jours sans avoir rien produit de réellement sérieux et digne de sa brillante organisation. Il courait les salons et savourait les plaisirs dont il était insatiable. Il ne se levait que dans l'après-midi, perdait encore de longues heures à sa toilette et reprenait le cours de sa vie mondaine. Cette façon de vivre était devenue proverbiale. « Rivarol, disait-on, vivait aux dépens de ses amis que séduisait le charme de sa parole et de ses ennemis qui craignaient sa verve sarcastique. C'était une sorte d'Adonis, style du temps, ou de Lovelace-bohème, comme on dirait aujourd'hui.

Enfin, à la date de 1782 le littérateur trouva sa voie : la critique. Il essaya de pourvoir à l'exiguité de ses ressources par le produit de ses œuvres écrites. C'est d'abord sous le voile de l'anonyme qu'il débuta. Il attaqua l'abbé Delille, alors à l'apogée de sa gloire. Le poème des *Jardins* devint l'objet de ses critiques acerbes. Le chantre de l'*Imagination et de la Pitié* ne peut trouver grâce devant la verve caustique et intarissable du pamphlétaire. Bientôt après, son cousin de Barruel-Beauvert, — un autre comte bagnolais, — signa le dialogue entre le *chou et le navet,* pitoyable plaisanterie (1) dont les vers étaient certainement bien inférieurs à ceux du poète des *Jardins*.

En 1783 parut, encore anonyme, la lettre à M. le Président * * * sur le globe aérostatique et sur les têtes

(1) D'autres l'ont appelé un chef-d'œuvre de pure plaisanterie : *La Platrière* dit que c'est une débauche d'esprit.

Digitized by Google

parlantes (1), etc., etc. C'est un pur bavardage, un étalage scientifique plein de prétention à propos de la première ascension d'une Montgolfière. — 27 août. — L'écrivain méridional, presque le compatriote de l'inventeur des ballons, adressa son écrit à ses jeunes amis de Bagnols, lesquels réussirent, un an plus tard, à réaliser dans le pays, une entreprise alors si périlleuse (2).

Cependant Rivarol se hasarda à écrire sur un sujet plus sérieux. L'académie de Berlin venait de mettre au concours : *l'Universalité de la langue française :* c'était en 1784. Par ce programme une société savante étrangère semblait glorifier le génie de la France dont l'ascendant moral n'avait été amoindri ni par les hontes de la régence, ni par les humiliations du règne de Louis XV. Rivarol écrivit son discours célèbre. Lorsque cette œuvre fut rendue publique, le roi Frédéric honora l'auteur d'une lettre flatteuse : il n'y eut qu'un cri d'admiration. On ne connaissait Rivarol que comme le plus fin, le plus aimable et le plus enjoué des causeurs ; « il venait de se révéler un penseur sérieux... » Telle est, du moins, l'opinion exprimée par un biographe moderne... (3). Toutefois, l'auteur, M. Curnier est loin d'approuver sans réserve le discours qui fut cause de l'entrée de Rivarol à l'Académie de Berlin, il blâme le défaut complet de méthode, citons le texte :

(1) Les têtes parlantes de l'abbé Mical étaient en airain, munies de claviers qui permettaient à l'habile mécanicien de produire tous les *sons* et les *intonations* de la langue française. Il était possible de répéter, à volonté, une phrase, un discours.... « Les langues mortes, le grec, le latin, ne nous offrent que des signes *morts* auxquels on ne pourrait redonner la vie qu'en y attachant la prononciation qui les animait autrefois.... Nous ignorons la valeur que ces peuples donnaient à leurs lettres et à leurs syllabes... Si l'antiquité eut construit des têtes d'airain et qu'on nous les eût conservées, nous n'aurions pas cette incertitude et nous serions charmés des périodes de Cicéron et des beaux vers de Virgile que les peuples d'Europe estropient chacun à sa manière... Le chef-d'œuvre de l'abbé Mical (dont nous n'avons plus entendu parler depuis) nous fait songer au *phonographe,* cette merveille du siècle et que vient d'inventer l'Américain Edisson.

(2) V. la Not. biog. de J.-B. Madier, T. II, p. 47.

(3) *Rivarol, sa vie et ses œuvres,* par M. Léonce Curnier ; Nimes, 1858, p. 40. Ouvrage couronné par l'Académie de Nimes.

Digitized by Google

« l'écrivain ne suit à vrai dire aucun plan... les pensées ne sont point liées entre elles... Il répond à toutes les questions de l'Académie, mais sans ordre, sans division. Il semble ne s'être pas préoccupé le moins du monde des règles de la composition. Dans ce discours, on reconnaît la touche d'un homme de talent, à qui il ne manque, pour devenir un écrivain de premier ordre, que de demander davantage à la méditation et au travail. »

D'autre part, un compilateur de nos jours (1), juge le discours avec encore plus de sévérité : c'est, dit-il, l'œuvre d'un spirituel ignorant, un recueil ingénieux de traits fins, entremêlés de fautes de goût et d'effroyables bévues. »

Quoiqu'il en soit, le succès obtenu par le discours couronné à Berlin encouragea le lauréat à persévérer. Plein de confiance en son propre mérite, Rivarol ne doutait de rien et traitait, en maître, les questions les plus ardues. Ainsi qu'il le disait lui-même : « il se sentait armé de toutes pièces comme Minerve sortant de la tête de Jupiter. » Rivarol osa donc se mesurer avec le grand poète Florentin, il traduisit le Dante. Se vantant d'être issu d'une famille italienne, il trouvait ainsi le moyen de courtiser les *Rivaroli* ou *Rivarola,* et payait, à sa manière, sa dette à la patrie. La traduction fut bien accueillie. Ses admirateurs affirmaient qu'il avait ajouté des beautés à l'original par la chaleur et l'harmonie de son style. Les critiques et ses ennemis, dont le succès venait de reveiller la jalousie, criaient qu'il n'avait fait que paraphraser le Dante et l'avait rendu méconnaissable. Il est certain que le style inégal de Rivarol n'a pas toujours exprimé les formes énergiques et magistrales de l'inimitable poète (2).

Rivarol s'était trop abandonné à son génie personnel. On dit qu'à l'apparition de son livre, Buffon lui écrivit : « Ce

(1) Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, art. Rivarol, T. XIII, p. 1237).

(2) Voltaire avait mis Rivarol au défi, en lui disant : « Vous ne traduirez jamais le Dante en *style soutenu*. »

Digitized by Google

n'est point une traduction, c'est une suite de créations. » N'y aurait-il pas là un blâme déguisé sous cette forme, qu'on a cru, tout d'abord élogieuse ? Involontairement, se présente à notre esprit ce jeu de mots italien : *traduttore, traditore,* un traducteur est un traître : Rivarol resta bien inférieur à Dante Alighieri. Champfort disait de l'écrivain qu'il n'avait traduit l'Enfer que dans l'espoir d'y retrouver ses ancêtres. »

L'Enfer ! au milieu de sa vie frivole et dissipée, Rivarol était prédestiné à y occuper une place dès ce bas monde... il se maria. Un jour, disait-il, je m'amusais à médire de l'amour, il m'envoya l'Hymen pour se venger ; depuis, je n'ai vécu que de regrets. Je ne suis ni Jupiter, ni Socrate, j'ai trouvé dans ma maison Xantippe et Junon. »

En effet, peu après la traduction du Dante, et pour satisfaire autant sa fantaisie du moment dans le choix d'une nouvelle compagne, que pour augmenter ses modestes ressources, insuffisantes à ses goûts de grand seigneur, Rivarol s'était marié. Une belle personne, riche, instruite, distinguée autant que romanesque, malheureusement, s'éprit de l'aimable comte.

Mademoiselle Louise Mather Flint (1), alors âgée de trente-six ans était la fille d'un professeur de langue anglaise. On a recueilli le nom de ses quelques ouvrages qu'on ne lit plus, car, elle aussi, se piquait de littérature. Malgré le dire de Madame de Rivarol (2), le ménage ne fut point heureux. Un fils naquit de cette union (3) ; mais le comte toujours insou-

(1) Née à Remiremont vers 1750, morte à Paris en 1821. Elle avait un caractère bizarre, inquiet, acariâtre. Ses œuvres, traduites de l'anglais Edme Burke : ***Appel des Whigs anciens aux Whigs modernes***, 1791 ; *Effets du Gouvernement sur l'agriculture en Italie*, 1799 ; *Encyclopédie morale*, 1801 ; *le Couvent de Saint-Domingue*, roman, 1802, 3 vol. ; *Notice sur la vie et la mort de Rivarol*, 1802.

(2) *Le petit Almanach de nos grands hommes*, 1808, chez Léopold Colin. — *Lettre sur M. de Rivarol*, par Madame de Rivarol, sa veuve, p. ij et suiv.

(3) Mort en 1810 : « Il a été pendant longtemps au service du Danemark et a passé, dit sa mère, au service de la Russie, au moment où il se présentait quelque chose pour lui en France. Lettre de 1808.

Digitized by Google

ciant et léger, dissipa la fortune de sa femme et les époux, réduits aux expédients, finirent par se séparer.

En 1787, sous le nom de Grimod de la Reynière, parut un libelle très violent contre Madame de Genlis : — *Parodie du songe d'Athalie.* Rivarol, s'adressant à la protégée du duc d'Orléans, commence ainsi :

Savante Gouverneur, est-ce ici votre place (1) ?

L'an d'après, 1788, Rivarol publia un ouvrage qui fit grand bruit et consolida sa réputation : *Le petit Almanach des Grands Hommes,* avec cette épigraphe : *Diis ignotis,* aux Dieux inconnus. Il avait pour collaborateur dans cette œuvre délicate Champcenetz, alors son ami.

Le pamphlétaire, enhardi par le succès et irrité contre tant de réputations usurpées dans le monde littéraire, entreprit une campagne autant pour ridiculiser que pour amoindrir cette tourbe de petits écrivains, véritables fléaux de la saine littérature. Quelques articles de ce catalogue sont des modèles du genre, cependant on a fait, de l'ensemble, une critique qui ne manque pas d'à-propos. Rivarol y a été injuste quelque fois, contre certains hommes de mérite, parce qu'ils étaient ses ennemis personnels. D'autre part, son persiflage est souvent monotone, il roule presque exclusivement sur la même plaisanterie. En avouant que ces petites notices ne se distinguaient que par la plus complète insignifiance, il ajoutait : Ce sont là les portraits les plus ressemblants (2). »

Necker venait de faire paraître son livre de *l'Importance des opinions religieuses.* L'ancien ministre de Louis XVI luttait contre les tendances de l'époque et démontrait victorieusement l'utilité temporelle de la religion. Il avait écrit sous une inspiration d'homme d'État plus encore que sous celle du philosophe

(1) Elle était gouvernante des enfants du duc d'Orléans.

(2) Arsène Houssaye dit que Rivarol était avant tout poète et philosophe et qu'il parlait politique en grand homme d'Etat. On demandait un jour au duc de Brancas de souscrire à une nouvelle édition de l'Encyclopédie. — « L'Encyclopédie ! à quoi bon, quand Rivarol vient chez moi. »

Digitized by Google

chrétien : n'affirmant point les dogmes et demeurant dans le vague d'une religiosité qui tient le milieu entre le déisme et la religion révélée.

Rivarol répondit par ses *lettres :* il battit en brêche le *déisme théologien* de Necker et imbu, lui-même, de l'esprit philosophique de son siècle, il établit un parallèle entre la *religion* et *la morale* qu'il déclare « irréconciliables par essence. » D'ailleurs, l'opinion émise par le critique en style vif et coloré était celle des hautes classes de la société d'alors (1). L'écrivain n'en était que l'écho. « Lui qui bientôt proclamera que la religion est la base éternelle des états, en demande ici la suppression, et ne sait pas la distinguer de la superstition et de la fraude ; cet homme qui passe toute sa vie au milieu des roués se fait l'apologiste de la morale et la propose pour l'unique et infaillible direction des peuples (2). »

A cette époque, tout faisait pressentir qu'en France une crise suprême devenait imminente. Déjà, depuis 1783, Rivarol écrivant au président ***, à propos de l'opinion publique à Paris, avait rappelé que : « la province était dans l'attente de quelque révolution... » il ajoutait : « mais comment pourrais-je, Monsieur, vous expliquer avec clarté ce qui est en confusion ici ? Comment fixer un tableau si mobile ? C'est entreprendre l'image du chaos !... » l'ardent méridional prit parti pour la cour et se déclara tout d'abord hostile aux idées nouvelles ; il aborda donc courageusement la carrière politique.

Rivarol était très connu par ses scandales littéraires ; la scène devenait plus vaste, il essaya de s'y produire. Ce fut d'abord timidement et, selon ce qui semblait être en lui une habitude, sous un nom d'emprunt. Le champion étudiait le terrain et, de ses méditations prolongées, il se hâta de conclure que tout ce grand bouillonnement d'idées n'était qu'à la surface. La suite n'a point réalisé ses prévisions optimistes.

(1) Curnier, p. 88-89. Un grand nombre de pensées émises, en 1788, par Rivarol, semblent malheureusement s'accréditer de jour en jour en France.

(2) *Histoire littér. de Nimes*, par Michel Nicolas, T. III, p. 75 (Rivarol).

Digitized by Google

En ce moment, l'abbé Sabatier venait de fonder le *Journal politique et national* (1) : Rivarol devint un de ses collaborateurs, il y écrivit des articles très remarquables et qui mirent le sceau à sa réputation. La large part qu'il a prise à cette publication périodique témoigne de sa supériorité à traiter les hautes questions administratives, économiques, historiques et sociales. Un publiciste anglais, Burke, est allé jusqu'à comparer les pages de Rivarol aux annales de Tacite (2) ; et quelque exagéré que puisse être cet éloge, il n'en fait pas moins honneur à l'écrivain français, au polémiste inimitable.

Cependant Rivarol se montrait là toujours le même homme, sacrifiant à un bon mot, même ses amis. Ainsi quoique ardent royaliste, c'est lui qui, poussant Louis XVI vers les mesures violentes, le gourmandait en termes peu respectueux... « En montant sur le trône, le premier travail de ce monarque fut avec son maître serrurier (3), et sa première ordonnance fut une ordonnance sur les lapins... Un roi chasseur ne convient qu'à des peuples nomades. »

Il est vrai que, d'autre part, Rivarol a la hardiesse louable de faire entendre à la cour, à la noblesse et au clergé de dures vérités. Il légitime la Révolution : elle était nécessaire ; car selon lui, dans l'ancien ordre des choses personne n'était à sa place (4). Ailleurs il ajoute cet aveu : « La populace de Paris et celle même de toutes les villes du royaume, ont encore bien à faire avant d'égaler les sottises de la cour (5). »

(1) Le premier numéro est du 12 juillet 1789. — Voir les articles recueillis et réimprimés depuis sous le titre de : *Tableau historique et politique de l'Assemblée constituante* ou *Mémoires de Rivarol.* — Voir l'analyse développée que donne Curnier, p. 115 et suivantes.

(2) Rivarol est plutôt un homme de parti, de coterie, ardent, exagéré qu'un historien sérieux et précis.

(3) On sait que Louis XVI se plaisait aux travaux de serrurerie : c'était l'époque où le philosophe J.-J. Rousseau conseillait à son jeune élève, Émile, d'apprendre un état manuel.

(4) *Tableau historique,* p. 133.

(5) *Id.* p. 86.

Digitized by Google

Ces citations honorent la franchise et la fermeté de l'écrivain : quoique peu nombreuses, elles sont assez significatives pour le défendre contre l'accusation d'avoir vendu sa plume et d'être pensionné de la cour. Rivarol n'a jamais prêté l'oreille à ce genre de séduction. Faible, sensuel et relâché dans ses mœurs, ont l'eût trouvé incorruptible et fier, s'il lui avait fallu trahir sa fidélité envers son roi légitime. Ainsi, lorsque le duc de Biron vint, en 1789, lui proposer, au nom du duc d'Orléans, d'écrire un pamphlet sur ce qu'on appelait les dilapidations de la Cour, Rivarol parcourut d'un air dédaigneux le canevas qu'on lui présenta. Après un moment de silence, il dit au plénipotentiaire : M. le duc, envoyez votre laquais chez Mirabeau, joignez-y quelques centaines de louis, votre commission est faite (1). »

Rivarol quitta le *Journal politique* après les journées du 5 et 6 octobre 1789, pour passer aux *Actes des Apôtres* créés par Peletier et Champcenetz. Ce journal de gentilshommes, rempli de satires et de personnalités outrageantes, frondait la révolution et les hommes qui s'étaient dévoués à sa cause. Le texte, tantôt en prose, tantôt en vers, nous rappelle certaines feuilles du *Figaro,* du *Corsaire* et du *Charivari* dont il est le précurseur. Mais ce qui est écœurant pour nous qui vivons dans des temps moins tourmentés, ce sont toutes les puérilités de mauvais goût qui égayaient nos pères aux heures les plus lugubres de la tempête révolutionnaire. Au milieu d'excellentes pages d'histoire ou de dissertations philosophiques, le lecteur de ces écrits royalistes remarque le peu de respect pour les choses saintes et l'irrévérence scandaleuse des publicistes envers leurs propres amis. C'était un dévergondage de presse qui ne pouvait s'assimiler qu'à celui du père Duchêne et de ses pareils. Voici un échantillon de la verve et de la franchise brutale de Rivarol.

« Autrefois les rois portaient le diadème sur le front, ils l'ont maintenant sur les yeux.

(1) *Comte de la Platière*, T. I, p. 31.

Digitized by Google

« Le peuple est un souverain qui ne demande qu'à manger, sa majesté est tranquille quand elle digère. »

Le *Petit Almanach des grands hommes* n'avait visé que les auteurs plus ou moins connus ou méritant d'être critiqués, mais en 1790, avec son ami Champcenetz, Rivarol crut devoir s'attaquer aux hommes politiques : il publia son *Dictionnaire des grands hommes de la Révolution,* par un citoyen actif, ci-devant rien. Grimm rappelle l'épître dédicatoire à Madame de Staël (1). Cette épître est un modèle de persiflage et d'impertinence, mais l'objet d'une satire si cruellement injuste avait déjà su se placer à une hauteur où de pareils traits ne pouvaient l'atteindre.

Larousse affirme (2), que Rivarol, par l'intermédiaire de M. de Laporte, fit parvenir au roi un plan de corruption universelle. Ce plan consistait à salarier, moyennant 164,000 francs par mois, des pamphlétaires, des journalistes, des chanteurs de rues, des applaudisseurs dans l'Assemblée et les clubs, des claqueurs aux spectacles, des propagandistes dans les cafés, les guinguettes, les ateliers... Il ajoute : « le plan de *Rivarol,* bien accueilli à la cour, fut mis à exécution, mais ne produisit pas le résultat qu'en attendait l'inventeur : il fut modifié vers la fin du règne de Louis XVI. »

Selon l'auteur du *Dictionnaire* cette pièce compromettante aurait été trouvée aux Tuileries, dans l'armoire de fer (3). ouverte en 1793. Un tel document jetant sur notre compatriote

(1) Des rancunes dont nous ne rechercherons point la cause, provoquent de la part de Rivarol une lettre pleine de sarcasmes sur le dernier ouvrage de la fille de Necker : *L'influence des passions.* On sait que Madame de Staël avait salué avec enthousiasme la Révolution de 1789.

(2) *Dictionnaire.* T. XIII, p. 1237.

(3) Dans un des corridors des Tuileries, un ouvrier mécanicien nommé Gamin avait fait, sous les yeux de Louis XVI qui était lui-même serrurier fort habile, une armoire de fer. C'était une sorte de placard pratiqué dans l'épaisseur du mur, garni d'une solide porte en fer et caché par la tapisserie. Lorque l'Assemblée législative ordonna une visite dans la demeure royale, Gamin révéla l'existance de cette armoire : on y trouva un grand nombre de pièces secrètes, lesquelles furent imprimées en trois volumes.

Digitized by Google

une défaveur équivalant à une flétrissure, nous avons tenté de remonter à la source.

En effet, ce plan existe (1) : le texte imprimé, portant le numéro III se trouve à la page 6 et suivante du *Troisième recueil, pièces imprimées... déposées à la commission extraordinaire des douze, établie pour le dépouillement des papiers trouvés dans l'armoire de fer,* (Paris 1793, in-8°) ; mais en tête de cette pièce on lit :

« Au haut est écrit au crayon de la main du roi : Talon et Sainte Foy. »

Comment Larousse a-t-il pris le change, en face d'une pareille affirmation ?... mais poursuivons nos recherches.

Sous le numéro VI (page 14), nous trouvons une lettre signée *Laporte,* datée du 23 février qui peut se rapporter au projet numéro III, il y est dit : « L'homme qui m'a remis ce plan et dont j'ai trahi le secret en le nommant à votre majesté, est un homme d'esprit et de tête, j'ai beaucoup vécu avec lui, *depuis plus de vingt ans ;* je ne l'ai pas quitté un jour de cet été pendant trois mois, tant à Barèges, qu'à Bayonne, et je puis répondre à votre majesté qu'elle n'a pas de sujet plus fidèle ; du moins c'est le jugement que je crois en pouvoir former. J'avouerai cependant qu'il a la tête chaude. »

Si cette silhouette, à la plume, dirons-nous, rappelle Rivarol, qui n'était à Paris que depuis *treize ans*, il est plus que douteux que Laporte ai voulu désigner ce rédacteur du journal politique, car les détails sur la vie de l'écrivain ne laissent aucune trace de séjour soit à Barège soit à Bayonne. Depuis son départ de Bagnols, Rivarol n'y est plus retourné et n'a vécu qu'à Paris ou dans les pays du Nord. Nous pouvons donc conclure que Larousse a avancé là une opinion qui n'est point justifiée (2). »

(1) Nous devons à l'obligeance de M. L. Delisle, directeur de la Bibliothèque Nationale, à Paris, des notes précises qui nous ont permis d'établir la vérité.

(2) Il existe une notice sur Rivarol, Paris, imp. de H. Fournier 1829, in-8, 2 feuilles de titre, 52 pages et signées H. L. Cette signature d'après la nouvelle édition du *Dictionnaire des Anonymes* est interprétée par Hippol. de la Porte.

Digitized by Google

Étranger au plan dont nous venons de parler, Rivarol n'en était pas moins énergiquement favorable à la famille royale. Louis XVI demanda à voir l'écrivain dévoué à sa cause. M. de Malesherbes fut chargé de préparer l'entrevue. Cette démarche du souverain était de nature à flatter la vanité de Rivarol. « Je n'ai qu'un conseil à donner, dit-il au vieux ministre : s'il veut régner, il est temps qu'il fasse le roi, sans cela plus de roi ! »

Rivarol parla très franchement à Louis XVI, qui l'écouta attentivement et se borna à cette seule réponse : « J'aviserai... » Il était déjà trop tard. Quant à Marie-Antoinette, elle comprit mieux ce langage : en présence de la reine, Rivarol devint plus précis, son noble cœur lui inspirait des paroles enthousiastes.

Mais l'orage gronde. Dans les clubs, les partis républicains menacent de mort l'écrivain royaliste. Parmi les hommes, alors en relief, se trouvaient des victimes persiflées, sacrifiées dans le *Petit Almanach :* Rivarol redouta la vengeance de ceux qu'il avait attaqués : il se cacha, d'abord, dans un village près de Noyon, et finit par aller grossir les rangs des émigrés en se réfugiant à Bruxelles, 1792. Le roi était alors à la prison du Temple.

Il publia dans cette ville une *Lettre à la noblesse française* au moment de rentrer en France sous les ordres de M. le duc de Brunswick. Par sa lettre il faisait un appel chaleureux à cette noblesse dont l'émigration, en masse, fut si funeste à la royauté, en la rendant, d'ailleurs, solidaire de l'alliance ouverte de ses plus chauds partisans avec l'étranger et en achevant par là de la dépopulariser (1).

Ayant appris l'arrestation de Lafayette et son emprisonnement, à Olmütz, Rivarol fit paraître la même année un pamphlet intitulé : — *La vie politique et privée de Lafayette,* qu'il appelait le général Morphée. Cet écrit est tout simplement

(1) Curnier, p. 180. Voyez la note ; Louis XVI repoussait, lui-même, l'intervention armée de l'étranger, p. 318.

Digitized by Google

une injustice, une mauvaise action ; l'histoire a vengé le loyal patriote d'avoir commis une faute et non un crime, comme l'avait fait entrevoir le trop virulent satirique.

C'est en 1796 que Rivarol quitta la Belgique pour passer en Angleterre. Allait-il à Londres, ainsi qu'on l'a assuré depuis, avec mission du comte de Provence pour stimuler le zèle des tories contre la République ? il est certain qu'il fut accueilli par Pitt et par Burke, avec tous les honneurs que ces deux personnages prodiguaient aux contre-révolutionnaires français (1).

De Londres, Rivarol vint se fixer à Hambourg, il y trouva l'abbé Delille qu'il avait, à Paris, accablé de ses critiques exagérées. Le malheur rapprochant les deux exilés, ils se réconcilièrent sincèrement. Il nous serait difficile d'assurer si Rivarol vivait, là, du produit de son travail, qu'il partageait noblement avec plusieurs de ses compatriotes proscrits comme lui (2), ou bien, comme certains biographes l'ont avancé, si, pour payer les écrits destinés à être introduits en France, il recevait 500 francs par mois sur les subsides que l'Angleterre faisait au prétendant (3). Du reste, Rivarol, malgré sa prodigalité manifeste, devait n'être point dans la gêne, puisqu'il touchait encore 1,000 francs par mois de l'éditeur de son *Nouveau dictionnaire de la langue française*. Mais à ce propos, citons une anedocte qui a beaucoup égayé ses contemporains.

La paresse de l'écrivain était telle qu'il ne pouvait fournir à l'imprimerie la copie nécessaire au travail de la journée. Il le dit lui-même : « une tarentule, qu'on nomme *Fauch,* aussi avide d'une page de texte qu'un chien de chasse l'est de la curée, est continuellement à ma piste... » On raconte que cet éditeur impitoyable ne trouva pas de meilleur moyen pour forcer Rivarol à travailler que de l'enfermer sous clef, de

(1) Larousse, T. XIII, p. 1237. Burke avait déjà fait l'éloge de Rivarol dans sa lettre sur les affaires de France et des Pays-Bas. 1791.

(2) Curnier, loc. cit. p. 193.

(3) Larousse, Rivarol, p. 1237, 4me col.

Digitized by Google

mettre des gardiens en sentinelle et d'exiger de lui trois pages de matière pour ses compositeurs typographes.

Le dictionnaire n'a jamais été achevé : Rivarol n'en a laissé que le prospectus, lequel fait vivement regretter l'ouvrage, d'autant plus que le dictionnaire devait être précédé par le *Discours préliminaire sur l'homme intellectuel et moral* dont on n'a que la première partie, intitulée : de la *nature du langage en général*. Cette partie, a, il est vrai, un grand développement, l'auteur y traite de l'origine et du mécanisme de la parole en s'élevant jusqu'aux plus hautes considérations métaphysiques, politiques et religieuses. Cette magnifique préface, dit un auteur (1), est ce qui le recommande le plus à l'estime du monde lettré. Malgré des défauts de plan, que n'ont pas manqué de signaler ses ennemis, Marie Chénier entr'autres, il y aurait encore à glaner une gerbe de pensées remarquables et dignes de Vauvenargues ou de Larochefoucault, au milieu des éblouissantes images que l'auteur, mûri par l'expérience, étale à nos yeux dans un style recherché.

Dans la partie du *discours* qui traite du fanatisme de la philosophie (2), Rivarol, imbu lui-même de certains principes voltairiens, flagelle les hommes qui sont la cause des malheurs de la France. En faisant remarquer la modification de ses tendances politico-religieuses, nous voudrions pouvoir citer ici, tombées de sa plume, quelques unes des pages admirables dans lesquelles il apparaît désormais comme un chrétien convaincu. — « Le vice radical de la philosophie dit-il, est de ne pouvoir parler au cœur. Or, l'esprit est le côté partiel de l'homme, le cœur est tout... Aussi la religion, même la plus mal conçue, est infiniment plus favorable à l'ordre politique et plus conforme à la nature humaine en général que la philosophie, parce qu'elle ne dit pas à l'homme d'aimer Dieu *de tout son esprit* mais *de tout son cœur*... Il y a dans le cœur de l'homme une fibre

(1) Garnier, p. 200 et suiv.

(2) Il définit la philosophie moderne : les passions armées de principes.

Digitized by Google

religieuse que rien ne peut extirper... l'histoire nous montre que partout où il y a mélange de religion et de barbarie, c'est toujours la religion qui l'emporte, mais que partout où il y a mélange de barbarie et de philosophie c'est la barbarie qui l'emporte... — La religion seule persuade, récompense, punit et pardonne ; elle suppose l'homme fragile, le conserve bon ou le rachète coupable en le réconciliant avec un Dieu miséricordieux... — Si l'on ne consulte que la philosophie, les misères de la vie sont des maux sans remède et la mort est le néant, mais la religion échange ces misères contre des félicités sans fin, et, avec elle, le soir de la vie touche à l'aurore du jour éternel. »

Il est regrettable, avouons-le, de reconnaître qu'ici, comme chez Necker qu'il avait critiqué, c'est encore l'homme politique qui parle et non le chrétien. La religion n'est considérée par Rivarol, que comme un instrument. Aussi avons nous soin de ne point prolonger les citations : il y en aurait certaines de nature à contredire les premières. N'ayant que peu de goût pour les théories nouvelles, nous tenons à nos vieilles croyances, nous demandons à être consolés et à ne jamais laisser germer dans notre cœur l'ivraie du doute.

Enfin, toujours dans le même *discours,* Rivarol s'adresse au peuple... « Quand la prospérité les aveugle... *la maladie du bonheur les gagne,* leurs forces leur font illusion : ils ne sentent plus que l'autorité publique pèse comme un bouclier et non comme joug... » et il termine par le tableau émouvant du règne de la Terreur dont nous donnons les dernières phrases...

« Sombre nuit, descendue au nom de la lumière ! vaste tyrannie, au nom de la liberté ! profond délire au nom de la raison ! on ne saurait vous peindre trop fidèlement pour être utile, ni trop vous atténuer pour être cru (1) ! »

(1) Pendant que l'écrivain royaliste convaincu, flétrissait en termes énergiques les horreurs de cette période néfaste de notre histoire, son père suppliait un des révolutionnaires les plus ardents de Bagnols, dans des termes affectueux, en faveur de la comtesse de Barruel, sa sœur et signait sa lettre : — Je suis bien civiquement et en bon républicain, ennemi de tous fédéralisme, royalisme, etc. Signé : Rivarol. — 20 septembre 1793, l'an II, de la République Française.

Digitized by Google

Le Directoire refusa de laisser imprimer en France, ce *Discours préliminaire*. On n'aurait pas toléré des attaques aussi hardies contre les hommes de la Révolution. Rivarol n'en fut point surpris, il dit à ses amis : — *Lorsque l'ignorance règne, il est de droit que les sots seuls aient le privilège de pouvoir écrire ;* il ajoutait : *Je tiens à honneur d'être mis à l'index par les sultans du palais du Luxembourg.* »

Avec ses dehors de paresse invétérée, Rivarol était un écrivain fécond, par cela seul qu'il avait le travail facile. Chénedollé nous a conservé quelques détails sur la *Théorie du Corps politique* que Rivarol n'a pu achever. C'était encore là une œuvre magistrale et qui l'aurait placé à côté de nos plus grands publicistes.

La ville de Hambourg avec sa monotonie désespérante, avait cessé de plaire à Rivarol : il s'y était créé déjà quelques inimitiés nouvelles à cause de sa causticité incurable et de son impitoyable malice contre les sots... Les sots ! il savait si vite découvrir les infirmités morales de ces malheureux ! — « Les allemands se cotisent pour comprendre un bon mot, » disait-il un jour, dans un dîner où il venait de lancer un trait d'esprit. « A Hambourg, ajoutait-il, tout y est commerçant et spéculateur. L'homme qui a le plus de ce qu'on appelle des *marcs* est l'homme par excellence... la lourde politesse des négociants tue le goût français. Quant aux femmes : ce sont des espèces de momies *imparlantes* dont la robuste enveloppe interdit jusqu'aux désirs... Les libraires meurent de faim, mais en revanche les marchands de vin sont millionnaires... »

Transcrivons ici quelques lettres que Rivarol écrivait de Hambourg même à son ami, le marquis de Gaste, à la Ramière (1). Ces lettres nous apprendront d'ailleurs des détails sur les dernières années de sa vie.

(1) Nous en devons la communication à l'obligeance de M. le marquis Humbert de Gaste. Ces lettres avaient été adressées à son grand-père.

Les lettres de Rivarol sont très rares, Manette, sa gouvernante, ne les a point recueillies.

Digitized by Google

Rivarol, au milieu de son existence agitée par les passions de toute nature avait un excellent cœur ; il n'oubliait ni sa ville natale, ni les amis qu'il y avait laissés, ni sa propre famille. Son vieux père recevait de temps à autre des secours qu'Antoine envoyait de l'étranger. Ce sont 25 louis qui en mars 1796 lui arrivaient par une maison de banque de Lyon, sous le couvert de Justet, fabricant de bas (1). C'étaient des cadeaux, des souvenirs, des bijoux à l'adresse de ses anciens camarades.

A M. de Gaste, maire à Bollène (comtat Venaissin) (2).

« Je suis loin de vous blâmer, mon cher de Gaste d'avoir accepté la place de maire de Bollène. Si les aristocrates avaient tous eu le même esprit, ils auraient rempli les municipalités, les directoires et même les clubs : ce qui les eut rendus maîtres de la révolution ; ils ont mieux aimé en être les victimes.

« Il y a un mois que je vous dois une réponse, mais vous savez que c'est ici le palais d'Atalante, on y passe la vie à la fenêtre, ou à courir de chambre en chambre. Nous avons encore plus besoin de pitié que d'excuse. Barruel est venu depuis quelque temps y augmenter le nombre des paladins et des fous. Je ne sais si quelque Astolphe montera dans la lune pour ces pauvres gens là. En attendant les jacobins prétendent que le père éternel est des leurs, le royaume est à leurs pieds, les empereurs meurent à point nommé etc., etc. Il n'y a que les assignats qui tout patriotes qu'ils sont, périssent de jour en jour sous l'aristocratie des métaux.

« Vous me demandez quels papiers conviennent à un homme

(1) Joseph Justet était son frère de lait. Lors de son tour de France, comme ouvrier *débassaïre*, il fit, vers 1785 le voyage de Paris. Il y fut reçu par son compatriote..... Nous lui avons entendu raconter les détails de certain dîner, au Palais-Royal, où Rivarol, assistant avec Deparcieux, Greuze et autres artistes ou littérateurs, avait amené Justet. — « Lorsque l'on te parlera, avait-il recommandé à son invité, tu ne répondras que *oui* ou *non*. » Le frère de lait tint parole : il écouta. — V. Bagnols en 1787, p. L. A.

(2) Nous avons scrupuleusement copié le texte des lettres.

Digitized by Google

qui vit en province ? Il faut je pense avoir deux feuilles opposées, afin de juger l'opinion et de mieux sentir l'état des choses. Je vous conseille donc la partie politique du *Mercure*, appelé *Journal de Genève*, et celui de Lebrun ou le *Moniteur*. Mais ce que je vous conseille par dessus tout, c'est de venir faire un tour ici : cette révolution vaut la peine qu'on l'observe à sa source. Je vous dirais dans quelques conversations la valeur de plus d'un volume, et d'un volume qui n'existe pas. Il va d'ailleurs se faire un grand revirement dans les ambassades, et si vous avez quelque envie de changer de place et de manœuvrer un peu sur l'étrange vaisseau qu'on nous bâtit depuis 3 ans, je ne crois pas qu'il vous fut impossible d'être employé, d'autant que vous vous êtes comporté avec prudence, et que je ne pense pas que les jacobins envoyassent des notes contre vous. Adieu, tous mes hommages à Madame de Gaste. »

« 14 Juillet à Hambourg 1796.

« Il est bien doux pour moi, mon cher et ancien ami, de voir que je ne suis pas mort dans votre souvenir. Je vois par votre aimable lettre que vous avez sauvé votre esprit et votre cœur de cette affreuse révolution ; si la santé est de la partie, tout va bien, les malheurs ne sont bons qu'à oublier.

« Je ne vous ferai pas ici le roman de nos longues courses, malgré deux naufrages de ma personne et un de mes effets, malgré toutes mes pertes, je suis peut-être de tant de fugitifs celui que la fortune a le moins maltraité : ce qui le prouve, c'est que j'ai pu prêter plus de dix mille francs depuis ma sortie de France. Me voici maintenant occupé à vous donner le dictionnaire de la langue, sur un plan nouveau : il faut que je vous délivre des exigences du sphinx, dussé-je, comme Œdipe, y perdre les yeux. Au reste, je me suis donné deux secrétaires pour alléger le fardeau.

« Vous avez bien raison de me dire que vous avez fait et que vous croyez faire encore un rêve délectable ; c'est la faiblesse d'un homme qui nous a tous plongés dans cet océan de

Digitized by Google

malheur et son infortune n'a pas amendé le sort de la France. Un corps politique est bien malade quand la population crie, *je suis république* et le territoire, *je suis monarchie.* Vous savez, si vous avez lu le *Journal politique*, de quel œil j'ai vu cette Révolution, et cela, dès le mois de juin 1789, quand la tête tournait à tout le monde. J'écrivais alors : *Malheur à qui remue le fond d'une nation !* Mais j'étais la voix qui crie dans le désert. Mon frère vient de faire réimprimer la suite de ces numéros si cette collection vous tombe entre les mains, relisez-là. Je cessai d'écrire en 1790 : tout était perdu : l'assignat était là pour payer tous les excès et tous les bandits de la Révolution : je vis le mal sans remède. C'est à cette époque que j'écrivis que les français finiraient par s'intituler eux-mêmes *Brigands* et *Sans-Culottes,* et qu'ils porteront une *galère en triomphe.* La chose s'est vérifiée à la lettre.

« Quoique j'aie les matériaux de l'histoire de cette Révolution et une théorie du corps politique dans mon portefeuille, je crois cependant le temps et les conjonctures si peu favorables que j'aime mieux, en ce moment, travailler pour la langue que pour la nation. La 1re partie du discours préliminaire, concernant l'entendement humain va paraître vers la fin du mois.

« Si vous avez un fils de 13 ans, j'en ai un de 16 : nous nous faisons vieux : et voilà 8 ans que la Révolution nous force à rayer de notre bonheur. Ma fortune a été renversée au moment où je mettais la dernière main à l'édifice ; mais vos terres vous restent et vous serez encore heureux, si les levains qui sont toujours en France ne fermentent plus. Vous me parlez d'un voyage en Languedoc, je ne le crois possible que l'année prochaine. J'espère aller philosopher quelques jours avec vous, à la Ramière, contre la philosophie du siècle, cette funeste chimère qui s'est armée des passions du peuple, quand le peuple s'est armé de ses phrases. Je vous expliquerai notre Révolution et la conduite des puissances, de manière à vous confondre d'étonnement. Vous verrez que nos

Digitized by Google

destinées ont été ballotées entre les jacobins sans-culottes et les jacobins couronnés.

« Adieu, mon cher ami, écrivez-moi et dites-moi qu'elles sont les personnes de ma connaissance qui ont été victimes de la Révolution ; car depuis 1792 je n'ai pas la moindre nouvelle de Bagnols. Tout à vous, R. »

Rivarol quitta la ville d'Hambourg et se rendit à Berlin, où sa réputation l'avait devancé. Si nous en croyons Dampmartin, ce compatriote dont il parlait dans ses lettres au marquis de Gaste : « Les princes français lui envoyèrent à Hambourg, mille écus avec l'ordre de se rendre en Prusse. » Un mémoire (1), de ce compagnon d'exil ajoute ce qui suit : « La demande d'une pension que le départ de Monsieur de Boufflers laissait vacante à l'Académie, colora ce voyage dont le but secret n'était rien moins que d'influencer et de changer l'opinion publique de la Capitale et de la cour de Prusse.

« Quelques gens de lettres, les étrangers, les envoyés de plusieurs souverains et une partie des grands seigneurs de Berlin s'entendirent pour que l'arrivée de Rivarol fut transformée en une espèce de triomphe. Les partisans des français, les vrais amis de leur Patrie s'alarmèrent de ses intentions. . . . le monarque résista et ne voulut point consentir à se détacher du gouvernement français. . . . . Rivarol reconnut bientôt la vanité des espérances qu'un brillant début lui avait fait concevoir. . . . ses tentatives sur l'esprit du roi furent infructueuses, et la reine n'accorda que des sourires agréables à diverses pièces de poésie qui rendaient hommage à sa beauté, à ses grâces et à sa bienfaisance. . . . . le prince Henri se garda bien d'accueillir Rivarol; le frère, le compagnon d'armes du grand Frédéric, remplissait le vague de son imagination de rêveries républicaines. Né sur les marches du trône, et fier de sa haute noblesse, il repoussait cependant les défenseurs de la royauté, de ce château de Reimberg que les poétes et les philosophes

(1) V. notice des travaux de l'Academie du Gard, année 1808, p. 376.

Digitized by Google

avaient célébré comme la demeure d'un héros et la retraite d'un sage. »

L'aimable français fut pourtant recherché par une partie de la plus haute société Prussienne. On cite une princesse russe, éclairée, amie des sciences et qui les cultivait elle-même avec fruit, la princesse d'Olgorouska, que Rivarol avait su charmer. Cette femme devint sa protectrice, son ange gardien (1).

A Berlin, le Bagnolais n'oubliait pas les bords de la Cèze, De chez Monsieur Delke, où il était logé, sous les Tilleuls. N° 55, il écrivait au citoyen de Gaste, le 14 mars 1800 :

« Vous êtes une véritable coquette, mon cher ami, la description de votre hermitage est faite pour me racrocher. Dès que je serai à Paris, je vous ferai une pacotille de graine et d'arbustes rares. En attendant je vais prier la mer Baltique de me céder un peu de son ambre jaune pour assortir Madame de Gaste, en reine du nord; elle aura le collier, les pendants d'oreilles, la plaque de ceinture et la bague, c'est ici la grande mode, et il faut convenir que c'est d'un bel effet. . . . . Vous aurez mon portrait dès que celui que j'ai laissé à Londres sera de retour. On en fera deux copies, une pour vous, une pour mon père. . . . .

« Dampmartin a grande envie de revoir sa patrie ; je ne sais même si nous ne partirons pas ensemble, mais je ne suis pas si facile à remuer que lui : j'ai des livres, des tableaux, etc., dont je veux me défaire avantageusement avec les polonais et les russes. Traîner ce bagage à Paris, ce serait s'écraser en frais de transport et porter de l'eau à la fontaine.

« Je viens d'écrire à mon père pour lui annoncer une petite somme. . . . . .

« Je dîne aujourd'hui chez Monsieur d'Engestron (prononcez

(1) Après la mort de Rivarol, la princesse d'Olgorouska fit imprimer dans les journaux et afficher dans les rues de Berlin, que toutes les dettes de Rivarol seraient payées, et que les créanciers n'avaient qu'à se présenter..... L'émigré français ne devait rien : personne ne se présenta. (La Platière, loc. cit.)

Digitized by Google

d'Enguestrum), il y sera fort question de Leusière (1). Ma liaison avec ce ministre date de Londres où il était ambassadeur en 94. Je suis d'abord fort protégé par son roi qui m'a honoré de plusieurs lettres et de son portrait.

« Si Marmier (2) a la goutte, il l'aura bien méritée; c'était la consolation de Montagne : faites lui bien mes compliments.

« Je partirai d'ici en avril ou en may. J'irai à Dresde voir sa belle galerie, de là je descendrai sur le Rhin, pour faire un peu ma cour au margrave de Bade, et c'est de là que j'entrerai en France. Ce prince est fort bien avec le gouvernement français, c'est un vieillard plein d'esprit et de connaissances. La princesse héréditaire m'a écrit une lettre digne de Madame de Sévigné. Elle a deux filles fort belles dont l'une est reine de Suède, et l'autre grande duchesse de Russie. Vous ne sauriez vous faire une idée des bontés et des grâces de cette charmante famille pour tous les Français en général, et pour votre serviteur en particulier. Je vous ferai un jour l'histoire de l'émigration et je vous étonnerai.

« Voilà bien du bavardage, cher ami, si l'amitié allonge d'un côté, elle excuse de l'autre. . . . . Tout à vous, Rivarol. »

Nous venons de voir dans quel milieu vivait notre compatriote, en se berçant de l'espoir d'un retour prochain. . . . . C'est le 24 janvier 1801 qu'il écrivit une dernière lettre en plein hiver.

« Votre souvenir, mon aimable de Gaste, est toujours une bonne fortune pour moi et les belles exemples de Rossignol (3) ne m'ont jamais fait autant de plaisir que les zigs-zags de votre écriture. Oui, j'accepte votre rendez-vous à la Ramière. Quatre choses sont également nécessaires à mon imagination malade, votre air, votre eau, vos fruits et votre conversation. Je péris

(1) Cambon Brunet de Leuzière, chevalier de Saint-Louis, demeurait rue Poulagière, n° 3, maison Siran.

(2) Monsieur de Marmier, propriétaire de la maison Sartre, sur la place, n° 26.

(3) Rossignol Louis, né à Paris en 1696. Glachard, son élève, édita, en 1712, les exemples autographiés de ce grand calligraphe, surnommé le *Raphaël des écritures françaises.*

Digitized by Google

moralement et physiquement dans ces pays du Nord. Je suis las de ces gens que le soleil regarde de travers. Que faire d'un climat où les élémens mêmes ont tort? Ici l'air, la terre et l'eau sont vraiment pervers et le feu, le seul qui soit innocent et pur, et en état de corriger les trois autres, ces misérables l'emprisonnent dans des poëles, de peur de le voir. Je sors d'une maladie qui a mis le comble à mes dégoûts : toutes les voix de la renommée et toutes les caresses des princes ne valent pas un tour de promenade dans vos vergers. *Sylvas amem inglorius?*

« C'est Dammartin lui-même qui m'a remis votre lettre: nous sommes liés depuis longtemps. Faites mes compliments à Marmier et dites à Combout que Monsieur d'Engestrom qu'il a connu à Stokolm et qui est actuellement ambassadeur de Suède à Berlin a conservé de lui le souvenir le plus agréable..... Madame de Gaste ne m'a donc point oublié! Elle est bien digne d'avoir des amis, et j'ose dire que je ne suis point indigne de son amitié.

« Adieu mon cher ami, faites, je vous prie, passer le paquet ci-joint à mon père..... j'évite autant que je peux de mettre mon nom sur les lettres..... Vous dites que vous n'avez pas tous mes ouvrages; mais si vous les aviez, vous seriez plus avancé que moi : ce sont vraiment des feuilles des sybilles, autant en emporte le vent..... R. (1) ».

Cette dernière page exhale un parfum de nostalgie qui impressionne. . . . . Rivarol songe à sa patrie, il a hâte de revoir le soleil du Midi, d'embrasser son vieux père et de retrouver ses amis d'autrefois. Mais, hélas! alors qu'il savourait la volupté du *far niente,* au milieu de l'éclat de son triomphe, dans une ville où on l'admirait, le spirituel publiciste devait bientôt trouver la mort.

(1) La dernière lettre écrite par Rivarol est du 21 février 1801; elle est adressée à Paris, à sa chère Manette : « Mon projet est d'aller en France.... » V. Sulp. de Laplatière, T. I, p. 228.

Digitized by Google

« Après avoir passé une journée délicieuse avec ceux qui l'aimaient (1), il se sentit attaqué subitement d'une fluxion de poitrine. Pendant les sept jours de sa maladie, qui alla toujours en empirant, tous les Français résidants à Berlin, à l'envi les uns des autres, lui prodiguèrent les attentions les plus délicates. Le docteur Formay, un des médecins les plus célèbres de l'Allemagne, épuisa, sans aucun succès, toutes les ressources de l'art. L'amitié constante de M. d'Engestrom ne se démentit pas un seul instant. Le roi, la reine envoyaient régulièrement savoir de ses nouvelles, quelques princesses vinrent le visiter; enfin, tout ce qu'il y avait de plus illustre à la cour de Berlin lui témoigna constamment l'intérêt le plus affectueux. »

L'illustre malade était résigné et s'accoutumait à *mourir :* il tempéra ses souffrances par l'aspect enchanteur d'un jardin riant qu'il voyait en perspective..... On l'entendit quelques instants avant de rendre le dernier soupir, prononcer ces paroles : « Mes amis, voilà la grande ombre qui s'avance, ces roses vont se changer en pavots, il est temps de fixer l'éternité. » Puis, il eut un court instant de délire, et il demanda « des figues de l'Attique et du nectar » rappelant encore ses souvenirs de l'antiquité qu'il avait aimée avec passion.

Rivarol mourut le 21 germial an IX, — le 11 avril 1801, — à l'âge de quarante-sept ans, alors qu'après le 18 brumaire, il lui était permis de rentrer en France (2).

Quant aux derniers moments de notre illustre compatriote, il est consolant, pour nous, de croire au récit d'un de ses contemporains, le colonel Sulpice de La Platière, honoré, lui aussi, de l'estime du roi de Prusse (3). Madame de Rivarol a, il est vrai, protesté contre cette version d'une manière éner-

(1) Le 15 germial an IX. — 5 avril 1801.

(2) 18 brumaire an VIII. — 9 novembre 1799.

(3) Voir les lettres de Frédéric de Prusse. (Sulp. de La Platière, T. I , p. 113).

Digitized by Google

gique mais peu sincère (1). Elle traite de pure gasconnade, de fable et de contes bleus le récit du colonel. Sa lettre est une sorte de réhabilitation du noble comte, de l'époux et de l'ami; elle le signale comme modèle de fidélité et de dévouement conjugal. Selon Madame de Rivarol, son mari n'est pas mort chez son amie, à la campagne, mais bien à Berlin, à la suite d'un érésypèle. Il a succombé après six jours de douleurs, « faisant, pendant trois jours, des cris qu'on aurait entendus de la moitié de Berlin. . . . . » elle ajoute que l'Académie a voulu avoir son buste en marbre.

S'il nous convient d'adopter l'un ou l'autre de ces deux récits, la version réaliste ou la version poétique, nous sommes pour cette dernière. Rivarol, qui croyait à l'immortalité de l'âme, mourut en paix, entouré de soins affectueux. C'était une nature d'élite, et, croyons-le, la Providence lui fit grâce à la dernière heure : il lui fut beaucoup pardonné. . . . . .

Sa gloire a failli avoir le même sort que les feuilles des livres sybillins dont il parlait en poète inspiré. Nous possédons de lui des œuvres remarquables, mais ne seraient-elles pas moins imparfaites, s'il les avait parachevées avant que la mort ne l'eût arrêté à la maturité de l'âge, au moment où les folles passions de la jeunesse commençaient à se calmer, et alors qu'il aurait pu laisser un nom immortel à plus d'un titre.

Sa place est au second rang.

Ne le verrions-nous pas briller en première ligne, jeter sur Bagnols, sa ville natale, un éclat sans nuage et attirer tous les suffrages sur son illustration incontestée si, au lieu de s'abandonner à l'attrait d'une voluptueuse indolence, il avait eu la persévérante fermeté du caractère et du travail ? (2).

(1) Le *Petit Almanach de nos grands hommes*. Édit. Léopold Collin. Paris 1808. p. ij et suiv.

(2) A Londres un habile peintre anglais fit de Rivarol un beau portrait que possède, à Paris, son petit neveu, Monsieur Tollin, agent de change. Cette toile a figuré à l'Exposition de 1878, dans la galerie des portraits historiques.

Carmontelle nous a laissé un dessin représentant Rivarol. Ce portrait gravé, orne les œuvres du publiscite.

Digitized by Google

Digitized by Google

RIVAROL (CLAUDE-FRANÇOIS DE)

GÉNÉRAL

Né à Bagnols le 6 juin 1759

Mort à Brie-Comte-Robert le 6 juin 1848

Dans une allée ombreuse du jardin des Tuileries se réunissaient, encore peu après la Révolution de 1830, quelques chevaliers de Saint-Louis et les derniers voltigeurs de Louis XVI, qui habitaient la Capitale. Nous les avons vus maintes fois groupés sur les bancs de pierre ; ils étaient là s'entretenant de leur bon vieux temps et donnant un souvenir de regret au drapeau blanc que venait de remplacer, une seconde fois, l'étendard tricolore.

L'un de ces anciens serviteurs, fidèle à la branche aînée des Bourbons, se distinguait par son allure noble et fière. Debout et vert encore malgré ses soixante-treize ans, il prenait souvent la parole et semblait se faire écouter complaisamment par ses vieux compagnons d'armes. De loin, nous étions frappés de sa belle chevelure blanche et de son profil bourbonnien. C'était le général comte François de Rivarol.

Comme compatriote, il nous avait accueilli dans sa demeure, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré et nous avions pu, là, nous édifier sur les habitudes et la vie intime du frère du littérateur célèbre.

Rivarol, comte depuis la mort d'Antoine, avait conservé

Digitized by Google

toute sa bonhomie méridionale. Il parlait volontiers la langue d'oc. La correction de sa tenue révélait son premier état : ancien militaire. Comme ci-devant noble, il lui restait une politesse exquise, raffinée, dont l'usage, persistant encore à Paris avait, à de rares exceptions près, disparu de la Province depuis l'ère démocratique.

Le général conservait un reflet de la faconde de son frère aîné. Sa conversation roulait de préférence sur les temps passés à l'étranger. Nous lui avons entendu raconter, de cette époque, plus d'un épisode curieux, presque légendaire. Un entr'autres : l'émigré royaliste avait eu l'occasion, nous disait-il, d'obliger de sa bourse Louis-Philippe d'Orléans, alors que celui-ci était en Suisse, à la recherche d'un poste de professeur dans un collège. Notez qu'à l'époque où nous écoutions ce récit, le prince était roi des Français.

Rivarol restait fidèle à son culte monarchique ; lorsque nous osions faire usage de la faveur d'être reçu, il se plaisait à engager Mademoiselle Delphine, sa fille, à chanter une romance dont il avait composé et les paroles et la musique ; motif : *Le jeune Duc de Bordeaux*.

Madame de Rivarol faisait le charme de cet intérieur intime. C'était, elle aussi, une bagnolaise, fille de M. le baron de Sibert de Cornillon. . . . . leur fils, Edouard, alors éloigné de Paris, exerçait l'emploi de contrôleur des Contributions indirectes.

Tel était cet intérieur charmant, hospitalier ; on y causait littérature et voyages, on y cultivait les beaux-arts, la musique, la peinture ou la poésie. Les hôtes accueillants rajeunissaient aux souvenirs de Fontbelle et des bords *fleuris* de la Cèze.

Claude-François sortant à peine de l'école des Joséphites, alla rejoindre son frère à Paris, vers 1781. Il prit le nom de vicomte de Rivarol et entra au service dans la maison militaire du roi, il devint capitaine en 1788. Les loisirs que lui donnait la profession des armes, il les employait à cultiver les lettres.

Digitized by Google

C'était, d'ailleurs, une recommandation expresse de son père, alors que le collégien quittait Bagnols à l'âge de vingt ans. « L'état militaire auquel tu te destines, lui disait-il, a des vides cruels à remplir. Occupe-toi de ton métier, mais ne négliges pas les belles-lettres. Je t'ai fait remarquer à ce sujet la belle phrase où Cicéron en peint si bien les avantages. Dans quelque situation où tu puisses te trouver, elles feront le charme et la consolation de ta vie. D'ailleurs, combien de jeunes officiers se perdent par la dissipation et faute d'étude ! Lis beaucoup, écris beaucoup et n'oublie jamais que *c'est l'ignorance qui rend les jeunes gens si insupportables, les hommes faits si ridicules et les vieillards si inutiles* (1). »

Donc, pour charmer les heures où le service militaire lui rendait la liberté, François suivait son penchant naturel ou son instinct d'imitation, composait des petits vers, des idylles à la mode du temps, des traductions d'Horace et des apologues.

Bientôt le jeune auteur se hasarda à entreprendre un poëme : *Les Chartreux* (2), en vers français et italiens. Disons tout d'abord que Rivarol a eu des remords et des regrets d'avoir traité un tel sujet, puisqu'il écrivait à son père de lui pardonner « cet ouvrage fait selon l'esprit du temps (3). » Le poëme avait été adressé à l'empereur Joseph II qui, à cette époque, opérait des réformes *philosophiques* dans les couvents et les monastères de ses États d'Allemagne.

Il est certain que François Rivarol écrivait sous l'inspiration des idées nouvelles. Le drame qui fait l'objet de son poëme n'est point une fiction, c'est le récit d'un fait arrivé dans une chartreuse de la Flandre espagnole, sous le règne de Charles-Quint, époque où le fanatisme religieux était encore profondément enraciné. La poésie française compte quelques

(1) Œuvres littéraires de François Rivarol. (Laurens, Paris. 1799. T. I., p. ij).

(2) Le petit poëme n'a que 208 vers.

(3) Le temps où on se plaisait à mettre au grand jour les turpitudes mille fois regrettables dont le clergé pouvait être la cause.

Digitized by Google

bons vers, qui lui coutèrent moins de peine, disait-il que la traduction en vers italiens. Les deux frères paraissent s'être engoués en même temps de la langue de leur aïeux.

En 1785, François de Rivarol écrivit *Isman ou le fatalisme*, histoire persane. L'auteur y met en scène un vieux chrétien fataliste, malgré sa religion, et un jeune musulman qui ne l'est pas, malgré la sienne. Le sujet est original. Rivarol ébloui du succès de Voltaire combattant l'optimisme, s'était donné pour thèse, plus difficile encore, dit-il, de ridiculiser le fatalisme, système qui durera autant que le monde, malgré le christianisme qui ne l'a point admis et malgré la raison qui le repousse (1)..... »

Nous ignorons à quelle occasion François de Rivarol alla en 1786. en Prusse, passer six mois à la cour. Il nous apprend lui-même, qu'il a été très bien reçu par le prince Henri, oncle du roi. Si le monde aristocratique accueillit avec distinction autant le frère du lauréat de l'Académie de Berlin, que l'aimable poète, officier attaché à la maison de France, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Avec moins d'esprit qu'Antoine, François possédait l'art précieux de se faire bien valoir..

A son retour, le jeune poète enhardi, chaussa le cothurne, il mit au jour une tragédie en vers : *Guillaume-le-Conquérant* (1787). Cette pièce fut reçue au Théâtre-Français en 1790, mais elle n'a jamais été jouée. « D'ailleurs, disait Rivarol, pour se consoler de son échec, ce serait, ma foi, une sorte d'anachronisme. Les principes sur la liberté sont absolument contraires à ceux qu'on a établis depuis la Révolution. »

A la date de 1799, Rivarol imprimait, sous forme de préface à sa tragédie, ces paroles : « Ceci est une œuvre de jeunesse... » Mais ce qu'il a écrit de sa main, vingt ans après, est plus significatif, car il nous facilite l'appréciation de la pièce.

(1) L'analyse de ce petit ouvrage parut dans le *Mercure* du 6 janvier 1787. Le critique avance que ce roman soutient *quelques fois* le parallèle avec le *Candide* de Voltaire.

Digitized by Google

Un exemplaire de ses œuvres, sorti de sa bibliothèque de Fontbelle porte les traces de nombreux repentirs de l'auteur — expérimenté depuis lors. A chaque feuillet de sa tragédie, en cinq actes, il a, de sa main, souligné humblement les passages à corriger. Ainsi le poète, devenu son propre critique, a patiemment recherché les répétitions des mêmes termes, les assemblages bizarres, les vers incompréhensibles. Nous avons compté dans ce travail : mon *cœur,* ton *cœur,* son *cœur* répété soixante-trois fois ! Edithe, un des personnages, s'exprime en ces termes :

Oh, je ne vois que *trop* que *votre* cœur *soupire ;*
Ce cœur, *ce faible* cœur *ne peut se détacher. . . .*

Rivarol a bâtonné encore ces membres de phrases : *sévères, rigueurs, plutôt avant, flambeaux ténébreux,* etc., ces vers :

Des flambeaux, loin de nous, brillent à nos regards;
Le Ciel punira-t-il un feu qu'il a vu naître?
Au sein des tristes nuits où j'ai vécu dix ans.
Prince, pour son bonheur faites l'y consentir,
Des morts et des mourants la plaine était semée.... etc.

Après l'œuvre tragique, François Rivarol donna sous le nom de Monsieur de Saint-Martin, sa comédie en un acte, le *Poète Emprunteur,* l'an VII. Son type était un rimeur boursouflé et ténébreux qui ne faisait rien imprimer et se contentait des applaudissements de ses coteries, où il ne cessait de faire des dupes. . . . . C'est encore sous les indications de l'auteur que nous citons le vers suivant, lequel ne formule certainement pas une leçon de morale et d'humilité :

Qui ne se vante pas, ne fait jamais fortune.

A la veille de la Révolution, le vicomte de Rivarol, comme toute la noblesse française, menait une existence frivole et mondaine. Cependant les castes privilégiées sentaient appro-

Digitized by Google

cher l'heure du sacrifice. La nation osait faire entendre sa grande voix : elle allait affirmer sa volonté virile et commander à son tour. Une lettre de François à son père, va nous apprendre quelle ligne de conduite suivait l'officier bagnolais qui avait alors trente ans : « J'abandonnai dès 1788 cette philosophie aventurière dont je fus entiché, comme tant d'autres, pour me livrer à l'étude de la politique, science aussi utile à l'homme que la philosophie lui est pernicieuse. . . . . J'ai publié plusieurs opuscules de poésies fugitives, mais il pourrait se faire qu'un jour j'écrivisse des choses plus sérieuses. Depuis la Révolution les historiens de tous les peuples, Tacite, Machiavel, Montesquieu et tous les publicistes modernes, ont fait ma constante occupation. »

Fidèle à ses devoirs et à ses principes monarchiques, le capitaine montra beaucoup de zèle pour la défense de la royauté. Ses écrits dans les *Actes des Apôtres* le prouvent. On assure qu'il organisa une association destinée à empêcher les progrès de la Révolution qui venait d'éclater. La conspiration devint impuissante. Elle dut se dissoudre après la prise de la Bastille, mais l'ardent royaliste en réunit bientôt quelques débris épars et en forma une nouvelle société connue sous le nom de *Salon Français*.

En 1790, Rivarol écrivit pour le *Journal de la Ville et de la Cour ;* sa collaboration ne fut pas de longue durée, puisque abandonnant le style du pamphlétaire pour la plume du diplomate, il alla à Coblentz d'où les chefs de l'émigration l'envoyèrent à Londres en mission auprès de Pitt.

Nous signalerons son passage à Bruxelles en 1791. Là il eut, avec un grand seigneur étranger, partisan de la Révolution française, un duel qui eut beaucoup de retentissement.

Rivarol, chargé d'une mission de *Monsieur*, pour Marie-Antoinette était revenu à Paris. Il assista à la journée du 10 août 1792 qui fut la dernière du règne de Louis XVI. Lorsque, peu après, la loi ordonna la vente des biens des émigrés et peu avant les massacres de septembre, il partit de

Digitized by Google

nouveau pour l'étranger, et continua son service dans les armées des princes coalisés avec les prussiens.

Au milieu même de l'agitation permanente, en France et dans la capitale surtout, Rivarol trouvait le moyen de revenir à Paris de temps à autres. Il échappait chaque fois aux recherches des agents secrets. Cependant un jour la police l'ayant découvert, il fut incarcéré et il demeura vingt-deux mois en prison. A sa sortie, nous lui voyons reprendre la route d'Allemagne, se dirigeant vers Blankembourg, où le prétendant le nomma colonel et chevalier de Saint-Louis. (1797).

Il se trouvait de nouveau à Paris le 18 brumaire, pendant cette journée mémorable où le général Bonaparte expulsa, par la force, le conseil des Cinq-Cents du lieu de leur séance. Les investigations minutieuses de la police aboutirent à la découverte d'agents voués aux intérêts des princes émigrés. Rivarol qui était de ce nombre, fut jeté en prison. Il y resta pendant deux ans.

A sa sortie, il fit de vains efforts pour obtenir du ministre la levée de l'interdit qui frappait son frère exilé. Les omnipotents demeurèrent inflexibles et Antoine mourait à Berlin en 1801, alors qu'il disait à ses amis : « J'ai empêché François de venir me joindre pour avoir à Paris un patron qui tâchât de me faire sortir de l'enfer. »

Peu après la date du 21 germinal an IX, Rivarol fut interné dans le département du Gard : on lui assigna, comme on disait alors, Bagnols pour prison (1). Cette mesure de surveillance émanant de la police impériale dura jusqu'à la chute de Napoléon. En 1812 il se rend à Paris. il y est découvert et retenu en prison pendant quelques mois. En 1813, il quitte de nouveau la France et n'y revient que sous la Restauration. Enfin sa fidélité mise à tant d'épreuves fut récompensée ; le 10 mai 1816 le roi Louis XVIII le nommait maréchal de camp.

(1) Où, le 9 mai 1808, il se maria, en secondes noces, avec Mademoiselle Camille de Sibert de Cornillon.

Digitized by Google

Avant d'être promu à ce nouveau grade. il eut, dans le département du Gard, à s'entendre avec les hauts fonctionnaires civils et militaires, afin de recruter des volontaires zélés pour suivre le duc d'Angoulème qui soulevait les ardentes populations de la contrée. Que de brevets d'officiers ou de chevaliers du Lys n'a-t-il pas signés et fait accepter alors par les royalistes enthousiastes ?

Rivarol habitait en 1814 la ville de Nîmes. On sait que le gouvernement avait créé, sous le nom de *cours prévôtales,* une justice politique exceptionnelle, ayant mission de juger, dans les départements, les *crimes* et *délits* portant *atteinte à la la sûreté publique.* Le général François de Rivarol fut nommé prévôt, c'est-à-dire président de la cour. Ses assesseurs, désignés par le ministre de la justice, étaient pris parmi les juges des tribunaux de première instance. La cour pouvait se porter d'un endroit à l'autre du département, Elle jugeait en dernier ressort et sans recours en cassation, sur une instruction à peine ébauchée ? Nous comprendrions difficilement qu'avec sa nature ouverte et loyale, Rivarol eut accepté des fonctions aussi délicates, si nous ne l'avions vu, en méridional passionné, sacrifier au fanatisme politique ou religieux les plus nobles sentiments de son excellent cœur (1).

C'est à Nîmes que Rivarol eut un duel avec M. d'Argout, préfet du Gard. On raconte qu'au théâtre, à la suite d'une discussion qu'il mena fort loin avec ce haut fonctionnaire, les deux contradicteurs sortirent et allèrent dans une rue écartée, à la lueur d'un réverbère, échanger une passe à l'épée. Le préfet fut légèrement blessé à l'épaule; Rivarol quitta Nîmes (2).

De 1817 à 1822, libre et désabusé de toutes les intrigues

(1) Les *Cours prévôtales*, comme toutes les juridictions passagères, et souvent locales, ne durèrent pas deux ans ; la loi cessa d'être exécutoire après la session de 1817.

(2) Les feuilles officielles du département n'ont rien dit de cette aventure : nous ne connaissons ce fait que par la tradition : un vieux souvenir d'enfance.

Digitized by Google

politiques, Rivarol vécut dans son domaine de Fontbelle, écrivant des idylles, comme en ses beaux jours de poète, chantant la belle nymphe du Tuël (1) dont sa seconde épouse était, disait-il, l'image fidèle... Mais bientôt, dans l'intérêt de l'éducation de leurs enfants, M. et Madame de Rivarol quittèrent le pays pour aller s'établir à Paris.

La révolution de Juillet supprima au maréchal de camp sa pension de chevalier de Saint-Louis ; malgré la bienveillante intervention d'un patron aussi puissant que généreux (2). Les ressources devenant moins abondantes, le domaine de Fontbelle fut vendu en 1834... Bientôt après le mariage de sa fille, le royaliste fidèle à son drapeau, se retira à la campagne, dans les environs de Paris, où il s'éteignit, entouré des siens. le 6 juin 1848, à l'âge de 86 ans.

On dit qu'en 1852 un bagnolais, heureux de rendre hommage à l'un de ses compatriotes de distinction, arrivait un jour de mai à Brie-Comte-Robert. Il se dirigeait, silencieux et ému, vers le champ de repos de ce petit bourg de Seine-et-Oise. La tombe des Rivarol paraissait avoir été naguère entr'ouverte. On venait, en effet, d'y déposer, huit jours auparavant, les restes mortels de Madame Camille de Sibert, veuve du général... Le bagnolais sortit tristement du cimetière et, en regagnant la voie ferrée qui conduit à Paris, il stationna encore pendant quelques instants devant la demeure habitée peu auparavant par ses anciens amis. Au milieu des massifs d'un jardin fleuri se dressait, au-dessus d'un perron élégant, un châtelet, surmonté d'un fronton de pierre, au centre duquel était cette touchante inscription :

Utinam veris impleam amicis !

C'était là le vœu du philosophe désillusionné, mais pour

(1) A côté du domaine de Fontbelle se trouve une fontaine auprès de laquelle était planté jadis un tilleul, un (*tuël*) d'où lui vient son nom. Rivarol composa une charmante pièce de vers que nous avons trouvée dans ses papiers de famille.

(2) M. J.-B. Teste, alors député.

Digitized by Google

lui, ce mot de Socrate confirmait excellemment le prix que doit attacher le sage à la douce affection des vrais amis.

De son premier mariage, le lieutenant général de Rivarol eut un fils, qui né à Paris en 1786, est mort à la fleur de l'âge, le 14 novembre 1827. Le vicomte Jean-Baptiste-Auguste de Rivarol, sortant de l'École polytechnique, fut nommé officier dans le régiment d'Issembourg, avec lequel il fit la campagne de la Calabre. Sous la Restauration, il devint capitaine adjudant-major dans la garde royale.

Le culte des lettres charmait ses plus doux loisirs. On a de lui un *Discours sur la vie et les ouvrages de Rollin* (Paris, 1819, in-8° de 86 pages) et une *Notice historique sur la Calabre pendant les dernières révolutions de Naples* (Paris, 1817, in-8°). Il travaillait à une *Histoire de Saint-Louis*, lorsque la mort vint briser et sa plume et son épée.

En 1808, Claude-François de Rivarol épousa à Bagnols Mademoiselle Camille de Sibert de Cornillon ; de ce mariage naquit un fils, Édouard. Quoique élevé à La Flèche, le jeune de Rivarol ne manifesta point le désir de suivre la carrière des armes : il entra dans l'administration des contributions indirectes. Ayant atteint sa retraite avec un poste éminent, il se fixa à Paris où les dernières années de sa vie furent employées aux bonnes œuvres. Le comte E. de Rivarol était un des patrons empressés de la *Société des amis de l'Enfance*.

Marié en 1844 à Mademoiselle Marie Dumont, de Carcassonne, il est mort, sans postérité, à Vichy, en octobre 1870.

Sa sœur, Mademoiselle Delphine de Rivarol, épousa M. Charrier, de Brie-Comte-Robert. Elle mourut en 1867, ne laissant qu'une fille, mariée à M. Tollin, agent de change à Paris (1).

(1) Nous sommes heureux de remercier ici les descendants de Rivarol de l'intérêt qu'ils portent à l'œuvre de la Bibliothèque et du Musée. L. A.

Digitized by Google

ROUSSEL (JOSEPH-JEAN-BAPT.-HERCULE (DE)

CONSUL GÉNÉRAL A SMYRNE

Né à Bagnols le 19 septembre 1758

Mort à Bagnols le 14 mai 1835

ARMES : *D'azur au soleil d'or en chef; à la rose tigée en abîme.*

UNE récompense mémorable qu'accorda à ses élèves favoris notre premier maître de dessin, M. Lacroix, fut la visite au cabinet de M. de Roussel (1) La salle était un véritable musée et nous avons conservé le souvenir des objets qui frappèrent alors nos regards : quelques belles marines de Joseph Vernet ; deux tableaux de Greuze : *l'Enfant au tonton* et une *Jeune fille jouant avec un chien* (2), puis des miroirs métalliques ovales, puis des vitrines renfermant des objets grecs et égyptiens ; fines poteries de Samos, Scarabées, Stelles, vases et médailles et enfin un magnifique torse de femme en marbre blanc, mutilé malheureusement, mais d'une beauté parfaite (3).

Un jeune homme, — on l'appelait le bel Athénien, — nous

(1) Alors rue Dauphine, aujourd'hui rue Montmorency, maison Ode, n° 2.

(2) Nous avons depuis lors vu des copies de ces mêmes tableaux au musée de Dijon.

(3) V. ci-après la note A.

Digitized by Google

fit les honneurs de la collection. Artiste lui-même, M. Tony, qui alors étudiait le droit à Aix, était élève de Constantin (1). Il cherchait à nous initier à la connaissance des objets précieux qu'il nous montrait et dont il nous faisait, en très bons termes, comprendre et apprécier toute la valeur,

Cette station, en face de raretés telles que nous n'en avions encore point vu d'analogues, ouvrait, pour nous tous, de vastes horizons... Nous en parlâmes pendant de longs jours.

En ce temps là, nous suivions avec empressement les trois frères Flandrin (2) que M. Tony de Roussel guidait aux bords de la Cèze, sur les crêtes de l'Encise ou de Jicon. Ces artistes copiaient les sites les plus pittoresques des alentours et nous n'avions pas perdu notre journée lorsqu'ils voulaient bien nous permettre de les approcher afin de voir leurs esquisses.

La bienveillance de M. Tony et une similitude de goûts, nous valurent la faveur personnelle d'aller maintes fois, depuis, dans la famille de M. de Roussel. Là, nous entendions parler des temps anciens, du prince de Conti, de *Monsieur*, des vers satiriques de l'oncle Barnabé (3), des voyages en Orient, d'Athènes, de Smyrne, des Pyramides... C'est donc avec un sentiment de profonde gratitude que nous allons raconter ici ce que fut ce noble vieillard nommé le consul de Smyrne.

Fils d'Alexis-Gabriel de Roussel et de Rose Magne, Joseph-Jean-Baptiste-Hercule naquit à Bagnols le 19 septembre 1758. A dix-sept ans il entra dans les gardes du corps de Louis XVI, compagnie de Luxembourg. Il servit quinze mois et passa de là dans le régiment mestre de camp-général

(1) Constantin était un peintre d'Aix qui a joui d'une certaine réputation; il a été le maître de Granet. M. de Roussel copiait merveilleusement les encres de Chine du professeur.

(2) V. la Not. biogr. de Ladroit, page 11.

(3) M. Barnabé de Roussel était juge de paix à Bagnols en 1789.

Digitized by Google

dragons, en qualité de lieutenant (1778) (1). C'est à cette époque qu'il fut attaché à l'ambassade de Constantinople et nommé vice-consul aux Dardanelles. Mais toutefois, conservé au cadre de son régiment, il eut en 1785 une lettre de passe à la suite de M. le duc de Luynes.

Le jeune bagnolais obtint un congé pendant lequel il se rendit à Paris. Là, distingué par ses talents, dont il avait eu déjà l'occasion de révéler le côté spécial, Roussel fut envoyé en mission diplomatique en Angleterre, d'où il fut rappelé pour accompagner le comte de Saint-Priest, ambassadeur à La Haye.

Bientôt les Prussiens envahirent la Hollande (2).

Roussel dut revenir à Paris et, en récompense de ses services signalés, il fut nommé vice-consul à Nauplie de Romanie (3),

Le diplomate se trouvait à la cour lors des premiers événements sanglants de la Révolution. Il eut hâte de quitter la capitale et de retourner à Bagnols où les électeurs en firent un capitaine de la garde nationale. La ville était alors, comme tous les centres populeux de la France, divisée en deux camps ; les partisans de l'ancien régime et ceux qui, de bonne foi, croyaient à l'avenir promis par les hommes de 1789. Ces derniers poussant dès lors leurs exagérations à des limites fort avancées, sinon extrêmes, copiaient trop fidèlement les meneurs parisiens. Les sans-culottes bagnolais avaient, disait-on, le projet de piller la maison de Joseph Roussel. Celui-ci plaça

(1) Ce régiment, créé en 1674, était le deuxième avant 1789 ; il devint le 10me dragons en 1791.

(2) Grâce aux armes prussiennes, le Stathouder, prince héréditaire, fut rétabli et la concorde régna dans la république batave. En 1788, les États-Généraux conclurent une alliance plus intime avec la Prusse et l'Angleterre. — *Belgique et Hollande*, par Van Hesselt, p. 461 et suiv. (Didot, 1860),

(3) Nauplie de Romanie, très forte ville de Grèce, très beau port, résidence d'un archevêque grec et d'un vice-consul de France, est à 80 kilom. d'Athènes et à 16 kilom. de Mycènes. C'est le port de l'ancien *Argos*. Roussel s'y trouvait pendant la guerre de la Russie et de la Turquie. — V. *La Grèce*, de Brunet de Presle et Alexandre Blanchet (Didot, 1860), p. 393.

Digitized by Google

un baril de poudre à l'intérieur, près de la porte et fit dire à ses adversaires politiques qu'il les attendait; personne ne parut.

M. Alexis de Roussel était dans notre ville l'agent du seigneur, alors *Monsieur,* frère du roi (1). Cette charge honorable et lucrative semblait héréditaire dans sa famille, car son père en avait été investi par le baron précédent : le prince de Conti. Il paraît que les lettres de noblesse de la famille Roussel datent de cette époque, car en 1750, nous voyons comme notaire à Bagnols un Roussel dont le fils devint avocat au Parlement de Toulouse. Donc, en sa qualité de noble, le père de Joseph de Roussel, consul, fit partie de l'assemblée de la noblesse, à Nîmes, en 1788, pour la vérification des titres. C'était là un motif pour désigner, peu d'années après, *l'aristocrate* à la proscription. Cependant, par sa fermeté autant que par une bienveillance soutenue envers tous ses compatriotes, Joseph put rester à Bagnols à la tête de sa compagnie pendant un an. Le torrent révolutionnaire allait tout anéantir de ce qui se rattachait à la vieille institution monarchique, Joseph de Roussel dut, rejoignant son poste en Romanie, aller chercher une sécurité que sa patrie ne lui offrait plus.

Un mandat d'arrêt fut lancé contre lui; un autre contre M. Saurin, chevalier de Saint-Louis, son beau-frère; un autre contre son parent, M. de Gonet et un dernier contre son père, vieillard de 84 ans que l'on entraîna à Montélimar, inculpé comme émigré, alors qu'il n'avait pas, pendant un seul jour, quitté la ville de Bagnols. Joseph de Roussel ne dut son salut qu'à son éloignement de la France (2).

Si Joseph de Roussel avait pu échapper aux malheurs qui s'appesantirent sur la France pendant le règne de la Terreur, il ne fut pas si heureux en Turquie. Notre armée venait d'en-

(1) V. ci-après la note B.

(2) M. de Gonet émigra en Russie et M. Saurin fut enfermé dans les prisons de Montpellier.

Digitized by Google

vahir l'Égypte par des prodiges de valeur qui n'étaient égalés que par les exploits de nos troupes d'Europe en Allemagne et en Italie ; les Français disputaient aux mameluks le sol antique des pharaons. Nos établissements nationaux éloignés du théâtre de la guerre furent menacés et envahis par les Turcs. Le consulat de Nauplie, à la tête duquel se trouvait notre compatriote cessa d'exister. La demeure de Roussel fut dévastée de fond en comble et le diplomate, séparé brutalement de sa femme et de ses enfants, resta incarcéré aux *Sept Tours* pendant près de quatre ans.

La paix avec l'Égypte le rendit à sa patrie et, comme adoucissement aux revers qu'il avait essuyés, le prince de Talleyrand, alors ministre des relations extérieures, le nomma au consulat de la Canée, dans l'île de Crête (1), alors que cette île célèbre était sous la domination des Turcs. Un corsaire français s'étant permis de prendre un bâtiment crétois, une insurrection éclata et Joseph de Roussel enlevé nuitamment de sa maison qu'on pilla, fut enfermé pendant quarante-sept jours. Après ce temps de révolution et de violence, il lui fut enjoint d'aller attendre aux îles Ioniennes les ordres de son gouvernement. Il ariva à Zante le 30 septembre 1804 (2).

Le poste diplomatique qu'occupait notre compatriote était loin d'être une sinécure. De l'Archipel à l'Adriatique on était en insurrection. Depuis le traité de Campo-Formio (17 oct. 1797) les sept îles appartenaient à la France. En 1800, la Porte et la Russie les constituent en république vassale et tributaire de l'empire ottoman (3). Peu après, la guerre éclate, elle n'est apaisée que par un plénipotentiaire russe. Le protectorat d'Alexandre avait aux yeux de la France les appa-

(1) Crête, aujourd'hui Candie ; la plus grande des îles ioniennes. Une des villes principales, l'antique *Cydonia*, fondée par Minos, porte le nom de La Canée : c'est une ville forte où réside un pacha : 6,000 habitants. — *Iles de la Grèce*, par L. Lacroix (Didot, 1853, p. 535).

(2) Zante, l'ancienne *Zacynthie*. — V. *Iles de la Grèce*. Didot, p. 628.

(3) V. *Revue orientale algérienne*, par Breulier.

Digitized by Google

rences d'une souveraineté absolue. La place de *Corfou* était occupée depuis 1804 par une forte garnison russe; *Cattaro* fut prise par cette garnison, en mars 1806, et Napoléon, voyant avec inquiétude l'influence manifeste du czar, exigea que la République septinsulaire fut restituée à la France (Traité de Tilsitt, 7 juillet 1807).

A la chute du premier Empire, nous dûmes évacuer les îles Ioniennes (Traité de Paris, 30 mai 1814). Au mois de juin le général Donzelot évacua Corfou et ses dépendances (1).

Pendant cette période de dix ans, Roussel avait pris une part active aux négociations entre les puissances rivales, se disputant l'influence sur la Méditerranée. Nous savons qu'à peine arrivé à Zante une escadre anglaise attaqua la ville et s'en empara, que le consul de France se trouva de nouveau prisonnier, qu'après quelque temps de détention, un sauf-conduit lui fut accordé pour se rendre à Corfou, d'où il fut appelé à Paris et nommé au consulat de Morée. Nous savons aussi que les services qu'il fut en état de rendre à la colonie de Corfou (2) lui valurent la haute estime du gouverneur général Donzelot qui demanda. mais inutilement, la croix de la Légion d'honneur pour le diplomate bagnolais (3).

En 1814, Louis XVIII nomma Roussel consul général en Égypte. L'éminent fonctionnaire allait atteindre le but de son voyage quand il s'arrêta à Smyrne, où le courrier annonçant la nouvelle des Cent-Jours, lui enjoignit d'attendre de nouveaux ordres. Après avoir séjourné près d'un an dans ce grand centre commercial du Levant, administrant, comme consul général, cette région de la Turquie d'Asie, Roussel se rendit à son poste. Sa nomination venait de lui être confirmée. Il occupa le consulat général d'Égypte jusqu'en 1820. Il avait

(1) Depuis 1815, la République des îles Ioniennes passa sous le protectorat de l'Angleterre.

(2) Corfou, l'ancienne Corcyre : les corcyriens ont joué un grand rôle dans l'histoire ancienne. — V. *Iles de la Grèce*, p. 615 et suiv.

(3) Ce ne fut qu'après 43 ans de services qu'il reçut la décoration.

Digitized by Google

atteint ses 63 ans (dont il pouvait compter 45 remplis par ses loyaux services), lorsqu'il se retira à Bagnols auprès des membres de sa famille.

Nous l'avons dit en commençant cette notice : Joseph Roussel avait su rapporter de ses lointains voyages des trésors d'antiquité grecques et égyptiennes. Son goût délicat pour les œuvres d'art lui faisait rechercher tous les objets précieux qu'il pouvait connaître autour de lui. Sa vie s'écoulait, paisible, à sa maison de campagne de l'Encise dont il se plaisait à parcourir les montagnes sablonneuses, alors dénudées. — « Après avoir, disait-il, traversé le désert, je reviens sous les ombrages frais, c'est là mon oasis. » — « En attendant le paradis, lui répondait pieusement sa vieille sœur (1). »

Joseph de Roussel est mort le 11 mai 1835, à l'âge de 78 ans.

Hyppolite Flandrin, encore jeune, a laissé de lui un beau portrait. Sa figure osseuse, expressive et profondément ridée, son teint bruni, sa perruque d'un noir intense tout est accentué avec une touche qui révélait déjà le grand maître ; le consul est en uniforme (2).

Notre compatriote n'a laissé qu'un fils, M. Tony de Roussel, mort à Nîmes en 1877 (3). Marié à Mademoiselle Julie-Joséphine de Correnson-David, de Saint-Geniès, la famille s'est

(1) Mademoiselle Rose Roussel qui acheta à l'abbé Berthoud, curé, un magnifique sarcophage chrétien, trouvé sous un autel de l'église paroissiale. Cette relique des premiers âges appartient à M. Louis Astier et se trouve encore dans sa campagne de l'Encise. Le célèbre archéologue italien, le Père Garrucci, est venu le visiter et l'a reproduit dans son grand ouvrage des *Monuments chrétiens*. M. Edmond Leblant, de l'Institut, en a publié, sous le patronage du ministre une description enrichie d'une photographie très exacte.

(2) Une copie de cette œuvre remarquable est placée au Musée de Bagnols.

(3) En visitant l'église de Saint-Paul à Nîmes, monument romano-byzantin, orné de belles fresques d'Hippolyte Flandrin, on remarque dans la chapelle de Saint-Joseph, une procession d'*Orante* tenant des palmes à la main. La seconde figure de droite est le portrait de M. Tony de Roussel, drapé d'un manteau écarlate. Les autres figures rappellent les traits de personnages connus à Nîmes, artistes, architectes, etc.

Digitized by Google

perpétuée dans la personne de M. Arthur de Roussel et dans Mademoiselle de Roussel, mariée à M. de Gonet, conseiller à la Cour de Montpellier.

NOTES

(A, p. 239). — La statuette en marbre blanc de Paros a 0,70 centimètres de hauteur. La tête, les bras et une jambe n'ont point été retrouvés. Le *torse* rappelle les chefs-d'œuvre de l'école athénienne. Si Bagnols possédait encore cette œuvre magistrale, les artistes n'auraient pas lieu de regretter de s'arrêter dans notre ville. Malheureusement, le torse, acheté par un amateur distingué, M. le duc d'Aremberg, qui la paya 30,000 francs, orne aujourd'hui son palais, à Bruxelles.

Le marbre a été moulé et surmoulé assurément : nous en possédons une belle épreuve au Musée de Bagnols et nous en avons vu des copies chez les mouleurs de Paris qui le désignent (nous ignorons pourquoi) sous le nom de *Torse de Ninive*.

(B, p. 242). — Comme ses frères Joseph et Barnabé il s'occupait d'œuvres littéraires et historiques,

Vers 1759, alors que les Bénédictins recueillirent des documents pour écrire l'*Histoire du Languedoc*, dom Vic et dom Vaissette s'adressèrent aux savants et aux érudits de la contrée. Un *Mémoire* sur la ville et la viguerie de Bagnols leur fut envoyé. Le manuscrit se trouve à Paris, à la Bibliothèque nationale. — Mss Languedoc, vol. 22, fol. 375-379.

L'auteur était « M. le chevalier Roussel, subdélégué de l'intendance à Bagnols et conseiller-garde des archives du domaine du roi près la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, chevalier de l'ordre du roi. »

Ce *Mémoire* est le narré succinct de l'histoire de la ville et de la baronnie de Bagnols ; il donne en outre quelques détails sur chaque communauté faisant partie de la viguerie. Nous devons la copie de cet intéressant manuscrit à l'obligeance de M. de Boislisle, membre du Comité des travaux historiques. Nous lui offrons ici l'expression de notre profonde gratitude.

Digitized by Google

ROUSSEL (JOSEPH)

AVOCAT

Né à Bagnols.. ..

Mort à Bagnols le 2 janvier 1778

Joseph Roussel, fils du notaire agent du prince, était l'oncle et le parrain de Joseph (le consul) dont nous venons de raconter la vie accidentée. Nous n'avons pas, sur ce bagnolais notable, de longs détails biographiques : il était avocat au Parlement de Paris. Il mourut à Bagnols le 2 janvier 1778 et « fut enterré en grande pompe » dit son acte de décès.

Cet honneur rendu par ses concitoyens prouve tout à la fois quelle était la haute influence de sa famille et quel pouvait être le mérite personnel du défunt. Un chroniqueur futur saura, espérons-le, découvrir et grouper les faits se rattachant à ce légiste en renom.

Nous ne pouvons que mentionner ici trois ouvrages spéciaux qu'il a laissé et dont nous trouvons le titre dans la *France littéraire* (1) :

« *Agenda (l')* ou *Manuel des gens d'affaires,* ouvrage très intéressant et très utile au public, à tous les marchands, ban-

(1) Tome VIII, par J. M. Quérard.

Digitized by Google

quiers, négociants, praticiens et généralément aux personnes de tous les états, etc., etc. Paris, Langlois, 1772, in-8°.

« *Instructions pour les seigneurs et leurs gens d'affaires,* par M. R.... Paris. Lottin aîné, 1770, in-12.

« *Mémoire et consultations pour la dame comtesse de Lannion.* 17.., in-4°. *La date est suspendue.* »

Quelle était la cliente de Roussel ?

Le Tome II du *Dictionnaire de la noblesse* nous le dit :

« C'était Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre, née en 1721 et morte en 1774. Elle avait épousé, en 1738 Hyacinthe de Lannion, issu d'une maison de Bretagne, désigné comme un des plus distingués de cette province. Le comte, chevalier des ordres du roi, colonel du régiment de Maroc. devint maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1750 et mourut gouverneur de Mahon en 1762 » Ce fut donc pour plaider les droits de l'épouse héritière que Roussel publia son mémoire.

M. de Lannion, du reste, n'était point un étranger pour le bagnolais. Depuis 1761, Hyacinthe-Gaëtan était seigneur de Vénéjan. Sa tante, Élisabeth de Lannion, marquise de la Rozère, avait reçu en héritage du marquis de Fogasse cette terre que ce dernier tenait des Cadard d'Ancézune. Vendue en 1754 au marquis de La Fare, la seigneurie de Vénéjan a pu être la cause des contestations qui motivèrent le mémoire du jurisconsulte.

Les deux premiers volumes cités plus haut, prouvent suffisamment que, fils d'un agent d'affaires de seigneur, il devait posséder à fond son sujet et écrire *ex professo.* La fastidieuse nomenclature des arrêts, des lois, des ordonnances, n'offre plus aujourd'hui d'autre intérêt que pour le jurisconsulte **érudit qui** tient à connaître l'histoire d'une législation surannée.

Digitized by Google

SABATON (JEAN)

TANNEUR

Né à Uzès vers 1749

Mort à Bagnols le 20 avril 1842

La tannerie, industrie jadis prospère, n'existe plus à Bagnols. Cependant autrefois, le long du Ruisseau, étaient groupés de nombreux ateliers dont le dernier cessa de fonctionner il y a près de cinquante ans. La mégisserie seule a survécu. Cette cause de décadence viendrait, a-t-on dit, de l'influence des eaux, lesquelles ne contiennent pas les substances chimiques nécessaires à la parfaite confection des cuirs.

En donnant un souvenir aux derniers des tanneurs bagnolais (1) nous avons voulu rappeler qu'au commencement du XIX^e^ siècle, une ruche de travailleurs bruyants animait encore le quartier du Posterlon.

On pourra tout d'abord trouver inopportun de parler ici d'un homme qui ne fut ni célèbre ni distingué et cependant outre l'intérêt qu'il y a à mentionner une industrie locale, il nous a semblé piquant de parler de cette personnalité bagno-

(1) Les maisons Lassagne et Chay ont fait fonctionner les dernières tanneries du pays.

Digitized by Google

laise (1) afin de faire ressortir le degré d'infériorité dans lequel *l'ignorance* a laissé un de nos compatriotes et de tirer de notre récit un utile enseignement.

Combien de personnes à Bagnols se souviennent aujourd'hui du vieux tanneur Sabaton, mort dans l'indigence il y a près de quarante ans?... un type de grenadier de la République, fier, sévère, solennel dans son allure. Nous l'avons connu parce qu'il habitait notre voisinage et que, plus d'une fois, nous lui avons entendu raconter l'histoire de sa jeuneese, alors qu'il était soldat dans le Royal-marine.

Sabaton avait dans ce régiment, pour camarade de lit, Bernadotte. Ces deux troupiers de la première étape eurent, depuis, une destinée bien opposée. Ce qui nous frappait, c'était le contraste entre notre compatriote, resté soldat de *Mars* et de Bacchus, et son ancien ami, soldat couronné par le vœu libre de tout un peuple et devenu roi de Suède (2).

Le récit des scènes de chambrée amusait notre enfance : Sabaton était intarissable sur son illustre camarade, engagé volontaire en 1780, grenadier en 82, caporal en 85, sergent en 89.... Mais depuis, Bernadotte, qui avait reçu à Pau une éducation soignée, puisque sa famille le destinait au barreau, fit son chemin, et quel chemin! Après la Révolution, dès que les barrières élevées par le privilège eurent été renversées, son avancement fut rapide : en trois ans il franchit les grades de sergent à colonel. En 1793, il était général de division, ambassadeur à Vienne en 1798 (3); ministre de la guerre en 1799, maréchal en 1804, gouverneur du Hanovre en 1805,

(1) Jean Sabaton naquit à Uzès. Dans sa jeunesse il vint se fixer à Bagnols où il est mort à 93 ans.

(2) Après 1830, Sabaton écrivit à Stockolm, d'où son ancien ami répondit par une invitation de se rendre auprès de lui. L'ouvrier, bien qu'illettré, savait que la vigne ne mûrissait pas au-delà de Paris. Il préféra donc rester dans son Midi vinicole, loin de toute étiquette et se passant volontiers d'un secours d'argent qu'il espérait obtenir.

(3) Bernadotte épousa Mademoiselle Clary, sœur de la femme de Joseph Bonaparte.

Digitized by Google

nommé prince de Ponte-Corvo en 1806; élu prince héréditaire par les États-Généraux de Suède en 1810 et adopté pour fils par le roi Charles XIII; et enfin proclamé roi de Suède et de Norwège en 1818.

Certes, le parallèle devait nous impressionner, nous, jeunes auditeurs du narré de ces glorieux états de service. Aussi prenions-nous un vif intérêt à notre vieux compatriote, infirme, malheureux, intempérant, hélas! privé des bienfaits de l'instruction, impuissant pour sa famille et pour son pays, en le comparant au Français patriote qui était alors dans les splendeurs de sa cour, à Stockholm et faisait, comme roi, le bonheur de son peuple.

Digitized by Google

Digitized by Google

SAURIN (ANDRÉ-FÉLIX)

MAIRE

Né à Bagnols le 24 floréal an X

Mort à Bagnols le 31 décembre 1873

Un ancien remarquait que « c'était un précepte des rhéteurs, lorsque l'on commençait un éloge solennel, d'énumérer d'abord les ancêtres de celui qu'il fallait louer, afin de raconter rapidement leurs actions, afin de montrer comment leur descendant avait su ne pas dégénérer, s'il était d'illustre race ; et comment, s'il était d'une condition modeste, il avait rehaussé l'humilité de sa naissance (1). »

Nous ne devons point ici nous écarter des traditions littéraires ; ainsi, restant dans la fidélité historique, nous mentionnerons brièvement ce que firent pour notre ville les membres influents de la famille Reynaud, dont l'un échangea son nom contre celui de Saurin.

Remontons seulement à l'année 1775.

Dans la séance du 15 avril 1775; Antoine-André Reynaud, avocat au Parlement, premier consul, maire, accueille favorablement le mémoire des administrateurs de l'hôpital ten-

(1) Hieron, Epist. 3. *Ad Heliodor.*

Digitized by Google

dant à bâtir une nouvelle maison hors de la ville. Le 6 décembre 1778 les quatre années de mairie (1) allaient prendre fin. J.-B. Thibaud, second consul, proposa de demander au prince de Conti la réélection de Reynaud. « Ce magistrat, « dit-il, par son intelligence, son zèle et son exactitude à rem- « plir ses fonctions, a prouvé aux habitants tout le bien qui « pouvait résulter d'une administration sage et éclairée..... « D'ailleurs, il est question de transférer le collège de « Teyrargues et de le réunir à celui de notre ville ; ce projet « et tant d'autres encore ont été conçus et élaborés sous son « consulat; il est donc de toute justice de demander, sous le « bon plaisir de S. A. S. la continuation du consulat de « M. Reynaud. »

Le prince de Conti exauça les vœux de la population bagnolaise : André-Antoine était maire en 1780 et signait le concordat avec les Joséphites qui bâtirent le Collège (2).

En 1787, le 14 janvier, le frère d'André-Antoine, M. André-Toussaint Reynaud, lieutenant des grenadiers royaux, beau-frère de M. de Roussel est premier consul. Il prend, peu après le nom de Saurin, parce qu'un bagnolais de ses parents, habitant Paris, lui légua sa fortune et l'obligea de porter son nom. Les ancêtres de son bienfaiteur (3) figuraient sur la liste des notables anoblis en 1695 et le manuscrit d'Adrien Vanier détermine pour eux les armes suivantes : *D'argent à la barre lozangée d'or et de sinople* (4).

Nous ne suivrons pas ce compatriote dans tous les actes importants de sa vie administrative. Le récit en sera publié

(1) Les fonctions de maire duraient quatre ans, celles de 2e consul lieutenant duraient trois ans et les autres — 3e et 4e — étaient, par moitié, renouvelables chaque année, ainsi que le conseil politique.

(2) Archives de Bagnols, vol. 39. — V. Not. biogr. de l'abbé Gentil, T. I, p. 291.

(3) L'alliance des deux noms ; Reynaud-Saurin, se trouve déjà sur un acte de baptême du 31 août 1728 à Louise-Justine.

(4) Voir ci-après la note A.

Digitized by Google

dans nos *Annales historiques de Bagnols* (1). *Les motions* qu'il présente, *les arrêtés qu'il obtient* de la part des conseillers, la délibération qu'il adresse à l'Assemblée nationale témoignent et de la haute influence qu'il exerçait dans son pays et de l'ardent patriotisme de ses concitoyens.

Le 2 avril 1789, à la suite d'une émeute mémorable et lorsque les insurgés se dirigeaient vers la Chartreuse de Valbonne, le maire, par ses paroles persuasives autant que par son énergique initiative, domine l'effervescence et ramène à la ville la bande des séditieux.

Le 2 décembre, au sein du Conseil, Saurin propose : « Vu sa position topographique comme centre d'une nombreuse population agglomérée, de demander à Bagnols le *district;* c'est moins, pour nous, ajoute-t-il, que pour la population qui nous avoisine et pour le plus grand bien de la chose publique que nous devons réclamer (2). »

Quelques jours après — le 12 décembre — Saurin prend une initiative qui l'honore : après avoir rappelé la mortalité des oliviers et l'inactivité du commerce, il demande un sacrifice à la patrie sous forme de don patriotique. Il dit que les biens des nobles et du clergé vont être soumis à l'impôt et que l'on va exiger le paiement des six derniers mois. « La ville de Bagnols, ajoute-t-il, en acceptant ma proposition, pourrait peut-être se glorifier d'avoir servi d'exemple à la France en abandonnant cette somme au trésor, au profit de la patrie, au lieu de la faire porter au *moins imposé* pour l'an prochain. » Le Conseil adopta la motion patriotique du maire.

Parmi les hommes les plus marquants du pays, il y a lieu de signaler Saurin comme profondément dévoué aux principes de 1789. D'ailleurs, ses actes, en rapport avec ses paroles, le prouvent. Pourtant, la tourmente révolutionnaire redoubla, menaçant d'engloutir les privilèges de l'ancien

(1) Nous renvoyons le lecteur à cet ouvrage actuellement sous presse.
(2) V. Archives de la mairie de Bagnols.

Digitized by Google

régime; Saurin, homme de bien et de conciliation se vit compris, pendant la Terreur, sur la liste de proscription comme fédéré. Traîné d'abord dans la forteresse de Pont-Saint-Esprit, il resta incarcéré, plus tard, à Montpellier et vint mourir à Bagnols, le 12 frimaire an II (2 nov. 1794).

André-Toussaint laissait un fils : André-Laurent Reynaud-Saurin; il fit ses premières armes dans un régiment de cavalerie légère, à la campagne d'Italie. Rentré dans ses foyers, vers 1778, il se maria à Mondragon avec Mademoiselle Marie-Thérèse Reboul.

Ce ne fut qu'après les événements de la période révolutionnaire que Laurent Saurin parut sur la scène administrative. Son ambition visait le moyen d'accomplir les œuvres de bienfaisance. Sa maison était comme un foyer de charité. Chaque membre de la famille luttait de générosité et de dévouement. La pratique des bonnes œuvres dont la tradition subsiste encore dans la famille, dura plus d'un demi siècle. Bagnols a pu reconnaître tout le bien, fait aux hospices, par le vénérable M. Saurin, comme administrateur d'un établissement que son père avait contribué à fonder. M. Saurin était, littéralement, le père des pauvres. Tous les loisirs que lui réservaient les soins à donner à son domaine d'Aubagnac où, infirme et goutteux, il se rendait, modestement hissé sur la plus humble des montures, ces loisirs étaient consacrés aux œuvres hospitalières.

Notons ici que André-Laurent Saurin, érudit, ne passait pas une journée sans donner quelques heures à la lecture de ses auteurs favoris : les philosophes, les historiens, les moralistes italiens. C'était un conteur aimable et spirituel : sa mémoire prodigieuse lui fournissait des détails précieux sur l'histoire du passé et c'est de sa bouche que nous avons recueilli bien des anecdotes ou des faits locaux se rattachant aux traditions et aux souvenirs des temps anciens.

Il s'éteignit, ce vénérable compatriote, avec calme et résignation. Il était consolé. Une voix intime lui disait : « Tu as

Digitized by Google

accompli ta tâche, tu as passé sur la terre en faisant le bien (1). »

Noblesse oblige! — André-Félix Saurin, fils unique de André-Laurent, devait marcher sur les traces de son père dans les fonctions administratives : nous l'avons vu successivement conseiller municipal, maire, administrateur des hospices, membre du Conseil d'arrondissement, président de la délégation cantonale et ordonnateur du Bureau de bienfaisance. Partout il a apporté, lui aussi, son esprit de conciliation et tout le bon vouloir dont il était capable.

Né le 24 floréal an X, au milieu d'une famille pieuse et charitable, Félix Saurin modela sa vie sur son entourage. Encore enfant, il avait pris part aux fêtes religieuses clandestines, car un vieux prêtre recevait l'hospitalité dans sa maison. Félix avait assisté à l'ouverture des églises et, comme la masse catholique, il était émerveillé des splendeurs du culte. Peu après, le jeune élève alla à Forcalquier étudier dans une maison en renom : celle des Jésuites.

De retour à Bagnols, Félix Saurin occupa ses loisirs comme savaient le faire les jeunes bourgeois ses contemporains : le culte de l'art musical, peu de travaux sérieux et les excursions cynégétiques modérées ; vie honnête, mais, disons-le, hélas ! vie stérile. Il est vrai que son digne père, le chef de la famille, fournissait la somme de travail de plusieurs bagnolais.

Lorsque l'heure de l'âge mûr eut sonné, Félix Saurin appliqua résolument les théories paternelles, il imita, il remplaça son père et la cité compta un citoyen dévoué de plus. Saurin était d'une nature essentiellement pacifique, il caressait naïvement l'espoir d'être agréable à tout le monde, en agissant selon ses convictions et en toute franchise. Oui ! c'est là un noble but, mais il est aussi louable qu'impossible à atteindre. En avançant en âge, on finit par se convaincre que cet espoir n'est qu'une chimérique illusion.

(1) Le 19 juillet 1846.

Digitized by Google

En 1856, M. Saurin était maire. Un des premiers actes de son administration fut la régularisation et le nivellement de la place du Collège, devant sa maison même. Cette entreprise lui valut l'approbation des gens de bien et de goût, mais elle provoqua la critique amère des jaloux à courte vue. Serait-il donc interdit à un maire d'améliorer un coin de ville dans l'intérêt de tous, alors que cette amélioration semble lui être directement profitable ? Poser la question, c'est la résoudre.

De 1857 à 1859 le maire provoque une délibération tendant à obtenir du Gouvernement une somme destinée aux ateliers de charité. — Il demande l'achat du jardin Alary (aux fossés), pour ouvrir une brèche aux remparts et prolonger la rue Saint Bernard. — Il fait l'acquisition de la maison Fabre, afin d'élargir la rue Général Teste, alors rue du Terrail.

On sait déjà que la fondation de la Salle d'asile avait été résolue en 1846, sous la mairie de M. Cotton. L'établissement ne fut ouvert que peu d'années après, dans des salles provisoires. M. Saurin obtint un vote qui lui permit d'agrandir considérablement les locaux. Une fois maire, il prit à cœur un projet dont il avait été, comme conseiller municipal, un des promoteurs les plus zélés. L'entreprise fut donc menée à bonne fin. Les salles et le préau, parfaitement aménagés, venaient d'être construites sur un plan assez vaste, à grand frais pour le budget, il est vrai, mais l'établissement fait honneur à l'administration qui en a pris l'initiative, à celle qui a contribué à son exécution et à l'architecte qui a conduit les travaux (1). Plus d'un ménage nécessiteux, obligé de gagner le pain de la journée, a dû bénir les administrateurs qui ont établi une telle fondation.

En 1858, M. Félix Saurin accepta la proposition qui lui fut faite par M. Léon Alègre de fonder une *Bibliothèque et un Musée*. Le maire mit une des salles de l'Hôtel-de-Ville à la disposition de celui qui offrait généreusement et ses collec-

(1) M. Joseph Degan, auteur des plans et devis (1863).

Digitized by Google

tions et ses livres ; il fit tous ses efforts pour seconder l'initiative de son compatriote... (1).

Le 2 août 1864, le Conseil demande un poste télégraphique et dans la même séance il émet le vœu d'établir à Bagnols un tribunal de commerce.

Les hommes d'initiative sont de puissants auxiliaires aux maires jaloux du bien-être de leurs administrés. Une proposition intéressante fut faite au Conseil : il s'agissait d'une de nos industries agricoles, celle des arbres fruitiers déjà en honneur à Bagnols.

L'assemblée délibéra le 12 février 1865 que le professeur Brémon, de Vaucluse, serait invité à venir faire un cours public et gratuit d'*arboriculture* et spécialement de la taille des arbres. L'habile praticien développa devant nos pépiniéristes et dans des réunions de propriétaires intelligents sa théorie et ses méthodes ingénieuses ; le résultat de ces cours fut une recrudescence de culture favorable à la vente des produits locaux et la vulgarisation de procédés peu connus du plus grand nombre des propriétaires intéressés (2).

En 1865 (26 mars), le maire proposa l'acquisition de la maison Madier, pour être affectée à l'Hôtel-de-Ville. L'aspect monumental de cet hôtel, bâti en 1695, séduisit nos édiles et les négociations ne tardèrent pas à aboutir.

Au mois de juin de la même année, Saurin déposait l'écharpe de maire, après avoir donné des preuves manifestes de dévouement à ses concitoyens. Son passage à l'administration est loin d'avoir été infructueux ; quand un homme a donné toute la mesure de ses forces, cet homme a fait son devoir ; que pouvons-nous lui demander de plus ? Comme maire, M. Saurin a été actif, dévoué, intègre, digne, économe, bienveillant et avisé. L'approbation générale lui était acquise quand on

(1) Voir ci-après la note B.

(2) La ville vota 100 fr., et 100 fr, furent payés par les souscripteurs.

Digitized by Google

le voyait, revendiquant ses droits de premier magistrat, jaloux de conserver son indépendance et ses prérogatives, soit auprès de ses supérieurs hiérarchiques comme envers ses électeurs. M. Saurin est mort pour ainsi dire sur la brèche (31 décembre 1873); jusqu'à son dernier jour, il a voulu défendre ses principes et affirmer énergiquement ses convictions. Le public serait donc ingrat envers lui s'il ne tenait nul compte des efforts d'un homme de bien, obéissant à son excellente nature, à ses traditions de famille et, quelquefois, aux influences intimes et salutaires de son entourage.

Marié en 1830 à Mademoiselle Clara Pontal, du Bourg-Saint-Andéol, M. Saurin a laissé deux fils dont l'aîné, imitant ses devanciers, consacre une partie de ses loisirs à l'administration des hospices; le plus jeune est mort à l'âge de trente-cinq ans.

NOTES

(A, p. 254). — V. Not. biogr. de Brydayne, T. I, p. 142. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale à Paris, porte : André Saurin, marchand. — Nous avons recueilli sur le registre de Vanier (1695) le nom de quelques autres familles du canton, dont les chefs obtinrent, à Bagnols, moyennant finance (10 livres) l'autorisation d'avoir des armoiries.

Fr. Calvin.....	bourgeois,	d'hermine à une bande lozangée d'or et de sinople.
Cl Boyer.....	id.	de vair id. argent et gueules.
Jean Dumas....	id.	de gueules à un masage ou maison champêtre mouvant du flanc dextre d'argent à laquelle vole un duc de même et un chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'or.
Ant. Beraud....	id.	d'argent à une barre lozangée argent et azur.
And. Montanier.	id.	d'argent id. argent et sinople.
Jean Cassan....	apothicaire,	d'argent id. argent et sable.
Mich. Thibaud..	bourgeois,	d'azur id. or et gueules.
Jean Fabre....	id.	d'argent à une croix lozangée argent et gueules.
Guill. Constant.	notaire,	d'azur id. or et azur.
Mich. Silhot....	m[d] apothic.	d'azur id. argent et gueules.
Ant. Voland....	*Codolet*,	d'or à un chevron lozangé d'or et d'azur.
Étienne Tailland	id.	d'or id. or et gueules.
— Chabert.	id.	d'or id. argent et azur.
Jacq. Justamond	*Chusclan*	d'azur id. argent et gueules.

Digitized by Google

(B, p. 259). — Déjà, en 1854, M. Alègre avait tenté d'obtenir de l'Administration municipale une salle pour sa fondation.

Il essuya un refus.

Mais l'idée était patriotique et le germe prospéra.

En 1858, M. Saurin agréa la proposition qui lui fut renouvelée par M. Alègre et la fit sanctionner avec éclat par M. le général Teste dont il obtint la haute approbation et le concours effectif.

Cette adhésion ne manqua pas d'en entraîner d'autres et les dons se multiplièrent.

Aussi, le 10 Août 1858, le Conseil municipal de la ville de Bagnols, s'associant ouvertement à l'initiative de M. Alègre, prenait la délibération suivante :

« Considérant que plusieurs personnes de la ville, notamment M. le général « baron Teste et autres (*sic*) ont fait don à la commune de bon nombre de « volumes pour l'établissement d'une Bibliothèque communale, utile pour l'ins- « truction de la jeunesse..... délibère à l'unanimité que la fondation projetée « sera faite et vote une somme de 200 francs pour l'achat de livres. »

On remarquera que cette rédaction semble grouper autour du général baron Teste une collectivité d'initiatives concurrentes.

La vérité est que par excès de déférence pour notre éminent compatriote, il fut admis que son nom serait le pavillon abritant l'idée à mettre à exécution.

Personne n'ignorait que, dès le 1er janvier 1854, le journal « *les Petites Affiches* » imprimé à Bagnols, avait inséré un article de M. Léon Alègre sous ce titre : « Bibliothèque, Musée et Salle d'exposition à Bagnols. »

Cette longue note n'est donnée ici qu'afin de rétablir l'ordre chronologique des faits relatifs à la fondation de la Bibliothèque-Musée.

M. L. Alègre n'a jamais eu à redouter l'odieux « *sic vos...* » et naguère encore, M. Groult, le propagateur *accepté* des musées cantonaux a reconnu avec une loyauté qui l'honore, qu'il avait eu un précurseur à Bagnols et que le Musée de cette ville était le premier « des musées cantonaux et probablement « le plus complet de tous (*Annuaire de 1880.* Lisieux, page 61). »

Cette note, écrite depuis longtemps, était déjà à l'impression lorsqu'est survenue une délibération du Conseil municipal en date du 16 mai 1880.

Nous en reproduisons (1) le considérant et le dispositif, qui confirment d'une manière éclatante ce que nous avons simplement indiqué plus haut en ce qui touche les circonstances qui ont précédé et accompagné la réalisation de l'idée si personnelle et si patriotique de M. Léon Alègre.

(1) Voir aux justifications. — *Infra.*

Digitized by Google

Digitized by Google

DE SIBERT

(CHARLES-LOUIS-ADOLPHE, BARON DE CORNILLON)

MAGISTRAT

Né en Amérique le 25 avril 1800

Mort à Maison-sur-Seine le 22 octobre 1864

ARMES : Écartelé à 1 et 4 de gueules, au lion d'argent ; au 2 et 3 d'or en bélier de sable rampant : sur le tout d'azur à deux bandes d'or et une rose d'argent tigée et feuillée de même, posée entre les deux bandes.
DEVISE : *Semper floreo nunquam flacesco.*

La famille de Sibert de Cornillon, qui s'est éteinte en 1856, ainsi que nous le dirons plus bas, est originaire de Bagnols (1). Nous trouvons dans les archives de la cité le nom de plusieurs de ses membres accompagné de titres et de distinctions honorifiques, qui prouvent la haute position qu'ils ont occupée jadis. Leur noblesse fut maintenue par jugement de M. de Lamoignon en 1703. Les de Sibert assistèrent aux assemblées de la sénéchaussée de Nîmes en 1780 et 1790. Cette famille a contracté des alliances avec les plus grandes maisons de la contrée : avec les de Nicolaï au XVII^e^ siècle ; avec les de Langes au XVI^e^ ; avec

(1) Voir ci-après la note A.

Digitized by Google

les de Gabriac à la fin de l'an 1659. Ce dernier mariage lui a valu la baronie de Cornillon (1).

Charles de Sibert, baron de Cornillon, seigneur de Montière, de Vallerargues, etc., etc., était conseiller-viguier pour le roi, bailli et maire perpétuel de Bagnols (2), lorsque les camisards menacèrent d'envahir le pays. Notre ville s'émut de *l'ardeur de ces phanatiques* et s'empressa de rebâtir ses murailles démolies depuis 1633. Une inscription commémorative affirme la prudence de nos pères (3).

Avant de parler de celui des de Cornillon qui, né en Amérique, fait l'objet de cette notice, disons que la branche bagnolaise a pris fin déjà depuis longtemps (4).

Charles-Joseph de Sibert, l'arrière-petit-fils de Magdeleine de Barjac était officier au régiment de la Sarre, inspecteur au rang de colonel dans l'armée royale de Saint-Domingue, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare. Il avait épousé en 1796 Louise de Dion, comtesse, chanoinesse du chapitre noble de la reine, à Bourbourg. Nos compatriotes étaient en Amérique lorsque le 25 avril 1800, à Wethersfield, comté de Hastford (État de Connecticut), naquit leur fils Charles-Louis-Adolphe. C'est de ce jeune enfant, devenu plus tard un personnage éminent, que nous allons raconter la vie honorable et laborieuse.

Charles, sous les yeux de sa tendre mère, vécut pendant huit ans sur le sol américain. Il ne revint en France qu'après

(1) Il épousa, en 1673, Magdeleine de Barjac de Rochegude.

(2) Cornillon appartenait en 1637 à Simon Martin de Rodolphe qui laissa cette terre à sa sœur mariée à Olivier-Joseph de Saint-Ferriol de Carlat. Ceux-ci n'eurent qu'une fille, Jeanne-Marie, qui épousa, en 1659, François de Gabriac, seigneur de Saint-Paulet (manuscrits de Barchy, marquis d'Aubais).

(3) Cette pierre, qu'on trouva encastrée dans la muraille, à la porte de Bourgneuf, est conservée au Musée de Bagnols : elle rappelle que les murs ont été réédifiés par le maire et les consuls à l'approche des *phanatiques* — vers 1704.

(4) L'abbé de Sibert, vicaire général à Alby et trois filles, dont deux mariées aux MM. de Fabry et l'autre à François de Rivarol. — V. Notice biogr. de F. Rivarol, T. II, p. 229.

Digitized by Google

la mort de celle qui lui avait donné le jour. Ayant perdu son père peu d'années après, les soins de son éducation incombèrent à son oncle, l'abbé de Sibert, vicaire général d'Alby, lecteur du comte d'Artois (Charles X) et prédicateur de la reine.

Le jeune de Sibert fit ses études à Paris et son droit à Aix. Le retour de son oncle dans sa ville natale, explique pourquoi le lycéen devint étudiant dans une des facultés du Midi. Après des études brillantes qui révélaient son aptitude et ses éminentes qualités, Charles, avocat, fut nommé substitut à Avignon (1813). Bientôt après il occupa le siège de procureur du roi à Carpentras, chef-lieu de la Cour d'assises de Vaucluse. Lorsque en 1830 la Révolution de Juillet éclata il donna sa démission et alla s'installer au barreau de Nîmes. M. de Sibert y figura au premier rang pendant de longues années (1). Ses talents et ses profondes connaissances comme légiste lui ouvrirent de nouveau l'accès dans la magistrature. Sur la proposition de M. Teste, alors ministre de la Justice, le roi le nomma avocat général à Nîmes en 1843. Cinq ans plus tard, après la Révolution de 1848, il fut destitué.

Une personnalité aussi distinguée ne pouvait ni ne devait rester dans l'ombre. Dès le mois d'août 1849, Charles de Sibert était nommé procureur général à Limoges. Il ne quitta cette charge qu'en mars 1851 pour remplir, au ministère de la Justice, les fonctions de directeur des affaires criminelles et des grâces.

Vers la fin de 1852 il est promu au secrétariat général du même ministère et conserve son poste pendant tout le temps que M. Abbattuci demeura garde des sceaux. Mais peu après la mort de ce ministre il quitta la chancellerie et fut nommé conseiller d'État au service ordinaire (1859). C'est alors qu'il remplissait l'une ou l'autre de ces hautes fonctions que tous

(1) Il fut deux fois bâtonnier et fit pendant treize ans partie du Conseil de l'ordre.

Digitized by Google

les projets de loi émanés du ministère de la Justice étaient soutenus par lui au Conseil d'État, soit au Sénat ou au Corps Législatif. En toute occasion il se fit remarquer dans ces assemblées par la facilité ou l'éclat de sa parole, par son expérience des affaires et ses connaissances juridiques.

La mort vint le surprendre au milieu de ses plus beaux succès. Le conseiller d'État mourut à Maison-sur-Seine, le 21 octobre 1862.

Charles de Sibert avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1846, officier en 1852 et commandeur le 15 octobre 1854.

En dehors de ses fonctions de magistrat, le baron de Cornillon avait obtenu le suffrage de ses concitoyens : il fut porté au Conseil général et présida pendant plus de douze ans cette assemblée.

Charles de Sibert, mort à soixante-quatre ans, a laissé un grand vide autour de lui : sa famille et ses nombreux amis ressentirent vivement cette perte cruelle. C'était une nature d'élite ; il avait reçu, dès son jeune âge, dans le milieu où il a passé ses premières années, les germes précieux que le temps a développés et qui ont fait le charme de son affabilité parfaite et de sa haute distinction. Le baron de Cornillon était un homme aimable et sympathique, d'un caractère doux et affectueux, d'un esprit fin et ouvert, d'une imagination vive, ardente, mais s'alliant au bon sens le plus rare et le plus délicat.

En 1865 un hommage public a été rendu à sa mémoire par le secrétaire du Conseil général du Gard dans la séance du 22 août. M. Valz disait, en s'excusant de remplacer M. Talabot : « Notre honorable président vous aurait parlé mieux que moi de l'homme que le Gard a perdu. Il vous aurait dit sa fidélité à la parole donnée, son courage dans la défense de ses amis, l'empressement qu'il mettait à servir tous ceux dont les droits étaient méconnus et la position injustement attaquée... Il vous aurait dit que dévoué au département et à la

Digitized by Google

cité il n'a cessé de mettre au service des causes qui lui étaient tout naturellement confiées, les avantages et l'influence prépondérante de la position élevée que son seul mérite lui avait conquise. »

Et l'orateur ajoutait ces paroles qui complètent le portrait de notre compatriote : « Homme du monde du meilleur ton partout et jusque dans les fonctions les plus austères, d'une urbanité et d'une politesse exquises, M. de Sibert subjugait sans effort tous ceux qui l'approchaient ; aussi, messieurs, je ne crois pas qu'il ait été donné à beaucoup de fonctionnaires placés dans des positions si diverses, de se créer plus d'amis. »

Le baron de Cornillon, marié le 20 juillet 1825 à Éléonore de Gauthier de Saint-Paulet avait eu quatre enfants (1) ; son fils, officier de dragons, mourut glorieusement. Donnons un souvenir au dernier rejeton de l'ancienne famille de Sibert.

— Charles de Sibert était sous-lieutenant de dragons, officier d'ordonnance du général Walsin d'Estherazy. « Lorsque le général d'Allonville, chargé du dégagement des environs d'Eupatoria, exécuta l'expédition du 29 septembre, une rencontre eut lieu à Kanghil. Ce fut le premier combat de la cavalerie française en Crimée. Sa perte ne fut que de quelques hommes. La noblesse trouva encore là, néanmoins, l'occasion de payer son tribut... Charles de Sibert est atteint au premier choc de cette charge impétueuse. On croit d'abord que sa blessure est légère ; il écrit lui-même à son père pour lui annoncer sa prochaine guérison et la récompense qui brille sur sa poitrine, mais le fer a frappé trop profondément — la lance d'un ulhan — et le jeune officier emporte avec lui espérance et gloire dans la tombe (2). »

A la mort du vaillant officier semblait devoir s'éteindre le

(1) Me Ardent, Me Schaw de Ayala, Me..... et un fils.

(2) Extrait de l'*Annuaire de la noblesse de France*, par Borel d'Hauterive. — Ann. 1876, p. 377-378.

Digitized by Google

nom de la famille de Sibert; nous sommes heureux d'apprendre qu'il n'en est pas ainsi. Le fils aîné de Mademoiselle Antoinette de Sibert, M. Joachim Courcelle, lieutenant de vaisseau, vient d'être autorisé, par le président de la République, à prendre le nom de son grand-père (1). Ce jeune officier d'avenir paraît déjà attaché au berceau de ses ancêtres maternels. Nous ne serions donc point surpris de voir, un jour, disparaître les ruines pittoresques du vieux castel de Cornillon et, sur le roc escarpé, se dresser l'élégante construction dont l'habile architecte Révoil avait tracé le plan pour le jeune héros de Kanghil.

(1) Par décret du 23 avril 1875. V. *Bull. des lois*, 10 mai suivant.

NOTE

(A, p. 263). — Des documents découverts depuis peu sur la noblesse de la famille de Sibert, il résulte que cette maison illustre qui comptait deux cardinaux et un connétable de Naples est sortie de cette ville d'Italie. Noble *Hector de Sibert* vint en France en 1460, il s'y maria et eut un fils, *Annibal*, seigneur de St-Alban. Du mariage de celui-ci avec Françoise d'Alençon, naquit *Jean*, époux de Catherine de Pascal. C'est à ce dernier que commence l'étude généalogique de La Roque (*Nobiliaire du Languedoc*, T. II).

Digitized by Google

SOLIMANI (LAURENT)

MÉDECIN

Né à Savone (Italie) vers l'an 1756

Mort à Bagnols le 21 décembre 1832

A quelques centaines de mètres de Bagnols, sur la route d'Avignon et du côté de la Cèze, on remarquait, dès 1830, une villa peinte dans le goût italien, avec balustres, tourelles et fenêtres imitées en trompe-l'œil. A l'abri de ces murailles badigeonnées, vivait un vieux docteur, M, Solimani, marié à Madame veuve de Volle, née de Charrier-Moissard.

Le médecin jouissait d'un grand renom dans toute la contrée : on venait de très loin pour le consulter... Ses conseils n'étaient refusés à personne, mais la réception était rude pour les malades *in extremis*. « Vous êtes mort, leur disait l'oracle de Paniscoule. » Le malheureux, atterré, s'en retournait, en effet, plus mort que vif, et la prédiction ne tardait pas à se réaliser.

Cette sorte de bourru bienfaisant avait ses lunes, comme on dit : parfois on le voyait se confondre en politesse, en obligeance méticuleuse ; c'est qu'alors sa passion pour l'art médical semblait essayer une lutte corps à corps avec la maladie dont elle finissait d'ordinaire par triompher.

En dehors de ses heures de consultations ou plutôt de ses

Digitized by Google

causeries rarement aimables et le plus souvent crispées, M. Solimani, par tradition de famille, se plaisait à s'occuper de sciences et de beaux-arts. Sa villa était entourée de vergers et de jardins fleuris : un vivier profond renfermait les plus belles carpes des alentours; on y trouvait un billard pour délasser les visiteurs; des instruments de musique délectaient les virtuoses, et les peintres trouvaient dans la galerie vitrée une belle collection de toiles ou de copies de maîtres; enfin un laboratoire de chimie et un cabinet d'étude faisaient les délices de ceux qui s'adonnaient aux sciences physiques ou naturelles.

Le personnel de la maison se composait du père et du fils *de Solimani* qui avaient épousé la mère et la fille *de Volle ;* d'une cuisinière, cordon bleu, et du vieux Jacques, cocher savoisien. Les contemporains, les alliés des grands parents et quelques jeunes amis formaient une société variée qui ne manquait pas d'un certain charme. On y chantait les ariettes du temps avec accompagnement de harpe et de guitare : instrument aujourd'hui démodé dont le déclin commençait dès lors : on y jouait, on y riait comme on joue et comme on rit à vingt ans.

D'où nous était venu ce docteur *renommé?* L'épithète est flatteuse. Peut-être en la décernant faisons-nous trop abstraction de l'opinion des hommes compétents et sérieux de l'époque et du pays. Mais d'autre part aussi, qui sait, si quelque grain de jalousie ne dictait pas leur jugement sévère à l'égard d'un concurrent redoutable : toujours est-il que le docteur Solimani passait aux yeux de ses détracteurs, pour une sorte de *Chiarini,* charlatan-type, si connu à la même époque par son vermifuge ; l'un et l'autre, en effet, sortaient de cette côte d'Italie que les conquêtes impériales nous avaient gagnée... l'un et l'autre étaient venus en France chercher la fortune et la renommée. La désinence des noms propres prêtait à l'injustice.

Le médecin Solimani ne manquait pas de mérite.

Parti de Savone où sa famille était en renom depuis le XVI^e^

Digitized by Google

siècle, il se fixa à Nîmes et nous le trouvons en 1808 membre du jury médical du département ; il faisait partie de l'Académie du Gard. Ses relations avec ses savants confrères furent profitables à la région. A cette époque vivaient le docteur Phelip, Vincens Saint-Laurent, Granjent l'ingénieur, les mathématiciens Gergonne et Thomas Lavernède, Guizot, d'Hombre-Firmas, Chaptal et autres érudits de la contrée. Solimani était un des académiciens les plus actifs. Par ses études spéciales, il rendit de véritables services à l'industrie agricole. Il prit une part notable à la découverte et au perfectionnement des instruments de distillation qui, en rendant plus rapide la transformation du vin en eau-de-vie et en alcool, ont contribué à la richesse du pays (1).

En 1809, M. Fournier, de Nîmes, présenta à l'Académie du Gard un mémoire sur la culture du ricin et la préparation de son huile. Le *Palma christi* commençait alors à être cultivé dans le Midi et déjà les pharmaciens en préparaient une huile supérieure à celle tirée d'Amérique, pays d'origine de la plante Euphorbiacée. On connaît la facilité prodigieuse avec laquelle le ricin se multiplie : plusieurs cultivateurs cherchaient à le naturaliser dans le Gard, dont il fécondait les terres stériles, la plage et le sable des torrents très-appropriés à sa culture. L'Académie proposa de seconder les tentatives du chimiste qui s'occupait de cette importante question.

Jusqu'alors les savants n'avaient considéré l'huile de ricin que dans ses usages médicaux. *Solimani* l'examina sous un aspect plus étendu et fit connaître quels avantages on pouvait

(1) *Hist. litt. de Nîmes* par Michel Nicolas, T. III, p. 180.

Ajoutons que le docteur partageait l'opinion du célèbre docteur Édouard Adam (dont on a depuis peu d'années élevé la statue à Montpellier). On sait que l'appareil de ce chimiste permettait d'obtenir par une seule distillation un esprit à tous les degrés demandés par le commerce. Le système d'Adam était fort ingénieux, puisque au moyen des anciens alambics il fallait distiller plusieurs fois le liquide. Cependant il y a eu progrès ; Adam a été détrôné par Cellier-Blumenthal et ce dernier a vu son appareil perfectionné par le chimiste Derosne.

Digitized by Google

en tirer, soit pour les arts, soit dans l'économie domestique, soit dans son rapport avec l'agriculture. Son mémoire, lu en 1810, enchérit sur le rapport du pharmacien Nimois. Il chercha à démontrer : que l'huile de ricin peut entrer dans la composition du vernis de la plus belle transparence ; — que la savonnerie doit l'utiliser avec avantage pour le décreusage de la soie ; — que mêlée à l'alcool elle produira pour *l'éclairage* un combustible auquel *aucun autre* de ceux que l'on emploie ne peut être comparé pour l'intensité de la lumière. Enfin Solimani ne doute pas que l'on puisse aisément rendre l'huile de ricin propre aux usages alimentaires... Au prix de 50 à 60 francs les 50 kilogrammes ajoute-il, le produit d'une salmée de contenance (un hectare et demi), par une récolte ordinaire, pourrait s'élever à 2,400 francs (1).

En entrant ici dans quelques détails sur les travaux du docteur, nous avons voulu rappeler le progrès opéré depuis cette époque sur des sujets qui n'offraient encore que de brillantes espérances : sur l'éclairage entr'autres dont la chimie a triomphé, par la distillation de la houille et la production du gaz hydrogène (2).

A la chute de l'Empire le docteur Solimani était déjà fixé à Bagnols : il fait partie du conseil municipal et prend une part active aux travaux des commissions diverses. Cependant ses préférences étaient pour le calme et le repos dans Paniscoule ; tout y était disposé du reste pour charmer ses loisirs et ses goûts délicats.

Son cabinet renfermait des raretés d'un grand prix. Nous y avons vu un petit meuble Florentin, en ébène incrusté d'i-

(1) *Notice sur les travaux de l'Académie du Gard* (1810), p. 50.

(2) 1738. Le docteur Claiton fait les premières expériences sur le gaz (de la houille distillée). — Angleterre.

1786. Lebon applique le gaz aux usages domestiques : — Ses appareils. — France.

1802. Murdoch en fait, en grand, l'application. — 1812, première compagnie d'éclairage au gaz, à Londres.

Digitized by Google

voire, divisé en plusieurs rangées de tiroirs lesquels contenaient une fort belle collection d'entailles et de camées. Ces objets antiques ont été vendus, nous assure-t-on, en Angleterre, à un riche amateur.

Aux murs de la galerie appendaient des toiles de maître; du moins c'était là l'opinion du propriétaire enthousiaste et fantaisiste. Le docteur faisait remarquer deux *Greuze*, un *Carle Vanloo*, un *Simon Vouet*, un *Teniers* et surtout un *Rubens*. L'école vénitienne y était même représentée avec quelque éclat. Ce qui piquait alors notre curiosité juvénile, c'étaient de grandes études en camaïeu d'un très-bel effet. Le collectionneur appelait cela : « de magnifiques toiles italiennes fort estimées. » Hélas ! toutes ces richesses artistiques n'existent plus ; le besoin, le caprice ou la cupidité les ont dispersées. Notre ami le docteur Mallet a pu sauver du naufrage quelques rares épaves qui ne sont point sans valeur, et nous avons eu la bonne fortune de doter le musée de Bagnols du portrait du docteur Solimani, peint de main de maître, assurément. Nous ne craignons pas de l'attribuer à Sigalon (1).

Sujet aux boutades les plus bizarres, M. Solimani était loin de briller par l'égalité du caractère. Cependant, il ne refusait jamais son concours aux intérêts du pays. En 1819, sous la mairie Ladroit, nous le voyons siéger au conseil municipal ; il fit longtemps, comme médecin, partie du conseil de révision, en un mot, les autorités de l'époque, purent toujours utiliser ses talents et son bon vouloir.

Vers 1832, sa santé s'altéra sensiblement ; il s'éteignit le 21 décembre à l'âge de 76 ans. Son fils, Casimir, l'avait précédé dans la tombe. Bientôt son habitation passa en d'autres

(1) L'artiste uzétien peignait alors, dans le *même style*, l'avocat J.-B. Teste, et son propre élève Numa Boucoiran.

Quant aux tableaux acquis par M. Mallet, ils font aujourd'hui partie du musée de Bagnols : on remarque un jeune seigneur (époque Louis XIII), deux portraits d'homme et de femme, richement vêtus, de l'époque de Louis XIV.

Digitized by Google

mains (1) ; elle fut vendue en 1863 à un de nos compatriotes résidant à Paris. M. Thome fit raser de fond en comble les bâtiments et remplaça les anciens vergers ou les terres labourables par un parc à l'anglaise, un lac, des cascades, des massifs de verdure, des terrains vallonnés, et un château dans le style Louis XIII ; plus ne reste à ce coin de terre que son ancien nom : *Paniscoule.*

Il est naturel que la pensée de chercher l'origine de ce nom soit venue à bien des curieux : nous n'avons jusqu'ici rien trouvé de précis ; des investigateurs, plus heureux que nous réussiront mieux certainement.

Toutefois, nous savons que Paniscoule (ou Peniscoule), est le nom d'un château situé en Espagne, sur le bord de la mer, château ayant appartenu à la famille de Luna. — Pierre de Luna devint pape, à Avignon en 1394, sous le nom de Benoît XIII. Le fief seigneurial des bords de Cèze aurait-il été acheté par ce personnage célèbre, alors, qu'après avoir été professeur à Montpellier, il fut nommé cardinal ?... Comme plusieurs de ses collègues d'outre-Rhône, n'aurait-il pas possédé, en Languedoc, — à Villeneuve, à Roquemaure ou à Bagnols, un palais, un château, une villa à laquelle il aurait *donné le nom d'une de ses terres* d'Aragon ?

Nous inclinerions pour l'affirmative, puisque l'histoire nous apprend que vers 1352 Clément VI appréciait les produits viticoles du domaine de Castel, — près Saint-Gervais, — et qu'en 1360 Innocent VI possédait le château de Bagnols. Les papes d'Avignon avaient donc des rapports fréquents avec notre pays. Qu'y aurait-il d'étonnant que le cardinal Pierre de Luna eut lui aussi, une terre à Bagnols et que cette terre fut le domaine de Paniscoule ainsi dénommé en souvenir de son pays d'origine ?... Nous livrons humblement cette hypothèse aux érudits..., aux chercheurs.

(1) A M. Gide, ancien maire d'Alais, dont la famille a laissé d'excellents souvenirs et s'est fait regretter. M. Troupel gendre de M. Gide, vendit le domaine à M. Joseph Thome : le 21 octobre 1863.

Digitized by Google

Le médecin italien se flattait de montrer *l'albero genealogico della famiglia dei Solimani*. Nous possédons, au musée de Bagnols, ce curieux document. L'artiste y a inscrit la longue liste des *Sormani* et plus tard *Solimani*, plus euphonique. Malheureusement, le tronc de l'arbre ne porte, au premier cartouche, que le nom de *Battista*. Ce fut *Pace Antonio,* fils de ce dernier qui, vers 1580, sculpteur et architecte renommé, construisit, à Savone, la façade de la cathédrale, — *insigne basilica, — N.-D. de la Misèricorde et varie sublimi eccelente statue.*

La famille Sormani ou Solmani et, au XVIII^e^ siècle Solimani, est originaire d'Ostena, sur le lac Lugano : elle était de la première noblesse d'Italie; ses alliances avec les *Abatti*, les *Monleoni* et autres le prouvent. — Une religieuse, G. Battista Solimani fut la fondatrice *delle monache romite e de missionari* de la Congrégation de Saint-Jean.

— R. Mario Solimani avait en 1639, la réputation d'un célèbre violoniste : *sonatore di violino.*

Dressé en 1822 à Savone par l'archiviste Francesco Giuria, l'arbre généalogique nous apprend que notre docteur Laurent Solimani était fils de François, capitaine d'infanterie au service de la République de Gênes, et d'Angèle Rapin, fille du colonel Julien ; tous deux inscrits à la noblesse de Savone le 6 mai 1754, ainsi que leurs enfants : le document nous permet de blasonner ainsi les armes du docteur : — *d'or au chef d'argent coticé de trois barres de gueules, brochant sur le tout un lion d'argent (Monleoni) de face, présentant un fort d'argent crénelé sommé d'une tour crénelée de même, (qui est de Charrier).*

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUCHON (JOSEPH)

GUIDE

Né à Bagnols le 15 août 1774

Mort à Paris le 5 avril 1852

Deux mois après le 14 juillet, date mémorable, (d'où, par la prise de la Bastille, les historiens semblent compter la première journée de la Révolution) un jeune bagnolais s'engageait comme volontaire au régiment de Soissonnais (1), infanterie : il avait à peine seize ans. « La valeur n'attend pas le nombre des années. »

Joseph Souchon, fils de Martin et de Suzanne Violotte (2), né le 15 août 1774, quittait Bagnols le 15 septembre 1789.

Le 24 décembre 1793 il passait au régiment de Penthièvre, devenu depuis 1791, le 8me régiment de dragons. Pendant quatre ans Souchon parcourut les bords du Rhin, de Mayence à Francfort, de Worms à Manheim.

En 1796 nous le voyons dès le 22 septembre (1er vendémiaire an V), compris parmi les *Guides* (3), du général

(1) Voir ci-après la note A.

(2) Suzanne Violotte était la sœur de Violot, un maçon et sculpteur habile pour le pays, à qui l'on doit deux groupes en pierre (sujets religieux), qui sont placés l'un sur la porte intérieure de la maison de Charité, et l'autre à la maison Astier, rue Poulagière, à l'angle de la rue du Remouleur.

(3) Voir ci-après la note B.

Digitized by Google

Bonaparte. Il était de ce groupe d'élite, remarquable autant par sa fidélité que par sa bravoure prudente. Il se trouva à la troisième journée d'Arcole, le 17 novembre. Les historiens du temps, Napoléon lui-même (1), racontent ce qui suit :

« ... Vers les trois heures, au moment où le détachement de la garnison de Legnanose, commandé par l'adjudant Lorcet se portait sur l'ennemi, alors que la canonnade était vive sur toute la ligne et que les tirailleurs en étaient aux mains, le général français ordonna au chef-d'escadrons Hercule (2), de se porter avec cinquante guides et quatre ou cinq trompettes, au travers des roseaux et de charger sur l'extrémité de la gauche l'ennemi, au moment que la garnison de Legnanose commençait à la canonner par derrière : ce qu'il exécuta avec intelligence et contribua beaucoup au succès de la journée... Alvinzi mené battant tout le reste de la soirée, continua sa retraite sur Vicence. Notre cavalerie le poursuivit au-delà de Montebello. »

Le jeune bagnolais était un des guides qui exécutèrent cette charge héroïque. Il y reçut une blessure grave et sa bravoure éclatante lui valut un *sabre d'honneur*.

Souchon se distingua plus d'une fois encore pendant la campagne d'Italie. Il obtint deux récompenses pécuniaires sur le champ de bataille, et fut fait brigadier. Nous pouvons le dire avec fierté, nous, enfants de Bagnols : sa carrière militaire n'a été qu'une suite d'actes de courage et de dévouement; et bien que confondu dans les rangs inférieurs de l'armée, ses actions d'éclat n'en firent pas moins briller son nom glorieux.

Souchon était à l'armée d'Égypte ; il s'y distingua en brave. Citons du *Mémorial de Sainte-Hélène* (3), quelques lignes que

(1) V. *Victoires et Conquêtes*... V. *Campagnes d'Italie* par Napoléon, p. 515, Tome I.

(2) C'est par erreur que Napoléon donne à Nègre Hercule le titre de chef d'escadrons : ce lieutenant des guides ne fut nommé capitaine que peu de jours après Arcole.

(3) Tome I, page 122 et 123, Édit. Ernest Bourdin, *Illustrations de Charlet*.

Digitized by Google

tous les jeunes élèves de nos écoles devraient savoir par cœur.

« Napoléon reçut durant le siège de Saint-Jean-d'Acre, une preuve de dévouement héroïque et bien touchante. Étant dans la tranchée, une bombe tombe à ses pieds : deux grenadiers se jetèrent aussitôt sur lui, le placèrent entre eux deux, et le couvrirent de toutes parts ; par bonheur la bombe respecta tout le groupe ; nul ne fut touché.

« Un de ces braves grenadiers a été depuis le général *Daumesnil,* l'autre était *Souchon,* qui trois fois reçut des armes d'honneur. »

Cette mention glorieuse pour notre compatriote, n'était pas, il est vrai, dans la première édition du livre écrit par le comte de Las Cases : le nom de Souchon ne figurait point. Napoléon, en dictant ses mémoires avait dit : « Je ne me rappelle pas le nom du dernier soldat. » Mais les éditeurs postérieurs du *Mémorial* citent Souchon. Le témoin de cet acte, son compagnon même fut le premier à le signaler avec orgueil ; car les deux héros ne s'étaient jamais perdus de vue. Depuis la campagne d'Égypte, le brave grenadier notre compatriote n'avait cessé de conserver d'excellentes relations avec son heureux camarade.

On sait que *Daumesnil,* surnommé la *Jambe de Bois* (1), devint général et gouverneur de Vincennes ; qu'il conserva cette forteresse même après que les alliés se furent emparés de Paris, en 1814 ; qu'aux sommations russes, il répondait : Quand vous me rendrez ma jambe, je vous rendrai ma place ; » qu'il refusa un million que lui offrait un général ennemi, en répondant fièrement : Vous ne serez pas plus heureux contre ma pauvreté ; je ne veux rien, et mon refus *sera la richesse de mes enfants.* » Tous ces détails sont aujourd'hui du domaine de l'histoire.

Souchon vivait dans une situation modeste, cependant sa

(1) Il était né en 1776 et mourut en 1832.

Digitized by Google

famille et celle de Daumesnil sont toujours restées liées, malgré la différence de position. Ainsi, en souvenir de leurs relations intimes, Madame veuve Daumesnil offrit à Madame Souchon un exemplaire du *Mémorial de Sainte-Hélène* avec cette dédicace : Au brave camarade de Daumesnil à Saint-Jean-d'Acre, au guide Souchon. »

Mais suivons notre compatriote dans la campagne d'Orient. C'est à l'affaire d'Héliopolis, le 22 août 1800, c'est-à-dire, un an après l'épisode de Saint-Jean-d'Acre — avril, mai 1799 — que Souchon fut blessé. Il reçut pour sa belle conduite, dans cette journée sanglante, un mousqueton d'honneur, avec plaques d'argent. Le brevet est signé du 28 vendémiaire an XI : il porte ces mots : « Bonaparte, premier consul de la « République, d'après le compte qui lui a été rendu de la « conduite distinguée et de la bravoure éclatante du citoyen « Souchon, chasseur à cheval dans la Garde, à l'affaire du « 4 fructidor an IX (1), à l'armée d'Orient, lui décerne à titre « de récompense nationale une *carabine d'honneur*. Il jouira « des prérogatives attachées à la dite récompense par l'arrêté « du 4 nivôse an VIII. »

Par la pièce dont nous venons de parler il est prouvé que Souchon avait été incorporé successivement dans deux régiments de la garde des consuls. Les états de service précisent que le 7 ventôse an X (26 février 1802), il était aux grenadiers à pied et le brevet le désigne comme faisant partie du régiment de chasseurs à cheval, le 19 octobre de la même année.

Lors du licenciement des guides de l'ex-armée d'Orient, le 8 décembre 1802, — 18 frimaire an XI, — Souchon reçut un

(1) Il est question ici de l'affaire dite de l'*Embarcadère*, qui eut lieu à l'ouest d'Alexandrie sur le canal. Après un combat qui dura une heure et demie, nos troupes durent se replier : elles étaient commandées par le général de division Zayonchek. L'ordre du jour signé Menou, (7 fructidor an IX), mentionne plusieurs soldats qui se sont distingués. Ce ne fut qu'en vendémiaire (30 octobre 1803), lors de la rentrée des troupes que, sur un rapport supplémentaire, en proposition spéciale, la récompense a été décernée à Souchon.

Digitized by Google

certificat de libération, où nous remarquons ces lignes : « Certifions en outre, que le susnommé s'est conduit pendant « tout le temps qu'il a servi au dit corps une conduite irrépro- « chable à tous égards. » (Extrait textuel).

Après sa nomination aux chasseurs de la garde, Souchon ne peut continuer longtemps son service actif ; à cause des six blessures qu'il avait reçues, et particulièrement de celle qui le frappa en pleine poitrine ; il dut prendre sa retraite. Depuis le 11 février 1803, — 22 pluviôse an XI, — notre brave compatriote avait été admis aux vétérans. Le gouvernement d'alors tenait à rendre une éclatante justice à l'un des plus braves soldats de l'armée, honoré déjà des témoignages flatteurs si justement mérités. Dès le 1er vendémiaire an XII, — 24 septembre 1803, — inscrit sur la liste des légionnaires de droit, Souchon fut fait chevalier de la Légion d'honneur.

Le 16 mai 1805, il prenait sa retraite et quittait à regret le général illustre qu'il avait servi pendant plus de dix années avec un dévouement absolu ; Napoléon venait alors d'être élu Empereur.

Si Souchon n'a point gagné de grades pendant sa brillante carrière militaire, c'est qu'il fut forcé de s'arrêter avant le temps. D'ailleurs cet enfant du peuple ne savait ni lire ni écrire ; à peine, à la fin de sa vie, pouvait-il, difficilement même signer son nom. Notre héros se résigna donc à vivre toujours humble et modeste. Son camarade de lit avait pu recevoir les bienfaits d'une instruction plus qu'élémentaire. L'instruction, la bonne conduite et la bravoure de Daumesnil nous expliquent les légitimes succès du général.

Le vétéran d'Arcole et de Saint-Jean-d'Acre se maria, après avoir quitté le service militaire (1), et entra, comme contremaître, dans la filature Richard-Lenoir. Il ne tarda pas à perdre sa place ; car l'usine de cet industriel célèbre dut cesser de fonctionner en 1815, lorsque les produits anglais, prohibés

(1) Il eut six filles et trois garçons ; sa veuve mourut à 88 ans.

Digitized by Google

par le blocus continental, firent invasion en même temps que les armées alliées ennemies de la France.

En 1823 Souchon fut nommé surveillant au Palais-Royal : c'est là que nous l'avons connu et c'est grâce à son obligeante intervention qu'il nous a été permis de visiter, en 1835, les galeries de tableaux appartenant à la famille d'Orléans.

Souchon était à cette époque un beau vieillard, accueillant, affectueux pour ses compatriotes. Il parlait volontiers de son cher Bagnols et de sa famille parisienne qu'il aurait voulu rattacher par des liens intimes à sa ville natale. Ses souhaits se sont en partie réalisés ; l'une de ses filles se maria à un bagnolais, M. Frédéric Canonge, alors entrepreneur de maçonnerie à Paris, qu'une mort prématurée a ravi à sa famille et à ses nombreux amis.

Notre compatriote, entouré des siens, vivait heureux : ses fils et ses petits-fils se faisaient déjà distinguer dans l'armée. Comme médaillé de Sainte-Hélène il comptait à titre bienveillant à l'Elysée, lorsque le 5 avril 1852, une cruelle maladie chronique le fit succomber. Sa veuve qui lui survécut jusqu'en 187?, a pu, seule, jouir des brillants succès de ses enfants.

Bien que ceux-ci, officiers supérieurs distingués, et encore aujourd'hui pleins de vie, n'aient point leur place dans cette publication nécrologique, nous ne pouvons passer sous silence la personnalité saillante de M. Charles-Frédéric Souchon, né en 1817, engagé en 1834, commandant d'artillerie de la citadelle d'Arras jusqu'à l'époque de sa retraite en 1868, reprenant du service en 1870, nommé lieutenant-colonel et ayant coopéré activement à la réorganisation de l'artillerie destinée à l'armée du Nord.

M. Souchon, officier de la Légion d'honneur, habite actuellement Wambrechies près Lille (Nord), beaucoup trop loin de Bagnols, dont une rue porte aujourd'hui le nom de son père.

Un des petits-fils du héros de Saint-Jean-d'Acre, M. Frédéric Canonge, chef de bataillon, est professeur d'histoire militaire stratégique à l'école de guerre à Paris, et le second, M. Henri

Digitized by Google

Canonge est chef d'escadrons de chasseurs. Un chroniqueur futur intéressera ses lecteurs en racontant la vie de ces trois officiers de mérite : nous les comptons au nombre des bagnolais.

NOTES

(A, p. 277). — Ce fut Henri II qui, en 1558, institua les quatre premiers régiments d'infanterie. Les rois ses successeurs en augmentèrent le nombre. De 1643 à 1709 Louis XIV créa 94 nouveaux régiments d'infanterie et assigna à chacun d'eux un numéro. *Soissonnais*, créé en 1684, portait le n° 87. Mais à dater du 1er janvier 1791 les regiments reçurent un numéro d'ordre et la milice du *Soissonnais* devint le 40me de ligne. Il y avait alors 105 régiments.

En 1793 l'infanterie fut organisée en 198 demi-brigades portées plus tard à 209. Celles-ci étaient formées d'nn bataillon des anciens régiments et de 2 bataillons de volontaires Cette organisation dura jusqu'en l'an XII.

(B, p. 277). — L'origine des *guides* est racontée tout au long dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, (T. I, p. 212). — « Napoléon, après le passage du *Mincio*, toutes les mesures ordonnées et l'ennemi poursuivi dans toutes les directions, s'arrêta dans un château sur la rive gauche. Il souffrait de la tête et prit un bain de pied. Un gros détachement ennemi, égaré et perdu, arrive, en remontant le fleuve jusqu'au château. Napoléon y était presque seul ; la sentinelle en faction à la porte. n'a que le temps de la pousser en criant aux armes, et le général de l'armée d'Italie, au sein de la victoire, est réduit à s'évader par les derrières du jardin avec une seule botte, l'autre jambe nue...

« Le danger auquel venait d'échapper le général français, circonstance qui dans sa manière d'opérer pouvait se renouveler souvent, devint l'origine des *guides* chargés de garder sa personne... »

Digitized by Google

Digitized by Google

TESTE (ANTOINE)

NOTAIRE

Né à Bagnols le 27 août 1743

Mort à Bagnols le 26 juin 1807

Antoine Teste, né à Bagnols le 27 août 1743, fut, dans le Midi, un des plus ardents patriotes de 1789. Pendant toute la période révolutionnaire son caractère méridional, énergique et bouillant s'accentua par les aspirations audacieuses d'un adepte des plus fervents de la réforme politique. Hâtons-nous de le dire cependant, au milieu de ses actes autoritaires, il ne nous a pas été possible de découvrir trace d'aucun fait incriminant notre compatriote. Que d'autres, comme lui, ont salué avec le même enthousiasme l'aurore de cette Révolution qui promettait au pays le bonheur dans la liberté ! leur ferveur s'attiédit, celle de Teste persista dans la tourmente.

On dit que dès l'année 1783 le jeune notaire avait, dans des libelles chaleureux, attaqué l'intendant de la province du Languedoc. Une lettre de cachet fut lancée contre lui : il ne parvint à se dérober aux poursuites qu'en franchissant le Rhône, et qu'en se réfugiant à Avignon sous la protection du pape, alors souverain du Comtat.

Rendu à la liberté aux approches des crises révolutionnaires, Teste parut dans les assemblées électorales et y obtint

Digitized by Google

maintes fois les suffrages de ses concitoyens (1). Il assista, comme député de Bagnols, à l'assemblée de la sénéchaussée de Nîmes qui nomma en mars 1789, des députés aux États-généraux.

Nommé membre de la commission de cette assemblée il prit une part active à la rédaction des cahiers des doléances : sa réputation de légiste le posa au premier rang.

En 1790, Teste fut électeur, nommé par la commune, lors de la formation des assemblées administratives : en cette qualité il assista à l'élection de l'évêque du département, en mars 1791. Et pour dérouler ici, dès le début, la série des emplois qu'il a occupés, nous ajouterons qu'il fut élu administrateur du district du Pont-Saint-Esprit en juin et maire de Bagnols en décembre ; qu'il remplit ces dernières fonctions jusqu'au 13 novembre 1792, époque à laquelle l'Assemblée électorale, tenue à Uzès et dont il était membre, le nomma procureur général syndic du département ; qu'il prit possession de cette magistrature le 28 novembre et la quitta le 6 nivôse an II (2). Telles ont été les principales missions remplies par notre actif compatriote.

Nous l'avons dit : après le 13 décembre 1791, Teste, étant maire, exerça une grande influence dans la cité. Il s'adressa à l'assemblée nationale afin de fixer à Bagnols, le chef-lieu du district. En maintes occasions le Conseil vota des remerciements : « Au patriote éprouvé qui ne cesse de s'occuper du bien public et le prie de continuer ses bons offices au profit de la commune. » Nommé procureur général syndic du départe-

(1) V. *Annales historiques de Bagnols de 1788 à 1805*, par Léon Alègre.

(2) C'est à cette époque que fut enregistrée au département la loi du 14 frimaire qui établit le gouvernement révolutionnaire et qui supprima les fonctions de procureur général syndic. Depuis le 6 nivôse jusqu'au 28 pluviôse an II, Teste fut provisoirement administrateur membre du directoire du département, nommé par arrêté du représentant du peuple Boisset. (Man. Bibliothèque-Musée de Bagnols). — Extrait de l'attestation du citoyen Clat, archiviste du département du Gard — 26 vendémiaire an V.

Digitized by Google

ment du Gard en novembre 1792, Antoine Teste occupait cette place à l'époque de la Révolution du 31 mai, qui, à Paris, et dans plusieurs départements, assura le triomphe de Robespierre, tandis que dans le Gard, le parti des Girondins, occupé de fédéralisme, conserve quelque temps la prépondérance.

Teste, resté ferme dans le camp des montagnards, fut alors l'objet d'une courte disgrâce, mais le triomphe des montagnards ne tarda pas à lui rendre l'influence qui résultait de ses relations et de ses précédents.

Toutefois un trait qui honore ce républicain austère, c'est son refus obstiné de rentrer alors dans les fonctions publiques ; il ne voulut pas devenir l'instrument aveugle de toutes les proscriptions, de tout le régime de sang qui fut la conséquence de la chute des girondins. Dénoncé pour cette résistance, au terrible Comité de sûreté générale, il fut frappé d'une révocation officielle et se réfugia dans l'état-major de l'armée des Alpes, d'où il ne revint qu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794.)

En 1793, malgré tous les services rendus, malgré tout le bien qu'il faisait autour de lui, peut-être même à cause de ce bien, Teste se vit à Bagnols, (1), en butte aux attaques de certains de ses adversaires politiques. Signalé à Nîmes comme excitant des troubles dans son pays, pendant un séjour de courte durée qu'il y fit, Teste se défendit devant l'administration départementale par une lettre — 6 juillet, — dans laquelle on remarque les passages suivants :

« . . . Depuis mon arrivée je ne me suis mêlé ni d'affaires publiques ni d'affaires particulières ; j'ai été deux seules fois à la maison commune, le jour de mon arrivée pour dire aux officiers municipaux comment et pourquoi avaient cessé mes

(1) Nous avons en main plusieurs lettres signées par les plus grands noms *aristocratiques* de la ville de Bagnols. On écrivait à Teste comme à un ami dont on était habitué à recevoir des témoignages de bienveillance et de dévouement.

Digitized by Google

fonctions de procureur général syndic, (je le devais), et le dimanche suivant pour afficher les comptes de la municipalité de l'année 1792, pendant laquelle je fus maire...

« Je suis bien loin, je l'avoue, d'approuver les mesures qui ont été prises dans le département du Gard ; je les regarde comme extrêmes, mais c'est mon opinion personnelle, et le principe de cette opinion est l'amour de la paix.

« C'est par le même principe que je vais au club, quand je soupçonne qu'il peut y être fait quelque motion vive. J'y ai d'ailleurs deux de mes enfants, dont l'un âgé de 17 ans est président de la société, et l'autre âgé de 13 ans est un des secrétaires ; je dois les surveiller et je le fais : je ne porte dans ces assemblées que des paroles de paix et elles font un grand bien...

« Le seul mot de complot me fait fuir à cent lieues, tant j'abhorre les complots et tant je suis convaincu que c'est à des complots que sont dûs tous les malheurs de la patrie... »

Cependant les *fédérés* de passage le 10 juillet 1793 avaient pillé et saccagé sa maison (1). Victime d'un audacieux attentat, il a vainement, pendant longues années, demandé des indemnités à la commune et porté plainte en haut lieu. La réaction, omnipotente dans le Midi, faisait, à cette époque, échouer toutes ses légitimes réclamations (2).

Teste nommé commissaire par les représentants du peuple près de l'armée des Pyrénées-Orientales, organise les 4 et 5 septembre 1793 le 1er bataillon de la 1re classe du district de Pont-Saint-Esprit. Les chefs de chaque compagnie procédèrent à la nomination des officiers de l'état-major. Pour le grade de lieutenant-colonel commandant, le choix tomba sur son fils François-Antoine qui n'avait alors que 18 ans. A la suite de cette nomination flatteuse pour la famille du jeune bagnolais, s'élevèrent des querelles intestines, au sein même du batail-

(1) *Annales histor.* Loc. cit.
(2) V. ci-après la note A.

Digitized by Google

lon. La correspondance échangée entre Antoine Teste et François jette un jour intéressant sur la situation complexe des divers éléments dont se composaient alors les armées de la République. C'est, d'ailleurs, dans l'intimité de ces lettres qu'on peut apprécier les qualités de l'excellent père et l'honorabilité du citoyen. L'épisode se rattache à la vie du futur général, et vaut, par là, qu'on s'y arrête.

Le bataillon commandé par François Teste s'était très-honorablement conduit dans les combats multipliés livrés aux armées espagnoles. On n'en pouvait douter puisque, le 21 germinal an II, le maire de Bagnols, — L. Marsial, — écrivait aux citoyens composant ce 4me bataillon, alors à Puycerda, une lettre élogieuse dans laquelle il signalait, comme s'étant distingués dans l'affaire du 28, les trois compagnies nos 1, 2, 3, et particulièrement Gensoul, Auzières, Lacroix, Rolland, Servol et les deux Tastevin. « Transportés de joie, dit-il, dans sa missive officielle, les sans-culottes de la commune m'ont chargé, dans la dernière décade, de transmettre à ces trois braves compagnies, le tribut de l'estime et de la reconnaissance qu'elles se sont acquises... »

Cependant soit que le bataillon eût emporté quelque chose des divisions locales, soit qu'y eussent germé dans la campagne des sentiments de basse jalousie, on ourdit une cabale contre Teste. Le commandant en second, Piollenc, plus âgé que François et qui avait promis d'être son *mentor*, aspirait à devenir chef de brigade, il gagna quelques amis intimes de Teste et obtint le renvoi de son jeune chef.

Lorsqu'il apprit la destitution de son fils, Antoine ressentit une douleur profonde de ce qu'il appelait : une grande injustice. Ses lettres renferment des conseils dictés par une sagesse prudente et par le patriotisme le plus éclairé. — « Mon ami, lui écrit-il le 20 prairial an II, sois toujours soumis aux lois, et cela se peut sans perdre l'honneur de vue. »

Le lendemain Teste s'adresse au général Doppet (1) il se

(1) Commandant la division de l'armée des Pyrénées-Orientales.

Digitized by Google

plaint de la mesure rigoureuse qui frappe son fils : non pour cause d'*incivisme ;* il flagelle celui qui l'a supplanté, il rappelle les nombreuses désertions qui ont eu lieu dans le 4me bataillon qu'il commandait et que ses amis, malgré ses instances, préfèrent s'engager dans la marine, plutôt que de servir sous le commandement d'un nouveau chef, traître à la patrie. Teste raconte les persécutions auxquelles il a été en butte de la part des fédéralistes et, revenant à son fils François il ajoute :

« Sa destitution lui a percé l'âme et si, républicain comme tu l'es, tu es en même temps père, tu sentiras jusqu'à quel point mon cœur en est affecté.

« Veuille donc l'entendre et l'examiner toi-même, et si tu crois que sa destitution soit conforme aux lois, si tu ne le trouves pas en état de reprendre le poste auquel le vœu de ses frères d'armes l'avait placé rends le moi *avec son honneur,* il servira utilement la République en m'aidant dans les travaux dont elle m'a chargé. »

Teste écrivit au Comité de salut public : la réponse se fit longtemps attendre. Pendant une série de décades anxieuses il console son fils accablé de tristesse, parce qu'il se regardait comme inactif ; car le nouvel emploi d'adjoint provisoire attaché à l'état-major, ne suffisait pas à son ardente et vigoureuse organisation... « Mon ami, ajoute-t-il à ses condoléances paternelles, un républicain est de tous les temps et de tous les pays. Il est prêt à tous les évènements ; il ne languit jamais, quelles que soient les circonstances. Il n'est triste que quand les affaires de la République vont mal, et encore ce sentiment de tristesse ne fait qu'accroître son courage. Il faut qu'il soit fort et contre les ennemis du dehors et contre ceux du dedans. Pars de là, va ton train, égaye-toi même dans l'oppression que tu souffres ; si tu as besoin d'assignats, mande-le moi, je vendrai s'il le faut mes meubles pour t'en procurer. Les sans-culottes sont toujours riches ; ne te mets en peine que du salut de la patrie. Vois le général, montre-lui ma lettre et reviens avec ton congé auprès de moi ; il n'est pas besoin

Digitized by Google

d'autre réquisition, toutes les fois que tu n'es que surnuméraire, sans grade et sans appointements... »

Le père était inconsolable : il écrivait lettres sur lettres ; enfin il reçut de Cambacérès la réponse suivante : — « 5 messidor an II. Je fis l'année dernière, citoyen, un acte de justice en provoquant ton retour à des fonctions dont les fédéralistes t'avaient éloigné. Aujourd'hui tu demandes d'appuyer auprès de Carnot une réclamation en faveur de ton fils : la fin de ta lettre sera ma réponse : *ni tort, ni grâce ;* c'est la devise d'un républicain et la loi dont les représentants du peuple ne s'écartent pas.

« Lorsque je verrai Carnot, je l'engagerai à s'occuper le plus promptement possible de l'affaire qui te concerne. Salut et fraternité. » « CAMBACÉRÈS. »

Neuf jours plus tard, en transmettant de Nice, cette lettre à son fils, Teste, alors attaché aux fournitures de l'armée d'Italie, lui donnait avis qu'il allait prochainement obtenir à Grenoble une agence qui devait le fixer dans cette ville.

Antoine Teste pressait de son mieux la solution de l'affaire de l'ex-commandant : sous forme *d'observations,* il adressa au représentant du Comité de salut public un nouveau mémoire, il se demandait : — si cette mesure inique n'était pas due au système du Cromwel Robespierre et de ses complices.

— La loi veut que les volontaires nomment leurs officiers... Nul ne peut les changer arbitrairement, même sous *prétexte d'incapacité :* il n'y a que la forfaiture, prouvée et jugée, ou le défaut de certificat de civisme qui puisse opérer la destitution d'un chef.

— Les pouvoirs de l'adjudant général Quenin portaient sur l'*épuration* du bataillon... il a violé la loi en agissant comme il l'a fait...

— Le civisme, la bravoure, la prudence et la force de corps et d'âme constituent aujourd'hui la première capacité d'un militaire républicain.

Digitized by Google

— Le jeune Teste a ces qualités ; il y ajoute l'aptitude pour acquérir toutes les autres...

— A l'époque du 10 prairial jour de l'examen, il y avait à peine deux mois que le bataillon avait recu des armes, et depuis qu'il était armé, il n'avait été réuni qu'en marche et il était resté presque toujours épars dans divers cantonnements.

— Enfin la réponse de François Teste, si elle ne montre pas un chef de toute capacité, montre du moins un homme qui peut le devenir ; elle montre un citoyen de bonne foi, sans prévention et sans prétention autre que celle de dire la vérité.

« Le réclamant répètera sans cesse que ce n'est pas l'ambition ni le désir de commander qui l'animent, mais bien le respect dû aux lois, l'attachement aux intérêts de la patrie et l'envie de la servir et de la voir servir par des hommes qui en soient dignes... »

Le Comité de salut public tenait à avoir des renseignements plus précis sur les faits qui précédèrent et suivirent la destitution de François Teste ; celui-ci adressa un mémoire détaillé : voici le résumé de cette pièce authentique ; elle est du 20 thermidor.

— Pendant une absence d'un mois (1), motivée par une mission du conseil d'administration, la caisse avait été dilapidée et l'adjudant-major G... un des chefs royalistes du Comtat, était allé dénoncer Teste à l'adjudant général Quenin alors à Toulouse. Ce fonctionnaire sollicita du représentant du peuple d'Artigeote, un arrêté pour être chargé de l'examen des officiers de la *Montagne :* l'examen oral que le jeune commandant subit le premier l'étonna et parut le satisfaire. Quenin circonvenu par les fédéralistes, et ne pouvant obtenir la démission de Teste, de bon gré, voulut passer une grande revue. Sur le terrain, il commanda des manœuvres nouvelles, inconnues

(1) Le conseil d'administration du bataillon de la Montagne, département du Gard, par délibération du 8 ventôse an II, envoie Teste à Bagnols et le charge d'acheter des cuirs et de faire confectionner des souliers, attendu que les soldats vont presque tous nu-pieds.

Digitized by Google

jusqu'alors et *qu'il avait composées de sa tête ;* il *embrouilla* tellement l'officier supérieur que celui-ci avoua que son bataillon n'avait jamais exécuté de tels ordres... Quenin se retira sans examiner aucun officier et cependant son fameux rapport en signalait neuf comme incapables... »

Teste François qu'un supérieur sévère et malveillant venait d'intimider ainsi, avait alors dix-huit ans : il était commandant du bataillon depuis huit mois. Ses camarades, à la tête desquels figuraient Arvieux, Begrand et Dejoux, protestèrent contre l'injustice de la destitution de leur intrépide commandant si brave, si généreux... Ils quittèrent le bataillon pour aller s'embarquer (1).

Nous avons sous les yeux une lettre du 2 thermidor an II, de la République une et indivisible, lettre écrite par Antoine Teste à son fils : elle porte en tête ces mots : *Paix aux Peuples, Guerre aux Tyrans.*

. . . « Il ne faut pas que les ennemis de la patrie et des patriotes l'emportent sur nous en courage, en santé, ni en aucun autre moyen. Notre courage les tue, notre santé fait dessécher la leur, notre patience les désole ; ils calculent criminellement sur de vils intérêts, et nous, quand il est question de servir la patrie et de nous soumettre aux lois, nous sacrifions corps et biens et nous sommes toujours contents, toujours joyeux. Par le courrier de demain, sans faute, ta mère t'enverra un assignat de 400 francs pour t'aider à faire ton nouvel uniforme. Nous ne te laisserons manquer de rien. Après tout, ce que nous avons est à la patrie et à toi... »

François ne fut point réintégré dans son grade de commandant, mais demeura attaché à l'état-major.

Après le 13 vendémiaire an IV — 3 octobre 1795 — Antoine quitta l'armée d'Italie. A cet agent de la commission de commerce et d'approvisionnement on allait offrir un poste mieux en rapport avec ses aptitudes d'homme de loi ; il fut question

(1) Nous possédons tous les titres, lettres et rapports cités ici.

Digitized by Google

de le nommer accusateur public dans le département de Vaucluse : Teste refusa.

Le 13 nivôse an IV (2 janvier 1796), le ministre Merlin lui écrivait :

— Vous dites, citoyen, que vous ne pouvez remplir les fonctions d'accusateur public que le président du tribunal criminel du département de Vaucluse a demandées pour vous. Cette place exige un patriote énergique et courageux ; vos sacrifices à la patrie pouvaient attirer les regards de vos concitoyens. Mais chaque état exige des connaissances particulières et chaque individu est libre de choisir la carrière dans laquelle il veut marcher. Salut et fraternité. « MERLIN. »

Sur son refus catégorique, Teste fut nommé commissaire du pouvoir exécutif près les tribunaux criminels et civils du département de Vaucluse à Carpentras. C'est à la date du 17 nivôse an IV (5 janvier 1796), qu'il reçut du ministère la lettre suivante :

« En acceptant la place à laquelle vous avez été nommé, citoyen, vous avez donné une nouvelle preuve de votre dévouement à la chose publique. Lorsque dans le département du Gard toutes les lois protectrices des personnes et des propriétés sont violées envers vous, il est beau de vous voir remplir l'honorable mais pénible emploi de suivre et de surveiller leur exécution dans celui de Vaucluse : Croyez que la patrie saura vous en tenir compte et que les attentats que vous me dénoncez ne resteront point impunis ; vous en avez déjà de sûrs garants dans le zèle et l'activité du commissaire du gouvernement qui est sur les lieux. Je ne négligerai de mon côté, aucune des mesures que la loi met à ma disposition et vous devez tout espérer de ce concours de volonté et d'action. Salut et fraternité. « GÉNINIEU. »

La vie d'Antoine Teste, incessamment enfiévrée par les passions politiques, anxieuses au milieu des mécomptes, nous dit ce que fut l'existence de bien des malheureux, qui, moins

Digitized by Google

prudents et moins sages que lui, s'aventuraient follement dans les manifestations des partis extrêmes. Les temps dans lesquels s'agitait notre compatriote n'offraient aucune garantie de stabilité : aussi Teste ne demeura-t-il que peu de mois à ce nouveau poste sans subir de nouvelles persécutions. Il fut dénoncé et poursuivi comme *détenteur de papiers qui intéressaient la sûreté publique*, et il n'échappa à cette calomnie qu'en prouvant qu'il n'avait retenu que la copie de ses propres lettres (1).

Abandonnant alors Vaucluse et Carpentras, il fut élu membre de l'administration centrale du département du Gard. Il était question même de le porter à l'un des deux conseils législatifs, lorsque le directoire, qui le redoutait, parvint à l'en écarter par la découverte d'un complot vrai ou supposé dans lequel Teste se trouvait compromis.

Un mandat d'arrêt fut lancé contre lui, l'administration présidée par Cazalis délibéra et arrêta que le citoyen Teste serait gardé à vue dans le département et au lieu où il habite, par un ou plusieurs gendarmes à ce commis par le juge de paix. Une affiche contenant l'extrait du procès-verbal de la séance du 29 ventôse an VI, — 18 mars 1798, — fut apposée : l'administration protestait à sa manière et montrait combien elle tenait à être assurée de la pureté de tous ses membres.

Teste étant reconnu innocent, on lui offrit, par une sorte de compensation, l'emploi de commissaire à Malte : il refusa.

Lors de la Révolution du 18 brumaire an VIII — 9 novembre 1799 — au moment où le général Bonaparte dispersait le conseil des *Cinq cents*, Teste, président de l'administration cantonale de Bagnols, manifestait ouvertement son opposition : un tel acte d'indépendance lui valut uue nouvelle destitution,

(1) V. *Nouvelle Biographie générale* publiée par Firmin Didot frères sous la direction de M. le doct. Hoefer, T. XXXXV, article signé M. D. j., Madier de Montjau. Ce sont ces liasses de papiers laissés à Bagnols chez un parent éloigné de la famille Teste et que nous avons eu la bonne fortune d'acheter chez Rasarie, buraliste, Grande rue.

Digitized by Google

qui fut la dernière. Le patriote militant allait définitivement renoncer à toute espèce d'emploi : son étude fut rouverte et, en homme de loi consommé, il y exerça le notariat jusqu'en 1807, année où il mourut à l'âge de 63 ans.

Antoine Teste, marié à Élisabeth Boyer, laissait trois fils.

NOTE

(A, p. 288). — Teste a écrit maintes fois aux ministres de l'Intérieur et de la Justice. Ayant reçu ordre de s'éloigner de Bagnols, il partit le 26 pluviôse an III — 14 février 1795 — et alla demeurer à Avignon. De là il adressa le 28 fructidor an IV — 13 septembre 1796 — une lettre au ministre de la Justice, soit au sujet du pillage de sa maison, soit pour se réhabiliter dans l'esprit de ce haut fonctionnaire.

... « Je puis prouver, pièces en mains, que je n'ai jamais fait le mal ni omis de faire le bien. Je suis droit, calme, franc et plutôt rude que flagorneur. Ma franchise peut paraître un défaut aux yeux de certaines gens, aux miens c'est une vertu.

« Ne croyez pas du reste, citoyen ministre, que j'aye mis de l'entêtement à rester à Avignon, il y allait de ma vie si je me fusse rendu dans la commune de Bagnols. C'est bien là le cas de force majeure qui excuse celui qu'elle contraint...

« Pour la sûreté publique, il n'y a rien que je ne sacrifie, mais que la protection des lois ne me soit pas refusée et que justice me soit faite... Privé de mes biens, réduit d'une aisance très honnête à la nécessité de travailler pour vivre et de travailler plus que mes forces me le permettent, que le gouvernement m'indique où il veut que je réside et je m'y trainerai. L'ostracisme est glorieux quand on souffre pour avoir bien servi sa patrie.

« Salut et fraternité.

« TESTE, Place du Palais, 14. »

Digitized by Google

TESTE (FRANÇOIS-ANTOINE, LE BARON)

GÉNÉRAL DE DIVISION

Né à Bagnols le 19 novembre 1775

Mort à Angoulême le 8 décembre 1862

Laissons à l'histoire impartiale le soin de résoudre cette question brûlante : les grandes guerres de l'Empire ont-elles été préjudiciables aux intérêts de la France ? « Nos armées victorieuses auraient-elles, à tort, répandu dans l'Europe entière les principes du droit moderne et reculé les limites du progrès de l'humanité ? »

Notre humble voix ose se prononcer : elle approuve le prosélytisme, mais non pas celui qui se pratique à main armée : « l'on ne tire pas des coups de fusils aux idées, a-t-on dit, » donc, plus de guerre de conquête et de dynastie.

Cependant lorsque une rupture est imminente et nécessaire, il y a lieu d'exalter les exploits des héros, qui s'y trouvent engagés. Le soldat défend le sol, protège la famille ; le chef couvre le citoyen, et, par sa tactique prudente, atténue les horreurs d'une guerre fatale.

Nous songions à l'épopée Napoléonienne, un jour, en admirant à Paris, l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile et en lisant, inscrit sur un cartouche de marbre, le nom du général Teste, notre compatriote.

Le gigantesque monument nous apparaissait rayonnant de

Digitized by Google

gloire, éblouissant, mais il nous semblait aussi, voir, à la base, jonchés sur le sol, des monceaux de vaillants soldats, morts pour la patrie... Tristes conséquences de ces éternelles collisions de peuple à peuple, lorsque l'ambition et la volonté d'un seul homme les poussent à se mettre en marche.

Teste, François, fils d'Antoine, le notaire dont nous venons de parler, naquit à Bagnols le 19 novembre 1775. Il fit ses études au collège des Joséphites et prit goût à l'enseignement puisque nous le trouvons déjà, en 1792, professeur de 6me au Collège d'où les congréganistes avaient été expulsés (1).

Le jeune patriote de dix-sept ans n'exerça pas longtemps ses fonctions pédagogiques, car au mois d'août de cette même année il était enrôlé dans la garde nationale soldée du district de Pont-Saint-Esprit. Il fit partie de l'expédition contre le camp de Jalès, où il gagna ses galons de sergent, le 1er avril 1793 (2).

Sa bravoure venait de se manifester d'une façon éclatante dans une attaque contre les rebelles : François Teste qui n'avait pas atteint sa dix-huitième année inspirait déjà à ses compatriotes une confiance telle que ceux-ci le nommèrent lieutenant-colonel, commandant le 1er bataillon de réquisition du district, devenu le 4me bataillon de la Montagne. Teste partit avec ses réquisitionnaires pour l'armée des Pyrénées-Orientales, et alla faire les campagnes de 1793 et 1794.

En racontant la vie de son père Antoine, nous avons narré les différents incidents qui se rattachent au bataillon de nos compatriotes ; nous avons parlé des tracasseries suscitées au commandant par des compétiteurs jaloux, injustes, exaspérés. François Teste était rentré dans son pays, vers le 30

(1) Ce n'était là qu'une organisation provisoire. Chaque professeur avait 900 livres de traitement : c'étaient les citoyens Jean-Charles Faguet (gendre de Rivarol), rhétorique et seconde ; François-Joseph Cochet, 3me et 4me ; Louis Millet, 5me ; François Teste, 6me et Louis Chabert, 7me. — V. *Annales historiques de Bagnols*, par L. A.

(2) Camp de royalistes fédérés, dans l'Ardèche. — V. *Ann. hist.* Loc. cit.

Digitized by Google

thermidor an II, et avait été autorisé à résider chez son père.

Suspendu de ses fonctions le 30 mai 1794 par le représentant du peuple Artigeote, Teste ne vit lever cette suspension que deux ans après, (17 mars 1796), et attendit encore pendant plus de deux années sa réintégration. (11 septembre 1798). Placé enfin comme chef de bataillon à la suite de la 49me demi-brigade de ligne, il occupa titulairement un emploi de son grade à la 87me, le 23 novembre 1798, et suivit ce corps aux armées du Rhin et d'Helvétie.

Aide de camp du général de division Chabran (1) commandant une division de l'armée de réserve, le 22 novembre 1799, il remplit pendant deux mois les fonctions de chef d'état-major de cette division qui s'empara par surprise du fort de Bard, et fit la campagne de Marengo.

« Les qualités militaires déployées par le commandant Teste dans cette mémorable campagne lui méritèrent le grade de chef de brigade et le commandement de la 5me demi-brigade de ligne, (9 août 1800), l'une de celles qui avaient fondé leur glorieuse renommée, sous les yeux du général Bonaparte dans les plaines de la Lombardie et dans les gorges du Tyrol. Il rejoignit ce corps à l'armée d'observation du Midi de l'Italie, et fit avec lui les campagnes de 1801 et 1802 en Toscane. (2) »

La campagne de 1805, qui ouvrit la guerre de la troisième coalition, amena le colonel Teste sur les rives de l'Adige, à la tête du 5me régiment d'infanterie de ligne. Il se distingua au passage de ce fleuve et à la prise des lignes de Caldiéro (29 et 30 octobre). Au combat de San-Pietro-in-Gin (4 novembre), il culbuta dans la Brenta l'arrière-garde de l'archiduc Charles, et ce brillant fait d'armes lui valut l'honneur d'être nommé général de brigade, sur le champ de bataille même,

(1) Le général Chabran, Joseph, né à Cavaillon (Vaucluse), le 22 juillet 1763, était capitaine en 1792.

(2) Extrait d'un article nécrologique signé H. Hennet. — V. le *Moniteur de l'armée* du 10 février 1863, n° 9.

Digitized by Google

par le maréchal Masséna. Sa nomination fut confirmée par l'empereur le 28 juillet 1806.

Le 1er octobre suivant le général Teste commanda l'avant-garde de l'armée de Dalmatie. Il revint à l'armée d'Italie au mois de juillet 1807 et le prince Eugène lui confia successivement divers commandements à Brescia, à Verone et à Trévise.

Teste fit la campagne de 1809 avec une brigade de la division Grenier. Blessé grièvement au pied gauche par la mitraille au combat de Sacile (16 avril) il n'attendit pas sa complète guérison pour rejoindre l'armée d'Italie sous les murs de Raab, en Hongrie, et il eut la fortune d'arriver à temps pour prendre une part glorieuse à la bataille du 14 juin qui prépara l'éclatante victoire de Wagram. Il contribua d'une manière décisive au succès de nos armes dans cette bataille en s'emparant, à la tête du 112me de ligne, du plateau de Szabadhegy. L'empereur l'en récompensa par le titre de baron et une dotation de 4,000 francs sur les biens du domaine extraordinaire à Rome.

En 1810, notre compatriote commanda le département de l'Orne. Le 5 avril 1811, il était investi du commandement supérieur de Custrin, à l'armée d'Allemagne et c'est le 21 novembre de cette même année qu'il fut créé baron de l'empire ; les lettres-patentes précisent ainsi les armoiries qui lui furent octroyées : — *Parti d'azur et d'or : — l'azur à la tête de lion d'or ; l'or en dextrochère brassardé ; mouvant du flanc senestre, de sable rehaussé d'argent, tenant une épée haute, en barre de gueules ; franc-quartier des barons tirés de l'armée...* (1) »

Au mois de janvier 1812, Teste eut le commandement d'une brigade de la division Compans, qui, au printemps suivant, devait faire partie du 1er corps de la Grande-Armée et aller combattre sur les rives de la Bérézina.

(1) *Archives de la Chancellerie* : communication de M. le ministre de la Justice, garde des sceaux,

Digitized by Google

Le général Teste déploya une grande bravoure à Mojaïsk (5 septembre), où la division Compans s'empara de vive force de la redoute de Schwardino. Il se signala de nouveau le lendemain à la bataille de la Moskowa. Dans cette sanglante journée, il pénétra avec une poignée de braves du 57me de ligne dans un des premiers redans de la grande redoute, vit son aide de camp tomber mort à ses côtés, eut son cheval tué sous lui, et se maintint dans la position qu'il avait conquise jusqu'au moment où un coup de feu, lui fracassant le bras droit, le mit hors de combat (1). Transporté à l'ambulance auprès du général Compans, qui avait été frappé aussi dans cette lutte acharnée, il fut dirigé sur Moscou. Il n'était pas encore guéri de sa blessure, lorsqu'il reçut l'ordre d'aller remplacer le général Baraguey-d'Hilliers dans le commandement de Viasma.

Le mouvement de retraite de l'armée ramena le général Teste à Berlin. Le 14 février 1813 l'empereur le nomma général de division et commandant de la 4me division du 2me corps d'observation du Rhin, devenu 6me corps de la Grande-Armée. Il délivra Cassel des incursions des cosaques de Czernicheff, parvint à forcer le blocus de Magdebourg, et prit le gouvernement de cette place en remplacement du général Haxo.

« A la bataille de Dresde (27 août 1813), le général Teste attaqua avec sa vigueur accoutumée le faubourg de Plauen et fit mettre bas les armes à 1,500 Autrichiens. Par un retour de fortune, il subit bientôt le même destin. Le 11 novembre, il était prisonnier de guerre, par suite de la violation de la capitulation de Dresde, et conduit en Hongrie. Il ne rentra en France qu'après la conclusion de la paix. Chevalier de Saint-Louis le 8 juillet 1814 il reçut le commandement du département du Pas-de-Calais le 31 août suivant (2). »

(1) *Victoires et conquêtes des Français*, T. XXI, p. 208 — V. la note rectificative, T. 25; appendices et errata, p. 81.

(2) V. *Moniteur de l'armée*. Loc. cit.

Digitized by Google

Pendant les Cent-Jours, l'empereur appela le général Teste à Paris (15 avril 1815), et lui donna le commandement de la 21me division d'infanterie (22 avril), faisant partie du 6me corps d'observation devenu 6me corps de l'armée du Nord, et que le général comte de Lobau conduisit, au mois de juin, dans les champs de la Belgique.

Dans cette campagne, où les derniers soldats de la Grande-Armée succombèrent, le général Teste, par un admirable exploit, inscrivit son nom dans les fastes militaires de la France. Le lendemain de la victoire de Ligny, sa division fut détachée du 6me corps et placée sous les ordres du maréchal de Grouchy (1). Le 19 juin, au moment où ayant emporté les hauteurs et le moulin de la Bierge, il voyait fuir devant lui les avant-postes prussiens, il apprit la fatale nouvelle du désastre de Waterloo et reçut l'ordre de battre en retraite. Il exécuta ce mouvement avec la plus grande habileté, manœuvrant devant un ennemi fort supérieur en nombre, et regagna Namur. C'est là que les 2,300 braves qu'il commandait arrêtèrent durant une journée entière un corps de 20,000 Prussiens, et, d'après le témoignage du maréchal de Grouchy, « donnèrent à l'armée, par cette héroïque résistance, le temps nécessaire pour diriger sur Givet son matériel, ses équipages, ses blessés et l'artillerie enlevée la veille à l'ennemi. » Glorieux fait d'armes que Napoléon plaçait au même rang que « l'extraordinaire défense de Huningue par l'intrépide Barbanègre, et l'expédition brillante du brave Exelmans devant Versailles, » et duquel il a dit que « dans la foule des hauts faits et des traits historiques qui ont été se perdre dans la confusion de nos désastres et le gouffre de nos malheurs, il faut citer... la belle résistance du général Teste à Namur, où, dans une ville ouverte, avec une poignée de braves, il arrêta court l'élan des Prussiens et favorisa la rentrée de Grouchy sans être entamé (2). »

(1) *Vict. et conq.*, T. XXIV, p. 192, 197, 233, 234, 235.
(2) *Vict. et conq.*, T. XXIV, p. 365 et note 2. — Même vol., p. 373-974-375.

Digitized by Google

La division Teste continua de former l'arrière-garde du corps de Grouchy dans sa marche sur Laon, puis sur Paris et la Loire. Elle fut licenciée le 1er septembre, et son commandant après avoir concouru, sous les ordres du maréchal Macdonald, duc de Tarente, au licenciement de l'infanterie de l'armée de la Loire, se retira dans ses foyers avec le traitement de non activité (1er janvier 1816).

Nos compatriotes accueillirent avec enthousiasme le brave général qui avait défendu vaillamment le drapeau de la France et s'était attiré l'estime de tous, chefs et soldats.

Lorsque la Restauration organisa le cadre de l'état-major (30 décembre 1818). Teste fut compris dans ce groupe d'officiers supérieurs : cependant ce ne fut qu'en 1828 qu'il devint inspecteur général dans la 13me division militaire.

Teste ne répudiait point son origine et ses convictions de vieille date ; aussi en 1830 le voyons-nous accueillir avec enthousiasme le rétablissement du drapeau tricolore. Dès le 3 août il était envoyé à Rouen pour prendre le commandement de la 14me division. Un an plus tard (4 août 1831), il recevait le commandement de la 2me division d'infanterie de l'armée du Nord. Rappelé à Rouen le 3 janvier 1832, il y commanda pendant douze années consécutives.

L'heure du repos sonna pour lui le 20 novembre 1843. Ses services exceptionnels lui avaient mérité d'être élu à la dignité de pair de France (7 novembre 1839) ; ils lui avaient mérité aussi d'être maintenu en activité jusqu'à l'âge de soixante-huit ans (15 novembre 1840), par application de la loi du 4 août 1839. Les habitants de Rouen, de leur côté, voulurent lui donner, avant son départ, un éclatant témoignage de reconnaissance pour les services qu'il leur avait rendus : ils lui offrirent une épée d'honneur, qu'une ordonnance du 23 octobre 1843 l'autorisa à accepter. Il avait déjà reçu une semblable preuve d'estime de la part des habitants d'Arras en 1815.

Dans la notice biographique de M. Cotton, maire de

Digitized by Google

Bagnols, (1), nous avons parlé plus longuement de cette distinction honorifique offerte par les rouennais. Nous avons dit avec quel enthousiasme la nouvelle fut accueillie à Bagnols puisque le Conseil municipal d'alors tint à honneur d'adresser à l'illustre général l'expression de sa plus vive sympathie.

Après la Révolution du 24 février, le gouvernement provisoire ayant supprimé la section de réserve, l'honorable général fut admis à la retraite le 12 avril 1848 ; mais il se trouva replacé dans cette section le 1er janvier 1853, lorsque l'empereur l'eut rétablie.

En 1852 le général baron Teste se trouvait sur les rangs pour la députation. C'était l'époque des candidatures officielles, le Prince-président par l'organe du préfet du Gard présentait aux électeurs un honorable candidat qui se recommandait d'ailleurs de lui-même à leurs confiance et à leurs suffrages.

La proclamation du maire de Bagnols portait textuellement ces mots : « A ses longs et glorieux services militaires, le général Teste, notre illustre compatriote, réunit les plus hautes qualités morales. Aucun des enfants du pays voués à sa noble carrière ne s'est en vain recommandé à son bienveillant patronage. Une immense dette de reconnaissance est pour nous depuis longtemps contractée. Partout se retrouvent les traces du bien qu'il fut donné à sa famille de faire dans toute la contrée. Il y aurait donc ingratitude et défaut de patriotisme à repousser un honorable concitoyen, qui, après avoir versé son sang pour la France sur le champ de bataille, met encore à son service cet esprit distingué, apanage commun des siens, ces talents administratifs qu'il a déployés comme gouverneur de diverses places importantes, cette expérience consommée et ce caractère à la fois energique et conciliant qui lui valurent les plus précieux témoignage d'estime et les plus hautes distinctions dans toutes les divisions militaires soumises à son commande-

(1) T. I, p. 195.

Digitized by Google

ment... » Ce noble langage, expression de la vérité, résumait l'opinion de tous ses concitoyens.

Le général Teste avait été nommé membre de la Légion d'honneur à la création de l'ordre le 19 mai 1802 ; officier le 14 juin 1804 ; commandeur le 8 octobre 1812, en considération de sa bravoure à la bataille de la Moscowa ; grand-officier le 21 mars 1831. Enfin la dignité de grand-croix (14 décembre 1849), était venu couronner cette carrière bien remplie et qui, après avoir été entourée d'un certain éclat, s'est terminée modestement au foyer de la famille.

En effet, notre compatriote s'éteignit à Angoulême dans la nuit du 7 au 8 décembre 1862 à l'âge de 87 ans, entre les bras de Madame Vallier sa fille. A ses funérailles ses trois gendres conduisaient le deuil : la foule était immense, mais elle eut été inombrable si tous les obligés reconnaissants que le général avait accueilli eussent été là pour témoigner par l'expression de leur gratitude les regrets d'avoir perdu un ami, un patron, un bienfaiteur.

Dans ses dispositions testamentaires le général n'a point oublié sa ville natale : il a légué mille francs aux pauvres de Bagnols et mille francs pour contribuer à la fondation de la bibliothèque communale qu'il a enrichie, depuis, par l'envoi d'environ cent beaux et bons volumes de statistique, de voyages et d'histoire.

Lorsque M. Saurin, alors maire, lui annonça le projet de cette fondation, le général adressa une lettre flatteuse et son portrait à celui de ses compatriotes qui en avait pris l'initiative. Le général Teste avait un grand cœur, il comprenait noblement l'usage de la fortune : « donner, à ceux qui en manquent, et du *pain* et de l'*instruction*. »

Le général baron Teste n'a point laissé de fils ; ses trois filles ont épousés M. le baron Thiry, receveur particulier des finances, M. Fraissynaud, conseiller à la cour d'appel,

Digitized by Google

M. le chef d'escadrons d'artillerie, Vallier, inspecteur de la poudrerie d'Angoulême.

Sigalon peignit le portrait du général Teste, une copie en a été offerte au Musée de Bagnols par le fondateur de l'établissement.

Digitized by Google

VERNET (JOSÉPHINE) Sœur MARIE-ALEXIS

VISITANDINE

Née à Bagnols le 19 mai 1810

Morte à Avignon le 13 novembre 1859

En écrivant ces notices biographiques dont la série va prendre fin, nous avons déroulé sous les yeux du lecteur la vie d'institutrices vénérables, de servantes au cœur débordant de charité, nous ne saurions donc, ici, passer sous silence le nom d'une religieuse, d'une sainte fille que ses vertus et sa haute intelligence portèrent au sommet de la hiérarchie de son ordre.

Que l'on n'attende pas de nous le récit des phases de sa vie mystique ; c'est la sœur, c'est la mère, — la supérieure administrant la communauté, — c'est l'institutrice qui nous apparaîtra avec sa candeur adorable, avec sa sollicitude incesante, avec ses talents variés et son tact exquis. La vie contemplative ne nous est que médiocrement sympathique, nous lui préférons la vie réelle, quand son but pratique est dirigé vers la charité, vers la morale en action.

« Bienheureux ceux qui sont doux parce qu'ils possèderont la terre. » Telle est l'épigraphe d'une notice sur la sœur Vernet, étude à laquelle nous ferons de fréquents emprunts. Cette parole du Christ résume, selon nous, la vie de notre digne compatriote.

Digitized by Google

A Bagnols, le 19 mai 1810 une famille pieuse et recommandable se réjouissait de la naissance d'une fille à laquelle on donna le nom de Joséphine. M. et Madame Vernet, née Flaugère, avaient consacré à Dieu leur enfant même avant sa naissance. On raconte qu'étant à Tarascon à l'époque des jeux de la Tarasque (1), la mère éprouva un tel sentiment de frayeur qu'elle se réfugia, toute tremblante, dans l'église souterraine de Sainte-Marthe et ce fut là qu'elle voua à Dieu l'enfant qu'elle portait dans son sein. La jeune fille devint un modèle de piété, elle édifiait ses compagnes et les sœurs de Saint-Maur, ses maîtresses. En sortant du pensionnat ses parents lui donnèrent la direction de la maison ; pratique excellente et trop souvent dédaignée, l'expérience prouve que les mères de famille prudentes doivent parachever l'éducation de leur fille en les chargeant des soins matériels du ménage.

A seize ans, Joséphine fut mise à la tête des ateliers de filature de soie de son père. Ayant sous sa direction un grand nombre d'ouvrières, elle introduisit dans ces établissements une discipline presque monacale. En s'occupant des soins matériels et intellectuels de ses dociles travailleuses, la pieuse directrice confectionnait des layettes pour les enfants des mères pauvres et enseignait le catéchisme aux jeunes filles, alors encore presque toutes illettrées.

Mademoiselle Joséphine était d'une modestie et d'une simplicité extrêmes : la toilette n'avait pour elle nul attrait. C'est que de son temps, et dans sa famille surtout, la vanité ne marchait point la tête haute, c'est que le vêtement, le *costume,* comme on dit aujourd'hui, n'était pas l'unique préoccupation

(1) La Tarasque est la représentation d'un animal monstrueux que l'on promène solennellement à Tarascon, à certains jours de l'année et qui rappelle selon la légende, une sorte de dragon ou de crocodile dont le pays fut délivré par sainte Marthe.

Il est facile de reconnaître là un symbolisme naïf : ((Marthe), une sœur de Lazare), qui débarqua sur les côtes méridionales de la Provence, prêchait la parole de Jésus-Christ : la sainte, vénérée à Tarascon, triomphe d'un monstre hideux : le paganisme.

Digitized by Google

dont on nourrissait les pensées de la jeune fille : aussi chacun, en la voyant passer, pouvait-il se dire : « Voilà une jeune personne qui sera *religieuse.* » En effet, sa vocation sembla se révéler un jour, au monastère de Valbonne, qu'elle visitait au moment où il allait être restauré. Bien que Joséphine eut conservé avec les dames de Saint-Maur les plus affectueuses relations, elle donna la préférence à un ordre cloîtré : elle choisit les Visitandines (1).

Des voyages fréquents qu'elle faisait à Avignon sous prétexte d'y revoir une compatriote, la sœur Mathon, développèrent à tel point son grand goût de la vie religieuse que Joséphine résolut de déclarer ses intentions à sa famille. Un refus formel vint s'opposer à ce pieux entraînement. Sa bonne mère était inflexible, M. Vernet ne consentit qu'à demi : « Pars, mais que je n'en sache rien... » dit-il à cette chère enfant.

Le projet était sérieusement mûri : ce n'était point une désertion égoïste qu'allait accomplir Mademoiselle Vernet : si elle abandonnait son père et sa mère, elle avait la consolation que ses bons parents seraient soignés dans leur vieillesse, par ses deux sœurs Mesdemoiselles Agathe et Euphémie.

Mademoiselle Joséphine Vernet quitta sa maison au milieu de la nuit, ce fut en octobre 1832 qu'elle franchit les portes du couvent, où elle ne tarda pas à faire l'admiration de toutes les sœurs. Un an après, son père lui permettait de prononcer ses vœux. Ce jour là assistèrent à la prise d'habit, les deux sœurs de la jeune novice, et le curé de Bagnols qui prononça le discours de vêture : un vrai panégyrique, à l'audition duquel la fervente et modeste sœur ne put résister : elle sortit du chœur avec le germe d'une maladie nerveuse qui la tourmenta pendant de longues années et qu'on attribua aux

(1) L'ordre de la Visitation fut institué en 1520 par Saint François de Sales, *dans le but de soulager et de consoler les pauvres malades...* A Avignon le couvent des Visitandines a été fondé — place Pignotte — par Madame Jeanne de Faucher. En 1632, Marius Philonardi, archevêque et vice-légat fit bâtir la belle façade de l'église, l'église et le dôme.

Digitized by Google

émotions profondes ressenties à cause des obstacles opposés à sa vocation.

La sœur Marie-Alexis prononça ses vœux le 25 novembre 1834; peu après, la Rév. Mère. M. E. de Chazeaux lui confia une classe de jeunes élèves. Elle montra, pour l'enseignement, une aptitude telle que bientôt elle fut chargée de remplir les fonctions de première maîtresse. Tant que la sœur Alexis s'est acquittée de sa tâche d'institutrice, le pensionnat, qui était la seule ressource de la maison, devint de jour en jour plus florissant. La méthode pédagogique était parfaite et les leçons de morale, les vertus mises en pratique par la sœur enseignante, ne pouvaient que s'enraciner profondément dans le cœur de ses élèves chéries.

Nous ne pourrions relater ici les traits touchants racontés par le biographe de notre pieuse compatriote ; qu'il nous suffise de dire que le récit de ces détails variés est aussi suave qu'édifiant, le lecteur y verra toute sa sollicitude pour réconcilier, avant la nuit, deux élèves qui s'étaient mortifiées mutuellement; il remarquera son tact parfait consistant à prévenir les fautes pour n'avoir pas à les punir ; le soin qu'elle apportait à maintenir le *silence* dans les classes et la nomenclature des ouvrages de goût pour lesquels elle excellait, tant étaient remarquables et son adresse et son habileté.

Un trait caractéristique nous frappe : qu'on nous permette d'y insister en quelques mots : la sœur Alexis recommandait le silence, non seulement pour le calme et la régularité des exercices, mais afin que les jeunes filles prissent de bonne heure, et au pensionnat même, une habitude salutaire : modérer l'intempérance du langage... haïr les conversations oiseuses, inopportunes, superflues, et réserver ses lèvres pour n'accentuer que des paroles qu'on n'ait jamais à regretter.

En 1838 la sœur entra au conseil : elle s'y fit distinguer par la droiture et la solidité de son jugement. Ses compagnes voulurent l'inscrire sur le catalogue et la proposer pour supérieure du couvent. Une profonde humilité faisait craindre à la

Digitized by Google

sœur Alexis de n'avoir pas les qualités requises pour remplir cette charge si redoutable. D'autre part, ses élèves, capables de l'apprécier, craignaient qu'on enlevât à leur affection la bonne *Tante Alexis*. Le jour de l'élection de la jeune supérieure il faillit y avoir, dans le pensionnat, une espèce de révolte : les élèves ne pouvaient se consoler et disaient en pleurant : « on nous a pris notre bonne Mère ! »

La nouvelle dignitaire exerça dans la communauté une influence en rapport avec la supériorité de son mérite. Sa tendresse maternelle accueillait avec une bonté touchante les confidences de ses compagnes qui souffraient, qui chancelaient parfois, qui étaient tourmentées par des peines intérieures. Elle avait le don précieux de persuader, de consoler, de rendre le calme autour d'elle.

Le jour et la nuit la sollicitude de cette bonne Mère était incessante, car les belles qualités de son cœur, son zèle ardent pour la pratique des règles monastiques la faisaient aimer et vénérer par tout le personnel de sa maison. Au physique la Mère Alexis avait dans son attitude quelque chose d'imposant et de religieux qui commandait le respect, en même temps que l'expression de bonté et de douceur répandue sur toute sa personne inspirait la confiance et l'affection, elle ne pouvait donc manquer d'acquérir le plus grand ascendant sur l'esprit de ses sœurs : c'est surtout, dans les occasions graves, qu'elle savait faire prévaloir son opinion, mûrie par la sagesse et entraîner ses compagnes vers les œuvres marquées au sceau du bon sens et de l'équité.

L'auteur de la notice sur la Mère Alexis raconte comment la supérieure fut appelée, par les dames Ursulines de Tarascon afin d'aller transformer leur couvent en monastère de Visitandines ; delà, un rapprochement touchant : celle qui avait été consacrée à Dieu devant le tombeau de Sainte-Marthe, allait relever l'unique maison cloîtrée de cette ville... Cette particularité fut habilement mentionnée dans le discours que prononça le prêtre le jour de l'installation.

Digitized by Google

Durant six années consécutives la Mère Alexis avait dirigé le couvent d'Avignon : elle redevint simple sœur avec un sentiment qui honore sa mémoire. Mais en 1853 la communauté la remit en charge et c'est pendant les dernières années de sa vie qu'il faudrait la suivre pas à pas. Ses précieuses qualités eurent maintes occasions de se montrer au grand jour ; le suffrage significatif de ses compagnes lui fut acquis de nouveau en 1856 : « Ah ! quelle croix ! » s'écria-t-elle, soumise et résignée après cette réélection.

Elle semblait vaincue par la maladie et cependant ses forces lui revinrent au milieu du danger. L'inondation du Rhône lui réservait une rude épreuve. Les murs d'enceinte du couvent s'écroulèrent, les bâtiments envahis par les eaux menaçaient de s'engloutir ; le péril imminent ne put arrêter la Mère Alexis, elle veillait sur son pieux troupeau, elle rassurait ses compagnes et ses élèves épouvantées.

En février 1848 la communauté avait eu à traverser des heures d'angoisses. La Révolution venait d'éclater à Paris : on répandait des bruits sinistres : Avignon semblait ne devoir plus être une ville sûre ; chacune parlait de fuir. La supérieure soutenait le moral de son personnel abattu. On prit le parti de sauver les reliques de la maison. La tourière, déguisée, sortit à une heure avancée, par une nuit sombre, chargée des vases sacrés et de tout ce qu'il y avait de précieux dans le couvent ; elle se dirigea vers Bagnols, où le dépôt fut confié à la famille Vernet. Ce ne fut qu'une panique de courte durée, le couvent et les sœurs n'eurent aucun accident à regretter.

Jusqu'au mois de janvier 1858 la santé de la Mère Alexis demeura chancelante, cependant les ressentiments de sa maladie reparurent avec intensité : c'est avec une grande force d'âme et une admirable résignation qu'elle voyait arriver la mort. La communauté restait en prières. Au mois d'août l'anévrisme se déclara par des étouffements douloureux. Aucun remède énergique ne put calmer ses souffrances. Pour la Mère Alexis l'heure de la retraite venait de sonner : elle

Digitized by Google

rentra dans les rangs inférieurs. L'état de sa santé ne lui permettant plus d'occuper aucun emploi, elle s'éteignit dans les pratiques de la règle et dans l'accomplissement des œuvres de piété. Pendant la nuit du 13 novembre 1859 elle rendit son âme à Dien.

La Rév. Mère Marie-Alexis Vernet nous a inspiré de la sympathie parce que, comme institutrice, elle a su former le cœur des jeunes personnes qui lui étaient confiées, et parce qu'elle a pu, bien que cloîtrée, répandre dans le monde le germe des vertus qui ont fait, peu après, des épouses dévouées et d'excellentes mères de famille.

Elle a laissé à Bagnols deux sœurs : Mademoiselle Agathe qui a recueilli, dans notre église paroissiale, son héritage de jeune fille, en acceptant de Mademoiselle Joséphine, le soin et l'ornementation des chapelles consacrées à la Vierge, et Mademoiselle Euphémie, aujourd'hui Madame veuve Brahin.

Digitized by Google

Digitized by Google

YCARD (ÉTIENNE)

MÉDECIN

Né à Laudun le 7 juin 1758

Mort à.....

Dans son *Histoire littéraire de Nimes et des localités voisines* (1), Michel Nicolas cite Ycard (2), docteur en médecine *de Bagnols,* connu par un mémoire sur l'*Histoire des lieux de Laudun, Orsan et Coudoulet.* « Ce mémoire, dit-il, a été couronné par la Société royale de médecine de Paris le 27 février 1787, comme un des meilleurs écrits sur la topographie médicale. »

L'auteur borne là ses citations : mais elles suffisaient pour provoquer nos recherches aux archives.

Les actes de l'état civil de Bagnols ne mentionnent point de famille du nom d'Ycard : seulement nous avons lu, au registre des délibérations ce qui suit :

« Le 29 août 1784, le premier consul, maire, fait connaître que M. Ycard, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, lui expose que plusieurs personnes distinguées de cette ville l'invitaient à venir habiter Bagnols pour y exercer sa profession, et qu'on le sollicitait par toute sortes de moyens ;

(1) Tome II, p. 365.

(2) Fils de François-Simon-André Ycard, docteur en médecine et de Henriette Gontard.

Digitized by Google

qu'il n'avait pas cru devoir condescendre à leurs vœux et à leur empressement, sans en avoir fait part à la communauté, et avoir eu sa sanction ; le sieur Ycard est un médecin dont les talents et le mérite particuliers sont connus, et M. le premier consul, maire, pense que la communauté doit, non seulement approuver son projet de venir s'établir dans le pays, mais elle doit l'inviter, persuadé qu'il sera de la plus grande utilité au public.

Une délibération approbative fut prise à l'unanimité. Le docteur dut venir résider à Bagnols et se fit connaître par ses publications scientifiques.

Ycard avait été reçu bachelier le 26 janvier 1781 par l'Université médicale de Montpellier ; sa thèse traita *de la digestion* (1).

Nous n'avons nulle trace de la mort du docteur Ycard, dans les registres de l'état civil de Bagnols. Si le médecin de Laudun n'eut pas la velléité de porter ailleurs son bagage scientifique et médical, il se sera éteint en paix, au milieu de nos compatriotes, et son nom aura été de ceux inscrits sur le livre de l'an IX qui n'existe plus aux Archives (2).

(1) Nos recherches à Montpellier ont abouti à nous procurer le titre de la *dissertation*.

— *Stephani, Laudunensis, diocesis ucetiensis, apud occitanos articum liberalium magistri, nec non almæ universitatis medicæ Monspellensis alumni, dissertatio medica de Digestione, quam deo favente et auspice Dei para in augustissimo Ludovico medico Monspeliensi, publicis subjiciebat disputationibus, die 26 mensis januarii anni 1781.*

Pro baccalaureatus gradu conseguendo.

— Thèse médicale sur *la digestion*, soutenue publiquement avec l'aide de Dieu et la protection de la Vierge mère, par devant l'augustissime Louis, médecin à Montpellier, le 26 du mois de janvier 1781 à l'effet de conquérir le grade de bachelier, par Étienne... de Laudun, du diocèse d'Uzès, en Languedoc, maître-ès-arts libéraux et élève de la vénérable université de médecine de Montpellier.

(2) Nous avons vu, page 127, que Madame Ycard (peut-être la veuve du docteur) obtenait, en 1812, pour l'abbé Menjaud, dont elle était la parente, une bourse à Saint-Sulpice. Madame Ycard mourut, à Chusclan, en 1815.

VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

Digitized by Google

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BAGNOLS

Séance du 16 Mai 1880

L'an mil huit cent quatre-vingt et le 16 Mai, le Conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session extraordinaire du mois de Mai, sous la présidence de M. Félix Constant, adjoint, faisant fonctions de Maire et suivant autorisation de M. le Sous-Préfet d'Uzès.

Étaient présents :

MM. Mayet, adjoint : Marseille, Thibaud, Teissier, Bastide, Bonnard, Borie, Croze, Lacombe, Lassagne.

M. Marseille est élu secrétaire.

Après lecture faite du rapport de la Commission des finances au sujet de la nouvelle et prochaine installation de la *Bibliothèque-Musée*, dans les locaux légués à la ville par M. Mallet et sur la proposition d'un membre, en son nom et au nom de plusieurs de ses collègues, tendant à ce que le Conseil municipal, fidèle interprète des vœux de la population reconnaisse et consacre par une délibération l'œuvre de M. Léon Alègre, Fondateur et Conservateur de la *Bibliothèque-Musée* de Bagnols.

Le Conseil,

Considérant que M. Léon Alègre, fondateur de la *Bibliothèque-Musée* de Bagnols a rendu des services exceptionnels ; qu'il a su créer avec une grande intelligence, avec un dévouement et un désintéressement que l'on ne saurait trop reconnaître, un Établissement communal d'une grande importance, que c'est grâce à ses persévérants efforts que la ville et le canton de Bagnols lui sont redevables de cette création si précieuse et si utile ; qu'en effet, M. Léon Alègre, devançant de vingt ans la première idée émise relative à la création des Musées cantonaux, doit sans conteste être reconnu comme le véritable créateur du premier Musée cantonal ;

Qu'en conséquence, il n'est que de toute justice que les titres de M. Léon Alègre à la reconnaissance publique soient reconnus et sanctionnés ;

Délibère : La *Bibliothèque-Musée* créée par M. Léon Alègre portera son nom et sera désignée sous l'appellation suivante :

BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE LÉON ALÈGRE

. . . . . .

Digitized by Google

ERRATA ET ADDITIONS

TOME I

Page 8, 13e ligne : Louis XIII, — lisez : Louis XIV.
— 37, Barruel, né à Bagnols, — lisez : né à Connaux.
— 73, Note, Maison de charité, 3me ligne, 1863, — lisez ; 1843.
— 93, à la dernière ligne, 1839, — lisez : 1859.
— 97, Bompard, né à Lorient le 12 janvier, — lisez : le 12 juillet.
— 259, Gensoul de Mouchy, — lisez : de Monchy.

TOME II

Page 35, ligne 12, Hysopo, — lisez : Hysope.
— 61, ligne 3, trois fils, — lisez : quatre fils ;
et ajoutez, après la dernière ligne : Jean-Baptiste Madier, le père de M. Henri Madier de Lamartine et Gratien Victor Madier, mort capitaine et chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.
— 77, Après la 10e ligne, ajoutez : (1) et en note (1) : Veuf de Mademoiselle Marie Clémens, de Valréas, il avait épousé Mademoiselle Christine Roux, de Bagnols. Les derniers parents de Dominique Magalon sont M. Martin Dominique et sa famille.
— 115, *D'où peirin*, — lisez : *Daù peirin*.
— 172, Note (1) fond, — lisez : fonds.
— 205, au dernier mot de la note (1), — lisez : Edison.
— 267, Note (1), — lisez : Un fils et trois filles mariées à M. Charles Ardant, président à la cour de Limoges ; M. Shaw de Ayala ; M. Lévérieu Dumas, premier président à la cour d'Orléans.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME

	Pages
Lacroix	5
Ladroit	11
Lèbre	23
Levi-ben-Gerson	29
Madier (J-B.)	47
Madier (Simplice)	55
Madier de Lamartine	61
Magalon	67
Mallet	79
Marron (Jeanne)	87
Martin (J.-B.)	95
Martin (Gabriel)	107
Martin (Valérien)	111
Mathon	115
Menjaud	125
Michel	145
Montcocol	155
Pagès	161
Pinière de Clavin	169
Raclet	177
Rey	187
Rivarol (Ant.)	195
Rivarol (C.-F.)	229
Roussel (J.-J. S. de)	239
Roussel (J. de)	247

Digitized by Google

Pages

SABATON 249
SAURIN (F.) 253
SIBERT (de) 263
SOLIMANI (de) 269
SOUCHON 277
TESTE (A.) 285
TESTE (F.) 299
VERNET (SŒUR) 307
YCARD 313
ERRATA ET ADDITIONS 319

VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

BAGNOLS. — IMPRIMERIE Ve ALBAN BROCHE, RUE CANILLAC, 10.

Digitized by Google